
Digitized by the Internet Archive
in 2022 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761115489593

CA1
FN
-E77

Government
Publications
159

LIBRARY
JUL 11 2011
University of Toronto

ESTIMATES

Public Health Agency of Canada

2011-12
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the introduction of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of the following:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the Appropriation Act. The Main Estimates identify the spending authorities (Votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these Votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans are divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPP)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organization's main priorities by strategic outcome(s), program activity(ies) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide additional details on risk management, operational and management priorities, transformational projects and grants and contributions, etc. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation-dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPR)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation-dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an Appropriation Act. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (Votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled three times a year, the first document in May, the second in late October and the final in late February. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. In special circumstances, more than three Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in DPRs, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2011.

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS website at the following address: http://www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa ON K1A 0S5

Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2012-III-123
ISBN 978-0-660-66440-8

Public Health Agency of Canada

2011-12

Report on Plans and Priorities

Table of Contents

MINISTER'S MESSAGE 1

MESSAGE FROM THE CHIEF PUBLIC HEALTH OFFICER 3

SECTION I – OVERVIEW 5

1.1 Summary Information ... 5
Raison d'être and Responsibilities ... 5
Contribution to the Federal Sustainable Development Strategy (FSDS) ... 5
Strategic Outcome and Program Activity Architecture (PAA) ... 6

1.2 Planning Summary ... 7
Financial Resources ($M) ... 7
Human Resources (Full-time Equivalent – FTE) ... 7
Planning Summary Table ... 7
Contribution of Priorities to the Strategic Outcome ... 9
Risk Analysis ... 10
Expenditure Profile ... 13
Estimates by Vote ... 14

SECTION II – ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES 15

2.1 Strategic Outcome ... 15
Program Activity 1.1 – Science and Technology for Public Health ... 15
Program Activity 1.2 – Surveillance and Population Health Assessment ... 17
Program Activity 1.3 – Public Health Preparedness and Capacity ... 19
Program Activity 1.4 – Health Promotion ... 21
Program Activity 1.5 – Disease and Injury Prevention and Mitigation ... 23
Program Activity 1.6 – Regulatory Enforcement and Emergency Response ... 26
Program Activity 2.1 – Internal Services ... 28

SECTION III – SUPPLEMENTARY INFORMATION 31

3.1 Financial Highlights ... 31

3.2 List of Supplementary Information Tables ... 34

SECTION IV – OTHER ITEMS OF INTEREST 35

Sustainable Development at the Agency ... 35
Additional Web Links ... 35

Minister's Message



I am pleased to present the Public Health Agency of Canada's 2011-12 Report on Plans and Priorities. The Agency plays an important role in the health and safety of Canadians by monitoring public health in Canada, promoting healthy lifestyles, and protecting Canadians from adverse public health events.

The H1N1 pandemic influenza outbreak underscored the value of having effective emergency preparedness and response plans. While the Agency successfully responded to this public health emergency, a number of lessons learned reviews have noted areas for improvement. The Agency will work with its federal, provincial and territorial partners to strengthen Canada's capacity to prepare for and respond to a public health event. Internationally, the Agency will continue to support the World Health Organization's implementation of the International Health Regulations by 2012.

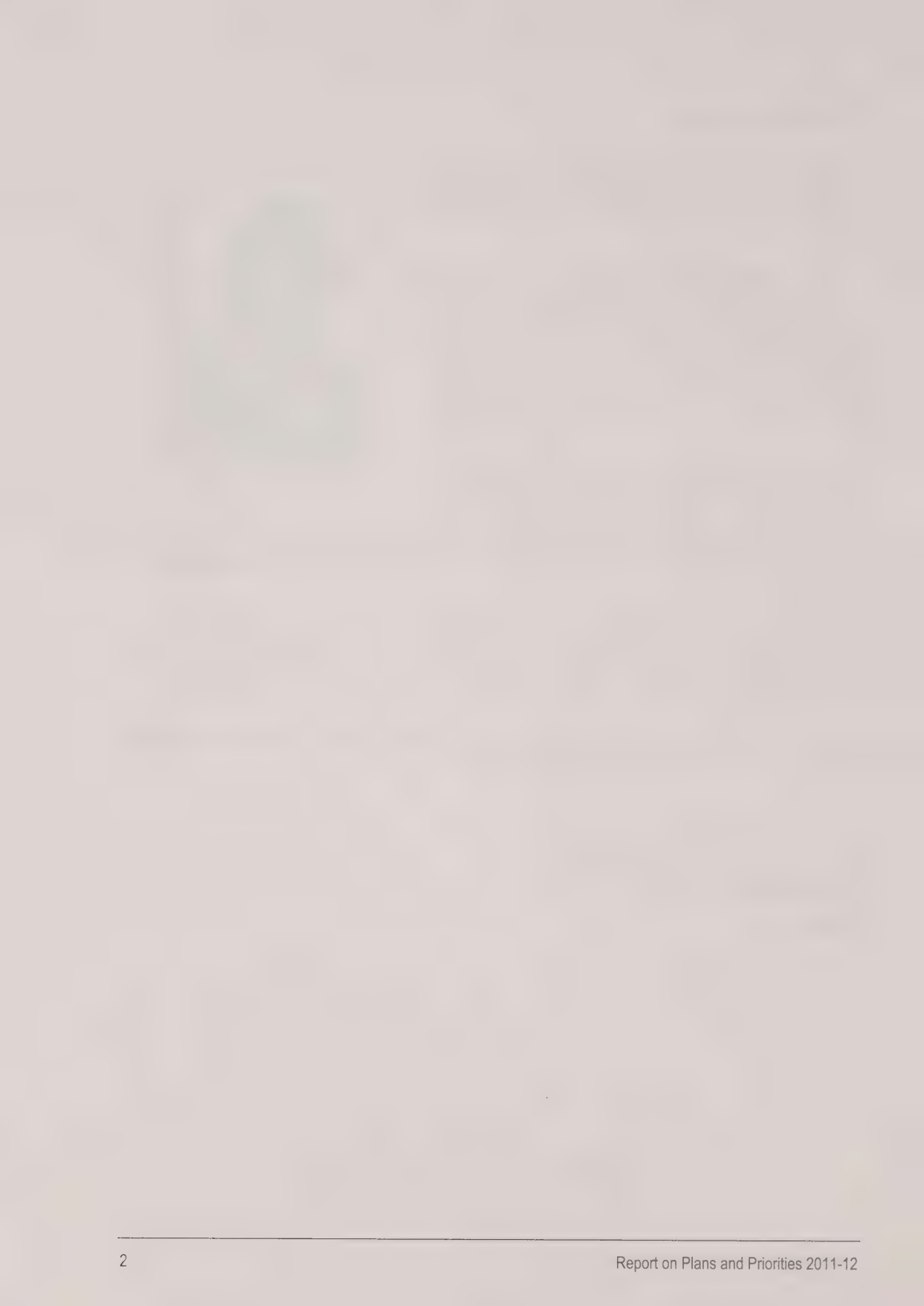
In September 2010, I announced, along with my provincial and territorial colleagues, the *Declaration on Prevention and Promotion*, including the release of *Curbing Childhood Obesity: A Federal, Provincial and Territorial Framework for Action to Promote Healthy Weights.* Instilling the importance of a healthy lifestyle in children is essential to preventing illness in later life. To that end, the Agency will work with partners to advance a number of initiatives to promote healthy living by children and youth, including achieving and maintaining healthy weights and avoiding injury.

Comprehensive and timely surveillance information is fundamental in strengthening public health in Canada. The Agency will leverage this information to develop, in concert with provinces, territories and other key stakeholders, targeted prevention, mitigation and control strategies for infectious and chronic diseases. Particular focus will be placed on our most vulnerable populations including children, Aboriginal Peoples, and those living in rural, remote, and Northern communities.

There is much to be accomplished. I have confidence in the Agency's ability to deliver on the priorities in this report and to continue promoting and protecting the health of Canadians.

Leona Aglukkaq, P.C., M.P.

Minister of Health



Message from the Chief Public Health Officer



The Agency is recognized globally as a leader in the area of public health. Recent successes such as our response to the H1N1 pandemic influenza outbreak and development of the *Declaration on Prevention and Promotion* with our provincial and territorial partners have underscored that leadership. To continue promoting and protecting the health and safety of Canadians, the Agency must maintain public confidence in its activities, guidance and advice, and be seen as a valued contributor by national and international partners. As a result, the Agency will focus its efforts in 2011-12 on building on these successes.

Science and research underpin the Agency's work and provide the strong evidence base for our programs and activities. The Agency will publish a Science and Research Strategic Plan that will provide an overarching framework for our science and research activities, bring greater cohesion to our initiatives and provide overall direction to our efforts. Improving how we communicate science to all Canadians will form an important part of these efforts.

As Chief Public Health Officer, I will work closely with my provincial and territorial colleagues to ensure a co-ordinated, pan-Canadian approach to public health issues. The finalization of an agreement on the sharing of surveillance information is a key priority, as it will improve our ability to prevent and respond to adverse public health events. I will also continue to work with my federal, provincial and territorial colleagues to strengthen Canada's overall emergency preparedness and response.

Sharing knowledge, information and resources, and continuing successful programs and policies for important issues such as infectious and chronic diseases, injuries, and childhood obesity will be high priorities in 2011-12. Additionally, as with previous years, I will update Canadians on the state of public health in Canada through my annual report.

Given the Agency's vital and broad mission and its direct impact on the health and safety of Canadians, its employees are its most valuable resource. To continue providing world class science and evidence-based products, we need to continue to develop and retain a dedicated, knowledgeable, professional and diverse workforce that values excellence, leadership, employee engagement, and workplace well-being. Consequently, strengthened human resources planning will be a key management priority this year.

This 2011-12 Report on Plans and Priorities outlines activities the Agency will undertake to promote and protect the health of Canadians.

David Butler-Jones

David Butler-Jones, M.D.
Chief Public Health Officer

Section I – Overview

1.1 Summary Information

Raison d'être and Responsibilities

Public health involves the organized efforts of society to keep people healthy and to prevent injury, illness and premature death. It includes programs, services and policies that protect and promote the health of all Canadians. In Canada, public health is a responsibility that is shared by the three levels of government, the private sector, non-government organizations, health professionals and the public.

In September 2004, the Public Health Agency of Canada (the Agency) was created within the federal Health Portfolio to deliver on the Government of Canada's commitment to increase its focus on public health in order to help protect and improve the health and safety of all Canadians and to contribute to strengthening the health care system.

The Agency has the responsibility to:

- Contribute to the prevention of disease and injury, and to the promotion of health;
- Enhance the quality and quantity of surveillance data and expand the knowledge of disease and injury in Canada;
- Provide federal leadership and accountability in managing public health emergencies;
- Serve as a central point for sharing Canada's expertise with the rest of the world and for applying international research and development to Canada's public health programs; and
- Strengthen intergovernmental collaboration on public health and facilitate national approaches to public health policy and planning.

Contribution to the Federal Sustainable Development Strategy (FSDS)

The Agency is a participant in the Federal Sustainable Development Strategy (FSDS).[1] The FSDS represents a major step forward for the Government of Canada by including environmental sustainability and strategic environmental assessment as an integral part of its decision-making processes. The new FSDS sets clear federal direction for environmental sustainability and common goals and targets across government.

PHAC contributes to *Theme IV: Shrinking the Environmental Footprint – Beginning with Government* of the FSDS. Contributions to the FSDS are further explained in Section II as part of the Internal Services Program Activity (2.1) and electronically in Section III in the Greening Government Operations supplementary information table. Additional details are available on PHAC's Departmental Sustainable Development Strategy Web site.[2]

[1] Federal Sustainable Development Strategy (FSDS) Web site: http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=EN&n=C2844D2D-1.

[2] PHAC Web site: http://www.phac-aspc.gc.ca/sd-dd/index-eng.php.

Strategic Outcome and Program Activity Architecture (PAA)

To effectively pursue its mandate, the Agency aims to achieve a single Strategic Outcome supported by the Program Activity Architecture (PAA) summarized below.

Strategic Outcome: Canada is able to promote health, reduce health inequalities, and prevent and mitigate disease and injury

1.1 Science and Technology for Public Health	1.2 Surveillance and Population Health Assessment	1.3 Public Health Preparedness and Capacity	1.4 Health Promotion	1.5 Disease and Injury Prevention and Mitigation	1.6 Regulatory Enforcement and Emergency Response	2.1 Internal Services
	1.2.1 Public Health Surveillance	1.3.1 Public Health Capacity	1.4.1 Healthy Communities	1.5.1 Chronic Disease Prevention and Mitigation	1.6.1 Regulatory Enforcement	2.1.1 Governance and Management Support
	1.2.2 Population Health Assessment	1.3.2 Preparedness	1.4.2 Emerging Priorities and Innovation in Health Promotion	1.5.2 Injury Prevention and Mitigation	1.6.2 Emergency Operations	2.1.2 Resource Management Services
		1.3.3 Public Health Networks	1.4.3 Childhood and Adolescence Programs	1.5.3 Infectious Disease Prevention and Control	1.6.3 Emergency Stockpile	2.1.3 Asset Management Services
			1.4.4 Aging and Seniors			

In 2010-11, the Agency continued its work on the implementation of the Management, Resources and Results Structure Policy that included the revision of the Agency's Performance Measurement Framework (PMF). The objective of this revision is to continue to improve a PMF that will provide more detailed, objective performance measurement information to support the review, assessment and continuous improvement of programs.

Tag Legend:

Theme I: Addressing Climate Change and Air Quality

Theme II: Maintaining Water Quality and Availability

Theme III: Protecting Nature

Theme IV: Shrinking the Environmental Footprint – Beginning with Government

1.2 Planning Summary

Financial Resources ($M)

2011-12	2012-13	2013-14
622.7	592.1	579.2

Note: Additional information on expenditures at the Agency level is provided in Section I's Expenditure Profile and at the Program Activity level in Section II.

Human Resources (Full-time Equivalent – FTE)

2011-12	2012-13	2013-14
2,768	2,729	2,729

Planning Summary Table

Strategic Outcome: Canada is able to promote health, reduce health inequalities, and prevent and mitigate disease and injury.

Performance Indicators	Targets
Health-adjusted life expectancy (HALE)[3] at birth	Maintain or exceed Canada's 2001 HALE at birth as reported by Statistics Canada.[4] Overall - 69.6 Women - 70.8 Men - 68.3
HALE by income; the difference, in years, in HALE at birth between the top-third and bottom-third income groups	Maintain or reduce the difference in years. Women - 3.2 Men - 4.7

[3] HALE is an indicator of overall population health that combines measures of both age- and sex-specific health status, and age- and sex-specific mortality into a single statistic. It represents the number of expected years of life equivalent to years lived in full health, based on the average experience in a population.

* *Report on the State of Public Health in Canada 2010*

[4] Statistics Canada. CANSIM Table 102-0121 and Catalogue no. 82-221-X.

Program Activity	Forecast Spending 2010-11	Planned Spending			Alignment to Government of Canada Outcomes
		2011-12	2012-13	2013-14	
1.1 Science and Technology for Public Health	87.1	60.7	55.0	48.9	Healthy Canadians
1.2 Surveillance and Population Health Assessment	60.6	60.1	58.5	58.5	Healthy Canadians
1.3 Public Health Preparedness and Capacity	83.0	94.6	75.3	72.4	Healthy Canadians
1.4 Health Promotion	182.9	182.2	182.2	182.2	Healthy Canadians
1.5 Disease and Injury Prevention and Mitigation	104.1	107.3	102.5	98.6	Healthy Canadians
1.6 Regulatory Enforcement and Emergency Response	30.2	26.0	24.7	24.7	Safe and Secure Canada
Total Planned Spending	**547.9**	**530.9**	**498.2**	**485.3**	

Note: All figures are rounded

Internal Services	Forecast Spending 2010-11	Planned Spending		
		2011-12	2012-13	2013-14
	110.3	91.8	93.9	93.9

Contribution of Priorities to the Strategic Outcome

The following table outlines three operational and two management priorities and their links to the PAA and Agency plans.

A. Operational Priorities		
A1. Managing Public Health Risks to Canadians	**Type:** Ongoing	**Link to Program Activities (PAs):** 1.1, 1.2, 1.3, 1.5, 1.6
Why is this a priority? • Strengthening the Agency's ability to anticipate and respond to both real and potential public health risks will help prevent and mitigate disease. **Plans for meeting the priority** • Integrate expertise and information acquired through the management and review of the federal responses to public health events. • Enhance ability to prevent and control infectious diseases. • Enhance preparedness to respond to emerging infectious diseases and other public health events. • Strengthen chronic disease prevention initiatives to reduce common risk factors. • Strengthen the capacity for public health surveillance. • Strengthen the regulatory approach to aspects of public health. • Enhance public health initiatives related to food safety.		
A2. Promoting the Health of Vulnerable Populations in Canada	**Type:** Ongoing	**Link to Program Activities (PAs):** 1.2, 1.3, 1.4, 1.5
Why is this a priority? • Improving the health status of key disadvantaged and vulnerable populations in Canada by means of more strategic and focused policies and interventions will help reduce health inequalities. **Plans for meeting the priority** • Strengthen initiatives to advance the health and well-being of children and youth. • Engage other sectors and government departments to influence and develop healthy public policies and related investments. • Support the design, implementation and assessment of innovative policies and interventions. This includes systematic knowledge sharing for broader benefits to Canadians.		
A3. Enhancing Public Health Capacity	**Type:** Ongoing	**Link to Program Activities (PAs):** 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.6
Why is this a priority? • Enhancing pan-Canadian and Agency capacity will build a stronger public health system and, in turn, promote health, reduce health inequalities, and prevent and mitigate disease and injury. **Plans for meeting the priority** • Strengthen the capacity of the public health workforce. • Build public health capacity in the North. • Improve systematic knowledge sharing and use of best practices in public health.		

B. Management Priorities		
B1. Achieving Business Excellence	**Type:** Previously committed	**Link to Program Activities (PAs):** 2.1

Why is this a priority?

- Strengthening the management and administrative infrastructure will enable the Agency to better serve the public health interests and needs of Canadians.

Plans for meeting the priority

- Provide strategic and policy support for the Agency's operational goals and for Ministerial priorities, with an emphasis on evidence-based decision-making.
- Adopt stable, forward-looking management tools.

B2. Focussing on People	**Type:** New	**Link to Program Activities (PAs):** 2.1

Why is this a priority?

- Instill and support a workplace that values excellence, leadership, employee engagement, and workplace well-being in support of the delivery of the Agency's programs and priorities.

Plans for meeting the priority

- Implement recommendations from the review of service delivery and strategic human resource management in support of Agency priorities and mandate, within a three-year planning horizon.
- Establish a People Management Framework over the three-year planning horizon to support Public Service Renewal.
- Develop a Human Resources resourcing strategy aimed at attracting, developing and retaining a dedicated, knowledgeable and professional workforce.

Risk Analysis

The Agency's risk analysis is a synthesis of environmental scans, trend analysis, and the Corporate Risk Profile. This information plays an important role in helping the Agency determine priorities and plans over the short, medium and long terms. The analysis incorporates the risks and mitigation strategies as well as the context.

Context and Infrastructure

The Agency seeks to mitigate risks by increasing public health capacity among Canadians and the public health system through fostering proactive partnerships with key stakeholders and other governments. This collaboration is key to developing strategies that assess and address gaps in public health capacity in order to enhance our ability to take action on major health issues and respond to potential public health emergencies. The main vehicles used to increase capacity are disease and injury prevention and mitigation activities, health promotion activities, emergency preparedness and response, knowledge translation, and domestic and international collaboration.

Similar to many public service organizations, the Agency also identified in its Corporate Risk Profile management risks. To address these risks, the Agency will develop and implement a talent management strategy and professional development and recruitment programs; strengthen integrated planning, reporting and decision activities through enhanced horizontal communication and coordination; implement an Agency Information Management Operational Plan; and strengthen the governance of information technology service agreements.

To ensure that the Agency will recruit and retain the required public service talent, the Agency will foster a people-oriented workplace in support of Public Service Renewal by developing and implementing a comprehensive Human Resources (HR) policy framework and an HR Management Framework over the three-year planning horizon. The Agency is also committed to strengthening public health capacity to meet the needs of Canadians by working with national and international partners.

Public Health Emergencies

A key part of the Agency's mandate is to prepare for, and respond to, public health emergencies. This requires the coordination of federal, provincial, territorial, regional and local health authorities, as well as foreign governments and multi-lateral organizations. The unpredictability of public health emergencies, and the fact that they are addressed within multi-jurisdictional and multi-party domains, creates both opportunities and challenges.

Acting on the recommendations of a June 2010 internal Audit Report on Emergency Preparedness and Response, the Agency will, among other things, create internal surge capacity by developing a reserve of personnel within the Agency; participate in exercises to clarify and reinforce roles and responsibilities during emergencies; and synthesize and apply lessons learned from reviews and evaluations of past events, such as H1N1.

Globalization

Countries worldwide are more dependent on one another, which has resulted in higher international migration, commerce and travel. Globalization presents opportunities, in the form of expanded opportunities to share best practices with other countries, and improved communications to address public health events. It also presents threats, however, as globalization increases the likelihood and transmission speed of an infectious disease outbreak. The Agency's experience in responding to the H1N1 pandemic in Canada will provide knowledge and tools to strengthen surveillance, and further improve planning, preparedness and response for future pandemics.

One element of globalization is the worldwide movement of products and services, including food. Global food supply chains and demand for lower costs result in food products that are sourced from many different countries, not all of which have robust regulatory systems to protect the public from food-borne illnesses. Coordination and capacity among federal, provincial, territorial, regional and local health authorities are of the utmost importance to enable effective management and response to multi-jurisdictional food-borne illness and infectious disease outbreaks. The Agency will continue to coordinate through strategies that include addressing systemic challenges in leadership, preparedness, planning and communication of food safety issues. Lessons learned from the H1N1 flu outbreak will also provide insight for continued improvements.

Prevention and Promotion

Canadians are increasingly facing challenges to their health caused by unhealthy lifestyles. Generally, Canadians eat too much, particularly foods high in sodium and refined sugars. Further, only 15% of Canadians are meeting the recommendations for physical activity,[5] a core element of overall health and well-being. These two factors contribute to rising obesity rates and increase the chance of developing chronic diseases such as type 2 diabetes, osteoarthritis and some cancers. In 2005, nearly one-quarter of adult Canadians were obese and an additional 35% were overweight.[6] Children are facing a similar picture; more than one-in-four children and youth in Canada are overweight or obese,[7] increasing their risk of unhealthy outcomes in their adult life. As well, some 4.9 million Canadians are regularly using tobacco, putting them at higher risk of developing cardiovascular and respiratory diseases, and many cancers.[8] Other vulnerable populations, such as Aboriginals or low-income Canadians, are particularly at risk for developing poor health outcomes.

PHAC has been responding to this challenge on a number of fronts. The Agency's primary program for the promotion of healthy living is the Integrated Strategy on Healthy Living and Chronic Disease. This program seeks to reduce common risk factors such as high blood pressure, and address specific diseases such as cardiovascular disease, cancer and diabetes in Canadians. Recently, federal, provincial, and territorial Ministers of Health and Healthy Living agreed on a framework to curb childhood obesity, which includes strategies to help children achieve healthy weights.

---

[5] Colley, Rachel C. et al. *Physical activity of Canadian adults: Accelerometer results from the 2007 to 2009 Canadian Health Measures Survey.* Statistics Canada, Catalogue no. 82-003-XPE, Health Reports, Vol. 22, no. 1, March 2011. http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2011001/article/11396-eng.pdf. [Accessed January 28, 2011].

[6] Public Health Agency of Canada. 2009. *Obesity in Canada – Snapshot*. http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/2009/oc/index-eng.php. [Accessed February 2, 2011].

[7] *Curbing Childhood Obesity: A federal, Provincial and Territorial Framework for Action to Promote Healthy Weights.* (September 2010) http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/hl-mvs/framework-cadre/pdf/ccofw-eng.pdf. [Accessed February 2, 2011].

[8] Statistics Canada. (September 27, 2010)The Daily. *Canadian Tobacco Use Monitoring Survey. (previously released)* http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/100927/dq100927c-eng.htm. [Accessed January 28, 2011].

Canada's Aging and Changing Population

Canada's population is aging, creating new demands on families and potentially greater costs for social programming and healthcare. Aging impacts our society in terms of economics, health care and services. Health promotion, injury prevention, and efforts to encourage and increase social participation and inclusion can save money, maintain and improve quality of life, and drive healthy economies.

Canada's population is also changing. Two-thirds of Canada's population growth between 2001 and 2006 was due to international migration.[9] As well, the Aboriginal population in Canada is growing faster than the non-Aboriginal population. These demographic changes present challenges to public health. For example, there may be pressure on communication systems as there is a need to ensure that public health messages effectively reach these sectors of the population, especially during public health emergencies.

Responding to Canada's aging and changing population will require on-going analysis of demographic trends and adaptable public health strategies to effectively capture the opportunities and respond to the challenges inherent in these changes.

Environmental Concerns

The environment influences public health policy and programming in some fundamental ways, from the need for clean air and water, to the need to limit human contact with harmful chemicals and pollutants. In the first days of public health policy, efforts were focussed on controlling and eliminating major public health threats, such as sewage and air pollution.

While Canada has had great success on these fronts, today's challenges are no less important, specifically as related to climate change. The main threats to public health from climate change are related to disease prevention and control, in particular a warmer climate facilitating the rapid spread of new communicable diseases. As well, climate change could increase immigration to Canada due to displacement, adding to health care pressures; it could impact emergency preparedness owing to more extreme weather events; and it could have serious implications for food safety[10] and food security as growing patterns change worldwide.

Environmental concerns as they relate to public health also extend to the built environment,[11] and the need to ensure that the physical environment is designed in a way that supports health and safety. Communities need to be designed to promote healthy living and mitigate risks to health sometimes posed by infrastructure design that does not encourage active lifestyles. Canada has played a leading role in creating friendly environments for seniors through an Age-Friendly Communities Initiative in which five provinces are engaged. Senior Canadians help in the planning and design within their own communities to create healthier and safer places for seniors to live and thrive.

Finally, poor air quality, indoors and outdoors, continues to have significant negative effects on public health and is estimated to have large economic costs.[12] Increasing urbanization, and the considerable periods of time people spend in climate-controlled environments, may be factors impacting air quality. We need to continue monitoring and researching environmental contaminants and their potential health effects.

---

[9] Statistics Canada. 2007a. *2006 Census: Portrait of the Canadian Population in 2006: National portrait.* http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-550/p2-eng.cfm [Accessed November 30, 2010].

[10] Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). 2008. *Climate Change: Implications for food safety.* http://www.fao.org/docrep/010/i0195e/i0195e00.htm [Accessed December 7, 2010].

[11] The built environment can be broadly defined as environments that have been created or modified by people such as: neighbourhood designs; schools; homes; workplaces; recreation areas; location of stores; and the location and design of roads; sidewalks, bike lanes and footpaths. It is a key determining factor to promote physical activity and prevent obesity.

[12] Canadian Medical Association. *No Breathing Room: National Illness Costs of Air Pollution.* August 2008. http://www.cma.ca/multimedia/CMA/Content_Images/Inside_cma/Office_Public_Health/ICAP/CMA_ICAP_sum_e.pdf [Accessed December 6, 2010].

Science and Technology

Science and technology profoundly affects public health. For example, immunization has saved countless lives and further advances in science and technology hold the promise of achieving more progress toward the Agency's stated vision of healthy Canadians and communities in a healthier world.

Information technology is one area that holds great promise. Internet usage among Canadians is increasing, and Canadians are accessing the Internet more frequently. Searching for health information is now the second-most common activity on the Internet next to email use. In fact, searching for health information on line was reported by 70% of users in 2009, up from 59% in 2007.[13] To mitigate the risk of Canadians indiscriminately searching for health information anywhere on the Internet (where incorrect information can be found), PHAC must expand its profile as a leader in delivering credible health information to Canadians. Further, as communication technologies are increasingly important tools for sharing information, implementing the successful use of the most effective Internet-based information delivery methods (social media, audio-visual, traditional Web page) could be fundamental to promoting health and reducing health inequalities.

The growth of the internet in Canada and around the world also has implications for how public health information is gathered and disseminated. For example, new generation surveillance tools will allow for more rapid collection and sharing of public health information as well as the identification, confirmation and response to public health risks of international importance.

Advances in public health science and technology (in areas such as vaccines, antibiotics, antivirals, and diagnostics) and the effect that computing and networking has had on the collection and interpretation of surveillance data will also change the way Canadians and public health practitioners address emerging issues in public health. For example, the future development of new prophylactic and therapeutic vaccines could have the potential to prevent more infectious and chronic diseases. As well, future advances in antibiotics (such as phage therapy, engineered antibodies, and the use of probiotics) could one day help address the growing threats of antibiotic resistance, hospital acquired infections, and new emerging infectious diseases.

Finally, technological advances will also continue to impact how conditions and diseases are diagnosed. Recent advances in diagnostic technology have made it possible for Canadians to conduct self-testing to diagnose health conditions (such as a pregnancy), monitor illness (such as blood sugar levels in people with diabetes), and screen for an illness or disease. Moreover, the growing application of public health genomics — which looks at the ways in which genes, behaviour, diet and the environment combine to impact health — may create new possibilities in the prevention and control of infectious and chronic diseases.

Expenditure Profile

In 2009-10, Canada experienced an H1N1 pandemic from the Spring to the Fall which accounted for approximately $310M of the additional $361.3M spending. This additional spending was related to the purchase of the H1N1 vaccine and pandemic response activities such as communications, surveillance, and the procurement of ventilators. The Agency also spent $49.7M on the Hepatitis C Health Care Services Program which provided funding to the provinces to compensate for the care of individuals infected with Hepatitis C. This program provides payments every five years until 2014-15.

As the items noted above were for one-time spending in 2009-10, forecasted spending was lower by approximately $286M in 2010-11. However, this decrease was partially offset by $20.6M received to complete the final year of the project to modernize the Canadian Science Centre for Human and Animal Health (CSCHAH) laboratory in Winnipeg, Manitoba.

Starting in 2011-12, planned spending will gradually decline as several time-limited projects near completion. In 2011-12, funding will decrease for modernizing the CSCHAH ($20.6M). Other reductions stem from implementation of

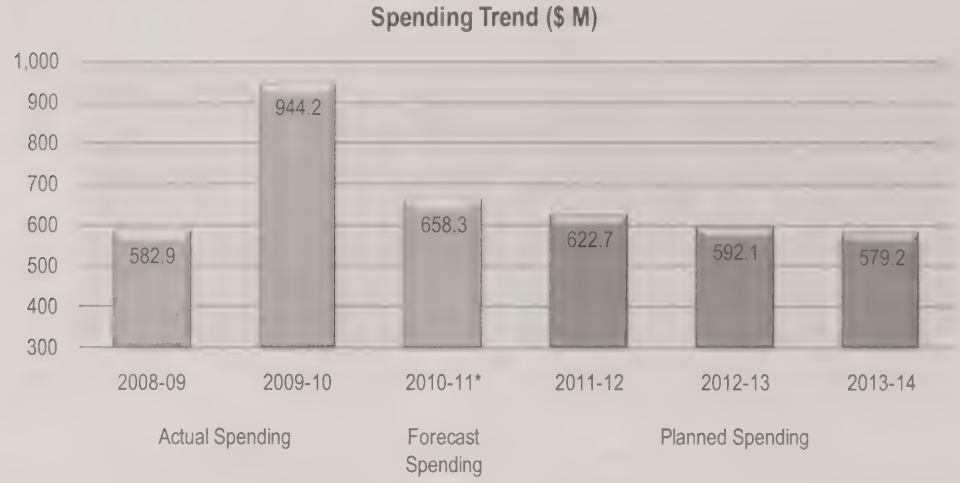
---

[13] Statistics Canada (May 10, 2010). The Daily. *Canada Internet Usage Survey (previously released)*. http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/100510/dq100510a-eng.htm. [Accessed December 6, 2010].

budget reallocations made in the 2008 Strategic Review process ($6.3M), a permanent transfer of the Canadian Breast Cancer Research annual named grant to the Canadian Institutes for Health Research ($3M), as well as the planned sunsetting of the Clean Air Agenda ($2.2M).

In 2012-13, reference levels will decline by approximately $30M mainly due to two items: one-time funding received to implement the recommendations made in the *Report of the Independent Investigator into the 2008 Listeriosis Outbreak* will end ($7.6M), and one-time funding for the installation of the new vaccine influenza fill line will decrease by $20.7M.

In 2013-14, PHAC funding declines by $12.9 M mainly as a result of the near completion of the Lung and Neurological Diseases initiative ($4.9M) and reduced funding for the JC Wilt Laboratory ($6.1M).



*2010-11 is a forecast as of December 20, 2010.

Estimates by Vote

For information on the Agency's organizational votes and/or statutory expenditures, please see the 2011-12 Main Estimates publication. An electronic version of the Main Estimates is available at http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/2011-2012/me-bpd/info/info-eng.asp.

Section II – Analysis of Program Activities

2.1 Strategic Outcome

The Agency's Strategic Outcome is: Canada is able to promote health, reduce health inequalities, and prevent and mitigate disease and injury. The following section describes the six Program Activities (PAs) through which the Agency works to achieve the Strategic Outcome, and for each, identifies the expected results, performance indicators and targets. This section also explains how the Agency plans to achieve the expected results and presents the financial and human resources that will be dedicated to each Program Activity.

Program Activity 1.1 – Science and Technology for Public Health

Canada is able to promote health, reduce health inequalities, and prevent and mitigate disease and injury

1.1 Science and Technology for Public Health

Human Resource (FTEs) and Planned Spending ($ M)					
2011-12		2012-13		2013-14	
FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending
445	60.7	439	55.0	439	48.9

The current funding profile for JC Wilt Laboratory project is $5.7M less in 2012-13 than 2011-12. The anticipated construction schedule of the JC Wilt Laboratory project is the main reason for the decrease of $6.1M from 2012-13 to 2013-14.

Expected Result(s)	Performance Indicator(s)	Target(s)
Public health decisions and interventions by public health officials are supported by research, timely and reliable reference service tests*	% of accredited reference service tests within the various specified turnaround times	80%
	% of reference service testing performed under acceptable International Organization for Standardization (ISO) accreditation standards	100%
	Research Publications Impact Factors Rating**	2,000

*Reference testing performed by Agency laboratories includes specialized diagnostic testing, confirmatory testing and special testing to characterize disease-causing agents. Such reference testing is carried out both routinely and in response to emergency outbreaks.

**This rating is defined as the number of citations of PHAC laboratory research publications over the past three years. It may not include all PHAC publications.

PA Summary: This program deals with the development and application of leading edge national public health science and innovative tools, the provision of specialized diagnostic laboratory testing and reference services, and the mobilization of Canadian scientific capacity and networks to enable Canada to improve public health and better respond to emerging health risks.

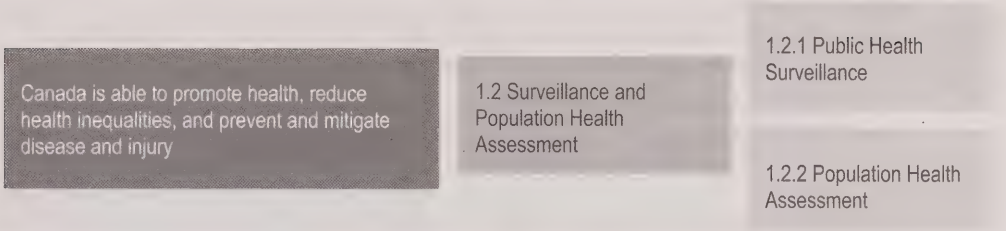
Planning Highlights: To achieve the expected result, the Agency will undertake the following activities:

- Provide timely and reliable testing that complies with reference testing requirements, which include ensuring that laboratories continue to expand the number of diagnostic tests meeting ISO/IEC 17025 standards and maintain accreditation for tests that are currently ISO 17025 certified.
- Develop integrated public health science and innovative tools and technologies that address emerging infectious public health risks at the human-animal-environment interface.
- Publish research findings from applied and discovery research[14] on established and emerging infectious diseases, including their characteristics, diagnosis, transmission, and treatment.
- Develop and provide leading-edge molecular-based technology and expertise for research, surveillance, and diagnostic testing on infectious diseases. Apply the latest generation of DNA sequencing technologies to enhance the capacity to analyze and interpret whole genome sequences in molecular epidemiology.
- Develop innovative approaches and integrated public health technologies for the prevention of infectious and chronic diseases based on the analysis of risk and on current knowledge about the human genome in terms of biological variability throughout the population.

Benefits for Canadians: Canadians will benefit from timely and reliable public health decisions and interventions and advances in diagnostic techniques and knowledge related to public health risks. Canadians will also be able to make personal health decisions that are based on advanced scientific knowledge. This will contribute to improved response to emerging health issues and improved public health.

[14] *Discovery research* is carried out to increase knowledge and understanding. This generates new scientific ideas, principles, theories and ways of thinking. *Applied research* takes these new concepts and translates them into new methods, applications or technologies. For example, discovery research may investigate how the human immune system works or how micro-organisms interact with humans and cause disease, whereas applied research may investigate ways to diagnosis or prevent a specific disease, such as developing a new vaccine.

Program Activity 1.2 – Surveillance and Population Health Assessment



Human Resource (FTEs) and Planned Spending ($ M)					
2011-12		2012-13		2013-14	
FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending
408	60.1	402	58.5	402	58.5

One-time funding received to implement the recommendations made in the *Report of the Independent Investigator into the 2008 Listeriosis Outbreak* is planned to sunset in 2011-12. This will decrease planned spending in 2012-13 by $1.6M.

Expected Result(s)	Performance Indicator(s)	Target(s)
Federal, provincial, and territorial jurisdictions, and health NGOs use PHAC information to make informed decisions*	% of federal, provincial, and territorial jurisdictions, and health NGO's that indicate that PHAC's surveillance and population health assessment information is relevant and accessible*	70%*
Key stakeholders use PHAC surveillance information to support chronic disease prevention action and to monitor and evaluate the impact of actions	% of key stakeholders using chronic disease surveillance information provided by PHAC, by type of use	Establish target by March 31, 2012

* The original expected result (Federal, provincial, territorial and local jurisdictions, health care providers and health NGOs use PHAC information to make informed decisions), performance indicator (% of survey respondents [i.e., jurisdictions and stakeholders] who indicate that PHAC's surveillance and population health assessment information is relevant and accessible), and target (30%) have been revised due to data accessibility. The target was revised upwards following a clarification of the key participating jurisdictions.

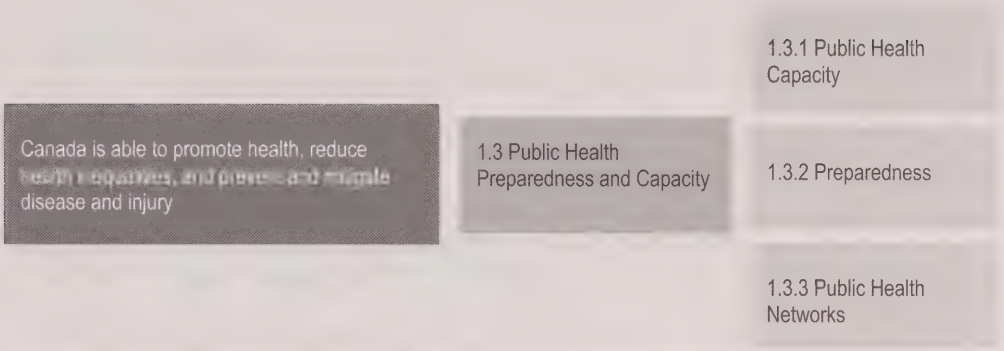
PA Summary: This program facilitates ongoing, systematic analysis, use and sharing of routinely-collected data with and among provinces, territories, local health authorities, and other federal departments and agencies so that they can be in a better position to safeguard the health of Canadians. This program is necessary because of the continuous risk to the health of Canadians from emerging infectious and chronic diseases as well as other population health risk factors present. The program is geared towards working with federal departments and agencies, other levels of government, health professionals, hospitals and laboratories across the country to facilitate the development of surveillance systems and the sharing of information.

Planning Highlights: To achieve the expected results, the Agency will undertake the following activities:

- Develop a collaborative federal provincial territorial pilot project for respiratory virus surveillance to serve as a model for a nationally coordinated surveillance system drawing on the experience of provincial territorial public health agencies and other existing centres of knowledge.
- Continue to address recommendations from the May 2008 Report of the Auditor General by maintaining a process to identify surveillance system priorities, ensuring mechanisms and tools are in place to maximize effective partnerships, facilitating the sharing of data and information, and collaborating with partners on surveillance activities.
- Implement the Agency's Surveillance Strategic Plan. Strengthen Canadian Public Health Surveillance systems including those focused on obesity, mental illnesses, risk behaviours, chronic and infectious diseases as well as population groups such as children, youth, and seniors. Moreover, systems focused on HIV/AIDS, sexually-transmitted and bloodborne infections, vaccine safety, anti-microbial resistance, tissue and organ safety, and tuberculosis will be enhanced. This will include developing plans to address surveillance data gaps for chronic and infectious diseases; improving the effectiveness and efficiency of the Canadian Notifiable Diseases Surveillance System data collection, validation and reporting process; expanding the Canadian Chronic Disease Surveillance System (asthma, chronic obstructive pulmonary disorder, heart diseases, osteoporosis, and arthritis); and enhancing the web-based query and analysis tools to improve information accessibility for analysis and timely dissemination of results and adding enhancements to vaccine safety surveillance through upgrades to the Canadian Adverse Events Following Immunization Surveillance System.
- Perform testing and research on diseases that afflict vulnerable populations (e.g., tuberculosis) and participate in enhanced surveillance tracking studies of HIV and sexually transmitted infection prevalence in vulnerable populations in conjunction with provincial public health labs.
- Continue to develop and implement an integrated approach to human papillomavirus (HPV) surveillance to evaluate the effectiveness of the HPV vaccine and HPV-related outcomes.
- Use surveillance to detect, monitor and report on infectious disease sources and risk factors in order to provide best evidence that can guide decision-making for interventions at the human-animal-environment interface.
- Initiate sentinel surveillance of hypertension, diabetes, chronic obstructive pulmonary disease (COPD), depression and osteoarthritis in primary care settings using data from electronic medical records in collaboration with the College of Family Physicians of Canada.
- Conduct ongoing data collection, analysis and reporting on the rates, patterns and circumstances of injury of Canadians, focusing on children and seniors. Contribute to the evidence base for policies, practices and programs for injury prevention and control.
- Increase capability to assess the health of the population through the development of population health analyses on complex public health issues.

Benefits for Canadians: The Agency's surveillance and population health assessment initiatives will contribute to the timely and accurate information requirements of public health partners and stakeholders. They will also prepare the health system to respond to infectious disease outbreaks, vaccine safety concerns, and address trends in the risk factors leading to infectious and chronic diseases. Population Health Assessment activities increase capacity in assessing the health of the population by strengthening the evidence base and contributing to the development of public health policy. This ensures that Canadian decision-makers have information and tools to identify and address priority public health issues.

Program Activity 1.3 – Public Health Preparedness and Capacity



Human Resource (FTEs) and Planned Spending ($ M)					
2011-12		2012-13		2013-14	
FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending
367	94.6	362	75.3	362	72.4

Planned spending is $19.3M higher in 2011-12 mainly as a result of expenditures related to the installation of a vaccine fill line project. This project is scheduled for completion in 2013-14.

Expected Result(s)	Performance Indicator(s)	Target(s)
Canada has the capacity for public health interventions including emergency response	% completion of International Health Regulations Action Plan for addressing capacity gaps	75% (June 15, 2011) 100% (June 15, 2012)
Pan-Canadian and international agencies have interoperability and response capacity	% of capacity demonstrated in joint exercises with partners	100%
Public health organizations have the capacity to carry out their core public health functions*	% federal, provincial, and territorial jurisdictions that indicate that they made progress in addressing capacity gaps as a result of Agency training and tools*	50%*

* The original expected result (public health organizations have the capacity to carry out their core public health functions), performance indicator (% federal, provincial, territorial and local jurisdictions that indicate that they made progress in addressing capacity gaps as a result of Agency training and tools), and target (90%) have been revised due to data accessibility. The target was revised downwards following a clarification of the key participating jurisdictions.

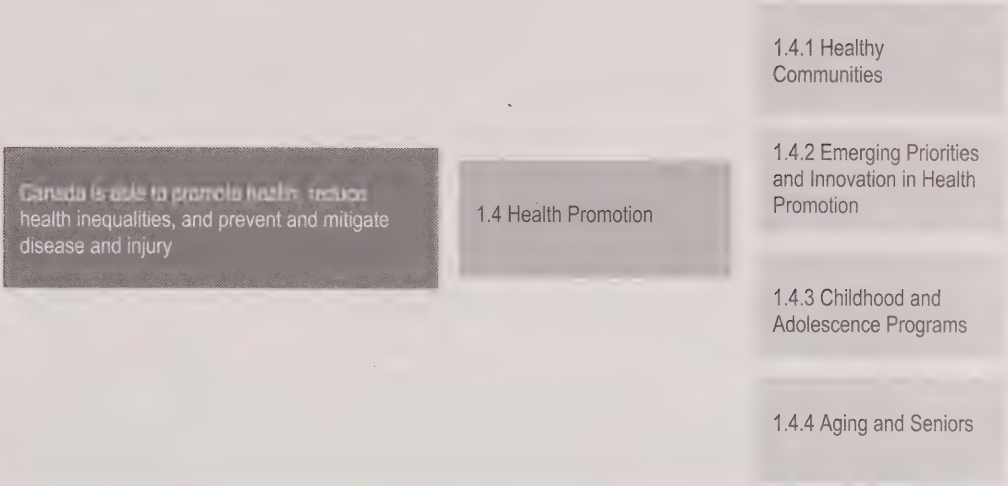
PA Summary: This program increases Canada's public health preparedness and capacity by: providing tools, training and practices that enhance the capabilities of organizations and people who have a role in Canada's public health system; increasing public health human resource capacity; developing and maintaining Canada's ability to prepare for public health emergencies; and establishing/maintaining networks both within and outside Canada. The program is necessary as public health skills, tools and networks are required to be able to keep Canadians healthy.

Planning Highlights: To achieve the expected results, the Agency will undertake the following activities:

- Develop an all-hazards Threat and Risk Assessment with the health portfolio to identify the threats, hazards and risks for decision makers regarding emergency preparedness planning and stockpile of supplies. This will support Canada's partnership activities such as the Global Health Security Initiative.
- Develop and execute a trilateral action plan with the United States and Mexico for animal and pandemic influenza, guided by the principles established in the *2011 North American Plan for Avian and Pandemic Influenza*.
- Build on lessons learned from the Vancouver 2010 Olympic and Paralympic Winter Games and the G8/G20 Summits to inform and enhance mass gathering planning. In 2015, Canada will host the Pan/Parapan American Games in Toronto, Ontario. The Agency will work with other government departments, and local and provincial authorities to ensure that obligations are met.
- Address key recommendations identified in the *Lessons Learned Review: Public Health Agency of Canada and Health Canada Response to the 2009 H1N1 Pandemic* and the Standing Senate Committee Report entitled *Canada's Response to the 2009 H1N1 Influenza Pandemic*.
- Engage provincial/territorial jurisdictions and key national stakeholders to contribute to a comprehensive review and revision of the Canadian Pandemic Influenza Plan, which will incorporate new information including national and international experience gained during pandemic H1N1.
- Maintain and update the all-hazards Health Portfolio Emergency Response Plan based on lessons learned from exercises, real events and mass gatherings through the direction of the Joint Emergency Preparedness Committee that oversees the coordination of emergency preparedness activities of the Health Portfolio.
- Strengthen public health skills across Canada by continuing to provide a competency-based suite of learning modules on core public health functions to enhance preparedness to respond and address risks to Canadians. Review and update the modules to ensure that they meet the needs of stakeholders.
- Continue to develop tools for federal, provincial and territorial (F/P/T) partners through the Canadian Network for Public Health Intelligence to facilitate the dissemination of strategic intelligence and coordination of public health responses.
- Continue to develop the capacity to promote and improve the use of scientific research and other knowledge to strengthen public health practice and policy in Canada by providing support for the activities of the National Collaborating Centres for Public Health.

Benefits for Canadians: These activities will provide increased coordination and capacity among partners and assist public health practitioners in performing public health roles that are critical to the effective preparation for public health events and in addressing trends in the risk factors leading to chronic diseases. Evidence-based, ethical, timely, and effective decision-making, coordination, and action are critical to minimizing the effects of adverse public health events on Canadians.

Program Activity 1.4 – Health Promotion



Human Resource (FTEs) and Planned Spending ($ M)					
2011-12		2012-13		2013-14	
FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending
391	182.2	385	182.2	385	182.2

Expected Result(s)	Performance Indicator(s)	Target(s)
Supportive environments and collaborative health promotion policies are in place to reduce health inequalities and enable Canadians to maintain and improve their health	% of collaborations that result in joint action having an objective of influencing supportive environments and health promoting policies	80%
	# of communities reached	Establish baseline by March 2011
	# by type of health promotion initiatives	Establish baseline by March 2011

PA Summary: This program provides leadership and support in promoting health and reducing health inequalities among Canadians. It supports Canadians in making healthy choices during all life stages through initiatives focussed on, for example, child development, families, lifestyles, and aging. It also facilitates the conditions that support these choices by working with and through others to address factors and determinants that influence health, such as health literacy, food security, social support networks and the "built"[15] environment.

[15] The built environment can be broadly defined as environments that have been created or modified by people such as: neighbourhood designs; schools; homes; workplaces; recreation areas; location of stores; and the location and design of roads; sidewalks, bike lanes and footpaths. It is a key determining factor to promote physical activity and prevent obesity.

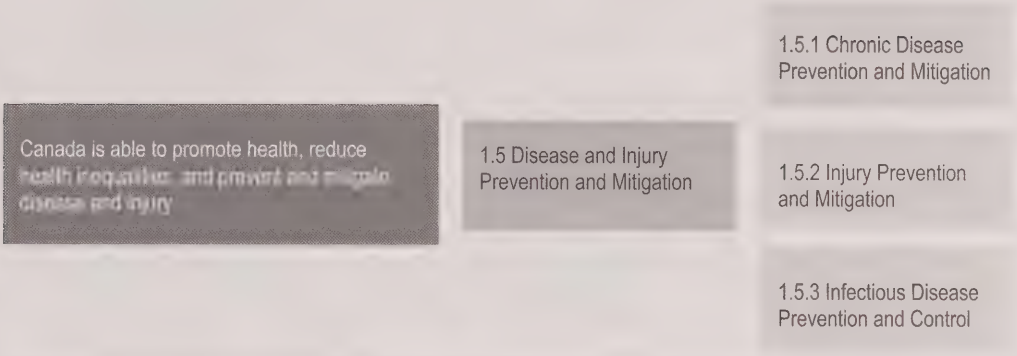
Planning Highlights: To achieve the expected result, the Agency will support the development of targeted evidence-based health promotion strategies and interventions with a special focus on:

- Vulnerable children and families through collaboration and programs such as the Canada Prenatal Nutrition Program, the Community Action Program for Children and Aboriginal Head Start in Urban and Northern Communities. Strategic funding will be used to develop a cohesive Agency approach to child health and strengthen the Agency's leadership in advancing child and youth health priorities.
- Adults in later life, specifically with regard to healthy aging and Public Health Security and other health promotion interventions geared towards seniors.
- Healthy Living, as it relates to the promotion of physical activity and healthy eating and their relationship to healthy weights, in alignment with federal and collaborative actions identified in *Curbing Childhood Obesity: an F/P/T Framework for Action to Promote Healthy Weights*. Instilling the importance of a healthy lifestyle in children is essential to preventing illness in later life. PHAC will continue to develop the evidence-base and monitor and support research to supplement the existing information on physical activity. This in turn will contribute to the development of additional tools and resources to help Canadians be more active and live healthier lives. The Agency will also support community-based initiatives to promote physical activity and healthy eating opportunities in the after-school time period.
- Lead federal efforts to address family violence and provide an update of the *Report on Seniors' Falls in Canada*. The Agency will also participate in federal activities related to the Canadian Year of Road Safety 2011 and the start of the UN Decade of Road Safety.
- Mental health promotion and mental illness prevention, including the identification and documentation of effective and promising practices.
- Health inequalities, in leading initiatives such as the development and application of tools including sex- and gender-based analysis[16] and health equity impact assessment to assess and more effectively reach vulnerable populations through policy and program interventions.
- Innovation in population health interventions, by designing, testing and evaluating new policies and initiatives to fill evidence gaps on how to avert and mitigate inequalities among disadvantaged populations, e.g., for mental health promotion and healthy weights via the Innovation Strategy.

Benefits for Canadians: Health promotion is the process of enabling people to increase control over and improve their health. It is based on understanding the influence that determinants of health — such as healthy child development, gender, income, literacy, and other factors — have on health status. The Agency's health promotion activities are moving beyond health education and personal behavioural change to address social, institutional, and community change. By enabling individual Canadians to improve their health and enabling all levels of government and institutions to better address the factors that influence and determine health and health inequalities, the Agency is supporting the development of Healthy Canadians.

[16] *Sex and Gender Based Analysis* is an approach to research, programs and policies which systemically inquires about biological (sex-based) and socio-cultural (gender-based) differences between women and men, boys and girls, without presuming that any differences exist. The purpose of SGBA is to promote rigorous sex/gender-sensitive health research, policies and programs which expand the understanding of health determinants in both sexes in order to provide knowledge which may result in improvements in health and health care. http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/pubs/women-femmes/sgba-policy-politique-ags-eng.php [accessed January 26, 2011]

Program Activity 1.5 – Disease and Injury Prevention and Mitigation



Human Resource (FTEs) and Planned Spending ($ M)					
2011-12		2012-13		2013-14	
FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending
348	107.3	343	102.5	343	98.6

Planned spending levels will decrease by $4.8M in 2012-13 and by $3.9M in 2013-14 mainly as a result of work on the Lung and Neurological Diseases initiative nearing completion.

Expected Result(s)	Performance Indicator(s)	Target(s)
Diseases and injury in Canada are prevented and mitigated	Rate of age-standardized new diagnoses of major diseases during a one-year period (incidence)[17] • Diabetes • Cancer • Hypertension • Asthma • Chronic Obstructive Pulmonary Disease (COPD)	Baselines identified: • Diabetes: 6.7 per 1,000 population • Cancer: 4 per 1,000 population • Hypertension: 22.1 per 1,000 population

[17] Diabetes, cancer, and hypertension are the only chronic diseases for which the Agency will have incidence data for in 2011-12. Work is ongoing to develop baseline data for incidence of additional chronic diseases such as asthma and COPD over the next few years.

	Unintentional and intentional injury incidence rates over a one-year period	Baselines identified: All injuries (all ages): • Deaths: 45.1 per 100,000 • Hospitalizations: 659 per 100,000 Unintentional Injuries (all ages): • Deaths: 29.5 per 100,000 • Hospitalizations: 600.5 per 100,000
	Rate of reported cases of infectious diseases including health care associated infections, during a one-year period	Targets identified: • Tuberculosis: 3.6 per 100,000 by 2015 Baselines identified (2007): • Tuberculosis: 4.8 per 100,000 • HIV: 8.8 per 100,000 • Chlamydia: 224.0 per 100,000 • Gonorrhoea: 36.1 per 100,000 • Infectious syphilis: 3.7 per 100,000 • Acute hepatitis B: 0.69 per 100,000 • Acute hepatitis C incidence: 1.61 per 100,000 • MRSA (Methicillin-resistant staphylococcus aureus): 7.62 per 1,000 patient admissions • VRE (Vancomycin-resistant enterococcus): 1.20 per 1,000 patient admissions • C. difficile: 4.45 per 1,000 admissions

PA Summary: This program develops and implements strategies, undertakes prevention initiatives, and supports stakeholders to prevent and mitigate chronic disease, injury, and prevent and control infectious disease. Federal leadership and collaboration to mobilize domestic efforts characterize this program. This program is necessary given the current and potential impact of injury and chronic and infectious disease on the health of Canadians and the sustainability of the Canadian health care system.

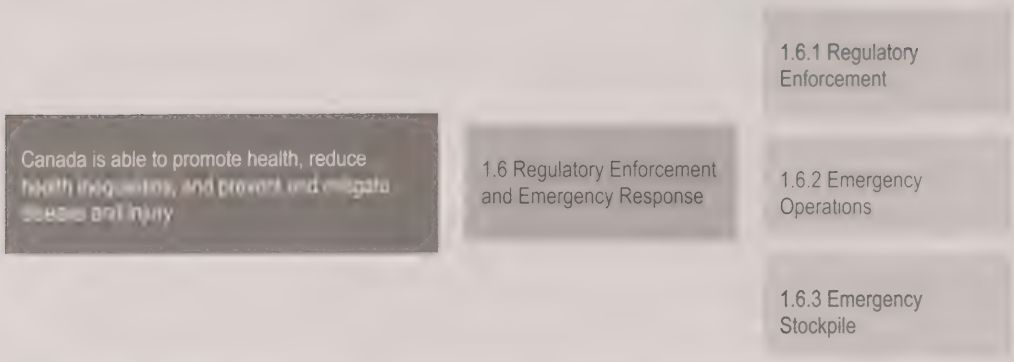
Planning Highlights: To achieve the expected result, the Agency will undertake the following activities:

- Continue to implement measures to address the recommendations made in the Report of the Independent Investigator into the 2008 Listeriosis Outbreak by developing: a comprehensive national Food-borne Illness Incident Response Plan; an Incident Command Structure specifically tailored to food-borne illness outbreaks; and a Pilot Infectious Disease Impact and Response System adapted to climate change impacts.
- Use decision-making tools such as risk assessment, systematic reviews, epidemiological investigations, geospatial mapping and integrated public health technologies to identify and address public health risk factors with a special focus on pathogens arising from the food chain and health conditions arising from the agro-environment.

- Engage and collaborate with other federal departments, provinces, territories, NGOs, professional groups and the private sector to determine how best to strengthen the effectiveness and efficiency of the National Immunization Strategy (NIS).
- Continue to work in close collaboration with provinces, territories, and other partners/stakeholders on the finalization of the Canadian Tuberculosis Strategy.
- Collaborate with key diabetes stakeholders to develop and disseminate tools and resources designed to support self-management by Canadians living with or at risk of diabetes, a principal priority of the Canadian Diabetes Strategy.
- Continue to support the renewed Canadian HIV Vaccine Initiative (CHVI) through the establishment of a new CHVI Research and Development Alliance.
- Engage other governments, provincial/territorial partners, stakeholder groups and international partners to explore strategies towards the development of a coordinated pan-Canadian approach and an effective, cohesive response to address antimicrobial resistance (AMR) in the community and healthcare settings.
- Build on the F/P/T Ministers' of Health endorsement of the *F/P/T Declaration on Prevention and Promotion* to enhance health promotion and chronic disease prevention by developing the evidence base for encouraging healthier choices.
- Work with other governments, stakeholders and international partners in expanding the work done to date related to hypertension surveillance, prevention, treatment and control, including sodium reduction, as a means of providing high quality analysis, tools and resources on cardiovascular health.
- Continue to provide Canadians with information about their respiratory health learned from successful models identified to date through work with lung health stakeholders.
- Through collaboration with the Neurological Health Charities of Canada on the National Population Study of Neurological Conditions, continue projects to enhance knowledge of the incidence, prevalence and risk factors of neurological diseases which will inform policy and program development by governments, practitioners and health related organizations.
- Conduct risk analysis using expanded surveillance data for the prevention and control of consumer product-related injuries to provide Canadian policy makers and health professionals with information to develop and implement programs and policies in order to prevent and mitigate injuries.
- Improve evidence and information available to public health practitioners, policy-makers and Canadians by supporting the development and dissemination of clinical practice guidelines from the Canadian Task Force on Preventive Health Care and by establishing an innovative knowledge exchange platform to highlight best and promising practices in chronic disease prevention and control.
- Lead the development of Canada's position for the United Nations High-level Meeting on Prevention and Control of Non-Communicable Diseases in September 2011.

Benefits for Canadians: Canada's ability to prevent and manage diseases and injuries will be strengthened by these activities. For example, enhanced national food-borne illness outbreak preparedness will contribute to the protection and health and well-being of Canadians. Policies, programs and interventions will be enhanced by working in collaboration with the health portfolio and domestic and international partners. Public health practitioners, policy makers and Canadians will have information, guidelines and advice that foster prevention and management of disease and injury in Canada.

Program Activity 1.6 – Regulatory Enforcement and Emergency Response



Human Resource (FTEs) and Planned Spending ($ M)					
2011-12		2012-13		2013-14	
FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending
150	26.0	148	24.7	148	24.7

One-time funding received to implement the recommendations made in the *Report of the Independent Investigator into the 2008 Listeriosis Outbreak* is planned to sunset in 2011-12 resulting in a decrease in planned spending of $1.3M.

Expected Result(s)	Performance Indicator(s)	Target(s)
Canada has 24/7 public health emergency response capability and capacity	% of responses to national and international public health emergencies within time standards	100%
Canada is compliant with World Health Organization (WHO) International Health Regulations (IHR)	% of Agency procedures which are compliant with WHO IHR	100%
PHAC responds to emergencies in a timely and coordinated manner	% of response compliant with the Health Portfolio Emergency Response Plan	100%

PA Summary: The program is dedicated to protecting the health and safety of Canadians through the administration and enforcement of the Human Pathogens Importation Regulations and select sections of the *Human Pathogens and Toxins Act* (HPTA), and by developing new regulations under the HPTA to enhance the biosafety, biosecurity and biocontainment of human pathogens and toxins across Canada. In addition, there will be increased protection from infectious diseases at ports of entry to and from Canada and for participants in mass gatherings. Activities under this program are designed to ensure that Canadians are protected against all hazards such as communicable diseases, chemical, biological and radio-nuclear as well as environmental emergencies.

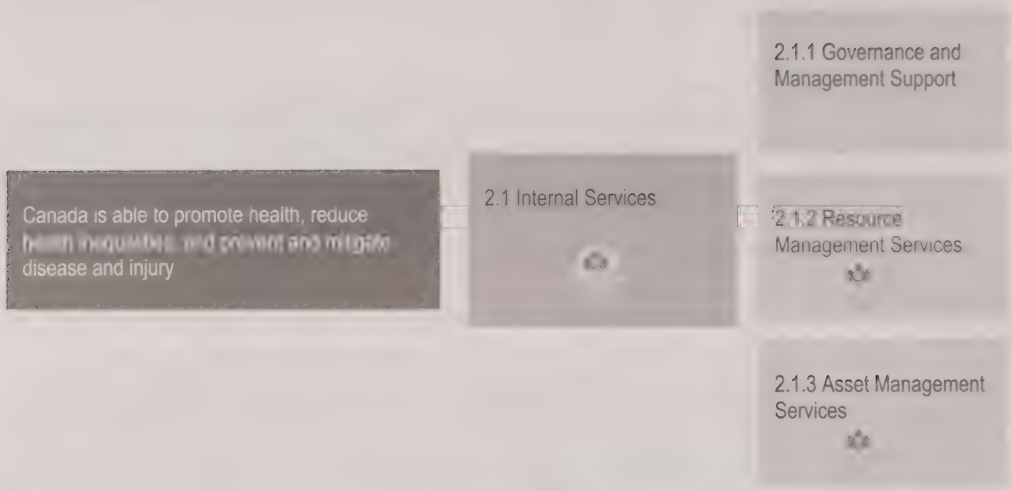
Planning Highlights: To achieve the expected results, the Agency will undertake the following activities:

- Coordinate national input through a network of F/P/T IHR Champions for a submission to the WHO as part of the annual IHR report. This report consists of measures taken to ensure Canada's compliance with the IHRs by June 2012.
- Enhance emergency operations infrastructure by strengthening operational capacity within the Health Portfolio Emergency Operations Centre (HP EOC) and by establishing a 24/7/365 Watch Officer program.
- Implement a 24/7/365 contact link at the National Microbiology Laboratory to ensure a single point of initial contact for all emergency scientific enquiries from private, regional, provincial, and federal health and safety departments.
- Engage, communicate and consult with stakeholders on the design and development of a risk-based and new regulatory framework for the HPTA.
- Establish a series of programs that will support HPTA implementation and an effective regulatory lifecycle.
- Continue to enforce the Human Pathogens Importation Regulations through compliance inspections and permit issuing processes, in order to effectively regulate Canadian laboratories handling imported human pathogens and toxins.
- Transform the original Health Emergency Response Team (HERT) to a deployable health professional surge capacity by evaluating other relevant models and consulting with partners on the merits of a roster/reserve model. The Agency will also test the Public Health Reserve Pilot Model to support PHAC's surge capacity.
- In collaboration with F/P/Ts, automate the inventory system and develop a five-year strategic and operational plan to renew pharmaceuticals, and medical supplies and equipment to align the National Emergency Stockpile System with the recommendation of the internal *Audit of Emergency Preparedness and Response* and the evaluation.
- Develop an F/P/T Quarantine Framework to clarify roles and responsibilities during public health emergencies, in addition to developing Standard Operational Procedures and standardized training of Quarantine Officers.
- Deploy the Microbiology Emergency Response Team (MERT)[18] mobile laboratories, as required, to respond to infectious disease emergencies and bioterrorism incidents in Canada and globally.
- Provide genome sequencing of pathogens and modelling, as and when required, to support timely epidemiology and rapid response research capacity for public health threats such as H1N1 and the cholera outbreak in Haiti.

Benefits for Canadians: These planning highlights will provide increased coordination and capacity among partners and assist public health practitioners in performing public health roles that are critical to the effective response to public health events. Rapid response research will increase the capacity of public health authorities to manage outbreak situations and optimize their evidence-based public health response. These efforts will also equip stakeholders with the mechanisms to exchange information and expertise so that they can become more responsive to all public health needs of their jurisdictions, and facilitate more rapid recovery from adverse public health events.

[18] The Microbiology Emergency Response Team (MERT) is a mobile laboratory capacity that deploys on short notice to assist around the world in public health crises. Staffed by the National Microbiology Laboratory, and working closely with the WHO, the mobile lab capacity includes a range of options from state of the art portable lab equipment to the mobile lab-truck and lab-trailer. MERT can be deployed prior to major international events to identify and process potential pathogens and enhance event security as well as train staff in outbreak response and develop new diagnostic tests that can detect emerging infectious agents rapidly and efficiently.

Program Activity 2.1 – Internal Services



Human Resource (FTEs) and Planned Spending ($ M)					
2011-12		2012-13		2013-14	
FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending
659	91.8	650	93.9	650	93.9

$2.1M of internal allocations to support Agency priorities is planned to sunset in 2011-12 and will be reallocated to other Agency priorities in future years.

Expected Result(s)	Performance Indicator(s)	Target(s)
The communications, service operations and programs of the Agency comply with applicable laws, regulations, policies and/or plans and meet the diverse needs of the public	Compliance with the statutory time requirements of the *Access to Information Act and Privacy Act* (ATIP)*	"A" Rating (95% and above)
	Compliance with the Government of Canada Communications Policy	100%
	Compliance with the Government of Canada *Official Languages Act, Part IV, Communications with and services to the public*	100%
Strategic allocation and prudent use of resources among programs, processes and services	Compliance with the Government of Canada *Employment Equity Act***	Aboriginal people: 3.4% Persons with disabilities: 4.3% Visible minorities: exceed 12.7% Women: 61.9%

	Maintain or increase number of employees in critical shortage occupational groups***	Medicine (MD): 45 Veterinary medicine (VM): 24 Nursing (NU): 63 Senior Human Resources (PE-04): 10 Senior Finance (FI-03): 9 Senior Finance (FI-04): 3
	% Year-end Agency variance of planned versus actual expenditures	5% variance or less
Information technology that supports government priorities and program and service delivery	Compliance with Government of Canada Common Look and Feel (CLF) 2.0	100%
Assets and material are managed throughout their lifecycle in a sustainable and financially responsible manner which supports Agency priorities and program delivery	% of major capital assets**** with completed asset condition reports to assess physical condition and level of criticality***** to program operations	100%
Acquisition services are timely and meet client needs	Average time required for approval of long-form contracts	15 days
	Client satisfaction	85%

* Office of the Information Commissioner's rating;
** Based on Workforce Availability 2006 census data;
***Growth will be measured based on baseline data as of April 1, 2010. Includes indeterminate and term employees >3 months;
**** Assets with an initial acquisition cost of $50,000 or more, excluding real property and related infrastructure;
***** "critical" rating high/medium/low.

PA Summary: Internal services support the Agency's strategic outcome and all six PAs. Internal services are groups of related activities and resources that are administered to support the needs of programs and other corporate obligations of an organization. These groups are Management and Oversight Services, Communications Services, Legal Services, Human Resources (HR) Management Services, Financial Management Services, Information Management Services, Information Technology Services, Sustainable Development, Real Property Services, Materiel Services, Acquisition Services, Security Services, and Travel and Other Administrative Services. Internal services include only those activities and resources that apply across the Agency and not those provided specifically to a program.

Planning Highlights: To achieve the expected results, the Agency will undertake the following activities:

- Consistent with commitments made in the Strategic Plan (2007-2012), continue to strengthen evidence-informed and science-based decision-making through environmental scanning, development of partnerships, and development of the science and research plan.
- Implement the Agency's three-year strategic approach to People Management, with a focus on revising the performance management process and developing an integrated approach to talent management for executives and feeder groups.
- Address strategic and operational HR issues through: 1) the initial implementation of a phased plan to transform HR service delivery; 2) a resourcing strategy; and 3) a Staffing Monitoring Framework.
- Continue to implement the Agency's Values and Ethics Framework and Plan, including: the establishment of a working group to serve as an advisory body on values and ethics, and the development of a PHAC Values and Ethics Code.

- Support strategic policy development in collaboration with the Health Portfolio, other government departments and key stakeholders.
- Support the Federal Sustainable Development Strategy through the development and implementation of the PHAC 2011-2014 Departmental Sustainable Development Strategy. Key commitments relating to green buildings, surplus electronic and electrical equipment, printing units, and green procurement are identified in the Greening Government Operations supplementary information table.
- Continue to enhance integrated security services in compliance with the *Policy on Government Security* by completing the Departmental Security Plan and associated Threat and Risk Assessments. Enhance the Personnel Security Screening processes to safeguard the Agency's intellectual property and asset resources.

Benefits for Canadians:

The Agency will demonstrate sound resource management and continue to improve knowledge translation, information management, and science-based decision-making systems. Canadians will have access to current public health information to support knowledge development and informed decision-making for the well-being of themselves and their families. The Agency will also be better prepared to protect Canadians and respond to public health emergencies.

Section III – Supplementary Information

3.1 Financial Highlights

The future-oriented financial highlights presented in this report provide a general overview of the Agency's financial position and operations. Future-oriented Financial Statements are prepared on an annual basis to strengthen accountability and improve transparency and financial management. The statements are located on the Agency's Web site at http://www.phac-aspc.gc.ca/rpp/2011-2012/fofs-erp-eng.php.

($ M)

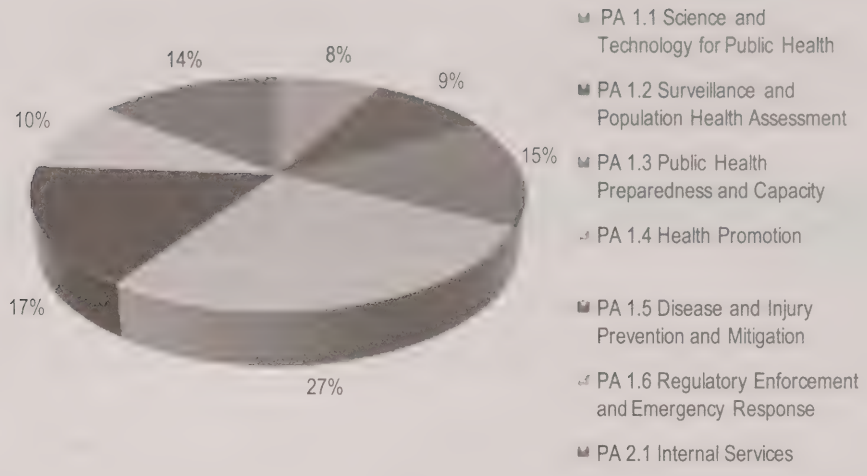
Future-oriented Condensed Statement of Operations for the year ended March 31st	% change	Future-oriented 2011-12	Future-oriented 2010-11
Total Expenses	7.0	678.9	634.2
Total Revenues	(33.0)	0.2	0.3
Net Cost of Operations	7.0	678.7	633.9

The Agency is forecasting $678.9M in expenses based on 2011-12 Main Estimates and accrued information. The expenses are broken down as follows: salaries and wages $235.5M; transfer payments $196.5M; professional and special services $96.6M; utilities, material and supplies $71.8M; accommodation $22.2M; travel and re-location $14.8M; amortization $10.7M; other $10.6M; information $8.2M; communication $5.5M; purchase repair and maintenance $5.0M; and rentals $1.7M.

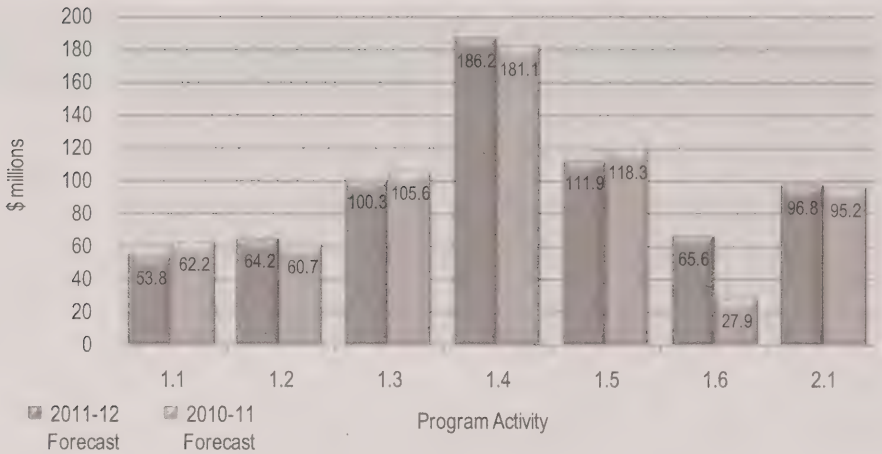
($ M)

Future-oriented Condensed Statement of Financial Position for the year ended March 31st	% change	Future-oriented 2011-12	Future-oriented 2010-11
Total Assets	6.8	208.7	195.5
Total Liabilities	(1.5)	144.0	146.2
Equity	31.0	64.7	49.4
Total Liabilities and Equity of Canada	6.8	208.7	195.5

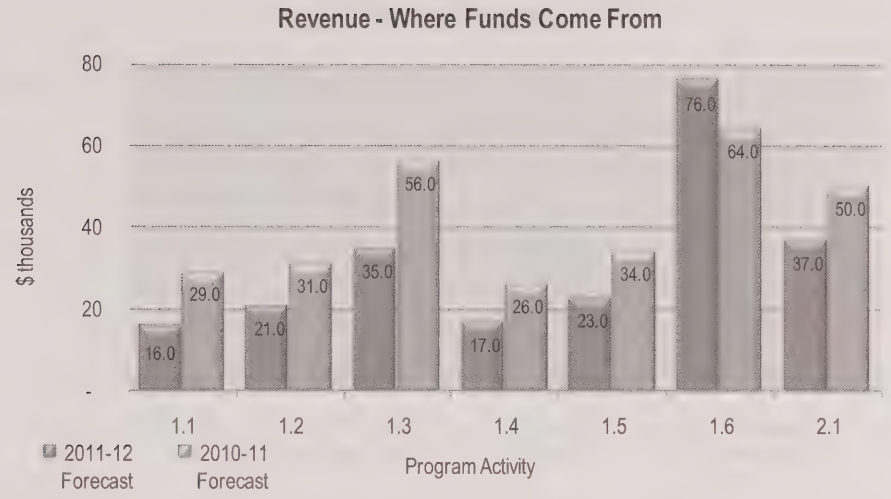
2011-12 Allocation of Net Cost of Operations by Program Activity



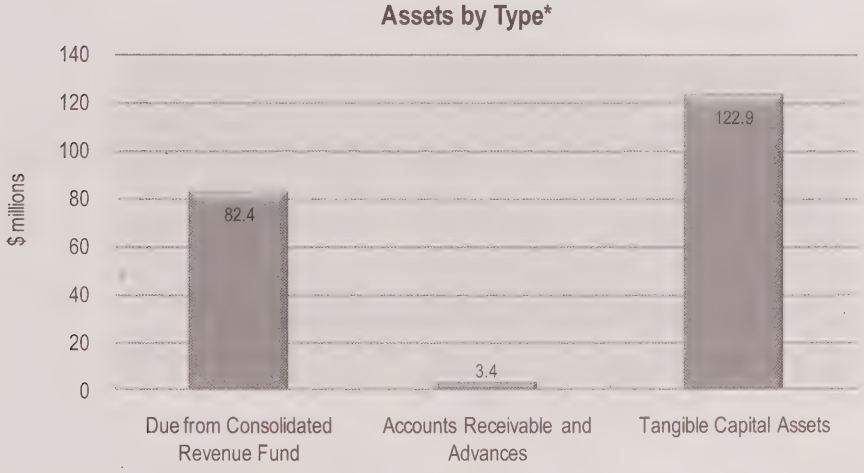
Expenses - Where Funds Go



Breaking down the $678.9M of Agency expenses by Program Activity allocates: $53.8M to Science and Technology for Public Health (PA 1.1); $64.2 to Surveillance and Population Health Assessment (PA 1.2); $100.3M to Public Health Preparedness and Capacity (PA 1.3); $186.2M to Health Promotion (PA 1.4); $111.9M to Disease and Injury Prevention (PA 1.5); $65.6M to Regulatory Enforcement and Emergency Response (PA 1.6); and $96.8M to Internal Services (PA 2.1).

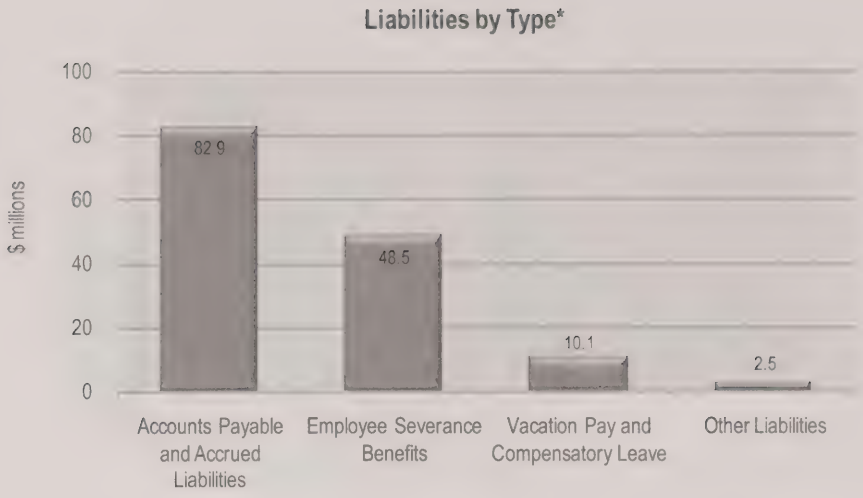


The Public Health Agency of Canada is forecasting $225K in revenues based on 2011-12 Main Estimates and accrued information. The revenues are broken down as follows: Services of a Non-Regulatory Nature $137K; Rights and Privileges $18K, a decrease of $67K related to royalties; other $62K and interest $8K. The 2011-12 forecast figures reflect the trend from previous years which included revenues from the sale of first aid kits and other royalty payments received.



*This is the first year PHAC has reported a statement of financial position; therefore, no comparative 2010-11 figures are available.

Total assets are forecast to be $208.7M for 2011-12, an increase of $13.1M over the 2010-11 forecast. The amount due from the Consolidated Revenue Fund is forecast to be $82.4M. Accounts receivable is forecast to be $3.4M. Capital assets are forecast to be $122.9M, an increase of $12.2M over the 2010-11 forecast.



*This is the first year PHAC has reported a statement of financial position, therefore no comparative 2010-11 figures are available

Total liabilities are forecast to be $144M for 2011-12, a net decrease of $2.2M over the 2010-11 forecast. The breakdown of liabilities is as follows: accounts payable and accrued liabilities $83M; employee severance benefits $48.5M; vacation pay and compensatory leave $10.1M and other liabilities $2.5M.

3.2 List of Supplementary Information Tables

All electronic Supplementary Information tables found in the 2011-12 Report on Plans and Priorities can be found on the Treasury Board of Canada Secretariat's Web site at http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/info/info-eng.asp.

- Details on Transfer Payment Programs
- Greening Government Operations
- Horizontal Initiatives
- Upcoming Internal Audits and Evaluations over the next three fiscal years
- Sources of Respendable Revenue
- Summary of Capital Spending by Program Activity

The following table is located on the Agency's Web site:

- Summary of Three-year Plan for Transfer Payment Programs

Section IV – Other Items of Interest

Sustainable Development at the Agency

Based on the Federal Sustainable Development Strategy, the Public Health Agency of Canada commits to:

- Providing more specific information on departmental sustainable development activities appropriate to the department or agency's mandate;
- Strengthening the application of Strategic Environmental Assessments (SEAs) by ensuring that the Government's environmental goals are taken into account when pursuing social and economic goals; and
- Pursuing best practices on reporting on summary information on the results of SEAs linked to the FSDS goals and targets, in order to ensure that environmental decision-making is more transparent.

For additional details on the Agency's activities to support sustainable development please see http://www.phac-aspc.gc.ca/sd-dd/index-eng.php, and for complete details on the Federal Sustainable Development Strategy please see http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=En&n=C2844D2D-1.

Additional Web Links

Aboriginal Head Start in Urban and Northern Communities	http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/dca-dea/prog-ini/ahsunc-papacun/index-eng.php
Canada Prenatal Nutrition Program	http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/dca-dea/prog-ini/cpnp-pcnp/index-eng.php
Canada's Response to the 2009 H1N1 Influenza Pandemic	http://www.parl.gc.ca/40/3/parlbus/commbus/senate/com-e/soci-e/rep-e/rep15dec10-e.pdf
Canadian Adverse Events Following Immunization Surveillance System	http://www.phac-aspc.gc.ca/im/vs-sv/caefiss-eng.php
Canadian Chronic Disease Surveillance System	http://www.phac-aspc.gc.ca/cd-mc/cvd-mcv/ccdss-snsmc-2010/2-1-eng.php
Canadian Diabetes Strategy	http://www.phac-aspc.gc.ca/cd-mc/diabetes-diabete/diabetes_strategy-diabete_strategie-eng.php
Canadian HIV Vaccine Initiative	http://www.chvi-icvv.gc.ca/index-eng.html
Canadian Network for Public Health Intelligence	https://www.cnphi-rcrsp.ca/cnphi/index.jsp
Canadian Pandemic Influenza Plan for the Health Sector	http://www.phac-aspc.gc.ca/cpip-pclcpi/index-eng.php
College of Family Physicians of Canada	http://www.cfpc.ca/Home/
Community Action Program for Children	http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/dca-dea/prog-ini/capc-pace/index-eng.php
Core Competencies for Public Health in Canada	http://www.phac-aspc.gc.ca/ccph-cesp/index-eng.php

Curbing Childhood Obesity: an F/P/T Framework for Action to Promote Healthy Weights	http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/hl-mvs/framework-cadre/index-eng.php
Federal Sustainable Development Strategy	http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=EN&n=C2844D2D-1
Global Health Security Initiative	http://www.ghsi.ca english index.asp
Health Emergency Response Team	http://www.phac-aspc.gc.ca/media/nr-rp/2007/2007_14bk01-eng.php
Health Portfolio	http://www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/minist/portfolio/index-eng.php
Healthy Aging	http://www.phac-aspc.gc.ca/seniors-aines/index-eng.php
Healthy Canadians	http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/descript-eng.aspx#bm02
Healthy Living	http://www.phac-aspc.gc.ca/media/nr-rp/2005/2005_37bk3-eng.php
Injury Prevention	http://www.phac-aspc.gc.ca/inj-bles/index-eng.php
Innovation Strategy	http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/fund-fonds/index-eng.php
Lessons Learned Review: Public Health Agency of Canada and Health Canada Response to the 2009 H1N1 Pandemic	http://www.phac-aspc.gc.ca/about_apropos/evaluation/reports-rapports/2010-2011/h1n1/pdf/h1n1-eng.pdf
May 2008 Report of the Auditor General	http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/English/parl_oag_200805_05_e_30701.html
Mental Health	http://www.phac-aspc.gc.ca/mh-sm/index-eng.php
National Collaborating Centres for Public Health Contribution Program	http://www.phac-aspc.gc.ca/php-psp/ncc-eng.php
National Emergency Stockpile System	http://www.phac-aspc.gc.ca/ep-mu/ness-eng.php
National Immunization Strategy	http://www.phac-aspc.gc.ca/im/nis-sni/index-eng.php
National Population Study of Neurological Conditions	http://www.phac-aspc.gc.ca/cd-mc/nc-mn/1-eng.php
PHAC Departmental Sustainable Development Strategy	http://www.phac-aspc.gc.ca/sd-dd/index-eng.php
Physical Activity Guidelines	http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/hl-mvs/pag-gap/index-home-accueil-eng.php
Public Health Agency of Canada	http://www.phac-aspc.gc.ca/index-eng.php
Public Health Agency of Canada Act	http://www2.parl.gc.ca/Sites/LOP/LegislativeSummaries/Bills_ls.asp?lang=E&ls=c5&source=library_prb&Parl=39&Ses=1
Report of the Independent Investigator into the 2008 Listeriosis Outbreak	http://www.listeriosis-listeriose.investigation-enquete.gc.ca/index_e.php?s1=rpt&page=tab

La réponse du Canada à la pandémie de grippe H1N1 de 2009	http://www.parl.gc.ca/40/3/parlbus/commbus/senate/com-f/soci-f/rep-f/rep15dec10-f.pdf
Leçons à retenir : Réponse de l'Agence de la santé publique du Canada et de Santé Canada à la pandémie de grippe H1N1 de 2009	http://www.phac-aspc.gc.ca/about_apropos/evaluation/reports-rapports/2010-2011/h1n1/pdf/h1n1-fra.pdf

Loi sur l'Agence de la santé publique du Canada	http://www2.parl.gc.ca/Sites/LOP/LegislativeSummaries/Bills_ls.asp?Language=F&lang=E&ls=c5&source=library_prb&Parl=39&Ses=1
Modes de vie sains	http://www.phac-aspc.gc.ca/media/nr-rp/2005/2005_37bk3-fra.php
Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza dans le secteur de la santé	http://www.phac-aspc.gc.ca/cpip-pclcpi/index-fra.php
Portefeuille de la santé	http://www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/minist/portfolio/index-fra.php
Prévention des blessures	http://www.phac-aspc.gc.ca/inj-bles/index-fra.php
Programme canadien de nutrition prénatale	http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/dca-dea/prog-ini/cpnp-pcnp/index-fra.php
Programme d'action communautaire pour les enfants	http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/dca-dea/prog-ini/capc-pace/index-fra.php
Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques	http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/dca-dea/prog-ini/ahsunc-papacun/index-fra.php
Programme de contribution des centres de collaboration nationale en santé publique	http://www.phac-aspc.gc.ca/php-psp/ncc-fra.php
Rapport de l'enquêteure indépendante sur l'éclosion de listériose de 2008	http://www.listeriosis-listeriose.investigation-enquete.gc.ca/index_f.php?s1=rpt&page=tab
Rapport de mai 2008 de la vérificatrice générale du Canada	http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_200805_05_f_30701.html
Réseau canadien de renseignements sur la santé publique	https://www.cnphi-rcrsp.ca/cnphi/index.jsp
Réserve nationale de secours	http://www.phac-aspc.gc.ca/ep-mu/ness-fra.php
Santé mentale	http://www.phac-aspc.gc.ca/mh-sm/index-fra.php
Stratégie canadienne sur le diabète	http://www.phac-aspc.gc.ca/cd-mc/diabetes-diabete/diabete_strategie-diabetes_strategy-fra.php
Stratégie d'innovation	http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/fund-fonds/index-fra.php
Stratégie fédérale de développement durable	http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=C2844D2D-1
Stratégie ministérielle de développement durable de l'ASPC	http://www.phac-aspc.gc.ca/sd-dd/index-fra.php
Stratégie nationale d'immunisation	http://www.phac-aspc.gc.ca/im/nis-sni/index-fra.php
Système canadien de surveillance des effets secondaires suivant l'immunisation	http://www.phac-aspc.gc.ca/im/vs-sv/caefiss-fra.php
Système national de surveillance des maladies chroniques	http://www.phac-aspc.gc.ca/cd-mc/cvd-mcv/ccdss-snsmc-2010/2-1-fra.php
Vieillissement en santé	http://www.phac-aspc.gc.ca/seniors-aines/index-fra.php

Section IV – Autres points d'intérêt

Développement durable à l'Agence

Compte tenu de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD), l'Agence de la santé publique du Canada est résolue à prendre les mesures suivantes :

- fournir des renseignements plus précis sur les activités ministérielles qui s'imposent en matière de développement durable, compte tenu du mandat du ministère ou de l'organisme;
- veiller à ce que les objectifs environnementaux du gouvernement soient considérés dans la poursuite d'objectifs sociaux ou économiques, de façon à affermir le recours aux évaluations environnementales stratégiques (EES);
- adopter des pratiques exemplaires concernant la diffusion de renseignements sommaires sur les résultats des EES, par rapport aux cibles et aux objectifs énoncés dans la SFDD, de façon à assurer un processus décisionnel transparent en ce qui touche l'environnement.

On trouvera de plus amples détails sur les activités exercées par l'Agence pour soutenir le développement durable en consultant le site à l'adresse http://www.phac-aspc.gc.ca/sd-dd/index-fra.php. Des renseignements complets sur la SFDD sont disponibles à l'adresse http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=C2844D2D-1.

Adresses Web supplémentaires

Agence de la santé publique du Canada	http://www.phac-aspc.gc.ca/index-fra.php
Canadiens en santé	http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/descript-fra.aspx#bm02
Collège des médecins de famille du Canada	http://www.cfpc.ca/Accueil/
Compétences essentielles en santé publique au Canada	http://www.phac-aspc.gc.ca/ccph-cesp/index-fra.php
Équipe d'intervention sanitaire d'urgence	http://www.phac-aspc.gc.ca/media/nr-rp/2007/2007_14bk01-fra.php
Étude nationale de la santé des populations relative aux maladies neurologiques	http://www.phac-aspc.gc.ca/cd-mc/nc-mn/1-fra.php
Freiner l'obésité juvénile : Cadre d'action fédéral, provincial et territorial pour la promotion du poids santé	http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/hl-mvs/framework-cadre/index-fra.php
Initiative canadienne de vaccin contre le VIH	http://www.chvi-icvv.gc.ca/index-fra.html
Initiative de sécurité sanitaire mondiale	http://www.ghsi.ca/english/index.asp
Lignes directrices canadiennes en matière d'activité physique	http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/hl-mvs/pag-gap/index-fra.php

et 3.4 millions de dollars. Les immobilisations matérielles seront de 122,9 millions de dollars, une augmentation de 12,2 millions de dollars par rapport aux prévisions pour l'exercice 2010-2011.



* L'exercice 2011-2012 est le premier pour lequel l'ASPC présente un état de la situation financière. Faute de renseignements disponibles pour 2010-2011, aucune comparaison ne peut être établie par rapport à cet exercice.

Selon les prévisions, pour l'exercice 2011-2012, le total du passif total s'établira à 144 millions de dollars, ce qui représente un recul net de 2,2 millions de dollars par rapport aux prévisions pour l'exercice 2010-2011. Le passif se répartira comme suit : charges et comptes à payer – 83 millions de dollars; prestations de départ d'employés – 48,5 millions de dollars; vacances et congés compensatoires – 10,1 millions de dollars; autres passifs – 2,5 millions de dollars.

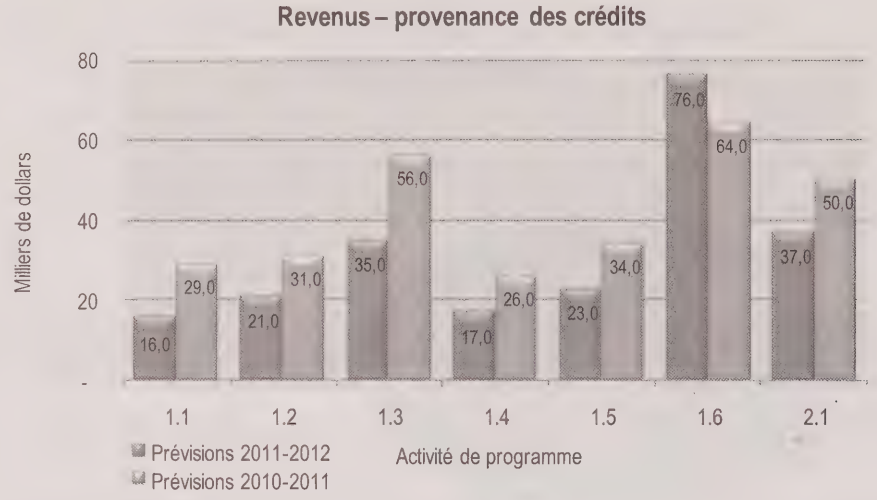
3.2 Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Tous les tableaux de renseignements supplémentaires en version électronique du Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012 sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/info/info-fra.asp.

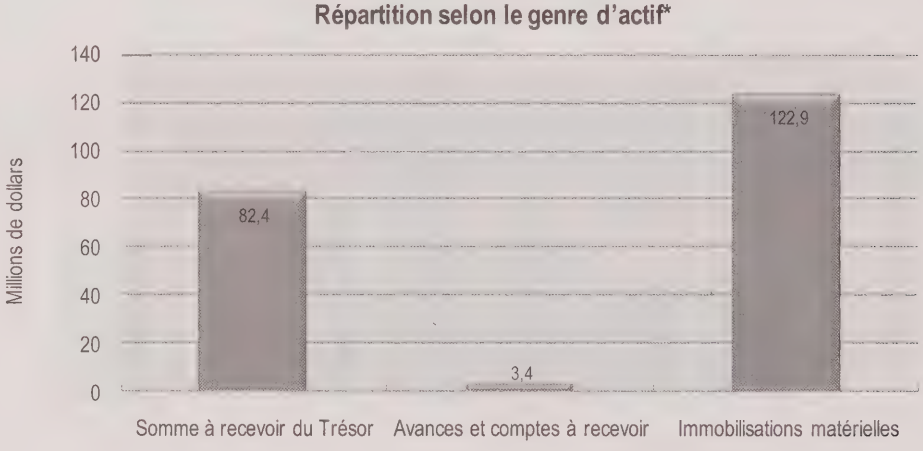
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Écologisation des opérations gouvernementales
- Initiatives horizontales
- Vérifications internes et évaluations à venir au cours des trois prochaines années financières
- Sources des revenus disponibles
- Sommaire des dépenses en capital par activité de programme

On trouvera le tableau suivant en consultant le site Web de l'Agence :

Sommaire du plan triennal pour les programmes de paiements de transfert



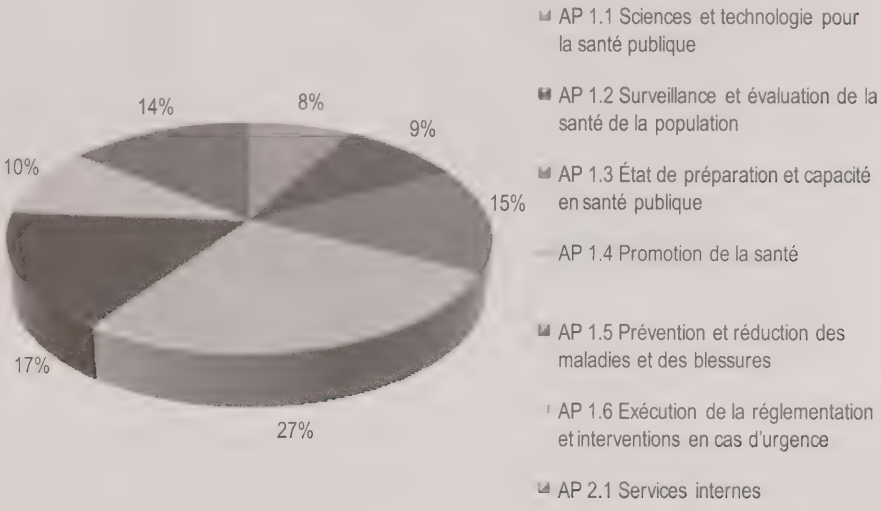
À la lumière du Budget principal des dépenses de 2011-2012 et des renseignements sur les montants comptabilisés, l'Agence prévoit des revenus de 225 000 dollars. Cette somme englobe les services de nature non réglementaire (137 000 dollars), les droits et privilèges (18 000 dollars), les autres revenus (62 000 dollars) et les revenus d'intérêt (8 000 dollars). Par ailleurs, l'Agence prévoit une baisse de 67 000 dollars des redevances. Les prévisions pour 2011-2012 reflètent les tendances observées au cours des exercices précédents, lesquelles faisaient état de revenus provenant de la vente de trousses de premiers soins ainsi que de redevances diverses.



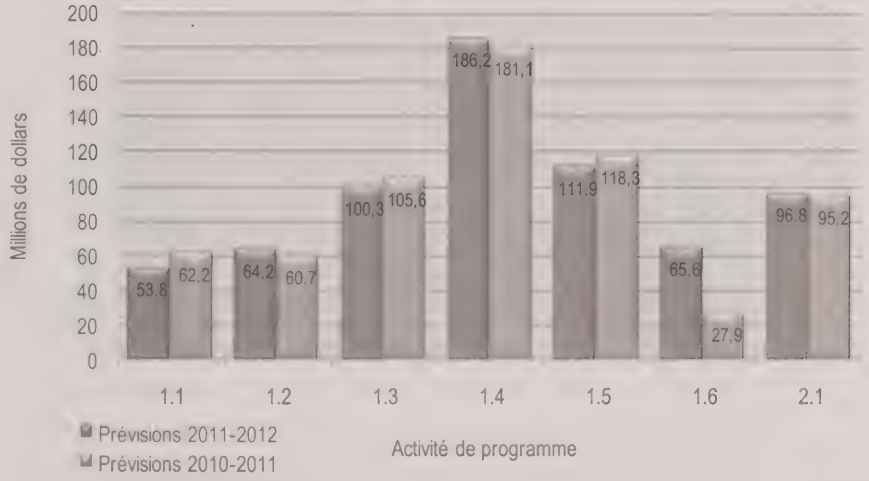
* L'exercice 2011-2012 est le premier pour lequel l'ASPC présente un état de la situation financière. Faute de renseignements disponibles pour 2010-2011, aucune comparaison ne peut être établie par rapport à cet exercice.

Selon les prévisions, pour l'exercice 2011-2012, le total de l'actif s'établira à 208,7 millions de dollars, ce qui représente une progression de 13,1 millions de dollars par rapport aux prévisions pour l'exercice 2010-2011. La somme à recevoir du Trésor et les avances et comptes à recevoir s'établiront respectivement à 82,4 millions de dollars

Répartition des résultats d'exploitation nets selon l'activité de programme pour 2011-2012



Charges – affectation des crédits



À l'échelle des activités de programme, les dépenses de l'Agence (678,9 millions de dollars) se répartissent comme suit : Sciences et technologie pour la santé publique (AP 1.1) – 53,8 millions de dollars. Surveillance et évaluation de la santé de la population (AP 1.2) – 64,2 millions de dollars. État de préparation et capacité en santé publique (AP 1.3) – 100,3 millions de dollars. Promotion de la santé (AP 1.4) – 186,2 millions de dollars. Prévention et réduction des maladies et des blessures (AP 1.5) – 111,9 millions de dollars. Exécution de la réglementation et interventions en cas d'urgence (AP 1.6) – 65,6 millions de dollars; Services internes (AP 2.1) – 96,8 millions de dollars.

Section III – Renseignements supplémentaires

3.1 Principaux renseignements financiers

Les principaux renseignements financiers prospectifs que communique le présent rapport donnent un aperçu général de la situation financière et des résultats de l'Agence. Établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les états financiers prospectifs favorisent une meilleure responsabilisation, une plus grande transparence et une gestion financière améliorée. On peut les consulter en visitant le site Web de l'Agence, à l'adresse http://www.phac-aspc.gc.ca/rpp/2011-2012/fofs-erp-fra.php.

(en millions de dollars)

État condensé des résultats prospectifs en date du 31 mars (fin de l'année financière)	Variation (%)	Résultats prospectifs 2011-2012	Résultats prospectifs 2010-2011
Total des dépenses	7,0	678,9	634,2
Total des revenus	(33,0)	0,2	0,3
Résultats d'exploitation nets	7,0	678,7	633,9

À la lumière du Budget principal des dépenses de 2011-2012 et des renseignements sur les montants comptabilisés, l'Agence prévoit des dépenses de 678,9 millions de dollars. Cette somme englobe les dépenses relatives aux salaires et traitements (235,5 millions de dollars), aux paiements de transfert (196,5 millions de dollars), aux services professionnels et spéciaux (96,6 millions de dollars), aux services publics, matériaux et fournitures (71,8 millions de dollars), aux locaux (22,2 millions de dollars), aux déplacements et réinstallations (14,8 millions de dollars), à l'amortissement (10,7 millions de dollars), aux charges diverses (10,6 millions de dollars), à l'information (8,2 millions de dollars), aux communications (5,5 millions de dollars), aux achats de services de réparation et d'entretien (5,0 millions de dollars) ainsi qu'aux locations (1,7 millions de dollars).

(en millions de dollars)

État condensé de la situation financière prospective en date du 31 mars (fin de l'année financière)	Variation (%)	Situation prospective 2011-2012	Situation prospective 2010-2011
Total de l'actif	6,8	208,7	195,5
Total du passif	(1,5)	144,0	146,2
Avoir	31,0	64,7	49,4
Total – passifs et avoir du Canada	6,8	208,7	195,5

- Mettre en œuvre la démarche stratégique triennale de gestion des personnes définie par l'Agence, tout particulièrement en ce qui touche la révision du processus de gestion du rendement ainsi que la formulation d'une méthode intégrée de gestion des compétences ciblant la haute direction et les groupes de relève.
- Aborder les enjeux stratégiques et opérationnels associés aux ressources humaines. À cet égard, l'Agence procédera à la mise en œuvre initiale d'un plan de transformation par étapes de la prestation des services de ressources humaines. De plus, elle formulera une stratégie de ressourcement et établira un cadre de suivi de la dotation.
- Poursuivre la mise en œuvre du cadre et plan d'action relatifs aux valeurs et à l'éthique de l'Agence. Dans cette optique, l'Agence se dotera d'un code de valeurs et d'éthique et créera un groupe de travail exerçant un rôle consultatif au regard des questions de valeurs et d'éthique.
- Appuyer l'élaboration de politiques stratégiques, avec le concours du portefeuille de la santé, d'autres ministères et d'intervenants-clés.
- Élaborer et mettre en œuvre la Stratégie de développement durable 2011-2014 de l'ASPC, en appui à la Stratégie fédérale de développement durable. Le tableau de renseignements supplémentaires sur l'écologisation des opérations gouvernementales énonce les principaux engagements relatifs à l'écologisation des immeubles, aux équipements électroniques et électriques excédentaires, aux unités d'impression et aux approvisionnements écologiques.
- Continuer d'améliorer les services de sécurité intégrés, conformément à la *Politique sur la sécurité du gouvernement*. À cette fin, l'Agence mettra la dernière main au plan de sécurité ministériel et aux évaluations des menaces et des risques connexes. Les mécanismes de contrôle de sécurité du personnel seront améliorés afin de protéger la propriété intellectuelle et les actifs de l'Agence.

Avantages pour les Canadiens :

L'Agence adoptera de saines pratiques de gestion des ressources et redoublera d'efforts en vue d'améliorer les systèmes utiles à l'application des connaissances, à la gestion de l'information et à la prise de décision scientifique. En matière de santé, les Canadiens auront accès à des renseignements à jour, propices au développement de leurs connaissances et à la prise de décisions éclairées qui contribuent à leur bien-être et à celui de leur famille. En outre, l'Agence saura mieux se préparer à protéger les Canadiens et à intervenir lors de situations d'urgence en santé publique.

	Maintenir ou augmenter le nombre d'employés des groupes professionnels en grave pénurie***	Médecine (MD) : 45 Médecine vétérinaire (VM) : 24 Sciences infirmières (NU) : 63 Personnel supérieur des ressources humaines (PE-04) : 10 Personnel supérieur des finances (FI-03) : 9 Personnel supérieur des finances (FI-04) : 3
	Pourcentage d'écart entre les dépenses prévues et réelles de l'Agence à la fin de l'exercice	Écart de 5 % ou moins
La technologie de l'information soutient les priorités et programmes gouvernementaux et la prestation des services	Conformité à la version 2.0 des règles de normalisation des sites Internet (NSI) du gouvernement du Canada	100 %
Tout au long de leur cycle de vie, les biens et le matériel sont gérés selon des méthodes durables et responsables sur le plan financier, lesquelles soutiennent les priorités de l'Agence ainsi que la prestation des programmes	Pourcentage d'immobilisations importantes**** faisant l'objet de rapports sur la condition des biens, lesquels évaluent l'état physique de ces biens ainsi que leur caractère essentiel***** au regard des opérations des programmes	100 %
Les services d'acquisition sont opportuns et satisfont aux besoins des clients	Délai moyen nécessaire à l'approbation des contrats détaillés	15 jours
	Taux de satisfaction des clients	85 %

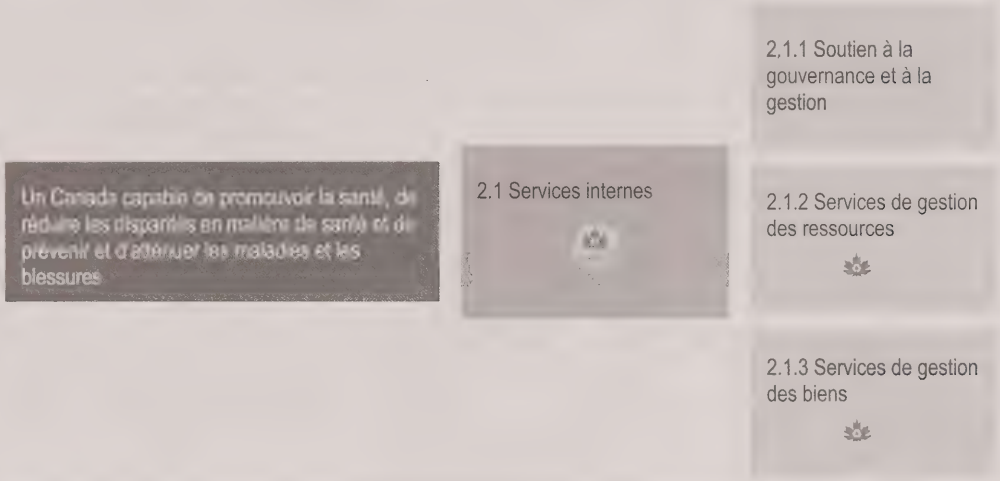
* Note accordée par le Commissariat à l'information du Canada.
** Selon les données sur la main-d'œuvre disponible tirées du Recensement de 2006.
*** La croissance sera mesurée en fonction de données de référence en date du 1er avril 2010 (y compris les employés nommés pour une période indéterminée ou pour une période déterminée de plus de trois mois).
**** Biens dont le coût d'acquisition initial est de 50 000 dollars ou plus, biens immobiliers et infrastructures connexes non compris.
***** Caractère essentiel jugé élevé, moyen ou faible.

Aperçu de l'AP : Les services internes appuient l'atteinte du résultat stratégique de l'Agence de même que la réalisation des chacune des six AP. Les services internes désignent des gammes d'activités et de ressources apparentées qui sont administrées de façon à parer aux besoins des programmes et à satisfaire aux autres obligations générales de l'organisation. Ces gammes portent sur les fonctions suivantes : gestion et surveillance; communications; services juridiques; gestion des ressources humaines; gestion financière; gestion de l'information; technologie de l'information; développement durable; biens immobiliers; matériel; acquisitions; sécurité; déplacements et autres fonctions administratives. Les services internes englobent exclusivement les activités et ressources qui se rapportent à toute l'Agence, par opposition aux activités et ressources qui se rapportent à un programme en particulier.

Points saillants de la planification : Afin d'atteindre les résultats prévus, l'Agence prendra les mesures suivantes :

- Continuer de renforcer la prise de décisions scientifiques, éclairées par des données probantes, conformément aux engagements formulés dans le Plan stratégique 2007-2012. À cette fin, l'Agence procédera à des analyses de l'environnement, mettra sur pied des partenariats et établira un plan visant le travail scientifique et les activités de recherche.

Activité de programme 2.1 – Services internes



Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (en millions de dollars)					
2011-2012		2012-2013		2013-2014	
ETP	Dépenses prévues	ETP	Dépenses prévues	ETP	Dépenses prévues
659	91,8	650	93,9	650	93,9

Prévue pour 2011-2012, la temporisation de réaffectations budgétaires internes de 2,1 millions de dollars, à l'appui des priorités de l'Agence, permettra de dégager des crédits qui seront affectés à d'autres priorités au cours des exercices suivants.

Résultat(s) prévu(s)	Indicateur(s) de rendement	Cible(s)
Les communications, les opérations et les programmes de l'Agence sont conformes aux lois, règlements, politiques et/ou plans applicables et satisfont aux besoins variés du public	Conformité aux délais imposés par la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels**	Note « A » (95 % et plus)
	Conformité à la politique de communication du gouvernement du Canada	100 %
	Conformité à la Partie IV (Communications avec le public et prestation des services) de la *Loi sur les langues officielles* appliquée par le gouvernement du Canada	100 %
Utilisation prudente des ressources et affectation stratégique de ces dernières entre les programmes, les processus et les services	Conformité à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*** appliquée par le gouvernement du Canada	Autochtones : 3,4 % Personnes handicapées : 4,3 % Minorités visibles : plus de 12,7 % Femmes : 61,9 %

- Déployer les laboratoires mobiles de l'équipe d'intervention d'urgence microbiologique (EIUM)[18], suivant les besoins, pour intervenir lors de situations d'urgence liées à des maladies infectieuses ou à des actes de bioterrorisme, au Canada ou ailleurs dans le monde.
- Assurer la modélisation et le séquençage génomique des agents pathogènes, au fur et à mesure des besoins, en vue de soutenir les capacités de recherche épidémiologique et les capacités de recherche aux fins d'intervention rapide, en temps opportun, de façon à contrer des menaces pour la santé publique comme la grippe A (H1N1) ou l'éclosion de choléra à Haïti.

Avantages pour les Canadiens : En plus de renforcer les capacités des partenaires et de favoriser la coordination des efforts déployés par ces derniers, les mesures prévues aideront les praticiens en santé publique à exercer des fonctions de santé publique dont dépend l'efficacité des interventions relatives aux phénomènes touchant la santé publique. En misant sur la recherche portant sur les interventions rapides, l'Agence dotera les autorités de la santé publique de capacités élargies pour gérer les éclosions et optimiser les interventions fondées sur des données probantes en matière de santé publique. Par ailleurs, de tels efforts fourniront aux intervenants les mécanismes requis pour mettre en commun l'information et le savoir-faire, ce qui se traduira par l'adoption de mesures plus souples pour parer à l'ensemble des besoins des administrations au regard de la santé publique ainsi que pour permettre un rétablissement rapide à la suite de phénomènes indésirables touchant la santé publique.

[18] L'EIUM est un service de laboratoire mobile à déploiement très rapide qui offre une aide dans le monde entier lors de situations de crise touchant la santé publique. Faisant appel aux effectifs du Laboratoire national de microbiologie et collaborant étroitement avec l'OMS, le service de laboratoire mobile exploite un large éventail de ressources, qu'il s'agisse d'appareils de laboratoire portables de pointe ou encore d'un camion et d'une remorque laboratoire. L'EIUM peut être déployée avant la tenue d'événements d'envergure internationale, dans le but de dépister et traiter de possibles agents pathogènes et, ainsi, améliorer la sécurité des événements. Elle peut aussi servir à former du personnel pour intervenir en cas d'éclosion de maladies et pour mettre au point de nouvelles épreuves diagnostiques capables d'assurer un dépistage rapide et efficace d'agents infectieux émergents.

Aperçu de l'AP : Voué à la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens, le programme s'occupe de gérer et d'exécuter le Règlement sur l'importation des agents anthropopathogènes ainsi que certains articles de la *Loi sur les agents pathogènes humains et les toxines*. De plus, le programme élabore de nouveaux règlements relatifs à cette loi, dans le but de resserrer la biosécurité et de renforcer la sûreté et le confinement biologiques des agents pathogènes humains et des toxines, et ce, partout au Canada. Soucieuse de lutter contre les maladies infectieuses, l'Agence assure une protection accrue aux points d'entrée et de sortie du Canada ainsi que lors des rassemblements de masse. Ce programme prévoit des activités conçues pour offrir aux Canadiens une protection « tous risques » qui cible notamment les maladies transmissibles, les urgences environnementales ainsi que les incidents chimiques, biologiques, radioactifs ou nucléaires.

Points saillants de la planification : Afin d'atteindre les résultats prévus, l'Agence prendra les mesures suivantes :

- Coordonner la réception de commentaires à l'échelon national, par le biais d'un réseau de « champions » fédéraux, provinciaux et territoriaux du Règlement sanitaire international, en vue d'une présentation à l'OMS dans le cadre du rapport annuel portant sur le Règlement sanitaire international. Ce rapport décrit les mesures adoptées pour veiller au respect du Règlement sanitaire international au Canada d'ici juin 2012.
- Renforcer les capacités opérationnelles au sein du Centre des opérations d'urgence du portefeuille de la santé et instaurer un programme d'officier de quart, en poste tous les jours 24 heures sur 24, dans le but d'améliorer l'infrastructure des opérations d'urgence.
- Instaurer une liaison permanente avec le Laboratoire national de microbiologie, disponible tous les jours 24 heures sur 24, en vue d'établir un point de contact unique pour toute demande d'étude scientifique en cas d'urgence formulée par des services de santé et de sécurité privés ou publics (administrations régionales et provinciales ou administration fédérale).
- Mobiliser les intervenants, communiquer avec eux et les consulter au sujet de la conception et de la mise en place d'un nouveau cadre de réglementation fondé sur les risques relatif à la *Loi sur les agents pathogènes humains et les toxines*.
- Établir une série de programmes qui appuieront la mise en œuvre de la *Loi sur les agents pathogènes humains et les toxines* et l'instauration d'un cycle réglementaire efficace.
- Continuer d'appliquer le Règlement sur l'importation des agents anthropopathogènes, par le biais d'inspections de conformité et de processus de délivrance de permis, de façon à assurer l'encadrement efficace des laboratoires canadiens qui traitent des toxines et des agents pathogènes humains importés.
- Réformer les équipes d'intervention sanitaire d'urgence (EISU) afin de dégager une capacité d'appoint permettant le déploiement de professionnels de la santé. À cette fin, l'Agence évaluera d'autres modèles pertinents et consultera ses partenaires à propos des avantages d'un modèle prévoyant l'établissement d'une réserve ou d'une liste de ressources. De plus, à l'appui de sa propre capacité d'appoint, l'Agence mettra à l'épreuve le modèle-pilote de réserve de professionnels de la santé publique.
- Automatiser le système d'inventaire de la Réserve nationale de secours — avec le concours des instances fédérales, provinciales et territoriales — et formuler un plan stratégique et opérationnel quinquennal prévoyant le renouvellement des stocks de produits pharmaceutiques, de fournitures médicales et d'équipement médical, de façon à respecter l'esprit de la recommandation à cet effet énoncée dans le *rapport interne de vérification sur les mesures et interventions d'urgence* ainsi que dans le rapport d'évaluation.
- Élaborer un cadre de mise en quarantaine à l'échelon fédéral, provincial et territorial, dans le but de clarifier les rôles et les responsabilités à exercer lors de situations d'urgence en santé publique, et mettre au point des procédures de fonctionnement et une formation normalisée à l'intention des agents de quarantaine.

Activité de programme 1.6 – Exécution de la réglementation et interventions en cas d'urgence

Un Canada capable de promouvoir la santé, de réduire les disparités en matière de santé et de prévenir et d'atténuer les maladies et les blessures

1.6 Exécution de la réglementation et interventions en cas d'urgence

- 1.6.1 Exécution de la réglementation
- 1.6.2 Opérations d'urgence
- 1.6.3 Réserve de secours

Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (en millions de dollars)					
2011-2012		2012-2013		2013-2014	
ETP	Dépenses prévues	ETP	Dépenses prévues	ETP	Dépenses prévues
150	26,0	148	24,7	148	24,7

La baisse de 1,3 million de dollars des dépenses prévues observée entre l'exercice 2011-2012 et l'exercice 2012-2013 s'explique par la temporisation projetée, en 2011-2012, du financement ponctuel accordé à l'appui de la mise en œuvre des recommandations formulées dans le *Rapport de l'enquêteure indépendante sur l'éclosion de listériose de 2008*.

Résultat(s) prévu(s)	Indicateur(s) de rendement	Cible(s)
Le Canada dispose des capacités et des moyens nécessaires pour intervenir lors de situations d'urgence en santé publique, tous les jours 24 heures sur 24	Pourcentage d'interventions qui respectent les normes de temps lors de situations d'urgence en santé publique, au Canada et ailleurs dans le monde	100 %
Le Canada respecte le Règlement sanitaire international édicté par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)	Pourcentage de procédures de l'Agence qui sont conformes au Règlement sanitaire international de l'OMS	100 %
L'ASPC déploie des interventions opportunes et coordonnées lors de situations d'urgence	Pourcentage d'interventions qui sont conformes au Plan d'intervention en cas d'urgence du portefeuille de la santé	100 %

- Collaborer avec les Organismes caritatifs neurologiques du Canada à la conduite de l'étude nationale de la santé des populations relative aux maladies neurologiques, à l'appui de la poursuite de projets de développement du savoir portant sur l'incidence et la prévalence des affections neurologiques ainsi que sur les facteurs de risque connexes. Ainsi, l'Agence contribuera à éclairer le travail des gouvernements, des praticiens et des organismes du domaine de la santé qui s'efforcent de mettre au point des politiques et des programmes.
- Procéder à une analyse des risques, au moyen de données de surveillance améliorées, à l'appui de la prévention et du contrôle des blessures associées aux produits de consommation, de façon à doter les décideurs et les professionnels de la santé canadiens de renseignements utiles à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes axés sur la prévention et l'atténuation des blessures.
- Enrichir les données probantes et les renseignements qui sont mis à la disposition des praticiens en santé publique, des décideurs et de la population canadienne. À cette fin, l'Agence appuiera la formulation et la diffusion de guides de pratique clinique provenant du Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs et établira une plateforme novatrice de partage de l'information, de façon à mettre en lumière les pratiques exemplaires ou prometteuses en matière de prévention et de contrôle des maladies chroniques.
- Diriger la mise au point de la position que défendra le Canada lors de la réunion de haut niveau des Nations Unies portant sur la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles, qui aura lieu en septembre 2011.

Avantages pour les Canadiens : Ces activités permettront de renforcer la capacité de prévention et de gestion des maladies et des blessures au Canada. Par exemple, en améliorant l'état de préparation aux poussées de maladies d'origine alimentaire à l'échelon national, l'Agence contribuera à la protection des Canadiens et au maintien de leur santé et de leur bien-être. Avec le concours du portefeuille de la santé et de partenaires au Canada et ailleurs dans le monde, l'Agence favorisera l'enrichissement des politiques, des programmes et des interventions. Les praticiens en santé publique, les décideurs et les Canadiens disposeront de renseignements, de lignes directrices et de conseils qui facilitent la prévention et la gestion des maladies et des blessures au Canada.

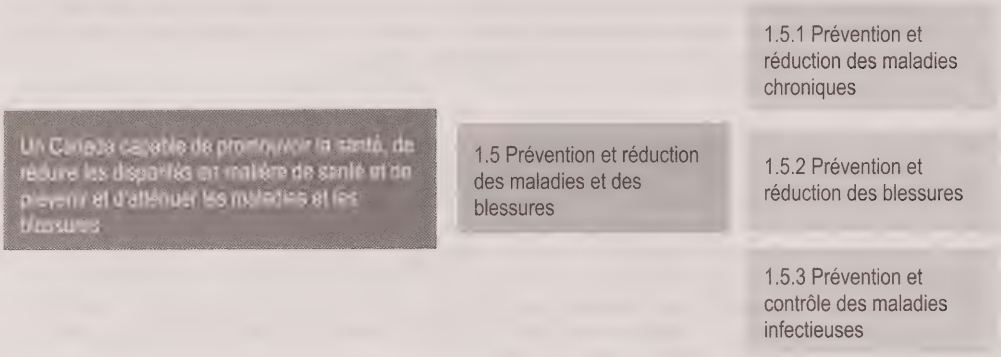
Aperçu de l'AP : Ce programme élabore et met en œuvre des stratégies, lance des initiatives et soutient les intervenants dans le but de prévenir et réduire les maladies chroniques et les blessures et de prévenir et contrôler les maladies infectieuses. Le programme repose sur l'exercice d'un leadership par le gouvernement fédéral de même que sur la collaboration des intervenants en vue d'assurer la mobilisation des efforts nationaux. Le programme est nécessaire, étant donné l'incidence actuelle et potentielle des blessures, des maladies chroniques et des maladies infectieuses sur la santé des Canadiens et sur la viabilité du système de soins de santé canadien.

Points saillants de la planification : Afin d'atteindre le résultat prévu, l'Agence prendra les mesures suivantes :

- Continuer d'agir pour donner suite aux recommandations formulées dans le Rapport de l'enquêteure indépendante sur l'éclosion de listériose de 2008. À cet égard, l'Agence mettra au point un plan d'intervention national détaillé en cas d'incidents liés à des maladies d'origine alimentaire. De plus, l'Agence définira une structure de commandement spéciale pour les incidents liés aux poussées de maladies d'origine alimentaire et concevra un système-pilote d'intervention pour lutter contre les maladies infectieuses, adapté aux répercussions du changement climatique.
- Recourir à des outils décisionnels — évaluation des risques, examen systématique, étude épidémiologique, cartographie des données géospatiales, technologies intégrées de santé publique et autres — en vue de cerner et d'aborder les facteurs de risque liés à la santé publique, tout particulièrement les agents pathogènes inhérents à la chaîne alimentaire et les conditions sanitaires associées à l'agro-environnement.
- Mobiliser les autres ministères fédéraux, les administrations provinciales et territoriales, les organisations non gouvernementales, les groupes professionnels et le secteur privé ainsi que collaborer avec ces partenaires en vue de déterminer la meilleure solution pour stimuler l'efficacité et l'efficience de la Stratégie nationale d'immunisation (SNI).
- Maintenir une collaboration étroite avec les administrations provinciales et territoriales et avec d'autres partenaires et intervenants en vue de mettre la dernière main à la Stratégie canadienne de lutte antituberculeuse.
- Collaborer avec les intervenants-clés du dossier du diabète afin d'élaborer et de diffuser des ressources et outils conçus pour soutenir l'autogestion du diabète par les Canadiens qui vivent avec cette maladie ou qui sont à risque de la contracter, et ce, conformément à l'une des grandes priorités de la Stratégie canadienne sur le diabète.
- Continuer de soutenir le renouvellement de l'Initiative canadienne de vaccin contre le VIH (ICCV). À cette fin, l'ASPC travaillera à la mise sur pied de la nouvelle Alliance de recherche et de développement de l'ICVV.
- Mobiliser les autres administrations, les partenaires des provinces et des territoires, les groupes d'intervenants et les partenaires internationaux afin d'examiner des stratégies menant à la formulation d'une démarche pancanadienne coordonnée et d'une initiative efficace et cohérente de lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans les collectivités et les milieux de soins.
- Tirer parti du soutien accordé par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé à la *Déclaration sur la prévention et la promotion de la part des ministres canadiens de la Santé, de la Promotion de la santé et du Mode de vie sain* pour stimuler la promotion de la santé et la prévention des maladies chroniques, par le biais d'efforts visant à enrichir le corpus de données probantes susceptibles d'inciter les Canadiens à poser des choix judicieux pour la santé.
- Collaborer avec les autres administrations, les intervenants et les partenaires internationaux afin de bonifier les initiatives existantes, de façon à assurer la surveillance, la prévention, le traitement et le contrôle de l'hypertension, notamment par la réduction de la consommation de sodium. Ainsi, l'Agence pourra fournir des outils, des ressources et des analyses de qualité supérieure à l'appui de la santé cardiovasculaire.
- Continuer de diffuser aux Canadiens des renseignements sur leur santé respiratoire, à la lumière des modèles de réussite établis jusqu'à présent dans le cadre d'une collaboration avec les intervenants du dossier de la santé pulmonaire.

	Taux d'incidence des blessures non intentionnelles et intentionnelles sur une période d'un an	Points de référence établis : Ensemble des blessures (tous âges confondus) : • Décès : 45,1 par tranche de 100 000 personnes • Hospitalisations : 659 par tranche de 100 000 personnes Blessures non intentionnelles (tous âges confondus) : • Décès : 29,5 par tranche de 100 000 personnes • Hospitalisations : 600,5 par tranche de 100 000 personnes
	Taux de cas de maladies infectieuses recensés sur une période d'un an, y compris les infections liées aux soins de santé	Cibles fixées : • Tuberculose : 3,6 cas par tranche de 100 000 personnes d'ici 2015 Points de référence établis (2007) : • Tuberculose : 4,8 cas par tranche de 100 000 personnes • VIH : 8,8 cas par tranche de 100 000 personnes • Chlamydia : 224,0 cas par tranche de 100 000 personnes • Gonorrhée : 36,1 cas par tranche de 100 000 personnes • Syphilis infectieuse : 3,7 cas par tranche de 100 000 personnes • Hépatite B aiguë : 0,69 cas par tranche de 100 000 personnes • Incidence de l'hépatite C aiguë : 1.61 cas par tranche de 100 000 personnes • Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline (SARM) : 7,62 cas par tranche de 1 000 patients admis • Entérocoque résistant à la vancomycine (ERV) : 1,20 cas par tranche de 1 000 patients admis • Clostridium difficile : 4,45 cas par tranche de 1 000 patients admis

Activité de programme 1.5 – Prévention et réduction des maladies et des blessures



Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (en millions de dollars)					
2011-2012		2012-2013		2013-2014	
ETP	Dépenses prévues	ETP	Dépenses prévues	ETP	Dépenses prévues
348	107,3	343	102,5	343	98,6

Par rapport à l'exercice 2011-2012, les dépenses prévues connaîtront des baisses successives de 4,8 millions de dollars en 2012-2013 et 3,9 millions de dollars en 2013-2014, en raison surtout de l'achèvement des travaux relatifs à l'intervention immédiate et ciblée de lutte contre les maladies pulmonaires et les affections neurologiques.

Résultat(s) prévu(s)	Indicateur(s) de rendement	Cible(s)
Au Canada, les maladies et les blessures font l'objet de mesures de prévention et d'atténuation	Taux de nouveaux cas de maladies graves diagnostiqués au cours d'une période d'un an, normalisé selon l'âge (incidence)[17] : • Diabète • Cancer • Hypertension • Asthme • Bronchopneumopathie chronique obstructive	Points de référence établis : • Diabète : 6,7 cas par tranche de 1 000 personnes • Cancer : 4 cas par tranche de 1 000 personnes • Hypertension : 22,1 cas par tranche de 1 000 personnes

[17] Pour l'exercice 2011-2012, l'Agence disposera de données sur l'incidence de trois maladies chroniques : le diabète, le cancer et l'hypertension. Le travail se poursuit en vue d'établir, au cours des prochaines années, des données de référence sur l'incidence d'autres maladies chroniques, y compris l'asthme et la bronchopneumopathie chronique obstructive.

- L'innovation sur le plan des interventions relatives à la santé de la population, par le truchement d'efforts visant, d'une part, la conception, la mise à l'essai et l'évaluation de nouvelles politiques et initiatives ciblant les lacunes au niveau des données et, d'autre part, la recherche de solutions pour éviter et atténuer les disparités parmi les populations défavorisées, notamment en ce qui touche la promotion de la santé mentale et du poids santé, et ce, dans le cadre de la Stratégie d'innovation.

Avantages pour les Canadiens : La promotion de la santé est le processus qui vise à permettre aux particuliers d'améliorer et de bien contrôler leur santé. Ce processus s'appuie sur une connaissance de l'influence qu'exercent, sur la condition physique, les facteurs comme les déterminants de la santé, y compris le développement d'enfants en santé, le sexe, le revenu et les connaissances en matière de santé. Non contentes de soutenir l'éducation sanitaire et la modification des comportements personnels, les activités de l'Agence en matière de promotion de la santé abordent les changements à l'échelle de la société, des institutions et des collectivités. En habilitant les Canadiens pour qu'ils améliorent leur santé et en habilitant les institutions et les différents ordres de gouvernement pour qu'ils s'attaquent plus efficacement aux facteurs qui influencent et façonnent la santé et les disparités en matière de santé, l'Agence appuie l'atteinte d'un résultat-clé : des Canadiens en santé.

Aperçu de l'AP : Ce programme exerce un leadership et offre un soutien en vue de promouvoir la santé des Canadiens et réduire les disparités en matière de santé au pays. Il appuie les Canadiens pour qu'ils fassent des choix judicieux pour la santé, à tous les stades de leur vie, par le biais d'initiatives ciblant notamment le développement des enfants, les familles, les modes de vie et le vieillissement. En outre, en vue de soutenir les conditions propices à de tels choix, le programme s'attaque aux facteurs et aux déterminants qui agissent sur la santé, y compris les connaissances en santé, la sécurité alimentaire, les réseaux de soutien social et l'environnement aménagé[15], et ce, de concert avec les intervenants ou par l'entremise de ces derniers.

Points saillants de la planification : Afin d'atteindre le résultat prévu, l'Agence appuiera la mise au point de stratégies et d'interventions de promotion de la santé ciblées, fondées sur des données probantes, qui privilégieront les éléments suivants :

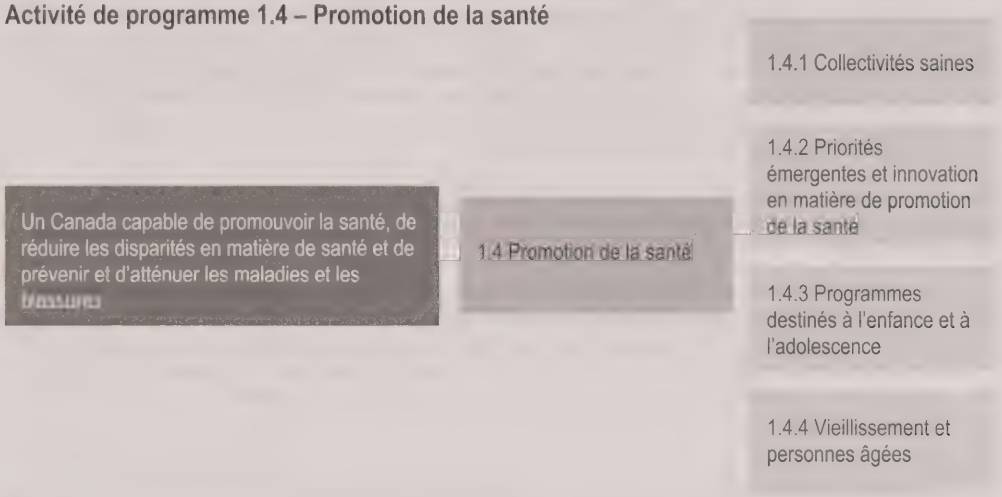
- L'aide aux enfants et aux familles vulnérables par le biais d'efforts concertés et de programmes comme le Programme canadien de nutrition prénatale, le Programme d'action communautaire pour les enfants et le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques. L'Agence aura recours au financement stratégique pour se doter d'une démarche cohérente à l'égard de la santé des enfants et pour exercer un rôle accru de chef de file en matière de promotion des priorités touchant la santé des enfants et des jeunes.
- L'aide aux personnes du troisième âge, notamment en ce qui touche le vieillissement en santé et la sécurité de la santé publique ainsi que d'autres mesures de promotion de la santé orientées vers les aînés.
- La mise en valeur des modes de vie sains par le biais de la promotion de l'activité physique, de la saine alimentation et de l'influence qu'exercent ces comportements sur le maintien d'un poids santé, et ce, conformément aux initiatives fédérales et aux actions concertées définies dans *Freiner l'obésité juvénile : Cadre d'action fédéral, provincial et territorial pour la promotion du poids santé*. Il est essentiel de faire comprendre aux enfants l'importance des modes de vie sains, car cela contribue à la prévention des maladies qui surviennent plus tard dans la vie. L'ASPC continuera d'alimenter le corpus de données probantes et d'assurer un soutien et un suivi de la recherche, de façon à enrichir les données disponibles sur l'activité physique. De tels efforts favoriseront la mise au point d'outils et de ressources supplémentaires qui aideront les Canadiens à mener une vie active et en santé. Par ailleurs, l'Agence appuiera des initiatives parascolaires communautaires qui mettent en relief l'activité physique et les occasions de bien s'alimenter.
- La direction des efforts déployés par le gouvernement fédéral pour contrer la violence familiale et mettre à jour le *Rapport sur les chutes des aînés au Canada*. Par ailleurs, l'Agence participera aux activités fédérales menées pour souligner l'Année de la sécurité routière au Canada (2011) et le début de la Décennie de la sécurité routière décrétée par les Nations Unies.
- La promotion de la santé mentale et la prévention des maladies mentales, y compris la reconnaissance et la documentation des pratiques efficaces et prometteuses en ces matières.
- Les disparités en matière de santé, par la voie d'initiatives d'avant-garde comme la mise au point et l'utilisation d'outils — analyse comparative fondée sur le sexe et le genre[16], évaluation des conséquences sur l'équité en santé et autres — en vue de formuler des politiques et des programmes permettant d'étudier et de joindre plus efficacement les populations vulnérables.

---

[15] En gros, le concept d'environnement aménagé désigne tout milieu créé ou modifié par l'humain. Il englobe notamment l'aménagement des quartiers, les écoles, les constructions domiciliaires, les milieux de travail, les aires de loisirs, l'emplacement des magasins, l'emplacement et l'aménagement des routes, les trottoirs, les voies cyclables et les bandes piétonnes. L'environnement aménagé est un facteur déterminant au regard de la promotion de l'activité physique et de la prévention de l'obésité.

[16] L'*analyse comparative fondée sur le sexe et le genre* est une méthode qui permet d'aborder la recherche, les politiques et les programmes en ciblant systématiquement les différences biologiques (relatives au sexe biologique) et socioculturelles (relatives au genre) entre les femmes et les hommes ou les garçons et les filles, sans présumer de l'existence de ces différences. Le but des analyses comparatives fondées sur le sexe et le genre consiste à promouvoir la recherche, les politiques et les programmes rigoureux en santé qui tiennent compte du facteur sexe et genre, de façon à approfondir la compréhension des déterminants de la santé des personnes des deux sexes et générer des connaissances pouvant améliorer la santé et les soins de santé. Source : http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/pubs/women-femmes/sgba-policy-politique-ags-fra.php (site Web consulté le 26 janvier 2011).

Activité de programme 1.4 – Promotion de la santé



Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (en millions de dollars)					
2011-2012		2012-2013		2013-2014	
ETP	Dépenses prévues	ETP	Dépenses prévues	ETP	Dépenses prévues
391	182,2	385	182,2	385	182,2

Résultat(s) prévu(s)	Indicateur(s) de rendement	Cible(s)
Des milieux favorables et des politiques concertées de promotion de la santé sont instaurés pour réduire les disparités en matière de santé et permettre aux Canadiens de rester en santé et d'améliorer leur condition physique	Pourcentage de collaborations qui débouchent sur des mesures concertées ayant pour but d'agir sur les milieux favorables et les politiques de promotion de la santé	80 %
	Nombre de collectivités jointes	Établir un point de référence d'ici mars 2011
	Nombre d'initiatives de promotion de la santé, selon le type d'initiative	Établir un point de référence d'ici mars 2011

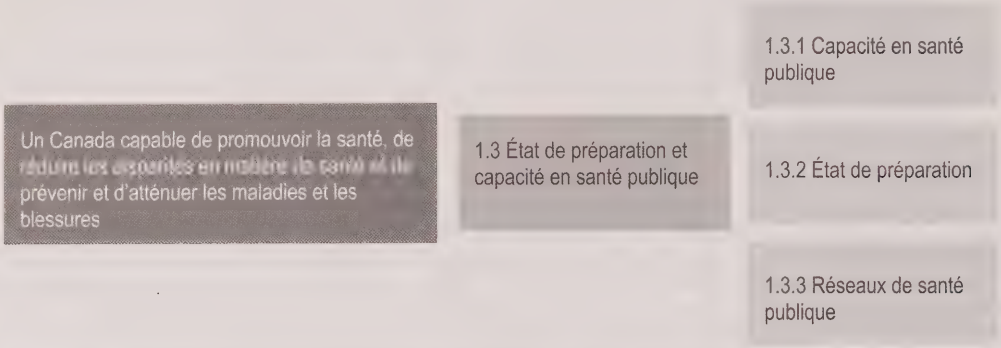
Avantages pour les Canadiens : Ces initiatives renforceront les capacités des partenaires et amélioreront la coordination des mesures déployées par ces derniers. De plus, elles aideront les praticiens en santé publique à exercer les fonctions de santé publique dont dépend l'efficacité des préparatifs concernant les phénomènes touchant la santé publique ainsi qu'à réagir aux tendances observées quant aux facteurs de risque propices au développement des maladies chroniques. En matière de coordination, d'action et de prise de décision, l'efficacité, la rapidité d'exécution, le respect de l'éthique et le recours aux données probantes s'avèrent essentiels pour atténuer les répercussions qu'ont, sur les Canadiens, les phénomènes indésirables touchant la santé publique.

Aperçu de l'AP : Ce programme améliore les capacités et l'état de préparation du Canada en ce qui touche la santé publique. À cette fin, il offre des outils, une formation et des pratiques qui renforcent les capacités des particuliers et des organismes qui jouent un rôle dans le système de santé publique au Canada. De plus, il renforce la capacité des ressources humaines en santé publique, cultive et enrichit la capacité de préparation du Canada pour réagir aux situations d'urgence en santé publique et contribue à l'établissement et au maintien de réseaux, au pays et à l'étranger. Le programme est nécessaire, car il faut disposer d'outils, de réseaux et de compétences en santé publique pour veiller à la santé des Canadiens.

Points saillants de la planification : Afin d'atteindre les résultats prévus, l'Agence prendra les mesures suivantes :

- Procéder à une évaluation « tous risques » des menaces et des risques au sein du portefeuille de la santé en vue de cerner, à l'intention des décideurs, les menaces, les dangers et les risques pertinents en ce qui touche les plans de préparation aux situations d'urgence et les réserves de fournitures. Ainsi, l'Agence appuiera les activités relatives aux partenariats conclus par le Canada, y compris l'Initiative de sécurité sanitaire mondiale.
- Avec le concours des États-Unis et du Mexique, formuler et appliquer un plan d'action trilatéral contre la grippe pandémique et les virus grippaux d'origine animale, conformément aux principes énoncés dans le *Plan nord-américain contre l'influenza aviaire et la pandémie d'influenza (2011)*.
- Tirer parti des leçons retenues à la suite des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver et des Sommets des chefs d'État et de gouvernement du G-8 et du G-20, de façon à éclairer et améliorer la planification des rassemblements de masse. Le Canada sera l'hôte des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015, qui auront lieu à Toronto (Ontario). Avec le concours d'autres ministères et des autorités locales et provinciales, l'Agence veillera au respect des obligations liées à cet événement.
- Donner suite aux principales recommandations formulées dans *Leçons à retenir : Réponse de l'Agence de la santé publique du Canada et de Santé Canada à la pandémie de grippe H1N1 de 2009* ainsi que dans le rapport du Comité sénatorial permanent intitulé *La réponse du Canada à la pandémie de grippe H1N1 de 2009*.
- Mobiliser les administrations provinciales et territoriales et les intervenants-clés à l'échelon national pour participer à un examen et à une révision en profondeur du Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza, qui incorporera de nouveaux renseignements traduisant notamment l'expérience acquise au Canada et à l'étranger lors de la pandémie de grippe A (H1N1).
- Maintenir et actualiser le plan d'intervention en cas d'urgence « tous risques » du portefeuille de la santé, à la lumière des leçons retenues à la suite d'exercices, d'événements réels et de rassemblements de masse, par l'entremise du Comité conjoint pour la préparation aux urgences qui encadre la coordination des activités relatives aux mesures d'urgence déployées par le portefeuille de la santé.
- Continuer d'offrir une gamme de modules d'apprentissage axé sur les compétences au regard des compétences essentielles en santé publique dans le but de renforcer les compétences en santé publique partout au Canada, de façon à mieux préparer les parties concernées à aborder les risques qui se posent pour les Canadiens et à prendre les mesures qui s'imposent. Par ailleurs, l'Agence procédera à l'examen et à la mise à jour des modules afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins des intervenants.
- Poursuivre la conception d'outils à l'intention des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, par le truchement du Réseau canadien de renseignements sur la santé publique, afin de faciliter la diffusion de renseignements stratégiques ainsi que la coordination des interventions en santé publique.
- Continuer de renforcer les capacités de promotion et d'exploitation des connaissances disponibles, y compris celles tirées de travaux scientifiques, en vue d'améliorer les politiques et les pratiques de santé publique dans tout le Canada, par le biais d'un soutien offert aux activités exercées par les centres de collaboration nationale en santé publique.

Activité de programme 1.3 – État de préparation et capacité en santé publique



Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (en millions de dollars)					
2011-2012		2012-2013		2013-2014	
ETP	Dépenses prévues	ETP	Dépenses prévues	ETP	Dépenses prévues
367	94,6	362	75,3	362	72,4

Le fait que les dépenses prévues pour l'exercice 2011-2012 soient de 19,3 millions de dollars supérieures aux dépenses prévues pour l'exercice 2012-2013 s'explique avant tout par les charges liées à l'installation d'une nouvelle chaîne de remplissage de vaccins antigrippaux — un projet qui devrait prendre fin en 2013-2014.

Résultat(s) prévu(s)	Indicateur(s) de rendement	Cible(s)
Le Canada dispose des capacités requises pour mener des interventions en santé publique, notamment lors de situations d'urgence	Pourcentage de réalisation du plan d'action relatif au Règlement sanitaire international qui vise à combler les lacunes touchant les capacités	75 % (15 juin 2011) 100 % (15 juin 2012)
Les organismes pancanadiens et internationaux disposent de capacités d'intervention et savent faire preuve d'interopérabilité	Pourcentage de capacités manifestées lors d'exercices conjoints réalisés avec des partenaires	100 %
Les organismes de santé publique disposent des capacités requises pour exercer leurs fonctions essentielles en matière de santé publique*	Pourcentage d'administrations fédérales, provinciales et territoriales faisant état de progrès attribuables à la formation et aux outils offerts par l'Agence en ce qui touche les efforts visant à combler les lacunes sur le plan des capacités*	50 %*

* En raison de contraintes concernant la disponibilité des données, des changements ont été apportés à l'énoncé initial du résultat prévu (« Les organismes de santé publique disposent des capacités requises pour exercer leurs fonctions essentielles en matière de santé publique ») ainsi que de l'indicateur de rendement (« Pourcentage d'administrations fédérales, provinciales, territoriales et locales faisant état de progrès attribuables à la formation et aux outils offerts par l'Agence en ce qui touche les efforts visant à combler les lacunes sur le plan des capacités »). De même, la cible initiale (90 %) a été revue à la baisse à la suite d'une clarification concernant les principales administrations participantes.

- Assurer en permanence la cueillette, l'analyse et la déclaration des données sur la fréquence et la nature des blessures observées chez les Canadiens et sur les circonstances afférentes, surtout en ce qui touche les enfants et les personnes âgées, ainsi qu'alimenter le corpus de données probantes sur lequel s'appuient les politiques, les pratiques et les programmes de prévention et de contrôle des blessures.
- Améliorer les capacités d'évaluation de la santé de la population par le biais d'analyses de la santé de la population qui s'attardent à des enjeux complexes de santé publique.

Avantages pour les Canadiens : En matière de surveillance et d'évaluation de la santé de la population, les initiatives lancées par l'Agence contribueront à parer à la demande de renseignements exacts et opportuns qui émane des partenaires et intervenants du domaine de la santé publique. En outre, ces initiatives aideront le système de santé à se préparer à réagir aux poussées de maladies infectieuses, à répondre aux préoccupations liées à l'innocuité des vaccins ainsi qu'à s'attaquer aux tendances qui se dessinent sur le plan des facteurs de risque propices aux maladies infectieuses et chroniques. Les activités d'évaluation de la santé de la population renforcent les capacités d'examen de la condition physique de la population, car elles enrichissent le corpus de données probantes et favorisent la mise au point des politiques de santé publique. Ainsi, les décideurs canadiens disposent de renseignements et d'outils pour cerner et aborder les enjeux de santé publique.

Aperçu de l'AP : Ce programme favorise l'analyse, l'utilisation et le partage systématiques et continus de données couramment recueillies avec et parmi les instances provinciales ou territoriales, les autorités sanitaires locales et les autres ministères et organismes fédéraux, de façon à ce que tous puissent participer efficacement à l'effort de protection de la santé des Canadiens. Le programme est nécessaire, compte tenu du risque constant que font peser, sur la santé des Canadiens, les maladies infectieuses ou chroniques émergentes ainsi que les autres facteurs de risque pour la santé. Le programme mise sur la collaboration avec les ministères et organismes fédéraux, les autres ordres de gouvernement, les professionnels de la santé, les hôpitaux et les laboratoires à l'échelle du pays, en vue de faciliter la mise au point de programmes de surveillance de la santé de même que le partage de renseignements.

Points saillants de la planification : Afin d'atteindre les résultats prévus, l'Agence prendra les mesures suivantes :

- Mettre au point un projet-pilote portant sur la surveillance des virus respiratoires, à réaliser conjointement par les administrations fédérales, provinciales et territoriales. Ce projet servira de modèle pour l'établissement d'un système de surveillance coordonné à l'échelon national qui misera sur l'expérience des services de santé publique provinciaux et territoriaux et d'autres centres de connaissances établis.
- Continuer de donner suite aux recommandations formulées dans le rapport de mai 2008 de la vérificatrice générale du Canada. À cette fin, l'Agence établira un processus de reconnaissance des priorités touchant le système de surveillance, veillera à instaurer des mécanismes et des outils pour tirer le meilleur parti de partenariats efficaces, facilitera l'échange de données et de renseignements ainsi que travaillera avec ses partenaires à la conduite d'activités de surveillance.
- Mettre en œuvre le plan stratégique de surveillance de l'Agence. À cet égard, l'Agence renforcera les systèmes canadiens de surveillance de la santé publique, y compris ceux qui s'attardent à l'obésité, aux maladies mentales, aux comportements à risque, aux maladies chroniques ainsi qu'à certains groupes au sein de la population, notamment les enfants, les jeunes et les personnes âgées. Par ailleurs, l'Agence veillera à améliorer les systèmes axés sur le VIH/sida, les infections transmissibles sexuellement, les agents infectieux à diffusion hématogène, l'innocuité des vaccins, la résistance aux antimicrobiens, la sûreté des tissus et des organes ainsi que la tuberculose. L'Agence s'affairera à formuler des plans pour combler les lacunes touchant les données de surveillance relatives aux maladies chroniques ou infectieuses ainsi qu'à améliorer l'efficacité et l'efficience des fonctions de cueillette, de validation et de déclaration des données du système canadien de surveillance des maladies à déclaration obligatoire. Par ailleurs, l'Agence étendra les services du Système national de surveillance des maladies chroniques (asthme, bronchopneumopathie chronique obstructive, maladies du cœur, ostéoporose et arthrite) et améliorera les outils Web d'interrogation et d'analyse en vue de faciliter l'accès à l'information, aux fins d'analyse et de diffusion opportune des résultats. Enfin, l'Agence mettra à niveau le Système canadien de surveillance des effets secondaires suivant l'immunisation de façon à renforcer la surveillance de l'innocuité des vaccins.
- Procéder à des essais et réaliser des études au regard de maladies qui frappent les populations vulnérables, dont la tuberculose, et participer à des études améliorées de dépistage et surveillance de la prévalence du VIH et des infections transmissibles sexuellement parmi les populations vulnérables, et ce, de concert avec les laboratoires provinciaux de santé publique.
- Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche intégrée de surveillance du virus du papillome humain dans le but d'évaluer l'efficacité du vaccin contre ce virus et d'examiner les résultats connexes.
- Recourir à la surveillance pour dépister, observer et faire connaître les sources des maladies infectieuses et les facteurs de risque connexes, de façon à fournir les meilleures données probantes pour éclairer la prise de décision à l'appui d'interventions déployées là où interagissent les humains, la faune et le milieu.
- Lancer des activités de surveillance sentinelle de l'hypertension, du diabète, de la bronchopneumopathie chronique obstructive, de la dépression et de l'arthrose dans les milieux de soins primaires, au moyen de données extraites des dossiers médicaux électroniques et avec le concours du Collège des médecins de famille du Canada.

Activité de programme 1.2 – Surveillance et évaluation de la santé de la population

Un Canada capable de promouvoir la santé, de réduire les disparités en matière de santé et de prévenir et d'atténuer les maladies et les blessures

1.2 Surveillance et évaluation de la santé de la population

1.2.1 Surveillance de la santé publique

1.2.2 Évaluation de la santé de la population

Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (en millions de dollars)					
2011-2012		2012-2013		2013-2014	
ETP	Dépenses prévues	ETP	Dépenses prévues	ETP	Dépenses prévues
408	60,1	402	58,5	402	58,5

La baisse de 1,6 million de dollars des dépenses prévues observée entre l'exercice 2011-2012 et l'exercice 2012-2013 s'explique par la temporisation projetée, en 2011-2012, du financement ponctuel accordé à l'appui de la mise en œuvre des recommandations formulées dans le *Rapport de l'enquêteure indépendante sur l'éclosion de listériose de 2008*.

Résultat(s) prévu(s)	Indicateur(s) de rendement	Cible(s)
Les administrations fédérales, provinciales et territoriales et les organisations non gouvernementales du secteur de la santé exploitent les renseignements fournis par l'ASPC pour prendre des décisions éclairées*	Pourcentage d'administrations fédérales, provinciales et territoriales et d'organisations non gouvernementales du secteur de la santé selon qui les données de surveillance et d'évaluation de la santé de la population fournies par l'ASPC sont pertinentes et faciles d'accès*	70 %*
Les intervenants-clés exploitent les données de surveillance fournies par l'ASPC pour appuyer les mesures de prévention des maladies chroniques ainsi que pour surveiller et évaluer les effets de telles mesures	Pourcentage d'intervenants-clés qui exploitent les données de surveillance des maladies chroniques fournies par l'ASPC, selon le type d'utilisation	Établir une cible d'ici le 31 mars 2012

* En raison de contraintes concernant la disponibilité des données, des changements ont été apportés à l'énoncé initial du résultat prévu (« Les administrations fédérales, provinciales, territoriales et locales, les fournisseurs de soins de santé et les organisations non gouvernementales du secteur de la santé exploitent les renseignements fournis par l'ASPC pour prendre des décisions éclairées ») ainsi que de l'indicateur de rendement (« Pourcentage de répondants [administrations et intervenants] selon qui les données de surveillance et d'évaluation de la santé de la population fournies par l'ASPC sont pertinentes et faciles d'accès »). De même, la cible initiale (30 %) a été revue à la hausse à la suite d'une clarification concernant les principales administrations participantes.

** Cette mesure correspond au nombre de fois que sont citées des publications provenant des laboratoires de recherche de l'ASPC au cours des trois dernières années. La mesure ne comprend pas nécessairement l'ensemble des publications produites par l'ASPC.

Aperçu de l'AP : Ce programme vise la mise au point et l'utilisation d'outils novateurs et d'outils scientifiques d'avant-garde en matière de santé publique, à l'échelon national. Il prévoit également la prestation de services diagnostiques spécialisés d'analyse de référence en laboratoire ainsi que la mobilisation des réseaux et des capacités des scientifiques canadiens en vue d'aider le pays à améliorer la santé publique et à lutter efficacement contre les risques émergents pour la santé.

Points saillants de la planification : Afin d'atteindre le résultat prévu, l'Agence prendra les mesures suivantes :

- Offrir des services d'analyse opportuns et fiables, conformes aux exigences touchant les analyses de référence, notamment en veillant à ce que les laboratoires continuent d'augmenter le nombre de services diagnostiques qui respectent les normes 17025 de l'ISO et de la CEI et maintiennent l'accréditation des services qui respectent actuellement les normes 17025 de l'ISO.
- Mettre au point des technologies et des outils novateurs intégrés en matière de science pour la santé publique dans le but d'aborder les risques pour la santé publique que posent les maladies infectieuses qui apparaissent là où interagissent les humains, la faune et le milieu.
- Publier les résultats de travaux de recherche appliquée ou fondamentale[14] portant sur des maladies infectieuses établies ou émergentes, notamment en ce qui touche les caractéristiques, le diagnostic, la transmission et le traitement de telles affections.
- Enrichir et diffuser un savoir-faire et des technologies moléculaires de pointe à l'appui de la recherche, de la surveillance et des épreuves diagnostiques visant les maladies infectieuses. En outre, l'Agence appliquera les technologies de séquençage de l'ADN de dernière génération en vue d'améliorer les capacités d'analyse et d'interprétation de séquences génomiques intégrales relatives à l'épidémiologie moléculaire.
- Élaborer des approches novatrices et des technologies intégrées de santé publique en vue de la prévention des maladies infectieuses et des maladies chroniques, à la lumière d'une analyse des risques et des connaissances courantes relatives au génome humain sous l'angle de la variabilité biologique à l'échelle de toute la population.

Avantages pour les Canadiens : Les Canadiens bénéficieront de décisions et d'interventions opportunes et fiables en matière de santé publique ainsi que de percées touchant les méthodes diagnostiques et les connaissances relatives aux risques pour la santé publique. De plus, les Canadiens seront en mesure de fonder leurs choix sanitaires personnels sur des connaissances scientifiques de pointe. Ces progrès appuieront la prise de mesures efficaces pour aborder les nouvelles questions relatives à la santé publique et contribuer à l'amélioration de la santé publique.

---

[14] La *recherche fondamentale* a pour but d'enrichir le savoir et les connaissances. Elle donne naissance à de nouvelles idées scientifiques, de nouveaux principes, de nouvelles théories et de nouveaux modes de pensée. La *recherche appliquée* s'appuie sur ces nouveaux concepts pour proposer de nouvelles méthodes, applications ou technologies. Par exemple, là où la recherche fondamentale se pencherait sur le fonctionnement du système immunitaire humain ou sur la façon dont certains micro-organismes provoquent des maladies chez l'humain, la recherche appliquée s'intéresserait aux méthodes de prévention ou de diagnostic de maladies particulières — par exemple, la mise au point de nouveaux vaccins.

Section II – Analyse des activités de programme

2.1 Résultat stratégique

Le résultat stratégique de l'Agence s'énonce comme suit : un Canada capable de promouvoir la santé, de réduire les disparités en matière de santé et de prévenir et d'atténuer les maladies et les blessures. La présente section décrit les six activités de programme (AP) par la voie desquelles l'Agence travaille à l'atteinte de ce résultat stratégique. On y énonce les résultats prévus, les cibles et les indicateurs de rendement établis pour chaque activité. En plus d'expliquer comment l'Agence compte s'y prendre pour atteindre les résultats prévus, le texte décrit les ressources humaines et financières qui seront réservées pour chaque activité de programme.

Activité de programme 1.1 – Sciences et technologie pour la santé publique

Un Canada capable de promouvoir la santé, de réduire les disparités en matière de santé et de prévenir et d'atténuer les maladies et les blessures

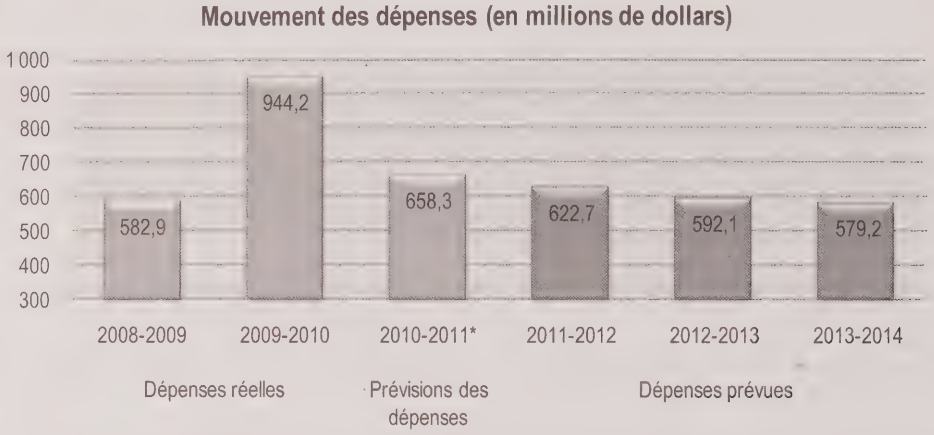
1.1 Sciences et technologie pour la santé publique

Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (en millions de dollars)					
2011-2012		2012-2013		2013-2014	
ETP	Dépenses prévues	ETP	Dépenses prévues	ETP	Dépenses prévues
445	60.7	439	55,0	439	48,9

Par rapport à l'exercice 2011-2012, le profil de financement du projet visant le Laboratoire J.C. Wilt prévoit des dépenses de 5,7 millions inférieures en 2012-2013. La baisse de 6,1 millions de dollars observée entre l'exercice 2012-2013 et l'exercice 2013-2014 s'explique avant tout par le calendrier de construction prévu pour le projet visant le Laboratoire J.C. Wilt.

Résultat(s) prévu(s)	Indicateur(s) de rendement	Cible(s)
En matière de santé publique, les décisions et les interventions des agents de santé publique se fondent sur des recherches et des services d'analyse de référence opportuns et fiables*	Pourcentage de services d'analyse de référence accrédités qui respectent les différents délais prescrits	80 %
	Pourcentage de services d'analyse de référence qui sont offerts conformément à des normes d'accréditation acceptables établies par l'Organisation internationale de normalisation (ISO)	100 %
	Mesure du facteur d'impact des publications de recherche**	2 000

* Entre autres services d'analyse de référence, les laboratoires de l'Agence proposent des épreuves diagnostiques spécialisées, des épreuves de confirmation et des épreuves spéciales servant à caractériser les agents pathogènes. Ces services d'analyse de référence sont offerts couramment ou en réponse à des situations d'urgence liées à l'éclosion de maladies.



* Le montant pour 2010-2011 correspond aux prévisions des dépenses en date du 20 décembre 2010.

Répartition du budget principal des dépenses selon le poste

On trouvera de plus amples renseignements sur les postes organisationnels ou les dépenses législatives de l'Agence en consultant le Budget principal des dépenses de 2011-2012. Une version électronique de ce document est disponible à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/2011-2012/me-bpd/info/info-fra.asp.

s'intéresse à l'influence sur la santé exercée par l'action réciproque des gènes, des comportements, de l'alimentation et de l'environnement — pourrait se traduire par de nouvelles possibilités en matière de prévention et de contrôle des maladies infectieuses ou chroniques.

Profil des dépenses

En 2009-2010, les dépenses additionnelles ont totalisé 361,3 millions de dollars, dont environ 310 millions de dollars attribuables à la pandémie de grippe A (H1N1) qu'a connue le Canada, du printemps à l'automne. Ces dépenses additionnelles ont eu trait à l'achat de vaccins contre la grippe A (H1N1) de même qu'au déploiement d'interventions pour lutter contre la pandémie, notamment en ce qui touche les communications, la surveillance et l'acquisition de ventilateurs. Par ailleurs, l'Agence a engagé des dépenses de 49,7 millions de dollars aux fins du programme de services de santé offerts pour lutter contre l'hépatite C, lequel octroie une indemnité aux provinces au titre des soins dispensés aux personnes infectées par le virus de l'hépatite C. Ce programme procède à des versements quinquennaux qui se poursuivront jusqu'en 2014-2015.

Les éléments précités étant des dépenses ponctuelles engagées en 2009-2010, les prévisions des dépenses pour 2010-2011 ont été d'environ 286 millions de dollars inférieures aux dépenses de l'année précédente. Ont fait partiellement contrepoids à cet écart un apport de 20,6 millions de dollars, octroyé dans le but de mener à terme la dernière année du projet de modernisation du laboratoire du Centre scientifique canadien de santé humaine et animale (CSCSHA) situé à Winnipeg (Manitoba).

À compter de 2011-2012, les dépenses prévues connaîtront une baisse progressive en raison de l'achèvement prochain de projets assortis de délais. En 2011-2012, les crédits affectés à la modernisation du CSCSHA seront réduits (20.6 millions de dollars). D'autres diminutions découleront de la mise en œuvre des réaffectations budgétaires résultant du processus d'examen stratégique de 2008 (6,3 millions de dollars), du transfert permanent d'une subvention ponctuelle annuelle pour la recherche sur le cancer du sein au profit des Instituts de recherche en santé du Canada (3 millions de dollars) ainsi que de la temporisation prévue du Programme de l'air pur du Canada (2,2 millions de dollars).

La réduction d'environ 30 millions de dollars des niveaux de référence pour 2012-2013 s'explique surtout par la fin d'un financement ponctuel visant la mise en œuvre des recommandations formulées dans le *Rapport de l'enquêteure indépendante sur l'éclosion de listériose de 2008* (7.6 millions de dollars) ainsi que par une diminution de 20,7 millions de dollars du financement ponctuel accordé pour l'installation d'une nouvelle chaîne de remplissage de vaccins antigrippaux.

La baisse de 12,9 millions de dollars des dépenses de l'Agence observée pour l'exercice 2013-2014 s'explique avant tout par l'achèvement du financement accordé pour la lutte contre les maladies pulmonaires et les affections neurologiques (4.9 millions de dollars) ainsi que par la réduction des crédits affectés au Laboratoire J.C. Wilt (6,1 millions de dollars).

déploient dans leur propre collectivité, de façon à proposer des milieux sains et sûrs où les personnes âgées peuvent vivre et s'épanouir.

Enfin, sans égard aux pressions nuisibles qu'elle continue d'exercer sur la santé publique, la piètre qualité de l'air ambiant intérieur ou extérieur engendrerait, selon les estimations, des coûts économiques très élevés[12]. L'urbanisation croissante et les séjours prolongés dans des milieux dont l'ambiance est contrôlée sont des facteurs qui risquent d'avoir une incidence sur la qualité de l'air. Tout en exerçant une surveillance constante, il importera de mener des études sur les contaminants de l'environnement ainsi que sur les effets possibles qu'ont ces substances sur la santé.

Science et technologie

La science et la technologie ont des répercussions marquées sur la santé publique. À preuve, l'immunisation a permis, au fil des ans, de sauver un nombre incalculable de vies. Les nouvelles percées scientifiques et techniques promettent de contribuer à la matérialisation de la vision énoncée par l'Agence : des Canadiens et des collectivités en santé dans un monde plus sain.

La technologie de l'information est un domaine particulièrement prometteur. Internet est plus populaire que jamais auprès des Canadiens, qui ont tendance à intensifier leur utilisation de cet outil. La recherche de renseignements sur la santé constitue maintenant la deuxième application la plus courante d'Internet, la première étant le courrier électronique. De fait, en 2009, 70 % des utilisateurs d'Internet affirmaient avoir recours aux moyens de communication en ligne pour trouver des renseignements sur la santé (la même proportion s'établissait à 59 % en 2007)[13]. Pour atténuer le risque que les Canadiens se lancent à tort et à travers dans la recherche d'informations sur la santé un peu partout sur le Web (où ils risquent de trouver des renseignements inexacts), l'ASPC doit faire rayonner davantage son image de chef de file en matière de diffusion de renseignements crédibles sur la santé, à l'intention des Canadiens. Par ailleurs, la technologie des communications est en voie de devenir un important outil d'échange de renseignements. Dans ce contexte, la réussite des efforts visant à exploiter les modes les plus efficaces de prestation de renseignements via Internet — y compris les médias sociaux, l'audiovisuel et les pages Web classiques — pourrait s'avérer capitale au regard de la promotion de la santé et de la réduction des disparités en matière de santé.

La poussée d'Internet, au Canada et dans le monde, agit également sur les modes de cueillette et de diffusion des renseignements sur la santé publique. Par exemple, en plus d'accélérer la collecte et l'échange de renseignements sur la santé publique, les outils de surveillance de nouvelle génération permettront de reconnaître et de valider les risques pour la santé publique mondiale tout en facilitant la prise de mesures pour y faire face.

La santé publique tire parti de percées scientifiques et techniques qui sont effectuées dans de nombreux domaines (vaccins, antibiotiques, antiviraux, méthodes diagnostiques et autres). Conjugués à l'incidence qu'ont l'informatique et la réseautique sur la cueillette et l'interprétation des données de surveillance, ces progrès bouleverseront la façon dont les Canadiens et les praticiens en santé publique abordent les nouveaux défis qui se posent dans le secteur. Par exemple, la mise au point éventuelle de nouveaux vaccins prophylactiques et thérapeutiques pourrait contribuer à la prévention d'un plus grand nombre de maladies infectieuses ou chroniques. De même, en ce qui touche les antibiotiques, les progrès qui s'annoncent — thérapie bactériophage, anticorps fabriqués, recours aux probiotiques — pourraient un jour soutenir la lutte contre la menace grandissante que font planer la résistance aux antibiotiques, les infections nosocomiales et les nouvelles maladies infectieuses.

Enfin, les progrès techniques continueront d'influencer les méthodes servant à diagnostiquer des conditions physiques ou des maladies. À la suite de récentes percées dans le domaine des technologies de diagnostic, il est désormais possible pour les Canadiens d'effectuer leurs propres tests pour diagnostiquer des états de santé (comme la grossesse), surveiller des maladies (comme la glycémie chez les personnes atteintes de diabète) et dépister des affections ou des maladies. En outre, le recours accru à la génomique axée sur la santé publique — une science qui

---

[12] Association médicale canadienne. *L'air qu'on respire : Le coût national des maladies attribuables à la pollution atmosphérique*, août 2008. http://www.cma.ca/multimedia/CMA/Content_Images/Inside_cma/Office_Public_Health/ICAP/CMA_ICAP_sum_f.pdf. Site Web consulté le 6 décembre 2010.

[13] Statistique Canada. *Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet (communiquée précédemment)*, Le Quotidien, 10 mai 2010. http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/100510/dq100510a-fra.htm. Site Web consulté le 6 décembre 2010.

Vieillissement de la population et changements démographiques au Canada

En plus d'imposer de nouvelles exigences aux familles, le phénomène du vieillissement de la population canadienne risque d'entraîner une augmentation des coûts liés aux programmes sociaux et aux soins de santé. Le vieillissement agit sur l'économie de notre société de même que sur la prestation des soins et des services de santé. En misant sur la promotion de la santé, sur la prévention des blessures et sur les initiatives visant à favoriser et élargir l'inclusion et la participation sociale, il sera possible de réaliser des économies, de maintenir et améliorer la qualité de vie et de stimuler un sain développement économique.

Le profil de la population canadienne connaît aussi des transformations. Les migrations internationales expliquent les deux tiers de la croissance démographique canadienne observée entre 2001 et 2006[9]. De même, les Autochtones du Canada connaissent une croissance démographique plus rapide que les autres groupes de la société. De tels changements démographiques posent des défis sur le plan de la santé publique. Par exemple, le souci d'assurer la diffusion efficace de messages de santé publique auprès des immigrants et des Autochtones — surtout lors de situations d'urgence en santé publique — risque d'ajouter aux pressions qui s'exercent sur les systèmes de communication.

Pour faire face au vieillissement de la population et aux changements démographiques, on devra miser sur une analyse permanente des tendances démographiques et sur des stratégies polyvalentes touchant la santé publique, de façon à saisir efficacement les occasions qui se présentent tout en relevant les défis intrinsèques que comportent les changements.

Préoccupations d'ordre environnemental

L'environnement exerce une influence déterminante sur les politiques et les programmes de santé publique, qu'il s'agisse de veiller à la qualité de l'air et de l'eau ou encore de limiter l'exposition des humains à des matières polluantes et des produits chimiques nocifs. Dans un premier temps, les politiques en santé publique se sont attardées au contrôle ou à l'élimination des principales menaces pour la santé publique, notamment les eaux usées et la pollution atmosphérique.

Cette approche a permis au Canada de connaître de grandes réussites. Les défis qui se posent aujourd'hui n'en demeurent pas moins importants, surtout en ce qui touche le changement climatique. Sur le plan de la prévention et du contrôle des maladies, le changement climatique représente une grave menace pour la santé publique, car le réchauffement du climat favorise la propagation rapide de nouvelles maladies transmissibles. En outre, l'augmentation possible du nombre de réfugiés climatiques migrant vers le Canada risque d'ajouter aux pressions qui s'exercent sur les soins de santé. Par ailleurs, la multiplication des phénomènes météorologiques exceptionnels pourrait avoir une incidence sur les mesures d'urgence. Enfin, parce qu'il bouleverse les modèles d'agriculture du monde entier, le changement climatique promet de peser lourdement sur la salubrité des aliments[10] et sur la sécurité alimentaire.

En matière de santé publique, d'autres facteurs suscitent des préoccupations d'ordre environnemental, notamment l'environnement aménagé[11] et le souci d'assurer que la conception des milieux physiques favorise la santé et la sécurité des humains. L'aménagement des collectivités doit contribuer à la promotion de modes de vie sains et à l'atténuation des risques pour la santé que comportent certaines infrastructures qui, par leur conception, se montrent peu propices à une vie active. Par le biais de l'Initiative des collectivités-amies des aînés — un projet auquel participent cinq provinces —, le Canada a joué un rôle de chef de file en vue de la création de milieux de vie agréables pour les personnes âgées. Les aînés canadiens collaborent aux efforts de planification et de conception qui se

[9] Statistique Canada. *Recensement de 2006 : Portrait de la population canadienne en 2006 : Le portrait national*, 2007a. http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-550/p2-fra.cfm. Site Web consulté le 30 novembre 2010.

[10] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. *Climate Change: Implications for food safety*, 2008. http://www.fao.org/docrep/010/i0195e/i0195e00.htm. Site Web consulté le 7 décembre 2010.

[11] En gros, le concept d'environnement aménagé désigne tout milieu créé ou modifié par l'humain. Il englobe notamment l'aménagement des quartiers, les écoles, les constructions domiciliaires, les milieux de travail, les aires de loisirs, l'emplacement des magasins, l'emplacement et l'aménagement des routes, les trottoirs, les voies cyclables et les bandes piétonnes. L'environnement aménagé est un facteur déterminant au regard de la promotion de l'activité physique et de la prévention de l'obésité.

des communications visant à aborder les phénomènes touchant la santé publique. Par contre, la mondialisation est aussi lourde de menaces, car elle augmente la probabilité d'éclosion de maladies infectieuses tout en favorisant la transmission accélérée de telles maladies. En intervenant pour lutter contre la pandémie de grippe A (H1N1) au Canada, l'Agence a acquis une expérience qui lui procurera des connaissances et des outils en vue de renforcer la surveillance, d'une part, et de poursuivre ses efforts pour améliorer la planification, l'état de préparation et les interventions lors de futures pandémies, d'autre part.

L'une des facettes de la mondialisation concerne les déplacements mondiaux de biens et de services, y compris les produits alimentaires. La mondialisation des chaînes d'approvisionnement alimentaire et la vigueur de la demande de produits bon marché ont pour effet de favoriser la distribution de produits alimentaires provenant d'une foule de pays, dont certains ne disposent pas de systèmes de réglementation robustes qui protègent le public contre les maladies d'origine alimentaire. Les capacités et la coordination des efforts des autorités sanitaires à l'échelon local, régional, fédéral, provincial et territorial s'avèrent d'une importance capitale pour garantir une gestion et des interventions efficaces, à l'échelle des différentes administrations, en cas d'éclosion de maladies d'origine alimentaire ou de maladies infectieuses. L'Agence continuera d'assurer une coordination par le biais de stratégies qui s'attaquent notamment aux défis systémiques concernant le leadership, l'état de préparation ainsi que la planification et la communication des enjeux relatifs à la salubrité des aliments. Les leçons retenues de la poussée de grippe A (H1N1) seront également riches d'enseignements pour la poursuite des efforts d'amélioration.

Prévention et promotion

De plus en plus, les Canadiens doivent relever les défis pour la santé que posent les modes de vie malsains. En règle générale, les Canadiens mangent trop, notamment des aliments qui renferment de grandes quantités de sodium et de sucres raffinés. Par ailleurs, à peine 15 % des Canadiens respectent les recommandations concernant la pratique de l'activité physique[5], laquelle constitue un élément fondamental de la santé et du bien-être. La conjugaison de ces deux facteurs se traduit par une augmentation des taux d'obésité et des risques de contracter des maladies chroniques comme le diabète de type 2, l'arthrose et certains types de cancer. En 2005, au Canada, l'obésité frappait près d'un adulte sur quatre. De plus, la proportion de Canadiens présentant un simple excès de poids s'établissait à 35 %[6]. Une situation semblable prévaut pour les enfants et les jeunes Canadiens, qui souffrent de surpoids ou d'obésité dans une proportion de plus de 25 %[7]. Les enfants et les jeunes courent ainsi un risque accru d'afficher de piètres résultats sur le plan de la santé à l'âge adulte. Par ailleurs, on compte environ 4,9 millions de Canadiens qui consomment régulièrement des produits du tabac, une pratique qui les expose à un risque accru de contracter des maladies respiratoires ou cardiovasculaires ainsi que différents types de cancer[8]. D'autres groupes vulnérables, dont les Autochtones et les Canadiens à faible revenu, sont particulièrement à risque d'obtenir de piètres résultats sur le plan de la santé.

Pour être à la hauteur du défi, l'ASPC mène l'offensive sur plusieurs fronts. En ce qui touche la promotion des modes de vie sains, le principal programme que déploie l'Agence est la Stratégie intégrée en matière de modes de vie sains et de maladies chroniques. Cette dernière s'efforce d'atténuer les facteurs de risque communs comme l'hypertension artérielle tout en luttant contre certaines affections qui frappent les Canadiens, notamment les maladies du cœur, le cancer et le diabète. Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux chargés de la santé et des modes de vie sains ont récemment convenu d'un cadre visant à freiner l'obésité juvénile, lequel propose des stratégies dans le but de favoriser le maintien d'un poids santé chez les enfants.

---

[5] Colley, Rachel C., et coll. « Activité physique des adultes au Canada : résultats d'accélérométrie de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé de 2007-2009 », *Rapports sur la santé*, vol. 22, nº 1, mars 2011, Statistique Canada, produit nº 82-003-XPE au catalogue. http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2011001/article/11396-fra.pdf. Site Web consulté le 28 janvier 2011.

[6] Agence de la santé publique du Canada. *Obésité au Canada – Aperçu*, 2009. http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/2009/oc/index-fra.php. Site Web consulté le 2 février 2011.

[7] *Freiner l'obésité juvénile : Cadre d'action fédéral, provincial et territorial pour la promotion du poids santé*, septembre 2010. http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/hl-mvs/framework-cadre/pdf/ccofw-fra.pdf. Site Web consulté le 2 février 2011.

[8] Statistique Canada. *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (communiquée précédemment)*, Le Quotidien, 27 septembre 2010. http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/100927/dq100927c-fra.htm. Site Web consulté le 28 janvier 2011.

Analyse des risques

L'analyse des risques est le fruit de la synthèse d'éléments provenant de trois sources : les analyses de l'environnement, les analyses des tendances et le profil de risque de l'Agence. Les renseignements ainsi obtenus exercent une fonction importante pour aider l'Agence à fixer ses priorités et à dresser ses plans à court, à moyen et à long terme. L'analyse aborde les risques, les stratégies d'atténuation de même que les éléments de contexte pertinents.

Contexte et infrastructure

Soucieuse d'atténuer les risques, l'Agence s'efforce de renforcer les capacités en santé publique des Canadiens et du système de santé publique. À cette fin, elle favorise l'établissement de partenariats dynamiques avec des intervenants-clés de même qu'avec d'autres gouvernements. Cette collaboration est indispensable à la mise au point de stratégies qui examinent et abordent les lacunes touchant les capacités en santé publique, et ce, dans le but d'améliorer nos moyens d'action pour résoudre les principales questions relatives à la santé et réagir à de possibles situations d'urgence en santé publique. Parmi les mécanismes-clés de renforcement des capacités, on compte les activités de prévention et réduction des maladies et des blessures, les activités de promotion de la santé, les mesures et interventions d'urgence, l'application des connaissances ainsi que la concertation à l'échelon national et international.

À l'instar de nombreux organismes de services publics, l'Agence a également défini, dans son profil de risque, les risques de gestion auxquels elle doit faire face. Pour aborder ces risques, l'Agence adoptera un ensemble de mesures : formulation et mise en œuvre d'une stratégie de gestion des compétences ainsi que de programmes de recrutement et de perfectionnement professionnel; renforcement des activités intégrées de planification, de présentation de rapports et de prise de décision par le biais d'une meilleure coordination et de communications plus efficaces sur le plan horizontal; mise en œuvre d'un plan opérationnel portant sur la gestion de l'information à l'Agence; exercice d'une meilleure régie des ententes de services relatives à la technologie de l'information.

Pour assurer le recrutement et le maintien en poste des compétences requises en santé publique, l'Agence favorisera l'instauration d'un milieu de travail axé sur les personnes, à l'appui du renouvellement de la fonction publique. À cette fin, l'Agence définira et introduira un cadre stratégique détaillé visant les ressources humaines ainsi qu'un cadre de gestion des ressources humaines portant sur un horizon de planification de trois ans. Par ailleurs, soucieuse de parer aux besoins des Canadiens, l'Agence est résolue à collaborer avec ses partenaires nationaux et internationaux dans le but de renforcer les capacités en santé publique.

Situations d'urgence en santé publique

L'un des éléments-clés du mandat de l'Agence consiste à prendre des mesures permettant de réagir aux situations d'urgence en santé publique et de s'y préparer. Pour ce faire, il faut compter sur la coordination des efforts que déploient les autorités sanitaires à l'échelon local, régional, fédéral, provincial et territorial ainsi que les gouvernements étrangers et les organismes multilatéraux. Le caractère imprévisible des situations d'urgence en santé publique, dont la gestion s'inscrit dans un cadre multipartite à l'échelle de différentes administrations, est à la fois source de possibilités et de défis.

Donnant suite aux recommandations d'un rapport de vérification interne sur les mesures et interventions d'urgence, publié en juin 2010, l'Agence prendra une série de mesures, dont l'établissement de capacités d'appoint par la création d'une réserve de professionnels au sein de son effectif. De plus, l'Agence participera à des exercices visant à clarifier et à souligner les rôles et les responsabilités lors de situations d'urgence. Enfin, l'Agence procédera à la synthèse et à l'application des leçons retenues à la suite d'examens et d'évaluations portant sur des incidents passés, y compris l'éclosion de grippe A (H1N1).

Mondialisation

L'interdépendance accrue entre les pays se traduit par une augmentation des migrations, du commerce et des déplacements internationaux. La mondialisation offre de nombreuses possibilités, car elle se traduit par une multiplication des occasions d'échange de pratiques exemplaires avec d'autres pays ainsi que par une amélioration

A3. Renforcement des capacités en santé publique	**Type :** Permanente	**Lien avec les activités de programme (AP) :** 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.6

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- Le renforcement des capacités pancanadiennes et des capacités de l'Agence se traduira par un système de santé publique plus robuste, ce qui contribuera à promouvoir la santé, à réduire les disparités en matière de santé et à prévenir et atténuer les maladies et les blessures.

Plans visant à respecter la priorité

- Renforcement des capacités de la main-d'œuvre dans le domaine de la santé publique.
- Développement des capacités en santé publique dans le Nord.
- Amélioration du partage systématique des connaissances et du recours aux pratiques exemplaires relatives à la santé publique.

B. Priorités en matière de gestion

B1. Recherche de l'excellence en affaires	**Type :** Engagement antérieur	**Lien avec les activités de programme (AP) :** 2.1

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- Le renforcement de l'infrastructure de gestion et d'administration permettra à l'Agence de mieux servir l'intérêt et les besoins des Canadiens en matière de santé publique.

Plans visant à respecter la priorité

- Prestation d'un soutien stratégique et d'un soutien sur le plan des politiques afin d'atteindre les buts opérationnels de l'Agence et de respecter les priorités ministérielles, en portant une attention particulière à la prise de décision fondée sur des données probantes.
- Adoption d'outils de gestion stables, tournés vers l'avenir.

B2. Accent sur les personnes	**Type :** Nouvelle	**Lien avec les activités de programme (AP) :** 2.1

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- L'instauration et le soutien d'un milieu de travail mettant en valeur l'excellence, le leadership, l'engagement des employés et le bien-être au travail sont des mesures qui favorisent la prestation des programmes de l'Agence ainsi que le respect de ses priorités.

Plans visant à respecter la priorité

- Mise en œuvre des recommandations de l'examen portant sur la prestation des services et sur la gestion stratégique des ressources humaines, à l'appui des priorités et du mandat de l'Agence, et ce, sur un horizon de planification triennal.
- Établissement d'un cadre de gestion des personnes sur l'horizon de planification triennal, à l'appui du renouvellement de la fonction publique.
- Mise au point d'une stratégie de ressourcement des effectifs qui vise à attirer, à perfectionner et à maintenir en poste une main-d'œuvre professionnelle, expérimentée et dévouée.

Contribution des priorités à l'atteinte du résultat stratégique

Le tableau suivant énonce trois priorités opérationnelles et deux priorités en matière de gestion et précise leur lien avec l'AAP et les plans de l'Agence.

A. Priorités opérationnelles		
A1. Gestion des risques pour la santé publique des Canadiens	**Type :** Permanente	**Lien avec les activités de programme (AP) :** 1.1, 1.2, 1.3, 1.5, 1.6
Pourquoi s'agit-il d'une priorité? • Le renforcement de la capacité de l'Agence de pressentir et contrer les risques pour la santé publique, tant réels que possibles, contribuera à prévenir et à atténuer les maladies. **Plans visant à respecter la priorité** • Intégration du savoir-faire et des renseignements tirés de la gestion et de l'examen des interventions du gouvernement fédéral visant à réagir aux phénomènes touchant la santé publique. • Renforcement des capacités de prévention et de contrôle des maladies infectieuses. • Amélioration de l'état de préparation afin de réagir aux maladies infectieuses émergentes et aux autres phénomènes touchant la santé publique. • Renforcement des initiatives de prévention des maladies chroniques en vue d'atténuer les facteurs de risque communs. • Resserrement des capacités de surveillance de la santé publique. • Renforcement de l'approche de réglementation visant les éléments de la santé publique. • Amélioration des interventions en santé publique axées sur la salubrité des aliments.		
A2. Promotion de la santé des populations vulnérables au Canada	**Type :** Permanente	**Lien avec les activités de programme (AP) :** 1.2, 1.3, 1.4, 1.5
Pourquoi s'agit-il d'une priorité? • L'amélioration de la condition physique des principales populations désavantagées et vulnérables du Canada, par le biais de politiques et d'interventions stratégiques et bien ciblées, aidera à réduire les disparités en matière de santé. **Plans visant à respecter la priorité** • Renforcement des initiatives propices à la santé et au bien-être des enfants et des jeunes. • Mobilisation des autres secteurs et des autres ministères gouvernementaux afin de mettre au point des politiques publiques judicieuses et des investissements connexes et afin d'agir sur ces éléments. • Soutien de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de politiques et d'interventions novatrices. Cette mesure comprend le partage systématique des connaissances en vue de procurer de plus grands avantages pour les Canadiens.		

Activité de programme	Prévisions des dépenses 2010-2011	Dépenses prévues			Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		2011-2012	2012-2013	2013-2014	
1.1 Sciences et technologie pour la santé publique	87,1	60,7	55,0	48,9	Des Canadiens en santé
1.2 Surveillance et évaluation de la santé de la population	60,6	60,1	58,5	58,5	Des Canadiens en santé
1.3 État de préparation et capacité en santé publique	83,0	94,6	75,3	72,4	Des Canadiens en santé
1.4 Promotion de la santé	182,9	182,2	182,2	182,2	Des Canadiens en santé
1.5 Prévention et réduction des maladies et des blessures	104,1	107,3	102,5	98,6	Des Canadiens en santé
1.6 Exécution de la réglementation et interventions en cas d'urgence	30,2	26,0	24,7	24,7	Des collectivités sécuritaires et sécurisées
Total des dépenses prévues	**547,9**	**530,9**	**498,2**	**485,3**	

Remarque : Tous les nombres ont été arrondis.

Services internes	Prévisions des dépenses 2010-2011	Dépenses prévues		
		2011-2012	2012-2013	2013-2014
	110,3	91,8	93,9	93,9

1.2 Sommaire – planification

Ressources financières (en millions de dollars)

2011-2012	2012-2013	2013-2014
622.7	592,1	579,2

Remarque : Des renseignements supplémentaires sur les dépenses apparaissent à la Section I (Profil des dépenses) pour l'ensemble de l'Agence ainsi qu'à la Section II pour les différentes activités de programme.

Ressources humaines (équivalents temps plein (ETP))

2011-2012	2012-2013	2013-2014
2 768	2 729	2 729

Sommaire de la planification – tableau

Résultat stratégique : Un Canada capable de promouvoir la santé, de réduire les disparités en matière de santé et de prévenir et d'atténuer les maladies et les blessures	
Indicateurs de rendement	**Cibles**
Espérance de vie ajustée en fonction de la santé (EVAS)[3] à la naissance	En ce qui touche l'EVAS à la naissance, maintenir ou améliorer les résultats observés en 2001 pour le Canada, tels que communiqués par Statistique Canada[4] : Ensemble de la population – 69,6 Femmes – 70,8 Hommes – 68,3
EVAS selon le revenu; différence (en années) entre l'EVAS à la naissance observée pour les catégories de revenu correspondant au premier tiers et au dernier tiers de la population	Maintenir ou réduire la différence (en années) : Femmes – 3,2 Hommes – 4,7

[3] L'EVAS est un indicateur de la santé générale de la population qui combine l'état de santé selon l'âge et le sexe et la mortalité selon l'âge et le sexe dans une statistique unique. Il représente le nombre d'années de vie prévues équivalant aux années vécues en pleine santé, fondé sur l'expérience moyenne d'une population. Source : *Rapport de l'administrateur en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada 2010*.

[4] Statistique Canada. CANSIM, tableau 102-0121 et produit nº 82-221-X au catalogue.

Résultat stratégique et architecture des activités de programmes (AAP)

Soucieuse de remplir efficacement son mandat, l'Agence mise sur l'architecture des activités de programmes (AAP) illustrée ci-dessous pour atteindre un seul résultat stratégique.

Résultat stratégique : Un Canada capable de promouvoir la santé, de réduire les disparités en matière de santé et de prévenir et d'atténuer les maladies et les blessures

1.1 Sciences et technologie pour la santé publique	1.2 Surveillance et évaluation de la santé de la population	1.3 État de préparation et capacité en santé publique	1.4 Promotion de la santé	1.5 Prévention et réduction des maladies et des blessures	1.6 Exécution de la réglementation et interventions en cas d'urgence	2.1 Services internes
	1.2.1 Surveillance de la santé publique	1.3.1 Capacité en santé publique	1.4.1 Collectivités saines	1.5.1 Prévention et réduction des maladies chroniques	1.6.1 Exécution de la réglementation	2.1.1 Soutien à la gouvernance et à la gestion
	1.2.2 Évaluation de la santé de la population	1.3.2 État de préparation	1.4.2 Priorités émergentes et innovation en matière de promotion de la santé	1.5.2 Prévention et réduction des blessures	1.6.2 Opérations d'urgence	2.1.2 Services de gestion des ressources
		1.3.3 Réseaux de santé publique	1.4.3 Programmes destinés à l'enfance et à l'adolescence	1.5.3 Prévention et contrôle des maladies infectieuses	1.6.3 Réserve de secours	2.1.3 Services de gestion des biens
			1.4.4 Vieillissement et personnes âgées			

En 2010-2011, l'Agence a poursuivi la mise en œuvre de la politique relative à la structure de gestion, des ressources et des résultats, ce qui a donné lieu à la révision du cadre de mesure du rendement (CMR) de l'Agence. Cette initiative a pour objectif de poursuivre la mise au point d'un CMR qui permettra de recueillir des données objectives et détaillées de mesure du rendement afin d'appuyer l'examen, l'évaluation et l'amélioration constante des programmes.

Légende des étiquettes :

Thème I : Relever les défis des changements climatiques et de la qualité de l'air

Thème II : Préserver la qualité et la disponibilité de l'eau

Thème III : Protéger la nature

Thème IV : Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement

Section I – Aperçu

1.1 Renseignements sommaires

Raison d'être et responsabilités

La santé publique a trait aux efforts organisés que déploie la société pour maintenir les personnes en santé et éviter les blessures, les maladies et les décès prématurés. De tels efforts englobent des programmes, des services et des politiques qui protègent et favorisent la santé de tous les Canadiens. Au Canada, les trois ordres de gouvernement, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les professionnels de la santé et le public se partagent la responsabilité de la santé publique.

L'Agence de la santé publique du Canada (« l'Agence ») a été créée en septembre 2004, à l'intérieur du portefeuille de la santé du gouvernement fédéral, afin de remplir l'engagement du gouvernement du Canada d'accorder une plus grande importance à la santé publique de façon à contribuer, d'une part, à la protection et à l'amélioration de la santé et de la sécurité de tous les Canadiens et, d'autre part, au renforcement du système de santé.

Les responsabilités suivantes incombent à l'Agence :

- contribuer à la prévention des maladies et des blessures et à la promotion de la santé;
- améliorer le nombre et la qualité des données de surveillance et élargir les connaissances relatives aux maladies et aux blessures au Canada;
- agir pour que le gouvernement fédéral exerce un leadership et rende compte de sa gestion lors de situations d'urgence en santé publique;
- être une plaque tournante favorisant à la fois la diffusion du savoir-faire canadien dans le reste du monde et l'application, aux programmes de santé publique du Canada, des résultats des travaux internationaux de recherche et développement;
- renforcer la collaboration intergouvernementale dans le domaine de la santé publique et faciliter l'adoption d'approches nationales en matière d'élaboration de plans et de politiques en santé publique.

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

L'Agence participe à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)[1]. Cette dernière représente un grand pas en avant pour le gouvernement du Canada, car elle considère à la fois la durabilité environnementale et l'évaluation environnementale stratégique, vues comme parties intégrantes des processus décisionnels gouvernementaux. La nouvelle SFDD définit des orientations fédérales claires en matière de durabilité environnementale et fixe des cibles et des objectifs communs à l'échelle pangouvernementale.

L'ASPC contribue au thème IV de la SFDD (*Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement*). On trouvera de plus amples détails sur les contributions à la SFDD à la section II du présent rapport (description de l'activité de programme 2.1 – Services internes) ainsi qu'à la section III, disponible en version électronique (tableau de renseignements supplémentaires sur l'écologisation des opérations gouvernementales). D'autres détails sont communiqués sur le site Web consacré à la Stratégie de développement durable de l'ASPC.

[1] Site Web de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) : http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=C2644D2D-1

[2] Site web de l'ASPC : http://www.phac-aspc.gc.ca/sd-dd/index-fra.php.

Message de l'administrateur en chef de la santé publique



L'Agence est reconnue comme un chef de file mondial dans le domaine de la santé publique. De récentes réussites témoignent de ce leadership, notamment l'intervention visant à lutter contre la pandémie de grippe A (H1N1) ainsi que la mise au point de la *Déclaration sur la prévention et la promotion*, avec le concours de nos partenaires provinciaux et territoriaux. Pour continuer de promouvoir et de protéger la santé et la sécurité des Canadiens, l'Agence doit pouvoir compter sur la confiance du public à l'égard de ses activités, de ses orientations et de ses conseils. Elle doit aussi être perçue comme un intervenant précieux par ses partenaires nationaux et internationaux. C'est pourquoi, en 2011-2012, l'Agence ciblera ses efforts afin de mettre à profit ses plus récentes réussites.

La science et la recherche constituent les assises des efforts déployés par l'Agence, car elles procurent l'imposant corpus de données scientifiques probantes sur lequel s'appuient nos programmes et nos activités. À cet égard, l'Agence publiera un plan stratégique qui établira un cadre général régissant nos activités de recherche et nos travaux scientifiques, qui renforcera la cohérence de nos initiatives et qui définira l'orientation générale de nos interventions. En cette matière, l'une de nos priorités consistera à améliorer le mode de communication des résultats de nos travaux scientifiques à l'ensemble des Canadiens.

En qualité d'administrateur en chef de la santé publique, je travaillerai étroitement avec mes collègues des provinces et des territoires pour établir une démarche pancanadienne concertée au regard des enjeux de santé publique. La mise au point définitive d'un accord sur le partage des données de surveillance constitue une grande priorité, car un tel accord renforcera notre capacité de prévenir les phénomènes indésirables touchant la santé publique et d'y réagir, le cas échéant. En outre, je continuerai de collaborer avec mes confrères du gouvernement fédéral et des administrations provinciales et territoriales dans le but d'améliorer l'ensemble des mesures et interventions d'urgence au Canada.

En 2011-2012, nos priorités porteront sur l'échange de connaissances, de renseignements et de ressources ainsi que sur le maintien de programmes et de politiques efficaces qui abordent des enjeux importants, y compris les maladies infectieuses ou chroniques, les blessures ainsi que l'obésité chez les enfants. De plus, comme par le passé, je rendrai compte aux Canadiens de l'état de la santé publique au Canada, par le truchement de mon rapport annuel.

L'Agence exerce une mission vaste et capitale, et ses activités ont un effet direct sur la santé et la sécurité des Canadiens. C'est pourquoi le personnel de l'Agence constitue sa plus précieuse ressource. Pour continuer de générer des travaux scientifiques et des produits de calibre mondial, fondés sur des données probantes, nous devons perfectionner et maintenir en poste une main-d'œuvre dévouée, expérimentée, professionnelle et diversifiée qui croit à l'excellence, au leadership, à l'engagement et au bien-être en milieu de travail. C'est pourquoi le renforcement de la planification des ressources humaines comptera parmi les grandes priorités de la direction cette année.

Le présent Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012 décrit les activités qu'exercera l'Agence dans le but de promouvoir et protéger la santé des Canadiens.

David Butler-Jones

Dr David Butler-Jones, M.D.
Administrateur en chef de la santé publique

Message de la ministre



C'est avec fierté que je présente le Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012 de l'Agence de la santé publique du Canada. Soucieuse de contribuer à la santé et à la sécurité des Canadiens, l'Agence exerce une importante fonction de surveillance de la santé publique au Canada, de promotion des modes de vie sains ainsi que de protection des Canadiens contre les phénomènes indésirables touchant la santé publique.

Comme l'a démontré la pandémie de grippe A (H1N1), il est essentiel d'établir des plans efficaces à l'appui des mesures et interventions d'urgence. Bien que l'Agence ait su faire face à cette situation d'urgence en santé publique, les rapports d'examen des leçons à retenir ont mis en lumière certains points à améliorer. Avec le concours de ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, l'Agence travaillera au renforcement des capacités dont dispose le Canada pour réagir aux phénomènes touchant la santé publique et pour s'y préparer. Dans l'arène mondiale, l'Agence continuera d'appuyer les efforts que déploie l'Organisation mondiale de la santé pour mettre en œuvre, d'ici 2012, le Règlement sanitaire international.

En septembre 2010, de concert avec mes collègues des provinces et des territoires, j'ai rendu publics la *Déclaration sur la prévention et la promotion* et le document intitulé *Freiner l'obésité juvénile : Cadre d'action fédéral, provincial et territorial pour la promotion du poids santé*. Il est essentiel de faire comprendre aux enfants l'importance des modes de vie sains, car cela contribue à la prévention des maladies qui surviennent plus tard dans la vie. À cette fin, avec le concours de ses partenaires, l'Agence favorisera des initiatives de promotion des modes de vie sains qui cibleront les enfants et les jeunes et qui contribueront à la prévention des blessures ainsi qu'à l'atteinte et au maintien d'un poids santé.

Le renforcement de la santé publique au Canada repose inévitablement sur des données de surveillance complètes et opportunes. De concert avec les provinces, les territoires et d'autres intervenants-clés, l'Agence optimisera les données de surveillance afin de mettre au point des stratégies ciblées de prévention, d'atténuation et de contrôle des maladies infectieuses ou chroniques. Une attention particulière sera portée aux groupes les plus vulnérables de notre population, y compris les enfants, les Autochtones et les personnes vivant dans des collectivités rurales et éloignées ou dans le Nord.

Nous avons encore à relever de grands défis. J'ai confiance que l'Agence saura respecter les priorités exposées dans le présent rapport et qu'elle continuera de promouvoir et de protéger la santé des Canadiens.

Leona Aglukkaq, membre du Conseil privé et députée

Ministre de la Santé

Table des matières

MESSAGE DE LA MINISTRE 1

MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR EN CHEF DE LA SANTÉ PUBLIQUE 3

SECTION I – APERÇU 5

1.1 Renseignements sommaires ... 5
Raison d'être et responsabilités ... 5
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) ... 5
Résultat stratégique et architecture des activités de programmes (AAP) ... 6

1.2 Sommaire – planification ... 7
Ressources financières (en millions de dollars) ... 7
Ressources humaines (équivalents temps plein (ETP)) ... 7
Sommaire de la planification – tableau ... 7
Contribution des priorités à l'atteinte du résultat stratégique ... 9
Analyse des risques ... 11
Profil des dépenses ... 15
Répartition du budget principal des dépenses selon le poste ... 16

SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME 17

2.1 Résultat stratégique ... 17
Activité de programme 1.1 – Sciences et technologie pour la santé publique ... 17
Activité de programme 1.2 – Surveillance et évaluation de la santé de la population ... 19
Activité de programme 1.3 – État de préparation et capacité en santé publique ... 22
Activité de programme 1.4 – Promotion de la santé ... 25
Activité de programme 1.5 – Prévention et réduction des maladies et des blessures ... 28
Activité de programme 1.6 – Exécution de la réglementation et interventions en cas d'urgence ... 32
Activité de programme 2.1 – Services internes ... 35

SECTION III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 38

3.1 Principaux renseignements financiers ... 38

3.2 Liste des tableaux de renseignements supplémentaires ... 41

SECTION IV – AUTRES POINTS D'INTÉRÊT 42

Développement durable à l'Agence ... 42
Adresses Web supplémentaires ... 42

Agence de la santé publique du Canada

2011-2012

Rapport sur les plans et les priorités

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du budget principal des dépenses.

Partie II – Le budget principal des dépenses étaye directement la Loi de crédits. Le budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits ultérieurs. Le Parlement devra adopter ces crédits afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du budget des dépenses sont déposées le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultat prévu, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les projets de transformation, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le budget supplémentaire des dépenses étaye directement la Loi de crédits. Le budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé trois fois par année, soit un premier document en mai, un deuxième à la fin octobre et un document final à la fin février. Chaque budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de trois budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une même année.

Le budget des dépenses de même que le budget fédéral du ministre des Finances sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2011.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès de
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA 0S5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

No. de catalogue : BT31-2/2012-III-123
ISBN 978-0-660-66440-8

BUDGET DES DÉPENSES

Agence de la santé publique du Canada

Budget des dépenses 2011-2012

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

CA1
FN
-E77

Government
Publications





ESTIMATES

Public Prosecution Service of Canada

2011-12
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the introduction of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of the following:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the Appropriation Act. The Main Estimates identify the spending authorities (Votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these Votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans are divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPP)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organization's main priorities by strategic outcome(s), program activity(ies) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide additional details on risk management, operational and management priorities, transformational projects and grants and contributions, etc. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation-dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPR)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation-dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an Appropriation Act. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (Votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled three times a year, the first document in May, the second in late October and the final in late February. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. In special circumstances, more than three Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in DPRs, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2011.

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS website at the following address: http://www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa ON K1A 0S5

Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2012-III-128
ISBN 978-0-660-66441-5

Public Prosecution Service of Canada

2011-12

Report on Plans and Priorities

Table of Contents

Message from the Attorney General of Canada **1**

Message from the Director of Public Prosecutions **1**

SECTION I—OVERVIEW **3**
1.1 Summary Information 3
1.2 Planning Summary 5
1.3 Risk Analysis 10
1.4 Expenditure Profile 13

SECTION II—ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME **15**
2.1 Program Activity #1: Drug, *Criminal Code* and terrorism prosecution program 15
2.2 Program Activity #2: Regulatory offences and economic crime prosecution program 18
2.3 Program Activity #3: Internal Services 21

SECTION III—SUPPLEMENTARY INFORMATION **23**
3.1 Financial Highlights 23
3.2 List of Supplementary Tables 24

SECTION IV—OTHER ITEMS OF INTEREST **25**

Message from the Attorney General of Canada



The Public Prosecution Service of Canada (PPSC) is a key player in Canada's fight against crime and a leader in the criminal justice field. It is responsible for prosecuting cases under federal law and for providing high-quality legal advice to investigative agencies, work that helps to make Canada a safer society that is governed by the rule of law.

This report outlines the PPSC's program and planning activities, and sets out how the PPSC will approach its mandate in the coming year. It demonstrates the PPSC's ongoing commitment to excellence in all aspects of its work.

I am confident that the PPSC will continue to serve Canadians with the integrity and leadership for which it is known.

The Hon. Rob Nicholson, P.C., M.P., Q.C.
Minister of Justice and Attorney General of Canada

Message from the Director of Public Prosecutions

I am pleased to present the 2011-2012 *Report on Plans and Priorities* for the Public Prosecution Service of Canada.

The PPSC is an independent and accountable prosecuting authority, with a mandate to provide prosecutorial services and advice across Canada in a manner that is fair, impartial, and objective.

This report sets out how the PPSC plans to continue to deliver on this mandate in the coming year. It also identifies our corporate and management priorities in support of our mandate.

The PPSC faces ongoing challenges in areas including workload and resourcing, but PPSC staff continue to meet those challenges while demonstrating our key values: respect, integrity, excellence, and leadership.

Brian Saunders
Director of Public Prosecutions

SECTION I—OVERVIEW

1.1 Summary Information

Raison d'être

The mandate of the Public Prosecution Service of Canada (PPSC) is set out in the *Director of Public Prosecutions Act*[1]. The *Act* calls on the PPSC to provide prosecutorial advice to law enforcement agencies, and to prosecute matters on behalf of the Crown that are within the jurisdiction of the Attorney General of Canada. The PPSC's sole strategic outcome is the prosecution of criminal and regulatory offences under federal law in a manner that is independent, impartial and fair.

The PPSC prosecutes offences under federal jurisdiction in a manner that is free of any improper influence and that respects the public interest. Its work directly supports the Government's efforts to ensure the safety and security of communities across Canada.

The PPSC plays an integral role in the criminal justice system, promoting due process and working to safeguard the rights of all those who come into contact with the system. The benefits to Canadians from the work carried out by the PPSC include:

- provision of legal advice to police forces and federal investigative agencies on the criminal law implications of investigations and prosecutions;
- appropriate enforcement of federal laws through principled and independent decisions by prosecutors; and
- confidence in the administration of justice through professionally conducted prosecutions that result in a judicial determination on the merits of the evidence.

The PPSC is a national prosecution service with a network of offices across Canada. As of March 31, 2010, it had 920 employees[2], the overwhelming majority of whom were staff prosecutors and paralegals as well as the support staff who assist them. The remainder included senior managers, administrators, and corporate services staff.

1 The PPSC was created on December 12, 2006, when the *Director of Public Prosecutions Act,* Part 3 of the *Federal Accountability Act* came into force. *Office of the Director of Public Prosecutions* is the organization's legal title, whereas *Public Prosecution Service of Canada* is its applied title.

2 This represents a total of 823 FTEs (full-time equivalents). A full-time equivalent is equal to the number of hours that a full-time employee would work during one fiscal year. An FTE count represents, therefore, the equivalent of full-time positions rather than an actual count of individual employees.

The PPSC also employs the services of private-sector legal agents in locations where it does not have an office or where it is impractical or otherwise not cost-effective for staff counsel to handle cases. As of January 2011, the PPSC had retained some 225 standing agent firms across Canada, representing approximately 540 individually appointed counsel.

Responsibilities

The PPSC undertakes key duties on behalf of the Attorney General of Canada. These duties, to be carried out in an objective and non-partisan manner, are:

- **The duty to act independently in making decisions related to prosecutions** This constitutional principle recognizes that decisions to prosecute, stay proceedings or launch an appeal must be made solely in accordance with legal criteria. The public interest must be taken into account, but not considerations of a partisan political nature. For regulatory prosecutions, public interest considerations must also take into account the regulatory goals of the legislation.

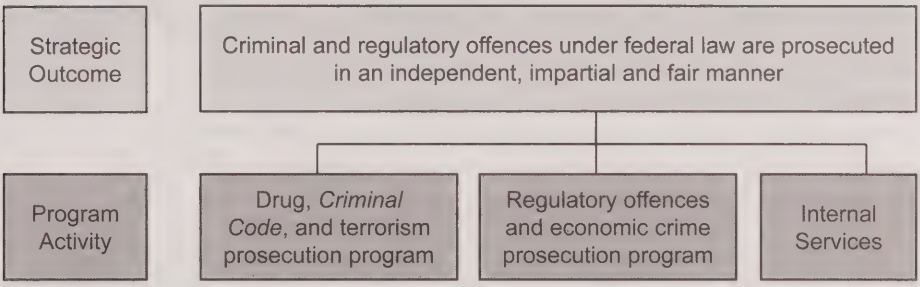
- **The duty to act independently in providing prosecution-related legal advice** – While prosecution-related advice to law enforcement and other federal investigative agencies will take into account the agencies' legal setting, prosecutors cannot be drawn into the agencies' policy making and program administration such that their ability to provide impartial and effective legal advice is undermined.

The PPSC is not an investigative agency. It prosecutes cases under federal statutes that are referred to it by the Royal Canadian Mounted Police (RCMP), other federal investigative agencies, provincial police forces and municipal police forces.

The PPSC is part of the criminal justice continuum, which includes investigative agencies, law enforcement, and courts. Prosecution-related advice during investigations can be crucial to ensuring that investigative techniques and procedures are consistent with evolving rules of evidence and the protections afforded by the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. The advantage of early prosecutorial advice includes reducing the risk that operational decisions, such as those about methods of obtaining evidence, will detrimentally affect the admissibility of evidence at trial or the constitutional rights of Canadians.

Strategic Outcome and Program Activity Architecture (PAA)

The PPSC has one strategic outcome and three program activities, as illustrated in the following chart.



1.2 Planning Summary

The following tables provide a summary of the total planned spending for the PPSC for the next three fiscal years.

Financial Resources ($ millions)

2011-12	2012-13	2013-14
167.9	157.6	157.2

Human Resources (Full-Time Equivalent—FTE)

2011-12	2012-13	2013-14
1000	1000	1000

Planning Summary Table

Strategic Outcome: Criminal and regulatory offences under federal law are prosecuted in an independent, impartial and fair manner	
Performance Indicators	**Targets**
• Number and nature of judicial stays for abuse of process based on the conduct of a federal prosecutor.	• Zero
• Number and percentage of successful malicious prosecution lawsuits.	• Zero
• Number and nature of substantiated complaints regarding the PPSC's independence, impartiality or fairness.	• Zero

Program Activity[3]	**Forecast Spending ($ millions)**	**Planned Spending ($ millions)**			**Alignment to Government of Canada Outcomes**
	2010-11	**2011-12**	**2012-13**	**2013-14**	
Program Activity #1: Drug, *Criminal Code*, and terrorism prosecution program	111.4	121.0	118.1	117.8	Social Affairs: A safe and secure Canada
Program Activity #2: Regulatory offences and economic crime prosecution program.	17.4	19.6	19.0	19.0	
Program Activity #3: Internal Services	23.4	27.3	20.5	20.4	
Total	**152.2**	**167.9**	**157.6**	**157.2**	



3 For program activity descriptions, please access the Main Estimates online at: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20102011/me-bpd/JUS-eng.asp#bm06

Contribution of Priorities to Strategic Outcomes

Operational Priorities	Type	Description
Prosecuting offences under federal law	Ongoing	**Why is this a priority?** • A central element of the PPSC's legal mandate is to prosecute matters on behalf of the Crown that are within the jurisdiction of the Attorney General of Canada. **Plans for meeting the priority** • Prosecute cases under more than 60 federal statutes[4] where charges are laid by the RCMP, other federal investigative agencies, as well as by provincial and municipal police forces. • Continue joint planning with partners to remain in step with investigative priorities and anticipate their impact on the various prosecution areas.
Providing legal advice to investigative agencies	Ongoing	**Why is this a priority?** • Prosecution-related advice during police investigations, particularly large-scale and complex investigations, is crucial to ensure that investigative techniques and procedures conform with the evolving rules of evidence and the protections found in the *Canadian Charter of Rights and Freedoms.* **Plans for meeting the priority** • Maintain specialized teams of prosecutors that are dedicated to prosecutions where expert knowledge of specific legislation is required, for example, economic crime prosecutions. • Work cooperatively with investigative agencies, providing advice and litigation support during the investigative stage of highly complex cases.

4 In total, over 250 federal statutes contain offences that fall under the PPSC's jurisdiction to prosecute. However, the PPSC regularly provides prosecution services under approximately 60 of those statutes.

Contribution of Priorities to Strategic Outcomes (*continued*)

Operational Priorities	Type	Description
Contributing to strengthening the criminal justice system	Ongoing	**Why is this a priority?** • The PPSC contributes to the government priority of strengthening the criminal justice system across Canada and improving its efficiency. **Plans for meeting the priority** • Continue implementing a vision for Law Practice Management. • Provide regular training to staff prosecutors, agents and investigators, and promote federal/provincial/territorial (FPT) cooperation within the prosecution community on shared issues. • Promote continued cooperation through participation in meetings of the FPT Deputy Ministers of Justice, and membership in the FPT Heads of Prosecution Committee and various related sub-committees.

Management Priorities	Type	Description
Measuring organizational performance	Previously committed to	**Why is this a priority?** • Sound performance measurement processes and tools help manage operational performance and enhance the planning, monitoring and reporting process. **Plans for meeting the priority** • Continue to refine the PPSC's performance measurement strategy and framework. • Improve the capabilities of internal systems to supply the required data to support performance indicators relating to corporate functions and improve operational indicators relating to prosecution and other activities.

Contribution of Priorities to Strategic Outcomes (*continued*)

Management Priorities	Type	Description
Engagement and employee development	Previously committed to	**Why is this a priority?** • This priority is an evolution of the previous priority of "Recruitment and retention". • The PPSC recognizes that its employees are essential to its success and values their contributions. The PPSC seeks to offer employees a rewarding career with diverse opportunities and intellectually challenging work. • It seeks to engage employees to foster a healthy, respectful environment and preserve corporate knowledge. **Plans for meeting this priority** • Incorporate employee satisfaction and engagement into the human resources planning cycle in order to identify and address key employee engagement issues. • Develop strategies to ensure a healthy and respectful workplace. • Develop a national engagement and outreach strategy and a national orientation initiative. • Create a career path for all employees. This includes finalizing the LA (Law Group) Framework - Ensuring Excellence Initiative in order to develop a comprehensive and integrated approach linking organizational and talent management initiatives, such as recruitment, learning and development, advancement and overall management of prosecutors.
Safety and security of employees	Previously committed to	**Why is this a priority?** • Ensuring the safety and security of its employees is of paramount importance to the PPSC. Due to the nature of their work, PPSC employees face the risk of direct and indirect threats to their safety. **Plans for meeting the priority** • Proceed with the development of the Employee Protection Plan. • Develop and implement a formal Security Awareness Program. • Continue to work closely with police forces and the FPT Heads of Prosecutions Committee to share information on security threats, issues and mitigation strategies.

1.3 Risk Analysis

Operational Trends

The PPSC's total volume of litigation files for 2009-10 reached 76,292, compared to 74,674 litigation files handled in 2008-09. Of this total, approximately 87% were within the drug, *Criminal Code* and terrorism offences prosecution program, whereas close to 13% involved the prosecution of federal regulatory offences and economic crime.

A small percentage of highly complex cases absorb a disproportionate share of the PPSC's resources. By way of example, drug mega cases and drug cases of high complexity represented 1.33% of the litigation caseload of PPSC staff counsel in 2009-10 but approximately 22% of the recorded litigation time. Thus, a single mega case can absorb more prosecutorial resources than several hundred low-complexity cases.

Collaboration with key stakeholders in the criminal justice system is an ongoing and important element of the PPSC's operating context. Since federal and provincial prosecution services face common issues and challenges, they benefit from collaboration under the leadership of the Federal/Provincial/Territorial (FPT) Heads of Prosecution Committee. The Committee will continue its work to promote inter-jurisdictional cooperation and assistance on such operational issues as quality assurance, organized crime prosecutions, concurrent jurisdiction, proceeds of crime, expert witnesses and prosecutor training and security.

External and Internal Influences Facing the PPSC

***International crime networks*:** The globalization of crime networks poses significant dangers to national and global security. These networks are involved in organized crime, engaging in such activities as trafficking in human beings, telemarketing fraud, money laundering, drug trafficking and terrorism. International criminal networks exploit national borders in an attempt to thwart the efforts of authorities in their battle to prevent trans-national crime. This global reality has made it imperative for the PPSC and other organizations to work more effectively with international partners to challenge the serious threats posed by these international criminal networks, to uphold the rule of law, and to enhance safety and security at home and abroad. The PPSC has taken the lead with the Manitoba Prosecution Service, in establishing crimorg.ca, a web-based resource for federal and provincial prosecutors involved in prosecuting criminal organizations. In 2011-12, the PPSC will continue to work with several international bodies such as the International Association of Prosecutors, the Heads of Prosecuting Agencies Conference, the International Network to Promote the Rule of Law, the United Nations Office on Drugs and Crime and the *Centro de Estudios de Justicia de las Americas* (based in Santiago, Chile).

The North: Recruitment and retention continue to be a challenge in PPSC regional offices in the three northern territories. Crown prosecutors assigned to the North often face the stressful working conditions and pressures associated with, among other things, isolation, cultural differences, lengthy travel and elevated rates of violent crime. Northern prosecutors and Crown Witness Coordinators are required to travel on court circuits and often spend many days away from their homes and families. Prosecutors and Crown Witness Coordinators can also be subject to the effects of vicarious trauma due to the nature of the work they do. As a result, the PPSC will continue to offer training to assist in countering these effects.

Despite the challenges inherent to the PPSC's work in the North, this work presents many professional and personal opportunities. Convinced that the opportunities provided by Northern prosecutions were not widely known, the PPSC launched a recruitment strategy in February 2010. This included public notices aimed at attracting candidates to the unique environment of North and the experiences that can be gained from working and living there. The recruitment strategy resulted in the hiring of five Crown prosecutors in Nunavut during 2010-11; however, retention and recruitment challenges are ongoing in Nunavut, as well as in the Yukon and Northwest Territories.

Workload: The PPSC has no control over the number of cases referred to it for prosecution by the police and other investigative agencies that lay charges under federal statutes. Its workload, therefore, is largely based on the decisions of these entities regarding investigative priorities, tactics and allocation of resources. For example, increases in drug enforcement or investigative resources can significantly affect the nature and volume of the PPSC caseload. Similarly, changes in tactics to focus on the upper echelons of organized crime groups rather than on individuals in the lower ranks affect the complexity and cost of prosecutions. The PPSC's caseload of new files has increased on average by 2.3% per year since it was established in December 2006. In 2009-10, it handled 76,292 cases.

Resourcing issues: For 2011-12 and 2012-13, the Government has imposed a freeze on departmental operating budgets, thereby requiring federal organizations to fund salary increases and other costs from reallocations within their current budget levels. Accordingly, the PPSC must reallocate resources in order to fund the growth in legal staff arising from increases in workload intake over which it has no control, and cover overtime costs for the Law Group (according to the terms of a new collective agreement).

Since its creation in late 2006, the PPSC has been working to reach full capacity for the delivery of corporate services. Although it has succeeded in supporting the delivery of its core prosecution functions, in fulfilling corporate accountabilities and meeting planning and reporting obligations, intermittent funding shortfalls have impeded the PPSC's capacity to fully and optimally build a long-term corporate services capacity. Additional operational requirements relating to IM/IT and to Accommodations (for the relocation of PPSC offices from Department of Justice premises) are also unfunded.

In addition, the PPSC is faced with the challenge of developing a uniform approach for recovering costs from departments and investigative agencies for prosecutions of regulatory offences that fall under the statutes they administer.

***Workforce issues*:** The first collective agreement for lawyers in the federal public service, which was entered into in 2009-10, continues to present challenges to both managers and employees. In addition, the PPSC will have to adjust to the creation in late 2010, of a new occupational group for managers. This new group of lawyers will be distinct from lawyers who are practitioners.

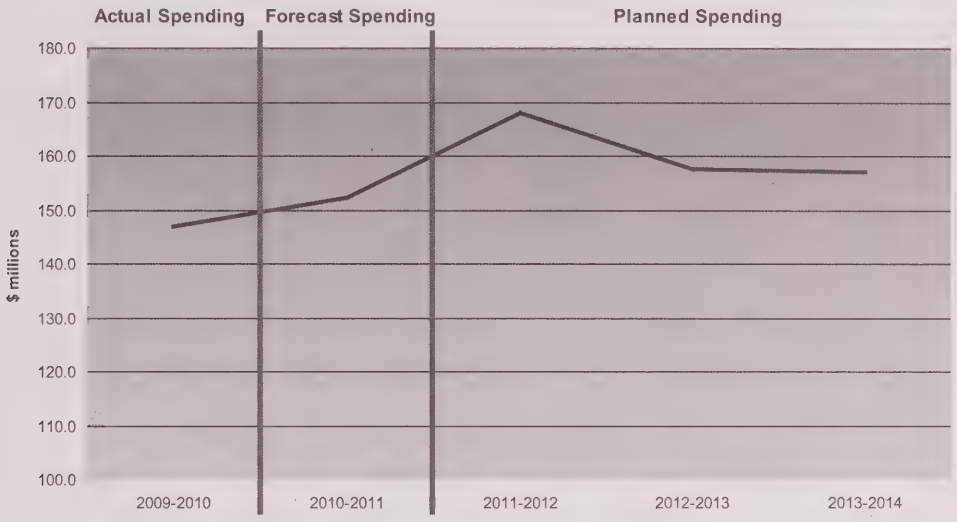
***Competition for resources*:** Some regional offices continued to face recruitment and retention challenges in 2009-10. In a number of provinces, the salaries paid to provincial prosecutors exceed those paid to PPSC lawyers. The PPSC will continue to undertake focused recruitment efforts, as well as post-secondary recruitment activities. To ensure that the PPSC remains an employer of choice, it has also introduced a People Management Strategy, covering 2009 to 2014, that guides the PPSC's activities with respect to human resources planning, recruitment, employee engagement and enabling infrastructure.

***Security*:** Ensuring the safety and security of its employees is a PPSC priority. Due to the nature of their work, PPSC employees may be exposed to threats and intimidation. The PPSC is establishing an Employee Protection Program to help protect employees against threats and incidents of intimidation. Business Continuity Plans are being developed for each office to ensure the continued delivery of services in the event of contingencies such as a pandemic illness.

1.4 Expenditure Profile

As noted in the financial resources summary presented in Section 1.2 above, the PPSC plans to spend $167.9 million in 2011-12 to achieve the expected results of its program activities and to contribute to its strategic outcome. The following chart illustrates the PPSC's spending trends from 2009-10 to 2013-14.

Spending Profile



The increase from 2009-2010 to 2010-2011 is due to the staffing of additional positions. The increase in 2011-2012 is due to the relocation of HQ offices, and the anticipated transfer of budget surplus from 2010-2011.

It should be noted that the PPSC underwent a strategic review in 2009-10 under the government-wide initiative led by the Treasury Board Secretariat, and that it will begin reporting on progress made in implementing approved reallocation proposals in the 2011-12 Departmental Performance Report.

Estimates by Vote

Estimates by Vote are presented in the 2011–12 Main Estimates which are available here: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20112012/me-bpd/info/info-eng.asp.

SECTION II—ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME

This section describes the PPSC's three program activities as well as its priorities and plans for 2011-12.

2.1 Program Activity #1: Drug, *Criminal Code* and terrorism prosecution program

Human Resources (FTEs) and Planned Spending ($ millions)					
2011-12		2012-13		2013-14	
FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending
616	121.0	616	118.1	615	117.8

Program Activity Expected Results	Performance Indicators	Targets
• Litigation files that are prosecuted are decided on merit[5]	• Percentage of all litigation files pursued for prosecution that are decided on merit (i.e., by most serious outcome)	• Not applicable
• Disposition of cases that are not decided on merit[6]	• Percentage of litigation files not decided on merit	• Not applicable

Description of Activity

Under this program activity, the PPSC provides prosecution-related advice[7] and litigation support during police investigations, and prosecutes all drug charges under the *Controlled Drugs and Substances Act,* regardless of whether a federal, provincial or municipal police agency lays the charges, except in the case of Quebec and New Brunswick, where the PPSC only prosecutes drug charges laid by the RCMP. Many of these cases involve organized crime, as well as proceeds of crime.

5 A case is decided on its merits when a judge or jury determines the guilt or innocence of an accused person after a trial; where a judge determines after a guilty plea that a conviction is appropriate; or where a Crown prosecutor stays or withdraws a charge as a result of an assessment that the case does not meet the test for prosecution or as result of a plea of guilty being entered to a serious charge rendering proceedings on a less serious charge redundant.

6 Cases not decided on merit are those that are stayed or quashed by the Court, and for which, as a result, there is no outcome decided by a judge or jury based on the evidence of guilt or innocence. A judicially imposed stay will generally mean discontinuance or permanent suspension of the proceedings.

7 The operational priority for prosecution-related advice provided during investigations is primarily focused on highly complex and mega cases and cases involving a high degree of legal risk.

In the three territories, the PPSC prosecutes all *Criminal Code* offences. In the provinces, pursuant to arrangements with provincial prosecution authorities, the PPSC may prosecute *Criminal Code* offences where drug charges form the major part of the case.

The PPSC employs Crown Witness Coordinators (CWC) in the three territories as part of a program that is unique within Canada. The CWCs help explain to victims and witnesses how the court process works and support them during their involvement with the criminal justice system.

The PPSC also provides prosecution-related advice and litigation support during police investigations and prosecutes charges relating to war crimes, crimes against humanity, and charges pursuant to Part II.1 of the *Criminal Code (Terrorism)* to combat terrorism.

This program activity also includes the PPSC's Agent Affairs Program, established to enhance the quality of legal services provided by agents and to ensure cost-effective service delivery. The Program includes a centralized support unit at PPSC headquarters, namely the Agent Affairs Unit, and Agent Supervision Units located in each regional office, which are responsible for the day-to-day management of agents.

During 2009-10, this program activity involved approximately 66,672 litigation files. The projected volume of litigation files for 2010-11 is 67,788.

Planning Highlights for 2011-12

Within this program activity, two ongoing priorities relate to organized crime and terrorism-related offences.

The ongoing focus on organized crime reflects the priority given to this issue by federal police and other law enforcement authorities. The PPSC will continue to emphasize inter-jurisdictional cooperation within the prosecutorial community and with investigative agencies federally, nationally and internationally; provide advice and litigation support during the investigative stage, especially on highly complex cases; prosecute organized crime cases on behalf of the federal Crown; and pursue proceeds of crime and offence-related property. While all PPSC regional offices prosecute organized crime cases, a number of them are involved in highly complex and resource-intensive cases that will continue through 2011-12, and will require dedicated teams of experienced counsel.

The priority given to terrorism-related offences reflects the gravity with which national security matters are viewed. These cases are usually resource-intensive. The PPSC has prosecuted four terrorism offence cases in which verdicts have been delivered on the evidence, and is currently prosecuting a fifth case in Ontario. In addition, PPSC counsel play an active role during the course of investigations in providing advice to police.

During 2011-12, the PPSC will continue to work closely with federal/provincial/territorial heads of prosecution on issues and challenges of common interest. As part of this work, the PPSC will continue to co-chair, and provide secretarial and administrative support to, the FPT Heads of Prosecution Committee and to ensure ongoing linkages between the Committee and partners from outside the prosecution community such as the Canadian Bar Association and the Federation of Law Societies of Canada. The PPSC will also continue to participate in the work of the Heads of Prosecuting Agencies Conference and the International Association of Prosecutors.

During 2011-12, the PPSC again expects to receive foreign delegations interested in criminal justice and who are seeking to deepen their understanding of the Canadian justice system and Canadian prosecution approaches, particularly in relation to drug and terrorism prosecutions, and with respect to areas of the *Criminal Code*.

The PPSC will continue to expand the CWC Program in collaboration with the Department of Justice, in order to better serve the needs of northern communities. It will also offer training to CWCs, as well as to Crown prosecutors working in the territories, to help them address the vicarious trauma issues they may face from dealing with cases of spousal and sexual abuse.

The PPSC's Agent Affairs Program will continue to implement fixed-term agreements for agents, replacing indeterminate appointments which were subject to termination without notice. This multi-year transition began in 2009; fixed-term agreements will be in place in all jurisdictions across Canada by 2014. Under the new regime, any law firm or lawyer interested in becoming a federal prosecution agent can apply for a five-year term when an opening occurs in a jurisdiction. Agents are selected pursuant to a competitive process that includes screening and reference checks. Further information about the fixed-term regime is available on the PPSC's website at http://www.ppsc-sppc.gc.ca/eng/pub/tcfa-cetf/part3.html.

Benefits to Canadians

This program activity contributes to ensuring a safe and secure Canada through the prosecution of a broad range of criminal activities. It deals with drug-related offences, complex organized crime cases, terrorism offences as well as war crimes and crimes against humanity.

2.2 Program Activity #2: Regulatory offences and economic crime prosecution program

Human Resources (FTEs) and Planned Spending ($ millions)					
2011-12		2012-13		2013-14	
FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending
239	19.6	239	19.0	240	19.0

Program Activity Expected Results	Performance Indicators	Targets
• Litigation files that are prosecuted are decided on merit	• Percentage of all litigation files pursued for prosecution that are decided on merit (i.e., by most serious outcome)	• Not applicable
• Disposition of cases that are not decided on merit	• Percentage of litigation files not decided on merit	• Not applicable

Description of Activity

Under this program activity, the PPSC provides prosecution-related advice and litigation support to federal investigative agencies, and prosecutes all non-drug cases under approximately 60 federal statutes, including regulatory offences and economic crimes. Examples include offences under the *Income Tax Act,* the *Canadian Environmental Protection Act*, the *Competition Act*, the *Fisheries Act* the *Corruption of Foreign Public Officals Act,* and the *Canada Elections Act,* as well as offences under the *Customs Act*, the *Excise Act* and the *Excise Tax Act*.

Specialized teams are dedicated to prosecutions in areas where a specialized knowledge of legislation is required. By way of example, several PPSC offices have teams of prosecutors dedicated to economic crimes prosecutions, and the Atlantic Regional Office has a team of counsel devoted full-time to regulatory prosecutions, with fisheries offences accounting for up to 75% of the workload. The British Columbia Regional Office has a team of counsel and legal assistants specializing in the provision of pre-charge legal advice and the prosecution of regulatory offences, such as pollution-related offences and the protection of the environment. As well, a group of PPSC prosecutors provides services under statutes that are the responsibility of the Commissioner of Competition.

PPSC counsel also provide advice on and prosecute complex capital market fraud cases as part of the RCMP's Integrated Market Enforcement Teams (IMETs) that investigate suspected capital market fraud offences. Pursuant to arrangements with the provinces, the provincial prosecution authorities have the right of first refusal to conduct prosecutions of IMET cases. The PPSC prosecutes such cases where provincial Attorneys General decline to prosecute.

The Supreme Court of Canada Coordinator acts as the PPSC's agent for the Supreme Court and is responsible for coordinating all litigation the PPSC conducts before the Court.

The PPSC is also responsible for recovering outstanding fines related to various federal offences.

During 2009-10, this program activity involved approximately 9,620 litigation files. The projected volume of litigation files for 2010-11 is 11,036.

Planning Highlights for 2011-12

A priority for 2011-12 will be to further develop and implement the PPSC's vision for Law Practice Management. This will include continuing to update the *Federal Prosecution Service Deskbook*[8] and once again offering training through its School for Prosecutors. An extensive module on written advocacy that was introduced in 2010 as a component of the Advanced Issues for Prosecutors course will be repeated in 2011 as a stand-alone course. The School will also continue to offer an advanced course for senior prosecutors on wiretap and complex case issues in addition to the Prosecution Fundamentals course for new prosecutors. In order to facilitate the sharing of training materials, the School will also continue to develop its web-based and physical repository of training materials.

In addition, the PPSC will continue to work closely with federal/provincial/territorial heads of prosecution on issues and challenges of common interest in the areas of regulatory offences and economic crime. The Securities Fraud and Economic Crime Prosecutors Affiliation will be focusing on the training of prosecutors who handle capital market offences cases and the development of best practices in areas such as information sharing and immunity agreements.

The PPSC will continue to work with the RCMP and its international partners in support of Canada's efforts to combat foreign corruption. Since 2009, the PPSC has been working closely with the RCMP International Anti-Corruption teams, providing advice on investigations and anticipated complex prosecutions under the *Corruption of Foreign Public Officials Act.*

8 The *Federal Prosecution Service (FPS) Deskbook* is a policy manual governing all PPSC staff prosecutors and legal agents.

The PPSC will also actively participate in symposia, conferences and committees that focus on regulatory offences and economic crime prosecutions, and to host delegations interested in regulatory prosecutions. This work includes continued participation in the activities of the Heads of Prosecuting Agencies Conference and the International Association of Prosecutors.

The PPSC's Supreme Court of Canada Coordinator will prepare directives for federal prosecutors regarding litigation in the Supreme Court and templates for commonly used documents such as facta and memoranda of law.

Benefits to Canadians

This program activity contributes to protecting the health, safety and general welfare of Canadians through the prosecution of offences that regulate individual and corporate conduct. It also contributes to maintaining a secure, fair marketplace by enhancing compliance with and enforcement of marketplace rules and regulations.

2.3 Program Activity #3: Internal Services

Human Resources (FTEs) and Planned Spending ($ millions)					
2011-12		2012-13		2013-14	
FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending	FTEs	Planned Spending
145	27.3	145	20.5	145	20.4

Program Activity Summary and Planning Highlights

Internal services comprises groups of related activities that support the above two program activities and other corporate accountabilities. The planning highlights of Internal Services also contribute to the management priorities presented earlier under Section I, and include the following:

- *Financial Management and Acquisition (Procurement and Assets Management):* The Finance and Acquisition Directorate will continue to strengthen its financial management and acquisition functions through the provision of support, advice and training and to improve internal processes to better support managers.

  It will also focus its efforts on implementing the Treasury Board policy suite, particularly the *Policy on Internal Control*, the *Policy on the Management of Material,* the *Policy on Investment Panning - Assets and Acquired Services,* the *Directive on the Management of Expenditures on Travel, Hospitality and Conferences,* the *Departmental and Agency Quarterly Financial Report,* the *Future-oriented Financial Statements* and their specific requirements relating to financial reporting. These include impact analysis, amendments to existing internal processes and practices, development of new, or amendments to, existing directives and procedures, communications, monitoring and training.

- *Human Resources Management:* The PPSC's People Management Strategy will continue to focus on organizational management and talent management and the improvement of human resources management practices. One of the highlights is the LA (Law Group) Framework – Ensuring Excellence Initiative, which targets the recruitment, learning and development, advancement and overall management of prosecutors. Strategic frameworks will also be implemented for the Employment Equity, Diversity and Official Languages programs. The implementation of these frameworks reflects the importance of recognizing the diversity of our workforce and fostering an organizational culture that respects people's differences.

- *Management and Oversight:* A multi-disciplinary committee will continue to advance the organization's performance measurement framework, further improving the capabilities of the PPSC's internal systems to supply the required data to support indicators relating to corporate functions and prosecution activities.

- *Communications:* As PPSC communications efforts and mainstream media coverage continue to grow, the Communications Group will seek to identify more proactive communications opportunities in respect of prosecution-related matters, to increase transparency and help strengthen public confidence in the administration of justice.

- *Administration:* The PPSC's Administration Services will concentrate on the following priorities:
  - *Accommodations* – Pursue planning and implementation of the establishment of a single headquarters office location in the National Capital Region.
  - *Security* – Implement an Employee Protection Plan and develop and implement a Security Awareness Program.
  - *Informal Conflict Management* – Implement an Informal Conflict Management System in collaboration with bargaining agents as required by federal legislation.

- *Access to Information and Privacy (ATIP) Office:* The PPSC's ATIP Office will focus on developing policies and procedures to assist PPSC personnel in meeting their obligations under the *Access to Information Act* and the *Privacy Act*.

SECTION III—SUPPLEMENTARY INFORMATION

3.1 Financial Highlights

The PPSC's financial statements can be found on its website at the following link: http://www.ppsc-sppc.gc.ca/eng/pub/index.html

Future-oriented Condensed Statement of Operations

For the Year (Ended March 31) ($ millions)	% change	Future-oriented 2011–12	Future-oriented 2010–11
Total Expenses*	9.1%	187.6	171.9
Total Revenues	19.4%	14.8	12.4
Net Cost of Operations	**8.3%**	**172.8**	**159.5**

*Total Expenses are higher than Forecast Spending and Planned Spending given that they include non-cash expenses such as amortization, allowances, and accrual expenditures.

Future-oriented Condensed Statement of Financial Position

For the Year (Ended March 31) ($ millions)	% change	Future-oriented 2011–12	Future-oriented 2010–11
Total assets	5.2%	10.2	9.7
Total liabilities	2.5%	41.5	40.5
Equity	1.6%	-31.3	-30.8
Total	**5.2%**	**10.2**	**9.7**

3.2 List of Supplementary Tables

The following tables are located on the Treasury Board Secretariat website at: http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/info/info-eng.asp.

- Horizontal Initiatives[9]
- Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

9 The PPSC is a partner in the following horizontal initiatives, led by the departments indicated in parenthesis: National Anti-Drug Strategy (Justice); Integrated Market Enforcement Teams (Public Safety); and, Federal Tobacco Control Strategy (Health). More information can be found at http://www.tbs-sct.gc.ca/hidb-bdih/dep-min-eng.aspx?Org=1115

SECTION IV—OTHER ITEMS OF INTEREST

The following publications are available at the PPSC's website:

Public Prosecution Services of Canada Annual Report 2009-2010
http://www.ppsc-sppc.gc.ca/eng/pub/ar10-ra10/index.html

The Federal Prosecution Service Deskbook
http://www.ppsc-sppc.gc.ca/eng/pub/fpsd-sfpg.html

Public Prosecution Service of Canada Annual Report on the *Access to Information Act* 2009-2010
http://www.ppsc-sppc.gc.ca/eng/pub/ati10-aai10/index.html

Public Prosecution Service of Canada Annual Report on the *Privacy Act* 2009-2010
http://www.ppsc-sppc.gc.ca/eng/pub/pa10-prp10/index.html

SECTION IV : AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

Les publications suivantes sont disponibles sur le site web du SPPC :

Le Rapport annuel 2009-2010 du Service des poursuites pénales du Canada
http://www.ppsc-sppc.gc.ca/fra/pub/ra10-ar10/index.html

Le Guide du Service fédéral des poursuites
http://www.ppsc-sppc.gc.ca/fra/pub/sfpg-fpsd.html

Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur l'accès à l'information* 2009-2010
http://www.ppsc-sppc.gc.ca/fra/pub/aai10-ati10/index.html

Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* 2009-2010
http://www.ppsc-sppc.gc.ca/fra/pub/prp10-pa10/index.html

3.2 Liste des tableaux supplémentaires

Les tableaux suivants se retrouvent sur le site web du Secrétariat du Conseil du Trésor : http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/info/info-fra.asp.

- Initiatives horizontales[9]
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles

9 Le SPPC participe aux initiatives horizontales suivantes, menées par les ministères indiqués entre parenthèses : Stratégie nationale antidrogue (Justice); Équipes intégrées-police des marchés financiers (Sécurité publique); et la Stratégie fédérale de la lutte contre le tabagisme (Santé). On trouvera plus d'information à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/hidb-bdih/dep-min-fra.aspx?Org=1115

SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

3.1 Faits saillants – État de la situation financière

Les états financiers du SPPC sont disponibles sur son site Web à l'adresse suivante : http://www.ppsc-sppc.gc.ca/fra/pub/index.html

État consolidé prospectif des opérations

Pour l'exercice (se terminant le 31 mars) (millions $)	Variation en %	État prospectif 2011-2012	État prospectif 2010-2011
Total des dépenses*	9,1 %	187,6	171,9
Total des recettes	19,4 %	14,8	12,4
Coût de fonctionnement net	**8,3 %**	**172,8**	**159,5**

* Le total des dépenses est plus élevé que les dépenses planifiées et les dépenses prévues parce qu'il inclut d'autres types de dépenses tels les amortissements, les indemnités et les dépenses d'exercice.

État consolidé prospectif de la situation financière

Pour l'exercice (se terminant le 31 mars) (millions $)	Variation en %	État prospectif 2011–2012	État prospectif 2010–2011
Total des actifs	5,2 %	10,2	9,7
Total des passifs	2,5 %	41,5	40,5
Avoirs	1,6 %	-31,3	-30,8
Total	**5,2 %**	**10,3**	**9,7**

- *Services de gestion et de surveillance* : Un comité pluridisciplinaire continuera à promouvoir le cadre de mesure du rendement de l'organisme et à améliorer les capacités des systèmes internes du SPPC à fournir les données requises en appui aux indicateurs de rendement en lien avec les fonctions de l'organisme et les activités de poursuite.

- *Communications* : Puisque les volets communications et couverture médiatique continuent à prendre de l'expansion au SPPC, le groupe des Communications continuera à cibler les occasions de rendre les communications plus proactives dans les dossiers liés aux poursuites, à accroître sa transparence et à contribuer à rehausser la confiance du public dans l'administration de la justice.

- *Administration* : Les services de l'administration du SPPC mettront l'accent sur les priorités suivantes :
  - *Locaux* – poursuivre la planification et l'établissement d'un bureau unique pour loger l'administration centrale dans la région de la capitale nationale.
  - *Sécurité* – mettre en place un plan de protection des employés et élaborer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation à la sécurité.
  - *Gestion informelle des conflits* – mettre en œuvre un système de gestion informelle des conflits, en collaboration avec les agents négociateurs, conformément aux dispositions législatives fédérales.

- *Bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP)* : Le bureau de l'AIPRP du SPPC concentrera ses efforts sur l'élaboration de politiques et de procédures visant à aider le personnel du SPPC à remplir ses obligations prévues dans la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

2.3 Activité de programme nº 3 : Services internes

Ressources humaines (ÉTP) et dépenses prévues (millions $)					
2011-2012		2012-2013		2013-2014	
ÉTP	Dépenses prévues	ÉTP	Dépenses prévues	ÉTP	Dépenses prévues
145	27,3	145	20,5	145	20,4

Sommaire de l'activité de programme et des points saillants de la planification

Les Services internes comprennent des groupes d'activités connexes à l'appui des deux activités de programme qui précèdent et autres obligations de l'organisation. De même, la planification des services internes contribue à atteindre les priorités de gestion exposées à la section I, lesquelles comportent ce qui suit :

- *Gestion financière et acquisitions (approvisionnement et gestion des biens)* : La Direction des finances et des acquisitions continuera de solidifier ses fonctions liées à la gestion financière et aux acquisitions grâce à la prestation d'appui, d'avis et de formation et d'améliorer ses processus internes en vue d'appuyer plus efficacement les gestionnaires.

  Des efforts particuliers seront déployés relativement à la mise en œuvre de la suite des politiques du Conseil du Trésor, notamment la *Politique sur le contrôle interne*, la *Politique sur la gestion du matériel*, la *Politique de planification des investissements – Actifs et services acquis,* la *Directive sur la gestion des dépenses de voyages, d'accueil et de conférences,* le *Rapport financier trimestriel des ministères et des organismes* et *États financiers prospectifs*, et leurs obligations précises en matière de rapports financiers. Cela comprend l'analyse de l'incidence, les modifications aux pratiques et aux processus internes actuels, l'élaboration de directives et de procédures et la modification des directives et des procédures existantes, les communications, la surveillance et la formation.

- *Gestion des ressources humaines* : La Stratégie de gestion des personnes du SPPC demeurera axée sur la gestion de l'organisation et des talents, et sur l'amélioration des pratiques en matière de gestion des ressources humaines. Il convient de souligner à cet effet le cadre de référence de l'initiative « Garantir l'excellence » du groupe Droit, qui porte sur le recrutement, l'apprentissage et le perfectionnement, l'avancement et la gestion des procureurs. Des cadres stratégiques seront également mis en œuvre relativement aux programmes d'équité en matière d'emploi, de diversité et de langues officielles. La mise en œuvre de ces cadres montre l'importance de reconnaître la diversité de notre effectif et de promouvoir une culture organisationnelle qui tient compte des différences.

Le SPPC continuera de travailler avec la GRC et ses partenaires internationaux afin d'appuyer les efforts du Canada dans la lutte contre la corruption à l'étranger. Depuis 2009, le SPPC collabore étroitement avec les équipes de lutte contre la corruption internationale de la GRC, fournissant des avis sur les enquêtes et sur les poursuites complexes envisagées relativement aux infractions à la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers.*

Le SPPC continuera d'assister aux symposiums, conférences et comités traitant des poursuites relatives aux infractions réglementaires et aux crimes économiques, et d'accueillir les délégations qui s'intéressent aux poursuites liées aux infractions réglementaires, incluant la participation aux activités de la Conférence des chefs des agences des poursuites et de l'Association internationale des procureurs.

Le coordonnateur du SPPC pour la Cour suprême du Canada préparera, à l'intention des poursuivants fédéraux relativement aux litiges devant la Cour suprême, des directives accompagnées de gabarits, pour les documents les plus couramment utilisés, tels les mémoires et les exposés sur des questions de droit.

Avantages aux Canadiens

Cette activité de programme contribue à la protection de la santé, de la sécurité et du bien-être général des Canadiens et des Canadiennes au moyen de poursuites relativement à des infractions aux lois fédérales qui réglementent la conduite des personnes et des sociétés. Elle contribue également à maintenir un marché équitable et sécurisé en améliorant le renforcement de l'observation et de l'application des règles et règlements qui régissent le marché.

Par ailleurs, les conseillers juridiques du SPPC fournissent des conseils et intentent des poursuites dans les affaires complexes de fraude sur les marchés financiers dans le cadre des équipes intégrées de la police des marchés financiers (EIPMF) de la GRC chargées d'enquêter sur les fraudes de ce type. Conformément aux arrangements pris avec les provinces, les organismes provinciaux responsables des poursuites jouissent du droit de premier refus à l'égard des poursuites menées dans les affaires émanant des EIPMF. Le SPPC mène donc les poursuites dans les affaires dont le procureur général principal refuse de s'occuper.

Le coordonnateur à la Cour suprême du Canada agit à titre de correspondant du SPPC devant la Cour suprême et est responsable de la coordination de toutes les activités liées aux litiges du SPPC devant celle-ci.

Le SPPC a aussi la responsabilité de recouvrer les amendes non acquittées découlant de diverses infractions fédérales.

Au cours de 2009-2010, cette activité de programme a porté sur approximativement 9 620 dossiers de litiges. En 2010-2011, le nombre prévu de dossiers de litiges est de 11 036.

Points saillants de la planification pour 2011-2012

Une priorité pour 2011-2012 sera de poursuivre le développement et la mise en œuvre de la vision du SPPC sur la gestion de la pratique du droit, dans le cadre de laquelle le SPPC effectue la révision du *Guide du Service fédéral des poursuites*[8] et offre de la formation par le biais de l'École des poursuivants. Un module complet sur la plaidoirie écrite, présenté en 2010 dans le cadre du cours intitulé « Questions spécialisées s'adressant aux procureurs », sera offert de nouveau en 2011 en tant que cours distinct. L'École des poursuivants offrira encore aux procureurs principaux un cours avancé sur l'écoute électronique et les dossiers complexes, et le cours intitulé « Les poursuites – principes fondamentaux », une formation destinée aux nouveaux poursuivants. En vue de simplifier la diffusion du matériel de formation, l'École poursuivra ses travaux à l'égard des dépôts, tant sur le Web que physiques, du matériel de formation.

Le SPPC continuera aussi de travailler étroitement avec les chefs fédéral-provinciaux et territoriaux des poursuites pénales relativement à des questions et à des enjeux d'intérêts communs dans des domaines ayant trait aux infractions réglementaires et aux crimes économiques. Le Regroupement des poursuivants en matière de crime économique et de fraude en valeurs mobilières se concentrera sur la formation des poursuivants menant des poursuites liées aux affaires de fraude sur les marchés financiers et le développement de pratiques exemplaires portant notamment sur le partage de l'information et les ententes portant garantie d'immunité.

8 Le *Guide du Service fédéral des poursuites* est un manuel sur les lignes de conduite régissant tous les poursuivants et tous les mandataires du SPPC.

2.2 Activité de programme n° 2 : Programme de poursuites des infractions aux règlements et des crimes économiques

Ressources humaines (ÉTP) et dépenses prévues (millions $)					
2011-2012		2012-2013		2013-2014	
ÉTP	Dépenses prévues	ÉTP	Dépenses prévues	ÉTP	Dépenses prévues
239	19,6	239	19,0	240	19,0

Résultats prévus des activités de programme	Indicateurs de rendement	Cibles
• Les dossiers de litiges qui font l'objet d'une poursuite, tranchés au mérite	• Pourcentage des dossiers de litiges qui font l'objet d'une poursuite, tranchés au mérite (c.-à-d., en fonction du résultat le plus grave)	• sans objet
• Règlement de causes non tranchées au mérite	• Pourcentage des dossiers de litiges non tranchés au mérite	• sans objet

Description de l'activité

Dans le cadre de cette activité de programme, le SPPC fournit des conseils en matière de poursuites et du soutien au contentieux aux organismes d'enquête fédéraux et intente des poursuites relatives à des infractions (autres que celles liées à la drogue) en vertu d'une soixantaine de lois fédérales, notamment pour des infractions réglementaires et des crimes d'ordre économique. On compte parmi celles-ci des infractions aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, de la *Loi sur la concurrence*, de la *Loi sur les pêches, de la Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* et de la *Loi électorale du Canada*, ainsi que les infractions à la *Loi sur les douanes*, à la *Loi sur l'accise* et à la *Loi sur la taxe d'accise*.

Des équipes spéciales de procureurs s'occupent des poursuites pour lesquelles il est nécessaire d'avoir une connaissance spécialisée de certaines lois. Par exemple, plusieurs bureaux du SPPC affectent des ressources aux poursuites relatives aux crimes économiques, tandis qu'au bureau régional de l'Atlantique, une équipe d'avocats s'occupe à temps plein des poursuites des infractions aux règlements. Les poursuites des infractions en matière de pêche composent environ 75 % de la charge de travail de cette équipe. Au bureau régional de la Colombie-Britannique, une équipe composée d'avocats et d'assistants juridiques se spécialise dans la prestation de conseils pré-inculpatoires et dans la poursuite d'infractions en matière réglementaire, telles les infractions liées à la pollution et à la protection de l'environnement. De même, une équipe de procureurs du SPPC prodigue des services en matière de poursuites en vertu de lois relevant de la commissaire de la concurrence.

En collaboration avec le ministère de la Justice, le SPPC continuera de perfectionner son programme de CTC en vue de répondre plus efficacement aux besoins des communautés dans le Nord. Le SPPC offrira également de la formation aux CTC et aux procureurs de la Couronne qui travaillent dans les territoires afin de les aider à trouver des solutions aux problèmes liés aux traumatismes transmis par personne interposée auxquels ils peuvent être exposés dans le cadre d'affaires de violence conjugale et de violence sexuelle.

Le Programme des mandataires du SPPC poursuit la mise en œuvre du processus de nomination à terme fixe pour les mandataires, remplaçant ainsi les nominations à durée indéterminée, auxquelles on pouvait mettre fin sans préavis. La transition, étalée sur plusieurs années, a débuté en 2009. D'ici 2014, des ententes à terme fixe seront en place dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. En vertu du nouveau régime, tout cabinet ou tout avocat souhaitant devenir mandataire fédéral peut présenter une demande de nomination pour une période de cinq ans lorsqu'une possibilité existe dans une province ou un territoire. La sélection des mandataires est effectuée selon un concours qui comprend un processus d'examen préalable des candidatures et la vérification des références. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le nouveau régime de nomination à terme fixe, consultez le site Web du SPPC à l'adresse suivante : http://www.ppsc-sppc.gc.ca/fra/pub/cetf-tcfa/part3.html.

Avantages aux Canadiens

Cette activité de programme contribue à assurer la sûreté et la sécurité du Canada par le biais de poursuites axées sur un large éventail d'activités criminelles. Elle a trait aux infractions relatives aux drogues, aux dossiers complexes impliquant le crime organisé, aux infractions liées au terrorisme, ainsi qu'aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité.

Points saillants de l'exercice 2011-2012

Dans le cadre de cette activité de programme, deux priorités permanentes portent sur les infractions relatives au crime organisé et à celles liées au terrorisme.

L'accent continu mis sur le crime organisé reflète la priorité accordée à cette question par les services policiers fédéraux et autres organismes d'application de la loi. Le SPPC continuera de souligner l'importance de la coopération entre les services de poursuites de toutes les administrations et avec les organismes d'enquête aux niveaux fédéral, national et international; d'offrir des conseils et un appui au contentieux à l'étape de l'enquête, spécialement dans les affaires d'une grande complexité; d'intenter des poursuites dans les affaires liées au crime organisé au nom de la Couronne fédérale; et de s'occuper des questions touchant les produits de la criminalité et les biens infractionnels. Bien que tous les bureaux régionaux du SPPC intentent des poursuites dans des affaires liées au crime organisé, plusieurs d'entre eux interviennent dans des affaires d'un haut degré de complexité, exigeant d'importantes ressources, dont l'instruction se poursuivra au cours de 2011-2012, et qui requerront des équipes spéciales formées de procureurs d'expérience.

La priorité accordée aux infractions liées au terrorisme reflète la gravité avec laquelle les questions touchant la sécurité nationale sont considérées. Ces affaires nécessitent habituellement d'importantes ressources. Le SPPC a mené quatre poursuites relatives à des infractions de terrorisme, dans lesquelles des verdicts, basés sur les éléments de preuve, ont été rendus, et en mène présentement une cinquième en Ontario. Par ailleurs, en donnant des conseils à la police, les avocats du SPPC jouent un rôle actif dans les enquêtes.

Au cours de 2010-2011, le SPPC continuera de travailler en étroite collaboration avec les chefs fédéral-provinciaux-territoriaux des poursuites pénales relativement à des questions et à des enjeux d'intérêts communs. Dans le cadre de ce travail, le SPPC continuera de coprésider le Comité FPT des chefs des poursuites pénales et d'assurer le soutien administratif et le secrétariat du comité; de maintenir les liens entre le Comité et ses partenaires venant de l'extérieur de la communauté des poursuivants, comme l'Association du Barreau canadien et la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada. Le SPPC continuera également à participer aux travaux de la Conférence des chefs d'agences des poursuites (HOPAC) et de l'Association internationale des procureurs et poursuivants (AIPP).

En 2011-2012, le SPPC prévoit encore accueillir les délégations étrangères, intéressées à la justice pénale, qui cherchent à mieux comprendre le système canadien de justice et les approches du Canada en matière de poursuites, particulièrement les poursuites en matière de drogues et de terrorisme, ou afférentes au *Code criminel*.

Description de l'activité

Dans le cadre de cette activité de programme, le SPPC fournit des conseils en matière de poursuites[7] et un soutien au contentieux lors des enquêtes policières, et intente les poursuites relatives à toutes les infractions prévues dans la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, peu importe le service policier fédéral, provincial ou municipal, qui porte les accusations, sauf au Québec et au Nouveau-Brunswick, où le SPPC donne suite aux accusations en matière de drogues portées par la GRC. Plusieurs de ces affaires ont trait au crime organisé et aux produits de la criminalité.

Dans les trois territoires, le SPPC mène les poursuites à l'égard des infractions au *Code criminel*. Dans les provinces, en vertu d'arrangements conclus avec les organismes de poursuite provinciaux, le SPPC peut aussi se charger des poursuites relatives aux infractions au *Code criminel* lorsque des inculpations en matière de drogues sont au cœur d'un dossier.

Dans le cadre d'un programme unique au Canada, le SPPC emploie des coordonnateurs des témoins de la Couronne (CTC) dans les trois territoires. Le rôle des CTC consiste à expliquer aux victimes et aux témoins le fonctionnement du processus judiciaire et à les appuyer à toutes les étapes du système de justice pénale.

Le SPPC fournit aussi des conseils liés aux poursuites et un soutien au contentieux pendant les enquêtes policières et intente les poursuites relatives aux crimes de guerre et crimes contre l'humanité et aux infractions aux termes de la partie II.1 du *Code criminel (Terrorisme)* pour lutter contre le terrorisme.

Cette activité de programme comprend également le programme des mandataires du SPPC, mis sur pied dans le but d'améliorer la qualité des services juridiques fournis par les mandataires et d'assurer une prestation rentable de services. Le programme se compose d'une unité de soutien centralisée du SPPC à Ottawa, soit l'Unité de coordination des mandataires, et d'une unité de supervision des mandataires dans chaque bureau régional, laquelle est responsable de la gestion au quotidien des mandataires.

Au cours de 2009-2010, cette activité de programme a porté sur approximativement 66 672 dossiers de litiges. En 2010-2011, le nombre prévu de dossiers de litiges est de 67 788.

7 La priorité opérationnelle qui consiste à fournir des conseils en matière de poursuites durant les enquêtes est axée sur les dossiers présentant une grande complexité et les mégaprocès et les dossiers constituant un risque juridique important.

SECTION II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Cette section décrit les trois activités de programme du SPPC, ses priorités et ses plans pour 2011-2012.

2.1 Activité de programme n° 1 : Programme de poursuites des infractions en matière de drogues, au titre du *Code criminel* et en matière de terrorisme

Ressources humaines (ÉTP) et dépenses prévues (millions $)					
2011-2012		2012-2013		2013-2014	
ÉTP	Dépenses prévues	ÉTP	Dépenses prévues	ÉTP	Dépenses prévues
616	121,0	616	118,1	615	117,8

Résultats prévus des activités de programme	Indicateurs de rendement	Cibles
• Les dossiers de litiges qui font l'objet d'une poursuite, tranchés au mérite[5]	• Pourcentage des dossiers de litiges qui font l'objet d'une poursuite, tranchés au mérite (c.-à-d., en fonction du résultat le plus grave)	• sans objet
• Règlement de causes non tranchées au mérite [6]	• Pourcentage des dossiers de litiges non tranchés au mérite	• sans objet

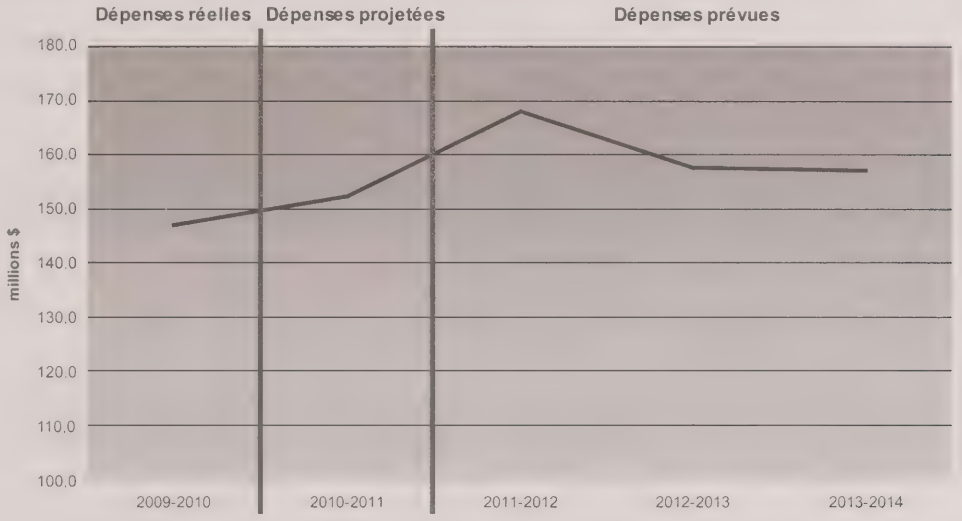
5 Une affaire est tranchée au mérite lorsqu'un juge ou un jury détermine la culpabilité ou l'innocence d'un accusé après un procès; lorsqu'un juge détermine, après un plaidoyer de culpabilité, qu'une condamnation est appropriée, ou lorsqu'un procureur arrête ou retire une accusation à la suite d'une évaluation qui démontre que l'affaire ne répond pas aux critères de poursuite ou lorsqu'un plaidoyer de culpabilité est inscrit pour un crime grave, rendant redondantes les procédures engagées pour des accusations moins graves.

6 Les causes non tranchées au mérite sont celles où il y a eu arrêt ou annulation des procédures par la cour, et pour lesquelles, par conséquent, aucune décision n'a été prise par un juge ou un jury fondée sur la présomption de culpabilité ou d'innocence. Une ordonnance d'arrêt veut généralement dire le désistement ou l'interruption permanente des procédures.

1.4 Profil des dépenses

Comme le montre le sommaire des ressources financières présenté à la section 1.2 ci-dessus, le SPPC prévoit dépenser 167,9 millions de dollars en 2011-2012 pour atteindre les résultats attendus de ses activités de programme et contribuer à son résultat stratégique. Le tableau qui suit montre les tendances au chapitre des dépenses du SPPC de 2009-2010 à 2013-2014.

Tendance au chapitre des dépenses



La hausse observée, de 2009-2010 à 2010-2011, est attribuable au recrutement de personnel additionnel. L'augmentation en 2011-2012 est due à la délocalisation des bureaux de l'administration centrale et au transfert anticipé du surplus budgétaire de 2010-2011.

Il convient également de noter que le SPPC a fait l'objet d'un examen stratégique en 2009-2010 dans le cadre d'une initiative gouvernementale menée par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et qu'il commencera à rendre compte des progrès réalisés à l'égard de la mise en œuvre des propositions de réaffectation approuvées dans le Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012.

Postes votés

Les postes votés sont présentés dans le budget principal des dépenses 2011-2012, disponible au : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20112012/me-bpd/toc-tdm-fra.asp.

Par ailleurs, le SPPC doit se doter d'une approche uniforme pour le recouvrement des coûts auprès des autres ministères et des organismes d'enquête pour les travaux qu'il effectue dans le cadre des poursuites liées à des infractions en matière réglementaire prévues dans les lois qu'ils sont chargés d'exécuter.

Questions liées à l'effectif : L'entrée en vigueur en 2009-2010 de la première convention collective des avocats de la fonction publique fédérale continue à poser problème tant aux gestionnaires qu'aux employés. Par ailleurs, le SPPC devra composer avec la création, à la fin de 2010, d'un nouveau groupe professionnel pour les avocats gestionnaires, qui sera distinct du groupe des avocats praticiens.

Compétition causée par la rareté des ressources : En 2009-2010, certains bureaux régionaux ont continué de faire face à des problèmes de recrutement et de maintien en poste. Dans plusieurs provinces, la rémunération versée aux poursuivants provinciaux dépasse celle versée aux avocats du SPPC. Le SPPC continuera de déployer des efforts de recrutement ciblés ainsi que des activités de recrutement postsecondaire. Pour veiller à ce que le SPPC demeure un employeur de choix, il a adopté une stratégie de gestion des personnes couvrant la période 2009-2014. Le plan stratégique oriente les activités du SPPC dans les secteurs de la planification des ressources humaines, du recrutement, de l'engagement des employés et de l'infrastructure.

Sécurité du personnel : Le SPPC accorde une importance primordiale à la sûreté et à la sécurité de ses employés. Vu la nature de leur travail, les employés du SPPC peuvent faire l'objet de menaces et d'intimidation. Le SPPC met en place un programme de protection des employés pour assurer la protection des employés contre les menaces et l'intimidation. De même, des plans de continuité des opérations sont élaborés dans chaque bureau pour assurer la prestation continue de ses services en situation d'urgence, y compris en cas de maladies pandémiques.

Malgré les défis inhérents au travail du SPPC dans le Nord, ce travail présente de nombreuses opportunités professionnelles et personnelles de croissance. Convaincu que les opportunités que fournissent les poursuites dans le Nord n'étaient pas très bien connues, le SPPC a lancé une stratégie de recrutement en février 2010 qui inclut des avis publics visant à intéresser les candidats au milieu unique du Nord, et aux expériences à vivre en y travaillant et en y habitant. En 2010-2011, cette stratégie de recrutement s'est traduite par l'embauche de cinq procureurs au Nunavut; cependant, les défis, que posent le maintien en poste et le recrutement, sont constants au Nunavut, de même qu'au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest.

Charge de travail : Le SPPC n'a pas d'emprise sur le nombre d'affaires dont il est saisi, celles-ci dépendant des corps policiers et autres organismes d'enquête portant des accusations en vertu des lois fédérales. Sa charge de travail découle donc, dans une large mesure, des décisions de ces entités en ce qui concerne l'allocation des ressources, les tactiques et les priorités en matière d'enquête. Par exemple, l'augmentation des ressources consacrées à la lutte contre la drogue ou aux enquêtes peut avoir une incidence sur la nature et le volume de la charge de travail du SPPC. De même, la modification des tactiques, ciblant la tête des groupes criminels organisés, plutôt que les membres occupant des rangs inférieurs, a une incidence sur la complexité et le coût des poursuites. Depuis sa création en décembre 2006, le volume de nouveaux dossiers traités par le SPPC a progressé de 2,3 % en moyenne par année. En 2009-2010, il a traité 76 292 dossiers.

Renouvellement des ressources : Le gouvernement a imposé un gel des budgets ministériels de fonctionnement pour les exercices 2011-2012 et 2012-2013, ce qui signifie que les organisations fédérales doivent financer les augmentations salariales et les autres coûts en procédant à des réaffectations à partir des niveaux budgétaires actuels. Par conséquent, le SPPC doit procéder à une réaffectation de ses ressources afin de financer l'embauche de nouveaux avocats pour pallier la hausse de la charge de travail, un facteur sur lequel l'organisation n'a aucun contrôle, et couvrir les coûts des heures supplémentaires effectuées par les avocats du groupe Droit (conformément à une nouvelle convention collective).

Depuis sa création, à la fin de 2006, le SPPC s'efforce de fournir les services organisationnels prévus dans son mandat. Même s'il est parvenu à remplir ses fonctions principales en matière de poursuites, ses responsabilités organisationnelles et ses obligations en matière de planification et de rapports, les manques de fonds intermittents ont nui à la capacité du SPPC à mettre en place intégralement et efficacement un effectif qui sera en mesure d'assurer la prestation des services organisationnels à long terme. D'autres exigences opérationnelles liées à la GI/TI et aux locaux (délocalisation des bureaux du SPPC situés dans les bureaux du MJ) sont également touchées par le manque de fonds.

Une collaboration continue avec les principaux intervenants du système de justice pénale joue un rôle important dans le contexte opérationnel du SPPC. Puisque les services de poursuites des provinces et du gouvernement fédéral font face à des questions et à des enjeux communs, ils profitent d'une collaboration sous la direction du Comité FPT des chefs des poursuites pénales. Ce comité continuera à promouvoir la coopération et l'entraide intergouvernementales sur des questions opérationnelles visant, par exemple, l'assurance de la qualité, les poursuites dans les affaires de crime organisé, la compétence concurrente, les produits de la criminalité, les témoins experts et la formation et la sécurité des procureurs.

Contraintes externes et internes qui s'exercent sur le SPPC

Réseaux criminels internationaux **:** La mondialisation des réseaux criminels internationaux donne lieu à des dangers très graves qui menacent la sécurité nationale et mondiale. Ces réseaux s'adonnent au crime organisé, et à des activités comme la traite de personnes, le télémarketing frauduleux, le blanchiment d'argent, le trafic de drogues et le terrorisme. L'exploitation des frontières par ces réseaux criminels internationaux mine les efforts déployés par les autorités dans la lutte contre la criminalité transnationale. Dans le cadre de cette réalité mondiale, il est impératif que le SPPC et d'autres organismes conjuguent leurs efforts avec ceux de partenaires internationaux pour réagir aux menaces que posent ces réseaux, faire respecter la primauté du droit et améliorer la sécurité au pays et à l'étranger. Le SPPC et le Service des poursuites du Manitoba ont pris l'initiative de mettre sur pied le site crimorg.ca, une ressource en ligne à l'intention des procureurs fédéraux et provinciaux qui participent à des poursuites relatives à des organisations criminelles. En 2011-2012, le SPPC continuera de travailler avec plusieurs organismes internationaux tels l'Association internationale des procureurs, la Conférence des directeurs des poursuites pénales et l'*International Network to Promote the Rule of Law* (réseau international pour la promotion de l'état de droit), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le *Centro de Estudios de Justicia de las Americas* (Centre d'études sur la justice des Amériques) de Santiago, au Chili.

Le Nord **:** Le recrutement du personnel et le maintien en poste demeurent des défis dans les bureaux régionaux dans les trois territoires du Nord. Les poursuivants affectés à la région du Nord ont souvent des conditions de travail stressantes et subissent des pressions liées, entre autres, à l'isolement, aux différences culturelles, aux grandes distances et aux taux élevés de crimes violents. Les poursuivants des régions nordiques et les coordonnateurs des témoins de la Couronne, devant se déplacer avec les cours itinérantes, s'absentent souvent de nombreux jours loin de leur foyer et de leur famille. Les poursuivants et les coordonnateurs des témoins de la Couronne sont susceptibles de ressentir les effets du traumatisme indirect en raison de la nature de leur travail. Le SPPC va continuer d'offrir une formation conçue spécialement pour aider à contrer ces effets.

Contribution des priorités à l'atteinte du résultat stratégique (*suite*)

Priorités en matière de gestion	Type	Description
Sécurité des employés	Déjà établie	**Pourquoi est-ce une priorité?** • La sécurité et la protection de ses employés revêtent une importance primordiale pour le SPPC. En raison de la nature de leur travail, les employés du SPPC risquent d'être exposés à des menaces directes et indirectes à leur sécurité. **Plans pour atteindre cette priorité** • Poursuivre l'élaboration du Plan de protection des employés. • Élaborer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation à la sécurité officiel. • Continuer à travailler étroitement avec les services de police et le Comité FPT des chefs des poursuites pénales afin d'échanger des renseignements sur les menaces à la sécurité, les problèmes et les stratégies d'atténuation.

1.3 Analyse des risques

Tendances opérationnelles

Le nombre total de dossiers de litiges du SPPC pour 2009-2010 a atteint 76 292, en comparaison de 74 674 dossiers de litiges traités en 2008-2009. De ce nombre, environ 87 % ont eu trait au programme des poursuites relatives à des infractions liées aux drogues, au *Code criminel* et au terrorisme, tandis que près de 13 % ont eu trait aux poursuites liées aux infractions réglementaires fédérales et aux crimes économiques.

Un petit pourcentage de dossiers extrêmement complexes mobilise une fraction disproportionnée des ressources du SPPC. Par exemple, en 2009-2010, les mégaprocès liés à la drogue et les dossiers de grande complexité relatifs aux drogues n'ont représenté qu'environ 1,33 % de la charge de travail en matière de litiges, mais environ 22 % du temps des procureurs du SPPC consacré au contentieux. Ainsi, un seul mégaprocès peut exiger plus de ressources que plusieurs centaines de dossiers simples.

Contribution des priorités à l'atteinte du résultat stratégique (*suite*)

Priorités en matière de gestion	Type	Description
Engagement des employés et leur perfectionnement	Déjà établie	**Pourquoi est-ce une priorité?** • Cette priorité découle de l'ancienne priorité intitulée « Recrutement et maintien en poste ». • Le SPPC reconnaît que ses employés sont essentiels à sa réussite et il apprécie leurs contributions. Il souhaite leur offrir une carrière enrichissante assortie de possibilités d'emploi diverses et de tâches stimulantes d'un point de vue intellectuel. • Il veut faire appel aux employés pour favoriser un environnement sain et respectueux, et conserver le savoir organisationnel. **Plans pour atteindre cette priorité** • Intégrer la satisfaction et l'engagement des employés dans le cycle de planification des ressources humaines de manière à cerner les questions importantes relatives à l'engagement des employés et à y répondre. • Élaborer des stratégies pour garantir un milieu de travail sain et respectueux. • Élaborer une stratégie de sensibilisation et d'engagement à l'échelle nationale ainsi qu'une initiative d'orientation nationale. • Offrir un cheminement de carrière à tous les employés. Ceci comprend la mise au point du cadre de référence de l'initiative « Garantir l'excellence » du groupe Droit (LA) en vue d'élaborer une approche exhaustive et intégrée liant les initiatives organisationnelles et de gestion des talents, comme le recrutement, l'apprentissage et le perfectionnement, l'avancement et la gestion des procureurs.

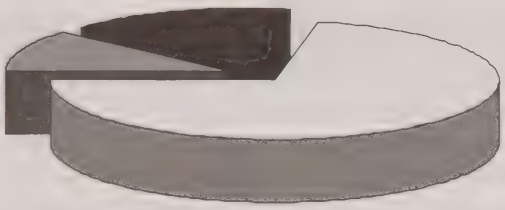
Contribution des priorités à l'atteinte du résultat stratégique (*suite*)

Priorités en matière de gestion	Type	Description
Mesure du rendement organisationnel	Déjà établie	**Pourquoi est-ce une priorité?** • Des processus et des outils valides de mesure du rendement aident à gérer le rendement opérationnel et à augmenter la capacité de planification, de surveillance et de production de rapports. **Plans pour atteindre cette priorité** • Continuer d'affiner la stratégie et le cadre de mesure du rendement du SPPC. • Améliorer la capacité de nos systèmes internes à fournir les données nécessaires permettant d'appuyer les indicateurs de rendement liés aux fonctions organisationnelles et améliorer les indicateurs opérationnels associés aux poursuites et autres activités.

Contribution des priorités à l'atteinte du résultat stratégique (*suite*)

Priorités opérationnelles	Type	Description
Offrir des conseils juridiques à des organismes d'enquête	Permanente	**Pourquoi est-ce une priorité?** • La prestation de conseils juridiques relatifs aux poursuites au cours des enquêtes policières, en particulier lors d'enquêtes complexes et de grande envergure, est essentielle pour garantir que les techniques et les procédures d'enquête sont conformes à des règles de preuve en constante évolution, et aux garanties offertes dans la *Charte canadienne des droits et libertés*. **Plans pour atteindre cette priorité** • Maintenir des équipes spécialisées de poursuivants affectés aux poursuites dans lesquelles il est nécessaire d'avoir une connaissance spécialisée des lois, p.ex., dans les poursuites sur des crimes économiques. • Travailler en collaboration avec les organismes d'enquête en offrant conseils et appui au contentieux à l'étape de l'enquête dans les affaires d'une grande complexité.
Contribuer à renforcer le système de justice pénale	Permanente	**Pourquoi est-ce une priorité?** • Le SPPC contribue à atteindre la priorité gouvernementale visant à raffermir le système de justice pénale dans tout le Canada et à en améliorer l'efficacité. **Plans pour atteindre cette priorité** • Continuer la mise en œuvre de la vision de la gestion de la pratique du droit. • Offrir régulièrement une formation juridique à nos poursuivants, aux mandataires et aux enquêteurs principaux chargés de l'application de la loi et promouvoir la collaboration fédérale-provinciale-territoriale (FPT) dans le milieu des poursuivants relativement à des enjeux communs. • Promouvoir la collaboration continue au moyen de la participation aux réunions des sous-ministres FPT responsables de la justice et de l'appartenance au Comité FPT des chefs des poursuites pénales et aux divers sous-comités connexes.

Dépenses prévues pour 2011-2012



- Programme de poursuites des infractions en matière de drogues, au titre du *Code criminel* et en matière de terrorisme (121,0M$)
- Programme des poursuites des infractions aux règlements et des crimes économiques (19,6M$)
- Services internes (27,3M$)

Contribution des priorités à l'atteinte du résultat stratégique

Priorités opérationnelles	Type	Description
Poursuivre les infractions aux lois fédérales	Permanente	**Pourquoi est-ce une priorité?** • Un des éléments fondamentaux du mandat du SPPC est son obligation d'intenter des poursuites au nom de la Couronne qui relèvent de la compétence du procureur général du Canada. **Plans pour atteindre cette priorité** • Intenter des poursuites dans les affaires relatives à plus de 60 lois fédérales[4], lorsque des accusations sont portées par la GRC, les autres organismes d'enquête fédéraux et les services de police provinciaux et municipaux. • Continuer la planification conjointe avec les partenaires pour agir conformément aux priorités en matière d'enquêtes et prévoir leurs répercussions dans les divers domaines de poursuites.

4 En tout, plus de 250 lois fédérales prévoient des infractions pour lesquelles le SPPC a la compétence voulue pour mener une poursuite. Toutefois, le SPPC n'offre régulièrement des services de poursuite qu'en vertu d'une soixantaine de ces lois.

Tableau du sommaire des prévisions

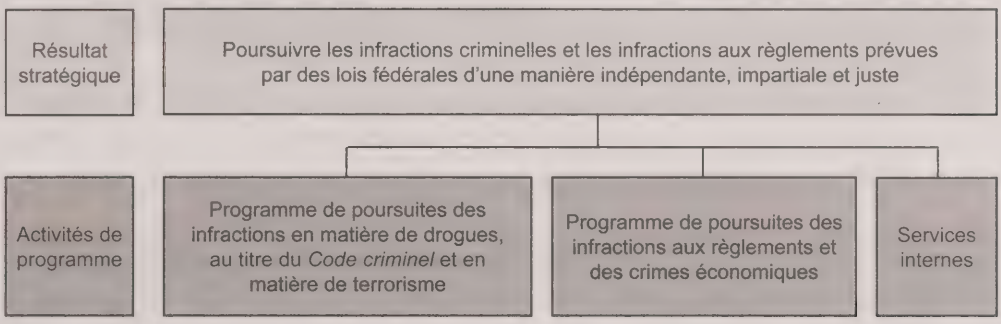
Résultat stratégique Poursuivre les infractions criminelles et les infractions aux règlements prévues par des lois fédérales d'une manière indépendante, impartiale et juste	
Indicateurs de rendement	**Cibles**
• Nombre et nature des arrêts de procédures pour recours abusifs à cause de la conduite d'un poursuivant fédéral. • Nombre et pourcentage des procès gagnés pour poursuite abusive. • Nombre et nature des plaintes fondées sur l'indépendance, l'impartialité ou l'équité du SPPC.	• Zéro • Zéro • Zéro

Activités de programme[3]	**Dépenses prévues (millions $)**	**Dépenses planifiées (millions $)**			**Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada**
	2010-2011	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**	
Activité de programme n° 1 : Poursuites des infractions en matière de drogues, au titre du *Code criminel* et en matière de terrorisme	111,4	121,0	118,1	117,8	Affaires sociales : Un Canada sécuritaire et sécurisé
Activité de programme n° 2 : Poursuites des infractions aux règlements et des crimes économiques	17,4	19,6	19,0	19,0	
Activité de programme n° 3 : Services internes	23,4	27,3	20,5	20,4	
Total	**152,2**	**167,9**	**157,6**	**157,2**	

3 La description des activités de programme se trouve dans le budget principal des dépenses à http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2010-2011/index-fra.asp?acr=1611.

Résultat stratégique et architecture des activités de programme (AAP)

Le SPPC compte un résultat stratégique et trois activités de programme, comme l'illustre le graphique ci-dessous.



1.2 Sommaire de la planification

Les tableaux suivants indiquent le sommaire du total des dépenses prévues du SPPC pour les trois prochains exercices.

Ressources financières (en millions de dollars)

2011-2012	2012-2013	2013-2014
167,9	157,6	157,2

Ressources humaines (Équivalent temps plein - ÉTP)

2011-2012	2012-2013	2013-2014
1000	1000	1000

Le SPPC retient également les services de mandataires du secteur privé dans les endroits où il n'a pas de présence ou dans les régions où il n'est pas pratique ou rentable d'envoyer ses avocats pour traiter les dossiers. En date de janvier 2011, le SPPC retenait les services de 225 cabinets de mandataires à l'ensemble du Canada, ce qui représente environ 540 avocats nommés individuellement.

Responsabilités

Le procureur général du Canada assume des devoirs importants dont le SPPC s'acquitte en son nom. Ces devoirs, lesquels doivent être effectués de manière objective et non partisane, sont les suivants :

- **L'obligation d'agir de façon indépendante dans les décisions relatives aux poursuites pénales** – Ce principe constitutionnel reconnaît que les décisions d'intenter des poursuites, de suspendre les instances ou d'interjeter appel doivent être prises conformément aux normes juridiques. L'intérêt public doit également être pris en considération, sans égard aux considérations politiques partisanes. En ce qui a trait aux poursuites liées aux infractions réglementaires, les questions d'intérêt public doivent aussi comprendre les objectifs du régime réglementaire en cause.

- **L'obligation d'agir de façon indépendante dans la prestation de conseils juridiques au gouvernement** – Même si les conseils en matière de poursuites fournis aux organismes d'application de la loi et aux autres organismes d'enquête fédéraux tiennent compte du contexte juridique de l'organisme, un poursuivant ne peut être associé à l'élaboration des politiques ou à l'administration des programmes de l'organisme de manière à miner sa capacité de fournir des conseils juridiques impartiaux et judicieux.

Le SPPC n'est pas un organisme d'enquête. Il intente des poursuites en vertu des lois fédérales relativement aux dossiers qui lui sont renvoyés par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), les autres organismes d'enquête fédéraux et les services de police provinciaux et municipaux.

Les activités du SPPC liées aux poursuites s'inscrivent dans un continuum de la justice pénale, qui englobe les organismes d'enquête, les services d'application de la loi et les tribunaux. Les conseils, fournis au cours d'enquêtes, peuvent s'avérer cruciaux pour veiller à ce que les techniques et les procédures d'enquête soient conformes à des règles de preuve en constante évolution et aux protections prévues par la *Charte canadienne des droits et libertés*. La prestation précoce de conseils en matière de poursuites permet de réduire le risque que les décisions opérationnelles, comme celles touchant les moyens d'obtenir la preuve, nuisent à son admissibilité au procès ou aux droits constitutionnels des Canadiens et des Canadiennes.

SECTION I : APERÇU

1.1 Renseignements récapitulatifs

Raison d'être

Le mandat du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) est énoncé dans la *Loi sur le directeur des poursuites pénales*[1]. La loi exige du SPPC qu'il conseille les organismes chargés de l'application de la loi en matière de poursuites et qu'il agisse comme poursuivant dans le cadre des poursuites engagées par le procureur général du Canada au nom de la Couronne. Le SPPC vise un seul résultat stratégique : Poursuivre les infractions criminelles et les infractions aux règlements prévues par des lois fédérales d'une manière indépendante, impartiale et juste.

Le SPPC intente des poursuites relatives aux infractions relevant de la compétence fédérale, sans influence indue et dans le respect de l'intérêt public. Son travail met directement en valeur les efforts du gouvernement du Canada visant à assurer la sécurité des communautés canadiennes.

Le SPPC joue un rôle essentiel au sein du système de justice pénale, veillant à promouvoir le cours normal de la loi et tâchant de protéger les droits de tous ceux qui entrent en contact avec le système de justice pénale. Les activités menées par le SPPC profitent aux Canadiens en favorisant :

- la prestation d'avis juridiques à des services de police et à des organismes d'enquête sur les incidences en droit pénal des enquêtes et des poursuites;
- l'application judicieuse des lois du Canada grâce aux décisions prises par les poursuivants d'une manière indépendante et fondées sur des principes; et
- la confiance en l'administration de la justice grâce à des poursuites menées d'une manière professionnelle qui donnent lieu à une détermination judiciaire sur les mérites de la preuve.

Le SPPC est un service national de poursuites doté d'un réseau de bureaux établis sur l'ensemble du Canada. Au 31 mars 2010, il comptait 920 employés[2], dont la vaste majorité était des procureurs aidés de parajuristes et de personnel de soutien. Le reste du personnel comprend des cadres supérieurs, des administrateurs et des employés des services de gestion.

---

1 Le SPPC a été créé le 12 décembre 2006 avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur le directeur des poursuites pénales*, partie 3 de la *Loi sur la responsabilité fédérale*. Son appellation légale est le Bureau du directeur des poursuites pénales, alors que son titre d'usage est le Service des poursuites pénales du Canada.

2 Représentant un total de 823 ÉTP (équivalent temps plein). Un équivalent temps plein équivaut au nombre d'heures travaillées par un employé à temps plein au cours d'un exercice. Le nombre d'ETP représente les postes à temps plein, plutôt que le nombre réel d'employés.

Message du procureur général du Canada



Le Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) est un joueur de premier plan dans la lutte que mène le Canada contre le crime et un chef de file dans le domaine de la justice pénale. Il est chargé de mener les poursuites relevant de la compétence fédérale et de fournir des avis de qualités aux organismes d'application de la loi à l'égard des poursuites, dans le but de contribuer à une société plus sécuritaire pour le Canada, régie par la primauté du droit.

En plus d'exposer les activités de programme et de planifier les principales activités du SPPC, le présent rapport établi de quelle façon le SPPC abordera son mandat dans l'année à venir. Il démontre l'engagement du SPPC à l'égard de l'excellence, dans tous les aspects de son travail.

Je suis persuadé que le SPPC continuera à servir la population canadienne avec l'intégrité et le leadership pour lesquels il est connu.

L'honorable Rob Nicholson, C.P., député, c.r.
Ministre de la Justice et procureur général du Canada

Message du directeur des poursuites pénales

C'est avec plaisir que je présente le Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012 du Service des poursuites pénales du Canada.

Le SPPC est un organisme poursuivant, indépendant et responsable, qui a pour mandat la prestation de services et de conseils en matière de poursuites de manière équitable, impartiale et objective partout au Canada.

Ce rapport présente les moyens que le SPPC entend prendre dans l'année qui vient pour réaliser sa mission et passe en revue les priorités opérationnelles et de gestion, associées à l'exécution de notre mandat.

Le SPPC fait face à des défis constants dans des domaines comme la charge de travail et le renouvellement de l'effectif, mais le personnel du SPPC continue de relever ces défis tout en démontrant nos valeurs clés : le respect, l'intégrité, l'excellence et le leadership.

Brian Saunders
Directeur des poursuites pénales

Table des matières

Message du procureur général du Canada **1**

Message du directeur des poursuites pénales **1**

SECTION I : APERÇU **3**
1.1 Renseignements récapitulatifs 3
1.2 Sommaire de la planification 5
1.3 Analyse des risques 11
1.4 Profil des dépenses 15

SECTION II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE **17**
2.1 Activité de programme nº 1 : Programme de poursuites des infractions en matière de drogues, au titre du *Code criminel* et en matière de terrorisme 17
2.2 Activité de programme nº 2 : Programme de poursuites des infractions aux règlements et des crimes économiques 21
2.3 Activité de programme nº 3 : Services internes 24

SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES **27**
3.1 Faits saillants – État de la situation financière 27
3.2 Liste des tableaux supplémentaires 28

SECTION IV : AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT **29**

Service des poursuites pénales du Canada

2011-2012

Rapport sur les plans et les priorités

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du budget principal des dépenses.

Partie II – Le budget principal des dépenses étaye directement la Loi de crédits. Le budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits ultérieurs. Le Parlement devra adopter ces crédits afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du budget des dépenses sont déposées le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultat prévu, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les projets de transformation, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le budget supplémentaire des dépenses étaye directement la Loi de crédits. Le budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé trois fois par année, soit un premier document en mai, un deuxième à la fin octobre et un document final à la fin février. Chaque budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de trois budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une même année.

Le budget des dépenses de même que le budget fédéral du ministre des Finances sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2011.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès de
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA 0S5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

No. de catalogue : BT31-2/2012-III-128
ISBN 978-0-660-66441-5

BUDGET DES DÉPENSES

Service des poursuites pénales du Canada

Budget des dépenses 2011-2012

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

CA1
FN
-E77

Government
Publications



LIBRARY
JUL 1 1 2011

Public Safety Canada

2011-12 Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

ESTIMATES

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the introduction of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of the following:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the Appropriation Act. The Main Estimates identify the spending authorities (Votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these Votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans are divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPP)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organization's main priorities by strategic outcome(s), program activity(ies) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide additional details on risk management, operational and management priorities, transformational projects and grants and contributions, etc. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation-dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPR)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation-dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an Appropriation Act. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (Votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled three times a year, the first document in May, the second in late October and the final in late February. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. In special circumstances, more than three Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in DPRs, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2011.

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS website at the following address: http://www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa ON K1A 0S5

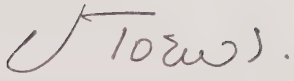
Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2012-III-43
ISBN 978-0-660-66455-2

Public Safety Canada

2011-12

Report on Plans and Priorities



The Honourable Vic Toews, P.C., Q.C., M.P.
Minister of Public Safety

Table of Contents

Minister's Message **5**

SECTION I: Departmental Overview **7**
- Public Safety Canada's Roles and Responsibilities 7
- Planning Summary 9
- Expenditure Profile 10
- Contribution to the Federal Sustainable Development Strategy 12
- Risk Analysis 12
- Priorities Summary 13

SECTION II: Analysis of Program Activities **17**
- National Security 18
- Border Strategies 21
- Countering Crime 23
- Emergency Management 27
- Internal Services 29

SECTION III: Supplementary Information **31**
- Future-Oriented Financial Statements 31
- Supplementary Information Tables 32

SECTION IV: Other Items of Interest **32**

Minister's Message



I am pleased to present Public Safety Canada's Report on Plans and Priorities for 2011-12. This report outlines the year's priorities and illustrates how the Department will progress over the next year to build a safe and resilient Canada.

The Government remains committed to ensuring that Canada is protected from terrorist and other threats. Public Safety Canada plays a key role in keeping Canadian families and communities safe and secure by working to protect Canada's national security, managing our borders, reducing crime through effective law enforcement and making sure that we are prepared to deal with major incidents. The Department works closely with Public Safety portfolio partners, other government departments, provinces and territories, international allies, first responders, and the private sector to achieve results for Canadians.

Last year, Public Safety Canada had a number of accomplishments of which Canadians can be proud. The Department launched both the Cyber Security Strategy and the Critical Infrastructure Strategy; supported the G8 and G20 Summits as well as the response to the earthquake in Haiti; introduced legislation regarding migrant vessels and human smuggling; and released the Federal Emergency Response and Air India Inquiry Action Plans.

During the coming year, the Department will continue to focus in the areas of national security, emergency management response, effective law enforcement, crime prevention and border security. The Department, along with its partners, will continue to advance the Government's legislative agenda while contributing to the safety and security of this country.

Detailed information on how the Department plans on achieving these results and additional departmental commitments are provided in this report. I am confident that the values embraced at Public Safety Canada – service, unity, respect and excellence – will help guide us in our work towards a safer and more secure Canada.

The Honourable Vic Toews, P.C., Q.C., M.P.
Minister of Public Safety

SECTION I: Departmental Overview

Public Safety Canada's Roles and Responsibilities

Public Safety Canada plays a key role in discharging the Government's fundamental responsibility for the safety and security of its citizens. The *Department of Public Safety and Emergency Preparedness Act 2005* and the *Emergency Management Act 2007* set out two essential roles for the Department: (i) support the Minister's responsibility for all matters, except those assigned to another federal minister, related to public safety and emergency management, including national leadership; and (ii) coordinate the efforts of Public Safety's Portfolio agencies (outlined below), as well as provide guidance on their strategic priorities.

Mission: *Building a safe and resilient Canada*[1]

Vision: *Through outstanding leadership, achieve a safe and secure Canada and strong and resilient communities*

The Department provides strategic policy advice and support to the Minister of Public Safety on a range of issues, including: national security; border strategies; countering crime; and emergency management. The Department also delivers a number of grant and contribution programs related to emergency management and community safety.

Operations across Canada and Internationally

The Public Safety Portfolio encompasses nine distinct organizations which directly contribute to the safety and security of Canadians. While Portfolio agencies deliver public security operations according to their distinct mandates, Public Safety Canada, in its portfolio coordination role, brings strategic focus to the overall safety and security agenda.

Public Safety Portfolio

- Public Safety Canada (PS)
- Canada Border Services Agency (CBSA)
- Canadian Security Intelligence Service (CSIS)
- Correctional Service Canada (CSC)
- Parole Board of Canada (PBC)
- Royal Canadian Mounted Police (RCMP)
- RCMP External Review Committee (ERC)
- Commission for Public Complaints Against the RCMP (CPC)
- Office of the Correctional Investigator (OCI)

Public Safety Canada is structurally organized into five branches: Emergency Management and National Security, Community Safety and Partnerships, Law Enforcement and Policing, Strategic Policy, and Corporate Management; it also has a Chief Audit Executive. The Branches are supported by the Communications Directorate and the Legal Services Unit. Also situated within Public Safety Canada is the Office of the Inspector General of CSIS, which carries out independent reviews of CSIS' compliance with the law, ministerial direction and operational policy.

The Department has regional offices in all provinces, as well as in the Northwest Territories and Yukon. These offices have a particular focus on emergency management, Aboriginal policing and crime prevention. Public Safety Canada also has staff operating in Washington, D.C. and London, England.

[1] We exercise national leadership to ensure the safety and security of Canada and Canadians. We contribute to Canada's resiliency through the development and implementation of innovative policies and programs and the effective engagement of domestic and international partners.

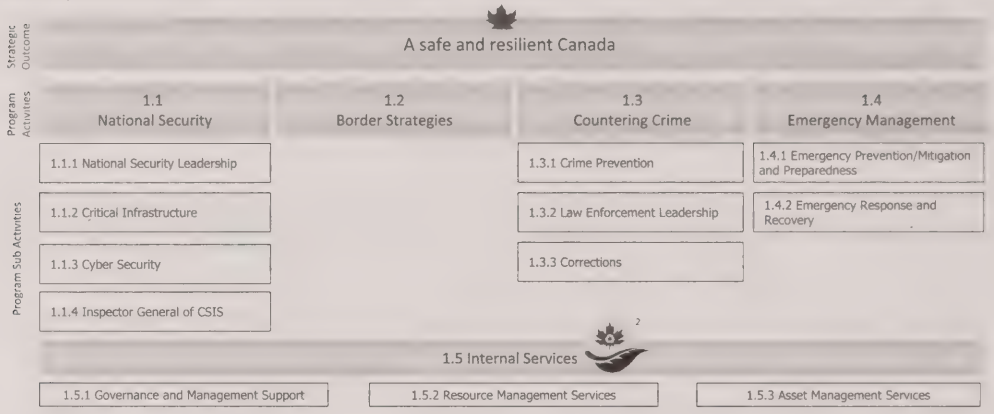
Strategic Outcome and Program Activity Architecture

Public Safety Canada recently revised its Program Activity Architecture (PAA) for 2011-12. The revisions do not represent a significant departure from the previous PAA, but better reflect the nature of its business and facilitate departmental reporting requirements.

The Department's streamlined PAA regroups the previous eight program activities into five:

- National Security – includes the Critical Infrastructure and Cyber Security programs, both formerly under the Emergency Management program activity;
- Border Strategies – formerly named Border Management;
- Countering Crime – incorporates the former Law Enforcement, Corrections, and Crime Prevention program activities;
- Emergency Management – includes elements of the former Interoperability program activity; and
- Internal Services.

The chart below illustrates Public Safety Canada's strategic outcome and its new Program Activity Architecture as of 2011-12.



Following the development and approval of its revised PAA, the first departmental Performance Measurement Framework (PMF) was approved. The PMF outlines high-level outcomes and outputs of the Department's most prominent programs and serves as a foundational tool in creating a culture of results-based management. The outcomes presented in the PMF reflect the results that the Department's programs strive to achieve.

[2] The Department contributes to Theme IV of the Federal Sustainable Development Strategy: Shrinking the Environmental Footprint – Beginning with Government.

PAA Crosswalk

This crosswalk illustrates the redistribution of the 2010-11 forecast spending made at the program activity level between the former and new PAAs.

	PAA Crosswalk ($000s)	New PAA					
		National Security	Border Strategies	Countering Crime	Emergency Management	Internal Services	Total
Former PAA	National Security	8,777.0					**8,777.0**
	Emergency Management	6,029.0			151,940.8		**157,969.8**
	Law Enforcement			374,295.7			**374,295.7**
	Corrections			7,955.5			**7,955.5**
	Crime Prevention			55,610.0			**55,610.0**
	Border Management		2,250.0				**2,250.0**
	Interoperability				930.5		**930.5**
	Internal Services					74,201.9	**74,201.9**
	Total Forecast Spending	**14,806.0**	**2,250.0**	**437,861.2**	**152,871.2**	**74,201.9**	**681,990.4**

Planning Summary

	2011-12	2012-13	2013-14
Financial Resources ($000s)	418,008.5	411,966.3	409,706.5
Human Resources (Full-time Equivalent – FTE)	1085	1095	1098

Alignment to Government of Canada Outcome: **A safe and secure Canada**[3]

Strategic Outcome: **A Safe and Resilient Canada**

Program Activity[4]	Forecast Spending 2010-11	Planned Spending ($000s)		
		2011-12	2012-13	2013-14
National Security	14,806.0	14,090.7	13,981.8	14,172.0
Border Strategies	2,250.0	2,236.5	2,246.5	2,230.9
Countering Crime	437,861.2	191,401.3	190,175.8	190,319.2
Emergency Management	152,871.3	159,226.9	155,173.1	153,804.4
Internal Services	74,201.9	51,053.2	50,389.1	49,180.0
Total Planned Spending	**681,990.4**	**418,008.5**	**411,966.3**	**409,706.5**

The figures above have been rounded to the nearest thousand dollars. Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

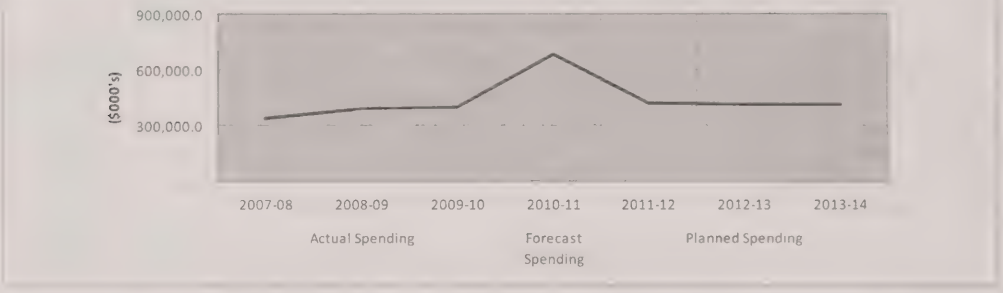
Note: Planned spending reflects funds requested through the Main Estimates plus adjustments for funding approved in the Government fiscal framework. The Forecast Spending in 2010-11 represents the most up-to-date authorities.

[3] Further information on Government of Canada outcomes is available at: http://www.tbs-sct.gc.ca/reports-rapports/cp-rc/index-eng.asp.

[4] For program activity descriptions, please access the Main Estimates online at http://www.tbs-sct.gc.ca/pre-est/estimate.asp.

Expenditure Profile

Actual Spending ($000s)			Forecast Spending	Planned Spending ($000s)		
2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
339,905.9	391,831.1	395,773.1	681,990.4	418,008.5	411,966.3	409,706.5



The net decrease of $264M (or 38%) between 2010-11 forecast spending and 2011-12 planned spending is mainly due to:

- sunsetting of funding for security costs related to the 2010 G8 and G20 Leaders' Summits ($262.6M);
- sunsetting of funding provided for short-term sustainability of First Nation policing agreements and the comprehensive review of the First Nations Policing Program (FNPP) ($17.1M);
- sunsetting of funding provided for the prevention of youth gangs under the National Crime Prevention Strategy ($7.4M);
- carry-forward received in 2010-11 ($6.8M);
- reduction from 2009 Strategic Review ($6.1M) – Budget 2010;
- sunsetting of funding provided for the Critical Policing Infrastructure Program – Canada Economic Action Plan Budget 2009 ($2.8M);
- decrease to reflect funding profile provided to emergency management capacity ($2.8M);
- reimbursement of Eligible Paylist Expenditures funding included in 2010-11 forecast of spending ($2.2M); and
- other adjustments to reflect net variations ($1.6M)
  (e.g. Cost Containment Measures, Collective Agreements, Employee Benefit Plans, Transfers to and from other government departments).

Offset by:

- a budget transfer to the RCMP for the FNPP made through Supplementary Estimates ($40.0M) – not yet accounted for in 2011-12;
- additional funding for implementing Canada's Cyber Security Strategy ($4.9M); and
- additional funding to support victim services and violence prevention in Aboriginal communities, as well as to increase national support for missing persons investigation ($0.5M).

Planned spending from 2011-12 to 2012-13 will decrease by $6.0M (or 1%) primarily due to:

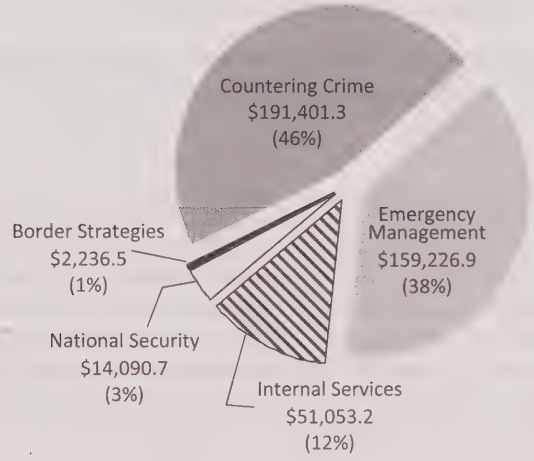
- net decrease in funding provided to emergency management capacity ($2.8M);
- further reduction from 2009 Strategic Review ($1.5M) – Budget 2010;
- reprofiled funding to 2011-12 to conduct planned Urban Transit Exercises ($1.4M); and
- other adjustments to reflect net variations in funding for a number of initiatives ($0.3M).

Planned spending from 2012-13 to 2013-14 will decrease by $2.3M (or 0.5%) primarily due to:

- decrease to reflect funding profile provided to emergency management capacity ($1.5M);
- decrease in funding to reflect funding profile provided for implementing Canada's Cyber Security Strategy ($1.1M); and
- offset by other adjustments to reflect variations ($0.3M)
  (e.g. funding for the Renewal of the Strategy for the Protection of Children from Sexual Exploitation on the Internet, funding for measures to address Contraband Tobacco).

The figure below displays the allocation of Public Safety Canada's planned spending by program activity for 2011-12.

($000s)



Estimates by Vote

For information on organizational votes and/or statutory expenditures, please see the 2011-12 Main Estimates publication. An electronic version of the Main Estimates is available at: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20112012/me-bpd/info.info-eng.asp.

Contribution to the Federal Sustainable Development Strategy

Public Safety Canada is a participant in the Federal Sustainable Development Strategy (FSDS). The FSDS represents a major step forward for the Government of Canada by including environmental sustainability and strategic environmental assessment as an integral part of its decision-making processes.

The Department contributes to Theme IV of the FSDS: Shrinking the Environmental Footprint – Beginning with Government. In 2011-12, Public Safety Canada will continue to create processes, plans and tools to reduce its volume of computers and office equipment; strengthen its internal processes for reuse, disposal and/or recycling of all surplus electronic and electrical equipment; explore ways of managing and monitoring paper supply and consumption more effectively and efficiently; raise awareness of the importance of greening its operations; and include environmental considerations in purchasing decisions in conjunction with interests of price, performance and availability. Public Safety Canada will focus its attention on greenhouse gas emissions and resource consumption to help decrease the Government's overall environmental footprint. As a result, the Department will benefit from potential cost savings and contribute to reinforcing a sustainable environment.

More information can be found in Section III – Supplementary Information: Greening Government Operations table, and the Departmental Strategic Environmental Assessment at: http://www.publicsafety.gc.ca/abt/dpr/2011-2012/sdsea-eng.aspx.

Complete details on the Government's Federal Sustainable Development Strategy, can be found at: http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=En&n=C2844D2D-1.

Risk Analysis

By its very nature, Public Safety Canada's work involves a continuous assessment of threats in a broad operating environment, which can be transnational, national or local in scope, immediate and/or longer term. A challenge to the Department is a rapidly evolving threat environment, and as such, priorities and capacities must quickly adjust to respond to new threats. For example, the increased reliance of Canada and Canadians on cyber technologies increases the government's exposure to those who attack the digital infrastructure, or who would use that infrastructure for malicious intent. To help respond to this risk, the Department will coordinate efforts between federal departments and agencies to secure the Government's information systems from cyber threats.

Regarding national security, it will be necessary for the Department to enhance policies and other tools to address gaps in its ability to address evolving threats (e.g. violent extremism), as well as to clarify the authorities for sharing information for the purpose of national security. To help mitigate this risk, Public Safety Canada will work with other government departments and agencies to continuously enhance responses to national security threats, and aim to develop an internal mechanism to ensure accountability and compliance with the laws and policies which govern national security information sharing.

A coordinated whole-of-government approach to emergency management planning will strengthen the Government of Canada's capacity to prevent, protect against, respond to and

recover from major disasters and other emergencies. To support federal institutions in emergency planning, Public Safety Canada will lead a federal initiative to develop a whole-of-government all hazards risk assessment framework to identify key safety and security risks to Canadians. Given the importance of adequate infrastructure for delivering critical programming and functions, the Department must ensure that its own emergency management infrastructure is up to date and responsive.

Public Safety Canada has a broad mandate which includes leadership at the national level for matters pertaining to public safety and emergency preparedness. This requires collaboration with more than 30 departments and agencies, provincial and territorial governments, international partners, the private sector and first responders. The effectiveness of these relationships affects the work of the entire Department and is key not only to the successful advancement of its policy and program agenda, but also to the achievement of Public Safety Canada's strategic outcome of a safe and resilient Canada. This is demonstrated in the federal-provincial-territorial collaboration necessary for the Department to finalize and ratify the RCMP Police Service Agreements with the Provinces.

Priorities Summary

In pursuit of the strategic outcome of a safe and resilient Canada, the Department will prepare the groundwork for the Government's future policy initiatives, and in particular support the Government's legislative agenda.

Priority 1: Enhance Canada's approach to national security including a focus on countering violent extremism and improving information sharing

Type: New	***PAA Link:*** National Security, Countering Crime

Contribution of Priority to Strategic Outcome:

Public Safety Canada plays an essential role in ensuring a robust and relevant national security framework. It collaborates with domestic and international partners, helping to protect Canada and its allies from new, rapidly evolving threats and challenges to national security, while balancing the need for oversight, accountability and the protection of civil liberties. The Department addresses identified national security threats using a framework of laws, policies and priorities and in 2011-12, will continue to enhance this framework by identifying and addressing gaps, as well as strengthening the mechanisms that govern how national security activities are carried out. Policy options will be developed to address challenges associated with foreign nationals in Canada considered inadmissible for national security reasons, as well as to address challenges related to the potential liberalization of foreign investment in the telecommunications sector. In addition, the Department will develop policy responses to counter violent extremism and develop measures to strengthen Canada's domestic capacity to counter proliferation threats. It will also continue to benefit from the advice provided by the Cross-Cultural Roundtable on Security, a forum of Canadian citizens from diverse backgrounds, in developing its national security policies and programs. In response to the Commission of Inquiry into the Investigation of the Bombing of Air India Flight 182, the Government released the Air India Inquiry Action Plan for which the Department will advance a number of commitments to address outstanding concerns with Canada's security and intelligence regime.

To measure success in achieving this priority, the Department will use the following indicator in addition to the indicators in the PMF:

- Number of Air India Inquiry Action Plan commitments for which Public Safety Canada is responsible

To achieve this priority, the Department will support a number of initiatives including the following:

- Complete and unveil the final memorial to the Air India victims in Montreal
- Enhance the federal Witness Protection Program
- Develop proposed legislation to clarify the authorities for information sharing
- Examine how security intelligence is collected and retained
- Develop policy options to address challenges associated with foreign nationals in Canada considered inadmissible for national security reasons

Priority 2: Strengthen the emergency management function with a particular focus on modernizing the operations of the Government Operations Centre

Type: New ***PAA Link:*** Emergency Management

Contribution of Priority to Strategic Outcome:

The Department develops national policies, response systems, protocols and standards to reduce the impact of emergencies that could affect Canada's population and infrastructure. Efforts include national leadership, enhancing the Government of Canada's readiness to respond to all types of emergencies, improving information sharing and collaboration with other levels of government and the private sector, as well as enhancing interoperability with federal departments and agencies, other levels of government, and among emergency responders and practitioners. In 2011-12, the Department will continue to focus on its federal leadership role in response to the recommendations contained in the Auditor General's Fall 2009 report on emergency management to ensure a coordinated, integrated federal response to emergencies. It will work to strengthen the Government Operations Centre's ability to support senior officials and to provide strategic level coordination on behalf of the federal government in response to emerging or occurring events affecting the national interest; as well as develop an implementation plan to ensure that the Government Operations Centre is able to fulfill its mandate.

To measure success in achieving this priority, the Department will use the following indicators in addition to the indicators in the PMF:

- Percentage of Auditor General report management action plan commitments implemented
- Number of national emergency management, interoperability strategies and action plans developed

To achieve this priority, the Department will support a number of initiatives including the following:

- Continue to implement Public Safety Canada's management action plan in response to Chapter 7 of the Auditor General's Fall 2009 Report
- Lead a federal initiative to develop a whole-of-government all hazards risk assessment framework
- Implement the National Emergency Response System
- Develop an implementation plan to ensure that the Government Operations Centre is able to fulfill its mandate

Priority 3: Provide national leadership to support policing in Canada, including finalizing and ratifying the RCMP Police Services Agreements and renewing the First Nations Policing Program Agreements

Type: Ongoing ***PAA Link:*** Countering Crime

Contribution of Priority to Strategic Outcome:

The Department provides national leadership by working to help ensure that Canada has safe communities and effective policing through leading collaborative efforts with the Portfolio agencies, as well as federal, provincial, territorial and international partners in the law enforcement community. Public Safety Canada also develops effective policies, law enforcement tools and conducts research that assists in the fight against serious and organized crime; and supports the operation and accountability of the RCMP. Efforts include advancing the ratification of the RCMP Police Service Agreements; modernizing oversight of the RCMP; strengthening DNA analysis by concluding Biology Casework Analysis Agreements (BCAAs) with provinces and territories; further advancing work on the National Work Plan to Combat Organized Crime; advancing a national research agenda on conducted energy weapons; advising the Minister on a range of firearms policy issues; and leading the renewal of Canada's International Police Peacekeeping and Peace Operations Program. Following a comprehensive review of the First Nations Policing Program (FNPP), the Department will renew program authorities; determine and secure funding levels; enter into longer-term policing agreements with provincial/territorial governments and First Nation or Inuit communities; and implement a standard approach to the policing agreements across the country, in coordination with the negotiation of First Nation Police Service Agreements.

To measure success in achieving this priority, the Department will use the following indicators in addition to the indicators in the PMF:

- Number of signed Biology Casework Analysis Agreements
- Number of longer-term policing agreements with provincial/territorial governments and First Nations or Inuit communities
- Number of findings from the First Nations Policing Program comprehensive review realized

To achieve this priority, the Department will support a number of initiatives including the following:

- Advance the ratification of the Police Services Agreements
- Strengthen the RCMP complaints regime through Bill C-38
- Address the ratification of the FNPP policing agreements with 10 provinces, two territories and the Aboriginal communities
- Develop and implement a standard approach to the FNPP policing agreements in coordination with the negotiation of Police Service Agreements
- Further advance work on the National Work Plan to Combat Organized Crime
- Advance work on a national research agenda on conducted energy weapons
- Continue to strengthen efforts to combat issues related to contraband tobacco; continue to lead the National Strategy for the Protection of Children from Sexual Exploitation on the Internet; as well as advance knowledge on the issue of child sexual exploitation and human trafficking

Priority 4: Provide national leadership in implementing Canada's Cyber Security Strategy including a focus on threats to Canada's critical infrastructure

Type: New ***PAA Link:*** National Security

Contribution of Priority to Strategic Outcome:

The Implementation of Canada's Cyber Security Strategy will enhance the ability of government, industry and the Canadian public to use cyberspace with greater protection and confidence, as well as further Canada's economic prosperity, national security, and quality of life. The Department will develop a horizontal performance measurement strategy to report on the implementation of Canada's Cyber Security Strategy. Also, the implementation of the National Strategy and Action Plan for Critical Infrastructure will strengthen the resilience of Canada's vital assets and systems, such as electricity grids, transportation networks, and financial systems, as well as promote an enhanced awareness of the cyber

threat environment. Joint public-private sector efforts to implement this strategy will ultimately lead to swift and effective response and recovery when disruptions occur. The Department will continue to provide leadership and guidance across government to advance the implementation of these strategies.

To measure success in achieving this priority, the Department will use the following indicators in addition to the indicators in the PMF:

- Number of tools developed to facilitate risk management activities and identify interdependencies
- Percentage of sectors with access to methodologies for protecting sensitive information

To achieve this priority, the Department will support a number of initiatives including the following:

- Develop tools to protect sensitive critical infrastructure information from inappropriate disclosure
- Share methodologies for identifying critical infrastructure interdependencies
- Develop a common understanding of critical infrastructure in each of the ten sectors
- Examine options for strengthening Canada-U.S, information sharing on critical infrastructure
- Analyse policy and legislative gaps in the area of cyber security
- Advance strategic cyber policy coherence with approaches being developed and/or implemented among or by key international partners
- Work with partner departments and agencies to deliver a horizontal performance measurement framework for the whole-of-government cyber security program by September 30, 2012
- Lead the federal engagement of provinces, territories and the private sector, including critical infrastructure sectors, to implement the Strategy to protect our digital infrastructure
- Develop and implement a public awareness campaign to increase Canadians' awareness of cyber threats and the measures they can take to ensure their safety online

Priority 5: Strengthen departmental policy leadership through enhanced Portfolio engagement

Type: New ***PAA Link:*** National Security, Border Strategies, Countering Crime, Emergency Management

Contribution of Priority to Strategic Outcome:

The Department plays a key role in developing policies, delivering programs, as well as ensuring cohesion and integration on policy and program issues within the Public Safety Portfolio. In 2011-12, it will continue to consult with the Portfolio to ensure that services and programs reflect public safety priorities and objectives, as well as address the operational requirements of the Portfolio. Furthermore, Public Safety Canada will continue to lead efforts, including on behalf of Portfolio partners, to strengthen its ability to learn from and collaborate with other government departments, and leverage participation in broader initiatives, towards supporting policy and program priorities.

To measure success in achieving this priority, the Department will use the following indicator:

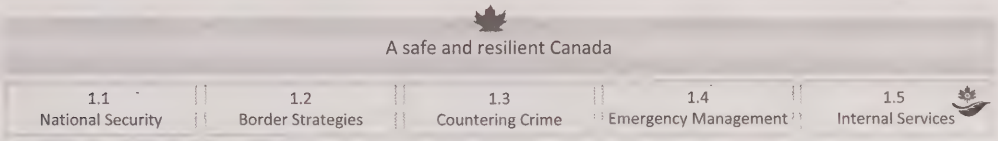
- Management Accountability Framework rating for portfolio coordination under Area of Management 3 – Government and Planning

To achieve this priority, the Department will support a number of initiatives including the following:

- Pursue legislative efforts to enable law enforcement and national security agencies access to vital investigative information in a rapidly changing technological environment (Bill C-52)
- Pursue legislative efforts to deter marine-based migrant smuggling operations (Bill C-49)
- Lead corrections and criminal justice bills before Parliament
- Establish an interoperable software capability (CCM Mercury) to facilitate an exchange of information across the Portfolio
- Continue leading intra- and interdepartmental networks
- Expand the Department and Portfolio's relationship with Statistics Canada
- Develop and advance a Canada-U.S. border vision drawing on advice from experts in areas that include policing and border management
- Exchange strategies and intelligence with Portfolio agencies to promote international engagements that advance key Canadian public safety objectives

SECTION II: Analysis of Program Activities

The following section describes Public Safety Canada's strategic outcome and its new program activities with corresponding expected results, performance indicators and targets for 2011-12.



A safe and resilient Canada

The Department's mandate is to support the Minister in his responsibility for all matters related to public safety and emergency management, including his national leadership role, as well as to support the Minister in his responsibilities for the coordination of Portfolio entities and for setting their strategic priorities. These responsibilities include protecting the security of Canada and Canadians; fighting serious and organized crime; and enhancing community safety and security.

Although significant attention is given to promote the concept of safety and resilience internationally, no standard or measurement scheme exists to evaluate either concept at a national level. With widespread recognition that a measurement framework can provide a solid platform to inform policy decisions and resource allocation, the Department will undertake a series of initiatives to examine how to measure Canada's resilience and safety.

The Department will continue its partnership with Statistics Canada to determine the feasibility of measuring specific components of resilience, as well as explore potential partnerships with provincial governments, academia and international partners to further develop work previously underway. The Department will implement a phased approach to developing a measurement framework and anticipates its completion in the next three to five years.

In the interim, the Department will report on three proxy indicators to measure its strategic outcome:

- proportion of incidents where there was a timely response to events affecting the national interest;
- number of hours that any border service point is closed due to a security concern ; and
- percentage of the Canadian population satisfied with their personal safety from crime.

National Security



A safe and resilient Canada

1.1	1.2	1.3	1.4	1.5
National Security	Border Strategies	Countering Crime	Emergency Management	Internal Services

This program activity ensures Canada is prepared for and can respond to a range of national security threats. The threat environment faced by Canadians is becoming increasingly complex, underlining the relevance of this program for the security of Canadians. This program activity coordinates the efforts of the Public Safety Portfolio and broader government departments and agencies on matters relevant to national security. In order to achieve this, the program works cooperatively with operational and policy partners to provide the Government with strategic advice on rapidly evolving and often sensitive issues. It complements the advice from Portfolio agencies that have operational expertise in areas such as intelligence collection and analysis, investigations or border control. The program also assists the Minister and Deputy Minister in fulfilling key statutory obligations; coordinates, analyses and develops policy on complex issues, including the listing and delisting of terrorist entities; radicalization leading to violence; the proliferation of weapons of mass destruction; and seeks to identify and close the gaps in Canada's ability to deal with national security related threats. Due to its complexity, importance, and potential impact on individual rights, national security legislation, programs and policies must be well founded, well governed, and well executed; this program plays a central role in supporting decision makers in achieving this goal on behalf of Canadians.

Benefit to Canadians

Public Safety Canada's national security program activity supports the pursuit of a safe and resilient Canada by working to ensure that Canada is better able to combat espionage, terrorism, cyber threats and foreign-influenced activities. The Department exercises leadership by coordinating efforts to protect Canadians and Canada's critical infrastructure from national security threats through the development and implementation of policies, programs and legislative proposals. It also works with partner departments and agencies to implement the Government's direction on national security, while respecting the values of democracy, human rights and the rule of law.

Planning Highlights

	Human Resources (FTEs) and Planned Spending ($000s)		
	2011-12	2012-13	2013-14
Full Time Equivalents	118	119	122
Planned Spending	14,090.7	13,981.8	14,172.0

Expected Results	*Performance Indicators*	*Targets*
Canada is prepared for and can respond to national security threats	Number of actions taken to address identified national security threats	Baseline TBD
Canada's critical infrastructure is resilient	Critical Infrastructure Resilience Score	Baseline TBD

The Department relies on a robust national security framework of laws, policies and priorities to address national security threats and in 2011-12, will continue to make enhancements to its framework through policies, programs and legislative options. This work includes engagement with key counter-terrorism partners, including the provinces, territories, the private sector and non-governmental organizations.

The Department will work with other government departments and agencies to develop policy options and responses to strengthen Canada's domestic capacity to counter violent extremism; counter proliferation threats; and address challenges associated with foreign nationals in Canada considered inadmissible for national security reasons. It will also continue supporting the advancement of the *Justice for Victims of Terrorism Act*[5], to deter future terrorist activities.

In 2011-12, Public Safety Canada will advance a number of commitments made in the Government's Air India Inquiry Action Plan to address outstanding challenges in Canada's security and intelligence apparatus. It will also finalize the development of a mechanism for the review of national security activities involving more than one department or agency. In addition, the Government will continue to build the fourth and final Canadian memorial dedicated to the victims of the Air India Flight 182 tragedy in Montreal. This memorial marks the delivery of its commitment to the victims' families to commemorate the worst act of terrorism in Canadian history.

The Department will develop measures to enhance domestic information sharing for national security purposes, including legislation (to be developed in collaboration with the Department of Justice) to clarify authorities in this regard. Effective sharing of information and intelligence among federal departments and agencies is critical to Canada's ability to address national security concerns.

Public Safety Canada will also coordinate the identification and review of foreign investments that may be injurious to Canada's national security; coordinate the listing and delisting of terrorist entities pursuant to the Criminal Code; as well as monitor and advise on domestic and international national security cases. It will continue to provide operational leadership to implicated departments and portfolio agencies aimed at enhancing Canada's ability to prevent marine human smuggling and the irregular arrival of asylum seekers and advance changes introduced in Bill C-49.

In 2011-12, the Department will develop a horizontal performance measurement strategy to report on the implementation of Canada's Cyber Security Strategy. Also, to address challenges identified with a shifting telecommunications industry, rapidly evolving technologies and proposals to lessen foreign investment restrictions, Public Safety Canada will develop policy options for the Government on potential mitigating measures and security safeguards. This includes efforts to enable law enforcement and security agencies access to information in a rapidly changing technological environment (Bill C-52) which will enhance the ability to combat criminal and terrorist groups using modern communication technologies to advance their interests. Also, Public Safety Canada will develop a public awareness campaign to help protect Canadians against cyber threats. The campaign will include a range of communications activities, such as advertising, web and social media efforts, as well as collaborative arrangements and

[5] This legislation allows victims of acts of terrorism to sue the perpetrators and state supporters.

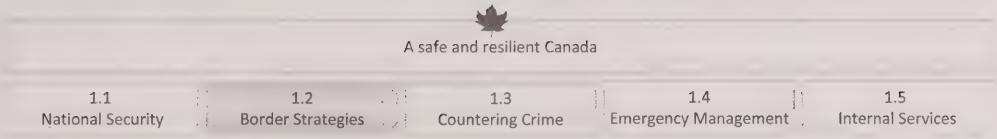
special events. Through the Strategy's continued implementation, the Department will provide national leadership on specific initiatives to enhance and promote cyber security in Canada.

Recognizing that Canada's critical infrastructure is confronted by a range of risks and threats (e.g. terrorist attacks, cyber-attacks, natural disasters, pandemics, etc), the Department will lead horizontal efforts to implement the National Strategy and Action Plan for Critical Infrastructure and advance a public-private sector approach to manage risks; respond effectively to attacks; and recover swiftly if disruptions occur. Furthermore, it will develop a preliminary critical infrastructure resilience index and in 2011-12, will focus on updating and validating the methodology in collaboration with other federal departments and agencies to apply the methodology across all ten sectors.

The Cross-Cultural Roundtable on Security[6] will continue to provide advice to the Government on its national security policies and programs, as well as help facilitate the Government's engagement with Canadians. The Roundtable is a key contributor to the development of national security policies and programs so that they reflect the diverse views of Canada's pluralistic society. Aside from regular participation in formal meetings, the Roundtable members, along with the Department, will continue to participate in and stimulate community dialogue and outreach events to better inform the public about national security policies as well as provide Government with community engagement opportunities.

[6] The Roundtable brings together citizens who are leaders in their respective communities and who have extensive experience in social and cultural matters.

Border Strategies



This program activity provides federal policy leadership, coordination and coherence on a variety of border issues such as customs, immigration, and cross-border law enforcement in order to ensure that security objectives are achieved in a manner that facilitates the flow of legitimate trade and travel and reduces security related risks. The intent of this program is to promote the safety and economic well-being of Canadians through supporting secure and efficient management of Canada's borders. This program also advances critical infrastructure objectives through effective coordination among federal departments and agencies and partnerships with industry sectors. In order to achieve this result, the program develops and supports a focused border management agenda, leads ongoing dialogue between Canada and the United States on strategic and operational border policy issues, implements cross-border arrangements relating to the movement of goods and people during emergencies, and provides policy advice, leadership and horizontal coordination to Public Safety Portfolio agencies and other federal departments regarding border issues. This program plays a central role in supporting the Government in making fully informed decisions concerning border policy, border management and cross-border law enforcement for the benefit of Canadians.

Benefit to Canadians

The Border Strategies program activity supports a safe and resilient Canada by working to help ensure efficient and secure borders while facilitating legitimate trade and travel which are essential to Canada's national security and economic well-being. By working with key domestic stakeholders (CBSA, RCMP, CSIS, Citizenship and Immigration Canada, Transport Canada, the Department of Foreign Affairs) and partners in the U.S., such as the U.S. Department of Homeland Security and the U.S. Department of Justice, the program can ensure a holistic approach to managing cross-border threats and risks affecting Canada and Canadians.

Planning Highlights

	Human Resources (FTEs) and Planned Spending ($000s)		
	2011-12	2012-13	2013-14
Full Time Equivalents	18	19	19
Planned Spending	2,236.5	2,246.5	2,230.9

Expected Result	*Performance Indicators*	*Targets**
Secure borders that facilitate legitimate trade and travel	Percentage of border wait times standards that are achieved	TBD
	Number of inadmissible individuals refused entry and/or removed from Canada	TBD
	Percentage of goods examined that results in an enforcement action	TBD

* Target sources to be defined by the Canada Border Services Agency

A border that is secured against threats, and open to legitimate trade and travel, is critical for the safety and economic well-being of all Canadians. Modern border programming provides Canadians with security from threats ranging from organized crime and terrorism, to unlawful immigration and dangerous imports.

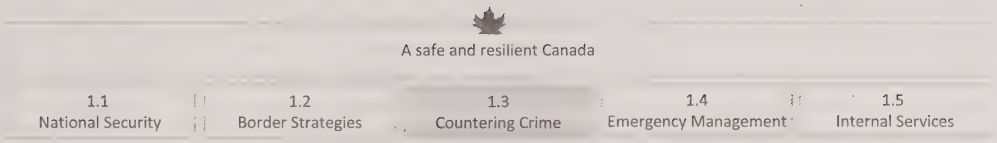
In 2011-12, Public Safety Canada will advance the formal implementation of the 'Shiprider'[7] Framework Agreement which forms part of the Government's ongoing priority to work with the U.S. to protect Canadians from threats, and to promote the free-flow of legitimate trade across shared borders. In addition, the Department will advance discussions with the U.S. on the next generation of Integrated Cross Border Law Enforcement operations which will focus and build on the underlying concepts of the Shiprider Framework Agreement to land based operations. These initiatives will be advanced through the Cross Border Crime Forum (CBCF), which is a demonstration of the Government's commitment to working with the U.S. to combat crime at shared borders. The CBCF aims to resolve cross-border law enforcement, justice operational and policy impediments; identifies transnational crime trends and threats; as well as develops and implements bilateral programs to respond to evolving organized crime tactics/methods at the border. The next CBCF will be hosted by Canada and is expected to be held in Fall 2011.

The Department will further progress key border initiatives previously announced with the U.S. including: the implementation of the Canada-U.S. Agreement on Emergency Management Cooperation; and the Canada-U.S. Framework on the Movement of Goods and People Across the Border During and Following an Emergency. The Department will also undertake collaborative projects aimed at increasing the safety and security of cross-border assets and systems through the implementation of the Canada-U.S. Action Plan for Critical Infrastructure. Recognizing that Canada's national security and economic stability depend on cross-border critical infrastructure, the implementation of these initiatives will contribute to a safer and more resilient Canada. In addition, progress toward enhancing the resilience of cross-border collaboration on critical infrastructure will be measured through the preliminary critical infrastructure resilience index.

This year, the Department will facilitate two formal bilateral meetings between the Minister of Public Safety and the Secretary of Homeland Security; provide leadership and support to Government of Canada partners on horizontal policy development; and collaborate with the U.S. on border security. Bilateral meetings facilitate the strategic engagement of the U.S. on issues that support Canada's security and prosperity. The Department will continue to provide leadership and support to the Government by coordinating horizontal policy and planning for security and economic activities related to border policy, including ongoing work to respond to the U.S. Secure Flight program. Furthermore, Public Safety Canada leads the development of a robust border agenda with the U.S. and is the primary interlocutor with the Department of Homeland Security. In 2011-12, the Department will work with U.S. officials to exchange best practices on citizen engagement and countering violent extremism. Efforts will also include examining potential areas of cooperation for international security sector capacity building.

[7] Shiprider is a joint law enforcement initiative with the U.S. to tackle organized criminal activity on shared waters at the Canada-U.S. border.

Countering Crime



Crime continues to be a significant preoccupation among Canadians and they recognize the importance of the federal government's role in responding to crime issues across the country. This program activity provides federal policy leadership, coordination and program support on a continuum of activities related to the prevention of crime, the enforcement of law, and the rehabilitation of those who have committed criminal offences. The intent of this program activity is to reduce the likelihood of criminality working in close collaboration with partners in the provinces and territories to design and deliver programs that are specific and appropriate to regions and communities.

Benefit to Canadians

The Countering Crime program activity contributes to building a safe and resilient Canada by developing and disseminating knowledge of effective practices to prevent offending among targeted groups of the population. Public Safety Canada achieves this by supporting the development, implementation and evaluation of selected community-based projects that address known risk factors related to offending.

Further through various activities, the Department works to help ensure that Canada has safe communities and effective policing. By leading collaborative efforts with Portfolio agencies and federal, provincial, territorial and international partners in the law enforcement community, it develops effective policies and law enforcement tools that assist in the fight against serious and organized crime, and support the operation and accountability of Canada's national police force – the Royal Canadian Mounted Police. The Department also recognizes the unique public safety challenges associated with some First Nation and Inuit communities by providing financial contributions for increased accessibility to dedicated, culturally-appropriate and responsive police services through the First Nations Policing Program.

Additionally, the Department works with the Correctional Service of Canada and the Parole Board of Canada to help ensure the safe and effective reintegration of eligible offenders into Canadian communities. The Department continually examines existing legislation to determine its relevancy, need for modification or if new legislative tools are necessary to better protect Canadians. In addition, the Department manages programs that build capacity and assist in the effective community management and reintegration of eligible offenders.

Planning Highlights

	Human Resources (FTEs) and Planned Spending ($000s)		
	2011-12	2012-13	2013-14
Full Time Equivalents	247	251	252
Planned Spending	191,401.3	190,175.8	190,319.2

Expected Results	*Performance Indicators*	*Targets*
Canadian communities are safe	Percent of Canadians that feel safe in their communities	≥64% by 2014*
Safe and effective reintegration of eligible offenders into Canadian communities	Rate of return to federal custody for a violent conviction within 5 years of warrant expiry	TBD
	Rate of return to federal custody for a non-violent conviction within 5 years of warrant expiry	TBD

* In 2009, 64% of Canadians believed that crime in their neighbourhood remained unchanged or decreased over the previous five years.[8]

In 2011-12, the Department will develop evidence-based best practices through empirical studies to improve offender assessment tools and intervention practices to reduce offender recidivism and enhance public safety. The projects funded under the National Crime Prevention Strategy will contribute to reducing offending and recidivism among at-risk groups of the population.

Public Safety Canada will advance the ratification of the Police Services Agreements with eight provinces, three territories and 180 municipalities, as well as co-lead the preparation and implementation of the new agreements. It will continue to provide sound advice to support the Minister in his responsibilities for the RCMP, as well as continue providing a leadership role to strengthen RCMP accountability and its complaints regime through Bill C-38. The legislation, *Ensuring the Effective Review of the RCMP Civilian Complaints Act,* was introduced in Parliament in June 2010 and outlines measures to strengthen the oversight of the RCMP and improve the transparency and accountability of investigations of serious incidents involving RCMP members. In addition, the Department will continue to support the RCMP, and others, on initiatives associated with the governance and management of the national police force, For example the Department will support the Minister as legislation advances to modernize the RCMP's labour relations framework (Bill C-43: *RCMP Modernization Act*).

Regarding the fight against organized crime, Public Safety Canada will work with its federal-provincial-territorial colleagues to advance the National Workplan to Combat Organized Crime and the National Research Agenda. It will also focus on amending legislation to modernize the Witness Protection Program and implementing program enhancements to improve the effectiveness of the federal program. Also, the Department will work towards strengthening efforts to combat contraband tobacco issues by leading the Canadian delegation in global negotiations for a protocol to eliminate illicit trade in tobacco products under the WHO framework of tobacco control; and by continuing to lead the Federal Task Force on Illicit Tobacco Products to explore policy, program, regulatory and legislative options to help disrupt and reduce the trade in contraband tobacco.

Furthermore, Public Safety Canada will continue to lead the National Strategy for the Protection of Children from Sexual Exploitation on the Internet, as well as support initiatives to advance knowledge of child sexual exploitation on the internet and human trafficking in Canada. This

[8] For more information, please refer to Statistics Canada's General Social Survey on Victimization, Cycle 18 at: http://www.statcan.gc.ca/pub/85-565-x/85-565-x2005001-eng.pdf.

includes a partnership with the Canadian Centre for Child Protection, which manages Cybertip.ca[9], and with the Canadian Crime Stoppers Association to deliver its Blue Blindfold[10] anti-human trafficking campaign.

Another area of importance in the fight against organized crime is the administration of National Police Services (NPS), under which the RCMP delivers a number of specialized services to assist Canada's law enforcement community (such as forensic analysis of criminal evidence, criminal record information and identification services). In 2011-12, the Department will work with the RCMP to address the recommendations from the Office of the Auditor General's Status Report on the NPS, expected in Spring 2011.

Public Safety Canada will continue to work with the RCMP and the provinces and territories to strengthen the framework for DNA analysis in Canada. As committed in Budget 2010, the Department will undertake a study to explore alternative service delivery models for the RCMP forensic laboratory services. The study examines the current forensic systems within Canada; explore international methods of service delivery for forensic services; and develop proposed alternative services delivery options, including privatization, that are appropriate for consideration in the Canadian context. As the study progresses, the Department will consult with the provinces and territories as well as report on its preliminary results, anticipated by late 2011.

Public Safety Canada will continue to advance initiatives associated with firearms compliance measures; continue to provide research, analysis and advice on the legislative and regulatory framework for firearms in Canada; and work with federal partners to address information sharing issues in relation to the importation and exportation of firearms.

Last year, Public Safety Canada, in collaboration with provincial and territorial Ministers Responsible for Justice, approved national guidelines on the use of Conducted Energy Weapons (CEW) and a national research agenda to advance evidence-based knowledge regarding CEWs. The guidelines support the development of CEW policies and practices critical to addressing the public's confidence in law enforcement's use of this tool. In 2011-12, the Department will continue to collaborate with the federal-provincial-territorial CEW working group to advance work on the research agenda focusing on CEW testing procedures, medical research and development of a less-lethal weapons approval process.

The Department will lead the renewal of the International Police Peacekeeping and Peace Operations Program[11] and the implementation of the management action plan that stem from an evaluation of the program and Canadian Police Arrangement framework.

In 2011-12, the Department will proceed with correctional legislative reform proposals to strengthen the efficiency and effectiveness of corrections and conditional release; enhance the *International Transfer of Offenders Act*; strengthen the National Sex Offender Registry; and effectively implement the National Flagging System (NFS). The purpose of the NFS is to identify

[9] Canada's national tipline for reporting the online sexual exploitation of children.

[10] The Blue Blindfold campaign serves to inform the public of the prevalence of human trafficking in Canada and how to identify and report suspicious cases.

[11] The main objective of the Police Peacekeeping Program is to support Canada's commitment to building a more secure world through police participation in international peacekeeping missions.

and track high-risk, violent offenders who pose a risk of re-offending and to facilitate appropriate prosecution and sentencing. Also, the Department will continue to provide victims information through the National Office for Victims (NOV) which serves as a central resource offering information and support on federal corrections issues. The NOV provides a leadership role on inter-departmental and inter-jurisdictional issues related to victims as well as develops information products for dissemination to victims, victim service providers and the general public.

The Department is committed to enhancing public safety in First Nation and Inuit communities by building and maintaining relationships, as well as negotiating and renewing policing agreements set to expire on March 31, 2011. Through the First Nations Policing Program, the Department provides funding on a cost-shared basis with provinces and territories. The Department will use quantitative data and qualitative indices to measure and report on the number of First Nation and Inuit communities that have access to the FNPP; the number of agreements under the FNPP; the number of funded police officer positions; and the total population served by these agreements.

Emergency Management



A safe and resilient Canada

1.1 National Security	1.2 Border Strategies	1.3 Countering Crime	1.4 Emergency Management	1.5 Internal Services

Without an all-hazards emergency management program, Canadians would be more vulnerable to a range of threats and disasters, and federal/provincial/territorial governments would be unable to plan for, and respond to, emergencies in a coordinated and systemic manner. Public Safety Canada works to protect Canada and Canadians by providing national leadership and setting a clear direction for emergency management for the Government of Canada as stipulated in the *Emergency Management Act* of 2007. This is achieved through emergency management policy and planning, provision of training and exercises and research activities that support a unified emergency management system. The Department develops and maintains the federal government's capacity to manage emergencies, monitors and coordinates the federal response and provides support to provinces and territories when federal assistance is needed. The Department also promotes public awareness of emergency management to Canadians and businesses directly. Working closely with international counterparts, federal departments, provinces, territories, the first responder community and industry to address all hazards (natural, technological and human induced), this program aims to foster a safe and resilient Canada through policy and program coordination across the four pillars of emergency management: prevention/mitigation, preparedness, response and recovery.

Benefit to Canadians

The Emergency Management program activity provides strategic direction and the coordination of emergency management activities before, during and after emergencies, ensuring that Canadians are better protected from major disasters, accidents and intentional acts, thereby contributing to a safe and resilient Canada.

Planning Highlights

	Human Resources (FTEs) and Planned Spending ($000s)		
	2011-12	**2012-13**	**2013-14**
Full Time Equivalents	287	286	286
Planned Spending	159,226.9	155,173.1	153,804.4

Expected Results	*Performance Indicators*	*Targets*
Canadians are prepared and can respond to major disasters, accidents and intentional acts	Number of individuals impacted by major disasters, accidents and intentional acts	Baseline TBD
	Cost incurred by Canadians from major disasters, accidents and intentional acts	Baseline TBD

Public Safety Canada develops national policies, response systems and standards to reduce the impact of emergencies that can affect Canada, Canadians and its infrastructure. This includes national leadership, enhancing the Government's readiness to respond to all types of emergencies; improving information sharing and collaboration with other levels of government,

as well as the private sector; enhancing interoperability within federal departments and agencies, other levels of government, and emergency responders and practitioners.

The Department contributes to a safe and resilient Canada by developing an effective policy framework under the authorities of the *Emergency Management Act* (2007); directing other federal institutions in addressing respective areas of risk; and collaborating with a broad range of domestic and international emergency management stakeholders. Further to the Fall 2009 Auditor General Report recommendations and the implementation of an emergency planning guide and related training, the Department will support federal institutions in meeting their responsibilities under the *Act*, while organizations prepare and maintain their mandate-specific emergency management plans. These guides provide the framework for federal government institutions to undertake an all-hazards risk assessment and planning activities within the four pillars of emergency management: mitigation/prevention, preparedness, response and recovery.

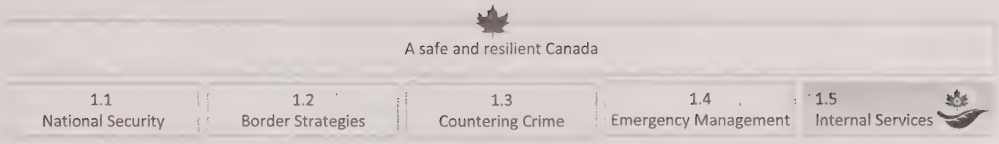
Public Safety Canada operates the Government Operations Centre (GOC), a 24/7 facility which gathers and analyses information from a wide variety of sources, maintaining contact with the provinces and territories as well as international partners such as the U.S. and North Atlantic Treaty Organization. This year, the Department will develop an implementation plan to ensure that the GOC is able to fulfill its mandate and conducts regular horizontal exercises to test the state of readiness, in order to assure Canadians of the Government's ability to provide a swift and effective response to emergencies.

In 2011-12, national approaches will also be developed to enhance resilience, such as the strategy and action plans for Chemical, Biological, Radiological, Nuclear and Explosives as well as Interoperability. A self-assessment tool will be used by federal institutions to measure the extent to which the organization conforms to the guidance provided in the emergency management planning guide, which includes sections on risk assessment and the development of an emergency management plan.

An emergency management system should keep citizens safe and with increasingly complex threats and risks (i.e. terrorism, pandemics, etc.), this system must be coordinated within and among jurisdictions to minimize the impact of emergencies. In collaboration with the provinces, territories, and other federal institutions, the Department will provide emergency management training to help plan for and respond to emergencies. Additionally, the Department will continue to promote a national approach to emergency management through the development and adoption of common standards and best practices to strengthen interoperability across jurisdictions and disciplines. It is also increasing regional capacity by working to improve the facilities; ensuring compliance with accommodations standards over a multi-year period; and undertaking the secure facilities/secure communications project.

In 2011-12, the Department will continue to raise the emergency preparedness of Canadians through the "*72 Hours...Is Your Family Prepared?*" social marketing campaign.

Internal Services



As an integral part of the PAA, Internal Services are groups of related activities and resources that support the work of other program activities. It provides key corporate services, including: management and oversight, communications, legal, human resources, financial management, information management and information technology, contracting and material management, security and others.

	Human Resources (FTEs) and Planned Spending ($000s)		
	2011-12	2012-13	2013-14
Full Time Equivalents	415	420	419
Planned Spending	51,053.2	50,389.1	49,180.0

Note: In addition to the standard services, Internal Services also provides coordination and support for the Portfolio and in 2011-12, the Department will continue its efforts to realign programs currently within Internal Services.

Planning Highlights

Public Safety Canada is a participant in the FSDS and contributes to Theme IV Greening Government Operations (GGO) target areas: Surplus Electronic and Electrical Equipment; Printing Unit Reduction; Paper Consumption; Green Meetings; and Green Procurement. Further details on the Department's GGO activities can be accessed in Section III.

The Internal Services program activity includes planning, developing and managing the implementation and interpretation of policies, procedures and processes in an operational and policy environment that support the achievement of strategic objectives.

After extensive departmental consultations Public Safety Canada recently unveiled its mission, vision and values statement. The statement provides a clear direction for the Department which captures its values; as well as its roles and responsibilities. In 2011-12, Public Safety Canada will reinforce its mission, vision and values by integrating consideration of its statement into daily activities; having open dialogue sessions between managers/employees; including commitments into performance management agreements; as well as distributing low cost, high visibility promotional products.

The Department will also implement a FPT relations strategic framework to better support senior management in the prioritization of intergovernmental activities. Through an established mechanism to identify priorities, this framework contributes to a more focused, coherent and integrated approach to intergovernmental affairs.

Using its International Strategic Framework, the Department will undertake international engagements necessary to fulfill its commitments and operational priorities. Domestic public safety priorities (e.g. countering organized crime, terrorist threats, and illegal migration to Canada) will be advanced through international partnerships and capacity building initiatives. Coordination and coherence of international policy development and engagement that spans

two or more departmental program activities or portfolio agencies will be promoted, as well as contribute to evidence-based policy analysis regarding its past and potential international activities.

The Department's first Performance Measurement Framework (PMF) was recently approved and this year marks its initial effort to systematically measure progress against each expected result identified in the PMF. Public Safety Canada will be instituting new measurement practices to assess its performance against indicators that were never gathered before. Measurement challenges and lessons learned are expected to be identified as the Department begins to measure its performance. Linkages will need to be created across the Portfolio to ensure a consistent approach in the way areas of shared accountability are being measured. Lastly, the PMF will serve as a foundational piece in expanding a risk management culture by linking risks to programs' expected results.

This year, the Department will also continue pursuing the development of performance indicators for the Internal Services program activity. This allows greater integration of information from various sources and benchmarking against trends across government.

In 2011-12, Public Safety Canada will strengthen internal support functions particularly on Information Management/Information Technology (IM/IT) Infrastructure, by building a responsive, inclusive and representative corporate infrastructure required of a lead security agency. The Department will collaborate with its partners to identify business requirements; appropriate IT solutions and services; and support models to ensure continued success of departmental priorities. Technical support will continue to improve the Department's security infrastructure notably on perimeter security and the maintenance of a corporate "Protected B"[12] capability. Also, an expanded deployment of the departmental Secret Network will increase access to a workable, technical solution while working with secret-level information.

The Department will focus on its duties and obligations pursuant to the *Official Languages Act* with a particular attention on placing an active offer of bilingual services, promoting linguistic duality and enhancing linguistic minority communities[13]. To do so, Public Safety Canada will continue to provide orientation sessions for new employees which incorporate information about individual official language obligations; deliver biannual official language information sessions to employees and managers; assess demand for services in both official languages in designated offices, as per Regulations on Service to the Public; and continue monitoring complaints made to the Commissioner of Official Languages. The Department will also offer information sessions to its managers to ensure their official languages responsibilities are assumed; develop new and analyze existing policies and programs with an official languages perspective; and continue using official language minority media for public communication.

In 2011-12, the Department will work towards establishing a robust talent management program and effective succession planning. Public Safety Canada will strengthen and implement a departmental executive talent management program as well as conduct the annual talent management exercise using the Treasury Board Secretariat's talent management system.

---

[12] Applies to information of particularly sensitive nature and if compromised could cause serious injury.

[13] The term designates anglophones living in Quebec and francophones living in provinces and territories outside Quebec.

SECTION III: Supplementary Information

Future-Oriented Financial Statements[14]

($ 000s)

Condensed Statement of Operations For the year (ended March 31)	% Change	Future-Oriented 2011-12	Future-Oriented 2010-11
EXPENSES			
Total Expenses	(24)	430,931	566,940
REVENUES			
Total Revenues	0	85	85
NET COST OF OPERATIONS	**(24)**	**430,846**	**566,855**

Public Safety Canada's forecasted net cost of operation remains relatively stable from year to year with a noted major fluctuation from 2010-11 to 2011-12, mostly attributed to the Department's expenditures related to the G8 and G20 Summits.

The preparation of the Future-Oriented Statement of Operations was based on the new PAA structure, as well as government and departmental priorities. As a new requirement this fiscal year, Public Safety Canada made two assumptions during its development:

- the Department's new program activities do not represent a significant departure from the former PAA; and
- expenses and revenues, including the projection of amounts (internal and external to the government) are based on historical experience; the general historical pattern is expected to continue.

Although every attempt was made to accurately forecast results for the remainder of FY 2010-11 and for FY 2011-12, the actual results will likely vary from the forecasted information presented in the Statement. Throughout its development, assumptions were based on previous experience and other factors considered reasonable under the circumstances. Furthermore, accrual-based accounting was used to prepare the Future-Oriented Statement of Operations in accordance with Treasury Board accounting policies[15]. Since Public Safety Canada is financed through an annual Parliamentary appropriations process (e.g. cash-based accounting), items presented in the Statement are not necessarily the same as in other sections of the *Report on Plans and Priorities*. However, it does allow for reconciliation between the two accounting bases of reporting.

[14] The Financial Statements can also be accessed at http://www.publicsafety.gc.ca/abt/dpr/2011-2012/fofs-eng.aspx.

[15] Treasury Board accounting policies are based on Canadian generally accepted accounting principles.

Supplementary Information Tables

All electronic Supplementary Information tables found in the 2011-12 *Report on Plans and Priorities* can be found on the Treasure Board of Canada Secretariat's website at http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/info/info-eng.asp.

- Details on Transfer Payment Programs
- Greening Government Operations
- Horizontal Initiative
- Upcoming Internal Audits
- Upcoming Evaluations
- Sources of Non-Respendable Revenue
- Summary of Capital Spending by Program Activity

SECTION IV: Other Items of Interest

Departmental Sustainable Development and Strategic Environmental Assessment

Vision: The Department will continue to contribute to the Federal Sustainable Development Strategy by "Shrinking the Environmental Footprint." To achieve this, the Department will continue to create processes, plans and tools to reduce its volume of computers and office equipment; strengthen its internal processes for reuse, disposal and/or recycling of all surplus electronic and electrical equipment; explore ways of managing and monitoring paper supply and consumption more effectively and efficiently; raise awareness of the importance of greening the Department's operations; and include environmental considerations in purchasing decisions in conjunction with traditional interests of price, performance and availability. Focusing on greenhouse gas emissions and resource consumption will decrease the Government's overall environmental footprint. As a result, Public Safety Canada will benefit from potential cost savings and contribute to reinforcing the Government of Canada message on the importance of sound sustainable development.

More information on the Departmental Sustainable Development and Strategic Environmental Assessment can be found at: http://www.publicsafety.gc.ca/abt/dpr/2011-2012/sdsea-eng.aspx

Public Safety Canada's Values Statement

Service – We serve the public. We deliver high quality, timely programs and services that are responsive to the needs of all Canadians, including our employees

Unity – We bring people together by building trust through team work, collaboration and integration

Respect – In a diverse society, we demonstrate integrity and respect for each other, our partners, our institutions and Canadians, both as taxpayers and as citizens

Excellence – We are driven by professionalism, innovation, and achieving results for Canadians

Tableaux de renseignements supplémentaires

Tous les tableaux de renseignements supplémentaires en version électronique du *Rapport sur les plans et les priorités* 2011-2012 sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse : http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/info/info-fra.asp.

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Écologisation des opérations gouvernementales
- Initiative horizontale
- Vérifications internes à venir
- Évaluations à venir
- Sources des revenus non disponibles
- Sommaire des dépenses en capital par activité de programme

SECTION IV : Autres sujets d'intérêt

Stratégie ministérielle de développement durable et évaluation environnementale stratégique

Vision : Le Ministère continuera de contribuer à la Stratégie fédérale de développement durable en « réduisant l'empreinte environnementale ». Il continuera de créer des processus, des plans et des outils de réduction de son volume d'ordinateurs et de son matériel informatique, de renforcer ses processus internes de réutilisation, d'élimination et de recyclage de tous les équipements électroniques et électriques excédentaires, d'explorer des façons de gérer et de surveiller de façon plus efficace l'approvisionnement en papier et la consommation qu'on en fait, d'accroître la sensibilisation à l'importance de l'écologisation des opérations du Ministère, d'inclure la prise en compte des facteurs environnementaux dans les décisions d'achat, au même titre que les facteurs du coût, du rendement et de la disponibilité. L'attention portée aux émissions de gaz à effet de serre et à la consommation des ressources contribuera à la réduction de l'empreinte environnementale globale du gouvernement. Sécurité publique Canada bénéficiera donc d'économies éventuelles et contribuera au renforcement du message du gouvernement du Canada sur l'importance d'un développement durable efficace.

Des renseignements supplémentaires sur la stratégie ministérielle de développement durable et l'évaluation environnementale stratégique sont disponibles à l'adresse : http://www.securitepublique.gc.ca/abt/dpr/2011-2012/sdsea-fra.aspx

Énoncé de valeurs de Sécurité publique Canada

Service – Nous sommes au service du publique. Nous mettons en œuvre des programmes de haute qualité en temps opportun qui répondent aux besoins de l'ensemble de la population canadienne, y compris ceux des employés

Unité – Nous rassemblons les gens en établissant un climat de confiance par l'esprit d'équipe, la collaboration et l'intégration

Respect – Dans une société diversifiée, nous faisons preuve d'intégrité et de respect les uns envers les autres et à l'égard de nos partenaires, de nos institutions et de la population canadienne, tant comme contribuables que comme citoyens

Excellence – Nous sommes motivés par le professionnalisme, l'innovation et l'atteinte de résultats pour la population canadienne

SECTION III: Renseignements supplémentaires

États financiers prospectifs[14]

(en milliers de dollars)

État condensé des opérations Pour l'exercice (prenant fin le 31 mars)	Variation en %	État prospectif 2011-2012	État prospectif 2010-2011
DÉPENSES			
Total des dépenses	(24)	430 931	566 940
RECETTES			
Total des recettes	0	85	85
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET	**(24)**	**430 846**	**566 855**

Le coût net prévu de fonctionnement de Sécurité publique Canada demeure relativement stable d'une année à l'autre. On a toutefois observé une hausse importante de 2010-2011 à 2011-2012. Cette hausse est essentiellement attribuable aux dépenses du Ministère liées aux sommets du G8 et du G20.

L'état des résultats prospectif a été préparé en fonction de la nouvelle structure de l'architecture des activités de programmes (AAP), ainsi que des priorités du gouvernement et du Ministère. Étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle exigence pour le présent exercice, Sécurité publique Canada a formulé deux hypothèses durant la préparation de l'état des résultats prospectifs :

- les nouvelles activités de programmes du Ministère ne représentent pas un changement important par rapport à l'AAP précédente;
- les dépenses et les revenus, y compris la projection des montants provenant de sources internes et externes du gouvernement, sont établis en fonction de l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Même si le Ministère a tout mis en œuvre pour prévoir avec exactitude les résultats pour le reste de l'exercice 2010-2011 et pour 2011-2012, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées dans l'état des résultats prospectifs. Tout au long de la préparation de l'état des résultats, on a formulé les hypothèses en tenant compte de l'expérience acquise et d'autres facteurs considérés comme raisonnables compte tenu des circonstances. D'autre part, on a utilisé la méthode de la comptabilité d'exercice pour préparer l'État des résultats prospectifs conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor (CT)[15]. Étant donné que Sécurité publique Canada est financé par l'entremise d'un processus annuel d'affectation de crédits parlementaires (comptabilité de trésorerie), les éléments présentés dans l'état des résultats prospectif ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux présentés dans les autres sections du *Rapport sur les plans et les priorités*. L'état permet toutefois un rapprochement entre les deux méthodes de rapports financiers.

[14] Les États financiers sont également affichés au http://www.securitepublique.gc.ca/abt/dpr/2011-2012/fofs-fra.aspx.

[15] Les conventions comptables du CT reposent sur les principes comptables généralement reconnus au Canada.

officielles à l'intention des employés et des gestionnaires, d'évaluer la demande de services dans les deux langues officielles dans les bureaux désignés, conformément au *Règlement en matière de service au public dans les deux langues officielles* et continuera de surveiller les plaintes présentées au commissaire aux langues officielles. De plus, le Ministère offrira des séances d'information à ses gestionnaires pour préciser les obligations en matière de supervision, élaborera de nouveaux programmes et politiques en tenant compte de ses obligations en matière de langues officielles et analysera les programmes et les politiques existants; il continuera aussi d'avoir recours aux médias des communautés de langue minoritaire pour communiquer avec la population.

En 2011-2012, le Ministère s'efforcera d'élaborer un programme rigoureux de gestion des talents ainsi qu'un plan efficace de planification de la relève. Sécurité publique Canada renforcera et mettra en œuvre un programme ministériel de gestion des talents des cadres supérieurs et dirigera l'exercice annuel de gestion des talents à l'automne 2011, à l'aide du système du Secrétariat du Conseil du Trésor.

En ayant recours au Cadre stratégique international, le Ministère réalisera les engagements internationaux nécessaires pour respecter ses engagements et ses priorités opérationnelles. Il favorisera la réalisation des priorités nationales en matière de sécurité publique (p. ex. la lutte contre le crime organisé, les menaces terroristes et la migration illégale au Canada) grâce à des initiatives de partenariats internationaux et de renforcement des capacités. Il accentuera la coordination et la cohésion de l'élaboration des politiques internationales et des engagements à cet égard englobant deux ou plusieurs activités du programme ministériel ou organismes du Portefeuille. Il contribuera également à une analyse des politiques fondées sur des données probantes en ce qui a trait aux activités internationales antérieures et potentielles.

Le premier cadre de mesure du rendement (CMR) du Ministère a été approuvé en 2011-2012. Cette année, pour la première fois, le Ministère mesurera de façon systématique les progrès réalisés en fonction de chacun des résultats attendus dans le CMR. Le Ministère créera de nouvelles méthodes de mesure de son rendement en fonction d'indicateurs n'ayant jamais été utilisés auparavant. Au fur et à mesure que le Ministère commencera à mesurer son rendement, des défis seront définis et des leçons seront tirées. Des liens devront être établis dans l'ensemble du Ministère pour qu'une méthode de mesure cohérente soit utilisée dans les domaines à responsabilité partagée. Finalement, le CMR servira d'assise au développement d'une culture de gestion du risque en liant les risques aux résultats attendus des programmes.

Cette année, le Ministère poursuivra aussi l'élaboration des indicateurs de rendement de l'activité de programme des services internes pour améliorer l'intégration de l'information provenant de diverses sources ainsi que l'analyse comparative des tendances au sein du gouvernement.

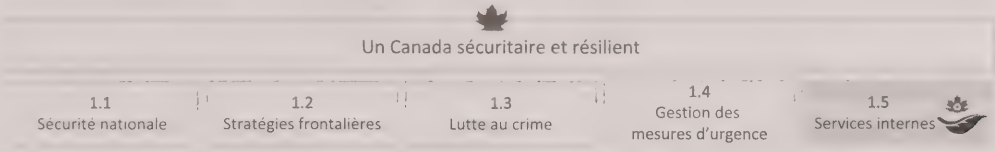
En 2011-2012, le Ministère renforcera les fonctions de soutien interne, en particulier l'infrastructure de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI-TI). Sécurité publique Canada développera une infrastructure générale souple, inclusive et représentative propre aux organismes de sécurité de premier plan. Le Ministère et ses partenaires feront connaître les exigences opérationnelles, les solutions et les services requis en matière de TI ainsi que les modèles de soutien nécessaires à la réalisation des priorités ministérielles. Le soutien technique continuera d'améliorer l'infrastructure de sécurité du Ministère, en accordant une attention particulière à la sécurité périmétrique et au maintien d'une capacité de niveau « Protégé B »[12] dans l'ensemble du Ministère. De plus, la mise en œuvre élargie du réseau secret ministériel offrira un accès accru à une solution technique efficace aux employés qui utilisent l'information de niveau secret.

Cette année, le Ministère s'acquittera de ses fonctions et de ses obligations au titre de la *Loi sur les langues officielles*. Il s'efforcera en particulier de faire une offre active de services dans les deux langues officielles, de promouvoir la dualité linguistique et d'améliorer la prestation des services aux communautés de langue minoritaire[13]. Pour ce faire, le Ministère continuera de fournir des séances d'orientation pour les nouveaux employés sur leurs obligations en matière de langues officielles, ainsi que des séances d'information semestrielles sur les langues

[12] Fait référence à l'information de nature particulièrement délicate qui, si elle était divulguée, risquerait de causer un préjudice grave.

[13] Désigne les anglophones qui vivent au Québec et les francophones qui vivent dans les provinces et les territoires à l'extérieur du Québec.

Services internes



Les Services internes (faisant partie intégrante de l'AAP) comprennent les activités et les ressources connexes qui appuient le travail effectué dans le cadre des autres activités de programme. Ils fournissent les principaux services ministériels. Les principaux services offerts incluent: gestion et surveillance, communications, services juridiques, ressources humaines, gestion financière, gestion de l'information et technologie de l'information, contrats et gestion du matériel, sécurité et autres.

	Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (000 $)		
	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Équivalents temps plein	415	420	419
Dépenses prévues	51 053,2	50 389,1	49 180,0

Nota : Outre les services ordinaires, les services internes assurent aussi la coordination et le soutien des activités du Portefeuille et en 2011-2012, le Ministère poursuivra ses efforts de réharmonisation des programmes relevant actuellement des services internes.

Faits saillants de la planification

Sécurité publique Canada participe à la SFDD et contribue aux aspects cibles suivants, axés sur le thème IV *L'écologisation des opérations gouvernementales* : équipements électroniques et électriques excédentaires, réduction des unités d'impression, consommation de papier, réunions écologiques et achats écologiques. Les intéressés trouveront des renseignements supplémentaires sur les activités d'écologisation des opérations gouvernementales menées par le Ministère dans la section III.

L'activité de programme des services internes inclut la planification, l'élaboration et la gestion de la mise en œuvre et de l'interprétation des politiques, des procédures et des processus au sein d'un environnement opérationnel et stratégique contribuant à l'atteinte des objectifs stratégiques.

Après avoir mené des consultations le Ministère a dévoilé son énoncé de mission, de vision et de valeurs. Cet énoncé donne une orientation claire à Sécurité publique Canada et fait connaître ses valeurs, ses rôles et ses responsabilités. En 2011-2012, le Ministère renforcera sa mission, sa vision et ses valeurs en intégrant son énoncé à ses activités quotidiennes. Il prévoit notamment organiser des séances de dialogue libre entre les gestionnaires et les employés, intégrer les engagements aux ententes de gestion du rendement, et distribuer des produits promotionnels à haute visibilité et à faible coût.

Le Ministère utilisera aussi un cadre stratégique de relations FPT pour mieux appuyer les cadres supérieurs dans la priorisation des activités intergouvernementales, au moyen d'un mécanisme de détermination des priorités qui renforcera l'orientation, la cohérence et l'intégration des activités intergouvernementales.

urgences. De concert avec les provinces, les territoires et d'autres institutions fédérales, le Ministère fournira un plan de formation sur la gestion des urgences qui contribuera à la planification, à la capacité d'intervention et au rétablissement en cas d'urgence. Le Ministère fait également la promotion d'une formule nationale de gestion des urgences en adoptant une norme commune et des pratiques exemplaires de renforcement de l'interopérabilité au sein des administrations et des disciplines. Il augmente également la capacité régionale en améliorant les installations, en assurant la conformité aux normes d'utilisation des locaux au cours d'une période pluriannuelle et en entreprenant le projet sur les installations et les communications sécurisées.

En 2011-2012, le Ministère poursuivra l'amélioration de la préparation de la population canadienne au moyen de la campagne de marketing social « *72 heures…Votre famille est-elle prête?* ».

Résultat attendu	*Indicateurs de rendement*	*Objectifs*
Les Canadiens sont prêts à faire face aux catastrophes de grande envergure, aux accidents et aux actes intentionnels	Nombre d'individus affectés par des catastrophes de grande envergure, des accidents et des actes intentionnels	base de référence à déterminer
	Coûts engagés par les Canadiens lors de catastrophes de grande envergure, des accidents et des actes intentionnels	base de référence à déterminer

Sécurité publique Canada élabore des politiques, des systèmes d'intervention et des normes nationales qui atténuent les répercussions éventuelles des urgences sur le Canada, sur sa population et sur son infrastructure. Le Ministère exerce aussi un leadership à l'échelle nationale, améliore la préparation et la capacité d'intervention du gouvernement face à tous les types d'urgences, améliore l'échange d'information et la collaboration avec les autres ordres de gouvernement et avec le secteur privé; il améliore aussi l'interopérabilité des communications parmi les ministères et organismes fédéraux, les autres ordres de gouvernement, les intervenants d'urgence et les spécialistes dans ce domaine.

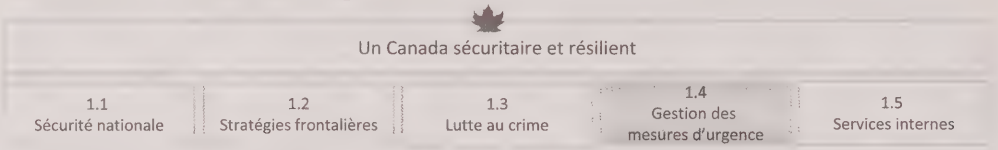
Le Ministère contribue à la sécurité et à la résilience du Canada en créant un cadre stratégique efficace, en vertu de la *Loi sur la gestion des urgences* (2007), en dirigeant les autres institutions fédérales en ce qui a trait à leurs secteurs de risque respectifs et en collaborant avec les divers intervenants nationaux et internationaux chargés de la gestion des urgences. En réponse aux recommandations du rapport de la vérificatrice générale présenté à l'automne 2009 et la mise en œuvre du guide pour la planification de la gestion des urgences, le Ministère appuiera les institutions fédérales dans l'exercice de leurs responsabilités prévues par la *Loi* en préparant des plans de gestion des urgences propres à leur mandat et en les actualisant. Les institutions fédérales utiliseront le cadre d'évaluation tous risques et de planification proposé dans le guide et l'appliqueront aux quatre piliers de la gestion des urgences, c'est-à-dire l'atténuation / la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement.

Sécurité publique Canada assure le fonctionnement du Centre des opérations du gouvernement (COG), une installation active 24 heures sur 24, sept jours sur sept, chargée de recueillir et d'analyser l'information provenant de diverses sources, de maintenir un contact avec les provinces, les territoires et les partenaires internationaux, comme les États-Unis et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Cette année, le Ministère préparera un plan de mise en œuvre pour s'assurer de la capacité du COG à remplir son mandat. Le Ministère organisera aussi des exercices réguliers de vérification de la préparation pour que les Canadiens bénéficient d'interventions rapides et efficaces du gouvernement en cas d'urgence.

En 2011-2012, d'autres efforts d'envergure nationale seront axés sur l'amélioration de la résilience, comme la stratégie et les plans d'action d'interopérabilité et en cas d'incidents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et à l'explosif. Les institutions fédérales mesureront à l'aide d'un outil d'autoévaluation leur degré de conformité aux directives du guide pour la planification de la gestion des urgences, dont des parties sont axées sur la gestion du risque et la préparation d'un plan de gestion des urgences.

Le système de gestion des urgences devrait protéger la population et, compte tenu de la complexité croissante des menaces et des risques (terrorisme, pandémies, etc.), être coordonné au sein des administrations et parmi ces dernières pour atténuer les répercussions des

Gestion des mesures d'urgence



Sans un programme tous risques de gestion des urgences, les Canadiens seraient plus vulnérables à une multitude de menaces et de catastrophes, et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ne seraient pas en mesure d'établir un plan ou encore d'intervenir de manière coordonnée et systématique en cas d'urgence. Sécurité publique Canada travaille en vue d'assurer la protection du Canada et des Canadiens en agissant à titre de leader national et en établissant une orientation claire pour la gestion des urgences pour le gouvernement du Canada, comme stipulé dans la *Loi sur la gestion des urgences* de 2007. Les politiques et la planification de la gestion des urgences, les activités de formation et les exercices, ainsi que les travaux de recherche qui appuient un système unifié de gestion des urgences permettent d'atteindre cet objectif. Le ministère forge et maintient la capacité du gouvernement à gérer les urgences. De plus, il surveille et coordonne l'intervention du gouvernement fédéral et apporte un soutien aux provinces et aux territoires lorsqu'une assistance fédérale est nécessaire. En outre, le ministère encourage la sensibilisation du public à l'égard de la gestion des urgences en intervenant directement auprès des Canadiens et des entreprises. En travaillant en étroite collaboration avec leurs homologues internationaux, ainsi qu'avec les ministères fédéraux, les provinces, les territoires, la communauté des premiers intervenants et l'industrie pour traiter l'ensemble des risques (naturels, technologiques et anthropiques), les responsables du programme favorisent la sécurité et la résilience du Canada au moyen de politiques et de coordination des urgences en fonction des quatre piliers de la gestion des urgences, soit la prévention et l'atténuation, la préparation, l'intervention et le rétablissement.

Avantages pour les Canadiens

L'activité de programme Gestion des mesures d'urgence vise à fournir une orientation stratégique et à assurer la coordination des activités de gestion des mesures d'urgence avant, pendant et après une situation d'urgence, en s'assurant que les Canadiens sont mieux protégés contre les catastrophes, les accidents et les actes intentionnels, contribuant à un Canada sécuritaire et résilient .

Faits saillants de la planification

	Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (000 $)		
	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Équivalents temps plein	287	286	286
Dépenses prévues	159 226,9	155 173,1	153 804,4

L'an dernier, Sécurité publique Canada ainsi que les ministres provinciaux et territoriaux responsables de la Justice ont approuvé les lignes directrices nationales régissant l'utilisation des armes à impulsions (AI), ainsi qu'un programme national de recherche visant l'approfondissement des connaissances sur les armes à impulsions. Les lignes directrices appuient l'élaboration de politiques et de pratiques essentielles au rétablissement de la confiance du public dans l'utilisation de cette arme par les policiers. En 2011-2012, le Ministère et le groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur les armes à impulsions poursuivront l'avancement du programme de recherche sur les procédures d'essai des AI, la recherche médicale et la création d'un processus d'approbation des armes moins susceptibles de causer la mort.

Le Ministère dirigera le renouvellement du Programme de missions internationales des policiers affectés au maintien de la paix à l'échelle internationale[11] et la mise en œuvre du plan d'action de la gestion qui découle d'une évaluation du programme et du cadre de travail relatif à l'Arrangement sur la police civile au Canada.

En 2011-2012, le Ministère mettra en œuvre les propositions de réforme législative du système correctionnel visant le renforcement de l'efficacité du système correctionnel et de la mise en liberté sous condition, améliorera la *Loi sur le transfèrement international des délinquants*, renforcera le Registre national des délinquants sexuels et assurera l'efficacité de la mise en œuvre du Système national de repérage des délinquants violents à risque élevé. Ce système contribue au ciblage des délinquants qui présentent un risque de récidive, et à l'efficacité des poursuites et de la détermination de la peine. Le Ministère continuera aussi à fournir de l'information sur les victimes d'actes criminels, par le truchement du Bureau national pour les victimes d'actes criminels (BNVAC), un centre d'information qui apporte aussi un appui en ce qui a trait aux questions liées au service correctionnel fédéral. Le BNVAC joue un rôle de premier plan dans les questions interministérielles et interjurisdictionnelles liées aux victimes d'actes criminels, et produit de l'information à l'intention des victimes, des fournisseurs de services d'aide aux victimes et de la population en général.

Le Ministère s'engage à accroître la sécurité publique au sein des collectivités des Premières nations et inuites en créant et en maintenant des relations ainsi qu'en négociant et en renouvelant les ententes sur les services de police qui prendront fin le 31 mars 2011. Par l'entremise du Programme des services de police des Premières nations (PSPPN), le Ministère alloue des fonds aux provinces et aux territoires selon un régime de frais partagés. Le Ministère utilisera des données quantitatives et des indices qualitatifs de mesure et de signalement du nombre de collectivités des Premières nations et inuites ayant accès au PSPPN, du nombre d'ententes signées dans le cadre du PSPPN, du nombre de postes de policiers prévus au budget et de la population totale visée par ces ententes.

[11] Le Programme de maintien de la paix contribue principalement au respect de l'engagement du Canada de bâtir un monde plus sécuritaire par la participation policière aux missions internationales de maintien de la paix.

lutte contre le crime organisé et le Programme de recherche national. Le Ministère modifiera la loi de façon à ce que le Programme de protection des témoins soit actualisé et il apportera les modifications nécessaires au programme afin d'améliorer l'efficacité du programme fédéral. Le Ministère renforcera aussi la lutte contre le tabac de contrebande en dirigeant la délégation canadienne dans les négociations internationales visant l'application d'un protocole d'interdiction du commerce illicite des produits du tabac en vertu de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, et en continuant de diriger le Groupe de travail du gouvernement fédéral sur les produits illicites du tabac; grâce à ces mesures, le Ministère pourra examiner les options stratégiques, réglementaires, législatives et de programmes, et contribuer à la perturbation et à la réduction des activités commerciales liées au tabac de contrebande.

De plus, Sécurité publique Canada continuera de diriger la Stratégie nationale pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet, et d'appuyer les initiatives d'approfondissement des connaissances sur l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet et la traite de personnes au Canada. Le Ministère est aussi un partenaire du Centre canadien de protection de l'enfance, qui administre Cyberaide.ca[9], et de l'Association canadienne d'échec au crime, dans le cadre de sa campagne de sensibilisation Bandeau bleu[10] sur la traite de personnes.

La gestion des Services nationaux de police (SNP), par l'entremise desquels la GRC fournit un certain nombre de services spécialisés pour venir en aide aux organismes d'application de la loi du Canada (analyse judiciaire des preuves criminelles, renseignements sur les antécédents judiciaires et services d'identification), constitue un autre volet important de la lutte contre le crime organisé. En 2011-2012, le Ministère collaborera avec la GRC pour donner suite aux recommandations du rapport de situation du Bureau du vérificateur général du Canada sur les SNP, attendues le printemps 2011.

Sécurité publique Canada continuera à collaborer avec la GRC et avec les provinces et les territoires afin de renforcer le cadre des analyses génétiques au Canada. Comme le Ministère s'y était engagé dans le budget de 2010, il entreprendra une étude visant à évaluer d'autres modes de prestation des services de laboratoire judiciaire de la GRC. L'étude examine les services judiciaires actuels au Canada, étudie d'autres méthodes de prestation des services de laboratoire judiciaires utilisées à l'étranger et élabore d'autres options envisagées de prestation des services, y compris la privatisation, qu'il serait approprié de considérer dans le contexte du Canada. Au fur et à mesure que l'étude avancera, le Ministère s'entretiendra avec les provinces et les territoires, et il présentera ses résultats préliminaires d'ici la fin de 2011.

Sécurité publique Canada continuera de faire progresser les initiatives liées à des mesures réglementaires relatives aux armes à feu, d'effectuer des travaux de recherche et des analyses, de fournir des conseils sur le cadre législatif et réglementaire des armes à feu au Canada, et de collaborer avec des partenaires fédéraux pour répondre aux questions relatives à l'échange d'information sur l'importation et l'exportation des armes à feu.

---

[9] Le centre canadien de signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants.

[10] La campagne Bandeau bleu vise à sensibiliser la population à l'égard du phénomène de la traite des personnes, lequel prend de l'ampleur au Canada, et de la façon de repérer et de signaler les cas suspects.

Faits saillants de la planification

	Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (000 $)		
	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Équivalents temps plein	247	251	252
Dépenses prévues	191 401,3	190 175,8	190 319,2

Résultats attendus	*Indicateurs de rendement*	*Objectifs*
Les collectivités canadiennes sont sécuritaires	Pourcentage de Canadiens qui trouvent leurs collectivités sécuritaires	≥64 % d'ici 2014*
Réinsertion sociale sécuritaire et efficace de délinquants admissibles au sein des collectivités canadiennes	Taux de délinquants qui se retrouvent à nouveau sous responsabilité fédérale après avoir été reconnus coupables d'une infraction avec violence dans les cinq ans suivant l'expiration de leur mandat	à déterminer
	Taux de délinquants qui se retrouvent à nouveau sous responsabilité fédérale après avoir été reconnus coupables d'une infraction sans violence dans les cinq ans suivant l'expiration de leur mandat	à déterminer

* En 2009, 64 % des Canadiens étaient d'avis que la criminalité dans leur quartier était restée la même ou avait diminuée au cours des cinq dernières années.[8]

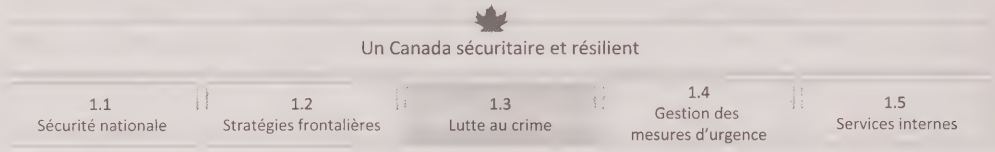
En 2011-2012, le Ministère améliorera au moyen des pratiques exemplaires issues d'études empiriques les outils d'évaluation des délinquants et les pratiques d'intervention de façon à réduire le risque de récidive des délinquants et à améliorer la sécurité publique. Les projets subventionnés dans le cadre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime contribueront à la réduction de la délinquance et du risque de récidive chez les groupes à risque au sein de la population.

Le Ministère fera progresser la ratification des ententes sur les services de police avec huit provinces, trois territoires et 180 municipalités, et dirigera la participation et la mise en œuvre des ententes de services. Sécurité publique Canada continuera de conseiller judicieusement le Ministre dans l'exercice de ses responsabilités en ce qui a trait à la GRC, et de jouer un rôle de premier plan dans le renforcement de sa structure de responsabilisation et d'examen des plaintes, au moyen du projet de loi C-38. Le projet de loi intitulé *Loi assurant l'efficacité de l'examen des plaintes civiles relatives à la GRC,* a été présenté au Parlement en juin 2010 et décrit les mesures visant l'accroissement de la transparence et de la responsabilisation dans les enquêtes relatives à des incidents graves impliquant des membres de la GRC. Le Ministère appuiera le Ministre, tout au long de l'avancement du projet de loi, dans la modernisation du cadre des relations de travail de la GRC (projet de loi C-43 : *Loi sur la modernisation de la Gendarmerie royale du Canada*).

En ce qui concerne la lutte contre le crime organisé, Sécurité publique Canada collaborera avec ses partenaires fédéraux-provinciaux-territoriaux afin de promouvoir le Plan d'action national de

[8] Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter l'Enquête sociale générale de Statistique Canada sur la victimisation, cycle 18, à http://www.statcan.gc.ca/pub/85-565-x/85-565-x2005001-fra.pdf

Lutte au crime



La criminalité continue d'être une préoccupation de taille pour les Canadiens, et ceux-ci reconnaissent l'importance du rôle que joue le gouvernement fédéral relativement aux questions de criminalité partout au pays. Grâce au programme de lutte au crime, il est possible d'offrir un leadership fédéral en matière de politiques, ainsi que de coordonner et de soutenir les programmes au moyen d'un ensemble d'activités liées à la prévention du crime, à l'application de la loi et à la réadaptation des personnes qui ont commis un acte criminel. L'objectif de cette activité de programme est de réduire les risques de criminalité en collaborant étroitement avec les partenaires des provinces et des territoires dans le but de concevoir et d'exécuter des programmes particuliers appropriés aux régions et aux collectivités.

Avantages pour les Canadiens

L'activité de programme de la lutte au crime contribue à la sécurité et à la résilience du Canada par l'approfondissement et la diffusion des connaissances sur les pratiques efficaces en matière de prévention des infractions chez les groupes ciblés au sein de la population. C'est ce que le Ministère accomplit en appuyant l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de projets communautaires déterminés axés sur les facteurs de risque liés aux infractions.

Par ses diverses activités, le Ministère contribue à la sécurité des collectivités et à l'efficacité des activités d'application de la loi au Canada. En dirigeant la collaboration avec les organismes du Portefeuille et avec les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et internationaux au sein de la collectivité policière, Sécurité publique Canada crée des politiques et des outils efficaces de lutte contre les crimes graves et le crime organisé, et contribue aux opérations et à la responsabilisation du service de police national du Canada – la Gendarmerie Royale du Canada. Le Ministère reconnaît aussi le caractère unique des défis à relever en matière de sécurité publique chez certaines collectivités des Premières nations et inuites; c'est pourquoi il alloue des fonds favorisant un accès accru à des services de police exclusifs adaptés aux besoins et à la culture, par l'entremise du Programme des services de police des Premières nations.

De plus, le Ministère et le Service correctionnel du Canada et la Commission des libérations conditionnelles du Canada contribuent à la sécurité et à l'efficacité de la réinsertion des délinquants admissibles dans les collectivités canadiennes. Le Ministère examine continuellement les mesures législatives existantes pour déterminer leur pertinence et la nécessité de les modifier ou de créer de nouveaux outils législatifs qui protégeront mieux les Canadiens. De plus, le Ministère gère des programmes de renforcement des capacités et contribue à l'efficacité de la gestion communautaire et à la réinsertion des délinquants admissibles.

les partenaires du gouvernement du Canada dans l'élaboration d'une politique horizontale, et il collaborera à la sécurité frontalière avec les États-Unis. Les rencontres bilatérales confirment l'engagement stratégique des États-Unis en ce qui a trait aux questions qui favorisent la sécurité et la prospérité du Canada. Le Ministère maintiendra son rôle de leader et son appui envers le gouvernement du Canada en coordonnant une politique horizontale et la planification des fonctions de sécurité et des activités économiques liées à la politique frontalière, dont les travaux en cours en réaction au Secure Flight Program des États-Unis. De plus, Sécurité publique Canada dirige la préparation d'un programme frontalier rigoureux avec les États-Unis et est le principal interlocuteur auprès du département de la Sécurité intérieure. En 2011-2012, le Ministère échangera avec les États-Unis les pratiques exemplaires au sujet de l'engagement des citoyens et de la lutte contre l'extrémisme violent. Il examinera aussi d'éventuels domaines de collaboration propices au développement du secteur de la sécurité à l'échelle internationale.

Résultat attendu	*Indicateurs de rendement*	*Objectifs**
Sécuriser les frontières pour faciliter le commerce et les déplacements légitimes	Pourcentage de normes respectées en matière de temps d'attente à la frontière	à déterminer
	Nombre de personnes faisant l'objet d'un refus d'entrée au pays ou de déportation du Canada	à déterminer
	Pourcentage de biens examinés à la suite d'une mesure d'application	à déterminer

* Les objectifs sont à déterminer par l'Agence des services frontaliers du Canada

La protection des frontières contre les menaces et leur ouverture aux échanges commerciaux et aux déplacements légitimes des voyageurs sont essentielles à la sécurité et au bien-être économique de tous les Canadiens. Les programmes frontaliers modernes donnent aux Canadiens l'assurance d'être à l'abri des menaces, qui vont du crime organisé et du terrorisme à l'immigration illégale et aux importations dangereuses.

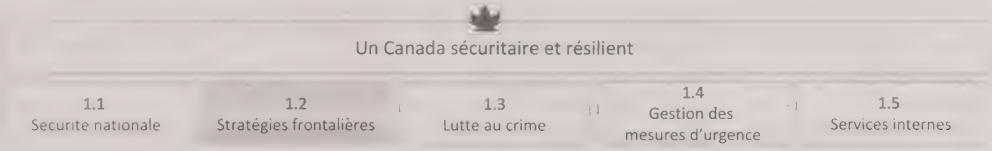
En 2011-2012, Sécurité publique Canada fera progresser l'accord-cadre « Shiprider »[7], qui fait partie de l'objectif prioritaire permanent du gouvernement de veiller avec les États-Unis à la protection des Canadiens contre les menaces, et de favoriser la libre circulation des échanges commerciaux aux frontières communes. De plus, le Ministère fera avancer les pourparlers avec les États-Unis au sujet de la prochaine génération d'opérations transfrontalières intégrées d'application de la loi, qui seront axées et fondées sur les concepts sous-jacents de l'accord-cadre « Shiprider » relatif aux opérations terrestres. Ces initiatives progresseront grâce au Forum sur la criminalité transfrontalière (FCT). Celui-ci reflète l'engagement du gouvernement de collaborer avec les États-Unis à la lutte contre la criminalité aux frontières communes. Le forum vise à éliminer les obstacles aux activités transfrontalières d'application de la loi et aux activités opérationnelles et stratégiques liées à la justice, il détecte les tendances et les menaces en matière de criminalité transnationale, et il élabore et met en œuvre des programmes bilatéraux d'intervention en fonction des nouvelles tactiques et méthodes employées par le crime organisé à la frontière. La prochaine rencontre du FCT sera organisée par le Canada et doit avoir lieu à l'automne 2011.

Le Ministère fera progresser les initiatives frontalières clés menées avec les États-Unis et annoncées dans le passé, notamment la mise en œuvre de l'Accord canado-américain en matière de gestion des urgences et le Cadre Canada-États-Unis pour la circulation transfrontalière des biens et des personnes pendant et après une urgence. Le Ministère entreprendra aussi des projets de collaboration visant l'accroissement de la sécurité des biens et des systèmes transfrontaliers par la mise en œuvre du Plan d'action canado-américain sur les infrastructures essentielles. La mise en œuvre de ces initiatives accroîtra la sécurité et la résilience du Canada, car il est reconnu que la sécurité nationale et la stabilité économique du Canada dépendent de l'infrastructure essentielle transfrontalière. De plus, les progrès réalisés dans l'amélioration de la résilience de la collaboration transfrontalière au sujet de l'infrastructure essentielle seront mesurés au moyen de l'indice de résilience de l'infrastructure essentielle préliminaire.

Cette année, le Ministère animera deux rencontres bilatérales officielles entre le Ministre de la Sécurité publique et la secrétaire à la Sécurité intérieure, il exercera un leadership et appuiera

[7] Le projet Shiprider est une initiative conjointe d'application de la loi Canada-États-Unis axée sur la lutte contre les activités du crime organisé dans les eaux transfrontalières canado-américaines.

Stratégies frontalières



Cette activité de programme permet offre un leadership fédéral en matière de politiques, et assure la coordination et une certaine cohérence relativement à diverses questions touchant les frontières telles que les douanes, l'immigration et l'application transfrontalière de la loi de façon à ce que les objectifs en matière de sécurité soient atteints d'une manière facilitant le déroulement des activités commerciales et les déplacements légitimes, et que les risques liés à la sécurité diminuent. L'objectif de ce programme est de promouvoir la sécurité et le bien-être économique des Canadiens au moyen d'une gestion sûre et efficace des frontières du Canada. Le programme permet également de faire progresser les objectifs liés aux infrastructures essentielles grâce à une coordination efficace entre les ministères et les organismes fédéraux et à l'établissement de partenariats avec les secteurs de l'industrie. Pour ce faire, les responsables du programme élaborent et soutiennent des activités ciblées de gestion frontalière; dirigent le dialogue continu entre le Canada et les États-Unis sur les aspects stratégiques et opérationnels des politiques frontalières; mettent en œuvre des mesures transfrontalières concernant la circulation de biens et de personnes en cas d'urgence; et fournissent un leadership et des conseils en matière de politique, ainsi qu'une coordination horizontale des organismes du portefeuille de Sécurité publique et d'autres ministères fédéraux pour les questions touchant les frontières. Ce programme joue un rôle central relativement au soutien offert au gouvernement en matière de prise de décisions éclairées concernant la politique frontalière, la gestion des frontières et l'application transfrontalière de la loi au profit des Canadiens.

Avantages pour les Canadiens

L'activité de programme des stratégies frontalières contribue à faire du Canada un pays sûr et résilient en assurant l'efficacité et la sécurité des frontières, tout en facilitant le commerce et les voyages légitimes, qui sont essentiels à la sécurité nationale et au bien-être économique du Canada. En collaborant avec les principaux intervenants nationaux (ASFC, GRC, SCRS, Citoyenneté et immigration Canada, Transports Canada, le ministère des Affaires étrangères) et des partenaires aux États-Unis (département de la Sécurité intérieure des États-Unis et le département de la Justice des États-Unis), ce programme peut garantir l'adoption d'une démarche holistique pour la gestion des menaces et les risques transfrontaliers touchant le Canada et ses citoyens.

Faits saillants de la planification

	Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (000 $)		
	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Équivalents temps plein	18	19	19
Dépenses prévues	2 236,5	2 246,5	2 230,9

En 2011-2012, le Ministère élaborera une stratégie horizontale de mesure du rendement grâce à laquelle il pourra rendre compte de la mise en œuvre de la Stratégie de cybersécurité du Canada. De plus, Sécurité publique Canada élaborera à l'intention du gouvernement des options stratégiques sur d'éventuelles mesures d'atténuation et de sécurité, compte tenu des défis que présentent la réorientation de l'industrie des télécommunications, l'évolution technique rapide et les propositions d'allégement des restrictions sur les investissements étrangers. Le Ministère veut aussi donner aux organismes d'application de la loi et de sécurité des moyens d'accès à l'information dans un environnement technologique en évolution rapide (projet de loi C-52), et améliorer ainsi la lutte contre les activités des groupes criminels et terroristes qui ont recours aux technologies modernes de communication pour arriver à leurs fins. Sécurité publique Canada préparera aussi une campagne de sensibilisation du public canadien sur la protection contre les cybermenaces. La campagne comportera une série d'activités de communication telles que de la publicité, de la diffusion d'information sur Internet et les médias sociaux, ainsi que des accords de collaboration et des activités spéciales. Grâce à la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie, le Ministère exercera un leadership national dans le cadre d'initiatives particulières visant l'amélioration et la promotion de la cybersécurité au Canada.

Reconnaissant que l'infrastructure essentielle du Canada peut être la cible de diverses menaces (p. ex. attaques terroristes, cyberattaques, catastrophes naturelles, pandémies, etc.), le Ministère déploiera des efforts horizontaux par la mise en œuvre de la Stratégie nationale et du Plan d'action sur les infrastructures essentielles et par la promotion d'un processus public-privé de gestion des risques, d'intervention efficace en cas d'attaques et de rétablissement rapide en cas de perturbation des activités. De plus, le Ministère créera un indice préliminaire de la résilience, et, en 2011-2012, il axera ses efforts sur l'actualisation et la validation de la méthode créée en collaboration avec les autres ministères et organismes fédéraux à l'utilisation de la méthode dans les dix secteurs de l'infrastructure essentielle.

La Table ronde transculturelle sur la sécurité[6] continuera de conseiller le gouvernement en ce qui a trait à ses politiques et à ses programmes de sécurité nationale, et contribuera au respect de l'engagement du gouvernement envers les Canadiens. La Table ronde joue un rôle clé dans l'élaboration des politiques et des programmes de sécurité nationale et veille à ce qu'ils reflètent les diverses perspectives de la société pluraliste canadienne. Outre leur participation régulière aux réunions officielles, les membres de la Table ronde et le Ministère poursuivront leur participation et leur apport au dialogue avec la collectivité ainsi qu'aux activités de rayonnement, pour mieux informer le public sur les politiques de sécurité nationale et proposer au gouvernement des possibilités d'engagement communautaire.

[6] La Table ronde réunit des citoyens qui sont des leaders dans leurs collectivités respectives et qui ont une vaste expérience des questions sociales et culturelles.

Résultats attendus	*Indicateurs de rendement*	*Objectifs*
Le Canada est préparé aux menaces à la sécurité nationale et peut y faire face	Nombre de mesures prises afin de s'attaquer aux menaces à la sécurité nationale qui ont été déterminées	à déterminer
Les infrastructures essentielles du Canada sont résilientes	Score de résilience en matière d'infrastructures essentielles	à déterminer

Le Ministère s'appuie sur un ensemble solide de lois, de politiques et de priorités pour contrer les menaces liées à la sécurité nationale. En 2011-2012, il continuera d'améliorer ce cadre en élaborant des politiques, des programmes et des options législatives. Pour réaliser ce travail, le Ministère doit notamment solliciter la participation des partenaires clés de la lutte antiterroriste, dont les provinces, les territoires, le secteur privé et des organisations non gouvernementales.

Sécurité publique Canada ainsi que d'autres ministères et organismes proposeront des options stratégiques et des mesures de renforcement de la capacité intérieure du Canada pour lutter contre l'extrémisme violent, pour contrer les menaces de prolifération et pour relever les défis liés aux étrangers interdits de territoire au Canada pour des raisons de sécurité nationale. Le Ministère poursuivra l'avancement de la *Loi sur la justice pour les victimes d'actes de terrorisme*[5] de façon à prévenir les activités terroristes futures.

En 2011-2012, Sécurité publique Canada fera progresser un certain nombre d'engagements du Plan d'action du gouvernement en réponse à la Commission d'enquête sur l'affaire Air India, au sujet de défis qui restent encore à relever en ce qui a trait à l'appareil de sécurité et de renseignement du Canada. Le Ministère finalisera aussi la création d'un mécanisme d'examen des activités liées à la sécurité nationale mettant à contribution plusieurs ministères ou organismes. De plus, il poursuivra les travaux liés au quatrième et dernier site commémoratif à la mémoire des victimes de la tragédie du vol 182 d'Air India à Montréal. Ce site commémoratif marque la réalisation de l'engagement pris par le gouvernement envers les familles des victimes, de façon à ce que le pire acte de terrorisme commis au Canada ne soit jamais oublié.

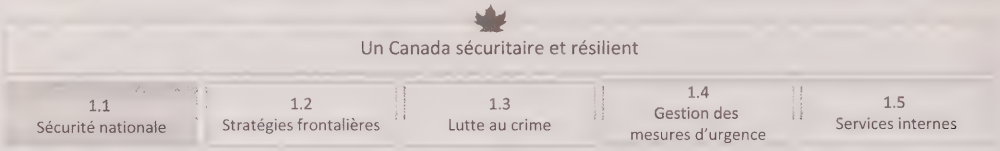
Le Ministère intensifiera l'échange d'information au Canada pour des raisons de sécurité nationale, notamment par des mesures législatives (à élaborer en collaboration avec le ministère de la Justice) qui préciseront les pouvoirs dans ce domaine. L'efficacité de l'échange d'information et de renseignement entre les ministères et les organismes fédéraux est essentielle au maintien de la capacité de lutte contre les menaces liées à la sécurité nationale du Canada.

Sécurité publique Canada coordonnera aussi le repérage et l'examen des investissements étrangers susceptibles de compromettre la sécurité nationale du Canada, l'ajout et le retrait de groupes à la liste d'entités terroristes, comme le prévoit le *Code criminel*, surveillera les dossiers nationaux et internationaux liés à la sécurité nationale et donnera des conseils sur ces dossiers. Il continuera d'exercer un leadership opérationnel des ministères et des organismes du Portefeuille qui contribuent au renforcement des mesures de prévention du Canada en ce qui a trait au passage de clandestins et à l'arrivée irrégulière de demandeurs d'asile et de mettre en œuvre les modifications apportées par le projet de loi C-49.

---

[5] Grâce à cette loi, les victimes d'actes terroristes peuvent intenter des poursuites contre leurs auteurs et les États qui les soutiennent.

Sécurité nationale



Cette activité de programme a pour but de s'assurer que le Canada est prêt à faire face à une multitude de menaces envers la sécurité nationale et à intervenir dans de telles situations. Les menaces auxquelles font face les Canadiens deviennent de plus en plus complexes et ceci souligne l'importance de ce programme pour la sécurité des Canadiens. Cette activité de programme permet de procéder à la coordination des efforts du portefeuille de la Sécurité publique et des ministères et organismes gouvernementaux en ce qui a trait aux questions inhérentes à la sécurité nationale. Pour ce faire, les responsables du programme coopèrent avec des partenaires en matière d'opérations et de politiques pour fournir au gouvernement du Canada des conseils stratégiques à l'égard des questions souvent sensibles qui évoluent très rapidement. Ces conseils constituent un complément aux conseils formulés par les organismes du Portefeuille dont l'expertise opérationnelle touche des domaines tels que la collecte et l'analyse du renseignement, les enquêtes et le contrôle frontalier. En plus de permettre au ministre et au sous-ministre de s'acquitter de leurs principales obligations statutaires, le programme permet de coordonner, d'analyser et d'élaborer des politiques pour des questions complexes telles que l'ajout et le retrait des listes d'entités terroristes, la violence issue de la radicalisation, la prolifération des armes de destruction massive, et de cerner et combler les lacunes inhérentes à la capacité du Canada à gérer les menaces à l'égard de la sécurité nationale. Étant donné leur complexité, leur importance et leurs répercussions potentielles sur les droits individuels, les mesures législatives, les programmes et les politiques doivent être bien fondés, bien administrés et bien exécutés. Le présent programme joue un rôle central en ce qui concerne le soutien offert aux décideurs dans l'atteinte de cet objectif au nom des Canadiens.

Avantages pour les Canadiens

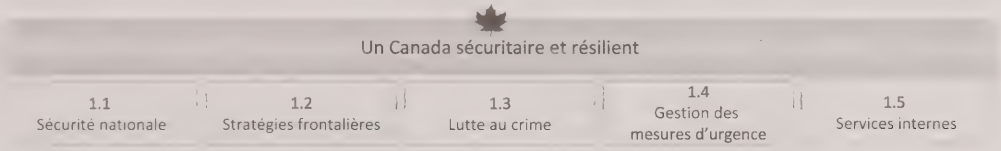
L'activité de programmes de sécurité nationale de Sécurité publique Canada soutient la quête d'un Canada sécuritaire et résilient en s'assurant que le Canada est en mesure de lutter contre les activités liées à l'espionnage et au terrorisme et les activités influencées par des pays étrangers. Le Ministère exerce un leadership en coordonnant la protection de l'infrastructure essentielle des Canadiens et du Canada contre les menaces liées à la sécurité nationale, et en créant et en mettant en œuvre des politiques, des programmes et des propositions législatives. Il travaille également avec des ministères et des organismes partenaires afin de mettre en œuvre les orientations du gouvernement en matière de sécurité nationale, tout en respectant les valeurs démocratiques, les droits de la personne et la primauté du droit.

Faits saillants de la planification

	Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (000 $)		
	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Équivalent temps plein	118	119	122
Dépenses prévues	14 090,7	13 981,8	14 172,0

SECTION II: Analyse des activités de programmes

La section qui suit décrit le résultat stratégique de Sécurité publique Canada et ses nouvelles activités de programmes ainsi que les résultats attendus, les indicateurs de rendement et les objectifs correspondants de 2011-2012.



Un Canada sécuritaire et résilient

Le mandat du Ministère consiste à appuyer le Ministre dans l'exercice de ses responsabilités pour tout ce qui a trait à la sécurité publique et à la gestion des urgences, dont son rôle de leader national, et à l'appuyer également dans la coordination des entités du Portefeuille et la détermination de leurs priorités stratégiques. Ces responsabilités comprennent aussi le maintien de la sécurité du Canada et des Canadiens, la lutte contre les crimes graves et le crime organisé, et l'accroissement de la sécurité des collectivités.

Bien que l'on attache une grande importance à la promotion des concepts de la sécurité et de la résilience à l'échelle internationale, aucun mécanisme de mesure ou norme ne permet d'évaluer l'un ou l'autre de ces concepts à l'échelle nationale. Il est généralement admis qu'un cadre de mesure peut constituer une assise solide et informative pour la prise de décisions stratégiques et l'affectation des ressources; ainsi, le Ministère entreprendra un certain nombre d'initiatives sur la façon de mesurer la résilience et la sécurité du Canada.

Grâce au maintien de son partenariat avec Statistique Canada, le Ministère déterminera la faisabilité de la mesure d'éléments particuliers à la résilience et envisagera de créer d'éventuels partenariats avec les gouvernements provinciaux, le milieu universitaire et des partenaires internationaux pour faire avancer les travaux en cours. Le Ministère établira un processus graduel de création d'un cadre de mesure qui devrait être terminé dans les trois à cinq prochaines années.

En attendant, le Ministère utilisera trois indicateurs substitutifs pour mesurer l'atteinte de son résultat stratégique :

- la proportion d'incidents liés à l'intérêt national ayant donné lieu à une intervention en temps opportun;
- le nombre d'heures de fermeture d'un point de services frontaliers en raison d'un problème de sécurité,
- le pourcentage de Canadiens satisfaits de leur propre protection personnelle contre la criminalité.

- Diriger le dépôt des projets de loi sur les affaires correctionnelles et la justice pénale devant le Parlement
- Créer une capacité logicielle interfonctionnelle (CCM Mercury) permettant l'échange d'information dans l'ensemble du portefeuille de la Sécurité publique
- Continuer de diriger les réseaux intra- et interministériels
- Élargir les relations entre le Ministère et ses partenaires du Portefeuille à Statistique Canada
- Développer une perspective frontalière canado-américaine en tirant profit des conseils des spécialistes dans des domaines tels l'application de la loi et la gestion des frontières
- Échanger des stratégies et des renseignements avec les organismes du Portefeuille pour soutenir les engagements internationaux qui favorisent les objectifs du Canada en matière de sécurité publique

Pour mesurer la réalisation de cette priorité, le Ministère utilisera les indicateurs suivants ainsi que les indicateurs mentionnés dans le CMR :

- Nombre d'outils facilitant les activités de gestion des risques et cernant les interdépendances
- Pourcentage de secteurs ayant recours aux méthodes de protection de l'information de nature délicate

Pour réaliser la présente priorité, le Ministère appuiera un certain nombre d'initiatives, dont les suivantes :

- Créer des outils assurant la non-divulgation de l'information de nature délicate sur l'infrastructure essentielle
- Échanger des méthodes de ciblage des interdépendances de l'infrastructure essentielle
- Favoriser une compréhension commune de l'infrastructure essentielle au sein des dix secteurs
- Examiner les options de renforcement de l'échange d'information sur l'infrastructure essentielle entre le Canada et les États-Unis
- Analyser les lacunes stratégiques et législatives dans le domaine de la cybersécurité
- Accroître la cohérence de la politique stratégique sur la cybersécurité par la création et l'adoption de mécanismes parmi les partenaires internationaux clés ou par ces derniers
- Collaborer avec les ministères et les organismes partenaires à la présentation d'une structure horizontale de mesure du rendement pour le programme pangouvernemental de cybersécurité d'ici le 30 septembre 2012
- Diriger la mise à contribution fédérale des provinces, des territoires et du secteur privé, incluent les secteurs d'infrastructures essentielles, à la mise en œuvre de la Stratégie, pour protéger notre infrastructure numérique
- Créer et lancer une campagne de sensibilisation du public canadien aux cybermenaces et aux mesures assurant une plus grande sécurité en ligne

Priorité 5 : Renforcer le leadership stratégique ministériel en intensifiant l'engagement à l'égard du Portefeuille

Type : Nouvelle

Liens avec l'AAP : Sécurité nationale, Stratégies frontalières, Lutte au crime, Gestion des mesures d'urgence

Contribution de la priorité au résultat stratégique :

Le Ministère joue un rôle clé dans l'élaboration des politiques, la mise en œuvre des programmes et l'assurance de la cohésion et de l'intégration des questions liées aux politiques et aux programmes dans l'ensemble du portefeuille de Sécurité publique. En 2011-2012, le Ministère poursuivra les consultations avec les partenaires du Portefeuille de façon à ce que les services et les programmes reflètent les priorités et les objectifs en matière de sécurité publique, et tiennent compte des besoins opérationnels du Ministère. De plus, Sécurité publique Canada dirigera de façon continue, notamment au nom des partenaires du Portefeuille, les efforts de renforcement de sa capacité d'apprentissage et de collaboration avec les autres ministères, et de mise à profit de la participation à des initiatives globales d'appui aux priorités des politiques et des programmes.

Pour mesurer la réalisation de cette priorité, le Ministère utilisera l'indicateur suivant :

- Cote attribuée durant l'évaluation liée au cadre de responsabilité de gestion pour la coordination du Portefeuille, selon la composante de gestion 3 – gouvernance et planification

Pour réaliser la présente priorité, le Ministère appuiera un certain nombre d'initiatives, dont les suivantes:

- Poursuivre les efforts législatifs de façon à ce que les organismes chargés de l'application de la loi et de la sécurité nationale aient accès à l'information d'enquête essentielle, dans un environnement technologique en évolution rapide (projet de loi C-52)
- Poursuivre les efforts législatifs visant à empêcher les activités de passage de clandestins par voie maritime (projet de loi C-49)

analyses d'empreintes génétiques par la conclusion d'ententes sur les analyses biologiques avec les provinces et les territoires, à faire avancer le travail relatif au plan d'action national visant à lutter contre le crime organisé, à favoriser l'élaboration d'un programme de recherche national sur les armes à impulsion, à donner des conseils au ministre concernant diverses politiques relatives aux armes à feu et à diriger le renouvellement du Programme de maintien de la paix à l'échelle internationale du Canada. Lorsque l'examen exhaustif du Programme des services de police des Premières nations sera terminé, le Ministère renouvellera les pouvoirs liés au programme, déterminera et assurera les niveaux de financement nécessaires, signera des ententes à long terme sur les services de police avec les administrations provinciales et territoriales, et les collectivités des Premières nations ou inuites, et adoptera un processus normalisé en ce qui a trait aux ententes sur les services de police à l'échelle du pays, en parallèle avec la négociation des ententes sur les services de police des Premières nations.

Pour mesurer la réalisation de cette priorité, le Ministère utilisera les indicateurs suivants ainsi que les indicateurs mentionnés dans le CMR :

- Nombre d'ententes sur les analyses biologiques signées
- Nombre d'ententes sur les services de police à long terme signées avec les administrations provinciales et territoriales, et avec les collectivités des Premières nations ou inuites
- Nombre de conclusions découlant de l'examen complet du Programme des services de police des Premières nations auxquelles on a donné suite

Pour réaliser la présente priorité, le Ministère appuiera un certain nombre d'initiatives, dont les suivantes :

- Faire progresser la ratification des ententes sur la prestation des services de police
- Renforcer le système d'examen des plaintes du public contre la GRC par l'entremise du projet de loi C-38
- Faire progresser la ratification des ententes sur les services de police du PSPPN avec dix provinces, deux territoires et les collectivités autochtones
- Créer et établir un processus normalisé en ce qui a trait aux ententes sur les services de police des Premières nations en parallèle avec la négociation des ententes sur les services de police
- Faire avancer le travail relatif au plan d'action national de lutte contre le crime organisé
- Faire avancer le programme national de recherche sur les procédures d'essai des armes à impulsions
- Poursuivre l'intensification de la lutte contre le tabac de contrebande, continuer de diriger la Stratégie nationale pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet et approfondir les connaissances sur l'exploitation sexuelle des enfants et la traite de personnes

Priorité 4 : Exercer un leadership national en mettant en œuvre la Stratégie de cybersécurité du Canada et en axant les efforts sur les menaces envers l'infrastructure essentielle du Canada

Type : Nouvelle ***Lien avec l'AAP :*** Sécurité nationale

Contribution de la priorité au résultat stratégique :

Grâce à la mise en œuvre de la Stratégie de cybersécurité du Canada, le gouvernement, l'industrie et la population canadienne pourront utiliser le cyberespace de façon plus sécuritaire et avec une plus grande confiance; la Stratégie contribuera aussi à l'accroissement de la prospérité économique du pays et de la sécurité nationale et à une meilleure qualité de vie. Le Ministère préparera une stratégie horizontale de mesure du rendement qui rendra compte de la mise en œuvre de la Stratégie de cybersécurité du Canada. De plus, la mise en œuvre de la Stratégie nationale et du plan d'action sur les infrastructures essentielles renforcera la résilience des biens et des systèmes vitaux du Canada, comme les réseaux électriques, les réseaux de transport et les systèmes financiers, et favorisera une sensibilisation accrue au contexte des cybermenaces. Les activités conjointes de mise en œuvre de cette stratégie des secteurs public et privé assureront en fin de compte des interventions et un rétablissement rapides et efficaces en cas de perturbation. Le Ministère fera progresser la mise en œuvre de ces stratégies par son leadership et l'orientation fournir à l'échelle du gouvernement.

Priorité 2 : Renforcer la fonction de gestion des urgences en se concentrant particulièrement sur la modernisation des activités du Centre des opérations du gouvernement

Type : Nouvelle ***Lien avec l'AAP :*** Gestion des mesures d'urgence

Contribution de la priorité au résultat stratégique :

Le Ministère élabore des politiques nationales, des systèmes d'intervention, protocoles et des normes nationaux qui atténuent les répercussions éventuelles des urgences sur la population et l'infrastructure du Canada. Des efforts sont notamment consacrés au développement d'un leadership national, à l'amélioration de la capacité d'intervention du gouvernement du Canada lors de diverses urgences, à l'amélioration de l'échange d'information et de la collaboration avec les autres ordres de gouvernement et avec le secteur privé, ainsi qu'à l'amélioration de l'interopérabilité des communications avec les ministères et les organismes fédéraux, les autres ordres de gouvernement, et parmi les intervenants d'urgence et les spécialistes dans ce domaine. En 2011-2012, le Ministère continuera d'exercer un leadership national en réponse aux recommandations du rapport de la vérificatrice générale sur la gestion des urgences déposé à l'automne 2009 et assurera une capacité d'intervention fédérale intégrée et ordonnée en cas d'urgence. Le Ministère renforcera la capacité du Centre des opérations du gouvernement pour lui permettre d'appuyer les cadres supérieurs et d'assurer une coordination stratégique, au nom du gouvernement fédéral, lors des incidents nouveaux ou en cours touchant l'intérêt national. Cette année, le Ministère préparera un plan de mise en œuvre pour que le Centre des opérations du gouvernement puisse remplir son mandat.

Pour mesurer la réalisation de cette priorité, le Ministère utilisera les indicateurs suivants ainsi que les indicateurs mentionnés dans le CMR :

- Pourcentage d'engagements du plan d'action de la direction du rapport de la vérificatrice générale qui ont été respectés
- Nombre de stratégies et de plans d'action nationaux sur l'interopérabilité et la gestion des urgences qui ont été élaborés

Pour réaliser la présente priorité, le Ministère appuiera un certain nombre d'initiatives, dont les suivantes :

- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action de la direction de Sécurité publique Canada en réponse au chapitre 7 du rapport de la vérificatrice générale paru le 3 novembre 2009
- Diriger une initiative fédérale d'élaboration d'un cadre pangouvernemental d'évaluation tous risques
- Mettre en place le Système national d'intervention en cas d'urgence
- Préparer un plan de mise en œuvre pour que le Centre des opérations du gouvernement puisse remplir son mandat

Priorité 3 : Exercer un leadership national pour appuyer les services de police au Canada, notamment en finalisant et en ratifiant les ententes sur les services de police de la GRC, et en renouvelant les ententes conclues dans le cadre du Programme des services de police des Premières nations

Type : *permanente* ***Lien avec l'AAP :*** Lutte au crime

Contribution de la priorité au résultat stratégique

Sécurité publique Canada exerce un leadership national en contribuant à la sécurité des collectivités et à l'efficacité des services de police au Canada, et en dirigeant la collaboration avec les organismes du Portefeuille et avec ses partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et internationaux au sein de la communauté policière. Sécurité publique Canada élabore également des politiques efficaces, met au point des outils d'application de la loi et effectue des travaux de recherche qui contribuent à lutter contre des crimes graves et le crime organisé, et appuie les activités et la responsabilisation de la GRC. Les efforts déployés par Sécurité publique Canada visent notamment à faire progresser la ratification des ententes sur les services de police fournis par la GRC, à moderniser la surveillance de la GRC, à renforcer les

Sommaire des priorités

Pour atteindre le résultat stratégique de bâtir un Canada sécuritaire et résilient, le Ministère jettera les bases des initiatives stratégiques futures du gouvernement et appuiera en particulier le programme législatif gouvernemental.

Priorité 1 : Améliorer l'approche adoptée par le Canada en matière de sécurité nationale et mettre l'accent sur la lutte contre l'extrémisme violent et l'amélioration de l'échange de l'information

Type : Nouvelle ***Liens avec l'AAP :*** Sécurité nationale, Lutte au crime

Contribution de la priorité au résultat stratégique :

Sécurité publique Canada joue un rôle de premier plan dans l'établissement d'un cadre de sécurité nationale rigoureux et pertinent. Pour ce faire, le Ministère ainsi que plusieurs partenaires nationaux et internationaux contribuent à la protection du Canada et de ses alliés contre les défis et les menaces nouveaux et en évolution rapide en matière de sécurité nationale, tout en tenant compte de la nécessité de créer des mécanismes de surveillance, de responsabilisation et de protection des libertés civiles. Le Ministère examine les menaces définies en matière de sécurité nationale en fonction d'un ensemble de lois, de politiques et de priorités et en 2011-2012, le Ministère continuera d'améliorer le cadre de sécurité nationale en repérant et en corrigeant ses lacunes et en renforçant les mécanismes régissant la conduite des activités liées à la sécurité nationale. Des options stratégiques seront formulées permettant de relever les défis que posent les étrangers interdits de territoire au Canada pour des raisons de sécurité nationale et la libéralisation éventuelle des règles applicables aux investissements étrangers dans le secteur des télécommunications. De plus, Sécurité publique Canada préparera des interventions stratégiques pour lutter contre l'extrémisme violent et renforcera la capacité intérieure du Canada à contrer les menaces de prolifération. Le Ministère continuera de tirer profit des conseils des membres de la Table ronde transculturelle sur la sécurité, un groupe de citoyens canadiens provenant de différents milieux, en élaborant ses politiques et ses programmes de sécurité nationale. En réponse à la Commission d'enquête relative aux mesures d'investigation prises à la suite de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India, le gouvernement a présenté un plan d'action, pour lequel il fera connaître un certain nombre d'engagements concernant les autres changements à apporter au système canadien du renseignement de sécurité.

Pour mesurer la réalisation de cette priorité, le Ministère utilisera les indicateurs suivants ainsi que les indicateurs mentionnés dans le CMR :

- Nombre d'engagements dans le Plan d'action en réponse à la Commission d'enquête sur l'affaire Air India qui relèvent de Sécurité publique Canada

Pour réaliser la présente priorité, le Ministère appuiera un certain nombre d'initiatives, dont les suivantes :

- Terminer et dévoiler le site commémoratif des victimes du vol 182 d'Air India à Montréal
- Améliorer le Programme fédéral de protection des témoins
- Peaufiner la loi proposée en vue de préciser les pouvoirs en matière d'échange d'information
- Examiner le processus de collecte et de conservation du renseignement de sécurité
- Élaborer des options stratégiques concernant les étrangers interdits de territoire au Canada pour des raisons de sécurité nationale

les efforts de protection des systèmes d'information fédéraux contre les cybermenaces des ministères et des organismes fédéraux.

Au chapitre de la sécurité nationale, le Ministère devra améliorer les politiques et les autres outils qui minent sa capacité de lutte contre les menaces en évaluation (comme l'extrémisme violent), et clarifier les pouvoirs d'échange d'information liée à la sécurité nationale. Pour atténuer ce risque, Sécurité publique Canada ainsi que d'autres ministères et organismes gouvernementaux amélioreront constamment les interventions liées aux menaces à la sécurité nationale et créeront un mécanisme interne assurant la responsabilisation et la conformité aux lois et aux politiques qui régissent l'échange d'information liée à la sécurité nationale.

Une approche pangouvernementale et coordonnée de planification de la gestion des urgences renforcera la capacité de prévention, de protection, d'intervention et de rétablissement du gouvernement du Canada lors de catastrophes graves et d'autres urgences. Sécurité publique Canada appuiera les institutions fédérales dans la gestion des urgences et dirigera une initiative fédérale de création d'un cadre pangouvernemental d'évaluation tous risques qui cernera les risques clés en matière de sécurité pour les Canadiens. Comme la mise en place d'une infrastructure appropriée est la clé de la mise en œuvre des programmes et des fonctions essentiels, le Ministère doit veiller à ce que sa propre infrastructure de gestion des urgences soit actualisée et souple.

Le vaste mandat de Sécurité publique Canada englobe l'exercice d'un leadership national en ce qui a trait à la sécurité nationale et à la protection civile. Le Ministère doit donc collaborer avec plus d'une trentaine de ministères et organismes, administrations provinciales et territoriales, partenaires internationaux, membres du secteur privé et premiers intervenants. L'efficacité de cette collaboration a un effet sur les activités de l'ensemble du Ministère et est essentielle à l'avancement de ses politiques et des objectifs de ses programmes, ainsi qu'à l'atteinte du résultat stratégique de Sécurité publique Canada de bâtir un Canada sécuritaire et résilient. La collaboration fédérale, provinciale et territoriale nécessaire à la finalisation et à la ratification avec les provinces des ententes sur les services de police de la GRC en est un bon exemple.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir plus de renseignements sur nos crédits organisationnels et/ou dépenses législatives, veuillez consulter le Budget principal des dépenses 2011-2012. Vous trouverez une version électronique du budget principal des dépenses sur le site : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20112012/me-bpd/info.info-fra.asp.

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Sécurité publique Canada participe à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD). La Stratégie constitue un important pas vers l'avant pour le gouvernement du Canada, car elle fait de la durabilité environnementale et de l'évaluation environnementale stratégique des parties intégrantes du processus décisionnel.

Le Ministère contribue au thème IV de la SFDD : Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement. En 2011-2012, Sécurité publique Canada continuera de créer des processus, des plans et des outils qui lui permettront de réduire son volume d'ordinateurs et son matériel informatique, de renforcer ses processus internes de réutilisation, d'élimination ou de recyclage de tout le matériel électrique et électronique excédentaire, d'explorer des mécanismes de gestion et de surveillance plus efficaces de l'approvisionnement en papier et de l'utilisation qu'on en fait, d'accroître la sensibilisation à l'importance de l'écologisation des opérations du Ministère et d'inclure la prise en compte des facteurs environnementaux dans les décisions d'achat, au même titre que les facteurs du coût, du rendement et de la disponibilité. Le Ministère axera ses efforts sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation des ressources, et contribuera ainsi à réduire l'empreinte environnementale globale du gouvernement. Le Ministère bénéficiera donc d'économies éventuelles et contribuera au renforcement d'un environnement durable.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus à la section III– Renseignements supplémentaires : tableau sur l'écologisation des opérations du gouvernement ainsi que l'Évaluation environnementale stratégique au : http://www.publicsafety.gc.ca/abt/dpr/2011-2012/sdsea-fra.aspx.

Pour une présentation détaillée sur la Stratégie fédérale de développement durable du gouvernement, veuillez consulter le site suivant : http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=C2844D2D-1.

Analyse du risque

Les activités de Sécurité publique Canada nécessitent, de par leur nature même, une évaluation continue des menaces liées à un vaste environnement opérationnel, dont la portée peut être transnationale, nationale ou locale, et qui peuvent se manifester à court ou à long terme. Le Ministère doit composer avec l'évolution rapide de la menace et rajuster rapidement ses priorités et ses capacités en fonction des nouvelles menaces qui se présentent. Par exemple, le recours accru aux cybertechnologies au Canada et au sein de la population canadienne expose davantage le gouvernement aux individus qui attaquent l'infrastructure numérique ou qui sont prêts à l'utiliser à des fins malveillantes. Soucieux d'atténuer ce risque, le Ministère coordonnera

- l'octroi de fonds supplémentaires pour le soutien des services d'aide aux victimes et la prévention de la violence familiale dans les collectivités autochtones, et pour accroître le soutien national aux enquêtes sur les personnes disparues (0,5 M$).

Les dépenses prévues de 2011-2012 à 2012-2013 diminueront de 6,0 M$ (ou 1 %) principalement pour les raisons suivantes :

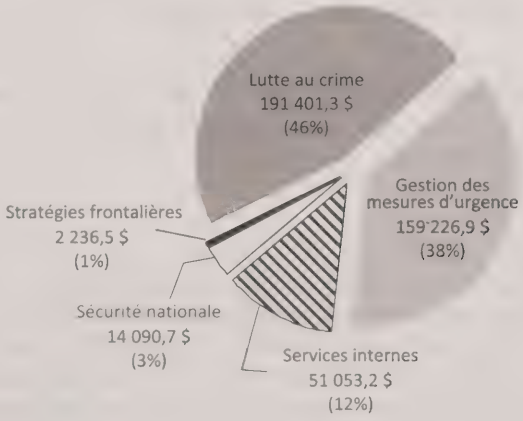
- réduction nette du financement de la capacité de gestion des urgences (2,8 M$);
- réduction supplémentaire découlant de l'Examen stratégique de 2009 (1,5 M$) – budget de 2010;
- report de fonds en 2011-2012 pour la tenue des exercices prévus liés aux transports urbains (1,4 M$); et
- autres rajustements en fonction des variations nettes du financement d'un certain nombre d'initiatives (0,3 M$).

Les dépenses prévues de 2012-2013 à 2013-2014 diminueront de 2,3 M$ (ou 0,5 %) principalement pour les raisons suivantes :

- diminution en fonction du profil de financement de la capacité de gestion des urgences (1,5 M$);
- diminution du financement en fonction du profil de financement de la mise en œuvre de la Stratégie de cybersécurité du Canada (1,1 M$); et
- compensation par d'autres rajustements apportés en fonction des variations (0,3 M$) (p. ex. financement du Renouvellement de la Stratégie pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet, financement des mesures de lutte contre le tabac de contrebande).

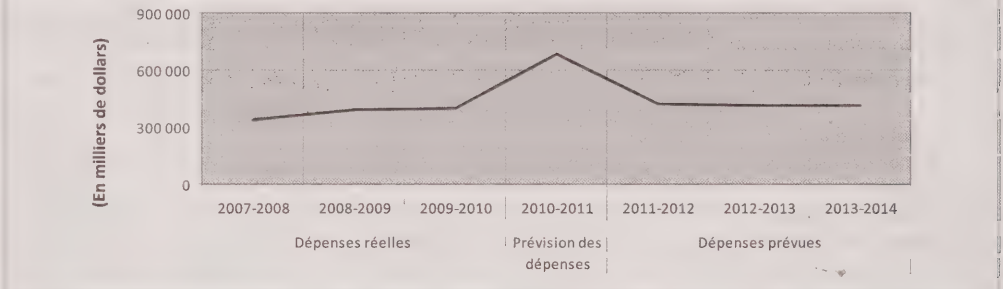
Le graphique ci-dessous indique la répartition des dépenses prévues de Sécurité publique Canada en fonction des activités de programmes pour 2011-2012.

(en milliers de dollars)



Profil des dépenses

Dépenses réelles (000 $)			Prévision des dépenses	Dépenses prévues (000 $)		
2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
339 905,9	391 831,1	395 773,1	681 990,4	418 008,5	411 966,3	409 706,5



La différence nette de 264 M$ (ou 38 %) entre les prévisions des dépenses de 2010-2011 et les dépenses prévues en 2011-2012 est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- temporisation des coûts liés à la sécurité des Sommets des dirigeants du G8 et du G20 de 2010 (262,6 M$);
- temporisation du financement accordé pour le maintien à court terme des ententes sur les services de police des Premières nations et l'examen complet du Programme des services de police des Premières nations (PSPPN) (17,1 M$);
- temporisation du financement accordé pour la lutte contre les activités des gangs de jeunes, dans le cadre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime (7,4 M$);
- report de fonds obtenus en 2010-2011 (6,8 M$);
- réduction découlant de l'Examen stratégique de 2009 (6,1 M$) – budget de 2010;
- temporisation du financement du Programme sur les infrastructures essentielles des services de police – budget du Plan d'action économique du Canada de 2009 (2,8 M$);
- diminution en fonction du profil de financement de la capacité en matière de gestion des urgences (2,8 M$);
- remboursement du financement lié aux dépenses admissibles au chapitre de la rémunération inclus dans les prévisions de dépenses de 2010-2011 (2,2 M$); et
- autres rajustements en fonction des variations nettes (1,6 M$)
  (p. ex. mesures de limitation des coûts, conventions collectives, régimes d'avantages sociaux des employés, transferts à d'autres ministères et provenant d'autres ministères).

Compensée par :

- un virement budgétaire à la GRC pour le PSPPN par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (40,0 M$) – pas encore comptabilisé pour l'exercice 2011-2012;
- l'allocation de fonds supplémentaires pour la mise en œuvre de la Stratégie de cybersécurité du Canada (4,9 M$); et

sert d'assise à la création d'une culture de gestion axée sur les résultats. Les résultats présentés dans le CMR correspondent aux résultats auxquels tendent les programmes du Ministère.

Tableau de concordance de l'AAP

Ce tableau de concordance illustre la redistribution des dépenses prévues de 2010-2011 par activités de programmes, en fonction de l'ancienne et de la nouvelle AAP.

Tableau de concordance de l'AAP (000 $)		Nouvelle AAP					
		Sécurité nationale	Stratégies frontalières	Lutte au crime	Gestion des mesures d'urgence	Services internes	Total
Ancienne AAP	Sécurité nationale	8 777,0					**8 777,0**
	Gestion des mesures d'urgence	6 029,0			151 940,8		**157 969,8**
	Application de la loi			374 295,7			**374 295,7**
	Régime correctionnel			7 955,5			**7 955,5**
	Prévention du crime			55 610,0			**55 610,0**
	Gestion frontalière		2 250,0				**2 250,0**
	Interopérabilité				930,5		**930,5**
	Services internes					74 201,9	**74 201,9**
	Total des dépenses projetées	**14 806,0**	**2 250,0**	**437 861,2**	**152 871,2**	**74 201,9**	**681 990,4**

Sommaire de planification

	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Ressources financières (en milliers de dollars)	418 008,5	411 966,3	409 706,5
Ressources humaines (équivalent temps plein – ETP)	1 085	1 095	1 098

Concordance avec le résultat du gouvernement du Canada : *Un Canada sûr et sécuritaire*[3]
Résultat stratégique: *Un Canada sécuritaire et résilient*

Activité de programmes[4]	Dépenses projetées	Dépenses prévues (000 $)		
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Sécurité nationale	14 806,0	14 090,7	13 981.8	14 172,0
Stratégies frontalières	2 250,0	2 236,5	2 246,5	2 230,9
Lutte au crime	437 861,2	191 401,3	190 175,8	190 319,2
Gestions des mesures d'urgence	152 871,3	159 226,9	155 173,1	153 804,4
Services internes	74 201,9	51 053,2	50 389,1	49 180,0
Total des dépenses prévues	**681 990,4**	**418 008,5**	**411 966,3**	**409 706,5**

Les chiffres ont été arrondis aux milliers de dollars. En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux.

Remarque: Les dépenses prévues reflètent les fonds demandés dans le cadre du budget principal des dépenses et les ajustements approuvés dans le cadre financier du gouvernement. Les dépenses prévues en 2010-2011 représentent les autorisations de dépenses les plus récentes.

[3] Pour une présentation détaillée des résultats du gouvernement du Canada, veuillez consulter le site suivant : http://www.sct-tbs-.gc.ca/reports-rapports/cp-rc/index-fra.asp.

[4] Pour une description des activités des programmes, veuillez accéder au Budget principal des dépenses en ligne à http://www.publiservice.tbs-sct.gc.ca/pre-est/estimate.asp.

Le Ministère possède des bureaux régionaux dans l'ensemble des provinces, ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Ces bureaux mettent l'accent sur la gestion des urgences, les services de police des Autochtones et la prévention du crime. Le Ministère a également des représentants à Washington D.C. et à Londres, en Angleterre.

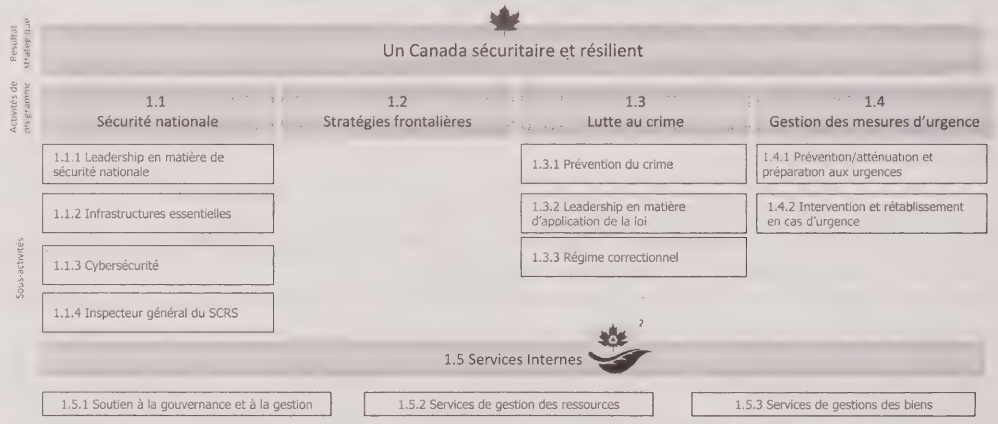
Résultats stratégiques et architecture des activités des programmes

Sécurité publique Canada a récemment révisé son architecture des activités de programmes (APP) de 2011-2012. Les changements apportés ne s'écartent pas beaucoup de l'AAP précédente, mais reflètent davantage la nature de ses activités et permettent au Ministère de mieux satisfaire aux exigences en matière d'établissement de rapports.

La nouvelle APP du Ministère est passée de huit à cinq activités de programmes.

- Sécurité nationale – comprend les programmes des infrastructures essentielles et de la cybersécurité, qui relevaient auparavant de l'activité de programme de la gestion des mesures d'urgence;
- Stratégies frontalières – appelée auparavant *gestion des frontières*;
- Lutte au crime – comprend les anciennes activités de programmes sur l'application de la loi, du système correctionnel et de la prévention du crime;
- Gestion des mesures d'urgence – comprend les éléments de l'ancienne activité de programme de l'interopérabilité ; et
- Services internes.

Le tableau ci-dessous illustre le résultat stratégique et la nouvelle Architecture des activités de programmes du ministère de la Sécurité publique de 2011-2012.



À la suite de l'élaboration et de l'approbation de la version révisée de l'AAP du Ministère, le premier cadre de mesure du rendement (CMR) ministériel a été approuvé. Le CMR définit les résultats et les extrants de haut niveau des principaux programmes et services du Ministère et

---

[2] Le ministère contribue au Thème IV de la Stratégie fédérale de développement durable: Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement,

SECTION I: Survol du Ministère

Rôles et responsabilités du ministère de la Sécurité publique

Le Ministère joue un rôle clé en assumant la responsabilité fondamentale du gouvernement pour la sécurité de ses citoyens. La *Loi sur le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile (2005)* et la *Loi sur la gestion des urgences (2007)* établissent deux rôles essentiels pour le Ministère : (i) soutenir le Ministre dans ses responsabilités pour toutes questions relatives à la sécurité publique et à la gestion des urgences, à l'exception de celles attribuées à un autre ministre fédéral, y compris celles de leadership national et (ii) coordonner les efforts des organismes du portefeuille de la sécurité publique ainsi qu'offrir des orientations quant à leurs priorités stratégiques.

Mission: *Bâtir un Canada sécuritaire et résilient*[1]

Vision: *Par l'entremise d'un leadership exceptionnel, assurer la sécurité du Canada ainsi que la force et la résilience des collectivités.*

Le Ministère livre des conseils stratégiques sur diverses questions, notamment en: sécurité nationale, stratégies frontalières, lutte au crime; et gestion des mesures d'urgence. Il met aussi en œuvre un certain nombre de programmes de subventions et de contributions liés à la gestion des urgences ainsi qu'à la sécurité des collectivités.

Activités à travers le Canada et à l'étranger

Le portefeuille de Sécurité publique englobe neuf organismes distincts qui contribuent directement à la sécurité des Canadiens. Bien que les organismes du portefeuille mènent des activités liées à la sécurité publique dans le respect de leurs mandats respectifs, Sécurité publique Canada, à titre de coordonnateur du portefeuille, fournit une perspective stratégique au programme global de sécurité.

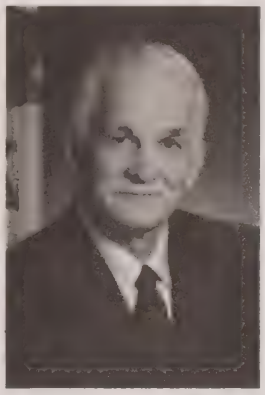
Portefeuille de la Sécurité publique

- Sécurité publique Canada (SP)
- Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)
- Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)
- Service correctionnel Canada (SCC)
- Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC)
- Gendarmerie royale du Canada (GRC)
- Comité externe d'examen (CEE) de la GRC
- Commission des plaintes du public (CPP) contre la GRC
- Bureau de l'enquêteur correctionnel (BEC)

La structure de Sécurité publique Canada contient cinq secteurs : Gestion des mesures d'urgence et sécurité nationale, Sécurité de la population et partenariats, Police et application de la loi, Politiques stratégiques et Gestion ministérielle. Il y a également un poste de chef de la vérification interne au sein du Ministère. Les secteurs ont l'appui de la Direction générale des communications et des Services juridiques. Enfin, le Bureau de l'inspecteur général du SCRS, également présent au sein du Ministère, mène des examens indépendants afin de s'assurer que le SCRS se conforme à la loi, à l'orientation ministérielle et aux politiques opérationnelles.

[1] Nous exerçons un leadership national afin d'assurer la sécurité du Canada et de la population canadienne. Nous contribuons à la résilience du Canada grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes novateurs et à l'engagement concret de partenaires nationaux et internationaux.

Message du Ministre



Je suis heureux de vous présenter le Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012 de Sécurité publique Canada. Ce rapport énonce les priorités de la présente année et illustre de quelle façon le Ministère continuera à bâtir un Canada sécuritaire et résilient.

Le gouvernement est bien résolu à s'assurer que le Canada est protégé des menaces, incluant les activités terroristes. Sécurité publique Canada joue un rôle de premier plan en matière de protection des collectivités et des familles canadiennes en déployant des efforts en vue d'assurer la sécurité nationale du Canada, la gestion de nos frontières et la réduction du risque de criminalité grâce à l'application efficace de la loi et à une bonne préparation pour faire face aux incidents majeurs. Le Ministère travaille en étroite collaboration avec ses partenaires du portefeuille de la Sécurité publique, d'autres ministères fédéraux, les provinces et les territoires, ses partenaires internationaux, les premiers intervenants et le secteur privé afin d'atteindre les résultats escomptés par la population canadienne.

L'année dernière, Sécurité publique Canada a accompli des progrès dont la population a de quoi être fière. Le Ministère a lancé la Stratégie de cybersécurité du Canada ainsi que la Stratégie nationale sur les infrastructures essentielles; a soutenu les sommets du G8 et du G20, ainsi que la réponse au tremblement de terre survenu en Haïti ; a introduit la législation relative aux navires transportant des migrants et sur le passage des clandestins; et a publié le Plan fédéral d'intervention d'urgence et le Plan d'action en réponse à la Commission d'enquête sur l'affaire Air India.

Au cours de la prochaine année, le Ministère continuera de se concentrer sur les domaines de la sécurité nationale, de la gestion des urgences, de l'application efficace de la loi, la prévention du crime, et de la sécurité frontalière. Je suis convaincu que le Ministère continuera, avec l'aide de ses partenaires, à aller de l'avant avec le programme législatif du gouvernement, tout en assurant la sécurité du pays.

Vous trouverez, dans le Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012, des renseignements détaillés sur la façon dont le gouvernement planifie atteindre ces résultats et sur d'autres engagements ministériels. Je suis persuadé que les valeurs véhiculées à Sécurité publique Canada – service, unité, respect et excellence – orienteront nos efforts visant à renforcer la sécurité du Canada.

L'honorable Vic Toews, c.p., c.r., député
Ministre de la Sécurité publique

Table des matières

Message du Ministre **5**

SECTION I: Survol du Ministère **7**
Rôles et responsabilités du ministère de la Sécurité publique 7
Sommaire de planification 9
Profil des dépenses 10
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable 12
Analyse du risque 12
Sommaire des priorités 14

SECTION II: Analyse des activités de programmes **19**
Sécurité nationale 20
Stratégies frontalières 23
Lutte au crime 26
Gestion des mesures d'urgence 30
Services internes 33

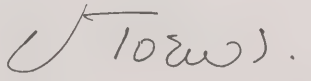
SECTION III: Renseignements supplémentaires **37**
États financiers prospectifs 37
Tableaux de renseignements supplémentaires 38

SECTION IV : Autres sujets d'intérêt **38**

Sécurité publique Canada

2011-2012

Rapport sur les plans et les priorités



L'honorable Vic Toews, c.p., c.r., député
Ministre de la Sécurité publique

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du budget principal des dépenses.

Partie II – Le budget principal des dépenses étaye directement la Loi de crédits. Le budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits ultérieurs. Le Parlement devra adopter ces crédits afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du budget des dépenses sont déposées le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultat prévu, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les projets de transformation, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le budget supplémentaire des dépenses étaye directement la Loi de crédits. Le budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé trois fois par année, soit un premier document en mai, un deuxième à la fin octobre et un document final à la fin février. Chaque budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de trois budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une même année.

Le budget des dépenses de même que le budget fédéral du ministre des Finances sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2011.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès de
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA 0S5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

No. de catalogue : BT31-2/2012-III-43
ISBN 978-0-660-66455-2

BUDGET DES DÉPENSES

Sécurité publique Canada

Budget des dépenses 2011-2012

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

CA1
FN
-E77

Government
Publications



LIBRARY
JUL 11 2011

Public Servants Disclosure Protection Tribunal Canada

2011-12
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

ESTIMATES

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the introduction of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of the following:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the Appropriation Act. The Main Estimates identify the spending authorities (Votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these Votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans are divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPP)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organization's main priorities by strategic outcome(s), program activity(ies) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide additional details on risk management, operational and management priorities, transformational projects and grants and contributions, etc. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation-dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPR)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation-dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an Appropriation Act. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (Votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled three times a year, the first document in May, the second in late October and the final in late February. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. In special circumstances, more than three Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in DPRs, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2011.

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS website at the following address: http://www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa ON K1A 0S5

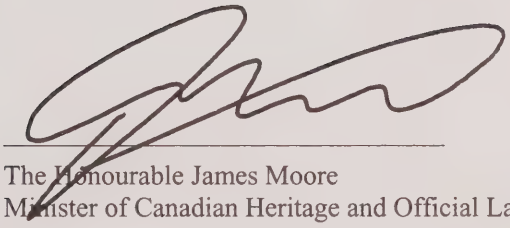
Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2012-III-129
ISBN 978-0-660-66457-6

Public Servants Disclosure Protection Tribunal Canada

2011 – 2012 Estimates

Report on Plans and Priorities



The Honourable James Moore
Minister of Canadian Heritage and Official Languages

Table of Contents

Chairperson's Message 1

SECTION I – DEPARTMENTAL OVERVIEW 2

Raison d'être 2
Strategic Outcome and Program Activity Architecture (PAA) 2
Planning Summary 3
Strategic Outcome 4
Contribution of Priorities to Strategic Outcome 5
Risk Analysis 9
Expenditure Profile 10
Estimates by Vote 10

SECTION II – ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME 11

Strategic Outcome 11
Benefits to Canadians 11

SECTION III – SUPPLEMENTARY INFORMATION 12

Financial Highlights 12
Supplementary Information Tables 12
Contact Information 12

Chairperson's Message



As the new Chairperson of the Public Servants Disclosure Protection Tribunal, I am pleased to present the Tribunal's *2011-2012 Report on Plans and Priorities.*

Last year was marked by events that called into question the merits of the regime for the disclosure of wrongdoing and the protection of public servants who report wrongdoing. Some even called for an immediate review of the Act that created the regime. While legislative amendments may be required, we must remember that the Tribunal has not yet had the opportunity to interpret and apply the *Public Servants Disclosure Protection* Act. That said, the decision by the Interim Public Sector Integrity Commissioner to review the 56 reprisal complaints that were filed with the Commissioner's Office over the last three years should enable public servants and Canadians to evaluate the true effectiveness of the Act with respect to the protection of public servants who disclose wrongdoing.

It should be noted that the federal regime to protect public servants making disclosures is unique in the world in that reprisal complaints are dealt with by a specialized tribunal composed of superior court judges. In addition, the Tribunal has the power to order remedies in favour of complainants and disciplinary action against persons who take reprisals. The Tribunal's decisions regarding reprisals will mark the first milestone of a regime aimed at ensuring effective protection for public servants who report wrongdoing.

This report is intended to mark a new beginning for the Tribunal. The appointment of new Tribunal members under the direction of a chairperson appointed last year, the eventual appointment of a new Public Sector Integrity Commissioner and the Tribunal's first reprisal complaint proceedings should give new momentum to the regime established under the *Public Servants Disclosure Protection Act.*

In dealing with reprisal complaints, we will acquire practical experience that will stand us in good stead when the time comes to review the Act.

The Honourable Luc Martineau
Chairperson
Public Servants Disclosure Protection Tribunal

Section I – Departmental Overview

Raison d'être

The raison d'être of the Tribunal is to protect public servants who disclose wrongdoing from reprisals.

The Tribunal is one component of the wrongdoing disclosure regime introduced in 2007 by the *Public Servants Disclosure Protection Act* (the Act). In addition to the Tribunal, chief executives, the Office of the Public Sector Integrity Commissioner and the Treasury Board have responsibilities under the Act.

The Tribunal is an independent quasi-judicial body responsible for dealing with reprisal complaints referred by the Commissioner. The Act provides for the establishment of a Registry to support the Tribunal in the conduct of its work, with an office in the National Capital Region.

Strategic Outcome and Program Activity Architecture (PAA)

In carrying out its mandate, the organization is aiming for the following strategic outcome:

Remedial and disciplinary actions that ensure complainants to the Office of the Public Sector Integrity Commissioner are protected against reprisals.

The Registry supports the Tribunal in fulfilling its mandate through the Reprisal Hearings Program. This program provides for the effective management of the processes related to reprisal complaints and Tribunal hearings. Through this program, the Registry also provides legal support to the Tribunal.

Planning Summary

Financial Resources (thousands of dollars)

2011–2012	2012–2013	2013–2014
1,838	1,838	1,838

Human Resources (Full-Time Equivalent—FTE)

2011–2012	2012–2013	2013–2014
12	12	12

Strategic Outcome: Remedial and disciplinary actions that ensure complainants to the Office of the Public Sector Integrity Commissioner are protected against reprisals.	
Performance Indicators	**Targets**
Number of decisions or orders issued within 250 calendar days from the start of a proceeding	90% of proceedings are completed within 250 calendar days
Degree of client satisfaction with respect to services offered by the Registry	80% of clients are satisfied with services offered by the Registry

Program Activity	**Forecast Spending 2010-11**	**Planned Spending** (thousands of dollars)			**Alignment to Government of Canada Outcomes**
		2011–2012	**2012–2013**	**2013–2014**	
Reprisal Hearings Program	906	1,838	1,838	1,838	Well-managed efficient government operations
Total Planned Spending		1,838	1,838	1,838	

Contribution of Priorities to Strategic Outcome

Operational Priorities	Type	Links to Strategic Outcome	Description
Establish an effective Tribunal composed of a new chairperson and new members	Modified priority	Remedial and disciplinary actions that ensure complainants to the Office of the Public Sector Integrity Commissioner are protected against reprisals	**Why this is a priority:** In light of recent developments, it is expected that the Tribunal will receive cases from the Office of the Public Sector Integrity Commissioner this year. Consequently, the new Chairperson and the new Tribunal members will have to be ready to deal with reprisal complaints. **Plans for meeting the priority:** ▪ Ensure that new Tribunal members receive training. ▪ Provide the necessary legal and administrative support to the Tribunal.
Create a jurisprudential database on reprisals	New priority	Remedial and disciplinary actions that ensure complainants to the Office of the Public Sector Integrity Commissioner are protected against reprisals	**Why this is a priority:** The field of whistleblower protection is still in its infancy. In addition, the federal regime is unique in the sense that reprisal complaints are dealt with by a specialized tribunal composed of superior court judges. As a result, the Tribunal can play a leading role in the field of whistleblower protection. **Plans for meeting the priority:** ▪ Create a jurisprudential database on reprisals (statutory law, civil/common law and collective agreements). ▪ Make the information available to parties and interested persons by posting it on the Tribunal's Web site.

Operational Priorities	Type	Links to Strategic Outcome	Description
Provide efficient, quality Registry services to parties who appear before the Tribunal	New priority	Remedial and disciplinary actions that ensure complainants to the Office of the Public Sector Integrity Commissioner are protected against reprisals	**Why this is a priority:** The Tribunal will likely receive applications from the Office of the Public Sector Integrity Commissioner this year. The quality of services provided to the parties by the Registry will assist in establishing the Tribunal's reputation and could have an impact on the number of public servants who file reprisal complaints with the Commissioner's Office. **Plans for meeting the priority:** ▪ Establish service standards. ▪ Ensure that staff are properly trained and have the necessary qualifications. ▪ Evaluate whether the parties are satisfied with Registry services. ▪ Establish a procedure for dealing with complaints regarding Registry service to parties.
Publicize the Tribunal's way of operating	New priority	Remedial and disciplinary actions that ensure complainants to the Office of the Public Sector Integrity Commissioner are protected against reprisals	**Why this is a priority:** The Tribunal has not dealt with any cases since it was created in 2007. As a result, the Tribunal's way of operating is not known to individuals who may find themselves before the Tribunal. **Plans for meeting the priority:** ▪ Post the Rules of Procedure and the Procedural Guide on the Tribunal's Web site. ▪ Create a glossary. ▪ Add a section to the Tribunal's Web site that explains to parties what to expect if a reprisal complaint comes before the Tribunal.

Operational Priorities	Type	Links to Strategic Outcome	Description
Prepare for the five-year review of the Act	Priority already established	Remedial and disciplinary actions that ensure complainants to the Office of the Public Sector Integrity Commissioner are protected against reprisals	**Why this is a priority:** An independent review of the Act and its administration and operation will be conducted in 2012. In dealing with reprisal complaints, the Tribunal will acquire practical experience in terms of the Act and its administration and operation. **Plans for meeting the priority:** ▪ Note and review the provisions of the Act that are problematic or that could be clarified or improved as part of the five-year review.

Management Priorities	Type	Links to Strategic Outcome	Description
Mobilize human and financial resources to provide the support the Tribunal will need to deal with reprisal complaints	New priority	Remedial and disciplinary actions that ensure complainants to the Office of the Public Sector Integrity Commissioner are protected against reprisals	**Why this is a priority:** Given that the Tribunal has not yet dealt with any complaints, the Registry has not had to provide a full range of services to the Tribunal. It has reduced its staff to the minimum, limited expenditures and moved to smaller premises. The Tribunal can expect to receive applications for hearings in 2011-2012 because of the decision by the Interim Public Sector Integrity Commissioner to review the 56 reprisal complaints that were filed with the Commissioner's Office over the last three years. **Plans for meeting the priority:** ▪ Review the Registry's human resources needs in terms of both skills and staff. ▪ If necessary, negotiate agreements with other registries.

Management Priorities	Type	Links to Strategic Outcome	Description
Manage the Registry's financial resources taking into consideration the measures introduced by the Government to minimize operating expenses	New priority	Remedial and disciplinary actions that ensure complainants to the Office of the Public Sector Integrity Commissioner are protected against reprisals	**Why this is a priority:** In the 2010 budget, the government proposed certain measures to reduce the growth of operating expenses. In addition, the new Directive on the Management of Expenditures on Travel, Hospitality and Conferences requires departments to manage these activities so as to demonstrate value for money and the use of the most economical options. **Plans for meeting the priority:** ▪ The Registry will identify opportunities for savings that its new location offers and will negotiate memoranda of understanding with similar organizations. ▪ The Registry will establish procedures and implement oversight control mechanisms to ensure that the travel, hospitality and conference expenses incurred are necessary to fulfill the Tribunal's mandate and priorities and that the most economical and efficient options are considered.

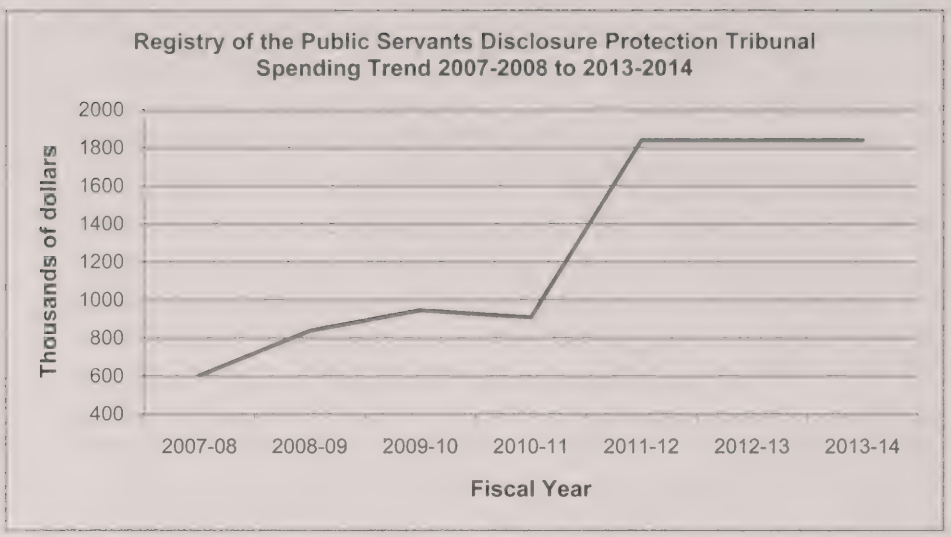
Risk Analysis

The Tribunal is expecting to receive applications for hearings in 2011-2012 as a result of the decision by the Interim Public Sector Integrity Commissioner to review the 56 reprisal complaints that were filed with the Commissioner's Office since it was created in 2007. At this stage, it is impossible to anticipate the number of complaints that the Commissioner's Office will refer to the Tribunal or when they will be sent.

The unpredictable workload makes it difficult to effectively manage the Registry's human and financial resources. However, it appears that the Registry will be required to provide a complete range of services to the Tribunal for the first time since its inception in 2007. This will be challenging for the organization, which reduced its staff to the minimum last year because of the lack of applications for hearings. The Registry will have to review its human resources needs in terms of both skills and staff and mobilize the resources the Tribunal will need to deal with reprisal complaints. The Registry's new location in the building occupied by the Federal Courts, the Courts Administration Service and the Competition Tribunal provides the Registry with new opportunities to optimize human and financial resources as well as use of the physical premises. Since the Registry is co-located with similar organizations, it will be able to identify opportunities for savings and to minimize its operating expenses.

However, since the Tribunal will be hearing reprisal complaints for the first time in its history and since hearings may be held throughout Canada, we must anticipate a significant increase in travel expenses considering that travel, conference and hospitality expenses have never exceeded one percent of the Registry's operating budget. That said, the Registry will ensure that the expenses incurred are necessary to fulfill the Tribunal's mandate and priorities and that the most economical and efficient options are considered.

Expenditure Profile



For its first four years of operation, the Registry spent at most 50 percent of its budget. This is because the Tribunal has not dealt with any cases since its inception in 2007. However, the Tribunal expects to receive applications for hearings beginning in 2011-2012. That said, it is impossible to anticipate the number of complaints the Office of the Public Sector Integrity Commissioner will refer to the Tribunal and, consequently, to assess the human and financial resources the Registry will need to support the Tribunal in carrying out its mandate. For this reason, the Registry expects to spend its entire budget in 2011-2012 and in subsequent years.

Estimates by Vote

For information on our organizational votes and/or statutory expenditures, please see the 2011–12 Main Estimates publication. An electronic version of the Main Estimates is available at http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20112012/me-bpd/toc-tdm-eng.asp.

Section II – Analysis of Program Activities by Strategic Outcome

Strategic Outcome: Remedial and disciplinary actions that ensure complainants to the Office of the Public Sector Integrity Commissioner are protected against reprisals

Program Activity: Reprisal Hearings Program					
Human Resources (FTE) and Planned Spending (thousands of dollars)					
2011–2012		**2012–2013**		**2013–2014**	
FTE	**Planned Spending**	**FTE**	**Planned Spending**	**FTE**	**Planned Spending**
12	1,838	12	1,838	12	1,838

Program Activity Expected Result	**Performance Indicators**	**Targets**
Effective management of the Tribunal's proceedings	Number of decisions or orders issued within 250 calendar days from the start of a proceeding	90% of proceedings are completed within 250 calendar days
	Degree of client satisfaction with respect to services offered by the Registry	80% of clients are satisfied with services offered by the Registry

Benefits to Canadians

The federal public administration is an important national institution and is part of the essential framework of Canadian parliamentary democracy. Canadians benefit directly from an effective, efficient and ethical public service. They have the right to expect public servants to conduct themselves in an ethical manner and in accordance with their legal obligations.

The Tribunal is one component of the regime for the disclosure of wrongdoing and the protection of public servants who report wrongdoing. The success of the Tribunal and its partners will foster an environment in which employees can openly express their concerns without fear of reprisal. It will contribute to developing a culture in the federal public sector that is based on the highest ethical standards.

Section III – Supplementary Information

Financial Highlights

Future-oriented Condensed Statement of Operations

For the Year (Ended March 31) (in dollars)

	% change	Future-oriented 2011–2012	Future-oriented 2010–2011*
Expenses		1,932,669	
Total Expenses	N/A	1,932,669	N/A
Revenues		-	
Total Revenues	N/A	-	N/A
Net Cost of Operations	N/A	1,932,669	N/A

Financial statements are available on the website of the Public Servants Disclosure Protection Tribunal Canada at: http://www.psdpt-tpfd.gc.ca.

Supplementary Information Tables

All electronic supplementary information tables found in the 2011–12 Report on Plans and Priorities can be found on the Treasury Board of Canada Secretariat web site at: http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/info/info-eng.asp.

- Greening Government Operations

Contact Information

Public Servants Disclosure Protection Tribunal Canada
90 Sparks Street, Suite 512
Ottawa, Ontario K1P 5B4
Telephone: 613-943-8310
Facsimile: 613-943-8325

E-mail: Tribunal@psdpt-tpfd.gc.ca
Web site: www.psdpt-tpfd.gc.ca

Section III : Renseignements supplémentaires

États financiers prospectifs

État prospectif condensé des opérations

Pour l'exercice (prenant fin le 31 mars) (en dollars)

	Variation en %	État prospectif 2011-2012	État prospectif 2010-2011*
Dépenses		1 932 669	
Total des dépenses	SO	1 932 669	SO
Recettes		-	
Total des recettes	SO	-	SO
Coût de fonctionnement net	SO	1 932 669	SO

Les états financiers sont disponibles sur le site Web du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs Canada, à http://www.psdpt-tpfd.gc.ca.

Liste des tableaux supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le Rapport sur les plans et priorités de 2011-2012 sont disponibles dans le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse : http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/info/info-fra.asp.

- L'écologisation des opérations gouvernementales

Personnes-ressources

Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs Canada
90, rue Sparks, pièce 512
Ottawa (Ontario) K1P 5B4
Téléphone : 613-943-8310
Télécopieur : 613-943-8325

Courrier électronique : Tribunal@psdpt-tpfd.gc.ca
Site Web : www.psdpt-tpfd.gc.ca

Section II — Analyse des activités de programme par résultat stratégique

Résultat stratégique : Des mesures de réparation et des sanctions disciplinaires faisant en sorte que les plaignants qui s'adressent au Commissariat à l'intégrité du secteur public soient protégés contre les représailles

Activité de programme : Programme des audiences relatives aux représailles					
Ressources humaines (ETP) et Dépenses prévues (en milliers de dollars)					
2011–2012		**2012–2013**		**2013–2014**	
ETP	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**
12	1 838	12	1 838	12	1 838

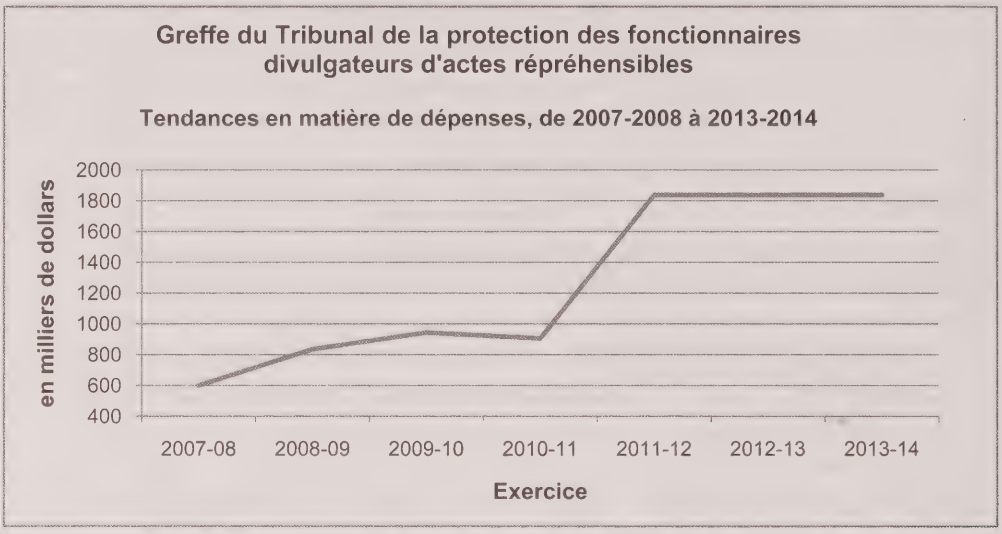
Résultat attendu de l'activité de programme	**Indicateurs de rendement**	**Objectifs**
Gestion efficace des processus liés aux instructions du Tribunal	Nombre de décisions ou d'ordonnances rendues dans les 250 jours civils du début d'une instruction	90 % des instructions ne dépassent pas 250 jours civils
	Degré de satisfaction des clients relativement aux services offerts par le greffe	80 % des clients sont satisfaits des services offerts par le greffe

Avantages pour les Canadiens et Canadiennes

L'administration publique fédérale est une institution nationale essentielle au fonctionnement de la démocratie parlementaire canadienne. Les Canadiens et Canadiennes bénéficient directement d'une fonction publique efficace, efficiente et éthique. Ils sont en droit de s'attendre à ce que les fonctionnaires se comportent de façon éthique et respectent leurs obligations légales.

Le Tribunal est l'une des composantes du régime de divulgation d'actes répréhensibles et de protection des fonctionnaires divulgateurs. Le succès du Tribunal et de ses partenaires permettra de favoriser un environnement dans lequel les employés pourront exprimer ouvertement leurs préoccupations, sans crainte de représailles. Il contribuera à la mise en place, au sein du secteur public fédéral, d'une culture fondée sur les normes éthiques les plus élevées.

Profil des dépenses



Pour ses quatre premières années d'opération, le greffe a dépensé au plus 50 pourcent de son budget. Ceci est attribuable au fait que le Tribunal n'a été saisi d'aucun cas depuis sa constitution en 2007. Le Tribunal s'attend toutefois à recevoir des demandes d'instruction à compter de 2011-2012. Ceci dit, il est impossible de prévoir le nombre de plaintes qui seront transmises au Tribunal par le Commissariat à l'intégrité du secteur public et, par conséquent, d'évaluer les ressources humaines et financières dont le greffe aura besoin pour appuyer le Tribunal dans l'exercice de son mandat. Pour cette raison, le greffe prévoit dépenser la totalité de son budget en 2011-2012 et dans les années à venir.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir plus de renseignements sur nos crédits organisationnels et/ou dépenses législatives, veuillez consulter le Budget principal des dépenses 2011-2012. Vous trouverez une version électronique du budget principal des dépenses sur le site http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20112012/me-bpd/toc-tdm-fra.asp.

Analyse des risques

Le Tribunal s'attend à recevoir des demandes d'instruction en 2011-2012 suite à la décision du Commissaire à l'intégrité du secteur public par intérim de réexaminer les 56 plaintes en matière de représailles déposées auprès du Commissariat depuis sa création en 2007. À ce stade-ci, il est impossible de prévoir le nombre de plaintes qui seraient transmises au Tribunal par le Commissariat, et à quel moment celles-ci seraient transmises.

L'imprévisibilité de la charge de travail rend difficile la gestion efficace des ressources humaines et financières du greffe. Il appert toutefois que le greffe aura à fournir une gamme complète de services au Tribunal pour la première fois depuis sa constitution en 2007. Cela posera un défi à l'organisation qui a réduit ses effectifs au minimum l'an passé en raison de l'absence de demandes d'instruction. Le greffe devra revoir ses besoins en matière de ressources humaines, tant sur le plan des compétences que de l'effectif, et mobiliser les ressources dont le Tribunal aura besoin pour instruire les plaintes en matière de représailles. Le nouvel emplacement du greffe dans l'édifice occupé par les cours fédérales, les Services administratifs des tribunaux judiciaires et le Tribunal de la concurrence offre au greffe de nouvelles possibilités d'optimisation des ressources humaines et financières ainsi que des locaux. La location conjointe du greffe et d'organismes à vocation semblable permettra au greffe d'identifier des possibilités d'économies et de limiter ses coûts de fonctionnement.

Cependant, comme le Tribunal instruira des plaintes en matière de représailles pour la première fois dans son histoire, et que les audiences pourraient être tenues partout au Canada, il faut prévoir une augmentation importante des dépenses au titre des déplacements, considérant que les dépenses liées aux déplacements, aux conférences et à l'accueil n'ont jamais dépassé un pourcent du budget de fonctionnement du greffe. Ceci dit, le greffe veillera à ce que les dépenses engagées soient nécessaires à la réalisation du mandat et des priorités du Tribunal et que les options les plus économiques et efficientes soient considérées.

Priorités en matière de gestion	Type	Liens avec le résultat stratégique	Description
Gérer les ressources financières du greffe en tenant compte des mesures instaurées par le gouvernement pour limiter les coûts de fonctionnement	Nouvelle priorité	Des mesures de réparation et des sanctions disciplinaires faisant en sorte que les plaignants qui s'adressent au Commissariat à l'intégrité du secteur public soient protégés contre les représailles.	**Raison de la priorité :** Dans le budget de 2010, le gouvernement a proposé certaines mesures visant à freiner l'augmentation des dépenses de fonctionnement. De plus, la nouvelle directive sur la gestion des dépenses de voyages, d'accueil et de conférences oblige les ministères à gérer ces activités de façon à démontrer l'optimisation des ressources et l'utilisation des options les plus économiques. **Plan pour donner suite :** ▪ Le greffe identifiera les possibilités d'économies qu'offre son nouvel emplacement et négociera des protocoles d'entente avec des organismes qui ont une vocation semblable à la sienne. ▪ Le greffe établira des procédures et mettra en place des mécanismes de surveillance et de contrôle afin de s'assurer que les dépenses engagées relatives aux voyages, à l'accueil et aux conférences sont nécessaires à la réalisation du mandat et des priorités du Tribunal et que les options les plus économiques et efficientes sont considérées.

Priorités opérationnelles	Type	Liens avec le résultat stratégique	Description
Se préparer à l'examen quinquennal de la *Loi*	Priorité déjà établie	Des mesures de réparation et des sanctions disciplinaires faisant en sorte que les plaignants qui s'adressent au Commissariat à l'intégrité du secteur public soient protégés contre les représailles	**Raison de la priorité :** La *Loi* et son application feront l'objet d'un examen indépendant en 2012. L'instruction de plaintes en matière de représailles permettra au Tribunal d'acquérir une expérience pratique sur le plan de la *Loi* et de son application. **Plan pour donner suite :** ▪ Noter et étudier les dispositions de la *Loi* qui posent problème ou qui pourraient être clarifiées ou améliorées dans le cadre de l'examen quinquennal de la *Loi*.

Priorités en matière de gestion	Type	Liens avec le résultat stratégique	Description
Mobiliser les ressources humaines et financières en vue de fournir l'appui dont le Tribunal aura besoin pour instruire les plaintes en matière de représailles	Nouvelle priorité	Des mesures de réparation et des sanctions disciplinaires faisant en sorte que les plaignants qui s'adressent au Commissariat à l'intégrité du secteur public soient protégés contre les représailles.	**Raison de la priorité :** Considérant que le Tribunal n'a été saisi d'aucune plainte à ce jour, le greffe n'a pas eu à fournir une gamme complète de services au Tribunal. Il a réduit ses effectifs au minimum, contrôlé ses dépenses et aménagé dans des locaux plus petits. Le Tribunal peut s'attendre à recevoir des demandes d'instruction en 2011-2012 en raison de la décision du Commissaire à l'intégrité du secteur public par intérim de réexaminer les 56 plaintes en matière de représailles déposées auprès du Commissariat au cours des trois dernières années. **Plan pour donner suite :** ▪ Revoir les besoins en matière de ressources humaines du greffe, tant sur le plan des compétences que de l'effectif. ▪ Négocier des ententes, au besoin, avec d'autres greffes.

Priorités opérationnelles	Type	Liens avec le résultat stratégique	Description
Fournir des services de greffe efficaces et de qualité aux parties qui comparaîtront devant le Tribunal	Nouvelle priorité	Des mesures de réparation et des sanctions disciplinaires faisant en sorte que les plaignants qui s'adressent au Commissariat à l'intégrité du secteur public soient protégés contre les représailles	**Raison de la priorité :** Le Tribunal aura vraisemblablement à instruire des plaintes de représailles cette année. La qualité des services que le greffe fournira aux parties contribuera à établir la réputation du Tribunal et pourrait avoir une incidence sur le nombre de fonctionnaires qui déposent des plaintes de représailles auprès du Commissariat à l'intégrité du secteur public. **Plan pour donner suite :** ▪ Établir des normes de service. ▪ Veiller à ce que le personnel soit dûment formé et possède les qualifications nécessaires. ▪ Évaluer la satisfaction des parties quant aux services de greffe. ▪ Établir une procédure pour le traitement des plaintes en matière de service de greffe aux parties.
Faire connaître aux parties le mode de fonctionnement du Tribunal	Nouvelle priorité	Des mesures de réparation et des sanctions disciplinaires faisant en sorte que les plaignants qui s'adressent au Commissariat à l'intégrité du secteur public soient protégés contre les représailles	**Raison de la priorité :** Le Tribunal n'a été saisi d'aucun dossier depuis sa création en 2007. Par conséquent, le mode de fonctionnement du Tribunal n'est pas connu des individus qui pourraient se retrouver devant le Tribunal. **Plan pour donner suite :** ▪ Afficher les Règles de pratique et le Guide de procédure dans le site Web du Tribunal. ▪ Rédiger un glossaire. ▪ Ajouter une section au site Web du Tribunal qui expliquerait aux parties ce à quoi ils peuvent s'attendre si une plainte de représailles est portée devant le Tribunal.

Contribution des priorités à l'atteinte du résultat stratégique

Priorités opérationnelles	Type	Liens avec le résultat stratégique	Description
Mettre sur pied un Tribunal efficace, composé d'un nouveau président et de nouveaux membres	Priorité modifiée	Des mesures de réparation et des sanctions disciplinaires faisant en sorte que les plaignants qui s'adressent au Commissariat à l'intégrité du secteur public soient protégés contre les représailles	**Raison de la priorité :** À la lumière des événements récents, le Tribunal peut s'attendre à recevoir des dossiers du Commissariat à l'intégrité du secteur public cette année. Par conséquent, le nouveau président et les nouveaux membres du Tribunal devront être prêts à instruire les plaintes en matière de représailles qui lui seront transmises par le Commissariat. **Plan pour donner suite :** ▪ Assurer la formation des nouveaux membres du Tribunal. ▪ Fournir l'appui nécessaire au Tribunal sur les plans juridique et administratif.
Établir une base de données jurisprudentielles dans le domaine des représailles	Nouvelle priorité	Des mesures de réparation et des sanctions disciplinaires faisant en sorte que les plaignants qui s'adressent au Commissariat à l'intégrité du secteur public soient protégés contre les représailles	**Raison de la priorité :** Le domaine de la protection des divulgateurs est toujours à l'état embryonnaire. De plus, le régime fédéral est unique, en ce sens que les plaintes de représailles sont instruites par un tribunal spécialisé, composé de juges de juridiction supérieure. Par conséquent, le Tribunal est à même de jouer un rôle de chef de file dans le domaine de la protection des divulgateurs. **Plan pour donner suite :** ▪ Établir une base de données jurisprudentielles dans le domaine des représailles (droit statutaire, droit civil/common law et conventions collectives). ▪ Mettre l'information recueillie à la disposition des parties et des personnes intéressées en l'affichant dans le site Web du Tribunal.

Résultat stratégique : Des mesures de réparation et des sanctions disciplinaires faisant en sorte que les plaignants qui s'adressent au Commissariat à l'intégrité du secteur public soient protégés contre les représailles.	
Indicateurs de rendement	**Objectifs**
Nombre de décisions ou d'ordonnances rendues dans les 250 jours civils du début d'une instruction	90 % des instructions ne dépassent pas 250 jours civils
Degré de satisfaction des clients relativement aux services offerts par le greffe	80 % des clients sont satisfaits des services offerts par le greffe

Activité de programme	**Prévision des dépenses 2010-2011**	**Dépenses prévues** (en milliers de dollars)			**Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada**
		2011–2012	**2012–2013**	**2013–2014**	
Programme des audiences relatives aux représailles	906	1 838	1 838	1 838	Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces
Total des dépenses prévues		1 838	1 838	1 838	

Sommaire de la planification

Ressources financières (en milliers de dollars)

2011–2012	2012–2013	2013–2014
1 838	1 838	1 838

Ressources humaines (équivalent temps plein – ETP)

2011–2012	2012–2013	2013–2014
12	12	12

Section I – Survol du ministère

Raison d'être

La raison d'être du Tribunal est de protéger contre des représailles les fonctionnaires qui divulguent un acte répréhensible au sein du secteur public.

Le Tribunal est une des composantes du régime de divulgation d'actes répréhensibles mis en place par la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* (la *Loi*) en 2007. En vertu de la *Loi*, des responsabilités incombent aux administrateurs généraux, au commissaire à l'intégrité du secteur public, au Conseil du Trésor, ainsi qu'au Tribunal.

Le Tribunal, en tant qu'organisme quasi judiciaire indépendant, est responsable d'instruire les plaintes en matière de représailles qui lui sont transmises par le commissaire. La *Loi* prévoit la constitution d'un greffe chargé d'appuyer le Tribunal dans l'exécution de ses fonctions. Les bureaux du greffe sont situés dans la région de la capitale nationale.

Résultat stratégique et Architecture des activités de programme (AAP)

Dans l'exécution de son mandat, le Tribunal vise le résultat stratégique suivant :

Des mesures de réparation et des sanctions disciplinaires faisant en sorte que les plaignants qui s'adressent au Commissariat à l'intégrité du secteur public soient protégés contre les représailles.

Le greffe appuie le Tribunal dans l'exécution de son mandat, par le biais du Programme des audiences relatives aux représailles. Ce programme favorise la bonne gestion des processus liés à l'instruction des plaintes en matière de représailles et aux audiences du Tribunal. Dans le cadre de ce programme, le greffe fournit également un appui juridique au Tribunal.

Message du Président



À titre de nouveau président du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles, il me fait plaisir de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012* du Tribunal.

La dernière année a été marquée par des événements qui ont remis en question le bien-fondé du régime de divulgation d'actes répréhensibles et de protection des fonctionnaires divulgateurs. Certains ont même demandé que la loi qui a donné naissance au régime fasse l'objet d'une révision immédiate. Même si des modifications législatives pourraient s'avérer pertinentes, il faut se rappeler que le Tribunal n'a pas encore eu l'occasion d'interpréter et d'appliquer la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*. Ceci dit, la décision du commissaire à l'intégrité du secteur public par intérim de revoir les 56 plaintes en matière de représailles déposées auprès du Commissariat au cours des trois dernières années devrait permettre aux fonctionnaires et aux Canadiens et Canadiennes d'évaluer l'efficacité réelle de la *Loi* en ce qui à trait à la protection des fonctionnaires divulgateurs.

Il convient de souligner que le régime fédéral de protection des fonctionnaires divulgateurs est unique au monde, en ce sens que les plaintes en matière de représailles sont instruites par un tribunal spécialisé, composé de juges de juridiction supérieure. De plus, le Tribunal a le pouvoir d'ordonner la prise de mesures de réparation à l'endroit du plaignant et la prise de sanctions disciplinaires à l'encontre de la personne qui a exercé des représailles. Les décisions que rendra le Tribunal en matière de représailles marqueront les premiers jalons d'un régime visant à assurer une protection efficace aux fonctionnaires divulgateurs.

Ce rapport se veut la marque d'un nouveau départ pour le Tribunal. La nomination de nouveaux membres du Tribunal, sous la direction d'un président nommé au cours de la dernière année, la nomination éventuelle d'un nouveau commissaire à l'intégrité du secteur public et l'instruction des premières plaintes en matière de représailles par le Tribunal, devraient donner un nouvel élan au régime établi par la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*.

L'instruction de plaintes en matière de représailles nous permettra d'acquérir une expérience pratique que nous pourrons mettre à profit lorsque viendra le temps de revoir la *Loi*.

L'honorable Luc Martineau
Président
Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles

Table des matières

Message du Président 1

SECTION I – SURVOL DU MINISTÈRE 2

Raison d'être 2
Résultat stratégique et Architecture des activités de programme (AAP) 2
Sommaire de la planification 3
Résultat stratégique 4
Contribution des priorités à l'atteinte du résultat stratégique 5
Analyse des risques 9
Profil des dépenses 10
Budget des dépenses par crédit voté 10

SECTION II — ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE 11

Résultat stratégique 11
Avantages pour les Canadiens et Canadiennes 11

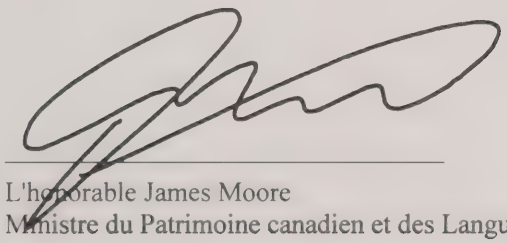
SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 12

États financiers prospectifs 12
Liste des tableaux supplémentaires 12
Personnes-ressources 12

Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs Canada

Budget des dépenses 2011 – 2012

Rapport sur les plans et les priorités



L'honorable James Moore
Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du budget principal des dépenses.

Partie II – Le budget principal des dépenses étaye directement la Loi de crédits. Le budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits ultérieurs. Le Parlement devra adopter ces crédits afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du budget des dépenses sont déposées le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultat prévu, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les projets de transformation, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le budget supplémentaire des dépenses étaye directement la Loi de crédits. Le budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé trois fois par année, soit un premier document en mai, un deuxième à la fin octobre et un document final à la fin février. Chaque budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de trois budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une même année.

Le budget des dépenses de même que le budget fédéral du ministre des Finances sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2011.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès de
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA 0S5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

No. de catalogue : BT31-2/2012-III-129
ISBN 978-0-660-66457-6

BUDGET DES DÉPENSES

Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs Canada

Budget des dépenses 2011-2012

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

CA1
FN
-E77

Government
Publications



LIBRARY
JUL 1 1 2011

ESTIMATES

Public Service Commission of Canada

2011-12
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the introduction of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of the following:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the Appropriation Act. The Main Estimates identify the spending authorities (Votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these Votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans are divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPP)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organization's main priorities by strategic outcome(s), program activity(ies) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide additional details on risk management, operational and management priorities, transformational projects and grants and contributions, etc. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation-dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPR)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation-dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an Appropriation Act. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (Votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled three times a year, the first document in May, the second in late October and the final in late February. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. In special circumstances, more than three Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in DPRs, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2011.

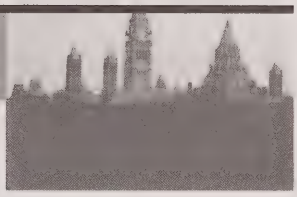
This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS website at the following address: http://www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa ON K1A 0S5

Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2012-III-42
ISBN 978-0-660-66458-3



Public Service Commission of Canada

2011-2012 Estimates

Report on Plans and Priorities

The Honourable James Moore, P.C., M.P.
Minister of Canadian Heritage and Official Languages

Public Service Commission of Canada
2011-2012 Report on Plans and Priorities

Table of Contents

President's Message 1

Section I – Public Service Commission Overview 3

Raison d'être and responsibilities 3

Public Service Commission's Strategic Outcome and Program Activity Architecture 4

Planning summary 4

Financial and human resources 4

Planning summary table 5

Contribution of priorities to the Public Service Commission's strategic outcome ... 6

Risk analysis 9

Expenditure profile 11

Estimates by vote 12

Section II – Analysis of Program Activities by Strategic Outcome 13

Program Activity 1.1.0 – Appointment Integrity and Political Impartiality 15

Program Activity 1.2.0 – Oversight of Integrity in Staffing 19

Program Activity 1.3.0 – Staffing Services and Assessment 22

Program Activity 2.1.0 – Internal Services 25

Section III – Supplementary Information 28

Financial highlights 28

Future Oriented Financial Statements 29

Supplementary information tables 30

Section IV – Other items of interest 31

President's Message



I am pleased to present the Public Service Commission (PSC)'s 2011-2012 *Report on Plans and Priorities*.

The PSC is an independent agency reporting to Parliament, mandated to safeguard the integrity of the public service staffing system and the political neutrality of the federal public service. We also recruit qualified Canadians from across the country. Under the delegated, values-based staffing system envisioned in the *Public Service Employment Act* (PSEA), the PSC fulfills its responsibilities by providing clear policy direction, conducting effective oversight, delivering innovative staffing and assessment services and reporting to Parliament on the performance of the staffing system.

The priorities for this planning period include ensuring a smooth transition to a new Commission and changes in executive leadership, as reflected in our first priority. My mandate and the terms of the part-time Commissioners will end in May 2011. Some key members of the executive management team are also leaving. We have implemented a strategy to manage this transition; succession planning and knowledge transfer are already underway.

Under our second priority, we will **address the results of the five-year review of the PSEA**. We will be tabling a Special Report to Parliament that will provide the results of our assessment as to whether the Act has been implemented as intended, and whether it adequately equips the PSC and others to protect merit in appointments and the non-partisanship of the public service in the years ahead. We will also be updating our own policies as a result of the review, and providing managers with guidance and training to strengthen their understanding of the values-based system.

Our third priority is to **provide ongoing independent oversight and assurance to Parliament on the integrity of the staffing system and the non-partisanship of the federal public service**. In January 2009, we received the recommendations of the Independent Review Committee on Public Service Oversight. We have now addressed all major recommendations and will implement any outstanding recommendations as part of our operational plan. We will make further improvement in the coordination of the activities of our Investigations Directorate and our Audit and Data Services Branch, and in our monitoring and reporting of organizational delegations.

With respect to our fourth priority, to **provide quality selection services**, we will be creating a staffing and assessment centre of expertise. We will maintain and enhance the capacity of the Public Service Resourcing System, aiming to integrate internal staffing with our external staffing system and provide more efficient services to organizations across the public service.

Our fifth and final priority is to **build on the achievements we have made in developing the PSC as a model organization**. We will take further steps to improve our work and workplace including measures in response to the feedback we receive from employees in our annual employee survey. A renewed Corporate Learning Program will help our workers prepare for future challenges. We will also move forward with the preparations for our relocation to Gatineau in 2013, and take full advantage of the opportunities this affords us for renewal.

During this reporting period, we will be into our final year of the phased implementation of the 5% budget reduction resulting from the government's 2009 horizontal strategic review of human resources management. We also estimate that we have to reduce expenditures by 1.3 % annually to cover the operational budget freeze resulting from Budget 2010. Our plans have accounted for those reductions. However, it will result in a slowing of some activities and greater demands placed on staff. To this point we believe that it is manageable although with some increased risk.

Implementing our priorities would not be possible without the engagement of all our employees and their sustained commitment to excellence in carrying out our mandate on behalf of Parliament and all Canadians. We also look forward to continuing our work with parliamentarians and deputy heads to help ensure that Canadians continue to be served by a highly competent, non-partisan and representative public service for which Canada is internationally recognized.

I would like to thank all employees for their hard work, professionalism, and dedication during my term as President. I know that they will extend the same support to the new Commission.

Maria Barrados

Maria Barrados, PhD
President
January 21, 2011

Section I – Public Service Commission Overview

Raison d'être and responsibilities

Raison d'être

The Public Service Commission (PSC) is dedicated to building a public service that strives for excellence. We protect merit, non-partisanship and the use of both official languages while ensuring respect for the values of access, fairness, transparency and representativeness.

We recruit talented Canadians from across the country to the public service. We continually renew our recruitment services to meet the needs of a modern and innovative public service.

Responsibilities

On behalf of Parliament, the PSC safeguards the integrity of staffing and the non-partisan nature of the public service. In this respect, the PSC works closely with government but is independent from ministerial direction and is accountable to Parliament.

The PSC is mandated to:

- Administer the provisions of the *Public Service Employment Act* (PSEA) that are related to the political activities of employees and deputy heads;
- Oversee the integrity of the staffing system and ensure non-partisanship. This oversight role includes maintaining and interpreting data on the public service, carrying out audits that provide assurance and make recommendations for improvements and conducting investigations that can lead to corrective action in the case of errors or problems; and
- Appoint, or provide for the appointment of, persons to or from within the public service. This has been delegated to departments and agencies. The PSC provides staffing and assessment functions and services to support staffing in the public service.

Public Service Commission's Strategic Outcome and Program Activity Architecture

The PSC Program Activity Architecture consists of one strategic outcome and four program activities.

Strategic outcome	Program activities	Program sub-activities
To provide Canadians with a highly competent, non-partisan and representative public service, able to provide service in both official languages, in which appointments are based on the values of access, fairness, transparency and representativeness	**1.1.0 Appointment Integrity and Political Impartiality**	1.1.1 Policy, Regulation and Exclusion Approval Orders
		1.1.2 Delegated Appointment Authorities
		1.1.3 Non-delegated Authorities
		1.1.4 Political Activities
	1.2.0 Oversight of Integrity in Staffing	1.2.1 Monitoring
		1.2.2 Audit and Data Services
		1.2.3 Investigations
	1.3.0 Staffing Services and Assessment	1.3.1 Staffing Services
		1.3.2 Assessment
	2.1.0 Internal Services (These services contribute to all program activities.)	2.1.1 Governance and Management Support
		2.1.2 Resource Management Services
		2.1.3 Asset Management Services

Planning summary

Financial and human resources

Resources	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Financial ($ thousands)	97,345	96,858	96,858
FTEs	985	973	973

Planning summary table

The following is a summary of expected results and financial resources associated with each program activity that contributes to the achievement of the PSC's strategic outcome.

PSC strategic outcome:	Alignment to Government of Canada outcomes:
To provide Canadians with a highly competent, non-partisan and representative public service, able to provide service in both official languages, in which appointments are based on the values of access, fairness, transparency and representativeness	*Government Affairs – Well-managed and efficient government operations*

Program activity	Forecast spending ($ thousands)	Planned spending ($ thousands)		
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
1.1.0 Appointment Integrity and Political Impartiality	13,215	13,063	13,052	13,052
Expected result 1: Organizations have clear, comprehensive mechanisms in place to manage delegated staffing authority and accountability for results				
Expected result 2: The use of both official languages within the public service is protected				
Expected result 3: Persons with priority rights have access to public service jobs				
Expected result 4: Employees respect the provisions related to political activities pursuant to Part 7 of the PSEA				
1.2.0 Oversight of Integrity in Staffing	22,818	21,781	21,781	21,781
Expected result: Enhanced risk-based oversight of the integrity of public service staffing				
1.3.0 Staffing Services and Assessment [1]	32,178	28,556	28,085	28,085
Expected result: Staffing and assessment services and products that meet the needs of federal organizations operating within a more fully delegated staffing environment under the PSEA				
2.1.0 Internal Services	36,910	33,945	33,940	33,940
Expected result: Sound and effective management practices and support functions for the delivery of the PSC's mandate				
Net planned spending	105,121[2]	97,345[3]	96,858	96,858

Forecast and Planned spending figures in this section are presented on a modified cash basis used to determine appropriation. The information used in the annual financial statements is presented on an accrual basis: detailed future-oriented financial information presented on an accrual basis, and a reconciliation schedule, are available in Part 2 of the 2011-2012 Report on Plans and Priorities which is posted on the PSC Website.

---

[1] The Forecast spending figures for 2010-2011 have been reduced by $10,663K and the Planned spending figures for 2011-2012 to 2013-2014 by $14,000K respectively. These reductions reflect the revenues related to net voting activities for assessment and counselling services offered on a cost-recovery basis.

[2] The variance explanations are provided on page 11.

[3] Ibid

Contribution of priorities to the Public Service Commission's strategic outcome

The PSC will focus its attention and resources on the following priorities in order to achieve its strategic outcome during the planning period.

Operational priorities

Priority I: Ensure a smooth transition to a new Commission

Type of priority:
New

Why this is a priority:

The mandates of both the President and the Commissioners will end in May 2011. The President and other Commissioners are appointed by the Governor in Council. The appointment of the President will be made by commission under the Great Seal, after approval by resolution of the Senate and House of Commons. All the members of the new Commission will therefore have to become familiar at the same time with the elements of their new duties. Managing this transition is key to ensuring that timely, informed decisions are made by the Commission. At the same time, key members of the executive will be leaving.

Linkages to Program Activities (PA's):
1.1.0 Appointment Integrity and Political Impartiality
2.1.0 Internal Services

Key actions in support of Priority I for 2011-2012 are:

1. Succession planning (PA 2.1.0)
2. Knowledge transfer to new Commissioners (PA 1.1.0 and 2.1.0)

Priority II: Address the results of the five-year review of the *Public Service Employment Act* (PSEA)

Type of priority:
New

Why this is a priority:

The results of the five-year review of the PSEA led by the President of the Treasury Board, and the PSC's own assessment of the implementation of the Act, to be tabled in Parliament in the spring of 2011, will help set future directions for human resources management in the public service. This is to ensure that Canadians continue to benefit from a highly competent, non-partisan and representative public service, able to provide service in both official languages and in which appointments are based on the values of access, fairness, transparency and representativeness.

Linkages to Program Activity:
1.1.0 Appointment Integrity and Political Impartiality

Key actions in support of Priority II for 2011-2012 are:

1. Follow through on the PSC Special Report to Parliament
2. Put in place policy changes resulting from the five-year review of the PSEA
3. Strengthen understanding of the modernized staffing system

Priority III: Provide ongoing independent oversight and assurance to Parliament on the integrity of the staffing system and the non-partisanship of the federal public service

Type of priority:
Previously committed

Why this is a priority:

The PSC conducts independent audits and studies. These assist the PSC in fulfilling its accountability to Parliament for overseeing the integrity of public service appointments and protecting non-partisanship. We monitor our delegation agreements and conduct investigations to implement corrective measures.

Linkages to Program Activities (PA):
1.1.0 Appointment Integrity and Political Impartiality
1.2.0 Oversight of Integrity in Staffing

Key actions in support of Priority III for 2011-2012 are:

1. Integrate the few remaining actions in response to the January 2009 "*Review of Public Service Commission Oversight"* report into Operational Plans and continue to monitor implementation (PA 1.1.0)
2. Co-ordinate Investigations activities with those of Audit (PA 1.2.0)
3. Conduct a review of the Staffing Management Accountability Framework including related tools (e.g., Departmental Staffing Accountability Report (PA 1.2.0)

Priority IV: Provide quality selection services

Type of priority:
Revised

Why this is a priority:

The PSC supports merit-based appointments by providing quality and cost effective staffing and assessment services that complement services available within other federal organizations. This includes the availability of professionally developed, standardized assessment tools. Through the availability of systems such as the Public Service Resourcing System (PSRS), hiring managers also benefit from screening tools and strategies that allow for effective volume management, targeting the right choice and facilitating collective staffing processes.

Linkages to Program Activity (PA):
1.3.0 Staffing Services and Assessment

Key actions in support of Priority IV for 2011-2012 are:

1. Create a centre of expertise in staffing and assessment
2. Enhance the PSRS, including the integration of internal staffing
3. Optimize operational processes through better business analysis, increased standardization and improved monitoring
4. Strengthen our marketing and strategic partnerships

Management priority

Priority V: Build on the PSC as a model organization

Type of priority:
Previously committed

Why this is a priority:

Sound, effective and efficient management practices and employee engagement for the delivery of the PSC's mandate must be ensured.

Linkages to Program Activities (PA):
All Program Activities

Key actions in support of Priority V for 2011-2012 are:

1. Ensure a workforce ready to meet future challenges, through tools such as the Corporate Learning Program
2. Explore innovative, risk-based options to enhance human resources services
3. Prepare for relocation to Gatineau in 2013

Risk analysis

Public Service Commission operating environment

Public servants are affected by a multitude of factors including the pace of technological change, changing population demographics and an increased focus on transparency and accountability. The way we work continues to evolve rapidly.

The broader environment in which the legislation operates has also changed since the legislation was first drafted in 2003. The economy is slowly recovering from a global recession, federal and provincial deficits are at record levels and program reviews and frozen operational budgets are today's reality. At the same time, strong oversight and accountability for staffing are essential. Within this broad context, achieving the desired outcomes of the *Public Service Employment Act* (PSEA) requires sustained efforts.

External risks and challenges

The PSEA, which came into force five years ago, is the most ambitious attempt to modernize staffing and human resources management practices in almost 40 years. Although a well functioning staffing model has been implemented, there is still more to be done before the Act's intended effects and benefits can fully be realized.

Over the past five years, one of the most significant changes has been the creation of a robust oversight regime to balance the increased flexibility and delegation the PSC has put in place to reflect the spirit of the preamble to the PSEA. In January 2009, the PSC released a report on the state of PSC oversight and has now implemented all major recommendations. Those few that do remain have been rolled into on-going resource and budget plans. The report drew attention to the need to improve existing data sources and the development of new ones in order to provide reliable, timely information for both organizations and the PSC. This will be critical to tracking progress and proactively adjusting to trends as they occur.

The PSC is responsible for managing the political activities provisions of the Act which apply to those employed under the PSEA, as well as over 45 000 additional individuals who are employed in six organizations whose enabling legislation provides that the political activities provisions of the PSEA apply. It is imperative to ensure the political impartiality of the federal public service while educating individual employees about their rights and obligations with regard to involvement in political activities. This comes at a time when the very definition and nature of political activities are changing as technologies converge and citizen activism increases. The PSC will have to keep pace with these developments.

Internal risks and challenges

The terms of the current President and Commissioners will expire in May 2011, at a critical point in the preparation of the PSC Annual Report and Audit findings to be tabled in Parliament in early fall. Consideration of recommendations from the PSEA Five-Year Report and the PSC Special Report will also be underway. The most important challenge in 2011-2012 will be ensuring a smooth transition between the outgoing and incoming Commissions.

There will also be significant turnover in the senior management ranks within the PSC, which could result in new leaders who have limited direct experience with the PSEA's policies and operations. The new senior management cadre will be expected to provide seamless support to the Commission in the development and communication of the unique views of the PSC. In order to ensure this, implementation of a comprehensive succession and knowledge transfer plan is already underway.

The PSC also provides quality selection services on a competitive, cost recovery basis. The challenge is to put in place a model that allows the PSC to assess client satisfaction and estimate their future needs; expand its cost recovery services; and estimate demand more effectively.

Gains from the use of technology have still not been fully optimized. A novel approach developed in fiscal year 2010-2011 was to have Public Service Resourcing System operations and enhancements funded by 37 user organizations. As a result, the PSC has been able to continue this important service at a time when budgets continue to shrink. The PSC will need to maintain the confidence and support of user organizations by putting in place a strong, inclusive governance structure and continuing to manage expectations.

Finally, the PSC remains committed to being a model organization. It will have to keep its employees fully engaged, while realigning and streamlining work, as well as addressing the opportunities and challenges that the preparation for the relocation to Gatineau in 2013 will present. It will also be important to factor in growing resourcing pressures, which will result in a slowing of some activities and greater demands placed on staff. To this point we believe that the situation is manageable although with some increased risk. We have implemented the new restrictions of the Directive on the Management of Expenditures on Travel, Hospitality and Conferences as of January 1, 2011. The PSC will keep travel, hospitality and conference expenditures well within the 2008-2009 levels. To this end, we have implemented measures to increase the use of teleconferencing and video-conferencing.

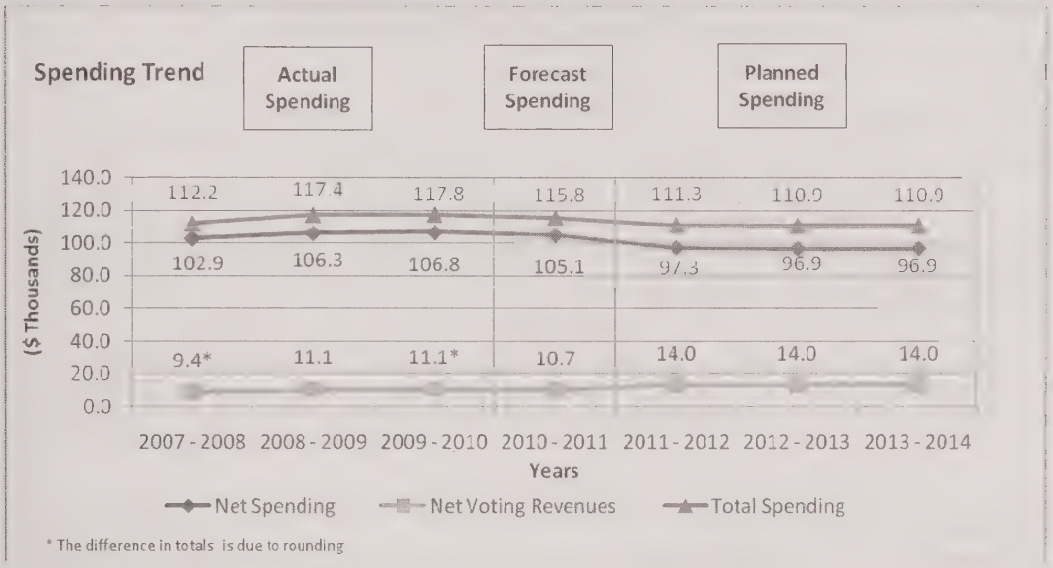
Corporate risk profile and mitigation strategies

The PSC approaches risk as an integral part of its planning process, recognizing the need for strong risk management in all of its operations, as well as at the corporate level. The PSC's corporate risk profile, review of budgetary challenges, management practices and risk mitigation strategies are all monitored on a regular basis by its senior management. Further details on the PSC corporate risk profile are available in the electronic version of this document in the publications section of the PSC Web site www.psc-cfp.gc.ca.

Expenditure profile

Spending trend

The following graph illustrates the PSC's spending trend from 2007-2008 to 2013-2014. This graph includes planned spending for Assessment Services, for which the PSC has had authority from Treasury Board of Canada Secretariat since 2005-2006 to use cost recovery.



Analysis of the spending trend

It should be noted that the actual spending amounts for 2007-2008 to 2009-2010, the forecast spending amount for 2010-2011 and the **planned spending amounts for 2011-2012 to 2013-2014** are not fully comparable due to some budgetary items that are not included in the initial yearly PSC appropriations.

Following is a table of the aforementioned budgetary items and the yearly allocations, as applicable:

Budgetary items not included in the initial yearly PSC appropriations	Yearly allocations, as applicable ($ - thousands)				
(In thousands of dollars)	**2007-2008**	**2008-2009**	**2009-2010**	**2010-2011**	**2011-2012 and ongoing**
Severance pay, parental benefits and vacation credits payable upon termination of employment	3,453	3,630	4,237	3,927	-
Carry forward (year-over-year variation)	146	(146)	1,619	2,252	-
Total	**3,599**	**3,484**	**5,856**	**6,179**	-

Secondly, the **planned spending for 2011-2012** of $97,345K represents a decrease of $7,776K from the forecast spending of $105,121K in 2010-2011.

The following table explains the variation between the 2010-2011 forecast spending and the 2011-2012 planned spending figures:

Item	Amount ($ - thousands)
Severance pay, parental benefits and vacation credits payable upon termination of employment	($3,927)
Net carry forward used	($2,252)
Additional reduction related to the Human Resources Horizontal Review	($1,551)
Other	($46)
Total reduced spending	**($7, 776)**

Finally, the **planned spending for 2012-2013 and 2013-2014** of $96,858K represents a reduction of $487K from the 2011-2012 planned spending of $97,345K, which is mainly due to a reduction for the Public Service Staffing Modernization Project.

Estimates by vote

For information on our organizational votes and/or statutory expenditures, please see the 2011-2012 Main Estimates publication. An electronic version of the Main Estimates is available at www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/2011-2012/me-bpd/info/info-eng.asp.

Section II – Analysis of Program Activities by Strategic Outcome

The Public Service Commission (PSC) has one strategic outcome supported by four expected results related directly to core public service values, and four program activities. The achievement of the strategic outcome will be measured through the key elements indicated in the following table, followed by a more detailed breakdown by Program Activity. The indicators and performance measures have been refined for 2011-2012.

Expected Results Related to Public Service Values

Strategic Outcome *To provide Canadians with a highly competent, non-partisan and representative public service, able to provide service in both official languages, in which appointments are based on the values of access, fairness, transparency, and representativeness*	
Expected result 1: Organizations implement a Staffing Management Accountability Framework (SMAF) infrastructure which contributes to the achievement of the outcomes intended by the Public Service Employment Act (PSEA) **Target:** Increased or maintained percentage of organizations that have implemented the necessary infrastructure	**Baseline 2009-2010**
Indicator: Composite assessment of three key success factors: delegation of staffing to deputy heads; planning for staffing and monitoring of results; and organizational human resources support	55% of organizations with more than 100 employees had implemented the necessary infrastructure.
Expected result 2: Organizations respond to PSC feedback related to staffing performance deficiencies **Target:** Increased or maintained percentage of organizations that act on PSC recommendations	**Baseline 2009-2010**
Indicator: Assessment of staffing performance deficiencies identified in feedback from the PSC are corrected in a timely fashion	50% of organizations with more than 100 employees had responded to and demonstrated improvement on all PSC recommendations, and another 40% responded and demonstrated improvement on at least half.
Expected result 3: Flexible and efficient appointment process **Target:** Indicators are tracked and analyzed to monitor trends in the appointment process.	**Baseline 2009-2010**
Indicator 1: Length of appointment process (advertised processes)	23 weeks
Indicator 2: Managers' satisfaction with staffing flexibility	85%
Indicator 3: Candidates' satisfaction with the length of the hiring process	60%
Indicator 4: Managers' satisfaction with the staffing services received during the course of the staffing process	New in 2011-2012[4]

[4] New activity for 2011-2012. Comparative baseline data from previous years is not available for this planning cycle.

Expected result 4: Organizations respect staffing values **Target:** Indicators are tracked and analyzed to monitor trends in staffing values	**Baseline 2009-2010**
MERIT	
Indicator 1: Managers' satisfaction with the quality of hires	95%
Indicator 2: Number of public servants who do not meet the language requirements after four years and do not have an appropriate exemption.	New in 2011-2012
Indicator 3: Candidates' perceptions about whether they were assessed for the actual job requirements of the position	80%
Indicator 4: Candidates' perceptions about whether the posted qualifications and criteria for positions are bias-free and barrier-free	New in 2011-2012
Indicator 5: Investigations into staffing: a) PSC; and b) in-house	New in 2011-2012
FAIRNESS	
Indicator 1: Candidates' perceptions about the fairness of the assessment process	70%
Indicator 2: Percentage of acting appointments with subsequent indeterminate appointment. at the same occupational group and level within the same organization	33%
Indicator 3: Percentage of indeterminate hires coming from a) casual and b) term positions within the same organization	a) 10% b) 35%
Indicator 4: Candidates' perceptions about whether processes to select employees for the work unit are done fairly	New in 2011-2012
TRANSPARENCY	
Indicator 1: Organizational staffing priorities and strategies are communicated on organizations' Web sites and contents are clearly communicated to managers, employees and employees' representatives, where applicable	70%
Indicator 2: Candidates' perceptions of openness and transparency in internal staffing	71%
ACCESS	
Indicator 1: Percentage of external appointments that are non-advertised: a) non-EX group; and b) EX group	New in 2011-2012
Indicator 2: Percentage of internal appointments that are non-advertised: a) non-EX group; and b) EX group	New in 2011-2012
Indicator 3: Percentage of appointees from within the public service, whose work location at the time of the offer of appointment was in the same work unit as the appointment	New in 2011-2012
REPRESENTATIVENESS	
Indicator: Staffing-related provisions or initiatives to increase representativeness **Target:** Increased or maintained percentage of organizations demonstrating acceptable or higher performance	80%

Program Activity 1.1.0 – Appointment Integrity and Political Impartiality

The Appointment Integrity and Political Impartiality activity is focused on independently safeguarding merit and non-partisanship in the federal public service. This activity includes developing and advancing strategic policy positions and directions; conducting policy research; establishing PSC policies and standards; providing advice, interpretation and guidance; and administering delegated and non-delegated authorities.

- Information by sub-activity can be found in the electronic version of this document in the publications section of the PSC Web site at www.psc-cfp.gc.ca.

Program sub-activities

- Policy, Regulation, and Exclusion Approval Orders
- Delegated Appointment Authorities
- Non-delegated Authorities
- Political Activities

Resources	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Financial ($ thousands)	13,063	13,052	13,052
FTEs	131	129	129

The following table identifies the expected results of the program activity and the performance indicators that will be used to monitor performance.

Expected Results	Performance Indicators	2011-2012 Targets
Expected result 1: Organizations have clear, comprehensive mechanisms in place to manage delegated staffing authority and accountability for results	Number of organizations that have implemented the SMAF expectations and reported performance that meets the PSC's performance expectations	Increased or maintained percentage of organizations with acceptable or higher performance
Expected result 2: The use of both official languages within the public service is protected	Number of cases not yet past four years that are not compliant with the *Public Service Official Language Exclusion Approval Order* (PSOLEAO)and its regulations	Reduced number of public servants who do not meet linguistic requirements without valid exemptions. **Baseline 2009-2010: 55**
Expected result 3: Persons with priority rights have access to public service jobs	Performance indicator 1: Number of persons with priority rights appointed to positions for which they meet the essential qualifications	Maintain percentage of placements compared to average number of active priorities **Baseline 2009-2010: 54%**
	Performance indicator #2: Number of organizations in which staffing practices are found to be inconsistent with the PSEA and the PSC policies and regulations	Year-over-year decrease

Expected Results	Performance Indicators	2011-2012 Targets
Expected result 4: Employees respect the provisions related to political activities pursuant to Part 7 of the PSEA	Employees' level of awareness of their rights and obligations regarding political activities	2011-2012 target 1: No founded allegations of improper political activities 2011-2012 target 2: Increased or maintained percentage of Survey of Staffing (Candidates) respondents who are aware of their rights and obligations regarding political activities **Baseline 2009-2010: 57%**

Planning highlights in support of the Public Service Commission priorities

Priority I – To ensure a smooth transition to a new Commission – The key actions that will be undertaken in 2011-2012 are:

1. Succession planning (see PA 2.1.0)
2. Knowledge transfer to new Commissioners

The PA 1.1.0 Action Plan in support of Priority I – **key action 1** – is to develop, advance and provide strategic policy positions and directions for the new President and Commissioners.

Priority II – To address the results of the Five-year Review of the *Public Service Employment Act* (PSEA) – The key actions that will be undertaken are:

1. Follow through on the PSC Special Report to Parliament
2. Put in place policy changes resulting from the Five-year Review of the PSEA
3. Strengthen understanding of the modernized staffing system

The PA 1.1.0 Action Plan in support of Priority II – **key action 1** – is to lead the follow-up to the recommendations and future directions related to merit, non-partisanship and recourse set out in its Special Report to Parliament on how to realize the full potential of the *Public Service Employment Act* (PSEA), to be tabled in the spring of 2011.

The PA 1.1.0 Action Plan in support of Priority II – **key action 2** – is to collaborate with the *Public Service Modernization Act* (PSMA) review team and partners to follow-up on the results of the legislative review of the PSMA being led by the President of the Treasury Board.

The PA 1.1.0 Action Plan in support of Priority II – **key action 3** – is to provide information and communication on policy and legislation changes and to table, in the fall of 2011, an Annual Report to Parliament on the integrity of the staffing system and the non-partisanship of the public service.

Priority III – To provide ongoing independent oversight and assurance to Parliament on the integrity of the staffing system and the non-partisanship of the federal public service – The key action that will be undertaken in 2011-2012 is:

1. Integrate the few remaining actions in response to the January 2009 *Review of Public Service Commission Oversight* report into Operational Plans and continue to monitor implementation

The PA 1.1.0 Action Plan in support of Priority III – **key action 1** – is to continue to revitalize the Public Service Commission Advisory Council. The Council consists of members representing bargaining agents, departments and central agencies and provides a forum for discussion and consultation on matters related to the PSEA.

Other actions to be undertaken in support of Program Activity 1.1.0

The PSC will continue to **set clear expectations of a well-managed appointment system** through values, policies and regulations.

In 2010-2011, the PSC furthered its work on the assessment of the PSEA. Through evidence-based policy research and stakeholder consultations, the PSC identified potential amendments to the PSC appointment policies to clarify its expectations for a well-managed appointment regime. During the planning period, the PSC will implement the proposed amendments to its appointment policy suite and will ensure full policy and regulatory alignment with any changes resulting from the Five-Year PSEA Review.

The PSC will continue to work closely and liaise with managers, HR communities, departments and central agencies in 2011-2012 to ensure effective information exchange and co-ordination of efforts, where appropriate, to fully implement the policy changes resulting from the legislative and policy reviews. In 2011-2012, the PSC will play a leadership role in strengthening public servants' understanding of a modernized staffing system through tools and guidance.

The PSC will continue to conduct policy evaluations, analyses of Public Service Staffing Tribunal trends and risk analyses of complaints and decisions to ensure that the requirements are clear and effective. The PSC will enhance its capacity to perform evidence-based analysis through various activities such as conducting a literature review on the recruitment rate of the employment equity group "persons with disabilities", analyzing recruitment data and developing strategies to address the issue.

The PSC will also continue to **reinforce the non-partisanship of the public service** through enhanced communications.

In 2011-2012, the PSC will continue to broaden its dialogue with stakeholders on safeguarding the non-partisanship of the public service, and enhance communications on non-partisanship including its renewed vision and any changes to the PSC's policy or regulatory tools.

Benefits for Canadians derived from Program Activity 1.1.0

A professional, merit-based, non-partisan public service is essential to Canada's system of democratic governance and the economic and social well-being of the country. Canadians count on the federal public service to deliver reliable, essential programs and services without favour or bias and to provide independent, expert advice to ministers on complex policy matters. Through its policy and regulatory frameworks, the PSC ensures that the core values of merit and non-partisanship are safeguarded and that Canadians will continue to benefit from a merit-based, non-partisan federal public service in the coming decades.

Through evidence-based policy research and analysis, the PSC maintains a clear, relevant and effective policy framework and regulatory instruments that give effect to the legislation and ensure a well-functioning staffing system for the benefit of all Canadians.

Program Activity 1.2.0 – Oversight of Integrity in Staffing

The Oversight of Integrity in Staffing activity provides an accountability regime for the implementation of the appointment policy and regulatory framework for safeguarding the integrity of public service staffing and ensuring that staffing is free from political influence. This activity includes monitoring departments' and agencies' staffing performance and compliance with legislative requirements; conducting audits and studies; carrying out investigations; and reporting to Parliament on the integrity of public service staffing.

- Information by sub-activity can be found in the electronic version of this document in the publications section of the PSC Web site at www.psc-cfp.gc.ca.

Program sub-activities

- Monitoring
- Audit, and Data Services
- Investigations

Resources	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Financial ($ thousands)	21,781	21,781	21,781
FTEs	196	193	193

The following table identifies the expected results of the program activity and the performance indicators that will be used to monitor performance.

Expected Result	Performance Indicators	2011-2012 Targets
Enhanced risk-based oversight of the integrity of public service staffing	Performance indicator 1: Oversight activities (monitoring, audits, and studies) by the PSC	Target 1: Ongoing monitoring covers 100% of organizations
		Target 2: Audits conducted on a 5- to 7- year cycle for PSEA entities.
	Performance indicator 2: Studies address the empirical needs of the Annual Report	Studies conducted as identified in the Audit and Studies Plan

Planning highlights in support of the Public Service Commission priorities

Priority III – To provide ongoing independent oversight and assurance to Parliament on the integrity of the staffing system and the non-partisanship of the federal public service – The key actions that will be undertaken in 2011-2012 are:

1. Integrate the few remaining actions in response to the January 2009 *Review of Public Service Commission Oversight* report into Operational Plans and continue to monitor implementation (See PA 1.1.0)
2. Coordinate Investigations activities with those of Audit
3. Conduct a review of the Staffing Management Accountability Framework (SMAF),including related tools, e.g. the Departmental Staffing Accountability Report

The PA 1.2.0 Action plan in support of Priority III – **key action 1** – is to work to complete the implementation of the action plan in response to the January 2009 "Review of Public Service Commission Oversight" report. Over the planning period, efforts will focus on several action areas including *continuing to increase* audit efficiencies and building capacity, by pursuing the efforts to strengthen audit methodology and tools, streamlining the audit approach and implementing learning and development strategies. Moreover, the PSC will be seeking opportunities to coordinate and collaborate with the Office of the Comptroller General and the Office of the Auditor General to help minimize duplication and overlap of departmental audits. Building on the progress made to date, the PSC will also continue to undertake outreach and communication to help support a better understanding of the PSCs audit mandate and processes. An important initiative here will be to continue to provide opportunities to the Internal Audit Community to participate in PSC audit training programs and provide access to all government organization to PSC audit training material and methodologies through GCPedia.

The PSC will also continue to improve the overall effectiveness of its data monitoring activities through the implementation of the first year of the long-term plan for Business Intelligence & Enterprise-wide Data Warehouse. This includes continuing working with departments and central agencies to contribute to a streamlined government-wide approach to data collection and IT system support.

The PA 1.2.0 Action plan in support of Priority III – **key action 2** - is to co-ordinate Investigations activities with those of Audit. During 2011-2012, the PSC will refine mechanisms and protocols to better align jurisdiction and audit methodologies through a pilot project.

The PSC will continue to support corporate reporting initiatives and respond to the ad hoc data needs of clients and stakeholders.

The PA 1.2.0 Action plan in support of Priority III – **key action 3** – is to continue to refine and implement improvements to the SMAF indicators and the assessment tools with the expectation to target staffing areas of concern, reduce reporting burden on departments and agencies and capture realistic results. It will continue to improve the SMAF assessment process in the context of the Policy Review and the PSEA five-year review.

Other actions to be undertaken in support of Program Activity 1.2.0

The PSC will oversee the public service staffing system as required by the PSEA; therefore, as an assurance to Parliament, the PSC **will monitor delegated authorities exercised by deputy heads**.

The PSC will continue to **set clear expectations of a well-managed appointment system** through values, policies and regulations. The PSC will continue to work with the TBS in the development of People Management Indicators and the Deputy Head Scorecard.

The PSC will deliver on the **Audit and Studies Plan** for 2011-2012. The PSC will conduct independent audits and studies and report to Parliament on the integrity of the appointment process. As part of its Audit and Studies Plan, the PSC will undertake up to 12 organization audits and will table the results of one follow-up audit. In 2011-2012, the PSC will also undertake a government-wide audit of the Priority Information Management System, a study of the approach to measuring time to staff, a study of the quality of departmental staffing data and eight updates to previously released statistical studies. The report "Review of Public Service Commission Oversight" made a number of recommendations that have lead the PSC to commit to a 5 to 7 year audit cycle for those organizations who have signed an Appointment Delegation and Accountability Instrument (ADAI). By the end of 2011-2012, approximately one third of all ADAI organizations will have been audited (www.psc-cfp.gc.ca/adt-vrf/frame-cadre/2010-2012/index-eng.htm).

Continuous improvement of audit efficiencies and reporting. As part of its commitment to continuous improvement of audit efficiencies and reporting, the PSC will continue to standardize its audit methodology and implement the Quality Management Framework. The PSC will continue to address recommendations in the Oversight Review, to improve communication and outreach to stakeholders while working in partnership with other parts of the PSC to streamline processes.

The PSC will develop and implement the first year of a long-term plan for a **Business Intelligence and Enterprise-wide Data Warehouse environment** to support improved data analysis and reporting

The PSC will achieve a target of **five appearances at Parliamentary standing committees.** Setting and achieving five appearances at the standing committees is critical to building and maintaining strong relations with Parliamentarians. Effective preparation is essential, requiring ongoing liaison with the members of the committees as well as the committee clerks. Timely follow-up is important to ensure that any requests for supplementary information are handled quickly and the responses are provided to the committees.

Benefits for Canadians derived from Program Activity 1.2.0

The legislative, regulatory and policy framework safeguarding merit and non-partisanship in the federal public service are implemented under an accountability regime, culminating in reporting to Parliament. Audits, studies and investigations help to ensure access, fairness, transparency, representativeness and non-partisanship in the federal public service staffing process.

Program Activity 1.3.0 – Staffing Services and Assessment

The Staffing Services and Assessment activity develops and maintains systems that link Canadians and public servants seeking employment opportunities in the federal public service with hiring departments and agencies. It provides assessment-related products and services in the form of research and development, consultation, assessment operations and counselling for use in recruitment, selection and development throughout the federal public service. This activity also includes delivering staffing services, programs and products to departments and agencies, to Canadians and to public servants, through client service units located across Canada.

- Information by sub-activity can be found in the electronic version of this document in the publications section of the PSC Web site at www.psc-cfp.gc.ca.

Program sub-activities

Staffing Services

Assessment

Resources	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Financial ($ thousands) – Note 1	28,556	28,085	28,085
FTEs	385	381	381

Note 1: The figures have been reduced by $14,000 to reflect the revenues related to net voting activities for assessment and counselling services offered on a cost-recovery basis.

The following table identifies the expected results of the program activity and the performance indicators that will be used to monitor performance.

Expected Result	Performance Indicators	2011-2012 Target
Staffing and assessment services and products that meet the needs of federal organizations operating within a more fully delegated staffing environment under the PSEA	Level of client satisfaction with PSC staffing and assessment services and products	"Satisfactory" consultation and survey results 75% of the time **Baseline 2009-2010:** SASB: an overall satisfaction rate for quality of services of 57%

Planning highlights in support of the Public Service Commission priorities

Priority IV – To provide quality selection services – The key actions that will be undertaken in 2011-2012 are:

1. Create a Centre of Expertise in staffing and assessment
2. Enhance the Public Service Resourcing System (PSRS), including the integration of internal staffing
3. Optimize operational processes through better business analysis, increased standardization and improved monitoring
4. Strengthen our marketing and strategic partnerships

Overview of the Action Plan in support of PA 1.3.0: In 2011-2012, through its offices located across the country, the PSC will continue to offer high quality, innovative and cost effective staffing and assessment products and services from which hiring managers can benefit when recruiting and assessing qualified candidates. The PSC's Staffing and Assessment Services Branch will also be reviewing its governance and business plan to position itself to deliver on its priorities in the most optimal and efficient way. The PSC will continue to develop the right infrastructure to operate a successful branch. This will include identifying the right service delivery mechanism; reviewing and enhancing products and services to meet the changing needs of the public service; identifying processes, systems and tools to support cost recovery; and having skilled personnel who can deliver staffing and assessment solutions that meet client needs.

Key actions 1, 3, and 4: This year, increased focus will be placed on creating a Centre of Expertise in staffing and assessment services through the use of standardized products and services along with quality control measures to identify gaps and improved efficiencies and examine business practices through continued monitoring of our service standards and client feedback. Increased effort will be made to analyze sales and volume data and improve reporting on sales and client activities. A co-ordinated marketing approach for our product and service offerings, continued promotion of the PSC's Executive Resourcing Services, and enhancing relationships with our partners are also planned.

Key action 4: To help ensure that its product and service offerings and activities remain relevant, efficient and cost effective, the PSC will continue to seek guidance and/or advice from its advisory committees. Regional directors will continue to represent the PSC as regional executive heads at their respective federal council and executive committees, discussing regional issues as they relate to staffing and the PSC.

Key actions 1, 3 and 4: In order to ensure the maximum value of its assessment services, the PSC will closely examine the assessment needs of departments and agencies, review the current complement of its products and services and seek efficiencies in the way these are delivered to its clients. The PSC will continue to promote the value of assessment for developmental purposes, offering assessment packages that will allow individuals to identify their strengths and weaknesses, assess their leadership potential, understand their career options etc. Through ongoing research and development, the PSC will use technology to modernize its assessment products and services, spread best practices in assessment, and improve test security. Technology is expected to be at the core of the PSC's centre of expertise in assessment and will be achieved through a range of technological innovations.

Key actions 2 and 3: The current economic situation and other competing Government of Canada priorities necessitated that the PSC to revise its strategy in terms of scope and funding for the Public Service Staffing Modernization Project (PSSMP). As of April 2011, the PSSMP will be moving to ongoing operations and the PSC will continue to maintain, operate, enhance and manage the existing Public Service Resourcing System (PSRS) for the Government of Canada's staffing processes. To help guide PSRS decisions for 2011-2012 and beyond, the PSC, in consultation with its partners, will establish a strong and inclusive governance structure.

Key actions 1, 2, and 4: The PSC will continue to look for opportunities to improve services such as the centralized job seeker recruitment Web site for Canadians and the external e-recruitment system that enable departments and agencies to manage large volumes of job applications. In its development of innovative solutions, the PSC will be implementing the first year of a 3-year re-design plan for the Post Secondary Recruitment program, which will maximize efficiencies, reduce costs, better meet client needs and be more job seeker-centric. Work will continue on the development of a virtual career space, allowing the PSC to hold career fairs on-line, attracting a diverse group of talented people who may not otherwise attend these events.

Key action 2: Finally, in support of public service staffing modernization, the PSC has initiated the process of bringing both the external (PSRS) and internal (Publiservice) staffing systems together under the PSC. If approved by Order-in Council, the integration will begin in 2011-2012.

Benefits for Canadians derived from Program Activity 1.3.0

Staffing and assessment services help managers identify, assess and select qualified employees. Existing systems link Canadians seeking employment opportunities in the federal public service with hiring organizations.

Managers can benefit from our quality staffing and assessment services when recruiting and assessing candidates. As well, professionally developed, standardized assessment tools are central to supporting appointments that are based on merit. The best practices in assessment offered by the PSC ensure that staffing values such as fairness, access and transparency are achieved in selection processes. Leveraging technology improves the efficiency and effectiveness of assessments, enhances test security, ensures efficient and timely communication between hiring managers and applicants, and helps ensure the responsible use of public funds.

Through the redesign of programs such as the PSR program, the PSC is better able to meet candidate job expectations while being more job seeker-centric. By initiating the process of bringing together both internal (Publiservice) and external (PSRS) staffing systems, the PSC continues to support public service staffing modernization.

Together, these changes will enable faster and better hires, improve oversight and reporting and ensure better service delivery to Canadians.

Program Activity 2.1.0 – Internal Services

The Internal Services program activity develops and monitors corporate management planning frameworks and policies related to the Management Accountability Framework, finance, human resources (HR) management, information technology, communications and other administrative and support services; provides central services, legal services and systems in support of all PSC programs, including the offices of the President and Commissioners; and formulates and implements policies, plans, guidelines, standards, processes and procedures to support the decision-making process of the Commission.

Resources	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Financial ($ thousands)	33,945	33,940	33,940
FTEs	273	270	270

The following table identifies the expected results of the program activity and the performance indicators that will be used to monitor performance.

Key Expected Results	Key Performance Indicators
Sound and effective management practices and support functions for the delivery of the PSC's mandate	Unqualified audit opinion from the Office of the Auditor General on PSC financial statements
	Sound independently assessed management systems for the PSC are maintained
	Organizational performance measurement framework supporting decision making (e.g. monthly reports, quarterly reporting on operational plan, ongoing financial reporting and risk management)
	Improved integrated planning, as indicated in the Staffing Management Accountability Framework (SMAF) and Departmental Staffing Accountability Report (DSAR), and the Integrated Human Resources (HR) / Operational Plan and Quarterly Reports
	Improved people management, as indicated by the quality of placements and the effectiveness of succession planning, etc
	Increased employee engagement as measured by the results of the Employee Engagement Survey
	Implementation of a streamlined cost recovery billing process and renewed Revenue Management System

Planning highlights in support of the Public Service Commission priorities

Priority I – To ensure a smooth transition to a new Commission – The key actions to be undertaken in 2011-2012 are:

1. Succession planning
2. Knowledge transfer to new Commissioners

Key action 1: Work over the 2011-2012 planning period will see the Public Service Commission (PSC) going through major change in senior management. A succession plan will be implemented and strategic briefings delivered to ensure a smooth transition.

Key action 2: In 2011-2012, the PSC will provide briefing materials for the new President and Commissioners, apprising them of the key elements of legislation, environmental scans, internal administrative matters and major upcoming decision points. Briefing sessions will be provided internally and with key partner organizations.

The PSC will deliver its internal plan regarding audits and advisory services while emphasizing the renewal of its Internal Audit Committee and taking measures to further strengthen its quality control process.

Priority V – To build on the PSC as a model organization – Key actions to be undertaken in 2011-2012 are:

1. Ensure a workforce ready to meet future challenges through tools such as the Corporate Learning Program
2. Explore innovative, risk-based options to enhance human resources (HR) services
3. Prepare for relocation to Gatineau in 2013

Key action 1: In support of the model organization, human resources (HR) will deliver on action plans to achieve better integration of HR planning with operational and strategic planning.

During the planning period, the people management strategy will focus on the realignment of the learning curriculum as a complement to developmental opportunities. This will ensure workforce readiness and respond to the need for emerging competencies, employee retention and knowledge transfer.

Key action 2: The annual Employee Engagement Survey and resulting action plan will address employee concerns such as improved communications and career development. HR services will focus on strategies addressing work standards that enhance partnerships with clients and foster innovative solutions.

Key action 3: A project management office will lead the Gatineau 2013 relocation of the PSC offices in the National Capital Region to one location in Gatineau, Québec. A team of specialists will lead us through the development, planning and implementation phases, ensuring successful completion of the move by the spring of 2013.

Other actions to be undertaken in support of Program Activity 2.1.0

In 2011-2012, the PSC will continue to strengthen the integrated planning, reporting and risk management processes for the human resources (HR), finance, information management/information technology and communications functions in order to improve the timeliness and utility of decision-making support tools delivered to senior management.

The PSC will identify and manage financial risks and mitigation strategies related to cost recovery operating activities, budget reductions, and challenges associated with new initiatives.

The PSC will continue to implement its medium-term plan to ensure that its library remains a flexible and responsive centre of information and knowledge support.

The PSC will benefit from improved information technology services by enhancing project management practices, strengthening the alignment between related investment and business requirements, and engaging in government-wide shared services initiatives as appropriate.

Section III – Supplementary Information

Financial highlights

The future-oriented financial highlights presented within this Report on Plans and Priorities are intended to serve as a general overview of the Public Service Commission (PSC)'s operations. These future-oriented financial highlights are prepared on an accrual basis to strengthen accountability and improve transparency and financial management.

Future-oriented Statement of Financial Position ($ thousands)	
For the Year Ended March 31	**2012 Forecast**
Financial Assets	7,395
Non-financial Assets	16,148
TOTAL ASSETS	23,543
Liabilities	30,439
Equity	(6,896)
TOTAL	23,543
Future-oriented Statement of Operations ($ thousands)	
For the Year Ended March 31	**2012 Forecast**
EXPENSES	
Total EXPENSES	129,665
REVENUES	
Total REVENUES	15,800
NET COST OF OPERATION	113,865

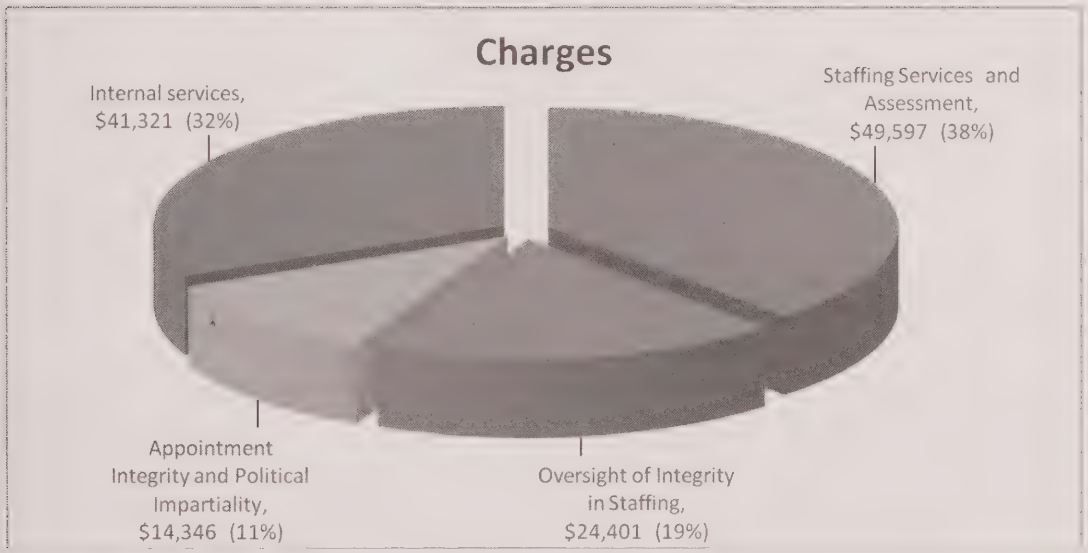
Expenses

A total of $49.6M in expenses will be used to meet the PSC's mandate to provide integrated, professional staffing and assessment services, adapted to the needs of clients and the public service. Through the provision of assessment services to other government organizations, the PSC expects to generate $14M in re-spendable revenues to offset expenses.

A total of $24.4M in expenses will be used to support the PSC's strategic priority of Oversight of Integrity in Staffing. This includes providing objective information, advice and assurance to Parliament, and ultimately Canadians, about the integrity and effectiveness of the appointment process, including the protection of merit and non-partisanship.

A total of $14.3M in expenses will be used to ensure Appointment Integrity and Political Impartiality through establishing policies and standards, providing advice, interpretation and guidance and administering delegated and non-delegated appointment authorities.

A total of $41.3M in expenses will be used to provide the PSC with central services and systems in support of corporate management and all PSC program activities. These services include the activities of the President and Commissioners, business planning, management systems and policies, finance, human resource management, information technology, internal audit, and other administrative and support services.



Future Oriented Financial Statements

The Public Service Commission - Future Oriented Financial Statements as of March 31, 2012 Supplementary information can be found in the publications sections of the PSC Web site at www.psc-cfp.gc.ca.

Supplementary information tables

Supplementary information on the following tables can be found on the Treasury Board of Canada Secretariat (TBS) Web site at www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/info/info-eng.asp.

- Greening government operations
- Upcoming internal audits and evaluations over the next three fiscal years
- Sources of respendable and non-respendable revenue

Section IV – Other items of interest

- Supplementary information on the following subjects can be found in the publications section of the PSC Web site at www.psc-cfp.gc.ca.

- Information by sub-activities
- Corporate Risk Profile and Mitigation Strategies
- Public Service Commission - Future-Oriented Financial Statements as of March 31, 2012

This document is available on the TBS Web site at www.tbs-sct.gc.ca and in the publications section of the PSC Web site at www.psc-cfp.gc.ca.

Section IV – Autres points d'intérêt

- Des renseignements supplémentaires sur les sujets ci-après se trouvent à la rubrique Publications du site Web de la CFP au www.psc-cfp.gc.ca.

- Information par sous-activité
- Profil de risque de l'organisation et stratégies de réduction du risque
- Commission de la fonction publique – États financiers prospectifs au 31 mars 2012

Le présent document se trouve sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada au www.tbs-sct.gc.ca et à la rubrique Publications du site Web de la CFP au www.psc-cfp.gc.ca.

Tableaux de renseignements supplémentaires

On peut consulter des renseignements supplémentaires touchant les tableaux ci-après sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/info/info-fra.asp.

- L'écologisation des activités gouvernementales
- Vérifications internes et évaluations à venir au cours des trois prochains exercices
- Source des revenus disponibles et non disponibles

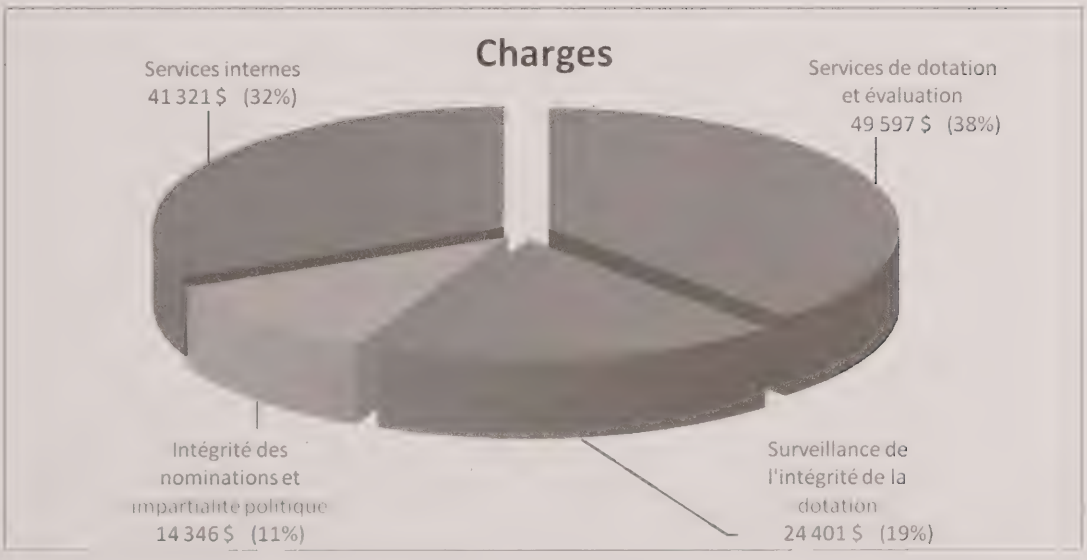
Charges

Une somme de 49,6 millions de dollars sera consacrée à la réalisation du mandat de la CFP visant la prestation de services de dotation et d'évaluation professionnels intégrés et adaptés, tant à la clientèle qu'à l'ensemble de la fonction publique. Grâce à la prestation de services d'évaluation à d'autres organisations gouvernementales, la CFP entend générer des revenus de 14 millions de dollars pour compenser une partie des charges.

Des dépenses de l'ordre de 24,4 millions de dollars seront engagées pour appuyer la stratégie de surveillance de l'intégrité de la dotation que la CFP juge prioritaire. Cette stratégie comprend la communication de renseignements ainsi que l'assurance de conseils objectifs au Parlement et à la population canadienne quant à l'intégrité et à l'efficacité du processus de nomination, notamment en ce qui a trait au principe du mérite et à l'impartialité politique.

La protection de l'intégrité en matière de nomination et d'impartialité politique nécessitera des dépenses de 14,3 millions de dollars qui serviront à établir des normes et lignes directrices, à fournir conseils, interprétation et orientation, et à administrer les pouvoirs de délégation délégués et non délégués.

La CFP se dotera de services et de systèmes centraux à l'appui de toutes ses activités de programme et de la gestion organisationnelle, ce qui représente une dépense de 41,3 millions de dollars. Ces services comprennent les activités du président et des commissaires, la planification des activités, les systèmes et politiques de gestion, les finances, la gestion des ressources humaines, la technologie de l'information, la vérification interne et d'autres services d'administration et de soutien.



États financiers prospectifs

On peut trouver des renseignements supplémentaires sur les états financiers prospectifs de la Commission de la fonction publique à la rubrique Publications du site Web de la CFP au www.psc-cfp.gc.ca.

Section III – Renseignements supplémentaires

Points saillants des états financiers

Les points saillants des états financiers prospectifs du présent Rapport sur les plans et les priorités constituent un aperçu général du fonctionnement de la Commission de la fonction publique (CFP). Ces états financiers sont établis selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation, et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

États financiers prospectifs (en milliers de dollars)	
Pour l'exercice se terminant le 31 mars	**Prévisions pour 2012**
Actifs financiers	7 395
Actifs non financiers	16 148
TOTAL DES ACTIFS	23 543
Passif	30 439
Avoirs	(6 896)
TOTAL	23 543
États prospectifs des résultats (en milliers de dollars)	
Pour l'exercice se terminant le 31 mars	**Prévisions pour 2012**
CHARGES	
Total des CHARGES	129 665
REVENUS	
Total des REVENUS	15 800
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET	113 865

Principale mesure 3 : Le bureau de gestion de projet assumera la direction du déménagement des bureaux de la CFP de la région de la capitale nationale en un seul emplacement à Gatineau (Québec) en 2013. Une équipe de spécialistes nous prêtera assistance durant la conception, la planification et la mise en œuvre afin d'assurer le succès de ce déménagement au printemps 2013.

Autres mesures à l'appui de l'activité de programme 2.1.0

En 2011-2012, la CFP poursuivra le renforcement de la planification intégrée, de la production des rapports et de la gestion des risques pour les fonctions de RH, finances, gestion de l'information/technologie de l'information et communications afin d'améliorer la pertinence et l'utilité des outils de soutien à la prise de décisions, qui sont mis à la disposition des cadres de direction.

La CFP déterminera et gérera les risques financiers et les stratégies d'atténuation des risques liés aux activités de fonctionnement en recouvrement des coûts, aux réductions budgétaires et aux défis associés aux nouvelles initiatives.

La CFP poursuivra la mise en œuvre de son plan à moyen terme afin de veiller à ce que la bibliothèque demeure un centre d'information souple et capable de répondre aux besoins, et qu'elle assure un soutien au chapitre des connaissances.

La CFP profitera de meilleurs services de technologie de l'information grâce à l'amélioration des pratiques de gestion de projets, au renforcement de l'harmonisation des investissements et des besoins opérationnels pertinents et à la mise en œuvre d'initiatives pangouvernementales de services partagés, au besoin.

Points saillants à l'appui des priorités de la Commission de la fonction publique

Priorité I – Assurer une transition harmonieuse au sein de la nouvelle Commission – Principales mesures qui seront prises en 2011-2012 :

1. Planification de la relève
2. Transfert des connaissances aux nouveaux commissaires

Principale mesure 1 : Au cours de la période de planification 2011-2012, un changement majeur surviendra à la direction de la Commission de la fonction publique (CFP). Un plan de relève sera mis en œuvre et des séances d'information stratégique seront offertes afin d'assurer une transition sans heurts.

Principale mesure 2 : En 2011-2012, la CFP entend produire des documents d'information à l'intention du nouveau président et des nouveaux commissaires afin de les renseigner sur les éléments clés de la législation, les analyses du contexte, les questions administratives internes et les principaux points de décision à venir. En outre, des séances d'information seront organisées tant à l'intention du personnel interne que des principales organisations partenaires.

La CFP appliquera son plan interne concernant les vérifications et les services consultatifs, tout en mettant l'accent sur le renouvellement du comité de vérification interne et en instaurant des mesures pour renforcer le processus de contrôle de la qualité.

Priorité V – Miser sur la CFP en tant qu'organisation modèle – Principales mesures qui seront prises en 2011-2012 :

1. Établissement d'un effectif prêt à relever les défis futurs, grâce à des outils comme un programme d'apprentissage de l'organisation
2. Exploration d'options novatrices et axées sur les risques afin d'améliorer les services de RH
3. Préparation en vue du déménagement à Gatineau en 2013

Principale mesure 1 : Afin d'appuyer l'organisation modèle, le service des RH mettra en œuvre des plans d'action pour assurer une meilleure intégration des plans de RH et des plans opérationnels et stratégiques.

Pendant la période de planification, la stratégie de gestion de l'effectif sera axée sur l'harmonisation du programme d'activités d'apprentissage à titre complémentaire des perspectives de perfectionnement. Cette démarche permettra de préparer l'effectif et de répondre aux besoins en matière de nouvelles compétences, de maintien en poste des employés et de transfert des connaissances.

Principale mesure 2 : Le Sondage sur l'engagement du personnel mené chaque année, et le plan d'action qui en découle, permettront de répondre aux préoccupations des employés en ce qui a trait à l'amélioration des communications et du perfectionnement professionnel. Les services de RH focaliseront sur des stratégies visant des normes de travail susceptibles d'améliorer les partenariats avec la clientèle et de cibler des solutions novatrices.

Activité de programme 2.1.0 – Services internes

L'activité de programme des Services internes assure l'élaboration et le contrôle des cadres et politiques de planification de la gestion ministérielle liés au Cadre de responsabilisation de gestion de la dotation (CRGD), aux finances, à la gestion des ressources humaines (RH), à la technologie de l'information, aux communications et à d'autres services administratifs et de soutien. Elle fournit des services et des systèmes centraux, y compris des services juridiques à l'appui de tous les programmes de la CFP, notamment au bureau de la présidente et aux bureaux des commissaires. En outre, elle assure l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des plans d'action, des lignes directrices, des normes, des processus et des procédures visant à appuyer le processus décisionnel de la CFP.

Ressources	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Ressources financières (en milliers de dollars)	33 945	33 940	33 940
ETP	273	270	270

Le tableau ci-après présente les résultats attendus de l'activité de programme et les indicateurs qui serviront à surveiller le rendement.

Principaux résultats attendus	Principaux indicateurs de rendement
Pratiques de gestion et fonctions de soutien solides et efficaces afin de réaliser le mandat de la CFP	Opinion sans réserve du Bureau du vérificateur général sur les états financiers de la CFP
	Maintien de systèmes de gestion évalués de manière indépendante pour la CFP
	Cadre de mesure du rendement de l'organisation à l'appui de la prise de décisions (p. ex. au moyen de rapports mensuels, de rapports trimestriels sur le plan opérationnel, des rapports financiers courants et de la gestion du risque)
	Amélioration de la planification intégrée selon le CRGD et le Rapport ministériel sur l'obligation de rendre compte en dotation et des rapports intégrés des RH, du plan opérationnel et des rapports trimestriels
	Gestion de l'effectif améliorée comme en fait foi la qualité des placements et l'efficacité de la planification de la relève
	Mobilisation accrue des employés telle qu'elle est mesurée par les résultats du Sondage sur l'engagement du personnel
	Mise en œuvre d'un processus simplifié de facturation des services selon le principe du recouvrement des coûts et d'un nouveau système de gestion des revenus

des évaluations, rehausser la sécurité des examens, assurer une communication opportune et efficace entre les gestionnaires d'embauche et les postulants, et contribuer à une utilisation responsable des deniers publics.

En restructurant des programmes comme celui du Recrutement postsecondaire, la CFP sera plus à même de répondre aux attentes professionnelles des candidats tout en étant axée davantage sur les chercheurs d'emploi. Grâce au processus de regroupement des systèmes de dotation interne (Publiservice) et externe (SRFP), la CFP continue d'appuyer la modernisation de la dotation dans la fonction publique.

Collectivement, ces changements favoriseront un processus d'embauche plus rapide et de meilleure qualité, amélioreront la surveillance et la responsabilisation, et assureront un meilleur service à la population canadienne.

l'évaluation aux fins de perfectionnement, d'offrir des trousses d'évaluation qui permettront aux personnes de déterminer leurs forces et faiblesses, d'évaluer leur potentiel en leadership, et de comprendre les diverses avenues professionnelles qui s'offrent à elles. Grâce à des travaux suivis de recherche et de développement, la CFP fera bon usage de la technologie pour moderniser ses produits et services d'évaluation, faire connaître les pratiques exemplaires en évaluation et améliorer la sécurité des examens. En fait, on prévoit que la technologie sera au cœur du centre d'expertise en évaluation de la CFP, et qu'elle permettra de tirer profit de toute une gamme d'innovations technologiques.

Principales mesures 2 et 3 : La conjoncture économique et la concurrence d'autres priorités du gouvernement du Canada ont forcé la CFP à revoir sa stratégie en ce qui a trait à la portée et au financement du Projet de modernisation de la dotation dans la fonction publique (PMDFP). Ainsi, en avril 2011, le PMDFP sera axé vers les opérations continues tandis que la CFP poursuivra le maintien, l'exploitation, l'amélioration et la gestion du Système de ressourcement de la fonction publique (SRFP) existant afin de mener à terme les processus de dotation du gouvernement du Canada. Pour orienter les décisions liées au SRFP en 2011-2012 et au-delà, la CFP, en consultation avec ses partenaires, devra mettre sur pied une structure de gouvernance solide et inclusive.

Principales mesures 1, 2 et 4 : La CFP entend chercher des possibilités d'améliorer les services, grâce au site Web de recrutement centralisé pour les chercheurs d'emploi canadiens et au système de recrutement électronique externe qui permettront aux ministères et organismes de gérer un nombre important de demandes d'emploi. Dans sa quête de solutions novatrices, la CFP réalisera les activités de la première année d'un plan triennal de restructuration du programme de Recrutement postsecondaire pour gagner en efficience, réduire les coûts, mieux répondre aux besoins de la clientèle et se concentrer davantage sur les chercheurs d'emploi. Enfin, la conception d'un espace professionnel virtuel se poursuivra, ce qui permettra à la CFP de tenir des salons de l'emploi virtuels et d'attirer un groupe diversifié de personnes de talent qui, autrement, ne pourraient participer à de telles activités.

Principale mesure 2 : Enfin, pour appuyer la modernisation de la dotation dans la fonction publique, la CFP a lancé un processus visant à intégrer le système de dotation interne – Publiservice – au système de dotation externe – SRFP. Sous réserve de l'approbation par décret, l'intégration débuterait en 2011-2012.

Avantages de l'activité de programme 1.3.0 pour les Canadiens

Les Services de dotation et d'évaluation aident les gestionnaires à trouver, évaluer et sélectionner du personnel qualifié. Les systèmes actuels permettent d'établir un lien entre les chercheurs d'emplois canadiens et les organisations d'embauche de la fonction publique fédérale.

Les gestionnaires peuvent profiter de nos services de dotation et d'évaluation de qualité lorsqu'ils recrutent et évaluent des candidats. De plus, des outils d'évaluation normalisés, mis au point par des professionnels, sont essentiels pour appuyer les nominations fondées sur le mérite. Les pratiques exemplaires en matière d'évaluation offertes par la CFP permettent de veiller à ce que les valeurs de justice, d'accessibilité et de transparence soient respectées dans le cadre des processus de sélection. En utilisant la technologie, on peut améliorer l'efficacité et l'efficience

Points saillants à l'appui des priorités de la CFP

Priorité IV – Fournir des services de sélection de qualité – Principales mesures qui seront prises en 2011-2012 :

1. Création d'un centre d'expertise en dotation et évaluation;
2. Amélioration du Système de ressourcement de la fonction publique, y compris l'intégration de la dotation interne;
3. Optimisation des processus opérationnels grâce à une analyse des activités plus efficace, à une normalisation accrue et à l'amélioration de la surveillance;
4. Renforcement de nos partenariats stratégiques et de nos activités de marketing.

Aperçu du plan d'action à l'appui de l'AP 1.3.0 : En 2011-2012, la CFP continuera d'offrir, partout au pays, des produits et services de dotation et d'évaluation de grande qualité, novateurs et rentables dont les gestionnaires d'embauche pourront profiter aux fins de recrutement et d'évaluation de candidats qualifiés. La Direction générale des services de dotation et d'évaluation de la CFP reverra son plan de gouvernance et d'activités afin de pouvoir respecter ses priorités de la façon la plus optimale et efficace possible. La CFP continuera de travailler à la mise au point d'une infrastructure permettant d'assurer le fonctionnement efficace de sa direction générale. Il s'agira notamment pour elle de déterminer les bons mécanismes de prestation de services, de revoir et d'améliorer les produits et services afin de répondre aux nouveaux besoins de la fonction publique, de repérer les processus, les systèmes et les outils susceptibles d'appuyer le recouvrement des coûts et de se doter d'un effectif compétent pouvant fournir des solutions de dotation et d'évaluation répondant aux besoins de la clientèle.

Principales mesures 1, 3 et 4 : Au cours de cet exercice, la CFP centrera ses efforts à la création d'un centre d'expertise offrant des services de dotation et d'évaluation basés sur l'utilisation de produits et services normalisés, ainsi que sur des mesures de contrôle de qualité permettant de cerner les lacunes, d'améliorer l'efficacité et d'examiner les pratiques opérationnelles à l'aide d'un suivi continu des normes de service et de la rétroaction de la clientèle. Des efforts accrus seront déployés pour analyser les données sur les ventes et le volume ainsi que pour améliorer les résultats des ventes et du service à la clientèle. Une approche de marketing coordonnée visant l'offre de nos produits et services, une promotion suivie des Services de ressourcement des cadres de direction de la CFP et l'amélioration des relations avec nos partenaires sont également au programme.

Principale mesure 4 : Pour faire en sorte que l'offre de produits et services et d'activités de la CFP demeurent pertinentes, efficaces et rentables, l'organisme continuera de solliciter conseil et orientation auprès des comités consultatifs. Les directeurs régionaux continueront de représenter la CFP auprès de leur comité de direction et de leur conseil fédéral respectif afin de discuter des enjeux régionaux liés à la dotation et à la CFP.

Principales mesures 1, 3 et 4 : Pour optimiser la valeur de ses services d'évaluation, la CFP examinera attentivement les besoins des organisations à ce chapitre, se penchera sur les composantes complémentaires actuelles de ses produits et services, et tentera de gagner en efficience sur la façon de servir la clientèle. La CFP continuera de promouvoir la valeur de

Activité de programme 1.3.0 – Services de dotation et d'évaluation

L'activité liée aux Services de dotation et d'évaluation permet d'élaborer et de tenir à jour les systèmes qui font le lien entre la population canadienne et les fonctionnaires à la recherche d'occasions d'emploi dans la fonction publique fédérale et les organisations responsables de l'embauche. L'activité fournit des services d'évaluation et produits connexes, tels que recherche et développement, consultation, évaluation et counselling pouvant être utilisés pour le recrutement, la sélection et le perfectionnement dans toute la fonction publique fédérale. Cette activité inclut également l'offre de services, de programmes et de produits de dotation aux organisations, à la population canadienne et aux fonctionnaires grâce à des unités de service à la clientèle situées partout au Canada.

– L'information, par sous-activité, se trouve dans la version électronique du présent document à la rubrique Publications du site Web de la CFP au www.psc-cfp.gc.ca.

Sous-activités de programme

Services de dotation

Évaluation

Ressources	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Ressources financières (en milliers de dollars) – Note 1	28 556	28 085	28 085
ETP	385	381	381

Note 1 : Ces chiffres ont été réduits de 14 000 dollars pour tenir compte des revenus tirés des crédits nets pour les services d'évaluation et de counselling offerts selon le principe du recouvrement des coûts.

Le tableau ci-après présente les résultats attendus de l'activité de programme et les indicateurs qui serviront à surveiller le rendement.

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Objectif pour 2011-2012
Produits et services de dotation et d'évaluation répondant aux besoins des organisations fédérales qui évoluent dans un environnement où davantage de pouvoirs leur sont délégués en vertu de la LEFP.	Degré de satisfaction de la clientèle quant aux produits et services de dotation et d'évaluation de la CFP	Résultat « Satisfaisant » 75 % du temps d'après les sondages et consultations **Données de référence 2009-2010** DGSDE : Taux de satisfaction global de 57 % pour la qualité des services

La CFP prévoit **cinq comparutions devant les comités permanents du Parlement.** Organiser et livrer ces présentations devant les comités permanents constitue une démarche fondamentale pour tisser des liens et entretenir de solides relations avec les parlementaires. Il est aussi essentiel de bien s'y préparer, ce qui se traduit par des relations suivies avec les greffiers et les membres des comités. Il importe d'assurer un suivi opportun pour veiller au traitement rapide des demandes de renseignements supplémentaires et à la transmission des réponses aux comités.

Avantages de l'activité de programme 1.2.0 pour les Canadiens

Le cadre législatif et réglementaire ainsi que les lignes directrices visant la protection du mérite et de l'impartialité politique dans la fonction publique fédérale sont mis en œuvre en vertu d'un régime de responsabilisation qui, à terme, fait l'objet d'un rapport au Parlement. Les vérifications, études et enquêtes contribuent ainsi à garantir l'accessibilité, la justice, la transparence, la représentativité et l'impartialité du processus de dotation dans l'administration publique fédérale.

Plan d'action de l'AP 1.2.0 à l'appui de la priorité III – **Principale mesure 3** – Continuer d'améliorer les indicateurs du CRGD ainsi que les outils d'évaluation afin de mieux cibler les aspects problématiques de la dotation, de réduire le fardeau des organisations en ce qui a trait à la présentation de rapports et l'obtention de résultats réalistes. La CFP continuera d'améliorer le processus d'évaluation du CRGD dans la foulée de l'examen des lignes directrices et de l'examen quinquennal de la LEFP.

Autres mesures à l'appui de l'activité de programme 1.2.0

La CFP surveillera le système de dotation de la fonction publique, selon les exigences de la LEFP, et en rendra compte au Parlement. La CFP **surveillera les pouvoirs délégués exercés par les administrateurs généraux.**

La CFP continuera **à établir des attentes précises visant un système de nomination bien géré** au moyen des valeurs, des lignes directrices et des règlements. La CFP continuera de travailler avec le SCT à l'élaboration des indicateurs de gestion de l'effectif et de la carte de pointage des administrateurs généraux.

La CFP donnera suite au **Plan de vérifications et d'études** de 2011-2012. À cette fin, elle mènera des vérifications et des études indépendantes, et rendra compte au Parlement de l'intégrité du processus de nomination. Dans le cadre de ce plan, la CFP effectuera jusqu'à 12 vérifications d'organisations et présentera les résultats d'une vérification de suivi. En 2011-2012, la CFP procédera également à une vérification pangouvernementale du Système de gestion de l'information sur les priorités, à une étude sur la méthode d'évaluation de la durée des processus de dotation, à une étude sur la qualité des données organisationnelles en dotation et à huit mises à jour d'études statistiques publiées. Le rapport intitulé « Examen des activités de surveillance de la Commission de la fonction publique » contient un certain nombre de recommandations qui ont incité la CFP à s'engager dans un cycle de vérification de cinq à sept ans, qui vise les organisations ayant signé un Instrument de délégation et de responsabilisation en matière de nomination (IDRN). Ainsi, d'ici la fin de l'exercice 2011-2012, environ le tiers de toutes les organisations dotées d'un IDRN auront fait l'objet d'une vérification (www.psc-cfp.gc.ca/adt-vrf/frame-cadre/2010-2012/index-fra.htm).

Amélioration continue de l'efficience de la vérification et des rapports

Dans le cadre de son engagement à améliorer l'efficacité de la vérification et des rapports, la CFP poursuivra son travail de normalisation des méthodes de vérification ainsi que la mise en œuvre du Cadre de gestion de la qualité. En outre, elle donnera suite aux recommandations découlant de l'examen des activités de surveillance, de façon à améliorer la communication et la liaison externe avec les intervenants, tout en travaillant en partenariat avec ses autres secteurs afin de simplifier les processus.

La CFP dressera la première année d'un plan à long terme sur l'établissement d'un **environnement d'informatique décisionnel et d'un entrepôt de données d'entreprise** dans le but d'améliorer l'analyse des données et la production de rapports.

Points saillants à l'appui des priorités de la Commission de la fonction publique

Priorité III – Assurer une surveillance indépendante continue et rendre compte au Parlement de l'intégrité du système de dotation et de l'impartialité politique de la fonction publique fédérale – Principales mesures qui seront mises en œuvre en 2011-2012 :

1. Intégration des dernières mesures en réponse au rapport de janvier 2009 intitulé « Examen des activités de surveillance de la Commission de la fonction publique » aux plans opérationnels et maintien du suivi de leur mise en œuvre (voir AP 1.1.0);
2. Coordination des activités des Enquêtes avec celles de la Vérification;
3. Examen du Cadre de responsabilisation en gestion de la dotation (CRGD), y compris les outils connexes (p. ex. le Rapport ministériel sur l'obligation de rendre compte en dotation).

Plan d'action de l'AP 1.2.0 à l'appui de la priorité III – **Principale mesure 1** – Achever la mise en application du plan d'action en réponse au rapport de janvier 2009 intitulé « Examen des activités de surveillance de la Commission de la fonction publique ». Au cours de la période de planification, les efforts seront axés sur plusieurs champs d'action, notamment *continuer à améliorer* l'efficience de la vérification et à consolider la capacité à cet égard grâce au renforcement de la méthodologie et des outils de vérification, à la simplification de l'approche en matière de vérification et à l'adoption de stratégies d'apprentissage et de perfectionnement pertinentes. En outre, la CFP cherchera des occasions de coordonner les efforts et de collaborer avec le Bureau du contrôleur général et le Bureau du vérificateur général afin de minimiser le double emploi et le chevauchement des vérifications organisationnelles. S'inspirant des progrès réalisés à ce jour, la CFP poursuivra ses activités de liaison externe et de communication à l'appui d'une meilleure compréhension de son mandat et de ses processus de vérification. À cet égard, une initiative importante consistera à offrir à la collectivité des vérificateurs internes l'occasion de participer aux programmes de formation en vérification de la CFP, et à donner à toutes les organisations gouvernementales l'accès aux documents et méthodes de formation en vérification de la CFP, par l'entremise de GCPedia.

La CFP poursuivra également ses efforts pour améliorer l'efficacité globale de ses activités de contrôle des données par l'application des mesures de la première année du plan à long terme visant l'informatique décisionnelle et l'entrepôt de données d'entreprise. Cette démarche suppose une collaboration continue avec les ministères et organismes centraux afin de contribuer à une approche pangouvernementale simplifiée quant à la collecte des données et au soutien des systèmes de technologie de l'information.

Plan d'action de l'AP 1.2.0 à l'appui de la priorité III – **Principale mesure 2** – Coordonner les activités des Enquêtes avec celles de la Vérification. Au cours de l'exercice 2011-2012, la CFP entend préciser ses mécanismes et ses protocoles afin de mieux harmoniser les compétences et les méthodes de vérification dans le cadre d'un projet pilote.

La CFP continuera d'appuyer les activités organisationnelles de présentation de rapports, et de répondre aux besoins spéciaux de la clientèle et des intervenants en matière de données.

Activité de programme 1.2.0 – Surveillance de l'intégrité de la dotation

L'activité liée à la surveillance de l'intégrité de la dotation veille à la responsabilisation à l'égard de l'application des lignes directrices et du cadre réglementaire en matière de nomination, et ce, dans le but de protéger l'intégrité de la dotation dans la fonction publique et de veiller à ce que la dotation soit exempte de toute influence politique. Cette activité comprend le suivi du rendement en dotation des organisations et de leur conformité aux exigences législatives, la conduite de vérifications et d'études, la tenue d'enquêtes et la présentation, au Parlement, de rapports sur l'intégrité de la dotation dans la fonction publique.

- L'information, par sous-activité, se trouve dans la version électronique du présent document à la rubrique Publications du site Web de la CFP au www.psc-cfp.gc.ca.

Sous-activités de programme

- Surveillance
- Vérifications et services de données
- Enquêtes

Ressources	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Ressources financières (en milliers de dollars)	21 781	21 781	21 781
ETP	196	193	193

Le tableau ci-après présente les résultats attendus de l'activité de programme ainsi que les indicateurs qui serviront à surveiller le rendement.

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Objectifs pour 2011-2012
Surveillance accrue de l'intégrité de la dotation dans la fonction publique axée sur le risque	Indicateur de rendement 1 : Activités de surveillance (contrôles, vérifications et études) par la CFP.	Objectif 1 : Maintien du suivi visant toutes les organisations.
		Objectif 2 : Vérifications cycliques des entités visées par la LEFP tous les cinq à sept ans.
	Indicateur de rendement 2 : Études visant les besoins empiriques du rapport annuel.	Conduite des études selon le Plan de vérification et d'études

Avantages découlant de l'activité de programme 1.1.0 pour les Canadiens

Une fonction publique professionnelle, impartiale et fondée sur le mérite est essentielle à un système de gouvernance démocratique au Canada, et contribue au mieux-être économique et social de la population canadienne. Les Canadiens comptent d'ailleurs sur l'administration publique fédérale pour obtenir des programmes et des services fiables et essentiels sans favoritisme ou élément de partialité, et pour formuler des conseils spécialisés et indépendants aux ministres sur des questions stratégiques complexes. Grâce à ses cadres stratégiques et réglementaires, la CFP veille à ce que les valeurs fondamentales du mérite et de l'impartialité politique soient protégées, et à ce que les Canadiens continuent de pouvoir compter sur une fonction publique fédérale impartiale et fondée sur le mérite au cours des prochaines décennies.

En s'appuyant sur des travaux de recherche et d'analyse stratégiques fondés sur les faits, la CFP dispose d'un cadre stratégique clair, pertinent et efficace ainsi que d'instruments de réglementation permettant d'assurer l'application de la Loi et de garantir un système de dotation efficace au profit de tous les Canadiens.

Priorité III – Assurer une surveillance indépendante continue et rendre compte au Parlement de l'intégrité du système de dotation et de l'impartialité politique de la fonction publique fédérale – Principale mesure qui sera prise en 2011-2012 :

1. Intégration des dernières mesures en réponse au rapport de janvier 2009 intitulé « Examen des activités de surveillance de la Commission de la fonction publique » aux plans opérationnels et surveillance de leur mise en œuvre.

Plan d'action de l'AP 1.1.0 à l'appui de la priorité III – **Principale mesure 1** – Poursuivre les efforts pour revitaliser le Conseil consultatif de la CFP. Ce conseil réunit des membres représentant les organisations, les agents négociateurs et les organismes centraux, tout en constituant un forum de discussions et de consultations sur des questions liées à la LEFP.

Autres mesures à l'appui de l'activité de programme 1.1.0

La CFP continuera **de déterminer des attentes précises relativement à un système de nomination bien géré** au moyen des valeurs, des lignes directrices et des règlements.

En 2010-2011, la CFP a centré ses efforts sur l'évaluation de la LEFP. Grâce à des travaux de recherche stratégique reposant sur des faits et des consultations auprès des intervenants, la CFP a déterminé les modifications éventuelles à apporter à ses lignes directrices en matière de nomination afin de clarifier ses attentes relativement à un système de nomination bien géré. Au cours de la période de planification, la CFP donnera suite aux modifications proposées à l'ensemble de ses lignes directrices en matière de nomination, et veillera à ce que les lignes directrices et règlements connexes s'harmonisent pleinement aux changements découlant de l'examen quinquennal de la LEFP.

En 2011-2012, la CFP entend continuer à communiquer et à collaborer étroitement avec les gestionnaires, les collectivités des RH, et les ministères et organismes centraux afin d'assurer un échange efficace de renseignements et, le cas échéant, la coordination des efforts afin d'appliquer les changements stratégiques découlant de l'examen législatif et de l'examen des lignes directrices. En 2011-2012, la CFP jouera un rôle de premier plan afin de renforcer chez les fonctionnaires la compréhension d'un système de dotation modernisé, grâce à des outils et à de l'assistance.

La CFP continuera d'évaluer les lignes directrices et d'analyser les tendances du Tribunal de dotation de la fonction publique ainsi que les risques en ce qui a trait aux plaintes et aux décisions afin de veiller à ce que ses prescriptions soient claires et efficaces. La CFP entend renforcer sa capacité d'analyse fondée sur les faits grâce à diverses activités, notamment une analyse documentaire du taux de recrutement des membres du groupe visé par l'équité en matière d'emploi que sont les personnes handicapées, une analyse des données de recrutement et l'élaboration des stratégies pour régler cette question.

La CFP continuera également **de renforcer l'impartialité politique de la fonction publique** grâce à une meilleure communication.

En 2011-2012, la CFP entend approfondir le dialogue avec les intervenants au sujet de la protection de l'impartialité politique de la fonction publique et améliorer les communications sur le sujet, y compris sur sa nouvelle vision et tout changement apporté aux outils stratégiques ou réglementaires de la CFP.

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs 2011-2012
Résultat attendu 4 : Les fonctionnaires respectent les dispositions relatives aux activités politiques conformément à la Partie 7 de la LEFP	Le degré de sensibilisation des fonctionnaires à leurs droits et obligations concernant les activités politiques	Objectif 1 pour 2011-2012 : Aucune allégation fondée d'activités politiques irrégulières
		Objectif 2 pour 2011-2012 : Pourcentage accru ou maintenu de répondants au Sondage sur la dotation (candidats) qui connaissent leurs droits et obligations concernant les activités politiques **Données de référence pour 2009-2010 : 57 %**

Points saillants de la planification à l'appui des priorités de la Commission de la fonction publique

Priorité I – Assurer une transition harmonieuse au sein de la nouvelle Commission – Principales mesures qui seront prises en 2011-2012 :

1. Planification de la relève (voir AP 2.1.0)
2. Transfert des connaissances aux nouveaux commissaires

Plan d'action de l'AP 1.1.0 à l'appui de la priorité I – **Principale mesure 1** – Élaborer, défendre et proposer des positions de principe et des orientations en matière de politiques stratégiques pour le nouveau président et les nouveaux commissaires.

Priorité II – Donner suite aux résultats de l'examen quinquennal de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* – Principales mesures qui seront prises :

1. Mesures visant à donner suite au rapport spécial de la CFP présenté au Parlement
2. Mise en œuvre des changements de politiques découlant de l'examen quinquennal de la LEFP
3. Renforcement de la compréhension du système de dotation modernisé

Plan d'action de l'AP 1.1.0 à l'appui de la priorité II – **Principale mesure 1** – Diriger le suivi des recommandations et des orientations futures liées au mérite, à l'impartialité politique et au recours précisées dans le rapport spécial au Parlement sur la façon de profiter pleinement des dispositions de la LEFP, lequel sera présenté au printemps 2011.

Plan d'action de l'AP 1.1.0 à l'appui de la priorité II – **Principale mesure 2** – Collaborer avec les partenaires et l'équipe chargée de l'examen de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* afin d'assurer le suivi des résultats de l'examen, lequel relève du président du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Plan d'action de l'AP 1.1.0 à l'appui de la priorité II – **Principale mesure 3** – Fournir des renseignements sur les changements stratégiques et législatifs, et présenter, à l'automne 2011, un rapport annuel au Parlement sur l'intégrité du système de dotation et l'impartialité politique de la fonction publique.

Activité de programme 1.1.0 – Intégrité des nominations et impartialité politique

L'activité liée à l'intégrité des nominations et à l'impartialité politique est canalisée vers la protection indépendante du principe du mérite et de l'impartialité politique de la fonction publique fédérale. Cette activité englobe l'élaboration et la défense de positions de principe et d'orientations en matière de politiques stratégiques, la réalisation des travaux de recherche liés aux politiques, l'établissement des lignes directrices et des normes de la CFP, la prestation de conseils, l'interprétation et l'orientation ainsi que l'administration des pouvoirs délégués et non délégués.

- L'information, par sous-activité, se trouve dans la version électronique du présent document à la rubrique Publications du site Web de la CFP au www.psc-cfp.gc.ca.

Sous-activités de programme

- Politiques, règlements, et décrets d'exemption
- Pouvoirs de nomination délégués
- Pouvoirs non délégués
- Activités politiques

Ressources	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Ressources financières (en milliers de dollars)	13 063	13 052	13 052
ETP	131	129	129

Le tableau ci-après présente les résultats attendus de l'activité de programme et les indicateurs qui serviront à mesurer le rendement.

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs 2011-2012
Résultat attendu 1 : Maintien de mécanismes clairs et complets dans les organisations afin de gérer les pouvoirs délégués de dotation et la responsabilisation quant aux résultats	Nombre d'organisations qui ont donné suite aux attentes du CRGD et fait état d'un rendement qui répond aux attentes de la CFP à cet égard	Pourcentage accru ou maintenu d'organisations dont le rendement est acceptable ou supérieur
Résultat attendu 2 : Maintien de l'usage des deux langues officielles dans la fonction publique	Nombre de fonctionnaires qui ne se sont pas encore conformés aux exigences du *Décret d'exemption concernant les langues officielles dans la fonction publique* et du règlement connexe en deçà de la limite de quatre ans	Nombre réduit de fonctionnaires qui ne répondent pas aux exigences linguistiques sans exemption valide. **Données de référence 2009-2010 : 55**
Résultat attendu 3 : Accès aux emplois de la fonction publique pour les bénéficiaires d'un droit de priorité	Indicateur de rendement 1 : Nombre de bénéficiaires d'un droit de priorité nommés à des postes pour lesquels ils possèdent les qualifications essentielles	Maintien du pourcentage de placements comparativement au nombre moyen de bénéficiaires d'une priorité active **Données de référence 2009-2010 : 54 %**
	Indicateur de rendement 2 : Nombre d'organisations dont les pratiques de dotation sont jugées incompatibles avec les exigences de la LEFP et les lignes directrices et règlements de la CFP	Diminution année après année

Résultat attendu 4 : Respect des valeurs de dotation par les organisations **Objectif :** Suivi et analyse des indicateurs afin de surveiller les tendances concernant les valeurs de dotation	**Données de référence 2009-2010**
MÉRITE	
Indicateur 1 : Satisfaction des gestionnaires quant à la qualité des recrues	95 %
Indicateur 2 : Nombre de fonctionnaires qui ne satisfont pas aux exigences linguistiques après quatre ans et qui n'ont pas l'exemption applicable.	Nouveau en 2011-2012
Indicateur 3 : Impression des candidats, à savoir s'ils ont été évalués au regard des exigences réelles du poste à pourvoir	80 %
Indicateur 4 : Impression des candidats, à savoir si les qualifications et les critères annoncés pour les postes sont exempts de préjugés et d'obstacles	Nouveau en 2011-2012
Indicateur 5 : Enquêtes en matière de dotation : a) enquêtes de la CFP et b) enquêtes internes	Nouveau en 2011-2012
JUSTICE	
Indicateur 1 : Impression des candidats quant à la justice du processus d'évaluation	70 %
Indicateur 2 : Pourcentage des nominations intérimaires qui sont suivies par une nomination pour une période indéterminée à ce même poste ou à un poste semblable dans la même organisation	33 %
Indicateur 3 : Pourcentage des nominations pour une période indéterminée de personnes occupant un poste a) occasionnel et b) de durée déterminée dans la même organisation	a) 10 % b) 35 %
Indicateur 4 : Impression des candidats quant à la justice des processus menés pour sélectionner les membres de l'unité de travail	Nouveau en 2011-2012
TRANSPARENCE	
Indicateur 1 : Les priorités et les stratégies organisationnelles en matière de dotation sont affichées sur les sites Web des organisations et leur contenu est communiqué de façon claire aux gestionnaires, aux employés et aux représentants de ces derniers, s'il y a lieu.	70 %
Indicateur 2 : Impression des candidats sur l'ouverture et la transparence des processus de dotation interne	71 %
ACCESSIBILITÉ	
Indicateur 1 : Pourcentage des nominations externes non annoncées : a) à des postes autres que ceux du groupe EX et b) à des postes du groupe EX	Nouveau en 2011-2012
Indicateur 2 : Pourcentage des nominations internes non annoncées : a) à des postes autres que ceux du groupe EX et b) à des postes du groupe EX	Nouveau en 2011-2012
Indicateur 3 : Pourcentage des personnes nommées faisant déjà partie de la fonction publique dont le lieu de travail au moment de l'offre de nomination était dans la même unité de travail que celle visée par la nomination	Nouveau en 2011-2012
REPRÉSENTATIVITÉ	
Indicateur : Dispositions ou initiatives en dotation visant à accroître la représentativité **Objectif :** Pourcentage accru ou maintenu des organisations affichant un rendement acceptable ou supérieur	80 %

Section II – Analyse des activités de programme par résultat stratégique

La Commission de la fonction publique (CFP) vise un résultat stratégique appuyé par quatre résultats attendus, liés directement aux valeurs fondamentales de la fonction publique, et quatre activités de programme. L'atteinte de ce résultat stratégique sera mesurée au moyen des éléments principaux figurant dans le tableau ci-après, lequel est suivi d'une description plus détaillée par activité de programme. Les indicateurs et les mesures de rendement ont été précisés pour l'exercice 2011-2012.

Résultats attendus liés aux valeurs de la fonction publique

Résultat stratégique *Offrir à la population canadienne une fonction publique hautement compétente, impartiale et représentative, capable de fournir des services dans les deux langues officielles, et au sein de laquelle les nominations sont fondées sur les valeurs que sont la justice, l'accessibilité, la représentativité et la transparence.*	
Résultat attendu 1 : Mise en œuvre dans les organisations de l'infrastructure du Cadre de responsabilisation en gestion de la dotation (CRGD) devant contribuer à l'atteinte des résultats visés par la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*. **Objectif :** Pourcentage accru ou maintenu des organisations ayant mis en œuvre l'infrastructure nécessaire.	**Données de référence 2009-2010**
Indicateur : Évaluation globale des trois principaux facteurs de succès : délégation des pouvoirs de dotation aux administrateurs généraux, planification de la dotation et suivi des résultats; soutien organisationnel en matière de ressources humaines.	55 % des organisations ayant un effectif de plus de 100 employés ont mis en œuvre l'infrastructure nécessaire.
Résultat attendu 2 : Réponse des organisations aux commentaires de la CFP concernant les lacunes relatives au rendement en dotation **Objectif :** Pourcentage accru ou maintenu des organisations ayant donné suite aux recommandations de la CFP	**Données de référence 2009-2010**
Indicateur : Détermination de la mesure dans laquelle les lacunes liées au rendement en dotation relevées dans les commentaires de la CFP sont corrigées	50 % des organisations ayant un effectif de plus de 100 employés ont donné suite à toutes les recommandations de la CFP et réalisé une amélioration à cet égard, puis, 40 % des organisations ont réalisé une amélioration à l'égard d'au moins la moitié des recommandations.
Résultat attendu 3 : Processus de dotation souples et efficaces **Objectif :** Suivi et analyse des indicateurs afin de surveiller les tendances relativement aux processus de nomination.	**Données de référence 2009-2010**
Indicateur 1 : Durée des processus de nomination (processus annoncés)	23 semaines
Indicateur 2 : Satisfaction des gestionnaires envers la souplesse de la dotation	85 %
Indicateur 3 : Satisfaction des candidats envers la durée des processus d'embauche	60 %
Indicateur 4 : Satisfaction des gestionnaires relativement aux services de dotation reçus au cours des processus de dotation	Nouveau en 2011-2012[4]

[4] Nouvelle activité pour l'exercice 2011-2012. Les données de référence comparatives des années précédentes ne sont pas disponibles pour le présent cycle de planification.

Deuxièmement, les **dépenses prévues de 2011-2012,** soit 97 345 000 $, représentent une baisse de 7 776 000 $ par rapport au montant des dépenses projetées qui était de 105 121 000 $ en 2010-2011.

Le tableau suivant montre l'écart entre les dépenses projetées de 2010-2011 et les dépenses prévues de 2011-2012 :

Poste budgétaire	Montant (milliers de dollars)
Indemnités de départ, prestations parentales et crédits de congé payables au moment de la cessation d'emploi	(3 927 $)
Report net utilisé	(2 252 $)
Réduction additionnelle liée à l'examen horizontal des ressources humaines	(1 551 $)
Autres	(46 $)
Total de la réduction des dépenses	**(7 776 $)**

Enfin, **pour les exercices 2012-2013 et 2013-2014,** les dépenses prévues de 96 858 000 $ représentent une réduction de 487 000 $ par rapport aux dépenses prévues de 97 345 000 $ pour 2011-2012, principalement attribuable à la réduction visant le Projet de modernisation de la dotation de la fonction publique.

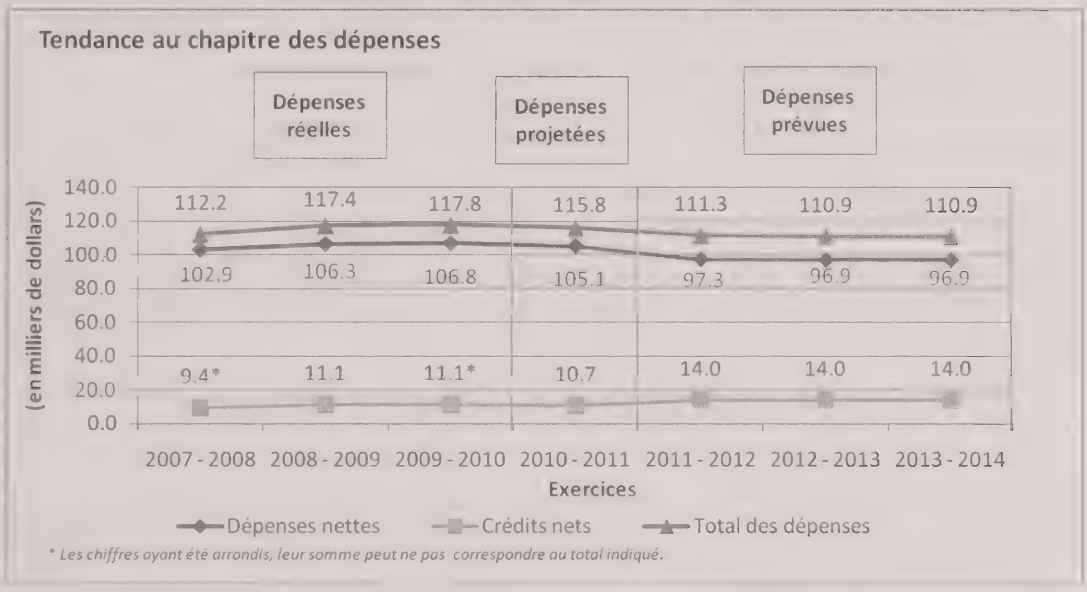
Budget par poste voté

Pour obtenir plus de renseignements sur nos crédits organisationnels ou dépenses statutaires, veuillez consulter la version électronique du Budget principal des dépenses 2011-2012 à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/2011-2012/me-bpd/info/info-fra.asp.

Profil des dépenses

Tendance au chapitre des dépenses

Le graphique ci-après illustre la tendance des dépenses de la CFP de 2007-2008 à 2013-2014. Les dépenses prévues dans le cadre des Services d'évaluation pour lesquelles la CFP a obtenu, depuis l'exercice 2005-2006, l'approbation du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour l'application du principe de recouvrement des coûts figurant dans le graphique ci-après.



** Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.*

Analyse de la tendance au chapitre des dépenses

Il est bon de noter que le montant réel des dépenses pour les exercices 2007-2008 à 2009-2010, les dépenses projetées pour 2010-2011 et les **dépenses prévues des exercices 2011-2012 à 2012-2014** ne peuvent être comparés, du fait que certains postes budgétaires ne sont pas inclus dans les crédits annuels initiaux de la CFP.

Le tableau ci-après présente les postes budgétaires susmentionnés ainsi que les crédits annuels, selon le cas :

Postes budgétaires non inclus dans les crédits annuels initiaux de la CFP	Crédits annuels, selon le cas (en milliers de dollars)				
(en milliers de dollars)	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012 et exercices suivants
Indemnités de départ, prestations parentales et crédits de congés payables au moment de la cessation d'emploi	3 453	3 630	4 237	3 927	-
Report (écart d'une année à l'autre)	146	(146)	1 619	2 252	-
Total	**3 599**	**3 484**	**5 856**	**6 179**	**-**

de vérification qui sont déposés au Parlement en début d'automne. C'est également à ce moment-là que nous prendrons connaissance des recommandations issues de l'examen quinquennal de la LEFP et du rapport spécial de la CFP. Le défi le plus important de l'exercice 2011-2012 sera d'assurer une transition sans heurts de la Commission actuelle à la nouvelle.

Il y aura également un roulement de personnel significatif chez les cadres supérieurs de la CFP, qui se traduira par l'arrivée de nouveaux leaders qui n'auront qu'une expérience directe limitée des lignes directrices et des activités associées à la LEFP. Le nouveau personnel de direction devra offrir un soutien sans faille aux membres de la Commission en ce qui a trait à l'élaboration et à la communication des points de vue uniques de la CFP. À cette fin, la mise en œuvre d'un plan de relève et de transfert des connaissances détaillé suit son cours.

La CFP offre également des services de sélection de qualité selon le principe du recouvrement de coûts concurrentiels. Le défi consiste à mettre en place un modèle permettant à la CFP d'évaluer la satisfaction de la clientèle, de prévoir leurs besoins futurs, d'élargir ses services en recouvrement des coûts et d'évaluer plus efficacement la demande.

Les retombées découlant de l'utilisation de la technologie n'ont pas été pleinement optimisées. Une nouvelle approche a été mise au point au cours de l'exercice 2010-2011 afin d'inciter les 37 organisations utilisatrices du Système de ressourcement de la fonction publique à financer l'exploitation et les améliorations de ce système. C'est ainsi que la CFP a été en mesure de continuer à offrir ce service de première importance dans un contexte de réduction des budgets. La CFP devra maintenir la confiance et l'appui des organisations utilisatrices en mettant en place une solide structure de gouvernance globale et en continuant à gérer les attentes.

Enfin, la CFP est déterminée à rester une organisation modèle. Elle devra assurer le plein engagement de ses employés, tout en réorientant et en simplifiant le travail à accomplir, en saisissant les possibilités et en relevant les défis offerts par les préparatifs de la réinstallation à Gatineau en 2013. Il sera aussi important de tenir compte des pressions croissantes en matière de ressources financières. Ces dernières entraîneront un ralentissement de certaines activités et un surcroît de travail pour le personnel. Pour l'instant, nous estimons que la situation sera gérable, malgré des risques accrus. Depuis le 1er janvier 2011, nous appliquons les nouvelles restrictions prévues par la Directive sur la gestion des dépenses de voyages, d'accueil et de conférences. La CFP maintiendra ces dépenses bien en deçà des niveaux de 2008-2009. À cette fin, des mesures ont été prises pour accroître l'utilisation des téléconférences et des vidéoconférences.

Profil de risque et stratégies de réduction des risques

La CFP aborde le risque en tant que partie intégrante du processus de planification; elle reconnaît la nécessité de bien gérer le risque dans toutes ses activités, ainsi qu'à l'échelle de l'organisation. Le profil de risque de la CFP, l'examen des défis budgétaires, les pratiques de gestion et les stratégies de réduction des risques, voilà autant d'éléments que les cadres de direction suivent de près. Pour plus de détails sur le profil de risque de la CFP, veuillez consulter la version électronique du présent document à la rubrique Publications du site Web de la CFP au www.psc-cfp.gc.ca.

Analyse des risques

Milieu de travail de la Commission de la fonction publique

De nombreux facteurs ont une incidence sur les fonctionnaires, notamment le rythme des changements technologiques, l'évolution de la démographie et un souci accru de transparence et de responsabilisation. Notre façon de travailler évolue continuellement.

En outre, le contexte d'application de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP) a également changé depuis la première ébauche de la *Loi* en 2003. L'économie se remet lentement de la récession mondiale et les déficits fédéral et provinciaux ont atteint des niveaux records, ce qui fait en sorte que les examens de programme et le gel des budgets d'exploitation constituent la réalité d'aujourd'hui. Parallèlement, il est essentiel de pouvoir compter sur une solide capacité de surveillance et de responsabilisation en matière de dotation. Dans ce contexte global, l'atteinte des objectifs visés par la LEFP exige le déploiement d'efforts soutenus.

Défis et risques externes

La LEFP, entrée en vigueur il y a cinq ans, est le projet le plus ambitieux de modernisation des pratiques de dotation et de gestion des ressources humaines mis de l'avant en près de 40 ans. Bien qu'un modèle de dotation efficace ait été mis en place, il y a encore beaucoup à faire avant que les effets et les avantages visés par la *Loi* soient pleinement concrétisés.

Au cours des cinq dernières années, l'un des changements les plus importants a porté sur l'établissement d'un solide régime de surveillance pour faire contrepoids à la souplesse et la délégation accrues instaurées par la CFP, conformément au préambule de la LEFP. En janvier 2009, la CFP a diffusé un rapport sur l'état des activités de surveillance dont les principales recommandations ont été mises en œuvre à ce jour; les autres ont été intégrées dans les plans budgétaires et les plans de ressources continus. D'ailleurs, ce rapport souligne la nécessité d'améliorer les sources de données existantes et d'en établir de nouvelles afin de fournir des renseignements fiables et actualisés, tant aux organisations qu'à la CFP. Il s'agit d'une mesure déterminante pour suivre les progrès et s'adapter aux nouvelles tendances au fur et à mesure qu'elles se présentent.

Il incombe à la CFP de gérer les dispositions de la *Loi* touchant les activités politiques qui s'appliquent aux personnes employées en vertu de la LEFP, ainsi qu'aux 45 000 fonctionnaires des six autres organisations dont la législation habilitante prévoit l'application des dispositions de la LEFP. D'une part, cette responsabilité est primordiale pour assurer la neutralité politique de la fonction publique fédérale et, d'autre part, pour sensibiliser les employés à leurs droits et obligations lorsqu'ils participent à des activités politiques. Une telle mesure s'impose alors que la définition et la nature même des activités politiques évoluent en fonction de la convergence des technologies et de l'activisme accru des citoyens. La CFP doit suivre le rythme de ces phénomènes.

Défis et risques internes

Le mandat de la présidente actuelle tout comme celui des commissaires prendront fin en mai 2011, au moment critique de la préparation du Rapport annuel de la CFP et des rapports

Liens avec l'activité de programme (AP) :
1.3.0 Services de dotation et évaluation

Principales mesures à l'appui de la priorité IV pour 2011-2012 :

1. Création d'un centre d'expertise en dotation et en évaluation;
2. Amélioration du SRFP, y compris l'intégration de la dotation interne;
3. Optimisation des processus opérationnels grâce à une analyse opérationnelle plus efficace, à une normalisation accrue et à une surveillance améliorée;
4. Renforcement de nos partenariats stratégiques et de nos activités de marketing.

Priorité de gestion

Priorité V : Miser sur la CFP en tant qu'organisation modèle

Type de priorité :
Engagement antérieur

Pourquoi est-ce une priorité?

Il faut veiller à appliquer des pratiques de gestion solides, efficaces et efficientes et à obtenir un engagement des employés pour réaliser le mandat de la CFP.

Liens avec les activités de programme (AP):
Toutes les activités de programme

Principales mesures à l'appui de la priorité V pour 2011-2012 :

1. Établissement d'un effectif prêt à relever les défis futurs, grâce à des outils comme un programme d'apprentissage renouvelé pour l'organisation;
2. Exploration d'options novatrices axées sur les risques afin d'améliorer les services de ressources humaines;
3. Préparation en vue du déménagement à Gatineau en 2013.

Liens avec l'activité de programme (AP) :
1.1.0 Intégrité des nominations et impartialité politique

Principales mesures à l'appui de la priorité II pour 2011-2012 :

1. Mesures visant à donner suite au rapport spécial de la CFP déposé au Parlement;
2. Mise en œuvre des changements liés aux politiques qui découlent de l'examen quinquennal de la LEFP;
3. Renforcement de la compréhension du système de dotation modernisé.

Priorité III : Assurer une surveillance indépendante continue et rendre compte au Parlement de l'intégrité du système de dotation et de l'impartialité de la fonction publique fédérale

Type de priorité :
Engagement antérieur

Pourquoi est-ce une priorité?

La CFP réalise des vérifications et des études indépendantes qui l'aident à s'acquitter de son obligation de rendre compte au Parlement quant à la surveillance de l'intégrité des nominations à la fonction publique et à la protection de l'impartialité politique. Nous assurons la surveillance des ententes de délégation de pouvoirs et menons des enquêtes afin d'appliquer des mesures correctives le cas échéant.

Liens avec les activités de programme (AP) :
1.1.0 Intégrité des nominations et impartialité politique
1.2.0 Surveillance de l'intégrité de la dotation

Principales mesures à l'appui de la priorité III pour 2011-2012 :

1. Intégration des dernières mesures en réponse au rapport de janvier 2009 intitulé « Examen des activités de surveillance de la Commission de la fonction publique » aux plans opérationnels et maintien du suivi de leur mise en œuvre (AP 1.1.0);
2. Coordination des activités des Enquêtes avec celles de la Vérification (AP 1.2.0);
3. Examen du Cadre de responsabilisation en gestion de la dotation, y compris les outils connexes (p. ex. le Rapport ministériel sur l'obligation de rendre compte en dotation – AP 1.2.0).

Priorité IV : Fournir des services de sélection de qualité

Type de priorité :
Révisée

Pourquoi est-ce une priorité?

La CFP appuie les nominations fondées sur le mérite en fournissant des services de dotation et d'évaluation rentables et de qualité, qui viennent compléter la gamme de services offerts par d'autres organisations fédérales. Parmi ces services, notons la mise à disposition d'outils d'évaluation normalisés et professionnels. De plus, grâce à des moyens comme le Système de ressourcement de la fonction publique (SRFP), les gestionnaires d'embauche peuvent également profiter d'outils de présélection et de stratégies qui leur permettent de gérer efficacement le nombre de demandes, de cibler la bonne personne et de faciliter les processus de dotation collective.

Contribution des priorités au résultat stratégique de la Commission de la fonction publique

La CFP centrera ses efforts et ses ressources sur les priorités ci-après afin d'atteindre son résultat stratégique pendant la période de planification.

Priorités opérationnelles

Priorité I : Assurer une transition harmonieuse au sein de la nouvelle Commission

Type de priorité : Nouvelle

Pourquoi est-ce une priorité?

Tant le mandat de la présidente que celui des commissaires prendront fin en mai 2011. Le gouverneur en conseil nomme le président et les commissaires; dans le cas du président, il procède à la nomination par commission sous le grand sceau, après approbation par résolution du Sénat et de la Chambre des communes. Tous les membres de la nouvelle Commission devront donc se familiariser simultanément avec les éléments de leur nouvelle charge. La gestion de cette transition est essentielle pour s'assurer que la Commission prend des décisions opportunes et éclairées. Il est à noter, qu'au même moment, certains membres clés de la haute direction quitteront leur poste.

Liens avec les activités de programme (AP) :
1.1.0 Intégrité des nominations et impartialité politique
2.1.0 Services internes

Principales mesures à l'appui de la priorité I pour 2011-2012 :

1. Planification de la relève (AP 2.1.0)
2. Transfert de connaissances aux nouveaux commissaires (AP 1.1.0 et 2.1.0)

Priorité II : Donner suite aux résultats de l'examen quinquennal de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP)

Type de priorité : Nouvelle

Pourquoi est-ce une priorité?

Les résultats de l'examen quinquennal de la LEFP, mené par le président du Conseil du Trésor, auxquels s'ajoutent ceux de l'évaluation de la mise en œuvre de la *Loi* par la CFP qui seront déposés au Parlement au printemps 2011, contribueront à établir les orientations futures en matière de gestion des ressources humaines dans la fonction publique. Ces orientations permettent de veiller à ce que la population canadienne continue de profiter d'une fonction publique hautement compétente, impartiale et représentative, capable de fournir des services dans les deux langues officielles, et au sein de laquelle les nominations sont fondées sur les valeurs que sont la justice, l'accessibilité, la représentativité et la transparence.

Tableau de planification – Sommaire

Voici un résumé des résultats attendus et des ressources financières associées à chacune des activités de programme qui contribuent à l'atteinte du résultat stratégique de la CFP.

Résultat stratégique de la CFP :	**Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada :**
Offrir à la population canadienne une fonction publique hautement compétente, impartiale et représentative, capable de fournir des services dans les deux langues officielles, et au sein de laquelle les nominations sont fondées sur les valeurs que sont la justice, l'accessibilité, la représentativité et la transparence.	*Affaires gouvernementales Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces*

Activité de programme	**Dépenses projetées (en milliers de dollars)**	**Dépenses prévues (en milliers de dollars)**		
	2010-2011	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**
1.1.0 Intégrité des nominations et impartialité politique	13 215	13 063	13 052	13 052
Résultat attendu 1 : Maintien de mécanismes clairs et complets dans les organisations afin de gérer les pouvoirs délégués de dotation et la responsabilisation quant aux résultats.				
Résultat attendu 2 : Maintien de l'usage des deux langues officielles dans la fonction publique.				
Résultat attendu 3 : Accès aux emplois de la fonction publique pour les bénéficiaires d'un droit de priorité.				
Résultat attendu 4 : Respect par les employés des dispositions liées aux activités politiques conformément à la Partie 7 de la LEFP.				
1.2.0 Surveillance de l'intégrité de la dotation	22 818	21 781	21 781	21 781
Résultat attendu : Renforcement du mécanisme de surveillance de l'intégrité de la dotation dans la fonction publique, fondé sur la gestion du risque.				
1.3.0 Services de dotation et d'évaluation [1]	32 178	28 556	28 085	28 085
Résultat attendu : Produits et services de dotation et d'évaluation qui répondent aux besoins des organisations fédérales dont les activités de dotation s'inscrivent dans un contexte de délégation accrue des pouvoirs en vertu de la LEFP.				
2.1.0 Services internes	36 910	33 945	33 940	33 940
Résultat attendu : Pratiques de gestion et fonctions de soutien solides et efficaces favorisant la réalisation du mandat de la CFP.				
Dépenses totales prévues	105 121[2]	97 345[3]	96 858	96 858

Les chiffres des dépenses projetées et des dépenses prévues de cette section sont présentés selon une comptabilité de caisse modifiée servant à déterminer les crédits. Les renseignements utilisés dans les états financiers annuels sont présentés selon une comptabilité d'exercice. Les données financières prospectives détaillées selon la comptabilité d'exercice et un tableau de rapprochement se trouvent à la Partie 2 du Rapport sur les plans et les priorités de 2011-2012, qui est affiché sur le site Web de la CFP.

---

[1] Les dépenses projetées pour 2010-2011 ont été réduites de 10 663 000 $ tandis que les dépenses prévues l'ont été de 14 000 000 $ respectivement pour les exercices 2011-2012 à 2013-2014. Ces réductions tiennent compte des revenus liés aux crédits nets visant les services d'évaluation et de counselling offerts selon le principe du recouvrement des coûts.

[2] Les explications concernant l'écart sont fournies à la page 11.

[3] *Idem*

Résultat stratégique et architecture des activités de programme de la Commission de la fonction publique

L'architecture des activités de programme de la CFP consiste en un résultat stratégique et quatre activités de programme.

Résultat stratégique	Activités de programme	Sous-activités de programme
Offrir à la population canadienne une fonction publique hautement compétente, impartiale et représentative, capable de fournir des services dans les deux langues officielles, et au sein de laquelle les nominations sont fondées sur les valeurs que sont la justice, l'accessibilité, la représentativité et la transparence.	**1.1.0 Intégrité des nominations et impartialité politique**	1.1.1 Politiques, règlements et décrets d'exemption 1.1.2 Pouvoirs de nomination délégués 1.1.3 Pouvoirs non délégués 1.1.4 Activités politiques
	1.2.0 Surveillance de l'intégrité de la dotation	1.2.1 Surveillance 1.2.2 Vérifications et services de données 1.2.3 Enquêtes
	1.3.0 Services de dotation et d'évaluation	1.3.1 Services de dotation 1.3.2 Évaluation
	2.1.0 Services internes **(Ces services contribuent à toutes les activités de programme.)**	2.1.1 Gouvernance et soutien à la gestion 2.1.2 Services de gestion des ressources 2.1.3 Services de gestion des actifs

Sommaire – Planification

Ressources financières et humaines

Ressources	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Ressources financières (en milliers de dollars)	97 345	96 858	96 858
ETP	985	973	973

Section I – Survol de la Commission de la fonction publique

Raison d'être et responsabilités

Raison d'être

La Commission de la fonction publique (CFP) s'emploie à bâtir une fonction publique vouée à l'excellence. Elle protège le principe du mérite, l'impartialité et l'usage des deux langues officielles, et veille au respect des valeurs que sont l'accessibilité, la justice, la transparence et la représentativité.

Nous recrutons, à la fonction publique, des Canadiens de talent de partout au pays. Nous renouvelons sans cesse nos services de recrutement afin de répondre aux besoins d'une fonction publique moderne et novatrice.

Responsabilités

Au nom du Parlement, la CFP protège l'intégrité de la dotation et l'impartialité politique de la fonction publique. Pour ce faire, la CFP travaille en étroite collaboration avec le gouvernement, mais elle est indépendante de l'orientation ministérielle et rend compte au Parlement.

Voici en quoi consiste le mandat de la CFP :

- Administrer les dispositions de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP) qui portent sur les activités politiques des employés et des administrateurs généraux;
- Surveiller l'intégrité du système de dotation et garantir l'impartialité de la fonction publique. Cette fonction de surveillance comprend la mise à jour et l'interprétation des données sur la fonction publique, la réalisation de vérifications probantes, la recommandation d'améliorations ainsi que la tenue d'enquêtes pouvant mener à la prise de mesures correctives lorsque des erreurs ou des problèmes sont décelés;
- Effectuer ou veiller à des nominations externes ou internes à la fonction publique, un pouvoir qui est par ailleurs délégué aux ministères et organismes. La CFP a pour rôle de fournir des services de dotation et d'évaluation à l'appui de la dotation dans la fonction publique.

Enfin, la cinquième et dernière priorité consiste à **miser sur les réalisations de la CFP en tant qu'organisation modèle.** Nous prévoyons prendre d'autres mesures pour améliorer le travail et son environnement, principalement des mesures répondant aux commentaires formulés dans le cadre de notre sondage annuel auprès des employés. Un programme d'apprentissage renouvelé pour l'organisation permettra aux membres du personnel de relever les défis qui nous attendent. Nous irons également de l'avant dans nos préparatifs de déménagement à Gatineau en 2013, et veillerons à profiter pleinement des possibilités de renouvellement ainsi offertes.

La période visée par le présent rapport correspond à la dernière année de l'application progressive de la réduction budgétaire de 5 % découlant de l'examen stratégique horizontal de la gestion des ressources humaines annoncé par le gouvernement dans son budget de 2009. Nous prévoyons également devoir réduire les dépenses de 1,3 % chaque année afin de respecter le gel du budget opérationnel prévu au budget de 2010. Nous avons tenu compte de ces réductions dans notre planification. Toutefois, ce manque à gagner se traduira par un ralentissement de certaines activités et de plus grandes exigences à l'endroit du personnel. Nous estimons que cette situation sera gérable, tout en étant conscients qu'elle comportera certains risques.

Il nous serait impossible de respecter ces priorités sans la motivation de tous nos employés et leur engagement soutenu à atteindre l'excellence dans l'exécution de notre mandat au nom du Parlement et de la population canadienne. Nous entendons également poursuivre notre collaboration avec les membres du Parlement et les administrateurs généraux pour faire en sorte que tous les Canadiens soient servis par une fonction publique hautement compétente, impartiale et représentative qui fait la renommée du Canada à l'échelle internationale.

J'aimerais également remercier tous les employés pour le travail acharné, le professionnalisme et l'engagement dont ils ont fait preuve au cours de mon mandat de présidente, et je suis persuadée qu'ils offriront le même soutien aux membres de la nouvelle Commission.

Maria Barrados

Maria Barrados, Ph. D.
Présidente
21 janvier 2011

Message de la présidente



C'est avec plaisir que je vous présente le Rapport sur les plans et les priorités de la Commission de la fonction publique (CFP) pour l'exercice 2011-2012.

Organisme indépendant relevant du Parlement, la CFP a pour mandat de préserver l'intégrité du système de dotation et la neutralité politique de la fonction publique fédérale. En outre, elle recrute des Canadiens qualifiés de partout au pays. La CFP s'acquitte de son mandat selon les dispositions de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP) et le système de dotation délégué et axé sur les valeurs qu'elle prône en fournissant une orientation stratégique claire et une surveillance efficace, en offrant des services de dotation et d'évaluation novateurs et en faisant rapport au Parlement sur le rendement du système de dotation.

Notre première priorité pour cette période de planification vise notamment à assurer une transition harmonieuse au sein de la nouvelle Commission, et à bien mener les changements qui surviendront chez les cadres de direction. En effet, mon mandat et celui des commissaires à temps partiel prendront fin en mai 2011, et plusieurs membres clés de la haute direction partiront au même moment. Nous avons déjà établi une stratégie pour gérer cette transition, de sorte que la planification de la relève et le transfert des connaissances sont déjà en cours.

Comme deuxième priorité, nous entendons **donner suite aux résultats de l'examen quinquennal de la LEFP.** Nous déposerons donc un rapport spécial au Parlement qui fera état des résultats de notre évaluation, à savoir si la *Loi* a été mise en œuvre comme prévu et si elle permettra à la CFP, et à d'autres entités, de protéger le mérite et l'impartialité politique de la fonction publique dans les années à venir. À la suite de cet examen, nous procéderons également à une mise à jour de nos lignes directrices et fournirons aux gestionnaires une orientation et une formation afin de renforcer leur compréhension du système de dotation axé sur les valeurs.

Notre troisième priorité consistera à **assurer une surveillance indépendante continue et à rendre compte au Parlement de l'intégrité du système de dotation et de l'impartialité politique de la fonction publique fédérale.** En janvier 2009, nous avons pris connaissance des recommandations du Comité d'examen indépendant sur les activités de surveillance. Nous avons déjà donné suite aux principales recommandations et les autres seront mises en application dans le cadre de notre plan opérationnel. Enfin, nous améliorerons la coordination des activités de la Direction des enquêtes et celles de la Direction générale de la vérification et des services de données ainsi que la surveillance et l'établissement de rapports au chapitre de la délégation des pouvoirs aux organisations.

Pour répondre à notre quatrième priorité, à savoir **fournir des services de sélection de qualité,** nous entendons créer un centre d'expertise en matière de dotation et d'évaluation. Nous maintiendrons et améliorerons la capacité du Système de ressourcement de la fonction publique en vue de réunir la dotation interne et externe, et d'offrir des services plus efficaces aux organisations de la fonction publique.

Commission de la fonction publique du Canada
Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012

Table des matières

Message de la présidente 1

Section I – Survol de la Commission de la fonction publique 3

Raison d'être et responsabilités 3

Résultat stratégique et architecture des activités de programme de la Commission de la fonction publique 4

Sommaire – Planification 4

Ressources financières et humaines 4

Tableau de planification – Sommaire 5

Contribution des priorités au résultat stratégique de la Commission de la fonction publique 6

Analyse des risques 9

Profil des dépenses 11

Budget par poste voté 12

Section II – Analyse des activités de programme par résultat stratégique 13

Activité de programme 1.1.0 Intégrité des nominations et impartialité politique . 15

Activité de programme 1.2.0 – Surveillance de l'intégrité de la dotation 19

Activité de programme 1.3.0 – Services de dotation et d'évaluation 23

Activité de programme 2.1.0 – Services internes 27

Section III – Renseignements supplémentaires 30

Points saillants des états financiers 30

États financiers prospectifs 31

Tableaux de renseignements supplémentaires 32

Section IV – Autres points d'intérêt 33



Commission de la fonction publique du Canada

Budget des dépenses 2011-2012

Rapport sur les plans et les priorités

L'honorable James Moore, C. P., député
Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du budget principal des dépenses.

Partie II – Le budget principal des dépenses étaye directement la Loi de crédits. Le budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits ultérieurs. Le Parlement devra adopter ces crédits afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du budget des dépenses sont déposées le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultat prévu, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les projets de transformation, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le budget supplémentaire des dépenses étaye directement la Loi de crédits. Le budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé trois fois par année, soit un premier document en mai, un deuxième à la fin octobre et un document final à la fin février. Chaque budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de trois budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une même année.

Le budget des dépenses de même que le budget fédéral du ministre des Finances sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2011.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès de
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA 0S5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

No. de catalogue : BT31-2/2012-III-42
ISBN 978-0-660-66458-3

BUDGET DES DÉPENSES

Commission de la fonction publique du Canada

Budget des dépenses 2011-2012

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

CA1
FN
-E77

Government
Publications





ESTIMATES

Public Service Labour Relations Board

2011-12
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the introduction of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of the following:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the Appropriation Act. The Main Estimates identify the spending authorities (Votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these Votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans are divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPP)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organization's main priorities by strategic outcome(s), program activity(ies) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide additional details on risk management, operational and management priorities, transformational projects and grants and contributions, etc. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation-dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPR)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation-dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an Appropriation Act. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (Votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled three times a year, the first document in May, the second in late October and the final in late February. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. In special circumstances, more than three Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in DPRs, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2011.

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS website at the following address: http://www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa ON K1A 0S5

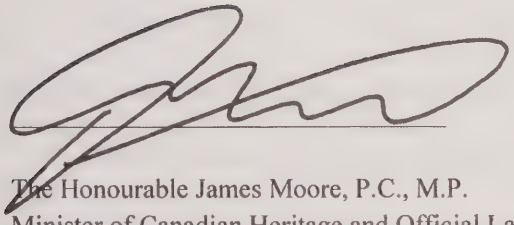
Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2012-III-35
ISBN 978-0-660-66459-0

Public Service Labour Relations Board

2011-12
Estimates

Report on Plans and Priorities



The Honourable James Moore, P.C., M.P.
Minister of Canadian Heritage and Official Languages

Table of Contents

Chairperson's Message 1

Section I: Departmental Overview 3

Raison d'être 4

Responsibilities 4

Strategic Outcome and Program Activity Architecture (PAA) 6

PAA Crosswalk 6

Planning Summary 7

Contribution of Priorities to Strategic Outcome 10

Risk Analysis 16

Expenditure Profile 17

Estimates by Vote 19

Section II: Analysis of Program Activities by Strategic Outcome 20

Program Activity by Strategic Outcome 21

Planning Highlights 22

Benefits for Canadians 25

Section III: Supplementary Information 26

Financial Highlights 27

Supplementary Information Tables 28

Section IV: Other Items of Interest 29

Statutes and Regulations Administered by the Public Service Labour Relations Board 30

How to Reach Us 31

Chairperson's Message



As Chairperson of the Public Service Labour Relations Board (PSLRB), I am pleased to present our Report on Plans and Priorities for 2011-12.

The PSLRB is an independent, quasi-judicial tribunal that administers the collective bargaining and grievance adjudication systems in the federal public service and in Parliament. It offers three main services: adjudication, mediation, and compensation analysis and research. As well, under section 396 of the *Budget Implementation Act, 2009*, the PSLRB is responsible for dealing with pay equity complaints filed by, or on behalf of, groups of employees, pursuant to the *Canadian Human Rights Act*.

The annual planning cycle provides the PSLRB with an opportunity to reflect upon our past accomplishments and progress and to seek ways to further refine and improve our practices. This report chronicles our plans for the coming year, including the priorities that will ensure that we continue to meet our statutory responsibilities and in turn contribute to a productive and efficient workplace.

As in previous years, a key priority for the PSLRB will be to continue to improve service delivery to our clients by implementing more streamlined, responsive and effective adjudication and mediation processes. This will involve leveraging our Client Consultation Committee to help us to identify ways to improve our efficiency. Through the Committee, we will also discuss solutions and/or changes to our or the parties' practices and processes that would improve how we manage our sizeable and complex caseload.

In the coming year, the PSLRB will also continue its work to implement the Compensation Analysis and Research Services program. This initiative will build upon two important studies that were conducted by the PSLRB in 2008.

The PSLRB's statutory mandate has continued to expand in recent years as a result of several legislative initiatives. In that vein, we will continue to prepare for the coming into force of the *Public Sector Equitable Compensation Act* (*PSECA*) by assessing its impact on our operations and resources. Specifically, we must identify the required expertise,

resources and funding and develop a policy and implementation plan that will enable us to manage equitable compensation matters.

As well, Bill C-43, an act to enact the *Royal Canadian Mounted Police Modernization Act*, was tabled in Parliament in June 2010 and is currently being debated. The PSLRB needs to assess the implications that this legislation would have on its resources and to prepare for its coming into force, should the Bill be supported and passed by Parliament.

Another priority is to continue to improve our information technology and information management infrastructures to ensure that we have the necessary systems and applications in place to effectively manage our caseload and the ability to efficiently access, manage, store and retain a broad range of information.

Finally, we will continue to integrate our comprehensive human resources plan, which includes staffing strategies that address recruitment, retention and succession planning, into our yearly strategic planning exercise. This will ensure that we continue to attract and retain a highly professional workforce with diverse skills and expertise.

I am very proud of my colleagues and all employees of the PSLRB for their accomplishments. I am confident that their ongoing dedication and commitment to excellence will enable us to continue to meet our responsibilities with the highest degree of efficiency.



Casper M. Bloom, Q.C., Ad. E.

Chairperson

Section I: Departmental Overview

Raison d'être

The Public Service Labour Relations Board (PSLRB) is an independent quasi-judicial tribunal mandated by the *Public Service Labour Relations Act* (*PSLRA*) to administer the collective bargaining and grievance adjudication systems in the federal public service. It is also mandated by the *Parliamentary Employment and Staff Relations Act* (*PESRA*) to perform the same role for the institutions of Parliament.

The PSLRB is unique in that it is one of the few bodies of its type in Canada that combine both adjudication functions and responsibilities as an impartial third party in the collective bargaining process. By resolving labour relations issues in an impartial manner, the PSLRB contributes to a productive and efficient workplace that ultimately benefits Canadians through the smooth delivery of government programs and services.

Responsibilities

The PSLRB came into being on April 1, 2005, with the enactment of the *PSLRA*. The PSLRB replaced the Public Service Staff Relations Board, which had existed since 1967, when collective bargaining was first introduced in the federal public service.

The PSLRB's three main services are as follows:

- adjudication - hearing and deciding grievances, complaints and other labour relations matters;
- mediation - helping parties reach collective agreements, manage their relations under collective agreements and resolve disputes without resorting to a hearing; and
- compensation analysis and research – compiling, analyzing and disseminating information on employee compensation to support the collective bargaining and compensation determination processes in the federal public service.

As per section 44 of the *PSLRA*, the Chairperson is the PSLRB's chief executive officer and has overall responsibility and accountability for managing the work of the PSLRB.

The Executive Director and General Counsel is responsible for providing the direction for and the supervision of the daily operations of the PSLRB. Reporting to the Chairperson, he is supported by five directors, who have direct responsibility and accountability for establishing priorities, managing the work and reporting on the performance of their specific units.

Full-time and part-time Board members are responsible for administering the *PSLRA* by conducting hearings across Canada and by rendering decisions at those hearings. Appointed by the Governor in Council for terms of no longer than five years, they may be reappointed.

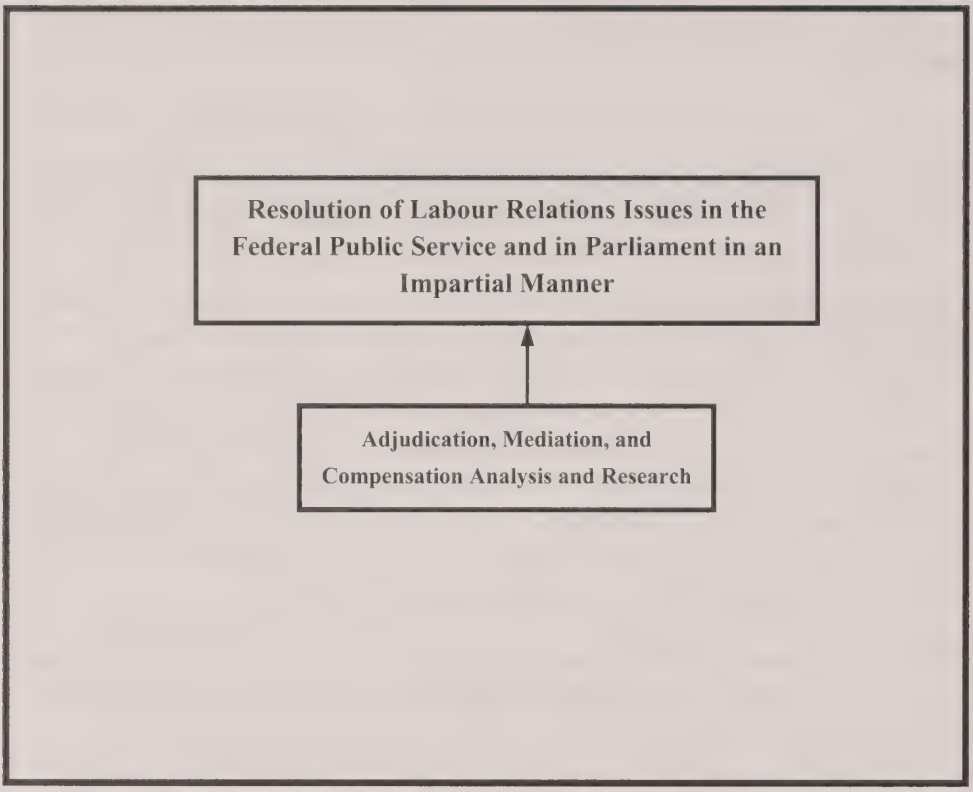
The *PSLRA* covers some 250 000 federal public service employees and applies to departments named in Schedule I to the *Financial Administration Act*, the other portions of the core public administration named in Schedule IV and the separate agencies named in Schedule V.

The PSLRB is also responsible for administering the *PESRA* and acts as the labour board and grievance system administrator for all employees of Parliament (the House of Commons, the Senate, the Library of Parliament, the Office of the Conflict of Interest and Ethics Commissioner, and the Office of the Senate Ethics Officer). As well, under an agreement with the Yukon government, the PSLRB also administers the collective bargaining and grievance adjudication systems required by the Yukon *Education Labour Relations Act* and the Yukon *Public Service Labour Relations Act*. When performing those functions, the PSLRB acts as the Yukon Teachers Labour Relations Board and the Yukon Public Service Labour Relations Board, respectively.

As well, the mandate of the PSLRB has been further expanded as a result of transitional provisions under section 396 of the *Budget Implementation Act, 2009*. Specifically, the PSLRB is responsible for dealing with existing pay equity complaints for the public service that were and could be filed with the Canadian Human Rights Commission and with those that may arise in the future under the *Public Sector Equitable Compensation Act* (*PSECA*). While the *PSECA* has yet to come into force, the PSLRB will need to invest significant efforts and resources to prepare for the coming into force of that Act.

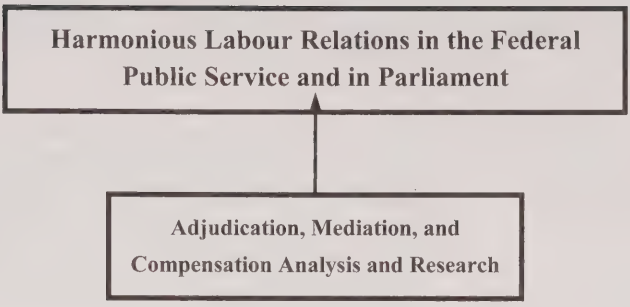
Strategic Outcome and Program Activity Architecture (PAA)

The PSLRB has one strategic outcome: the resolution of labour relations issues in the federal public service and in Parliament in an impartial manner, and one program activity: adjudication, mediation, and compensation analysis and research. This contributes to a productive and efficient workplace that ultimately benefits Canadians through the smooth delivery of government programs and services.



PAA Crosswalk

It should be noted that the above strategic outcome for the PSLRB was recently modified in consultation with the Treasury Board of Canada Secretariat. The modification more accurately conveys the PSLRB's strategic outcome and makes it more measurable. The PSLRB's previous strategic outcome follows for comparison purposes.



Planning Summary

Financial Resources ($ Thousands)

2011-12	2012-13	2013-14
13,749	13,749	13,749

Human Resources (Full-time Equivalent - FTE)

2011-12	2012-13	2013-14
93	93	93

Strategic Outcome: Resolution of Labour Relations Issues in the Federal Public Service and in Parliament in an Impartial Manner	
Performance Indicators	**Targets**
• Percentage of clients who are satisfied with the impartiality of the PSLRB's services	75% The extent to which clients are satisfied with the PSLRB's services is provided through its Client Satisfaction Survey, which is conducted every three years. The most recent survey was conducted in 2010, the results of which will be reported in the Departmental Performance Report for 2010-11.
• Percentage of collective bargaining mediations that reduce or fully resolve outstanding issues	75%

Program Activity	Forecast Spending 2010-11	Planned Spending			Alignment to Government of Canada Outcomes
		2011-12	2012-13	2013-14	
Adjudication, Mediation, and Compensation Analysis and Research[1]	8,558	9,780	9,780	9,780	As a quasi-judicial tribunal operating in the area of labour relations, the strategic outcome and program activity of the PSLRB are aligned with the Government of Canada's Government Affairs Outcome Area.[2] The resources allocated to the PSLRB contribute to supporting well-managed and efficient government operations.
Total Planned Spending		9,780	9,780	9,780	

[1] http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20102011/p2-eng.asp
[2] http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-eng.aspx

Internal Services	Forecast Spending 2010-11	Planned Spending		
		2011-12	2012-13	2013-14
	3,903	3,969	3,969	3,969

Contribution of Priorities to Strategic Outcome

Operational Priorities	Type	Links to Strategic Outcome	Description
Continue to improve service delivery • Continue to implement more streamlined, responsive and effective adjudication and mediation processes	Previously committed to	The PSLRB has one strategic outcome: the resolution of labour relations issues in the federal public service and in Parliament in an impartial manner as mandated by the *PSLRA* and the *PESRA,* and one program activity with three distinct services: adjudication, mediation, and compensation analysis and research.	**Why is this a priority?** Continuing to improve service delivery remains a priority for the PSLRB as it contributes to a productive, efficient workplace that is free from service disruptions. Ultimately, Canadians receive programs and services that provide economic, social and cultural benefits. **Plans for meeting the priority** The PSLRB will continue to streamline its adjudication and mediation processes in consultation with the parties through its Client Consultation Committee, including seeking ways to schedule larger numbers of mediation cases. It will also

			strive to manage its sizeable and increasingly complex caseload by introducing new processes (e.g., addressing large numbers of similar grievances by grouping them together) and to reduce the amount of time it takes to complete case files through several case management tools, such as pre-hearing conferences and fact-finding meetings.
Prepare for legislative changes • Continue to establish an equitable compensation capacity	Previously committed to		**Why is this a priority?** In 2009, Parliament enacted the *PSECA*, which gives the PSLRB a central role in its application and enforcement. The PSLRB must be ready when the Act is proclaimed in force by an Order in Council, which is expected in 2011. **Plans for meeting the priority** Although the *PSECA* is not yet in force, the PSLRB will need to develop the capacity and knowledge to administer the Act,

			including assessing and developing a policy and implementation plan and identifying resources and the associated funding requirements.

Management Priorities	Type	Links to Strategic Outcome	Description
Continue to improve the PSLRB's infrastructure • acquire and implement a new case management system	Previously committed to	Modern practices and systems will ensure that the PSLRB effectively manages its sizeable and increasingly complex caseload and that it fulfills its responsibilities under the *PSLRA*. This will in turn contribute to a productive and efficient workplace and will ensure the smooth delivery of government programs and services to Canadians.	**Why is this a priority?** Modernizing the PSLRB's IT and IM systems and applications will include reviewing and assessing document management tools, improving access to, and the management of, case information, and reporting on the PSLRB's performance. **Plans for meeting the priority** The PSLRB will acquire and implement a new commercial off-the-shelf (COTS) case management system to provide enhanced performance data and reporting capabilities.

• enhance the document and information management strategy and the associated infrastructure and capacity	Previously committed to		Given its mandate, it is critical that the PSLRB enhance its capacity to efficiently manage, store and retain its information assets by developing an information strategy and implementation plan that will include standardized classification, storage and retention practices. **Plans for meeting the priority** The PSLRB will undertake a comprehensive review of its existing document classification structure and management system, as well as the related policies, standards, guidelines and business processes. It will also develop an IM strategy that will include a plan and staff training.
• address accommodation shortfalls	New		Over the past several years, the PSLRB's mandate has been expanded as a result of legislative changes. In particular, the Compensation Analysis and Research Services

			(CARS) has been mandated to deliver market-based comparability studies for occupations within the federal public service. As well, pending the additional responsibilities that the CARS would require as a result of the *PSECA*, the PSLRB must assess the additional resources — both financial and people — that will be needed to meet its mandated responsibilities. **Plans for meeting the priority** The PSLRB will review its accommodation entitlements with a view to optimizing its existing office space, identify functional space requirements and assess short-term accommodation options. It will also develop an implementation plan with Public Works and Government Services Canada as required.

Integrate human resources planning into strategic planning	Ongoing		**Plans for meeting the priority** Each year, the PSLRB updates its comprehensive human resources plan, including staffing strategies, to address recruitment and retention and succession planning. The plan is linked to the PSLRB's mandate and to the commitments identified in its Report on Plans and Priorities. The principles and practices of the plan are incorporated into divisional work plans. All human resources issues are discussed at the yearly strategic planning session with a view to setting the HR direction for the next year.

It should be noted that the PSLRB is cognizant of the government's commitment to return to a balanced budget and of the cost-containment measures outlined in Budget 2010, including the Directive on the Management of Expenditures on Travel, Hospitality and Conferences, effective January 1, 2011. In keeping with this, the PSLRB will continue to monitor and manage its financial resources with the highest degree of prudence and probity.

It should also be recognized that the PSLRB's status as a quasi-judicial tribunal places some constraints on the processes it may choose to deal with its caseload. Accordingly, the PSLRB will continue to implement appropriate measures that are designed to contain expenditures in those particular areas, while ensuring that it meets its statutory obligations as an expert labour tribunal that hears or mediates cases throughout Canada, and that provides the parties and the public with compensation information that originates from private and public organizations from coast to coast.

Risk Analysis

As reported in the PSLRB's 2010-11 Report on Plans and Priorities, the expansion of the PSLRB's mandate in recent years as a result of legislative changes, particularly with respect to the CARS, presents significant challenges for the organization. While the PSLRB has undertaken preparatory work for its national compensation comparability study, which was postponed until 2011 as a result of the *Expenditure Restraint Act*, the uncertainty of the Government's current fiscal situation represents a risk to the PSLRB to advance this project further.

To date, the CARS has worked to strengthen this capacity.

Another issue that could present a potential risk for the PSLRB is Bill C-43, the *Royal Canadian Mounted Police Modernization Act*, which, if it comes into force, would further expand the PSLRB's mandate. Specifically, Bill C-43 sets out a collective bargaining and a new grievance adjudication framework for members of the RCMP. It confers on the PSLRB the responsibility to administer the Act, along the lines of its current mandate under the *PSLRA*, through the provision of adjudication, mediation and compensation analysis and research services to the parties under that Act.

While it is too early to identify with any degree of certainty the implications of the proposed legislation on the PSLRB and its operations, the PSLRB is assessing the additional potential caseload to determine the appropriate level of resources (i.e., operational funds, staff and Board members) that would be required to efficiently carry out this new mandate.

In fall 2010, the PSLRB decided to change its strategic direction from seeking a highly customized electronic case management system to a COTS product. The fact that the PSLRB has not implemented a new electronic case management system to date poses a potential risk, given that the current system is becoming dated and that it may not be supportable when the PSLRB migrates to a new information technology platform. Acquiring a new system, which has been previously identified in this Report on Plans and Priorities, is necessary and critical to the PSLRB's continued success in effectively managing its caseload as it will help the organization to better assess the type of cases it receives and to group them in a manner that will allow them to be more effectively addressed. It is anticipated that a COTS product that meets the PSLRB's needs could be implemented by the end of 2011 or in early 2012. Once in place, the system will provide the PSLRB with enhanced performance data measurement and reporting capabilities.

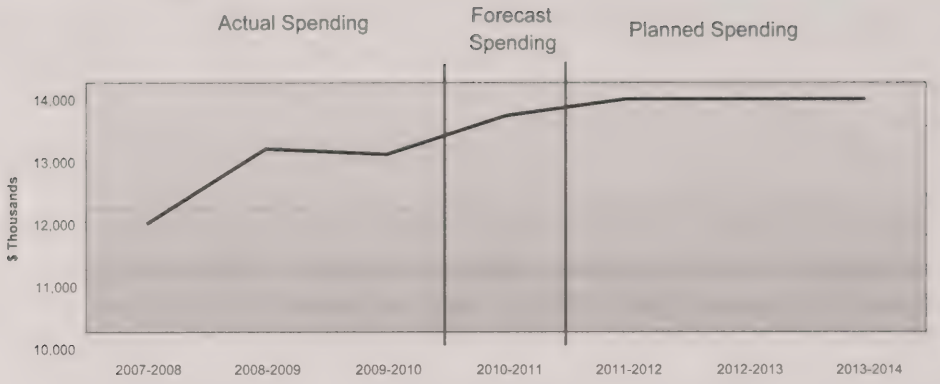
Finally, an insufficient number of Board members to handle its caseload could affect the quality of service that the PSLRB provides. The size and greater complexity of the PSLRB's caseload, due to an increase in the number of grievances and unfair labour practice complaints raising human rights issues, as well as an increasing number of self-represented parties, require more time and case management efforts from Board members. Without a full complement of Board members, the PSLRB's ability to deal with its caseload effectively and efficiently could be affected. To minimize the impact of vacancies and to ensure that they are filled as quickly as possible, the PSLRB will continue to ensure that there is ongoing communications with the Minister's office and the Privy Council Office.

Expenditure Profile

In 2011-12, the PSLRB plans to spend $13.7 million to meet the expected results of its program activity and its strategic outcome. Through the *Budget Implementation Act, 2009*, the PSLRB was provided with more stable and permanent funding to enable it to carry out its statutory mandate. As identified in the risk analysis section of this report, resources required to deliver on the CARS' surveys and studies and to deal with cases arising from the *PSECA* and Bill C-43 are still under review.

The following figure illustrates the PSLRB's spending trend from 2007-08 to 2013-14. For the 2007-08 to 2009-10 periods, the total spending includes all Parliamentary appropriation sources: Main Estimates, Supplementary Estimates and transfers from Treasury Board Votes, and includes carry-forward adjustments. For the 2011-12 to 2013-14 periods, the total spending corresponds to the planned spending.

Departmental Spending Trend



Estimates by Vote

For information about the PSLRB's organizational votes and/or statutory expenditures, please see the 2011-12 Main Estimates publication. An electronic version of the Main Estimates is available at http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/2011-2012/me-bpd/info/info-eng.asp.

Section II: Analysis of Program Activities by Strategic Outcome

Strategic Outcome: Resolution of labour relations issues in the federal public service and in Parliament in an impartial manner

Program Activity by Strategic Outcome

Program Activity: Adjudication, Mediation, and Compensation Analysis and Research					
Human Resources (FTEs) **and Planned Spending** ($ thousands)					
2011-12		**2012-13**		**2013-14**	
FTEs	**Planned Spending**	**FTEs**	**Planned Spending**	**FTEs**	**Planned Spending**
64	9,780	64	9,780	64	9,780

Program Activity Expected Results	**Performance Indicators**	**Targets**
Cases are resolved through adjudication in accordance with the principles of law	Among decisions referred for judicial review, percentage of challenges upheld in relation to the total number of decisions issued over a 5-year period.	Less than 2%
Cases and collective bargaining disputes are resolved through mediation interventions	Percentage of mediations where grievances, collective bargaining, disputes or complaint issues are reduced or resolved.	75%
Compensation data is available for negotiations by the parties	Percentage of time that compensation information is relevant and available in time for negotiations.	100%

Planning Highlights

Adjudication Services

Given its ongoing commitment to improve its services, the PSLRB will continue to strive towards having no cases that are older than two years after the date on which they were filed. It will also seize the opportunity to enhance services that received less than satisfactory ratings in its Client Satisfaction Survey, the most recent undertaken in late 2010.

For several years, the PSLRB has been concerned that its growing adjudication caseload has affected its ability to handle cases in a timely manner. The total number of cases before the PSLRB, which includes new cases and cases carried over from previous years, continues to increase every year.

Grievances referred to adjudication account for 80% of the PSLRB's cases, which appears the norm as the PSLRB continues to receive a large volume of grievance cases. Many of the PSLRB's clients — employers and bargaining agents — continue to have internal capacity issues, resulting in more requests to postpone cases, which add to the time required to dispose of them, and they remain part of the caseload. The PSLRB's own capacity in terms of having fewer full-time Board members can contribute to the high volume of outstanding cases.

The PSLRB's Client Consultation Committee, which has equal representation from bargaining agents and employers, meet quarterly to seek clients' views on the PSLRB's processes, practices, policies and rules as they relate to its adjudication and case-mediation services. The overall goal is to enable the PSLRB to more effectively and efficiently manage its caseload.

The PSLRB is also undertaking several other case management initiatives with different employer/bargaining agent groups to try to address specific high-volume sets of cases. The PSLRB will continue to focus on more directive case management, closely monitor key cases, more carefully examine requests for postponements, use screening practices that enable grouping similar cases and use pre-hearing conferences more frequently. It will also continue to closely consult with employers and bargaining agents to discuss options for accelerating the processing of cases through mediation and adjudication.

Mediation Services

Mediation contributes directly to the PSLRB's strategic outcome as it enables parties to resolve disputes early and at the lowest possible level. The mediation process allows for a free flow of information and views in an environment that is far less adversarial than the more formal adjudication process. Mediators provided by the PSLRB are impartial third parties with no decision-making power with respect to the outcome of the process. Rather, they intervene in a dispute to help parties voluntarily reach their own mutually acceptable solutions.

The PSLRB believes in the merits of offering timely and impartial mediation to the parties. In essence, it is a pivotal tool that enables the PSLRB to fulfill its statutory mandate in both adjudication and collective bargaining. High-quality mediation and conflict resolution services that are timely, impartial, transparent and efficient will continue to be key elements of the PSLRB's statutory mandate in 2011-12.

In 2011-12, the PSLRB will continue its practice of consulting closely with employers and bargaining agents to discuss options for accelerating the processing of mediation cases. Through continued consultations and bilateral discussions, the PSLRB's efforts will focus on identifying areas for streamlining or grouping cases and on processing issues that might result in missed or delayed opportunities for mediation.

The PSLRB's outreach efforts will also continue as the feedback received from its two-and-a-half day joint (bargaining agent, management and human resources) training session continues to be very positive. The PSLRB is also encouraged by the feedback that it has received on its mediation educational information, which is available on its website. The PSLRB's video entitled "Best Interests, An Introduction to Grievance Mediation" is an appreciated learning tool that may be useful to the increasing number of self-represented complainants and grievors.

The coming year will also require the PSLRB's Dispute Resolution Services to be attentive to the parties' needs for the mediation of collective bargaining disputes. The unprecedented recent early signing of collective agreements between the Treasury Board and a few large bargaining units several months in advance of the expiry dates of certain collective agreements has resulted in an unclear collective bargaining landscape at this time for the public service as a whole. Those developments, coupled with the fiscal situation and budgetary constraints affecting departments and agencies, have created an uncertain environment for the PSLRB's mediation services in terms of the timing and quantity of eventual mediation sessions for the 2011 round of bargaining. As a result, the PSLRB will increase its availability to the parties, enabling them to have open and frank discussions to more easily share information and clarify their respective bargaining

objectives and constraints in anticipation of the next round of bargaining. That work is at the core of the PSLRB's mandate and contributes to maintaining a workplace that strives to benefit Canadians through the smooth delivery of government programs and services.

Compensation Analysis and Research Services

The CARS has launched a series of joint consultation sessions with employers and bargaining agents to review all aspects of its compensation research strategy and to enlist their cooperation, when required, to finalize all study-related tools.

Since its last study (*Total Compensation Study on Health-Related Occupations in Canada)*, which covered health occupations, the CARS has been working with Statistics Canada, which has been helping develop the CARS' national study sampling strategy. The CARS will also contact the private sector to conduct field visits and collect on-site data. Several competitive processes have been launched to obtain external expertise to develop the questionnaire instruments and databases that will be used for job matching and data collection.

In 2011-12, the PSLRB plans to launch the first of a three-year ramping-up strategy for its main national compensation comparability study, targeting 20% of the full sample of participating organizations, which involves putting in place the necessary processes and data systems. The CARS plans to target 40% of the participating organizations in 2012-13 and the remaining 40% in 2013-14. To minimize the respondent burden, the strategy will focus on participating organizations, rather than on specific occupations. The CARS also plans to collect total compensation data annually from every participating organization but will limit the collection of information to the characteristics of selected benefits and working conditions at longer intervals to further minimize the burden on respondents and to contain both data collection and analysis costs.

Another way to minimize the respondent burden is to collect as much data as possible in a single study rather than in occupation-specific surveys, which require that participants be revisited repeatedly. An annual national study that covers the most prevalent occupations will be conducted, with smaller, more focused studies for rare occupations that require a more targeted approach.

Over the three-year study period, a user-friendly, secure online data collection program will be deployed for employers to update and upload their respective data on salaries and other related costs for the occupations that were matched in the initial visit. That functionality will enable the PSLRB to lower its operating costs by revisiting only the organizations that have undergone structural changes that affected the surveyed occupations, in addition to organizations joining the sample for the first time.

Benefits for Canadians

The PSLRB's program activity — administering the collective bargaining and grievance adjudication systems of the federal public service and Parliament, including mediation services and compensation analysis and research — contributes to the Government of Canada's Government Affairs outcome area and to supporting well-managed and efficient government operations. By resolving labour relations issues in an impartial manner, the PSLRB contributes to a productive and efficient workplace that benefits Canadians from coast to coast through the smooth delivery of government programs and services.

Program Activity: Internal Services					
Human Resources (FTEs) and Planned Spending ($ thousands)					
2011-12		**2012-13**		**2013-14**	
FTEs	**Planned Spending**	**FTEs**	**Planned Spending**	**FTEs**	**Planned Spending**
29	3,969	29	3,969	29	3,969

Section III: Supplementary Information

Financial Highlights

The future-oriented financial highlights presented in this Report on Plans and Priorities are intended to serve as a general overview of the PSLRB's financial position and operations. These highlights are prepared on an accrual basis to strengthen accountability and improve transparency and financial management. The complete set of future-oriented financial statements can be found on the PSLRB's website at: http://www.pslrb-crtfp.gc.ca/reports/intro_e.asp.

Future-oriented Condensed Statement of Operations

For the Year (Ended March 31)

($ thousands)

	% change	Future-oriented 2011-12	Future-oriented 2010-11
Expenses			
Total Expenses	8%	17,680	16,332
Revenues			
Total Revenues		-	-
Net Cost of Operations	8%	17,680	16,332

Supplementary Information Tables

All electronic supplementary information tables found in the 2011-12 Report on Plans and Priorities can be found on the Treasury Board of Canada Secretariat's website at: *http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/info/info-eng.asp*.

- Policy on Green Procurement
- Horizontal audits

The PSLRB will be working collaboratively with the Office of the Comptroller General on three horizontal internal audits: Effectiveness and Efficiency of Information Management, Integrated Business and Human Resources Planning and Analysis, and Performance Management.

Section IV: Other Items of Interest

Other Items of Interest

Statutes and Regulations Administered by the Public Service Labour Relations Board

- *Public Service Labour Relations Act*, S.C. 2003, c. 22, s. 2
- *Public Service Labour Relations Board Regulations*, SOR/2005-79
- *Parliamentary Employment and Staff Relations Act*, R.S.C. 1985, c. 33 (2d Supp.), as amended
- *P.E.S.R.A. Regulations and Rules of Procedure*, SOR/86-1140, as amended
- Sections 133 and 147 of Part II of the *Canada Labour Code*, R.S.C. 1985, c. L-2
- *Public Sector Equitable Compensation Act*, S.C. 2009, c. 2, s. 394 [not in force]
- Section 396 of the *Budget Implementation Act, 2009,* S.C. 2009, c. 2
- *Education Labour Relations Act*, (Yukon), R.S.Y. 2002, c. 62 (amended by S.Y., 2004, c.8)
- *Yukon Teachers Staff Relations Board Regulations and Rules of Procedure*, O.I.C. 1992/95
- *Public Service Labour Relations Act*, (Yukon), R.S.Y. 2002, c. 185 (amended by S.Y., 2004, c.8)
- *YPSSRB Regulations and Rules of Procedure*, C.O. 1970/226
- *Public Service Staff Relations Act*, R.S.C. 1985, c. P-35 (repealed as of March 31, 2005)
- *P.S.S.R.B. Regulations and Rules of Procedure,* 1993, SOR/93-348 (repealed as of March 31, 2005)

How to Reach Us

Public Service Labour Relations Board
P.O. Box 1525, Station B
Ottawa, Ontario, Canada
K1P 5V2

Tel: 613-990-1800
Toll-free: 866-931-3454
Fax: 613-990-1849

General:	Fax: 613-990-1849
Registry Operations and Policy:	Fax: 613-990-3927
Dispute Resolution Services:	Fax: 613-990-6685
Website:	www.pslrb-crtfp.gc.ca

Email address: mail.courrier@pslrb-crtfp.gc.ca

Comment nous joindre

Commission des relations de travail dans la fonction publique
C.P. 1525, succursale B
Ottawa (Ontario) Canada
K1P 5V2

Téléphone : 613-990-1800
Sans frais : 866-931-3454
Télécopieur : 613-990-1849

Renseignements généraux :	Télécopieur : 613-990-1849
Opérations du greffe et politiques :	Télécopieur : 613-990-3927
Services de règlement des conflits :	Télécopieur : 613-990-6685
Site Web :	www.pslrb-crtfp.gc.ca

Adresse électronique : mail.courrier@pslrb-crtfp.gc.ca

Autres sujets d'intérêt

Lois et règlements administrés par la Commission des relations de travail dans la fonction publique

- *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, L.C. 2003, ch. 22, art. 2.
- *Règlement de la Commission des relations de travail dans la fonction publique*, DORS/2005-79.
- *Loi sur les relations de travail au Parlement*, L.R.C. (1985), ch. 33 (2e suppl.) (telle que modifiée).
- *Règlement et règles de procédure de la L.R.T.P.*, DORS/86-1140 (tel que modifié).
- Articles 133 et 147 de la Partie II du *Code canadien du travail*, L.R.C. (1985), ch. L-2.
- *Loi sur l'équité dans la rémunération du secteur public*, L.C. 2009, ch. 2, art. 394 [non en vigueur].
- Article 396 de la *Loi d'exécution du budget de 2009*, L.C. 2009, ch. 2.
- *Loi sur les relations de travail dans le secteur de l'éducation* (Yukon), L.R.Y. 2002, ch. 62 (modifiée en 2004, ch. 8).
- *Règlement établissant les règles de pratique de la Commission des relations de travail du personnel enseignant du Yukon*, Décret 1992/95.
- *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* (Yukon), L.R.Y. 2002, ch. 185 (modifiée en 2004, ch. 8).
- *Règlement et règles de procédure de la C.R.T.F.P.Y.*, Décret 1970/226.
- *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, L.R.C. (1985), ch. P-35 (abrogée le 31 mars 2005).
- *Règlement et règles de procédure de la C.R.T.F.P.*, 1993, DORS/93-348 (abrogé le 31 mars 2005).

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Tableaux supplémentaires

Tous les tableaux supplémentaires inclus dans le Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012 se trouvent également sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse *http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/info/info-fra.asp*.

- La Politique d'achats écologiques
- Vérifications horizontales

La CRTFP travaillera en collaboration avec le Bureau du contrôleur général pour effectuer trois vérifications internes horizontales : Efficacité et efficience de la gestion de l'information, Planification et analyse intégrées des activités et des ressources humaines et Gestion du rendement.

Principales données financières

Les principales données financières prospectives présentées dans le présent Rapport sur les plans et les priorités visent à donner une idée générale de la situation financière et des activités de la CRTFP. Ces données sont préparées selon la méthode de la comptabilité d'exercice afin de renforcer la reddition de comptes et d'améliorer la transparence et la gestion financière. On peut accéder à l'ensemble complet des états financiers prospectifs sur le site Web de la CRTFP, à l'adresse http://www.pslrb-crtfp.gc.ca/reports/intro_f.asp.

État consolidé prospectif des opérations

Pour l'exercice (prenant fin le 31 mars)
(en milliers de dollars)

	% de variation	État consolidé 2011-2012	État consolidé 2010-2011
Dépenses			
Total des dépenses	8 %	17 680	16 332
Revenus			
Total des revenus		-	-
Coût de fonctionnement net	8 %	17 680	16 332

Section III : Renseignements supplémentaires

Un autre moyen de limiter le fardeau pour les répondants consiste à recueillir la plus grande quantité d'information possible dans le cadre d'une seule étude, au lieu de mener des études portant sur des emplois précis, car cette dernière méthode nécessite de visiter les participants à plusieurs reprises. On effectuera une étude nationale annuelle couvrant la plupart des professions les plus courantes, ainsi que des études plus petites et circonscrites pour les emplois peu fréquents qui nécessitent une approche ciblée.

Au cours de la période de trois ans de l'étude, un programme de collecte de données en ligne protégé et convivial sera mis en place à l'intention des employeurs, afin que ceux-ci puissent mettre à jour et télécharger leurs renseignements respectifs sur les salaires et les autres coûts connexes pour les emplois qui ont été appariés lors de la visite initiale. Cette fonctionnalité permettra à la CRTFP de réduire les coûts de ses activités, car elle ne devra visiter de nouveau que les organismes qui ont entrepris des changements structurels ayant une incidence sur les emplois visés par l'étude, en plus des organismes inclus dans l'échantillon pour la première fois.

Avantages pour la population canadienne

L'activité de programme de la CRTFP – administrer les régimes de négociation collective et d'arbitrage de griefs de la fonction publique fédérale et du Parlement, y compris les services de médiation et d'analyse et de recherche en matière de rémunération – contribue à la réalisation du résultat consigné sous la rubrique Affaires gouvernementales du gouvernement du Canada ainsi qu'au bon fonctionnement du gouvernement du Canada. En réglant de façon impartiale les questions liées aux relations de travail, la CRTFP contribue au maintien d'un milieu de travail productif et efficace, ce qui sert en fin de compte les intérêts de la population canadienne dans son ensemble, qui bénéficie de services et de programmes gouvernementaux exécutés de manière efficace.

Activité de programme : Services internes					
Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (en milliers de dollars)					
2011-2012		**2012-2013**		**2013-2014**	
ETP	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**
29	3 969	29	3 969	29	3 969

ministères et les organismes, font en sorte que les services de médiation de la CRTFP évoluent dans un climat d'incertitude en ce qui a trait au calendrier de médiation et au nombre de séances de médiation possibles durant la ronde de négociation de 2011. Par conséquent, la CRTFP veillera à accroître sa disponibilité pour les parties, afin de leur permettre d'avoir des discussions franches et ouvertes, de partager plus facilement l'information et de préciser leurs contraintes et leurs objectifs respectifs en matière de négociation avant la prochaine ronde de négociation. Ces activités constituent un élément central du mandat de la CRTFP et contribuent au maintien d'un milieu de travail qui s'efforce de produire des avantages pour la population canadienne, grâce à l'offre de programmes et de services gouvernementaux exécutés efficacement.

Services d'analyse et de recherche en matière de rémunération

Les SARR ont tenu une série de séances de consultation mixtes avec les employeurs et les agents négociateurs afin d'examiner tous les aspects de leur stratégie de recherche en matière de rémunération et obtenir leur collaboration, au besoin, pour mettre au point tous les outils relatifs aux études.

Depuis la dernière étude (*Étude sur la rémunération globale des emplois dans le secteur de la santé au Canada)*, qui portait sur les emplois dans le secteur de la santé, les SARR ont collaboré avec Statistique Canada, qui les a aidés à élaborer leur stratégie nationale d'échantillonnage des études. Les SARR feront également appel au secteur privé pour ce qui est d'effectuer les visites sur le terrain et de recueillir les données sur place. Plusieurs processus concurrentiels ont été lancés afin d'obtenir une expertise externe en vue d'élaborer les outils relatifs aux questionnaires et les bases de données qui seront utilisées pour l'appariement des emplois et la collecte des données.

En 2011-2012, la CRTFP prévoit mettre en œuvre une stratégie de trois ans à participation croissante concernant sa principale étude nationale de comparabilité de la rémunération, la cible étant 20 % de l'échantillon complet des organismes participants la première année, au cours de laquelle les processus et systèmes de données requis seront mis en place. Les SARR comptent joindre une tranche de 40 % des organismes participants en 2012-2013, et la dernière tranche de 40 % en 2013-2014. Afin de minimiser le fardeau imposé aux répondants, la stratégie sera axée sur les organismes participants au lieu de porter sur des emplois particuliers. Les SARR prévoient également recueillir tous les ans des données sur la rémunération globale à partir de chacun des organismes participants, mais ils limiteront la collecte de renseignements aux caractéristiques de certains avantages sociaux et certaines conditions de travail à des intervalles plus longs, afin de minimiser encore plus le fardeau pour les répondants et restreindre la collecte de données et les coûts d'analyse.

Services de médiation

La médiation contribue directement au résultat stratégique de la CRTFP puisqu'elle permet aux parties de régler leurs différends aussi rapidement que possible (au niveau le plus bas). Dans le cadre d'un processus de médiation, l'information et les opinions circulent librement, dans un contexte beaucoup moins contradictoire que celui du processus plus formel d'arbitrage. Les médiateurs de la CRTFP sont des tiers impartiaux n'ayant aucun pouvoir décisionnel quant au résultat du processus. Leur rôle consiste plutôt à intervenir dans un différend afin d'aider les parties à trouver de leur plein gré leurs propres solutions mutuellement acceptables.

La CRTFP croit au bien-fondé de l'offre de services de médiation aux parties dans un délai raisonnable et de manière impartiale. Il s'agit essentiellement d'un outil de base qui permet à la CRTFP d'exécuter son mandat législatif dans les secteurs de l'arbitrage et de la négociation collective. Des services de médiation et de résolution de conflits de grande qualité, impartiaux, transparents, efficaces et offerts en temps opportun continueront de représenter des éléments clés du mandat législatif de la CRTFP en 2011-2012.

En 2011-2012, la CRTFP poursuivra aussi sa pratique consistant à tenir des consultations intensives avec les employeurs et les agents négociateurs, afin de trouver des options susceptibles d'accélérer le traitement des cas de médiation. La CRTFP, par le biais de consultations et de discussions bilatérales continues, s'efforcera de déterminer des moyens de simplifier et de regrouper les cas, et de traiter les questions pouvant se solder par des occasions manquées de médiation ou par un recours retardé à la médiation.

La CRTFP poursuivra ses efforts de sensibilisation, tandis qu'elle continue de recevoir une rétroaction très positive concernant sa séance de formation mixte (agent négociateur, gestion et ressources humaines) de deux jours et demi. Les commentaires que la CRTFP a reçus au sujet de l'information pédagogique sur la médiation qu'elle offre sur son site Web constituent également une source d'encouragement. La vidéo de la CRTFP intitulée « Dans l'intérêt de tous : Introduction à la médiation de griefs » est un outil d'apprentissage apprécié, qui peut contribuer à l'accroissement du nombre de plaignants et de fonctionnaires s'estimant lésés qui se représentent eux-mêmes.

En outre, durant la prochaine année, les Services de règlement des conflits de la CRTFP devront tenir compte des besoins des parties en ce qui concerne la médiation des différends en matière de négociation collective. Les récentes signatures précoces de conventions collectives par le Conseil du Trésor et quelques grandes unités de négociations plusieurs mois avant la date d'expiration de certaines conventions, une situation sans précédent, créent une incertitude concernant le paysage actuel de la négociation collective pour la fonction publique dans son ensemble. Ces éléments nouveaux, conjugués à la situation financière et aux contraintes budgétaires touchant les

Faits saillants en matière de planification

Services d'arbitrage

Étant donné son engagement permanent concernant l'amélioration de ses services, la CRTFP poursuivra ses efforts visant à faire en sorte qu'il n'y ait pas de cas qui soient en instance plus de deux ans après la date de leur dépôt. En outre, elle saisira les possibilités d'améliorer les services jugés moins que satisfaisants selon le Sondage sur la satisfaction de la clientèle, le plus récent ayant été mené à la fin de 2010.

Depuis plusieurs années, la CRTFP craint que sa charge d'arbitrage croissante sape sa capacité de traiter rapidement les cas dont elle est saisie. Le nombre de cas en instance, qui incluent à la fois les nouveaux cas et ceux reportés des exercices antérieurs, continue d'augmenter chaque année.

Les griefs renvoyés à l'arbitrage représentent 80 % des cas dont est saisie la CRTFP; cela semble constituer la norme puisque la CRTFP continue de recevoir un large volume de dossiers de griefs. De nombreux clients de la CRTFP, tant employeurs qu'agents négociateurs, continuent d'éprouver des problèmes de capacité interne qui les contraignent à présenter plus de demandes de report, ce qui se traduit au bout du compte par un prolongement des délais de règlement des cas en instance. Le fait que la CRTFP compte sur un effectif limité de commissaires à temps plein peut contribuer également au volume élevé de cas en instance.

Le Comité de consultation des clients de la CRTFP, au sein duquel les agents négociateurs et les employeurs sont représentés de façon égale, se réunit tous les trimestres afin d'obtenir le point de vue des clients au sujet des processus, des pratiques, des politiques et des règles de la CRTFP ayant trait aux services d'arbitrage et de médiation. L'objectif général est de permettre à la CRTFP de gérer sa charge de travail de façon plus efficace et plus efficiente.

La CRTFP entreprend également plusieurs autres initiatives en matière de gestion des cas avec différents groupes d'employeurs et d'agents négociateurs pour tenter de traiter des ensembles particuliers de cas ayant un volume élevé. La CRTFP continuera de mettre l'accent sur une gestion des cas plus péremptoire, sur le contrôle serré des cas importants, sur un examen plus méticuleux des demandes de report, sur l'emploi de pratiques de filtrage qui lui permettront de grouper les cas analogues et sur un recours accru aux conférences préparatoires. Elle poursuivra ses consultations intensives avec les employeurs et les agents négociateurs afin de trouver des options susceptibles d'accélérer le traitement des cas par l'entremise de la médiation et de l'arbitrage.

Résultat stratégique : Règlement impartial des questions liées aux relations de travail dans la fonction publique fédérale et au Parlement.

Activité de programme par résultat stratégique

Activité de programme : Arbitrage, médiation et analyse et recherche en matière de rémunération					
Ressources humaines (ETP) **et dépenses prévues** (en milliers de dollars)					
2011-2012		**2012-2013**		**2013-2014**	
ETP	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**	**ETP**	**Dépenses prévues**
64	9 780	64	9 780	64	9 780

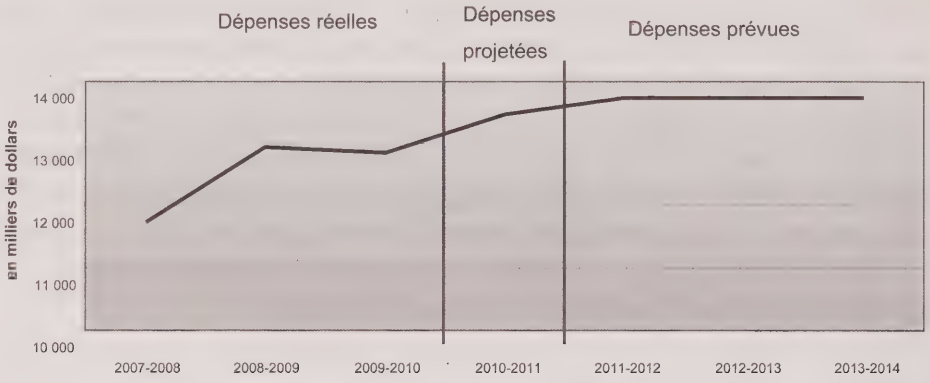
Résultats attendus de l'activité de programme	**Indicateurs de rendement**	**Cibles**
Les cas sont réglés grâce à l'arbitrage en conformité avec les principes de la loi	Pourcentage des décisions soumises à un contrôle judiciaire ayant été accueillies par rapport au nombre total de décisions rendues sur une période de cinq ans.	Moins de 2 %
Les cas et les différends en matière de négociation collective sont réglés grâce à la médiation	Pourcentage des interventions de médiation grâce auxquelles les problèmes liés aux griefs, à la négociation collective, aux litiges ou aux plaintes ont été partiellement ou entièrement réglés.	75 %
Les parties ont accès aux données sur la rémunération pour les négociations	Pourcentage des cas où les données sur la rémunération sont pertinentes et disponibles à temps pour les négociations.	100 %

Section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique

Budget des dépenses par crédit voté

Pour de plus amples renseignements au sujet des crédits organisationnels et/ou des dépenses législatives de la CRTFP, veuillez consulter le Budget principal des dépenses pour 2011-2012. Vous trouverez une version électronique du Budget principal des dépenses à http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/2011-2012/me-bpd/info/info-fra.asp.

Tendances en matière de dépenses de la CRTFP



Enfin, un nombre insuffisant de commissaires pour s'acquitter de la charge de travail de la CRTFP représenterait un risque à la qualité des services offerts par l'organisme. Étant donné l'importance et la complexité accrue de la charge de travail de la CRTFP, qui découlent d'une augmentation du nombre de griefs et de plaintes concernant des pratiques déloyales de travail soulevant des questions relatives aux droits de la personne ainsi que d'une hausse du nombre de parties qui se représentent elles-mêmes, les commissaires doivent consacrer plus de temps à l'acquittement de cette charge et plus d'efforts à la gestion des cas. Sans un effectif complet de commissaires, la capacité de la CRTFP de gérer de manière efficace et efficiente sa charge de travail serait grandement affectée. Afin de minimiser les répercussions des postes vacants et de veiller à ce que ces postes soient pourvus le plus rapidement possible, la CRTFP assurera des communications continues avec le cabinet du ministre et le Bureau du Conseil privé.

Profil des dépenses

En 2011-2012, la CRTFP prévoit engager 13,7 millions de dollars afin de produire les résultats attendus de son activité de programme et de son résultat stratégique. Par l'entremise de la *Loi d'exécution du budget de 2009*, la CRTFP a reçu un financement plus stable et permanent afin de lui permettre de s'acquitter de son mandat législatif. Comme il est indiqué dans la section du présent rapport portant sur l'analyse des risques, les ressources nécessaires pour mener à bien les enquêtes et études des SARR et pour traiter les dossiers découlant de la *LERSP* et du projet de loi C-43 sont toujours à l'étude.

Le graphique ci-après montre la tendance en matière de dépenses pour la CRTFP de 2007-2008 à 2013-2014. Pour les périodes allant de 2007-2008 à 2009-2010, les dépenses totales comprennent toutes les sources de crédits parlementaires : budget principal des dépenses, budget supplémentaire des dépenses, transferts des crédits du Conseil du Trésor, ainsi que rajustements de report. Pour les périodes de 2011-2012 à 2013-2014, les dépenses totales correspondent aux dépenses planifiées.

Analyse des risques

Tel qu'il est mentionné dans le Rapport sur les plans et les priorités 2010-2011 de la CRTFP, l'élargissement du mandat de la CRTFP qui s'est produit ces dernières années à la suite de modifications législatives, particulièrement en ce qui concerne les SARR, donne lieu à des défis importants que doit relever l'organisme. Tandis que la CRTFP a entrepris des travaux préparatoires relativement à son étude nationale de comparabilité de la rémunération, qui a été reportée jusqu'en 2011 en raison de la *Loi sur les contrôles des dépenses*, l'incertitude de la situation budgétaire actuelle du gouvernement représente un risque pour la CRTFP à faire progresser davantage ce projet.

Jusqu'à présent, les SARR se sont attachés à renforcer cette capacité.

Un autre élément pouvant présenter un risque pour la CRTFP est le projet de loi C-43, la *Loi sur la modernisation de la Gendarmerie royale du Canada*, qui, s'il est adopté, fera en sorte d'élargir encore plus le mandat de la CRTFP. Plus particulièrement, le projet de loi C-43 établit un nouveau cadre de négociation collective et d'arbitrage de griefs pour les membres de la GRC. Il confère à la CRTFP la responsabilité d'appliquer la loi, de façon semblable à son mandat actuel aux termes de la *LRTFP*, en fournissant aux parties, en vertu de cette loi, des services d'arbitrage, de médiation et d'analyse et de recherche en matière de rémunération.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour cerner avec certitude les répercussions de la loi sur la CRTFP et ses activités, la CRTFP s'emploie à évaluer la possible charge de travail supplémentaire afin de déterminer le niveau de ressources approprié (c'est-à-dire les fonds de fonctionnement, le personnel et les commissaires) dont elle devrait disposer pour exécuter son nouveau mandat de façon efficace.

À l'automne 2010, la CRTFP a décidé de modifier son orientation stratégique en passant d'un système de gestion des cas électronique hautement personnalisé à un produit commercial. Le fait que la CRTFP n'ait pas encore mis en œuvre un nouveau système de gestion des cas électronique présente un risque, car le système actuel devient désuet et pourrait ne plus être viable lorsque la CRTFP effectuera la migration vers une nouvelle plate-forme de technologie de l'information. L'acquisition d'un nouveau système, une mesure qui a été déterminée précédemment dans le présent Rapport sur les plans et les priorités, s'avère essentielle si l'on veut que la CRTFP soit en mesure de gérer de façon efficace et continue sa charge de travail, car une telle acquisition aidera l'organisme à mieux évaluer les types de cas qui lui sont soumis et à les regrouper afin de les traiter plus efficacement. On s'attend à ce qu'un produit commercial répondant aux besoins de la CRTFP puisse être mis en œuvre à la fin de 2011 ou au début de 2012. Une fois le système en place, la CRTFP pourra mesurer plus efficacement les données sur le rendement et disposera d'une plus grande capacité de production de rapports.

répond à ses obligations législatives en tant que tribunal spécialisé dans le domaine des relations de travail qui entend des cas ou en assure la médiation à travers le Canada et qui fournit aux parties et au public de l'information en matière de rémunération provenant d'organisations privées et publiques d'un océan à l'autre.

			plan global des ressources humaines, y compris les stratégies de dotation, afin de régler les questions de recrutement, de maintien en poste et de planification de la relève. Le plan est lié au mandat de la CRTFP et aux engagements énoncés dans son Rapport sur les plans et les priorités. Les principes et pratiques contenus dans le plan sont intégrés dans les plans de travail des diverses divisions. Toutes les questions relatives aux ressources humaines font l'objet de discussions lors de la séance annuelle de planification stratégique afin d'établir l'orientation en matière de RH pour la prochaine année.

Il faut noter que la CRTFP est consciente de l'engagement du gouvernement de rééquilibrer le budget et des mesures de compression des coûts contenues dans le budget de 2010, y compris de la Directive sur la gestion des dépenses de voyage, d'accueil et de conférences, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2011. Ainsi, la CRTFP continuera de surveiller et de gérer ses ressources financières en faisant preuve de la plus grande prudence et probité.

Il faut noter par ailleurs que le statut de la CRTFP en tant que tribunal quasi judiciaire crée quelques contraintes quant aux processus qu'elle peut sélectionner pour traiter sa charge de travail. Or, la CRTFP poursuivra la mise en place de mesures appropriées conçues pour limiter les dépenses dans ces secteurs particuliers, tout en s'assurant qu'elle

			attendant les nouvelles responsabilités dont les SARR pourraient devoir s'acquitter aux termes de la *LERSP*, la CRTFP doit évaluer les ressources financières et humaines supplémentaires dont elle devra disposer pour assumer ses responsabilités qui lui sont conférées. **Plans visant à donner suite à la priorité** La CRTFP examinera les locaux qui lui sont attribués en cherchant à optimiser les locaux dont elle dispose à l'heure actuelle, à déterminer ses besoins d'espace fonctionnel et à évaluer les options à court terme en matière de locaux. Au besoin, elle élaborera également un plan de mise en œuvre de concert avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
Intégrer la planification des ressources humaines à la planification stratégique	En cours		**Plans visant à donner suite à la priorité** Tous les ans, la CRTFP actualise son

			conservation. **Plans visant à donner suite à la priorité** La CRTFP entreprendra un examen complet de sa structure de classification des documents et de son système de gestion en place, ainsi que des politiques, normes, lignes directrices et processus opérationnels connexes. Elle élaborera également une stratégie en matière de GI qui comprendra un plan et une formation du personnel.
• régler le problème des pénuries de locaux	Nouvelle		Ces dernières années, le mandat de la CRTFP a été élargi à la suite de modifications législatives. Plus particulièrement, les Services d'analyse et de recherche en matière de rémunération (SARR) se sont vu confier le mandat de réaliser des études de comparabilité de la rémunération axées sur le marché dans la fonction publique fédérale. En outre, en

		maintien d'un milieu de travail productif et efficient et fera en sorte que la population canadienne bénéficiera de services et de programmes gouvernementaux exécutés de manière efficace.	cas et une meilleure gestion de celle-ci, ainsi que la production de rapports sur le rendement de la CRTFP. **Plans visant à donner suite à la priorité** La CRTFP acquerra et mettra en œuvre un nouveau système commercial de gestion des cas qui fournira de meilleures données sur le rendement et augmentera les capacités de production de rapports.
• améliorer la stratégie de gestion des documents et de l'information ainsi que l'infrastructure et la capacité connexe	Déjà établie		Compte tenu du mandat qui est le sien, la CRTFP doit absolument renforcer sa capacité de gérer, d'entreposer et de conserver efficacement ses produits d'information en mettant au point une stratégie d'information et un plan de mise en œuvre qui s'accompagneront de pratiques normalisées de classification, d'entreposage et de

			CRTFP devra être prête lorsque la loi sera proclamée en vigueur par décret, ce qui devrait se produire en 2011. **Plans visant à donner suite à la priorité** Bien que la *LERSP* ne soit pas encore entrée en vigueur, la CRTFP devra acquérir la capacité et les connaissances requises pour appliquer cette loi, ce qui comprendra l'élaboration d'une politique et d'un plan de mise en œuvre, ainsi que la détermination des ressources et des besoins connexes de financement.

Priorités en matière de gestion	Type	Liens avec le résultat stratégique	Description
Continuer d'améliorer l'infrastructure de la CRTFP • acquérir et mettre en œuvre un nouveau système de gestion des cas	Déjà établie	Grâce à des pratiques et des systèmes modernes, la CRTFP va s'assurer de gérer efficacement sa charge de travail importante et de plus en plus complexe et de s'acquitter des responsabilités dont elle est investie par la *LRTFP*. Par le fait même, cela contribuera au	**Pourquoi s'agit-il d'une priorité?** La modernisation des systèmes et des applications de TI et de GI de la CRTFP englobera l'examen et l'évaluation des outils de gestion des documents, l'amélioration de l'accès à l'information sur les

			consultation avec les parties par l'entremise du Comité de consultation des clients, et elle cherchera notamment des moyens d'inclure un grand nombre de cas de médiation à son calendrier. Elle s'efforcera également de gérer sa charge de travail importante et de plus en plus complexe en instaurant de nouveaux processus (p. ex. traiter de grands nombres de griefs similaires en les regroupant), ainsi que de réduire le délai requis pour mener les dossiers de cas à terme en ayant recours à plusieurs outils de gestion des cas, tels que les conférences préparatoires aux audiences et les réunions visant à déterminer les faits.
Se préparer aux modifications législatives • continuer d'établir une capacité en matière d'équité dans la rémunération	Déjà établie		**Pourquoi s'agit-il d'une priorité?** En 2009, le Parlement a promulgué la *LERSP*, aux termes de laquelle la CRTFP joue un rôle central quant à son application. La

Contribution des priorités au résultat stratégique

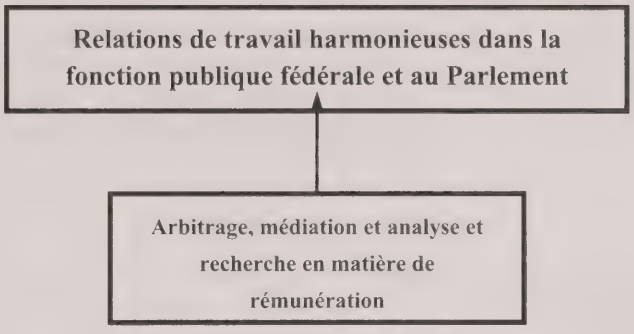
Priorités opérationnelles	Type	Liens avec le résultat stratégique	Description
Continuer d'améliorer la prestation des services • poursuivre la mise en place de processus d'arbitrage et de médiation plus simples, mieux adaptés aux besoins et plus efficaces	Déjà établie	La CRTFP a un résultat stratégique : le règlement impartial des questions liées aux relations de travail dans la fonction publique fédérale et au Parlement comme le prévoit la *LRTFP* et la *LRTP*. Elle a également une activité de programme englobant trois services distincts : arbitrage, médiation et analyse et recherche en matière de rémunération.	**Pourquoi s'agit-il d'une priorité?** La CRTFP a toujours pour priorité de continuer d'améliorer la prestation des services, car cela contribue au maintien d'un milieu de travail productif et efficace dans le cadre duquel les services sont offerts sans interruption. Au bout du compte, la population canadienne reçoit des programmes et des services qui présentent des avantages économiques, sociaux et culturels. **Plans visant à donner suite à la priorité** La CRTFP continuera de simplifier ses processus d'arbitrage et de médiation en

Activité de programme	Dépenses projetées 2010-2011	Dépenses prévues			Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
		2011-2012	2012-2013	2013-2014	
Arbitrage, médiation et analyse et recherche en matière de rémunération [1]	8 558	9 780	9 780	9 780	Étant donné que la CRTFP agit à titre de tribunal fédéral quasi judiciaire intervenant dans le domaine des relations de travail, son résultat stratégique et son activité de programme sont harmonisés au secteur de résultats des affaires gouvernementales [2]. Les ressources attribuées à la CRTFP contribuent au bon fonctionnement du gouvernement du Canada.
Total des dépenses prévues		9 780	9 780	9 780	

[1] http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20102011/p2-fra.asp
[2] http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20102011/p2-fra.aspx

Services internes	Dépenses projetées 2010-2011	Dépenses prévues		
		2011-2012	2012-2013	2013-2014
	3 903	3 969	3 969	3 969

Résultat stratégique : Règlement impartial des questions liées aux relations de travail dans la fonction publique fédérale et au Parlement	
Indicateurs de rendement	**Cibles**
• Pourcentage des clients qui se sont dits satisfaits de l'impartialité des services de la CRTFP.	75 % La mesure dans laquelle les clients sont satisfaits des services de la CRTFP est révélée par le Sondage sur la satisfaction de la clientèle, effectué tous les trois ans. Le plus récent sondage a eu lieu en 2010; ses résultats figureront dans le Rapport ministériel sur le rendement de 2010-2011.
• Pourcentage de cas où le recours à la médiation durant le processus de négociation collective a permis de réduire le nombre de points en litige ou de tous les régler.	75 %



Sommaire de la planification

Ressources financières (en milliers de dollars)

2011-2012	2012-2013	2013-2014
13 749	13 749	13 749

Ressources humaines (équivalent temps plein - ETP)

2011-2012	2012-2013	2013-2014
93	93	93

Résultat stratégique et architecture des activités de programmes (AAP)

La CRTFP a un résultat stratégique : le règlement impartial des questions liées aux relations de travail dans la fonction publique fédérale et au Parlement, et une activité de programme : l'arbitrage, la médiation et l'analyse et la recherche en matière de rémunération. Cela contribue ainsi au maintien d'un milieu de travail productif et efficient, ce qui sert en fin de compte les intérêts de la population canadienne, qui bénéficie de services et de programmes gouvernementaux exécutés de manière efficace.

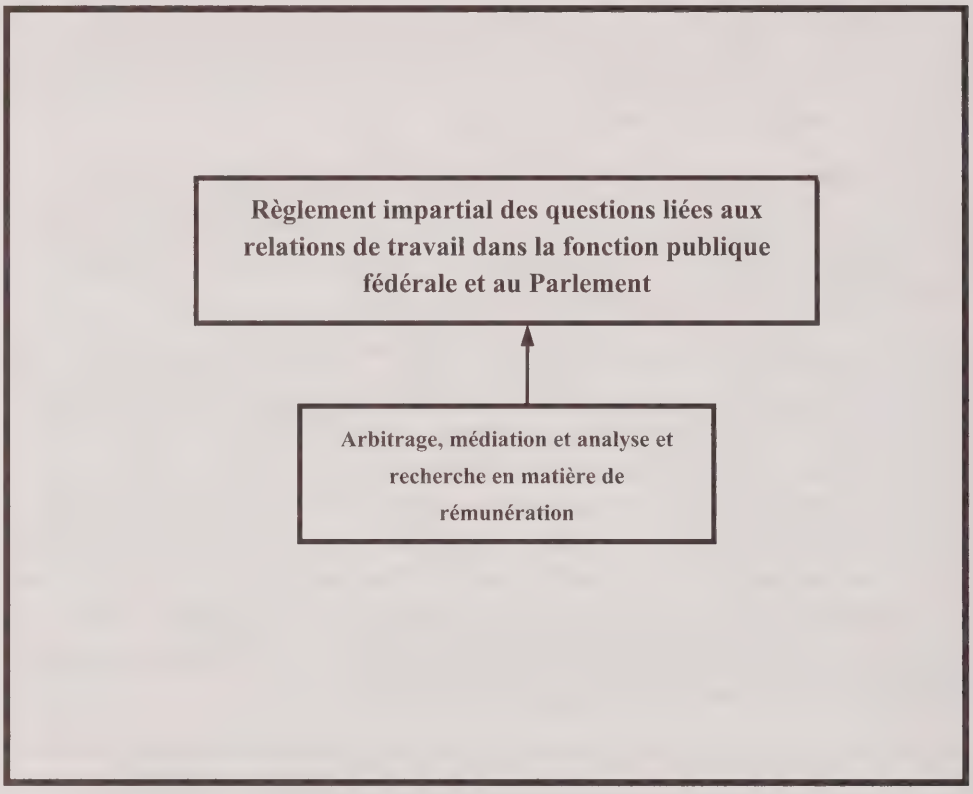


Tableau de concordance de l'AAP

Il convient de noter que le résultat stratégique susmentionné de la CRTFP résulte d'une modification apportée récemment en consultation avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. La modification permet de préciser davantage le résultat stratégique de la CRTFP et de mieux mesurer celui-ci. Le résultat stratégique précédent de la CRTFP est indiqué ci-après à des fins de comparaison.

L'article 44 de la *LRTFP* précise que le président est le premier dirigeant de la CRTFP; à ce titre, il en assure la direction et en contrôle les activités.

Le directeur général et avocat général dirige et supervise la conduite des affaires courantes de la CRTFP. Il relève du président et est appuyé dans son travail par cinq directeurs directement responsables de l'établissement des priorités, de la gestion des activités et des rapports sur le rendement de leur service.

Les commissaires à temps plein et à temps partiel sont chargés d'appliquer la *LRTFP* en tenant des audiences dans tout le Canada et en rendant des décisions dans le cadre de ces audiences. Ils sont nommés par le gouverneur en conseil pour des mandats ne dépassant pas cinq ans et peuvent être nommés de nouveau.

La *LRTFP* s'applique à quelque 250 000 fonctionnaires œuvrant dans les ministères mentionnés à l'Annexe I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, dans les autres parties de l'administration publique centrale mentionnées à l'Annexe IV ainsi que dans les organismes distincts qui sont mentionnés à l'Annexe V.

La CRTFP est également chargée d'administrer la *LRTP* et agit à titre de commission des relations de travail et d'administrateur du régime d'arbitrage des griefs pour l'ensemble des employés du Parlement (Chambre des communes, Sénat, Bibliothèque du Parlement, Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique et Bureau du conseiller sénatorial en éthique). En outre, aux termes d'un accord avec le gouvernement du Yukon, la CRTFP administre aussi les régimes de négociation collective et d'arbitrage de griefs prescrits par la *Loi sur les relations de travail dans le secteur de l'éducation* et la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* du Yukon. Dans ces cas-là, la CRTFP agit à titre de Commission des relations de travail du personnel enseignant du Yukon et de Commission des relations de travail dans la fonction publique du Yukon.

Le mandat de la CRTFP a été élargi conformément aux dispositions transitoires incluses dans l'article 396 de la *Loi d'exécution du budget de 2009*. Plus particulièrement, la CRTFP est chargée de statuer sur les plaintes existantes en matière d'équité salariale dans la fonction publique qui sont ou qui pourraient être soumises à la Commission canadienne des droits de la personne et sur celles qui pourraient être déposées à l'avenir sous le régime de la *Loi sur l'équité dans la rémunération du secteur public* (*LERSP*). Même si la *LERSP* ne s'applique pas encore, la CRTFP devra déployer des efforts et des ressources considérables afin d'être fin prête pour l'entrée en vigueur de cette loi.

Raison d'être

La Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP) est un tribunal indépendant quasi judiciaire chargé par la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* (*LRTFP*) de l'administration des régimes de négociation collective et d'arbitrage des griefs dans la fonction publique fédérale. Elle est aussi chargée par la *Loi sur les relations de travail au Parlement* (*LRTP*) de jouer le même rôle à l'endroit des institutions du Parlement.

La CRTFP est unique en ce qu'elle est un des rares organismes au Canada qui combine les fonctions d'arbitrage et les responsabilités d'une tierce partie indépendante dans le contexte de la négociation collective. En réglant les questions de relations de travail de façon impartiale, la CRTFP contribue au maintien d'un milieu de travail productif et efficient, dont profite la population canadienne au bout du compte grâce à l'offre de programmes et de services efficaces.

Responsabilités

La CRTFP a vu le jour le 1er avril 2005, avec l'édiction de la nouvelle *LRTFP*. Elle a remplacé l'ancienne Commission des relations de travail dans la fonction publique, dont l'existence remontait à 1967, à l'époque où la négociation collective a été instaurée dans la fonction publique fédérale.

La CRTFP fournit les trois grandes catégories de services suivantes :

- arbitrage – instruire et trancher des griefs, des plaintes et d'autres différends en matière de relations de travail;
- médiation – aider les parties à conclure des conventions collectives, à gérer leurs relations conformément à des conventions collectives ainsi qu'à régler leurs différends sans qu'il soit nécessaire de tenir une audience;
- analyse et recherche en matière de rémunération – rassembler, analyser et diffuser de l'information sur la rémunération des employés à l'appui des processus de négociation collective et de détermination de la rémunération dans la fonction publique fédérale.

Section I : Aperçu du ministère

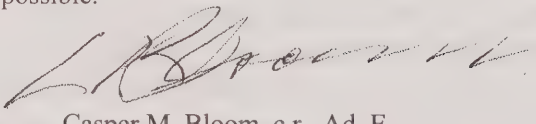
L'élargissement du mandat que confère la loi à la CRTFP s'est poursuivi ces dernières années à la suite de plusieurs initiatives de nature législative. Dans cet ordre d'idées, nous continuerons à nous préparer à l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'équité dans la rémunération du secteur public* (*LERSP*) en évaluant ses répercussions sur nos activités et nos ressources. Plus particulièrement, nous devons déterminer les compétences, les ressources et le financement nécessaires, ainsi qu'élaborer une politique et un plan de mise en œuvre qui nous permettront de gérer les affaires liées à l'équité dans la rémunération.

Par ailleurs, le projet de loi C-43, une loi édictant la *Loi sur la modernisation de la Gendarmerie royale du Canada*, a été déposé au Parlement en juin 2010 et fait présentement l'objet d'un débat. La CRTFP doit évaluer les répercussions que cette loi aurait sur ses ressources et se préparer à son entrée en vigueur s'il advenait que le Parlement appuie et adopte le projet de loi.

Une autre priorité consiste à continuer d'améliorer nos infrastructures de technologie de l'information et de gestion de l'information afin de nous assurer que nous disposons des systèmes et des applications nécessaires pour gérer efficacement notre charge de travail et que nous pouvons, de manière efficiente, consulter, gérer, entreposer et conserver un large éventail de renseignements.

Enfin, nous poursuivrons l'intégration de notre plan global des ressources humaines, qui comprend des stratégies de dotation portant sur le recrutement, le maintien en poste et la planification de la relève, dans notre exercice annuel de planification stratégique. Cela nous permettra de continuer d'attirer et de conserver un effectif hautement professionnel possédant différentes compétences et connaissances.

Je suis très fier des réalisations de mes collègues et des employés de la CRTFP. Je suis convaincu que, grâce à leur dévouement inlassable et leur engagement continu envers l'excellence, nous pourrons continuer de nous acquitter de nos responsabilités de la manière la plus efficace possible.



Casper M. Bloom, c.r., Ad. E.

Président

Message du président



En tant que président de la Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP), je suis heureux de présenter notre Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012.

La CRTFP est un tribunal indépendant quasi judiciaire qui administre les régimes de négociation collective et d'arbitrage de griefs dans la fonction publique fédérale et au Parlement. Elle fournit trois grandes catégories de services : l'arbitrage, la médiation ainsi que l'analyse et la recherche en matière de rémunération. En outre, en vertu de l'article 396 de la *Loi d'exécution du budget de 2009*, la CRTFP est chargée de statuer sur les plaintes en matière d'équité salariale déposées par des groupes d'employés ou au nom de ceux-ci aux termes de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.

Le cycle annuel de planification offre à la CRTFP une occasion de faire le bilan de nos réalisations et de nos progrès, ainsi que de chercher des façons de peaufiner et d'améliorer encore plus nos pratiques. Le présent rapport expose nos plans pour l'année qui vient, et notamment les priorités qui feront en sorte que nous pourrons continuer de nous acquitter de nos obligations législatives et, par le fait même, contribuer au maintien d'un milieu de travail productif et efficace.

Comme par les années passées, l'une des priorités clés de la CRTFP consistera à continuer d'améliorer la prestation de services à nos clients en mettant en œuvre des processus d'arbitrage et de médiation plus simples, mieux adaptés aux besoins et plus efficaces. À cette fin, nous ferons appel à notre Comité de consultation des clients, qui nous aidera à déterminer des moyens d'améliorer notre efficacité. Par l'entremise du Comité, nous discuterons également des solutions et des changements pouvant être apportés à nos processus et pratiques et à ceux des parties en vue d'améliorer la façon dont nous gérons notre charge de travail importante et complexe.

Au cours de la prochaine année, la CRTFP continuera aussi son travail afin de mettre en œuvre le programme des Services d'analyse et de recherche en matière de rémunération. Ce projet s'appuiera sur deux études importantes qu'a effectuées la CRTFP en 2008.

Table des matières

Message du président 1

Section I : Aperçu du ministère 3

Raison d'être 4

Responsabilités 4

Résultat stratégique et architecture des activités de programmes (AAP) 6

Tableau de concordance de l'AAP 6

Sommaire de la planification 7

Contribution des priorités au résultat stratégique 10

Analyse des risques 18

Profil des dépenses 19

Budget des dépenses par crédit voté 21

Section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique 22

Activité de programme par résultat stratégique 23

Faits saillants en matière de planification 24

Avantages pour la population canadienne 27

Section III : Renseignements supplémentaires 28

Principales données financières 29

Tableaux supplémentaires 30

Section IV : Autres sujets d'intérêt 31

Lois et règlements administrés par la Commission des relations de travail dans la fonction publique 32

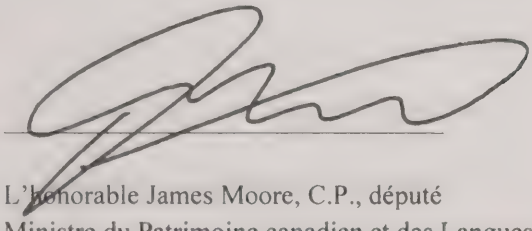
Comment nous joindre 33

Commission des relations de travail dans la fonction publique

2011-2012

Budget des dépenses

Rapport sur les plans et les priorités



L'honorable James Moore, C.P., député
Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du budget principal des dépenses.

Partie II – Le budget principal des dépenses étaye directement la Loi de crédits. Le budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits ultérieurs. Le Parlement devra adopter ces crédits afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du budget des dépenses sont déposées le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultat prévu, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les projets de transformation, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le budget supplémentaire des dépenses étaye directement la Loi de crédits. Le budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé trois fois par année, soit un premier document en mai, un deuxième à la fin octobre et un document final à la fin février. Chaque budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de trois budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une même année.

Le budget des dépenses de même que le budget fédéral du ministre des Finances sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2011.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès de
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA 0S5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

No. de catalogue : BT31-2/2012-III-35
ISBN 978-0-660-66459-0

BUDGET DES DÉPENSES

Commission des relations de travail dans la fonction publique

Budget des dépenses 2011-2012

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

CA1
FN
-E77

Government
Publications

LIBRARY
JUL 11 2011

ESTIMATES

Public Service Staffing Tribunal

2011-12
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the introduction of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of the following:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the Appropriation Act. The Main Estimates identify the spending authorities (Votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these Votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans are divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPP)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organization's main priorities by strategic outcome(s), program activity(ies) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide additional details on risk management, operational and management priorities, transformational projects and grants and contributions, etc. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation-dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPR)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation-dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an Appropriation Act. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (Votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled three times a year, the first document in May, the second in late October and the final in late February. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. In special circumstances, more than three Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in DPRs, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2011.

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS website at the following address: http://www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa ON K1A 0S5

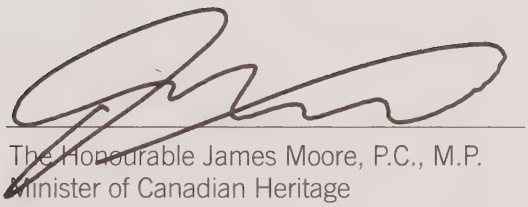
Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2012-III-122
ISBN 978-0-660-66460-6

Public Service Staffing Tribunal

2011–12

Report on Plans and Priorities



The Honourable James Moore, P.C., M.P.
Minister of Canadian Heritage
and Official Languages

Table of Contents

Chairperson's Message iii

Section I: Departmental Overview 1

- Raison d'être 2
- Responsibilities 2
- Strategic Outcome and Program Activity Architecture (PAA) 2
- Planning Summary 3
- Contribution of Priorities to Strategic Outcome 4
- Risk Analysis 5
- Expenditure Profile 7
- Estimates by Vote 8

Section II: Analysis of Program Activities by Strategic Outcome 9

- Strategic Outcome 10
- Performance Indicator 10
- Target 10
- Program Activity by Strategic Outcome 11
- Planning Highlights 12
- Benefits for Canadians 13

Section III: Supplementary Information 15

- Financial Highlights 16
- Supplementary Information Tables 16

Chairperson's Message



As Chairperson of the Public Service Staffing Tribunal, I am pleased to present this Report on Plans and Priorities.

Established on December 31, 2005 with the enactment of the *Public Service Employment Act* (PSEA), the Tribunal is an independent, quasi-judicial body with a mandate to consider and dispose of complaints related to internal appointment and lay-off processes in the public service.

The Tribunal provides a number of opportunities to resolve complaints. In assisting the parties resolve their differences through informal means, the Tribunal continues to play a key role in upholding the staffing values contained in the PSEA, namely: effective dialogue; respect for employees; and recourse aimed at resolving appointment issues. Since the Tribunal's establishment, over 90 per cent of all complaints received have been resolved without having to hold an oral hearing.

At the beginning of fiscal year 2010–2011, two pilot projects were launched: the settlement conference pilot project and the telephone and video conferencing mediation pilot project. In early 2011–2012, we will be analyzing the results of these pilot projects and expect to integrate these tools into our normal business process. We believe that these new tools will prove to be helpful to our clients across Canada in resolving complaints while optimizing both our human and financial resources as well as those of our clients.

Through its decisions, the Tribunal will continue to contribute to an understanding of fair and transparent staffing practices in the public service. The Tribunal will also continue to refine its complaint process and related internal procedures and strive to deliver efficient services that meet client needs.

Finally, as the legislative review of the *Public Service Modernization Act* continues, the Tribunal will be following developments closely and respond accordingly, if required.

I am proud of our accomplishments to date and I look forward to the opportunities and challenges that lie ahead to ensure that all Canadians continue to benefit from a public service that is based on merit and able to deliver services of the highest quality in both official languages.

Guy Giguère
Chairperson and Chief Executive Officer



Section I

Departmental Overview

Raison d'être

The Public Service Staffing Tribunal ("the Tribunal") is an independent, quasi-judicial body established under the *Public Service Employment Act* (PSEA) to deal with complaints related to internal appointments and lay-offs in the federal public service. The Tribunal conducts hearings and provides mediation services in order to resolve complaints.

Responsibilities

The Tribunal derives its mandate from the PSEA and is responsible for the impartial and timely consideration and disposition of complaints submitted under the Act with respect to internal appointment and lay-off processes in the Government of Canada.

By providing transparent, impartial and sound decision-making for complaints as well as the support necessary to help parties resolve staffing disputes as informally as possible, the Tribunal is both accessible and responsive to its stakeholders – namely, deputy heads, human resources specialists, bargaining agents and public servants – and contributes to the effective management of human resources to the benefit of federal public service departments and agencies, managers, employees and Canadians at large.

Strategic Outcome and Program Activity Architecture (PAA)

Strategic Outcome	**Fair and impartial resolution of disputes related to internal appointments and lay-offs in the Government of Canada**
Program Activity	Adjudication and mediation of complaints filed under the *Public Service Employment Act*
Expected Results	• Tribunal decisions are timely, sound and well reasoned • Optimal utilization of Tribunal's dispute resolution services by parties
Outputs	• Complaints processed • Mediation sessions conducted • Mediation training courses delivered

Planning Summary

Financial Resources ($ thousands)

2011–12	2012–13	2013–14
5,482	5,482	5,482

Human Resources (Full-Time Equivalent)

2011–12	2012–13	2013–14
37	37	37

Strategic Outcome: Fair and impartial resolution of disputes related to internal appointments and lay-offs in the Government of Canada

Performance Indicator	Targets
Percentage of complaints referred to judicial review on the grounds that the Tribunal failed to observe a principle of natural justice, procedural fairness or other procedure	3%

Program Activity	($ thousands) Forecast Spending 2010–11	Planned Spending 2011–12	2012–13	2013–14	Alignment to Government of Canada Outcomes
Adjudication and mediation of complaints filed under the *Public Service Employment Act*	3,500	3,891	3,891	3,891	The Tribunal's activities are aligned with the "Government Affairs" outcome. The resources allocated to the Tribunal contribute to supporting a public service that reflects excellence and leadership.
Total Planned Spending		5,482	5,482	5,482	

Internal Services	Forecast Spending 2010–11	Planned Spending 2011–12	2012–13	2013–14
Internal Services	1,500	1,591	1,591	1,591

Contribution of Priorities to Strategic Outcome

Operational Priorities	Type	Links to Strategic Outcome	Description
Timely issuance of decisions	Ongoing	Fair and impartial resolution of disputes related to internal appointments and lay-offs in the Government of Canada	The Tribunal has set a goal of 80% of reasons for decision issued within four months of the hearing. In order to achieve this high service level standard, the organization will review the internal practices and process for issuing decisions; perform a gap analysis to identify areas of improvement and further streamline its internal process.
Efficient and simplified processes	Ongoing	Fair and impartial resolution of disputes related to internal appointments and lay-offs in the Government of Canada	The Tribunal will seek opportunities to work with other Government of Canada organizations to plan, develop and implement a new case management system. After final analysis of the results of the two pilot projects, the Tribunal will seek to incorporate into its normal business process settlement conferences and mediations conducted over the telephone or via videoconference.

Management Priorities	Type	Links to Strategic Outcome(s)	Description
A workplace where people feel valued and know the importance of their contribution	Ongoing	Fair and impartial resolution of disputes related to internal appointments and lay-offs in the Government of Canada	The Tribunal understands that its workforce is crucial to meeting its business goals and delivering on its mandate. Therefore the Tribunal will continue to ensure effective integration of new team members; offer learning opportunities; continue to improve internal communications, sharing of information and knowledge transfer; and conduct a values and ethics exercise to further engage employees.

Risk Analysis

The Public Service Staffing Tribunal is faced with both internal and external risks. To minimize the impact of these risks, the Tribunal has put in place some ongoing strategies and will seek opportunities to continue to improve how we do business.

In 2011–2012, the risks that the Tribunal must deal with include the unpredictability of its caseload, an aging case management system that does not meet our needs, the likelihood of greater turnover in its staff after five years of operation, the current review of the PSMA and the reporting burden.

Unpredictability of caseload

As is the case with most administrative tribunals, the unpredictability of the Tribunal's caseload represents a constant challenge. Although the caseload has remained fairly steady in the last three years, there will likely be an increase in the number of cases received in 2010–2011. This trend could continue in 2011–2012 due to economic circumstances. Also, an increase in the use of collective staffing actions could result in an increase in the number of complaints received.

The Tribunal offers a number of opportunities to resolve complaints without having to proceed to a formal hearing. The various steps in the complaint process such as the exchange of information, mediation and the pre-hearing conference allow the parties to discuss the issues related to the complaint informally. This discussion of the issues by the parties often results in a withdrawal of the complaint. With the settlement conference pilot and the mediation via telephone/videoconference pilot well underway, the Tribunal expects to integrate these new means of resolving a complaint informally into its toolkit in the coming year.

Providing such opportunities for the informal resolution of complaints has proven to be quite successful in that less than 10 per cent of all complaints have proceeded to an oral hearing by the Tribunal since its establishment in 2005. Resolving complaints through informal means not only contributes to improved dialogue between the parties, but also allows the Tribunal to reduce the number of hearings held which in turn translates into reduced costs for travel, hearing rooms, interpretation and translation.

Case Management System

It is crucial that the Tribunal implement a new case management system (CMS) within the next two to three years. The present CMS is obsolete and will no longer be supported by the intellectual property owner. A new CMS will provide the Tribunal with access to information and reports in order to better manage its decision-making and performance reporting. The Tribunal will continue to ensure knowledge transfer and sharing of best practices with other like organizations. The Tribunal has endeavoured to leverage the lessons learned from other organizations that have sought to implement CMSs.

To mitigate this risk, the Tribunal may have the opportunity to work in collaboration with another organization and the Treasury Board Secretariat on a pilot project that aims to develop a CMS that could be used by other quasi-judicial agencies. If that project does not proceed, the Tribunal will continue on its own to seek out the best "off the shelf" solution.

Human Resources

Since its establishment, the Tribunal has seen a low turnover rate among its staff. As with many micro agencies, the Tribunal is faced with challenges in recruiting and retaining employees, in part due to retirements and career development.

In order to mitigate this risk, the Tribunal has an integrated human resources and business plan and is committed to engaging employees and creating a workplace of choice. The Tribunal will continue to ensure effective integration of new team members and offer learning opportunities.

Review of the *Public Service Modernization Act*

The *Public Service Modernization Act* (PSMA) was enacted in 2003 as part of the Government of Canada's strategy to modernize human resources management. It included a restructured PSEA which came into force on December 31, 2005 and established the Public Service Staffing Tribunal. It also contained a provision that calls for a review of the Act and its administration and operation to be conducted five years after its coming-into-force. The review is currently well underway. Discussions arising from the review exercise are likely to continue in the coming year. Results may impact the Act and the Tribunal's mandate and operations.

The Tribunal has presented recommendations to the review team and is awaiting a final report. The Tribunal will continue to monitor and analyze any emerging issues to minimise impact on its program and services to ensure that we are well prepared to manage change if required.

Planning and Reporting

As in other micro-agencies, the added demands of certain government-wide initiatives continue to pose a challenge to the Tribunal's limited resources. In order to fulfill its obligations related to these demands, the Tribunal has developed a strategic plan for the next three years, strengthened its performance measurement framework and increased its information management capacity.

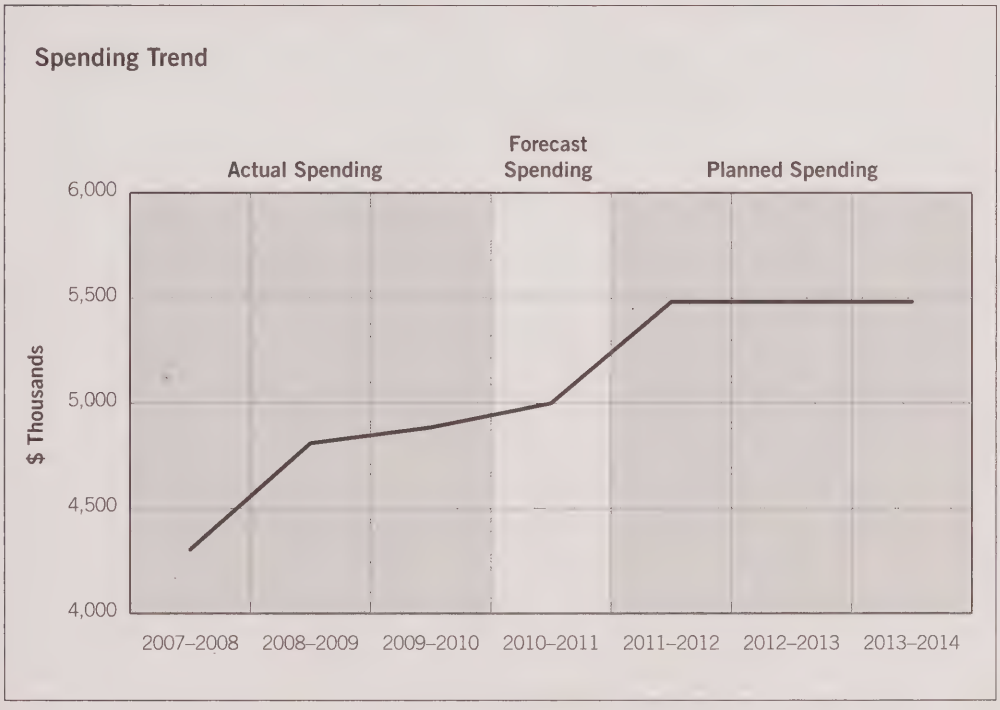
In conclusion, the Tribunal will continue to seek innovative, cost efficient ways of addressing risks. The Tribunal will also continue to look for opportunities to work in collaboration with other Government of Canada organizations to achieve efficiencies to deliver on its business goals. This is aligned with the Government of Canada's priority of reducing the fiscal deficit as announced in Budget 2010 "Leading the Way on Jobs and Growth".

Expenditure Profile

In 2011–12, the PSST plans to spend $5.4 million to meet the expected results of its program activity and contribute to its strategic outcome. In 2009–10, through Budget 2009, the PSST was provided with permanent funding and more recently, received approval from the Treasury Board of an adjustment to a previous funding transfer enabling it to more effectively fulfill its mandate requirements.

Departmental Spending Trend

The figure below illustrates the Tribunal's spending trend from 2007–2008 to 2013–2014. For the 2007–2008 to 2009–2010 periods, the total spending includes all Parliamentary appropriation sources: Main Estimates, Supplementary Estimates, transfers from Treasury Board Votes and also includes carry forward adjustments. For the 2011–2012 to 2013–2014 periods, the total spending corresponds to the planned spending.



Estimates by Vote

For information on our organizational votes and/or statutory expenditures, please see the 2011–12 Main Estimates publication. An electronic version of the Main Estimates is available at http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20112012/p2-eng.asp.

Section II

Analysis of Program Activities by Strategic Outcome

Strategic Outcome

Fair and impartial resolution of disputes related to internal appointments and lay-offs in the Government of Canada

Performance Indicator

Percentage of complaints referred to judicial review on the grounds that the Tribunal failed to observe a principle of natural justice, procedural fairness or other procedure

Target

3%

Program Activity by Strategic Outcome

Program Activity: Adjudication and mediation of complaints filed under the *Public Service Employment Act*

Human Resources (FTEs) and Planned Spending ($ thousands)

2011–12		2012–13		2013–14	
FTEs	**Planned Spending**	**FTEs**	**Planned Spending**	**FTEs**	**Planned Spending**
27	3,891	27	3,891	27	3,891

Program Activity Expected Results	Performance Indicators	Targets
Tribunal decisions are timely, sound and well reasoned	• Percentage of decisions where reasons are issued within four months of the hearing	80%
	• Percentage of Tribunal decisions upheld on judicial review	95%
Optimal utilization of Tribunal's dispute resolution services by parties	• Percentage of mediations resulting in withdrawal of complaint	70%

Program Activity: Internal Services

Human Resources (FTEs) and Planned Spending ($ thousands)

2011–12		2012–13		2013–14	
FTEs	**Planned Spending**	**FTEs**	**Planned Spending**	**FTEs**	**Planned Spending**
10	1,591	10	1,591	10	1,591

Planning Highlights

The Tribunal has identified the following operational priorities for the coming three years:

1. Timely issuance of decisions – Eighty per cent of Reasons for Decision issued within four months of the hearing

   Due to a reduced number of members in 2009–2010 the Tribunal is still working towards its goal of rendering 80 per cent of its Reasons for Decision within four months of the hearing. In 2011–2012, with a full complement of members, the Tribunal intends to further reduce the time it takes to render a decision after a hearing by:

   - Leveraging information from the case management system to monitor the time for issuing decisions and perform a gap analysis; adjusting internal procedures for issuing decisions on an ongoing basis to ensure the best use of resources; ensuring knowledge transfer for Tribunal members and legal counsel; ensure all employees are aware and understand the objective in the strategic plan and how they contribute to its achievement.

   - Continuing to offer innovative, informal resolution of complaints such as mediations held via the telephone or videoconferencing and settlement conferences, completed in person, via telephone or videoconferencing. A resolution by the parties is usually timely and cost efficient as there is no requirement for Reasons for Decision and results in additional time for members to write their decisions.

2. Efficient and simplified processes

   In order to identify and achieve efficiencies, the Tribunal will continue to review its internal processes and update as necessary.

   In the coming year, it is expected that the two pilot projects will be integrated in the Tribunal's normal business process. Settlement conferences, which can also be conducted via the telephone or videoconference, offer parties an additional opportunity to resolve a complaint informally.

   The Tribunal's experience to date with mediations via the telephone or videoconference has generally been positive. As part of the pilot project, 25 per cent of mediations were completed over the phone or via videoconference with results comparable to those of mediations done in person. Following an analysis of all results, the Tribunal will determine what percentage of mediations will be completed in person or via other means.

By adding settlement conferences to its toolkit and by conducting phone or videoconference mediations, the Tribunal has aligned itself with the Government of Canada's new *Directive on the Management of Expenditures on Travel, Hospitality and Conferences* wherein departments are asked to maximize effectiveness in meeting their organizational mandate while minimizing costs and getting value for money.

Technology and web 2.0 tools will continue to be leveraged to facilitate the Tribunal's operations. Enhancements to the Tribunal's information available on the internet, in compliance with the Common Look and Feel Guidelines 2.0, will be implemented such as a more responsive Hearing Schedule and most frequently used forms fillable on-line.

As well, the Tribunal has completed a needs analysis of its case management system. The Tribunal expects to take part in a multi-departmental pilot project in the coming year. An enhanced case management system would provide management, staff and members with quality data and lead to better decision making and planning.

Based on consultation with its main stakeholders, the Tribunal will continue to be innovative and develop new tools (e.g. a tool-kit for unrepresented complainants) or revise existing ones (e.g. the Procedural Guide) in order provide value added information to our clients regarding the complaint process.

The following management priority has been established by the Tribunal:

1. A workplace where people feel valued and know the importance of their contribution

   To achieve this objective, the Tribunal plans to continue to ensure appropriate and timely communications; provide learning opportunities across all sectors; ensure all employees and members have a sound knowledge of the Tribunal's mandate and role within the Government of Canada; and engage employees and members in updating the Tribunal's values statement.

Benefits for Canadians

Through the fair and impartial resolution of complaints filed under the PSEA, Canadians continue to benefit from a public service that is characterized by fair, transparent employment practices, based on merit. Through the use of technology and innovation, the Tribunal further optimises the use of its resources and that of client departments demonstrating sound stewardship on behalf of Canadians.

Section III

Supplementary Information

Financial Highlights

The future-oriented financial highlights presented within this Report on Plans and Priorities are intended to serve as a general overview of the PSST's financial position and operations. These future-oriented financial highlights are prepared on an accrual basis to strengthen accountability and improve transparency and financial management. The complete set of future oriented financial statements can be found on the PSST's website at: http://psst-tdfp.gc.ca/article.asp?id=3486

Future-oriented Condensed Statement of Operations

For the Year (Ended March 31)
($ thousands)

	% change	Future-oriented 2011–12	Future-oriented 2010–11
Expenses			
Total Expenses	9.4%	6,315	5,769
Revenues			
Total Revenues		–	-
Net Cost of Operations	9.4%	6,315	5,769

Supplementary Information Tables

All electronic supplementary information tables found in the 2011–12 Report on Plans and Priorities can be found on the Treasury Board of Canada Secretariat's web site at: http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011–2012/info/info-eng.asp

- Policy on Green Procurement
- Horizontal audits

The Tribunal will be working collaboratively with the Office of the Comptroller General on three horizontal internal audits: Effectiveness and Efficiency of Information Management, Integrated Business and Human Resources Planning and Analysis, and Performance Management.

Points saillants en matière de finances

Les points saillants des états financiers prospectifs présentés dans le présent Rapport sur les plans et les priorités donnent un aperçu général de la situation financière et du fonctionnement du Tribunal. Ils sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière. L'ensemble des états financiers prospectifs se trouve sur le site Web du Tribunal à l'adresse suivante : http://psst-tdfp.gc.ca/article.asp?id=3487

État condensé des résultats prospectifs

Pour l'exercice se terminant le 31 mars
(en milliers de dollars)

	% changement	Résultats prospectifs 2011-2012	Résultats prospectifs 2010-2011
Dépenses			
Dépenses totales	9,4 %	6 315	5 769
Revenus			
Revenu total		–	–
Coût de fonctionnement net	9,4 %	6 315	5 769

Liste des tableaux supplémentaires

Tous les tableaux supplémentaires inclus dans le Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012 se trouvent également sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse : http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/info/info-fra.asp

- La Politique d'achats écologiques
- Vérifications horizontales

Le Tribunal travaillera en collaboration avec le Bureau du contrôleur général pour effectuer trois vérifications internes horizontales : Efficacité et efficience de la gestion de l'information, Planification et analyse intégrées des activités et des ressources humaines et Gestion du rendement.

Section III

Renseignements supplémentaires

qui exige que les ministères maximisent leur efficacité dans l'exécution de leur mandat organisationnel tout en réduisant les coûts au minimum et en veillant à ce que les fonds soient utilisés de manière optimale.

La technologie et les outils du Web 2.0 continueront d'être exploités afin de faciliter les activités du Tribunal. Des améliorations aux renseignements sur le Tribunal accessibles sur Internet seront apportées en conformité avec les lignes directrices sur la Normalisation des sites Internet 2.0 : il s'agira notamment d'un calendrier des audiences mieux adapté aux besoins et de l'ajout des formulaires les plus utilisés, qu'il sera possible de remplir en ligne.

En outre, le Tribunal a effectué une analyse des besoins relatifs au système de gestion de cas. Il s'attend à prendre part à un projet pilote interministériel au cours de l'exercice à venir. Grâce à un système amélioré de gestion de cas, le personnel et les membres disposeront de données de qualité, ce qui permettra une meilleure planification et un processus décisionnel plus efficace.

À la lumière des résultats de ses consultations avec les principaux intervenants, le Tribunal continuera de faire preuve d'innovation, d'élaborer de nouveaux outils (p. ex. une trousse d'outils destinée aux plaignants non représentés) et de revoir les outils existants (p. ex. le Guide de procédures) afin de fournir à ses clients des renseignements à valeur ajoutée sur le processus de plainte.

La priorité de gestion suivante a été établie par le Tribunal :

1. Un lieu de travail où les employés se sentent valorisés et sont conscients de l'importance de leur contribution

   Afin d'atteindre cet objectif, le Tribunal prévoit continuer à assurer des communications appropriées, en temps opportun, en offrant des possibilités d'apprentissage dans tous les secteurs, en veillant à ce que tous les employés et les membres connaissent bien le rôle et le mandat du Tribunal au sein du gouvernement du Canada et en demandant la participation des employés et des membres dans la mise à jour de son énoncé de valeurs.

Avantages pour les Canadiens

Grâce à la résolution juste et équitable des plaintes présentées en vertu de la LEFP, les Canadiens continuent de pouvoir compter sur une fonction publique caractérisée par des pratiques d'embauche équitables et transparentes fondées sur le mérite. Par le recours à la technologie et l'innovation, le Tribunal assure une utilisation optimale de ses ressources et de celles des ministères clients, ce qui témoigne d'une saine gérance pour le compte de la population canadienne.

Points saillants de la planification

Le Tribunal a établi les priorités opérationnelles suivantes pour les trois prochaines années :

1. Décisions rendues en temps opportun – 80 p. 100 des décisions avec motifs publiées dans les quatre mois suivant l'audience.

   En raison d'un nombre réduit de membres en 2009-2010, le Tribunal travaille encore à atteindre son objectif consistant à diffuser 80 p. 100 des décisions avec motifs dans les quatre mois suivant l'audience. En 2011-2012, grâce à un effectif complet, le Tribunal entend réduire davantage le temps nécessaire pour rendre une décision en prenant les mesures qui suivent :

   - Mettre à profit les renseignements tirés du système de gestion de cas afin de surveiller le temps nécessaire à la publication des décisions et effectuer une analyse des écarts; adapter continuellement les procédures internes relatives à la publication des décisions afin d'assurer une utilisation optimale des ressources; assurer le transfert des connaissances pour les membres du Tribunal et les avocats; veiller à ce que tous les employés connaissent l'objectif du plan stratégique, le comprennent et sachent en quoi ils contribuent à son atteinte.

   - Continuer d'offrir des méthodes innovatrices de résolution informelle des plaintes comme la médiation par téléphone ou par téléconférence et les conférences de règlement en personne, par téléphone ou par vidéoconférence. Une résolution par ces moyens est habituellement rapide et économique étant donné qu'elle ne nécessite pas de décisions avec motifs, ce qui accorde aux membres plus de temps pour les rédiger quand ils sont nécessaires.

2. Processus simples et efficaces

   Afin de réaliser des économies, le Tribunal continuera d'examiner ses processus internes et de les améliorer, s'il y a lieu.

   Au cours de l'année à venir, les méthodes faisant l'objet des deux projets pilotes devraient être intégrées aux activités normales du Tribunal. Les conférences de règlement, qui peuvent également être menées par téléphone ou par vidéoconférence, offrent aux parties une occasion supplémentaire de régler les plaintes de façon informelle.

   Jusqu'à maintenant, la médiation par téléphone ou par vidéoconférence a connu dans l'ensemble des résultats positifs. Dans le cadre du projet pilote, 25 p. 100 des médiations ont été effectuées par téléphone ou par téléconférence; les résultats obtenus étaient comparables à ceux de la médiation en personne. À la suite de l'analyse de tous les résultats, le Tribunal déterminera le pourcentage de séances de médiation qui se dérouleront en personne ou par d'autres moyens.

   En ajoutant les conférences de règlement à sa gamme d'outils et en adoptant la médiation par téléphone ou par vidéoconférence, le Tribunal a harmonisé ses pratiques à la nouvelle *Directive sur la gestion des frais de déplacement, d'accueil et de conférences du gouvernement du Canada*,

Activité de programme par résultat stratégique

Activité de programme : Arbitrage et médiation des plaintes déposées en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*

Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (en milliers de dollars)

2011-2012		2012-2013		2013-2014	
ETP	Dépenses prévues	ETP	Dépenses prévues	ETP	Dépenses prévues
27	3 891	27	3 891	27	3 891

Résultats attendus de l'activité de programme	Indicateurs de rendement	Cibles
Décisions judicieuses et bien étayées rendues par le Tribunal en temps opportun	• Pourcentage de décisions dont les motifs sont rendus dans les quatre mois suivant l'audience	80 %
	• Pourcentage de décisions du Tribunal confirmées à la suite d'une révision judiciaire	95 %
Utilisation optimale des services de résolution des plaintes du Tribunal par les parties	• Pourcentage de processus de médiation qui se sont soldés par le retrait de la plainte	70 %

Activité de programme : Services internes

Ressources humaines (ETP) et dépenses prévues (en milliers de dollars)

2011-2012		2012-2013		2013-2014	
ETP	Dépenses prévues	ETP	Dépenses prévues	ETP	Dépenses prévues
10	1 591	10	1 591	10	1 591

Résultat stratégique

Résolution juste et impartiale de différends survenant dans le cadre des nominations internes et des mises en disponibilité dans le gouvernement du Canada.

Indicateur de rendement

Pourcentage de plaintes ayant fait l'objet d'une révision judiciaire au motif que le Tribunal n'a pas respecté un principe de justice naturelle, l'équité de la procédure ou toute autre procédure.

Cible

3 %

Section II

Analyse des activités de programme par résultat stratégique

Budget des dépenses par crédit voté

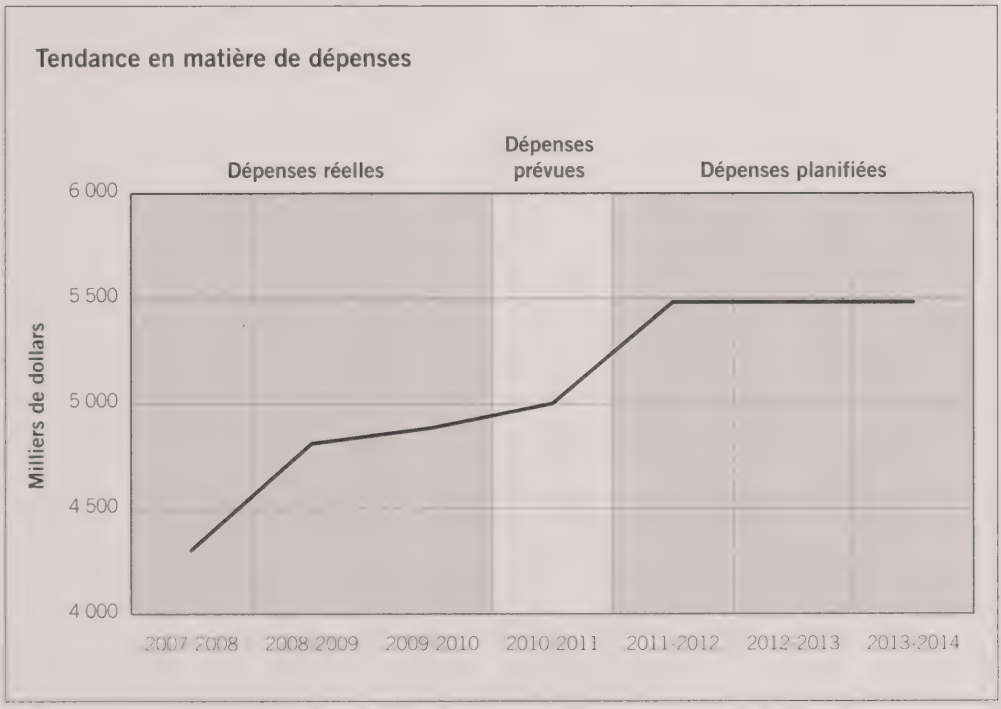
Pour en savoir davantage sur les crédits organisationnels et les dépenses législatives, veuillez consulter le Budget principal des dépenses de 2011-2012. Vous en trouverez une version électronique à l'adresse : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20112012/p2-fra.asp.

Profil des dépenses

En 2011-2012, le TDFP prévoit dépenser 5,4 millions de dollars afin d'obtenir les résultats attendus de son activité de programme et de contribuer à l'atteinte de son résultat stratégique. En 2009-2010, par l'entremise du budget de 2009, le TDFP a obtenu un financement permanent; plus récemment, il a obtenu l'approbation du Conseil du Trésor pour la modification d'un transfert du financement lui permettant de mieux remplir son mandat.

Tendance en matière de dépenses

Le graphique ci-dessous illustre la tendance en matière de dépenses au Tribunal de 2007-2008 à 2013-2014. Pour les exercices 2007-2008 à 2009-2010, les dépenses totales comprennent toutes les sources de crédits parlementaires : le budget principal des dépenses, le budget supplémentaire des dépenses et les virements en provenance des crédits du Conseil du Trésor; elles tiennent également compte des rajustements liés au report de fonds. Pour les exercices 2011-2012 à 2013-2014, les dépenses totales correspondent aux dépenses prévues.



Afin d'atténuer ce risque, le Tribunal aura peut-être l'occasion de collaborer avec une autre organisation et le Secrétariat du Conseil du Trésor dans le cadre d'un projet pilote visant à élaborer un SGC qui pourrait être utilisé par d'autres organismes quasi judiciaires. Si ce projet ne va pas de l'avant, le Tribunal devra continuer de chercher lui-même le logiciel commercial le mieux adapté à ses besoins.

Ressources humaines

Depuis sa création, le Tribunal connaît un faible roulement de personnel. Comme beaucoup d'autres organismes de très petite taille, le Tribunal a de la difficulté à recruter des employés et à les maintenir en poste, notamment en raison des départs à la retraite et du développement de carrière.

Afin d'atténuer ce risque, le Tribunal a élaboré un plan intégré des ressources humaines et des activités, et s'est engagé à mobiliser les employés et à créer un milieu de travail de choix. Le Tribunal continuera d'assurer une intégration efficace des nouveaux membres de l'équipe et d'offrir des possibilités d'apprentissage.

Examen de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*

La *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (LMFP) a été promulguée en 2003 dans le cadre de la stratégie du gouvernement du Canada visant à moderniser la gestion des ressources humaines. Celle-ci comprenait la restructuration de la LEFP, qui est entrée en vigueur le 31 décembre 2005 et a créé le Tribunal de la dotation de la fonction publique. Elle contenait également des dispositions prévoyant un examen de la Loi, de son administration et de son application cinq ans après sa mise en œuvre. Cet examen est en cours; les discussions en découlant se poursuivront probablement au cours de l'année à venir. Les résultats pourraient avoir une incidence sur la Loi ainsi que sur le mandat et les activités du Tribunal.

Le Tribunal a présenté des recommandations à l'équipe d'examen et attend maintenant le rapport final. Il continuera de surveiller et d'analyser tout nouveau problème afin d'en atténuer l'incidence sur son programme et ses services pour s'assurer d'être bien préparé à gérer le changement, s'il y a lieu.

Planification et production de rapports

Comme c'est le cas pour les autres organismes de très petite taille, les multiples exigences imposées par certaines initiatives pangouvernementales continuent de présenter un défi compte tenu des ressources limitées du Tribunal. Afin de satisfaire à ces exigences, le Tribunal a élaboré un plan stratégique pour les trois prochaines années, renforcé son cadre de mesure du rendement et augmenté sa capacité de gestion de l'information.

En conclusion, le Tribunal continuera de chercher des moyens innovateurs et économiques d'atténuer les risques. Il demeurera également à l'affût d'occasions de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada afin de réaliser des économies dans l'atteinte de ses objectifs opérationnels. Il s'agit de se conformer à la politique de réduction du déficit financier du gouvernement du Canada, priorité annoncée dans le budget de 2010 : « Tracer la voie de la croissance et de l'emploi ».

Analyse des risques

Le Tribunal fait face à des risques internes et externes. Afin d'atténuer l'incidence de ces risques, le Tribunal a mis en place certaines stratégies permanentes et cherchera à améliorer encore davantage ses opérations.

En 2011-2012, le Tribunal devra notamment composer avec l'imprévisibilité du nombre de plaintes qu'il reçoit, un système de gestion de cas désuet et non conforme à ses besoins, la possibilité d'un roulement accru de son personnel après cinq ans d'opération, l'examen actuel de la LMFP et les exigences en matière de rapports.

Imprévisibilité du nombre de dossiers

Comme pour la majorité des tribunaux administratifs, l'imprévisibilité du nombre de dossiers à traiter représente un défi constant pour le Tribunal. Bien que le nombre de plaintes soit demeuré plutôt stable au cours des trois dernières années, celui-ci augmentera probablement en 2010-2011, tendance qui pourrait se poursuivre en 2011-2012 en raison de la conjoncture économique. Par ailleurs, un nombre accru de processus de dotation collective pourrait donner lieu à une hausse du nombre de plaintes.

Le Tribunal offre un nombre de possibilités pour permettre aux parties de régler les plaintes sans recourir à une audience. Les diverses étapes du processus de plainte, comme la communication de renseignements, la médiation et la conférence préparatoire permettent aux parties de discuter de façon informelle des différents aspects de la plainte. Cette discussion entraîne souvent le retrait de la plainte. Les projets pilotes de conférence de règlement et de médiation par téléphone ou par vidéoconférence allant bon train, le Tribunal prévoit intégrer ces nouveaux moyens de résolution informelle des plaintes à ses outils habituels dans l'année à venir.

La résolution informelle des plaintes s'est avérée très efficace jusqu'à maintenant; en effet, moins de 10 p. 100 de toutes les plaintes ont donné lieu à une audience depuis la création du Tribunal en 2005. Non seulement la résolution des plaintes par des moyens informels contribue à améliorer le dialogue entre les parties, mais elle permet aussi au Tribunal de réduire le nombre d'audiences, ce qui se traduit par une réduction des frais de déplacement, de location de salles d'audience, d'interprétation et de traduction.

Système de gestion de cas

Il est crucial que le Tribunal mette en place un nouveau système de gestion de cas (SGC) au cours des deux ou trois prochaines années. Le SGC actuel est désuet et ne sera plus soutenu par le titulaire des droits de propriété intellectuelle. Un nouveau SGC fournira un meilleur accès aux renseignements et aux rapports, ce qui permettra de mieux gérer la prise de décisions et la production de rapports sur le rendement. Le Tribunal continuera d'assurer le transfert des connaissances et l'échange de pratiques exemplaires avec d'autres organisations semblables. Il s'efforcera en outre de mettre à contribution les leçons tirées par les autres organisations qui ont mis en place des systèmes de gestion de cas.

Apport des priorités au résultat stratégique

Priorités opérationnelles	Type	Liens avec le résultat stratégique	Description
Décisions rendues en temps opportun	Permanente	Résolution juste et impartiale de différends survenant dans le cadre des nominations internes et des mises en disponibilité dans le gouvernement du Canada	Le Tribunal s'est donné pour objectif de rendre 80 p. 100 des décisions avec motifs dans les quatre mois suivant l'audience. Afin de respecter cette norme de service élevée, l'organisation examinera les pratiques et processus internes de préparation et de diffusion des décisions et effectuera une analyse des écarts afin de déterminer les points à améliorer et de simplifier davantage le processus interne.
Processus simples et efficaces	Permanente	Résolution juste et impartiale de différends survenant dans le cadre des nominations internes et des mises en disponibilité dans le gouvernement du Canada	Le Tribunal cherchera à collaborer avec d'autres organisations du gouvernement fédéral en vue de planifier, d'élaborer et de mettre en place un nouveau système de gestion de cas. Après une analyse définitive des deux projets pilotes, le Tribunal tentera d'intégrer les conférences de règlement et la médiation par téléphone ou vidéoconférence à ses activités normales.

Priorités de gestion	Type	Liens avec le résultat stratégique	Description
Un lieu de travail où les employés se sentent valorisés et sont conscients de l'importance de leur contribution	Permanente	Résolution juste et impartiale de différends survenant dans le cadre des nominations internes et des mises en disponibilité dans le gouvernement du Canada	Le Tribunal est conscient du fait que son personnel est d'une importance cruciale dans l'atteinte de ses objectifs opérationnels et la réalisation de son mandat. Par conséquent, le Tribunal continuera de veiller à l'intégration efficace des nouveaux membres de l'équipe, d'offrir des occasions d'apprentissage et d'améliorer les communications internes, la diffusion de l'information et le transfert des connaissances, et réalisera un exercice sur les valeurs et l'éthique afin de mobiliser davantage les employés.

Résumé de la planification

Ressources financières (en milliers de dollars)

2011-2012	2012-2013	2013-2014
5 482	5 482	5 482

Ressources humaines (équivalents temps plein)

2011-2012	2012-2013	2013-2014
37	37	37

Résultat stratégique : Résolution juste et impartiale de différends survenant dans le cadre des nominations internes et des mises en disponibilité dans le gouvernement du Canada

Indicateurs de rendement	Cibles
Pourcentage de plaintes soumises à la révision judiciaire au motif que le Tribunal n'a pas respecté un principe de justice naturelle, l'équité de la procédure ou toute autre procédure	3 %

Activité de programme	(en milliers de dollars) Prévisions des dépenses 2010-2011	Dépenses prévues 2011-2012	2012-2013	2013-2014	Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Arbitrage et médiation des plaintes déposées en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*	3 500	3 891	3 891	3 891	Les activités du Tribunal s'harmonisent avec le résultat « Affaires gouvernementales ». Les ressources affectées au Tribunal contribuent à bâtir une fonction publique qui se caractérise par l'excellence et le leadership.
Total des dépenses prévues		5 482	5 482	5 482	

Services internes	Prévisions des dépenses 2010-2011	Dépenses prévues 2011-2012	2012-2013	2013-2014
Internal Services	1 500	1 591	1 591	1 591

Raison d'être

Le Tribunal de la dotation de la fonction publique (« le Tribunal ») est un organisme indépendant et quasi judiciaire créé en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP) pour instruire les plaintes liées aux nominations internes et aux mises en disponibilité au sein de la fonction publique fédérale. Le Tribunal tient des audiences et offre des services de médiation afin de régler les plaintes.

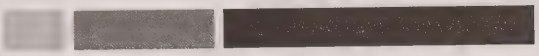
Responsabilités

Le Tribunal tire son mandat de la LEFP et est chargé d'examiner les plaintes présentées en vertu de la Loi en ce qui concerne les processus internes de nomination et de mise en disponibilité au sein du gouvernement du Canada et de statuer sur celles-ci de manière impartiale et en temps opportun.

Grâce à son processus décisionnel transparent, impartial et rigoureux et à l'appui qu'il offre pour aider les parties à régler les conflits liés à la dotation de la manière la plus informelle possible, le Tribunal est à la fois accessible et attentif à ses intervenants, à savoir les administrateurs généraux, les spécialistes des ressources humaines, les agents négociateurs et les fonctionnaires. De plus, il contribue à la gestion efficace des ressources humaines, et ce, dans l'intérêt des ministères et organismes fédéraux, des gestionnaires, des employés ainsi que de la population canadienne dans son ensemble.

Résultat stratégique et architecture des activités de programme (AAP)

Résultat stratégique	**Résolution juste et impartiale de différends survenant dans le cadre des nominations internes et des mises en disponibilité dans le gouvernement du Canada**
Activité de programme	Arbitrage et médiation des plaintes déposées en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*
Résultats attendus	• Décisions judicieuses et bien étayées rendues par le Tribunal en temps opportun • Utilisation optimale des services de résolution des plaintes du Tribunal par les parties
Extrants	• Plaintes traitées • Séances de médiation tenues • Cours de formation en médiation donnés



Section I

Survol de l'organisation

Message du président



En tant que président du Tribunal de la dotation de la fonction publique, j'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les plans et les priorités.

Le Tribunal de la dotation de la fonction publique est un organisme indépendant et quasi judiciaire créé le 31 décembre 2005 en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP). Il a pour mandat d'instruire les plaintes relatives aux processus de nomination internes et aux mises en disponibilité dans la fonction publique et de statuer sur ces plaintes.

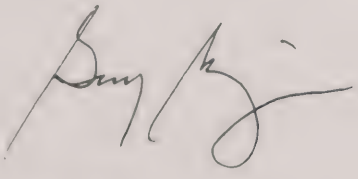
Le Tribunal offre un certain nombre de possibilités pour régler une plainte. En aidant les parties à régler leurs différends par des processus informels, le Tribunal continue de jouer un rôle de premier plan dans la promotion des valeurs de dotation énoncées dans la LEFP, soit la volonté réelle de dialogue, le respect des employés et des mécanismes de recours destinés à résoudre les questions touchant les nominations. Depuis sa création, le Tribunal a réglé plus de 90 p. 100 des plaintes sans avoir à tenir d'audience.

Au début de l'exercice financier 2010-2011, deux projets pilotes ont été lancés : le projet pilote de conférence de règlement et le projet pilote de médiation par téléphone et par vidéoconférence. Au début de 2011-2012, nous analyserons les résultats de ces projets pilotes et nous nous attendons à intégrer ces outils dans nos activités normales. Nous croyons que ces nouveaux outils aideront nos clients de partout au Canada à régler les plaintes tout en permettant l'utilisation optimale de nos ressources humaines et financières, de même que celles de nos clients.

Par l'entremise de ses décisions, le Tribunal continuera de contribuer à mieux faire comprendre les pratiques de dotation transparentes et équitables dans la fonction publique. Le Tribunal continuera également d'améliorer son processus de plainte et les procédures internes connexes tout en s'efforçant d'offrir des services efficaces qui répondent aux besoins des clients.

Enfin, le Tribunal continuera de suivre de près la progression de l'examen de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* et s'adaptera en conséquence, s'il y a lieu.

Je suis fier de ce que nous avons accompli jusqu'à maintenant et j'attends avec optimisme les possibilités et les défis à venir afin de continuer à veiller à ce que la population canadienne puisse toujours compter sur une fonction publique fondée sur le mérite et qui soit en mesure d'offrir des services de haute qualité dans les deux langues officielles.



Guy Giguère

Président et premier dirigeant

Table des matières

Message du président iii

Section I : Survol de l'organisation 1

- Raison d'être 2
- Responsabilités 2
- Résultat stratégique et architecture des activités de programme (AAP) 2
- Résumé de la planification 3
- Apport des priorités au résultat stratégique 4
- Analyse des risques 5
- Profil des dépenses 7
- Budget des dépenses par crédit voté 8

Section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique 9

- Résultat stratégique 10
- Indicateur de rendement 10
- Cible 10
- Activité de programme par résultat stratégique 11
- Points saillants de la planification 12
- Avantages pour les Canadiens 13

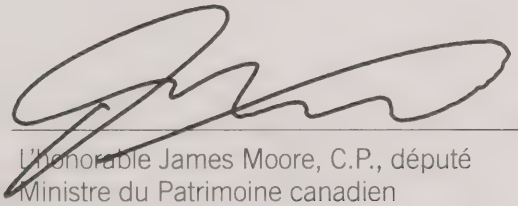
Section III : Renseignements supplémentaires 15

- Points saillants en matière de finances 16
- Liste des tableaux supplémentaires 16

Tribunal de la dotation de la fonction publique

2011-2012

Rapport sur les plans et les priorités



L'honorable James Moore, C.P., député
Ministre du Patrimoine canadien
et des Langues officielles

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du budget principal des dépenses.

Partie II – Le budget principal des dépenses étaye directement la Loi de crédits. Le budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits ultérieurs. Le Parlement devra adopter ces crédits afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du budget des dépenses sont déposées le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultat prévu, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les projets de transformation, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le budget supplémentaire des dépenses étaye directement la Loi de crédits. Le budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé trois fois par année, soit un premier document en mai, un deuxième à la fin octobre et un document final à la fin février. Chaque budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de trois budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une même année.

Le budget des dépenses de même que le budget fédéral du ministre des Finances sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2011.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès de
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA 0S5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

No. de catalogue : BT31-2/2012-III-122
ISBN 978-0-660-66460-6

BUDGET DES DÉPENSES

Tribunal de la dotation de la fonction publique

Budget des dépenses 2011-2012

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

CA1
FN
-E77

Government
Publications





ESTIMATES

Public Works and Government Services Canada

2011-12
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the introduction of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of the following:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the Appropriation Act. The Main Estimates identify the spending authorities (Votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these Votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans are divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPP)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organization's main priorities by strategic outcome(s), program activity(ies) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide additional details on risk management, operational and management priorities, transformational projects and grants and contributions, etc. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation-dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPR)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation-dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an Appropriation Act. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (Votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled three times a year, the first document in May, the second in late October and the final in late February. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. In special circumstances, more than three Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in DPRs, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2011.

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS website at the following address: http://www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa ON K1A 0S5

Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2012-III-60
ISBN 978-0-660-66461-3



2011-2012 ESTIMATES

REPORT ON PLANS AND PRIORITIES



Rona Ambrose

The Honourable Rona Ambrose
Minister of Public Works and Government Services
Receiver General for Canada

Public Works and Government Services Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Canada

TABLE OF CONTENTS

Minister's Message iii

SECTION I — DEPARTMENTAL OVERVIEW

1.1 Summary Information 1
1.2 Planning Summary 3

SECTION II — ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES

2.1 Strategic Outcome 11
2.2 Program Activities 11
2.2.1 Acquisitions 11
2.2.2 Accommodation and Real Property Services 13
2.2.3 Receiver General for Canada 15
2.2.4 Information Technology Infrastructure Services 17
2.2.5 Federal Pay and Pension Administration 19
2.2.6 Linguistic Management and Services 20
2.2.7 Specialized Programs and Services 22
2.2.8 Procurement Ombudsman 24
2.2.9 Internal Services 26

SECTION III — SUPPLEMENTARY INFORMATION

3.1 Financial Highlights 28
3.2 List of Supplementary Information Tables 29
3.3 Other Items of Interest 29

Inukshuk photo credit: iStockphoto
Alexandra Bridge photo credit: Steve Slaby
Canadian Forces Chinook Helicopter Photo by Corporal James Nightingale

MINISTER'S MESSAGE



It is my pleasure to present Public Works and Government Services Canada's (PWGSC) *2011-2012 Report on Plans and Priorities*. This report outlines the Department's priorities in support of the Government of Canada.

We will continue to modernize our procurement processes, ensuring fair, open and transparent processes while providing best value to Canadians, and supporting other departments in delivering their services to Canadians. We are continuing to work on streamlining military procurement so that we can provide the necessary equipment to support our men and women in their missions.

Our Office of Small and Medium Enterprises will continue to work with suppliers, making it easier for them to do business with the Government of Canada and improving access to procurement opportunities. We will also continue to implement the Canadian Commercialization and Innovation Program on a pilot basis to support businesses in bringing their innovative products to markets for the first time.

As the custodian of the Parliamentary Precinct buildings, we will continue to renovate the core buildings (the West, Centre and East Blocks) to protect the architectural integrity of these national heritage landmarks.

PWGSC's Client Service Strategy is entering its second year of implementation and is now well advanced in achieving a common department-wide approach to client service management. We will continue to bring greater clarity to client service priorities and expectations, improve how we measure client satisfaction, and develop a more systematic approach to building our client service culture within PWGSC.

PWGSC is implementing major projects to improve the way the government administers its pay and pension systems. We are replacing our 40 year old pay system with a modern, off-the-shelf, commercial system, and consolidating pay services in a new Centre of Expertise in Miramichi, New Brunswick. This new system will offer expanded self-service capabilities that will improve efficiency and reduce timeframes for processing pay transactions.

We are also ensuring the sustainability of PWGSC's pension administration through the replacement of outdated systems, and through our commitment to provide modern industry standard services to employees and pensioners.

An important focus for us in 2011-2012 will be our contribution to the Federal Sustainable Development Strategy, which will ensure that environmental sustainability is integrated in decision-making. In particular, we will work to reduce greenhouse gas emissions arising from our extensive real estate portfolio, as well as from our use of vehicles.

I am confident that the initiatives described in this report will make a major contribution to the sound management of the resources entrusted to us on behalf of Canadians.

The Honourable Rona Ambrose
Minister of PWGSC

1.1 Summary Information

Raison d'être

Public Works and Government Services Canada (PWGSC) plays an important role in the daily operations of the Government of Canada. We are its principal banker, accountant, central purchasing agent, linguistic authority, real property manager and enabler of access to government services online.

Our vision is to excel in government operations, and our mission is to deliver high-quality services and programs that meet the needs of federal organizations and ensure sound stewardship on behalf of Canadians.

Responsibilities

The Department, founded in 1841, was instrumental in the building of our nation's canals, roads and bridges, the Houses of Parliament, post offices and federal buildings across the country.

Today, we have evolved into a sophisticated operational arm of government that employs more than 14,000 staff working in the National Capital Area, as well as in offices in Halifax, Montreal, Toronto, Edmonton and Vancouver and other locations throughout the regions.

The *Department of Public Works and Government Services Act*, passed in 1996, established the Department and set out the legal authorities for PWGSC's services. The Act established PWGSC as a common service organization providing government departments, boards and agencies with support services for their programs, including:

- procurement;
- office accommodation and facilities;
- architectural and engineering services;
- construction, maintenance and repair of public works and federal real property; and
- linguistic, information technology, telecommunications, industrial security, consulting and auditing services.

The Minister of PWGSC is also the Receiver General for Canada and has the authority for the administration of services related to benefits, superannuation, pension plans, and the disbursement of pay to federal employees. The Minister is also responsible for maintaining the Public Accounts of Canada.

Our goal is to manage our business in a way that strengthens accountability and adds value for our clients. In doing so, PWGSC:

- injects more than $14 billion annually into the Canadian economy through government procurement;
- issues more than 14.6 million federal pay and pension payments to Canadians;
- provides accommodation to parliamentarians and more than 265,000 public servants in 1,855 locations across Canada;
- provides translation and interpretation services for more than 1,700 sessions of Parliament annually, and translates 1.7 million pages of text on behalf of other federal organizations; and

- handles over $2 trillion in cash flow transactions as the Receiver General for Canada.

Contribution to the Federal Sustainable Development Strategy (FSDS)

The Federal Sustainable Development Strategy represents a major step forward for the Government of Canada by including environmental sustainability and strategic environmental assessment as an integral part of its decision-making processes. During the next three years, PWGSC will play an important role in greening government operations, which addresses Theme IV of the FSDS "Shrinking the Environmental Footprint – Beginning with Government". The Department's activities in this area are further explained in Section II and III.

More than 80% of the federal government's greenhouse gas emissions come from its buildings. As custodian of 24% of the federal inventory of building space, PWGSC's efforts to reduce emissions related to building operations will make a substantial contribution to this Theme IV target. PWGSC has one of the greenest fleets in the federal government with 58% of the fleet being hybrid or alternate fuel vehicles. Further efforts to reduce departmental fleet emissions will also contribute to the Theme IV target of reducing greenhouse gas emissions. Other Theme IV targets that will be supported by PWGSC include reducing internal paper consumption, strengthening green procurement-related requirements, disposing of electronic waste in an environmentally sound and secure way, and adopting a green meeting guide.

PWGSC's programs and activities supporting the FSDS are tagged with the following graphic representing Theme IV.

For additional details on PWGSC's activities to support sustainable development, please see

- http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/publications/renouvelable-sustainable-eng.html
- [GGO table housed on the TBS website]

and for complete details on the Federal Sustainable Development Strategy, please see *http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=En&n=C2844D2D-1*.

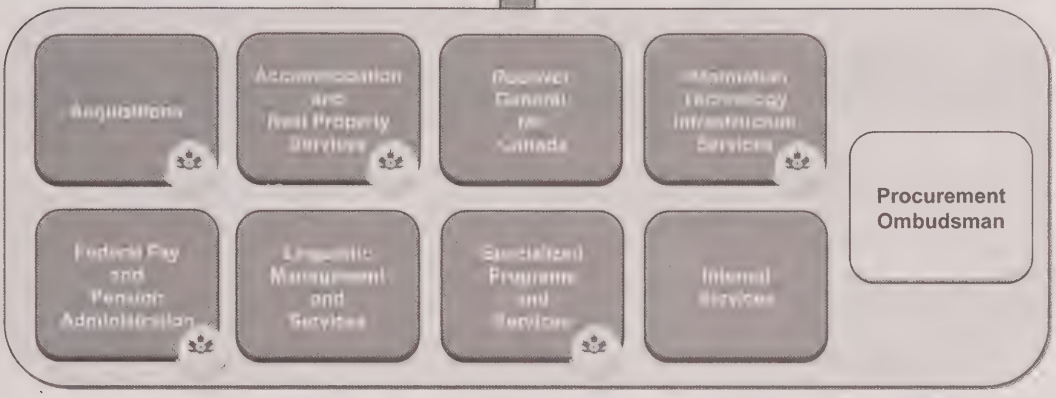
Program Activity Architecture

PWGSC's Program Activity Architecture (PAA), as approved by the Treasury Board, supports our strategic outcome of seeking high-quality, central programs and services that ensure sound stewardship on behalf of Canadians and meet the program needs of federal institutions. The following table lists the nine program activities that comprise PWGSC's PAA.

Strategic Outcome

High quality, central programs and services that ensure sound stewardship on behalf of Canadians and meet the program needs of federal institutions

Program Activities



Note: Although it is a program activity of Public Works and Government Services, the Office of the Procurement Ombudsman is required to operate in an impartial and independent manner. The details of its operations and performance results are provided in the Procurement Ombudsman's annual report, which is tabled in each House of Parliament following the fiscal year by the Minister of Public Works and Government Services in accordance with legislative requirements.

1.2 Planning Summary

Financial and Human Resources

The following table summarizes PWGSC's total planned spending and human resources Full-Time Equivalents (FTEs) for the next three fiscal years (2011-2014).

Financial and Human Resources Summary

	Planned Spending		
Financial Resources (in millions of dollars)	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**
Gross Expenditures	6,286.9	5,765.9	5,762.3
Less Respendable Revenue	(3,569.4)	(3,323.0)	(3,183.2)
Net Expenditures	2,717.5	2,442.9	2,579.1
Human Resources			
Full-Time Equivalents (FTEs)	14,244	14,512	14,546

Note: Totals may not add up due to rounding.

Planned Spending by Program Activity

Federal departments and agencies are supported by PWGSC's strategic outcome and program activities. PWGSC's strategic outcome is aligned with the Government Affairs spending area of the Government of Canada's whole-of-government reporting framework, and therefore supports all of the government's outcome areas by helping departments and agencies to deliver their mandates and serve Canadians.

The table below outlines PWGSC's net Forecast Spending for 2010-2011 and the net Planned Spending, by program activity, from 2011-2012 to 2013-2014.

Forecast and Planned Spending

Program Activity (in millions of dollars)	Forecast Spending 2010-2011	Planned Spending 2011-2012	Planned Spending 2012-2013	Planned Spending 2013-2014	Alignment to Government of Canada Outcomes
Acquisitions	145.3	146.6	137.6	122.6	Well-managed and efficient government operations
Accommodation and Real Property Assets Management	2,235.4	1,903.2	1,693.1	1,865.3	Well-managed and efficient government operations
Receiver General for Canada	126.2	128.6	128.6	128.6	Well-managed and efficient government operations
Information Technology Infrastructure Services	25.0	24.8	14.0	5.4	Well-managed and efficient government operations
Federal Pay and Pension Administration	50.1	67.7	31.7	28.1	Well-managed and efficient government operations
Linguistic Management and Services	78.9	77.2	73.7	64.8	Well-managed and efficient government operations
Specialized Programs and Services	65.2	53.2	52.6	52.6	Well-managed and efficient government operations
Procurement Ombudsman	4.5	4.3	4.3	4.3	Well-managed and efficient government operations
Internal Services	369.7	311.8	307.3	307.3	N/A
Total for strategic outcome	**3,100.3**	**2,717.5**	**2,442.9**	**2,579.1**	

Note:

- The Forecast Spending for 2010-2011 includes Main Estimates and additional funding approved since Main Estimates. primarily related to Real Property activities (e.g. price and volume increases).
- Totals may not add up due to rounding.

Contribution of Priorities to Strategic Outcome

PWGSC's strategic outcome is to deliver 'high quality, central programs and services that ensure sound stewardship on behalf of Canadians and meet the program needs of federal institutions'. Our work in support of this goal includes the 12 key operational and management priorities described in the table below, which are also reflected in the program activity planning highlights in Section 2 of this report.

PWGSC's Client Service Strategy

Both the "quality services" and "sound stewardship" aspects of PWGSC's Strategic Outcome will be supported by the Department's Client Service Strategy, now in its second year of implementation. This department-wide initiative consists of six elements:

- Service Agreements,
- Service Standards,
- Client Satisfaction,
- Client Engagement,
- Service Culture and
- Innovative Service Offerings.

The objective is to build a common, department-wide approach to client service management, in consultation with client departments, that will bring greater clarity to service priorities and expectations, improve client satisfaction measurement, facilitate better client engagement, and introduce a more systematic approach to the ongoing development of a client service culture at PWGSC.

Building on the progress made over the past year, each element of this strategy will be further implemented in 2011-2012 in all business branches, and further supported by those specific tools and processes they need to address their unique requirements.

OPERATIONAL PRIORITIES	Type	Program Activity	Description
Procurement Modernization	Ongoing	Acquisitions	• Streamlined processes will be implemented for less complex, low risk procurements. • Departments' access to pre-competed procurement tools and methods of supply will be enhanced through on line tools, risk-based delegation mechanisms, and an evolving service strategy. • Work will begin on improving complex and higher risk procurement processes. • Strengthening relations with suppliers will continue by making it easier for them to do business with the Government of Canada via a supplier portal and outreach by the Office of Small and Medium Enterprises.
Real Property Modernization	Ongoing	Accommodation and Real Property Services	• PWGSC continues to modernize our real property business by improving performance in key areas of our operations. We will efficiently manage our real property portfolio using innovative approaches and effective service delivery mechanisms, such as the increased use of private sector capacity where appropriate. The department will improve how we evaluate and communicate the results of our work through enhanced performance reporting. We will strengthen stakeholder relationships through an increased focus on clients and partners, and improve project delivery through the application of lessons learned.
Greening of Government Operations	Ongoing	Specialized Programs and Services	• In the context of the Federal Sustainable Development Strategy, PWGSC is committed to working closely with other government departments on strategies to improve the environmental performance of the federal government's operations in the areas of land, buildings, business and movement. In addition, the department is committed to reducing its own environmental footprint through the implementation of 19 sustainable development commitments and other initiatives.
Parliamentary Precinct Project (Long-Term Vision and Plan)	Ongoing	Accommodation and Real Property Assets Management	• As the custodian of the buildings in the Parliamentary Precinct, PWGSC is investing to protect their architectural integrity through the Long-Term Vision and Plan (LTVP): a blueprint for renovations and new construction to meet accommodation requirements of the Senate, the House of Commons and the Library of Parliament. • The first priority of the LTVP is the renovation of the core buildings (the West, Centre and East Blocks). Major restoration work will begin on the West Block and East Block's northwest tower, and final designs for the Wellington Building and the former Bank of Montreal will be completed.

OPERATIONAL PRIORITIES	Type	Program Activity	Description
Information Technology Shared Services	Ongoing	Information Technology Infrastructure Services	• In partnership with other departments and agencies, PWGSC is leading a number of key initiatives to streamline operations and achieve better enterprise efficiencies for government-wide Information Technology. • These initiatives involve modernization, and consolidation, within the four ITSS lines of business: telecommunications services, data centre services, IT security services, and distributed computing environment services. • PWGSC has launched the GC Data Centre Consolidation (DCC) strategy to examine approaches to Enterprise IT Infrastructure and the number of data centres in the Government of Canada, thereby reducing operating costs, increasing interoperability, improving security and reducing environmental impact through lower energy consumption. • In conjunction with TBS-CIOB the Cyber Authentication strategy will evolve the current Secure Channel authentication service to provide secure and reliable on-line access to GC programs and services across the GC. In addition, virtual computing approaches will be launched and further advance and align with GC Cloud Computing Security framework.
Transformation of Pension Administration	Ongoing	Federal Pay and Pension Administration	The aim of the Transformation of Pension Administration is to: • replace outdated systems infrastructure; • conform to industry standards; and • centralize the delivery of pension services within PWGSC's Public Service Pension Centre, in Shediac, New Brunswick. By November 2011, we will: • implement the new core pension system components for the remaining two types of pension transactions, as well as web-based self-service for employees; and • centralize in the Pension Centre the remaining pension service currently delivered by departments.
Transformation of Pay Administration	Ongoing	Federal Pay and Pension Administration	The Transformation of Pay Administration Initiative, approved in July 2009, will: • replace the 40-year-old pay system; • modernize processes and build web-based self-service; and • gradually consolidate pay administration services from other departments to PWGSC's new Centre of Expertise in Miramichi, New Brunswick. This will ensure the long-term sustainability of the Government of Canada pay administration and increase efficiency, generating $79M in annual savings. In 2011-2012, the following will be completed: • an analysis to evaluate the proposed new pay solution against the Government of Canada pay requirements; and • the new Centre of Expertise will be in operation with the first wave of centralized departments.
Linguistic Services Renewal	Ongoing	Linguistic Management and Services	• In 2011-2012, PWGSC's Translation Bureau will strengthen its partnership with federal departments and agencies to provide quality translation, interpretation and other linguistic services at a reasonable cost. We will also assess the application of leading-edge technological solutions to the delivery of translation services.
Industrial Security Program	Ongoing	Specialized Programs and Services	• PWGSC's Industrial Security Program contributes to the government's national security agenda and safeguards Canadian and foreign governments' sensitive information and assets entrusted to the private sector, companies or individuals when under government contract. • This program ensures that controlled goods are protected against unauthorized possession, examination or transfer when in custody of the private sector. • In 2011-2012, working with our stakeholders and partners, we will continue to modernize and transform ISP processes to provide quality, timely and cost-effective services to support industry and government clients.

MANAGEMENT PRIORITIES	Type	Program Activity	Description
HR Renewal	Ongoing	Internal Services	• PWGSC will continue to advance our HR agenda while actively supporting Public Service Renewal, including an increased focus on renewing the workplace. • We are working to streamline processes, increase collaboration and provide tools to support effective people management, which will also benefit client service. Our HR infrastructure will be modernized by implementing common HR business processes; maximizing the use of collective staffing; and implementing our new, streamlined HR Policy Suite and associated instruments.
Improved Financial Management	Ongoing	Internal Services	• PWGSC will improve financial management by focusing its efforts in three key areas: 1) enhanced integrity of financial information; 2) strengthened internal controls; and 3) implementation of the Budget Management Excellence Framework. • To strengthen PWGSC's management practices, enhance the integrity of financial information and the transparency of decision-making, the Finance Branch will continue to improve the departmental business and internal control processes by introducing a business intelligence reporting tool. In addition, improvements will be made to the financial system (SIGMA) as well developing a training strategy and strengthening governance. • PWGSC's Budget Management Excellence Framework, based on sound analysis and reliable information, is a set of financial strategies, accountabilities and incentives. The Framework provides assurance that the Department's management of public funds is supported by effective financial planning, budgeting, monitoring and reporting. With this robust Budget Management Excellence Framework, PWGSC will ensure enhanced budget forecasting, resource optimization and greater alignment of resources to business priorities.
IT Modernization	Ongoing	Internal Services	• PWGSC will continue to demonstrate excellence in its stewardship of the Information Technology (IT) function by reducing the cost of IT operations and providing reliable and efficient IT services. • Through the alignment of PWGSC strategic objectives and IT investments, with emphasis on facilitating the modernization agenda, PWGSC will ensure a foundation to deliver efficient and effective IT services. • PWGSC will also strengthen its Information Management (IM) program to support effective decision-making and to facilitate the delivery of programs and services. • An Enterprise Information Management Strategy will be developed to ensure that the prioritization of the initiatives will progressively move PWGSC towards the vision of a modernized digital office. Implementation will begin in 2011-2012 and continue over the following 3 years. This strategy will be refreshed annually.

The table below describes the performance indicator and target for the Department's strategic outcome. This is a composite of the performance indicators and targets of program activities described in Section 2 of this report. All nine of PWGSC's program activities contribute to our strategic outcome.

Strategic Outcome	Performance Indicator	Target	Achievement Date
High-quality, central programs and services that ensure sound stewardship on behalf of Canadians and meet the program needs of federal institutions.	Percentage of programs and services that meet their expected results, including service levels and published standards.	95%	March 31, 2012.

Risk Analysis

PWGSC integrates risk management into business planning, decision-making and organizational processes. In doing so, the Department minimizes negative impacts and maximizes opportunities in service delivery and adds value to government operations. The outcomes we seek are well-managed, cost effective programs and projects that are consistent with the Government of Canada's values and ethics.

PWGSC will face a number of internal and external risks in 2011-2012, including those associated with the implementation of PWGSC's Strategic Review, and the government-wide Administrative Service Review decisions. At PWGSC, we have used the Strategic Review opportunity to conduct a comprehensive review of all of our programs and expenditures to ensure that they are effective and efficient, that they meet the priorities of Canadian and are well aligned with our responsibilities. To address these risks, PWGSC will keep its Corporate, Operational, Branch and Regional Risk Profiles updated. A current list of some of the key corporate and operational risks includes:

- **Delivery and Change Management of Government-wide Transformational Initiatives** - There is a risk that delivery and change management of government-wide transformational initiatives may not succeed (e.g. the sunset of the Accelerated Infrastructure Plan, implementation of the Strategic and Administrative reviews, Alternate Forms of Delivery re-procurement, and military procurement).
- **Human resources capacity and skills shortages** – There is a risk HR capacity and turnover challenges may hinder PWGSC's ability to achieve its mandate and priorities. There is also a risk that the department may have a skills gap (e.g. analytical/vision execution, contract/financial), which may impact its ability to successfully implement PWGSC priorities and major initiatives.
- **Ability of IM/IT Infrastructure to Meet Needs** - There is a risk that the current PWGSC IM/IT infrastructure (e.g. HRMS, pay and pension modernization, SIGMA reporting) may not effectively support the needs of PWGSC and/or its key stakeholders.
- **Sustainability of Business Model Risk** – There is a risk that the current PWGSC business model (given its size, complexity, multiple branches, regional model) may not be sustainable or may not meet the needs of stakeholders/clients.
- **Risk-averse Culture and Business Processes/Practices** – There is a risk that PWGSC's risk-averse culture and existing business processes/practices (e.g. HR, procurement, web of rules) may hinder the department's ability to adapt, innovate, and respond quickly.

Expenditure Profile

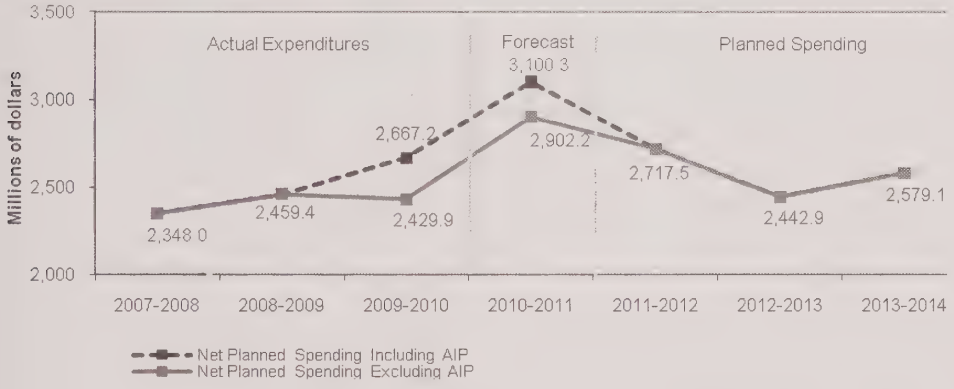
The federal government is focused on decreasing deficits and increasing efficiencies. PWGSC is responding by taking concrete steps to address the focus on increased fiscal restraint including the implementation of Strategic Review. Federal Budget 2010 announced a number of cost containment measures to reduce the growth in operating expenditures in 2010-2011 and the following two fiscal years. As a result of Federal Budget 2010, all departments must contain growth through efficiencies and reallocate resources within their operating vote to meet their obligations. Over the course of the next few years, PWGSC will face several financial management challenges including: implementing the Strategic and Administrative Reviews;

absorbing collective bargaining increases until 2012-2013; strengthening departmental forecasting performance; monitoring of department expenditures including travel, hospitality and conferences; careful management of revenues; and, close monitoring of financial risks to ensure that resources are directed to higher business priorities.

Departmental overhead expenditure will be examined in light of overall program spending. Recent analysis indicates that overhead expenditures are reasonably low and have not increased at the same rate as the growth in business volumes. Over the past five years, the Department's total expenditures increased by 36.3%, while internal services increased by 15.6%. PWGSC spends less on overhead costs (7% of total expenditures) than the average of most departments (10%).

From a financial management perspective, the Budget Management Excellence Framework has been developed and implemented at PWGSC. The Framework is based on sound analysis and reliable information. It is a set of financial strategies, accountabilities and incentives and provides assurance that the management of public funds is supported by effective financial management, planning, budgeting, monitoring and reporting. The Framework ensures that expenditures are within the approved authorities and resources are optimized and aligned to priorities. PWGSC is well positioned to address challenges in the current fiscal environment. The Department has sound financial management practices, monitors expenditures, ensures checks and balances are in place, manages financial risk, and is implementing the Government's new Financial Management Policy Framework (Chief Financial Officer model).

PWGSC Spending Trend (in millions of dollars)



The year over year variances in the table above are explained as follows:

- Planned spending decrease from 2010-2011 to 2011-2012 is due primarily to the termination of the Federal Accelerated Infrastructure Investment (AIP) program which ends in 2010-2011; a decrease in the funding received to cover the inflation and non-discretionary pressures related to the maintenance, rent and utilities of real property assets; and a decrease in funding for government wide accommodations.
- Planned spending decrease from 2011-2012 to 2012-2013 is due primarily to funding for the Long Term Vision and Plan project (Parliamentary Precinct) which is lower in 2012-2013; further decreases in government wide accommodation funding; and the termination of funding for the Engineering Assets project which ends in 2011- 2012.

- Planned spending increase in 2012-2013 to 2013-2014 is for such items as the Long Term Vision and Plan project (West Block) and the acquisition of the Terrasses de la Chaudière building.

As part of Federal Budget 2009, and in support of *Canada's Economic Action Plan*, PWGSC's Accelerated Infrastructure Program (AIP) received investment funding of $435.4 million over two years: $237.3 million for 2009-2010 and $198.1 million for 2010-2011.

Estimates by Vote

For information on our organizational votes and/or statutory expenditures, please see the 2011-2012 Main Estimates publication. An electronic version of the Main Estimates is available at http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/2011-2012/me-bpd/info/info-eng.asp.

2.1 Strategic Outcome

PWGSC's strategic outcome is to achieve high-quality, central programs and services that ensure sound stewardship on behalf of Canadians and meet the program needs of federal institutions.

2.2 Program Activities

The following section describes PWGSC's nine program activities and the expected results, performance indicators and targets for each program activity. It also includes an overview of the financial and human resources, planning highlights, and benefits to Canadians of each program activity. Additional information is available on our departmental website at www.pwgsc-tpsgc.gc.ca.

2.2.1 Acquisitions

This program activity shows Public Works and Government Services Canada (PWGSC) as the government's primary procurement service provider offering federal organizations a broad base of procurement solutions such as specialized contracts, standing offers and supply arrangements. The role of PWGSC in this area is to provide timely value-added acquisitions and related common services to Canadians and the federal government.

Benefits for Canadians

PWGSC facilitates open, fair and transparent procurement services to the government at best value, worth approximately $14 billion annually through some 60,000 procurement-related transactions. This program activity supports critical activities of the federal government. For example, the purchase of emergency and medical items protects the health of Canadians. Military procurement ensures that equipment necessary to support the men and women in Canada's Armed Forces is provided with the quality and timeliness required. In addition, PWGSC provides a broad range of other goods and services to support the delivery of government programs and services to Canadians.

Having learned from past experience, and through our dedication to continuous improvement, we have ensured procurement is conducted fairly and effectively for the benefit of Canadians. PWGSC plays a stewardship role in protecting the values of openness, transparency and integrity in the procurement system. When we procure goods and services on behalf of departments and agencies, we make sure that the right practices are used, and that fairness is monitored, so that, in the end, the best value for Canadians is attained.

Federal procurement contributes to Canada's economy, and through collaboration with Industry Canada, some procurements are designed to ensure benefits to the regions of Canada through the Industrial and Regional Benefits program. PWGSC also identifies and removes barriers to the participation of Canadian Small and Medium Enterprises (SMEs) in federal procurement opportunities, and facilitates the participation of Aboriginal-owned businesses in those opportunities. Also, in support of the Federal Sustainable Development Strategy, environmental performance considerations throughout the procurement process contribute to the reduction of environmental impacts of government operations.

Planning Highlights

Modernizing Procurement involves continuously improving our services to ensure that fair, open and transparent processes continue to be in place, providing best value to Canadians and delivering effective and efficient services to the satisfaction of Client Departments and Suppliers. Our challenge is balancing stewardship and service delivery expectations.

- PWGSC will continue to reduce barriers to doing business and encourage departments to better exercise their delegated authorities through more effective, easy-to-use tools like standing offers and supply arrangements, and electronic tools such as the buyandsell.gc.ca website. This will allow PWGSC to focus on complex and higher risk procurements and the effective management of supply on behalf of the Government of Canada. An enhanced Commodity Management Policy will provide a consistent national process for the development of methods of supply for all major commodities, including consultations with industry, SMEs, potential suppliers and client departments. Over a three-year period, it is expected that this process will be applied to more than 20 commodity groups.
- Building on best practices from initiatives such as the National Shipbuilding Procurement Strategy, PWGSC will enhance its approach to complex procurement and engage industry and other government departments in developing procurement tools and instruments that meet their needs while providing best value to the Crown. Work will continue to improve the efficiency of military and other major federal procurements.
- Our Office of Small and Medium Enterprises will continue to strengthen relationships with suppliers by working with them to address their concerns; making it easier for them to do business with the Government of Canada; and improving access to procurement opportunities. One way of improving access is through the Canadian Innovation Commercialization Program. This new $40 million pilot program announced in Budget 2010 will help bolster innovation in Canada's business sector by helping Canadian companies move their pre-commercial innovations into the marketplace. This program will accomplish this by showcasing, testing and evaluating Canadian innovative products and services, initially for use in federal government operations, in the areas of environment, health, safety and security, and enabling technologies.
- To enhance relationships with client departments and agencies, the Acquisitions Program will continue to advance PWGSC's Client Service Strategy by establishing additional service agreements; implementing service standards; monitoring client satisfaction to make service improvements, and; ensuring that our staff has the tools and training to deliver quality services.

Acquisitions: Financial and Human Resources

Financial Resources (in millions of dollars)	Planned Spending 2011-2012	2012-2013	2013-2014
Gross Expenditures	300.4	291.4	266.9
Less Respendable Revenue	(153.8)	(153.8)	(144.3)
Net Expenditures	146.6	137.6	122.6
Human Resources			
Full-Time Equivalents (FTEs)	2,115	2,053	2,013

Note: The decrease in planned spending is mainly due to funding for the Canadian Innovation Commercialization Program (CICP), which will terminate in 2012-2013.

Expected Results	Performance Indicators	Targets	Achievement Date
A fair, open and transparent procurement process that provides best value to Canadians, delivered effectively and efficiently to the satisfaction of Departments, Clients and Suppliers.	Use of PWGSC procurement instruments by federal departments and agencies	10% increase[1]	March 31, 2012
	Proportion of contracts awarded competitively	above 70%[2]	March 31, 2012
	Cost per $100 AB Business Volume	below $.70[3]	March 31, 2012
	Overall level of client satisfaction of federal organizations	10% improvement[4]	March 31, 2012

Notes:

1 Based on CY 2008 baseline of $1.57B in Treasury Board's annual Procurement Activity Report.

2 Target is based is based on a five-year average (CY 2005 – CY 2009).

3 Target is based on actual $100 of procurement services for 2008-2009.

4 Performance against baseline, which was based on 2009 Acquisition Branch Client Satisfaction Survey (51% fully satisfied/satisfied), will be updated using post-contract client satisfaction survey (quarterly reporting as of March 2011). PWGSC's stewardship role sometimes adds to the response time to provide services and creates challenges in meeting client expectations. We need to improve our communication of this role to better manage expectations and improve the satisfaction of our clients.

2.2.2 Accommodation and Real Property Services

PWGSC provides federal departments and agencies with safe, healthy and affordable office and common use accommodation that support the effective delivery of their programs and services. The department acts as steward for various public works such as buildings, bridges and dams, and national treasures such as the Parliamentary Precinct and other heritage assets across Canada. PWGSC also provides other federal departments and agencies with responsive and cost-effective real property services.

Benefits for Canadians

PWGSC manages a diverse portfolio of real estate that accommodates more than 265,000 federal public service employees in 1,855 locations, directly supporting the programs and services delivered by the Government of Canada to Canadians across the country. The strategic management of our real estate portfolio also includes measures to introduce sustainable development practices into new federal building projects and to support government priorities in the areas of accessibility, official languages and federal presence.

Over the next fiscal year a key benefit for Canadians from this program activity will be the continued delivery of PWGSC's real property mandate of maintaining and improving the asset integrity of our real estate portfolio in such a manner that taxpayers receive the expected value for money for these investments. Our future direction will embrace the principles of better performance and continuous improvement supporting the broad departmental initiatives.

Also, PWGSC contributes to local communities across Canada through our Payments in Lieu of Taxes (PILT) Program. In 2011-2012, we expect to distribute approximately $500 million to 1,242 taxing authorities, where federal property is located. This includes municipalities, provinces, school boards, local services boards and First Nations. PWGSC also enables Parliamentarians and their staff to carry out the democratic responsibilities of Parliament by preserving the Parliamentary Precinct's architectural integrity and heritage, providing functional accommodations, and exercising due diligence in regards to the health and safety of all those who work in these heritage buildings.

Planning Highlights

- PWGSC will manage government real property assets and deliver real property services in strategic and innovative ways, excelling at its core business through the development of modern investment tools, best in class practices, and increased due diligence.
- PWGSC will continue to modernize its real property organization through the development and implementation of progressive tools, strategies and processes that enhance its business performance. This includes performance evaluation of innovative initiatives such as the sale and leaseback of seven federal office properties.
- PWGSC will further enhance its relationships with clients, partners and other stakeholders to demonstrate value as a high performing organization. We will continue work to support the department's Client Service Strategy while meeting the specific requirements of the Accommodation and Real Property Services program activity. With a sharpened focus on people, employees will be supported by a strategic integrated human resources plan, capacity building processes and developmental opportunities.
- Through its Parliamentary Precinct Branch, PWGSC will begin major restoration of the West Block and advance work to fully restore other key assets such as the Wellington Building, the East Block and the former Bank of Montreal Building. We will also continue efforts to stabilize the Confederation Building and the Centre Block in advance of their future major restoration.
- The Sydney Tar Ponds and Coke Ovens Remediation Project will continue to remediate the sites by eliminating the pathways to exposure to contaminants and continues to be a strong contributor to the sustainable development of the Cape Breton community. The Project's strategies will also continue to lead capacity building in areas of Aboriginal procurement, Women's Employment and African Nova Scotian Employment.

Accommodation and Real Property Assets Management: Financial and Human Resources

Financial Resources (in millions of dollars)	Planned Spending 2011-2012	2012-2013	2013-2014
Gross Expenditures	4,343.6	3,929.1	3,956.9
Less Respendable Revenue	(2,440.4)	(2,236.0)	(2,091.6)
Net Expenditures	1,903.2	1,693.1	1,865.3
Human Resources			
Full-Time Equivalents (FTEs)	3,824	3,839	3,822

Note: The decrease in gross expenditures from 2011-2012 to 2012-2013 is related to special funding received in 2011-2012 to fit-up the newly acquired Nortel Carling Campus. The increase in gross expenditures from 2012-2013 to 2013-2014 is due to special funding for the planned acquisition of the Terrasses de la Chaudière office building and the continued implementation of the Long-Term Vision and Plan for the Parliamentary Precinct.

Expected Results	Performance Indicators	Targets	Achievement Date
Federal organizations have safe, healthy and affordable accommodation and facilities that support the effective delivery of their programs and services.	More efficient use of space as measured by m^2 per person	less than 19 m^2 per person	March 31, 2012
	Percentage of recapitalization budget spent	80%	March 31, 2012
	Vacant marketable Crown-owned office space	less than 5%	March 31, 2012
Federal organizations receive responsive and cost-effective real property services in support of the effective delivery of their programs and services.	Real Property Services Revolving Fund costs recovered	100%	March 31, 2012
	Percentage of Real Property projects over $1M that are on-time, on-scope and on-budget	90%	March 31, 2012

2.2.3 Receiver General for Canada

This program activity manages the operations of the federal treasury and maintains the Accounts of Canada. It provides federal departments with an optional financial management system, bill payments services and document imaging.

Benefits for Canadians

Through sound management of the Consolidated Revenue Fund and the Public Accounts of Canada, PWGSC ensures accuracy and timeliness, without exception, to maintain their integrity and provide sound financial management and transparent financial reporting to Canadian taxpayers. Canadians may now receive payments in more than 170 countries worldwide and direct deposit is now available in 22 countries.

In addition, PWGSC is continuing to promote direct deposit and electronic transfers of monies to contribute to the efficiency of our services and further limit our environmental impact by reducing paper-based transactions. By maintaining a disaster recovery program, PWGSC is enhancing the financial security and protecting the incomes of Canadians by being ready to deliver payments and collect revenues on an ongoing basis in the event of an emergency. Finally, Canadians will also benefit from the economies of scale realised through the optimal use of document imaging services.

Planning Highlights

- PWGSC will carry out mission critical functions by: managing the operations of the federal treasury through the issuance and settlement of more than 275 million annual payments and the collection of revenue for all government departments, amounting to over $2 trillion in cash flow; maintaining the Accounts of Canada; producing the government's Monthly Statements of Financial Operations, the annual Public Accounts of Canada; and enhancing the systems that support these functions in order to respond to changes in the business environment. In addition, we will continue to provide departments with an optional financial management system offering, and an image-based bill-payment service.
- PWGSC will, through sound business practices, strive to avoid observations from the Auditor General with respect to the Government's Financial Statements published in the Public Accounts as they relate to Receiver General functions.
- PWGSC will continue to review and enhance the security architecture supporting the Receiver General systems.
- PWGSC will continue to assess and enhance the banking arrangements that the Receiver General establishes on behalf of program departments and agencies.
- PWGSC will continue to pursue changes through automation to streamline the banking and payment processes.
- We will continue work to support PWGSC's Client Service Strategy at the departmental level, and to meet specific needs of the Receiver General for Canada program activity.

Receiver General for Canada: Financial and Human Resources

Financial Resources (in millions of dollars)	Planned Spending 2011-2012	2012-2013	2013-2014
Gross Expenditures	143.5	143.6	143.4
Less Respendable Revenue	(14.9)	(15.0)	(14.8)
Net Expenditures	128.6	128.6	128.6
Human Resources			
Full-Time Equivalents (FTEs)	437	440	440

Expected Results	Performance Indicators	Targets	Achievement Date
Timely and efficient issuance of all government payments, provision of deposit detail reports, and central accounting reports.	Average unit cost per payment	$0.32	March 31, 2012
	Percentage of Receiver General payments issued within established timeframes	99.99%	March 31, 2012
	Public Accounts of Canada posted on the web within 24 hours of tabling in Parliament	100%	December 31, 2011

2.2.4 Information Technology Infrastructure Services

This program activity provides leadership in supporting government-wide Information Technology (IT) initiatives. It works closely with client federal organizations to understand and respond to their IT requirements, while delivering secure IT services and solutions. It includes the brokering, developing and/or managing of products and services for distributed computing environments, data centres, telecommunications and IT security.

Benefits for Canadians

PWGSC provides optional IT infrastructure services to 130 federal departments and agencies helping them to deliver essential programs and services across the country. These IT infrastructure services include shared telecommunications networks, data centres, IT security, and managed desktop services. For example, Canadians and Canadian businesses have so far benefited from more than nine million online secure user accounts used to access government services through the Secure Channel. Moreover, based on recent departmental forecasts, the Secure Channel authentication service will provide secure access controls for over 22 million transactions for more than 25 departments and 50 Government of Canada programs for Canadians in 2011-2012.

PWGSC is continuously improving the IT infrastructure throughout the federal government in order to deliver more secure and enhanced services, as well as increased cost savings, to Canadians.

Planning Highlights

- PWGSC will continue to evolve a portfolio of telecommunications services by introducing new wireless and converged voice, data, and video services that will provide more cost-effective and ubiquitous integrated connectivity to departments and agencies.
- PWGSC will deliver services in the distributed computing domain and will focus on strategic planning and pilots. This includes expanding service offerings to other government departments in Records Document and Information Management System, Enterprise search, the desktop, and messaging and collaboration tools.
- PWGSC plans to launch a virtual computing product that implements the Infrastructure as a Service concept and that will be positioned to align with the GC's cloud computing security framework. We will partner with other government departments and agencies to procure and implement these services.
- PWGSC will complete the GC Data Centre Consolidation (DCC) strategy and business case, including consultations with industry and GC stakeholders. We will launch the GC DCC project and begin implementation as per plan. This initiative will significantly reduce the number of data centres in the Government of Canada, thereby reducing operating costs, increasing interoperability, improving security and reducing environmental impacts through lower energy consumption.

- PWGSC will continue to evolve new AccessKey secure authentication services to align with the Treasury Board Secretariat's Chief Information Officer Branch (TBS-CIOB) CyberAuthentication strategy for online transactions with government. The procurement strategy will provide departments and agencies with more cost-effective solutions and additional flexibility in order to help them implement their services online.
- PWGSC will continue to operate and evolve the internal credential management services toward a common service for verifying identity and issuing credentials to GC employees. We will continue to collaborate with TBS-CIOB and various communities of interest to evolve this service as per the agreed upon enterprise strategy.
- We will continue work to support PWGSC's Client Service Strategy at the departmental level, and to meet specific needs of the Information Technology Infrastructure program activity.

Information Technology Infrastructure Services: Financial and Human Resources

Financial Resources (in millions of dollars)	Planned Spending 2011-2012	2012-2013	2013-2014
Gross Expenditures	449.6	450.3	469.4
Less Respendable Revenue	(424.8)	(436.3)	(464.0)
Net Expenditures	24.8	14.0	5.4
Human Resources			
Full-Time Equivalents (FTEs)	1,055	1,097	1,125

Note: The decrease in net expenditures from 2011-2012 to 2012-2013 is due to special funding for a Telecommunication and IT Security project which ends in 2011-2012. The further decrease in net expenditures from 2012-2013 to 2013-2014 is due to funding reductions for the Data Centre Sustainability project.

Expected Results	Performance Indicators	Targets	Achievement Date
Federal organizations have access to reliable and innovative services for their programs through four lines of business (Telecommunications, Data Centre Services, IT Security and Distributed Computing Services).	Percentage of service levels met in terms of operational availability for four lines of business	95%	March 31, 2012
Support key Government of Canada programs by hosting applications, managing storage and providing Web services to federal departments and agencies.	Percentage availability of IT systems critical to government operations and programs for Canadians and public servants (i.e. Receiver General, Canada Pension Plan (CPP), Old Age Security (OAS), Pension and Pay Cheque printing)	99%	March 31, 2012
Enterprise-wide telecommunications solutions are provided by supporting Canadian government operations at home and abroad.	Access to the full range of commercially-available telecommunications services	99%	March 31, 2012

2.2.5 Federal Pay and Pension Administration

This program activity provides reliable central systems and processes for pay and pension administration to other federal organizations. Through our pay and pension services, PWGSC ensures that federal government employees and pensioners are paid accurately and on time.

Benefits for Canadians

PWGSC administers payroll services for 110 departments, separate employers and other federal organizations, as well as the pension accounts for approximately 231,900 former public servants, 111,400 former members of the Canadian Forces and 1,375 former Members of Parliament and judges. This involves payments of about $28.7 billion annually.

By streamlining operations through the Pay and Pension Transformation Initiatives, we expect to generate approximately $79 million and $29 million respectively, on an annual basis, in government-wide savings. While the cost to administer pension within PWGSC is increasing due to centralization, costs within departments and agencies will decrease as they divest themselves of their pension-related workloads. In addition, the Compensation Web Applications, a suite of pay and pension tools provided to government employees through their departmental Web infrastructure, will reduce the use of paper by approximately 83 metric tonnes during 2011-2012.

Planning Highlights

- PWGSC will deliver the next release in the implementation of a modernized pension administration system and the associated business processes. This release includes more of the core pension processes such as Leave Without Pay and the web self-service component for contributors. The centralization of pension services to the Public Service Pension Centre will be completed in 2011-2012.
- PWGSC will continue the development activities for the migration of the RCMP pension administration to PWGSC, using the new system implemented by the Pension Modernization Project.
- Analysis will be completed in 2011-2012 to evaluate the proposed new pay solution against the Government of Canada pay requirements. The definition phase for the modernized pay system and processes is expected to be completed by April 2012.
- PWGSC will, over a five year period starting in 2011-2012, gradually transfer pay administration services to a Centre of Expertise within PWGSC for departments using the Government of Canada Human Resources Management System (PeopleSoft). By January 2012, the new Centre of Expertise will be in operation.
- In alignment with PWGSC's Client Service Strategy, the Compensation Website which contains service level standards will be enhanced with complete, ongoing up-to-date information on transformation initiatives.

Federal Pay and Pension Administration: Financial and Human Resources

Financial Resources (in millions of dollars)	Planned Spending 2011-2012	2012-2013	2013-2014
Gross Expenditures	172.2	82.6	61.2
Less Respendable Revenue	(104.5)	(50.9)	(33.1)
Net Expenditures	67.7	31.7	28.1
Human Resources			
Full-Time Equivalents (FTEs)	1,480	1,615	1,616

Note The gross expenditures decrease between 2011-2012 and 2013-2014 due to the termination of funding for the following projects:

- The Pension Modernization project and the Centralization of Pension Services Delivery Project end in 2011-2012;
- The preliminary phase of the Pay Consolidation project ends in 2011-2012;
- The preliminary phase of the Pay Modernization project ends in 2012-2013;
- The RCMP Superannuation Pension Modernization project ends in 2012-2013.

Expected Results	Performance Indicators	Targets	Achievement Date
Employees and retirees are paid accurately and on time through reliable and efficient central systems and processes.	Percentage of pay and pension (PSSA and CFSA) transactions actioned within established timeframes	95.5%	March 31, 2012
	PWGSC cost per account to administer pay for all Government of Canada employees.	$114	March 31, 2012
	Government of Canada-wide cost per account to administer pension.	$162[1]	March 31, 2012

1 The projected cost for 2011-2012 is a 19% improvement when compared to the 2007-2008 Government of Canada-wide cost per account to administer pension, in current dollars.

2.2.6 Linguistic Management and Services

This program activity defines the Translation Bureau as a key component of the federal government's service delivery infrastructure. The Translation Bureau is the sole internal linguistic services provider and offers translation, revision, interpretation and other linguistic services for Parliament, the judiciary, and federal departments and agencies. It is also the terminology authority within the federal government and has been mandated to develop terminology standards to ensure clear, uniform and quality communications within government. Moreover, it ensures that there is a sustainable, qualified and secure supply of linguistic resources available to support any linguistic requirements of the government and to support Canada's economic and social agenda. This program is mandated under the *Translation Bureau Act*.

Benefits for Canadians

PWGSC's Translation Bureau helps the government communicate high-quality and timely information to Canadians in the two official languages. It also provides services in over 100 Aboriginal and foreign languages so that all citizens, regardless of their cultural background or language, may access programs and services provided by the federal government.

It also provides translation and interpretation services during the sessions of the House of Commons, the Senate and parliamentary committees, in addition to translating more than 1.74 million pages for federal departments and agencies at some 60 points of service across the country.

Moreover, its participation in the Government of Canada's official languages strategy, the *Roadmap for Canada's Linguistic Duality*, will contribute to strengthen and promote linguistic duality among all Canadians. To this end, the Translation Bureau will assist Canadian translation and language-technologies companies to become increasingly recognized in Canadian and international markets. It will also provide better opportunities to train the next generation of translators and interpreters.

Planning Highlights

- PWGSC's Translation Bureau will act as the Government of Canada's strategic partner in language solutions. To support PWGSC's Client Service Strategy, it will strengthen its partnership with federal departments and agencies to provide quality translation, interpretation and other linguistic services at a reasonable cost. It will participate in the development of departmental service agreements, establish service standards, report on satisfaction measures in place at the Translation Bureau and create information sheets on various aspects of its services offered. In addition, it will evaluate the application of leading-edge technological solutions to the delivery of translation services.
- The Translation Bureau will help ensure a secure supply of linguistic services to meet the needs of Parliament and federal institutions. It will help strengthen the language sector and provide support for the development of a skilled labour force in Canada in accordance with the Canadian Language Sector Enhancement Program, which was announced in the *Roadmap for Canada's Linguistic Duality*.
- The Translation Bureau will act as the authority in terminology standardization. It will strengthen the government's role in the language field on the federal, national and international scenes, showcase Canada's collective wealth of linguistic and terminological knowledge and maintain the Language Portal of Canada, an initiative of the *Roadmap for Canada's Linguistic Duality.*

Linguistic Management and Services: Financial and Human Resources

Financial Resources (in millions of dollars)	Planned Spending 2011-2012	2012-2013	2013-2014
Gross Expenditures	299.2	297.0	291.3
Less Respendable Revenue	(222.0)	(223.3)	(226.5)
Net Expenditures	77.2	73.7	64.8
Human Resources			
Full-Time Equivalents (FTEs)	1,810	1,810	1,810

Note: The gross expenditure decrease between 2011-2012 and 2012-2013 is due to Information Management/Information Technology investments in 2011-2012 which will not be recovered from the clients. The further gross expenditure decrease in 2013-2014 relates to the termination of the program, "The Roadmap for Canada's Linguistic Duality", which terminates on March 31, 2013. This program provides contributions to universities and to the industry.

Expected Results	Performance Indicators	Targets	Achievement Date
The Government of Canada is able to operate and communicate with Canadians in both official languages through quality, cost-effective and responsive linguistic services.	Percentage of clients satisfied with translation services.	over 85%	March 31, 2012
	Percentage of documents translated within the time allotted by Parliament.	over 95%	March 31, 2012
	Percentage of agreed-upon deadlines met for translation services delivered to federal organizations.	over 90%	March 31, 2012
	Total cost of linguistic services/Total billed time	$90 per billed hour	March 31, 2012

2.2.7 Specialized Programs and Services

This program activity provides federal organizations with high quality, timely and accessible specialized services and programs in support of sound, prudent and ethical management and operations.

Benefits for Canadians

PWGSC offers a number of specialized programs and services to other federal departments and agencies. These include audit and forensic accounting services, and activities to accelerate the greening of government operations.

PWGSC also fulfills public, domestic and national security obligations and priorities through the Industrial Security Program. The Industrial Security Program safeguards sensitive government assets and controlled goods while in the custody of the private sector, screens private sector organizations and their employees, and assesses the security of foreign visitors and temporary workers.

Through Government Information Services (GIS), PWGSC ensures that the public has access to government information in a variety of formats. GIS also facilitates public information through public opinion research, the Library Advisory Committee, face to face interactions at fairs and exhibits across Canada, the government-wide right of access to electronic media sources, and the *Canada Gazette* portal.

PWGSC also provides management consulting services and audit services to federal institutions on request through Government Consulting Services and Audit Services Canada, respectively. Canadians benefit from a centrally administered group of public servants with in-depth knowledge of the priorities and administrative policies of government that contribute to a more effectively managed public service. This is a cost effective alternative to each department maintaining its own analytical capacity for short-term requirements.

Another service which is supported by strong governance structures, client departments and central agencies is Shared Services Integration (SSI). SSI leverages purchasing and development power across departments, reducing the cost of supporting systems while standardizing applications and processes. These programs aim to deliver more effective, efficient and sustainable programs and services to Canadians.

Planning Highlights

- PWGSC will continue to build a strong professional audit and assurance organization, putting emphasis on the delivery of high-quality products and services while supporting a culture of learning and professional development. We will promote awareness of our services and consult with clients to better anticipate and meet their needs. Furthermore, we will continue to build an organization, which is financially viable.
- PWGSC will contribute to the government's security agenda to protect Canadians and support industry competitiveness by strengthening the Industrial Security Program (ISP). We will continue with our transformation and modernization of ISP business processes and improve our strategic capacity to ensure quality, timely and cost-effective services.

- PWGSC will continue to provide tailored advice and services to federal organizations for a select range of communication activities offered by Government Information Services to ensure communications across the Government of Canada are well coordinated, effectively managed and responsive to the diverse needs of the public.
    - In 2011-2012, PWGSC will be placing a greater emphasis on its government-wide capacity building and outreach initiatives. This means working with stakeholders to stay abreast of emerging trends and needs and equipping federal organizations with working tools and learning opportunities to respond to the changing environment.
    - We will begin work to upgrade our information systems for advertising and public opinion research in order to add greater functionality and facilitate year-end reporting.
    - Publishing and Depository Services will consider investing in a new Integrated Library System in order to provide more flexibility and better serve the needs of our library community.
    - The Canada Gazette Directorate will modernize its publication tool in an effort to increase production capacity and create a more stable production environment, while continuing to respect its strict legislated deadlines and focus on service delivery. The Canada Gazette Directorate will also work towards automating certain front-end processes, including its financial system, which will improve the quality of client service it provides to those clients publishing regulatory texts in the *Canada Gazette*.
- PWGSC will deliver high quality, timely and cost-effective corporate administrative system support and Human Resources services to other government departments that contribute to a more effective and well managed public service through Shared Services Integration (SSI).
    - By identifying opportunities for administrative efficiencies, SSI will expand its suite of services to improve horizontal management of human resources and financial administrative clusters for administrative efficiencies.
    - Programs will continue to support and align processes with government-wide horizontal initiatives and policies and continue to be a major component in the government's strategy for internal service transformation.
    - SSI's Human Resources services will reduce risks to small departments and agencies by addressing capacity issues and business continuity concerns.
- PWGSC will continue to work with its partner departments in researching and developing policies, strategies and guidance to reduce the environmental footprint of federal government operations. PWGSC is a participant in the Federal Sustainable Development Strategy and contributes to theme IV "Shrinking the Environmental Footprint – Beginning with Government", through the specialized programs and services PA. The department contributes to the following greening government operations target areas of the Federal Sustainable Development Strategy: Green Buildings, Greenhouse Gas Emissions from federal buildings and fleet, Green Procurement, Green Meetings, Paper Consumption, Printing Units and Disposal of Electronic Waste.

- Through the Ministers Regional Offices, PWGSC will continue to contribute to the Government of Canada's broad-based agenda activities by providing assistance and support to Ministers in pursuit of their responsibilities outside of the National Capital Region with coverage across the country. This includes providing office space and administrative services to Ministers and their staff, ensuring efficiency, effectiveness, sound security and cost savings.
- We will continue work to support PWGSC's Client Service Strategy at the departmental level, and to meet specific needs of the Specialized Programs and Services program activity.

Specialized Programs and Services: Financial and Human Resources

Financial Resources (in millions of dollars)	Planned Spending 2011-2012	2012-2013	2013-2014
Gross Expenditures	144.5	145.4	146.2
Less Respendable Revenue	(91.3)	(92.8)	(93.6)
Net Expenditures	53.2	52.6	52.6
Human Resources			
Full-Time Equivalents (FTEs)	886	954	985

Note: **For Government Consulting Services:** Forecasted gross expenditures will increase over the planning period in line with the projected increase in business volume and billable rates. **For Audit Services Canada:** Forecasted gross expenditures will increase slightly during the planning period due to potential increases in business volume.

Expected Results	Performance Indicators	Targets	Achievement Date
Federal organizations have access to quality services to improve the management, delivery and safeguard of selected government operations and/or assets while minimizing their impact on the environment.	Percentage of Costs Recovered	100%	March 31, 2012
	Percentage of simple reliability screenings processed within 7 working days	80%	March 31, 2012
	Percentage of new companies (individuals) registered in the Controlled Goods Program within 45 calendar days	80%	March 31, 2012
Federal Cabinet Ministers and their officials receive secure accommodations and services support through Ministers' Regional Offices located across Canada, enabling them to conduct Government of Canada business outside of the National Capital Region.	Average number of clients served annually per MRO	1,000	March 31, 2012

2.2.8 Procurement Ombudsman

This program activity, operating at an arms length from the government, reviews procurement practices across federal departments and agencies, investigates complaints from potential suppliers with respect to awards of contracts for goods and services below certain thresholds, and complaints concerning the administration of contracts; and ensures the provision of an alternative dispute resolution program for contracts. This activity helps to promote fairness and transparency of the procurement process.

Benefits to Canadians

In accordance with the *Federal Accountability Act,* the *Department of Public Works and Government Services Act* was amended to create the position of the Procurement Ombudsman, which was subsequently filled in May 2008. The activities of the Procurement Ombudsman will benefit Canadians by: improving fairness, openness and transparency in the federal procurement process; simplifying procurement processes and making it easier for Canadian businesses to provide products and services to government; and improving knowledge and understanding by Canadian suppliers of the federal procurement process.

Planning Highlights

- The Procurement Ombudsman will provide an independent and neutral avenue to address complaints from suppliers regarding contract award and administration. While all Canadian suppliers will benefit, small and medium-sized enterprises, in particular, will find a neutral focal point to address their concerns and complaints.
- Alternative Dispute Resolution services will be offered to departments and suppliers, which will constitute an independent and affordable option over expensive litigation. It will help level the playing field and strengthen business relations between government and its suppliers.
- Procurement Practices of departments and agencies will be reviewed to focus on fairness and transparency and to make practical recommendations. The practice reviews will pay particular attention to the simplification of the rules and the reduction of paper burden on suppliers while ensuring the integrity of the procurement process. A collaborative approach where input from departments and agencies is required, will be used. We will establish benchmarks and share best practices to promote partnerships and allow departments and agencies to benefit from each other's success stories.
- An active outreach program will be implemented to ensure proper communication to all our stakeholders including: suppliers, senior officials of client departments and agencies, procurement officers, and parliamentarians.
- The Procurement Ombudsman will produce the annual report of the Office of the Procurement Ombudsman (OPO) shortly after the end of the fiscal year (See http://opo-boa.gc.ca/ for more details on the Office of the Procurement Ombudsman).

Procurement Ombudsman: Financial and Human Resources

Financial Resources (in millions of dollars)	Planned Spending 2011-2012	2012-2013	2013-2014
Gross Expenditures	4.3	4.3	4.3
Less Respendable Revenue	-	-	-
Net Expenditures	4.3	4.3	4.3
Human Resources			
Full-Time Equivalents (FTEs)	28	28	28

Expected Results	Performance Indicators	Targets	Achievement Date
Canadians have increased confidence in federal procurement practices.	Percentage of suppliers whose confidence in federal procurement has increased	90%	March 31, 2012
	Percentage of Procurement Officials who recognize that the Procurement Ombudsman's efforts have resulted in an increase in procurement community professionalism (training, tools, knowledge of best practices)	90%	March 31, 2012
Canadians have increased confidence in federal procurement practices.	Percentage of senior officials and parliamentarians attesting to the usefulness of the Procurement Ombudsman Report to Parliament in helping them arrive at a meaningful assessment of the performance of the federal procurement process	90%	March 31, 2012

2.2.9 Internal Services

Internal Services are groups of related activities and resources that are administered to support the needs of programs and other corporate obligations of an organization. Internal Services include only those activities and resources that apply across an organization and not those provided specifically to a program, such as human resources, information technologies, finance and corporate services.

Planning Highlights

- We will continue work to support PWGSC's Client Service Strategy at the departmental level, and to meet specific needs of the Internal Services program activity.
- The Finance Branch will continue to provide a robust financial management regime by delivering on the following activities in 2011-2012: Budget Management Excellence, implementation of a Three-Year Financial Plan; implementation of the approved Cost Recovery Framework; approval and implementation of the Integrated Investment Plan; and, continue to build capacity through the implementation of the new Financial Management Framework (Chief Financial Officer Model).
- PWGSC is committed to its employees. We know they are critical to our success and the provision of high quality services to our clients, the Public Service, and ultimately, to Canadians. We want to ensure that our employees remain our top resource by building on our past successes and moving forward to renew the department. A major renewal project will be our Client Service Strategy, which will be supported by our HR agenda. More specifically, PWGSC will ensure through its Leadership Development initiative that

employees have access to learning events and opportunities that will broaden their overall knowledge and skill, with a particular focus on management excellence and knowledge transfer. We will also proceed with the implementation of our new, streamlined HR Policy Suite. This coupled with the introduction of a People Management Philosophy and associated employee/employer commitment will serve to set the stage for a modern HR agenda for the years ahead.

- A key challenge facing PWGSC and the Public Service is recruiting and retaining the skilled workforce needed to keep pace with change and meet business priorities. For our employees, we need to encourage engagement, opportunities for learning, career growth and advancement. Getting the fundamentals right sets the stage to accomplish this. Our approach to integrated human resources management focuses on getting our fundamentals right; incorporating our values in everything we do; and being recognized as an employer of choice. We remain committed to the advancement of our two departmental HRM priorities through the implementation of our Renewal Action Plan and various other activities to support day-to-day HR requirements of managers and employees.
- In 2011-2012, PWGSC will continue to improve its stewardship of the Information Technology (IT) function by optimizing the efficient delivery of IT services. We will implement an Information Management (IM) and IT portfolio management framework that will serve to align the departmental IM/IT strategy to the Department's evolving business service delivery needs.
- The Departmental Oversight Branch (DOB) will continue to provide our Minister and Deputy Minister with assurance that Departmental operations are being carried out with prudence, probity and transparency, in accordance with established legislation, regulations, policies and practices. This oversight function ensures that PWGSC's integrity and credibility are protected through modern management practices and sound stewardship of public funds. In addition, DOB provides cost-recoverable services to other departments and agencies, and is responsible for administering the *Public Servants Disclosure Protection Act* which encourages public servants to report wrongdoing in the workplace.

Internal Services: Financial and Human Resources

Financial Resources (in millions of dollars)	Planned Spending 2011-2012	2012-2013	2013-2014
Gross Expenditures	429.4	422.0	422.6
Less Respendable Revenue	(117.6)	(114.7)	(115.3)
Net Expenditures	311.8	307.3	307.3
Human Resources			
Full-Time Equivalents (FTEs)	2,609	2,676	2,707

Note: The decrease in gross expenditures from 2011-2012 to 2012-2013 is mainly due to a decrease in business volume.

3.1 Financial Highlights

The preparation of future-oriented financial statements is part of new reporting initiatives applicable to all departments starting in this *2011-2012 Report on Plans and Priorities*. This new reporting is part of a series of financial initiatives that aim to strengthen accountability, improve transparency and financial management.

The highlights presented in this section are intended to serve as a general overview of PWGSC's operations. These consolidated condensed future-oriented financial statements are prepared on an accrual basis of accounting to better align consumption of resources with the services provided, rather than reporting solely inlays and outlays of cash.

Reporting of financial authorities which is primarily based on cash flow requirements does not reflect reporting of future-oriented financial results which is on an accrual basis. The two types of reporting are reconciled in PWGSC's *Future-Oriented Consolidated Financial Statements* that can be found on PWGSC website http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rpp/index-eng.html.

Condensed Future-Oriented Consolidated Statement of Financial Position

At end of Fiscal Year (March 31, 2012)	(in millions of dollars)
	2011-2012
ASSETS	5,939.0
TOTAL	**5,939.0**
LIABILITIES	3,555.8
EQUITY	2,383.2
TOTAL	**5,939.0**

Condensed Future-Oriented Consolidated Statement of Operations

At end of Fiscal Year (March 31, 2012)	(in millions of dollars)
	2011-2012
EXPENSES	5,260.0
REVENUES	2,827.6
NET COST OF OPERATIONS	**2,432.4**

3.2 List of Supplementary Information Tables

The following tables are located on the Treasury Board Secretariat website (http://www.tbs-sct.gc.ca/estd-bddc/index-eng.asp):

Details of Transfer Payment Programs

Up-Front Multi-Year Funding (PWGSC is not responsible for administering conditional grant funding agreements.)

Greening Government Operations

Horizontal Initiatives

Upcoming Internal Audits and Evaluations over the next three fiscal years

Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

Status Report on Transformational and Major Crown Projects

Summary of Capital Spending by Program Activity

User fees

3.3 Other Items of Interest

Sustainable Development

Based on the Federal Sustainable Development Strategy, PWGSC commits to

- Providing specific information on its sustainable development activities.
- Ensuring that the Government's environmental goals are taken into account when pursuing social and economic goals by strengthening the application of Strategic Environmental Assessments.
- Pursuing best practices on reporting on summary information related to the results of Strategic Environmental Assessments, including those linked to the Federal Sustainable Development Strategy goals and targets, in order to ensure that environmental decision making is more transparent.

For additional details on PWGSC's activities to support sustainable development please see

- http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/publications/renouvelable-sustainable-eng.html
- [GGO table housed on the TBS website]

and for complete details on the Federal Sustainable Development Strategy please see *http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=En&n=C2844D2D-1*.

3.2 Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Ces tableaux peuvent être consultés sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/estd-bddc/index-fra.asp :

Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Financement initial et pluriannuel (TPSGC n'est pas responsable de la gestion des ententes de financement par subventions conditionnelles)

Écologisation des opérations gouvernementales

Initiatives horizontales

Vérifications internes et évaluations à venir au cours des trois prochains exercices

Sources de recettes disponibles et non disponibles

Rapport d'étape sur les projets de transformation et sur les grands projets de l'État

Sommaire des dépenses en capital par activité de programme

Frais d'utilisation

3.3 Autres sujets d'intérêt

Développement durable

Conformément à la Stratégie fédérale de développement durable, TPSGC s'engage à :

- fournir des renseignements précis sur ses activités de développement durable;
- veiller à tenir compte des objectifs du gouvernement en matière d'environnement dans l'atteinte de ses objectifs économiques et sociaux en rendant l'application des évaluations environnementales stratégiques plus rigoureuse;
- chercher à adopter des pratiques exemplaires pour résumer les résultats des évaluations environnementales stratégiques, y compris celles qui concernent les objectifs et les cibles de la Stratégie fédérale de développement durable, de façon à rendre la prise de décisions en matière d'environnement plus transparente.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les activités menées par TPSGC afin de soutenir le développement durable, veuillez consulter les liens suivants :

- http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/publications/renouvelable-sustainable-fra.html
- [Tableau sur l'écologisation des opérations gouvernementales hébergé sur le site Web du SCT]

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Stratégie fédérale de développement durable, veuillez consulter le lien suivant :
http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=C2844D2D-1.

3.1 Points saillants des finances

La préparation d'états financiers prospectifs fait partie des nouvelles initiatives d'établissement de rapports que les ministères doivent appliquer dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2011-2012* et dans les suivants. Ces nouvelles exigences de rapport font partie d'un ensemble de mesures financières visant à renforcer les responsabilités et à améliorer la transparence et la gestion financière.

Les principales données présentées dans cette section sont destinées à fournir un aperçu général des activités de TPSGC. Les états financiers prospectifs consolidés et condensés sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice afin d'établir une relation plus claire entre la consommation des ressources et les services fournis, et non simplement à faire état des rentrées et des sorties de fonds.

Les données sur les pouvoirs financiers sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie et ne reflètent pas les données sur les résultats financiers prospectifs qui sont, pour leur part, fondées sur une comptabilité d'exercice. Ces deux types de données sont rapprochés dans les États financiers prospectifs consolidés, disponibles sur le site Web de TPSGC à l'adresse suivante : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rpp/index-fra.html

État consolidé prospectif condensé de la situation financière

À la fin de l'exercice (31 mars 2012)	(en millions de dollars)
	2011-2012
ACTIF	5 939,0
TOTAL	**5 939,0**
PASSIF	3 555,8
ÉQUITÉ	2 383,2
TOTAL	**5 939,0**

État consolidé prospectif condensé des résultats

À la fin de l'exercice (31 mars 2012)	(en millions de dollars)
	2011-2012
CHARGES	5 260,0
REVENUS	2 827,6
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET	**2 432,4**

autres activités pour répondre aux besoins quotidiens de la direction et du personnel en matière de ressources humaines.

- En 2011-2012, TPSGC continuera d'améliorer son intendance de la fonction des technologies de l'information (TI) en optimisant la prestation efficiente des services de TI. Nous mettrons en œuvre un cadre de gestion du portefeuille de gestion de l'information (GI) et de TI qui permettra d'adapter la stratégie de GI-TI du Ministère à l'évolution des besoins opérationnels de TPSGC.
- La Direction générale de la surveillance (DGS) continuera d'assurer à notre ministre et à notre sous-ministre que les opérations ministérielles sont menées avec prudence, probité et transparence, conformément aux lois, aux règlements, aux politiques et aux pratiques établis. Cette fonction de surveillance permet de veiller à ce que l'intégrité et la crédibilité de TPSGC soient protégées grâce à des pratiques de gestion modernes et à une saine gestion des fonds publics. En outre, la DGS offre des services contre recouvrement des coûts aux autres ministères et organismes, en plus d'appliquer la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, qui encourage les fonctionnaires à signaler les actes répréhensibles dont ils sont témoins au travail.

Services internes : Ressources financières et humaines

Ressources financières (en millions de dollars)	Dépenses prévues 2011-2012	2012-2013	2013-2014
Dépenses brutes	429,4	422,0	422,6
Moins les recettes disponibles	(117,6)	(114,7)	(115,3)
Dépenses nettes	311,8	307,3	307,3
Ressources humaines			
Équivalents temps plein (ETP)	2 609	2 676	2 707

Remarque : La diminution des dépenses brutes entre 2011-2012 et 2012-2013 est principalement liée à une diminution du volume d'activités.

2.2.9 Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources qui sont administrés pour répondre aux besoins des programmes et aider l'organisation à respecter ses autres obligations générales. Les services internes comprennent seulement les activités et les ressources qui s'appliquent à l'ensemble de l'organisation et non pas celles qui visent un programme précis. Il s'agit donc par exemple des ressources humaines, des TI, des finances et des services ministériels.

Points saillants de la planification

- Nous continuerons de travailler afin de soutenir la Stratégie de service à la clientèle de TPSGC à l'échelle du Ministère et de répondre aux besoins propres à l'activité de programme des Services internes.
- En 2011-2012, la Direction générale des finances continuera d'offrir un régime de gestion financière solide en se consacrant aux activités suivantes : la mise en place d'un plan financier sur trois ans pour atteindre l'excellence en gestion budgétaire, la mise en œuvre du cadre approuvé de recouvrement des coûts, l'approbation et la mise en œuvre du Plan d'investissement intégré; et le renforcement de la capacité grâce à la mise en œuvre du nouveau cadre de gestion financière (modèle du chef des finances).
- TPSGC est dévoué à ses employés. Nous savons qu'ils sont essentiels à notre succès et à la prestation de services de haute qualité à nos clients de la fonction publique et, ultimement, à la population canadienne. Nous voulons nous assurer que nos employés demeurent notre principale ressource en tirant profit de nos réussites passées pour aller de l'avant et renouveler le Ministère. Notre Stratégie de service à la clientèle, qui sera appuyée par notre programme en matière de gestion des RH, constituera un de nos plus importants projets de renouvellement. Plus précisément, TPSGC s'assurera, par l'intermédiaire de son initiative de perfectionnement en leadership, que les employés ont accès à des activités et à des occasions d'apprentissage qui leur permettront d'élargir leurs connaissances et leurs compétences, en mettant particulièrement l'accent sur l'excellence en gestion et le transfert des connaissances. Nous procéderons également à la mise en œuvre de notre nouvel ensemble simplifié de politiques en matière de gestion des ressources humaines. Cette mise en œuvre, associée à l'adoption d'une philosophie de gestion des personnes et à l'engagement des employés et de l'employeur à cet égard, permettra d'ouvrir la voie à un programme moderne de RH pour les années à venir.
- Le recrutement et le maintien en poste de l'effectif compétent nécessaire pour soutenir le rythme du changement et respecter les priorités opérationnelles représentent des défis importants pour TPSGC et la fonction publique. Nous devons favoriser la mobilisation, les occasions d'apprentissage, le développement de carrière et le perfectionnement professionnel de nos employés. La solidification des assises du Ministère ouvre la voie à l'atteinte de ces objectifs. Notre approche de gestion intégrée des ressources humaines est axée sur la solidification des assises, l'intégration de nos valeurs à toutes nos activités et le fait d'être reconnu en tant qu'employeur de choix. Nous maintenons notre engagement de faire progresser nos deux priorités ministérielles en matière de gestion des ressources humaines en mettant en œuvre notre Plan d'action pour le renouvellement et diverses

- Afin d'assurer leur équité et leur transparence, les pratiques d'approvisionnement des ministères et des organismes seront examinées, ce qui mènera à des recommandations pratiques. Cet examen des pratiques portera principalement sur la simplification des règles et sur la diminution des formalités administratives pour les fournisseurs, tout en assurant l'intégrité du processus d'approvisionnement. TPSGC utilisera une méthode de travail collaborative, dans le cadre de laquelle la participation des ministères et des organismes sera nécessaire. De plus, il établira des jalons et diffusera des pratiques exemplaires afin de promouvoir les partenariats et de permettre aux ministères et aux organismes de profiter des réussites de chacun.
- Un programme de communication active sera mis en œuvre pour assurer une communication adéquate avec tous les intervenants, y compris les fournisseurs, les cadres supérieurs des ministères et organismes clients, les agents des achats et les parlementaires.
- L'ombudsman produira le rapport annuel du Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) peu après la fin de l'exercice. (Pour plus de renseignements sur le BOA, consultez le http://opo-boa.gc.ca/.)

Ombudsman de l'approvisionnement : Ressources financières et humaines

	Dépenses prévues		
Ressources financières (en millions de dollars)	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**
Dépenses brutes	4,3	4,3	4,3
Moins les recettes disponibles	-	-	-
Dépenses nettes	4,3	4,3	4,3
Ressources humaines			
Équivalents temps plein (ETP)	28	28	28

Résultats prévus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Échéance
Les Canadiens ont plus confiance dans le processus d'approvisionnement fédéral.	Pourcentage de fournisseurs dont la confiance dans le processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral a augmenté.	90 %	Le 31 mars 2012
	Pourcentage de spécialistes de l'approvisionnement qui reconnaissent que les efforts de l'ombudsman de l'approvisionnement ont entraîné une augmentation du professionnalisme de la communauté de l'approvisionnement (formation, outils, connaissance des pratiques exemplaires).	90 %	Le 31 mars 2012
Les Canadiens ont plus confiance dans le processus d'approvisionnement fédéral.	Pourcentage de membres de la haute direction et des parlementaires qui reconnaissent l'utilité du rapport de l'ombudsman au Parlement dans leur évaluation du rendement du processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral.	90 %	Le 31 mars 2012

Résultats prévus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Échéance
Les organisations fédérales ont accès à des services de qualité qui permettent d'améliorer la gestion, la prestation et la protection de certaines activités et de certains biens gouvernementaux, tout en réduisant leur impact sur l'environnement.	Pourcentage des coûts recouvrés	100 %	Le 31 mars 2012
	Pourcentage de filtrages de sécurité simples effectué en sept jours ouvrables ou moins	80 %	Le 31 mars 2012
	Pourcentage de nouvelles entreprises (particuliers) inscrites au Programme des marchandises contrôlées en 45 jours civils ou moins	80 %	Le 31 mars 2012
Grâce aux bureaux régionaux des ministres situés partout au Canada, les ministres fédéraux et leur personnel ont accès à des locaux sécuritaires et à des services qui leur permettent de remplir leurs fonctions officielles à l'extérieur de la région de la capitale nationale.	Nombre moyen de clients qui bénéficient annuellement des bureaux régionaux des ministres	1 000	Le 31 mars 2012

2.2.8 Ombudsman de l'approvisionnement

Cette activité de programme indépendante du gouvernement vise l'examen des pratiques d'approvisionnement dans l'ensemble des ministères et organismes fédéraux, les enquêtes sur les plaintes des fournisseurs éventuels concernant l'attribution des contrats de biens et de services en-deçà de certaines valeurs, les enquêtes sur les plaintes au sujet de l'administration des contrats ainsi que le fonctionnement d'un programme alternatif de règlement des différends découlant des contrats. Cette activité permet de promouvoir l'équité et la transparence du processus d'approvisionnement.

Avantages pour la population canadienne

Conformément à la *Loi fédérale sur la responsabilité*, la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* a été modifiée pour permettre la création du poste d'ombudsman de l'approvisionnement, qui a été doté en mai 2008. Les activités de l'ombudsman de l'approvisionnement seront bénéfiques pour la population canadienne, car elles accroîtront l'équité, l'ouverture et la transparence du processus d'approvisionnement fédéral; elles simplifieront le processus d'approvisionnement et permettront aux entreprises canadiennes de fournir plus facilement des produits et des services au gouvernement et, enfin, elles approfondiront les connaissances et la compréhension des fournisseurs canadiens à l'égard du processus d'approvisionnement fédéral.

Points saillants de la planification

- L'ombudsman de l'approvisionnement fournira une solution indépendante et neutre pour le règlement des plaintes des fournisseurs concernant l'attribution et l'administration des contrats. Même si tous les fournisseurs canadiens en profiteront, les petites et moyennes entreprises, en particulier, disposeront d'un organisme neutre pour faire part de leurs préoccupations et de leurs plaintes.
- L'ombudsman de l'approvisionnement offrira des modes alternatifs de règlement des conflits aux ministères et aux fournisseurs. Il s'agira donc d'une option indépendante et abordable par rapport à un litige coûteux. Ces services aideront à uniformiser les règles du jeu et à renforcer les relations d'affaires entre le gouvernement et ses fournisseurs.

- Par l'intermédiaire du SISP, TPSGC fournira, en temps opportun, des services efficients et de grande qualité relativement à la gestion des ressources humaines et aux systèmes administratifs. En offrant ces services aux autres ministères fédéraux, TPSGC contribue à l'efficacité et à la bonne gestion de la fonction publique.
    - Le SISP élargira sa gamme de services afin d'améliorer la gestion horizontale des ressources humaines et des finances en vue d'accroître l'efficience des processus administratifs.
    - Les programmes visés continueront d'appuyer les processus, de les adapter en fonction des politiques et des initiatives horizontales pangouvernementales. Ils contribueront de manière importante à la stratégie gouvernementale de transformation des services internes.
    - Les services de gestion des ressources humaines offerts par le SISP réduiront les risques inhérents aux petits ministères et organismes en réglant leurs problèmes de capacité et de continuité opérationnelle.
- TPSGC continuera de collaborer avec des ministères partenaires à la recherche et à l'élaboration de politiques, de stratégies et de recommandations visant à réduire l'empreinte écologique des opérations du gouvernement fédéral. Dans le cadre de l'activité de programme « Programmes et services spécialisés », TPSGC participe à la SFDD, notamment au thème IV : « Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement ». Le Ministère contribue à l'atteinte de l'objectif de la SFDD qui consiste à écologiser les opérations du gouvernement fédéral, et plus précisément aux volets suivants : les bâtiments écologiques, les émissions de gaz à effet de serre produites par les immeubles et le parc automobile du gouvernement, les achats écologiques, les réunions écologiques, la consommation de papier, les unités d'impression et l'élimination des déchets électroniques.
- Grâce aux bureaux régionaux des ministres situés partout au pays, TPSGC continuera de contribuer à diverses activités du gouvernement du Canada en offrant de l'aide et du soutien aux ministres qui doivent s'acquitter de leurs responsabilités à l'extérieur de la région de la capitale nationale. TPSGC fournit notamment des locaux à bureaux et des services administratifs aux ministres et à leur personnel afin d'assurer l'efficience, l'efficacité, la sécurité de leurs activités et de réaliser des économies.
- Le Ministère continuera d'appuyer la mise en œuvre de sa Stratégie de service à la clientèle dans l'ensemble de l'organisation, notamment pour répondre aux besoins propres à l'activité de programme « Programmes et services spécialisés ».

Programmes et services spécialisés : Ressources financières et humaines

Ressources financières (en millions de dollars)	Dépenses prévues 2011-2012	2012-2013	2013-2014
Dépenses brutes	144,5	145,4	146,2
Moins les recettes disponibles	(91,3)	(92,8)	(93,6)
Dépenses nettes	53,2	52,6	52,6
Ressources humaines			
Équivalents temps plein (ETP)	886	954	985

Remarque : En ce qui concerne les **Services conseils du gouvernement**, les dépenses brutes prévues augmenteront au cours de la période de planification en fonction de l'augmentation prévue du volume d'activités et des taux facturables. En ce qui concerne **Services de vérification Canada**, les dépenses brutes prévues augmenteront légèrement au cours de la période de planification en raison de l'augmentation possible du volume d'activités.

systèmes d'appui et de normaliser les applications et les processus. Ces programmes visent à offrir des programmes et des services plus efficaces, efficients et durables à la population canadienne.

Points saillants de la planification

- TPSGC continuera de bâtir une solide organisation de vérification et de certification professionnelles qui met l'accent sur l'offre de produits et la prestation de services de qualité tout en favorisant l'apprentissage et le perfectionnement professionnel. Le Ministère fera mieux connaître ses services et consultera ses clients pour mieux prévoir leurs besoins et y répondre. De plus, TPSGC continuera d'établir une organisation viable sur le plan financier.
- Le Ministère contribuera au programme de la sécurité du gouvernement pour protéger la population canadienne et favoriser la compétitivité de l'industrie, en renforçant le Programme de la sécurité industrielle (PSI). TPSGC continuera la transformation et la modernisation des processus opérationnels du PSI et il améliorera sa capacité stratégique en vue d'offrir, en temps opportun, des services de qualité et économiques.
- Afin d'assurer la gestion efficace et la bonne coordination des communications à l'échelle du gouvernement du Canada et de faire en sorte que celles-ci répondent aux divers besoins du public, TPSGC continuera de fournir des conseils et des services adaptés aux besoins des organisations fédérales dans le cadre de certaines activités de communication réalisées par les SIG.
    - En 2011-2012, TPSGC mettra davantage l'accent sur les initiatives pangouvernementales de renforcement des capacités et de sensibilisation. Par conséquent, le Ministère collaborera avec des intervenants afin de demeurer au fait de l'évolution des tendances et des besoins et d'offrir aux organisations fédérales les outils de travail et les occasions d'apprentissage nécessaires pour s'adapter à cette évolution.
    - Le Ministère entamera des travaux visant à mettre à niveau ses systèmes d'information pour la publicité et la recherche sur l'opinion publique. Ces travaux permettront d'accroître les fonctionnalités des systèmes actuels et de faciliter l'établissement des rapports en fin d'exercice.
    - Éditions et Services de dépôt étudiera la possibilité d'investir dans un nouveau système intégré de bibliothèque afin d'offrir plus de souplesse à la collectivité des bibliothèques et de mieux répondre à ses besoins.
    - La Direction de la Gazette du Canada modernisera son outil de publication afin d'accroître sa capacité de production et de créer un environnement de production plus stable, tout en continuant à respecter les échéances imposées par la loi et à mettre l'accent sur la prestation des services. De plus, la Direction de la Gazette du Canada travaillera à l'automatisation de certains processus initiaux, y compris de son système financier, ce qui augmentera la qualité des services offerts aux clients qui publient des textes réglementaires dans la *Gazette du Canada*.

Résultats prévus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Date d'échéance
Le gouvernement du Canada est en mesure de fonctionner et de communiquer avec les Canadiens dans les deux langues officielles grâce à des services linguistiques de qualité, efficients et adaptés à ses besoins.	Degré de satisfaction des clients quant aux services de traduction fournis	Plus de 85 %	31 mars 2012
	Pourcentage de documents traduits dans les délais accordés par le Parlement	Plus de 95 %	31 mars 2012
	Pourcentage de délais de livraison convenus qui ont été respectés pour les services de traduction offerts aux organisations fédérales	Plus de 90 %	31 mars 2012
	Coût total pour les services linguistiques/Total d'heures facturées	90 $ par heure facturée	31 mars 2012

2.2.7 Programmes et services spécialisés

Cette activité de programme permet d'offrir aux organisations fédérales, en temps utile, des services et des programmes spécialisés de grande qualité pour favoriser une gestion et un fonctionnement sains, prudents et éthiques.

Avantages pour la population canadienne

TPSGC offre de nombreux programmes et services spécialisés aux ministères et organismes fédéraux, notamment des services de vérification et de juricomptabilité de même que des services visant à accélérer l'écologisation des opérations gouvernementales.

De plus, par l'entremise du Programme de la sécurité industrielle, TPSGC respecte les obligations et les priorités publiques, intérieures et nationales en matière de sécurité. Le Programme de la sécurité industrielle protège les biens de nature délicate du gouvernement et les marchandises contrôlées lorsque des entreprises du secteur privé en ont la garde, et il assure le filtrage de sécurité des organisations du secteur privé et de leurs employés ainsi que l'évaluation de la sécurité des travailleurs temporaires et des visiteurs étrangers.

Par l'intermédiaire des Services d'information du gouvernement (SIG), TPSGC veille à ce que la population ait accès aux renseignements du gouvernement dans une variété de formats. De plus, les SIG facilitent la diffusion des renseignements à la population grâce à la recherche sur l'opinion publique, au Comité consultatif des bibliothèques, à des rencontres en personne pendant des foires et des expositions partout au Canada, au droit d'accès aux sources de médias électroniques à l'échelle gouvernementale et au portail de la *Gazette du Canada*.

En outre, par l'intermédiaire des Services conseils du gouvernement et de Services de vérification Canada, TPSGC fournit sur demande des services de conseils et de vérification aux institutions fédérales. Le groupe centralisé de fonctionnaires qui assure ces services possède une connaissance approfondie des priorités et des politiques administratives du gouvernement et il contribue à la bonne gestion de la fonction publique ainsi qu'à l'optimisation des ressources au nom de la population canadienne, car tous les ministères n'ont pas besoin de se doter de leur propre capacité d'analyse pour répondre à des besoins à court terme.

Le Secteur de l'intégration des services partagés (SISP) est lui aussi appuyé par de solides structures de gouvernance, les ministères clients et les organismes centraux. Le SISP tire parti des pouvoirs d'achat et de développement des ministères, ce qui permet de réduire le coût des

Par ailleurs, sa participation à la stratégie du gouvernement du Canada en matière de langues officielles, la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne,* contribuera au renforcement et à la promotion de la dualité linguistique auprès de toute la population canadienne. Pour ce faire, le Bureau de la traduction aidera les entreprises canadiennes de traduction et de technologies langagières à accroître leur visibilité sur les marchés canadien et international. Il offrira également de meilleures possibilités de formation à la prochaine génération de traducteurs et d'interprètes.

Points saillants de la planification

- Le Bureau de la traduction de TPSGC agira à titre de partenaire stratégique du gouvernement du Canada dans le domaine des solutions langagières. Afin de supporter la Stratégie de service à la clientèle de TPSGC, il renforcera son partenariat avec les ministères et organismes fédéraux afin d'offrir des services de traduction, d'interprétation et d'autres services linguistiques de qualité à un coût raisonnable. Il participera à la mise en place d'ententes de services ministérielles, établira des normes de service, rendra compte des mesures de satisfaction en place au Bureau de la traduction et créera des fiches d'information sur les différents volets de son offre de service. De plus, il évaluera l'application de solutions technologiques de pointe dans la prestation de services de traduction.
- Le Bureau de la traduction aidera à assurer une sécurité de l'offre de services linguistiques pour répondre aux besoins du Parlement et des institutions fédérales. Il appuiera le renforcement du secteur langagier et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée au Canada conformément au Programme de renforcement du secteur langagier au Canada, qui a été annoncé dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne.*
- Le Bureau de la traduction agira à titre d'autorité en matière de normalisation terminologique. Il consolidera la place du gouvernement sur les scènes fédérale, nationale et internationale dans le domaine langagier, mettra en valeur la richesse collective du savoir linguistique et terminologique canadien et entretiendra le Portail linguistique du gouvernement du Canada, initiative de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne.*

Gestion linguistique et services connexes : Ressources financières et humaines

Ressources financières (en millions de dollars)	Dépenses prévues 2011-2012	2012-2013	2013-2014
Dépenses brutes	299,2	297,0	291,3
Moins les recettes disponibles	(222,0)	(223,3)	(226,5)
Dépenses nettes	77,2	73,7	64,8
Ressources humaines			
Équivalents temps plein (ETP)	1 810	1 810	1 810

Remarque : La diminution des dépenses brutes entre 2011-2012 et 2012-2013 est liée aux dollars investis dans la gestion de l'information et dans la technologie de l'information en 2011-2012 et qui ne seront pas recouvrés auprès des clients. La diminution des dépenses brutes en 2013-2014 découle de l'achèvement de la « Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne » prévu le 31 mars 2013. Dans le cadre de ce programme, des contributions sont versées aux universités et à l'industrie.

Administration de la paye et des pensions fédérales : Ressources humaines et financières

Ressources financières (en millions de dollars)	2011-2012	Dépenses prévues 2012-2013	2013-2014
Dépenses brutes	172,2	82,6	61,2
Moins les recettes disponibles	(104,5)	(50,9)	(33,1)
Dépenses nettes	67,7	31,7	28,1
Ressources humaines			
Équivalents temps plein (ETP)	1 480	1 615	1 616

Remarque : La diminution des dépenses brutes entre 2011-2012 et 2013-2014 est principalement attribuable à l'arrêt du financement des projets suivants :

- le Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions et le Projet de centralisation de la prestation des services de pension en 2011-2012;
- l'étape préliminaire du Projet de regroupement des services de paye qui se termine en 2011-2012;
- l'étape préliminaire du Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions qui prend fin en 2012-2013;
- le projet de modernisation de la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada qui se termine en 2012-2013.

Résultats prévus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Échéance
Les employés et les retraités sont payés à temps et avec exactitude grâce à des systèmes et à des processus centraux fiables.	Pourcentage des mouvements de paye et de pension (RPRFP et RPFC) effectués dans les délais établis	95,5 %	Le 31 mars 2012
	Coût pour TPSGC, par compte, de l'administration de la paye de tous les fonctionnaires fédéraux.	114 $	Le 31 mars 2012
	Coût, par compte, de l'administration des pensions dans l'ensemble du gouvernement du Canada.	162 $[1]	Le 31 mars 2012

1 Le coût prévu pour 2011-2012 représente une amélioration de 19 % par rapport au coût, par compte, de l'administration des pensions dans l'ensemble du gouvernement du Canada en 2007-2008 (en dollars courants).

2.2.6 Gestion linguistique et services connexes

Cette activité de programme définit le Bureau de la traduction comme étant un intervenant clé dans l'infrastructure de prestation de services du gouvernement fédéral. Le Bureau de la traduction, seul fournisseur interne de services linguistiques au gouvernement, offre des services de traduction, de révision, d'interprétation et d'autres services linguistiques au Parlement, aux tribunaux, aux autres ministères et organismes fédéraux. Il est aussi l'autorité du gouvernement fédéral en matière de terminologie et a reçu le mandat d'élaborer des normes terminologiques pour garantir des communications claires, uniformes et de qualité au sein du gouvernement. En plus, il s'assure qu'un bassin durable et fiable de ressources linguistiques compétentes soit en place pour répondre aux besoins linguistiques du gouvernement et pour appuyer le programme économique et social du Canada. Ce programme découle de la *Loi sur le Bureau de la traduction*.

Avantages pour la population canadienne

Le Bureau de la traduction de TPSGC aide le gouvernement à diffuser à la population canadienne de l'information de grande qualité en temps opportun dans les deux langues officielles. Il offre aussi des services dans plus de 100 langues autochtones et étrangères pour que tous les citoyens canadiens, peu importe leur culture ou leur langue, puissent accéder aux programmes et aux services offerts par le gouvernement fédéral.

Il fournit également des services de traduction et d'interprétation lors des séances de la Chambre des communes, du Sénat et des comités parlementaires, en plus de traduire plus de 1,74 million de pages pour le compte des ministères et des organismes fédéraux dans quelque 60 points de service à l'échelle du pays.

Les initiatives de transformation de la paye et des pensions, qui visent à rationaliser les opérations, devraient respectivement générer des économies annuelles approximatives de 79 et de 29 millions de dollars à l'échelle du gouvernement. Le coût de l'administration des pensions augmente à TPSGC en raison de la centralisation. Cependant, ce même coût diminuera au sein des autres ministères et organismes au fur et à mesure qu'ils abandonneront leurs tâches d'administration des pensions. En outre, les applications Web de la rémunération, qui offrent un ensemble d'outils de rémunération et de pension auxquels les employés ont accès au moyen de l'infrastructure Web de leur ministère, permettront de réduire la quantité de papier utilisé d'environ 83 tonnes métriques en 2011-2012.

Points saillants de la planification

- TPSGC procédera à la prochaine étape de la mise en œuvre d'un système moderne d'administration des pensions et des processus opérationnels connexes. Cette étape visera un plus grand nombre de processus de pension de base, comme les congés non payés, ainsi que le volet libre-service sur le Web destiné aux cotisants. En 2011-2012, le Ministère terminera la centralisation des services de pension au Centre des pensions de la fonction publique.
- Le Ministère continuera les activités de développement liées à la migration de l'administration des pensions de la Gendarmerie royale du Canada vers TPSGC, à l'aide du nouveau système mis en œuvre dans le cadre du Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions.
- L'analyse visant à comparer la nouvelle solution de paye proposée aux besoins du gouvernement du Canada dans le domaine de la paye sera terminée en 2011-2012. La phase de définition des processus et du système de paye modernisés devrait prendre fin d'ici avril 2012.
- Le Ministère transférera graduellement, sur une période de cinq ans qui débutera en 2011-2012, les services d'administration de la paye pour les ministères qui utilisent le Système de gestion des ressources humaines du gouvernement du Canada (PeopleSoft) vers un centre d'expertise géré par TPSGC. Le nouveau centre d'expertise sera fonctionnel d'ici janvier 2012.
- Conformément à la Stratégie de service à la clientèle de TPSGC, le site Web de la Rémunération, qui contient des normes de service, sera amélioré. En effet, on y ajoutera continuellement des renseignements à jour sur les initiatives de transformation.

Services d'infrastructure des technologies de l'information : Ressources humaines et financières

Ressources financières (en millions de dollars)	Dépenses prévues 2011-2012	2012-2013	2013-2014
Dépenses brutes	449,6	450,3	469,4
Moins les recettes disponibles	(424,8)	(436,3)	(464,0)
Dépenses nettes	24,8	14,0	5,4
Ressources humaines			
Équivalents temps plein (ETP)	1 055	1 097	1 125

Remarque : La diminution des dépenses nettes entre 2011-2012 et 2012-2013 est liée au financement spécial d'un projet touchant la sécurité des télécommunications et de la technologie de l'information qui se termine en 2011-2012. La diminution des dépenses nettes entre 2012-2013 et 2013-2014 découle de la diminution du financement du projet touchant la durabilité des centres de données.

Résultats prévus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Échéance
Pour les aider à réaliser leurs programmes, les organisations fédérales ont accès à des services fiables et innovateurs dans quatre secteurs d'activité (télécommunications, services de centres de données, sécurité des TI et services d'informatique répartie).	Pourcentage des niveaux de service respecté sur le plan de la disponibilité opérationnelle dans quatre secteurs d'activité	95 %	Le 31 mars 2012
TPSGC appuie les principaux programmes du gouvernement du Canada grâce à l'hébergement d'applications, à la gestion du stockage et à la prestation de services Web aux ministères et organismes fédéraux.	Pourcentage de disponibilité des systèmes informatiques essentiels aux activités et aux programmes du gouvernement destinés à la population canadienne et aux fonctionnaires (c.-à-d. Receveur général, Régime de pensions du Canada (RPC), Programme de la sécurité de la vieillesse (SV), impression des chèques de paye et de pension)	99 %	Le 31 mars 2012
Le Ministère fournit des solutions de télécommunications globales en appuyant les activités du gouvernement du Canada au pays et à l'étranger.	Accès à tous les services de télécommunications offerts sur le marché	99 %	Le 31 mars 2012

2.2.5 Administration de la paye et des pensions fédérales

Cette activité de programme permet d'offrir aux autres organisations fédérales des systèmes et des processus centraux fiables pour l'administration de la paye et des pensions. Grâce aux services de paye et de pension, TPSGC veille à ce que les employés et les retraités du gouvernement fédéral soient payés à temps et sans erreur.

Avantages pour la population canadienne

Le Ministère assure des services de paye à 110 ministères, employeurs distincts et autres organisations fédérales, et il gère les comptes de pension de plus de 231 900 anciens fonctionnaires, de 111 400 anciens membres des Forces canadiennes et de 1 375 anciens députés et juges, ce qui représente des paiements d'une valeur totale d'environ 28,7 milliards de dollars par année.

Points saillants de la planification

- TPSGC continuera d'améliorer son portefeuille de services de télécommunications en offrant de nouveaux services sans fil de transmission de la voix, de données et de vidéos qui assureront une connectivité intégrée plus économique et omniprésente aux ministères et aux organismes.
- TPSGC fournira des services dans le domaine de l'informatique répartie et mettra l'accent sur la planification stratégique et les projets pilotes. En effet, le Ministère offrira à d'autres ministères fédéraux une gamme plus vaste de services de recherche intégrée, d'outils de bureau, de messagerie et de collaboration ainsi que le Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information.
- TPSGC prévoit lancer un produit d'informatique virtuelle selon lequel l'infrastructure sera un concept de service. Ce produit sera fidèle au cadre de sécurité du gouvernement du Canada en matière d'informatique en nuage. Pour obtenir et mettre en œuvre ces services, TPSGC s'associera avec d'autres ministères et organismes fédéraux.
- TPSGC terminera l'élaboration de la stratégie de regroupement des centres de données du gouvernement du Canada ainsi que l'analyse de rentabilisation connexe. Pour ce faire, le Ministère consultera les parties intéressées du secteur privé et du gouvernement du Canada. Le Projet de regroupement des centres de données du gouvernement du Canada sera lancé et mis en œuvre conformément au plan établi. Le Projet causera une réduction importante du nombre de centres de données au gouvernement du Canada, ce qui permettra de diminuer les coûts de fonctionnement, d'accroître l'interopérabilité et la sécurité et de réduire les incidences de ces centres sur l'environnement grâce à une consommation d'énergie moins élevée.
- TPSGC continuera de faire avancer les nouveaux services d'authentification sécurisés Accesskey, conformément à la stratégie de cyberauthentification de la Direction du dirigeant principal de l'information du SCT (DDPI – SCT) en ce qui concerne les transactions gouvernementales en ligne. Grâce à la stratégie d'approvisionnement, les ministères et organismes profiteront de solutions plus économiques et d'une souplesse accrue qui faciliteront la mise en œuvre de leurs services sur le Web.
- Le Ministère continuera d'utiliser les services de gestion des justificatifs internes et de les faire évoluer vers un service commun de vérification de l'identité et d'émission de justificatifs. Il continuera aussi de collaborer avec la DDPI SCT et diverses communautés d'intérêts pour faire évoluer ce service selon la stratégie globale convenue.
- Le Ministère continuera d'appuyer la mise en œuvre de sa Stratégie de service à la clientèle dans toute l'organisation, et de répondre aux besoins propres à l'activité de programme « Services d'infrastructure des technologies de l'information ».

Receveur général du Canada : Ressources humaines et financières

Ressources financières (en millions de dollars)	Dépenses prévues 2011-2012	2012-2013	2013-2014
Dépenses brutes	143.5	143,6	143,4
Moins les recettes disponibles	(14.9)	(15,0)	(14,8)
Dépenses nettes	128.6	128.6	128.6
Ressources humaines			
Équivalents temps plein (ETP)	437	440	440

Résultats prévus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Échéance
Émission en temps utile de tous les paiements provenant du gouvernement, présentation de rapports détaillés sur les dépôts effectués et de rapports sur la comptabilité centrale.	Coût unitaire moyen par paiement	0,32 $	Le 31 mars 2012
	Pourcentage de paiements émis par le receveur général dans les délais prescrits.	99,99 %	Le 31 mars 2012
	Publication sur le Web des Comptes publics du Canada dans les 24 heures suivant leur dépôt au Parlement	100 %	Le 31 décembre 2011

2.2.4 Services d'infrastructure des technologies de l'information

Cette activité de programme fournit le leadership nécessaire aux initiatives pangouvernementales des technologies de l'information (TI). TPSGC collabore de près avec les organismes fédéraux qui sont ses clients afin de comprendre leurs besoins en matière de TI et d'y répondre, ainsi que de fournir des services et des solutions de TI sûrs. Cette activité comprend le courtage, le développement et la gestion de produits et de services en matière d'informatique répartie, de centres de données, de télécommunications et de sécurité des TI.

Avantages pour la population canadienne

TPSGC fournit des services facultatifs d'infrastructure des TI à 130 ministères et organismes fédéraux, ce qui leur permet d'offrir leurs programmes et leurs services essentiels dans tout le pays. Ces services comprennent les réseaux de télécommunications partagés, les centres de données, la sécurité des TI et les services de bureau gérés. Par exemple, jusqu'à maintenant, le Ministère a offert à la population et aux entreprises canadiennes plus de neuf millions de comptes utilisateurs protégés permettant d'accéder aux services gouvernementaux au moyen de la Voie de communication protégée. En outre, selon de récentes prévisions du Ministère, le service d'authentification de la Voie de communication protégée assurera un contrôle d'accès sécuritaire pour plus de 22 millions de transactions en 2011-2012 auprès de plus de 25 ministères et 50 programmes du gouvernement du Canada.

TPSGC travaille continuellement à améliorer l'infrastructure des TI dans l'ensemble du gouvernement fédéral afin d'accroître les économies de coûts ainsi que la qualité et la sécurité des services offerts à la population canadienne.

Avantages pour la population canadienne

En assurant une saine gestion du Trésor et des Comptes publics du Canada, TPSGC assure leur exactitude et leur présentation en temps voulu, sans exception, afin d'en préserver l'intégrité ainsi que de gérer les finances de manière saine et de produire des rapports financiers transparents pour les contribuables canadiens. La population canadienne peut maintenant recevoir des paiements dans plus de 170 pays partout sur la planète. De plus, le dépôt direct est maintenant offert dans 22 pays.

De plus, TPSGC continue de promouvoir le dépôt direct et le transfert électronique de fonds pour accroître l'efficacité des services qu'il offre et diminuer davantage son impact environnemental en réduisant les transactions papier. Enfin, grâce à son programme de reprise des activités, TPSGC accroît la sécurité financière et protège les revenus de la population canadienne en étant prêt à effectuer des paiements et à recouvrer des recettes sans interruption en cas d'urgence. Enfin, la population canadienne bénéficiera des économies d'échelle réalisées grâce à l'utilisation optimale des services d'imagerie documentaire.

Points saillants de la planification

- TPSGC exercera les fonctions essentielles à sa mission par les activités suivantes : il gérera les opérations du Trésor fédéral en effectuant plus de 275 millions de paiements et de règlements chaque année et en percevant les recettes pour le compte de tous les ministères fédéraux (ce qui équivaut à plus de 2 billions de dollars en flux de trésorerie); il tiendra à jour les comptes du Canada, il produira les États mensuels des opérations financières du gouvernement, il préparera chaque année les Comptes publics du Canada et il améliorera les systèmes qui permettent d'exercer ces fonctions afin de tenir compte des changements opérationnels. En outre, TPSGC continuera d'offrir aux ministères un système de gestion financière facultatif et un service d'imagerie pour le paiement des factures.
- Grâce à l'adoption de saines pratiques opérationnelles, le Ministère espère que la vérificatrice générale ne formulera aucune observation négative sur les états financiers du gouvernement du Canada publiés dans les Comptes publics en ce qui a trait aux fonctions du receveur général.
- TPSGC continuera d'examiner et d'améliorer l'architecture de sécurité qui soutient les systèmes du receveur général.
- Le Ministère continuera d'évaluer et d'améliorer les ententes bancaires que le receveur général établit au nom des ministères et des organismes fédéraux.
- Le Ministère continuera également d'apporter, au moyen de l'automatisation, des changements qui simplifieront les processus bancaires et les processus de paiement.
- Le Ministère continuera d'appuyer la mise en œuvre de la Stratégie de service à la clientèle de TPSGC dans l'ensemble de l'organisation, notamment pour répondre aux besoins propres à l'activité de programme « Receveur général du Canada ».

- Par l'intermédiaire de la Direction générale de la Cité parlementaire, TPSGC commencera la réfection de l'édifice de l'Ouest et poursuivra les travaux visant à rénover complètement d'autres importants ouvrages comme l'édifice Wellington, l'édifice de l'Est et l'ancien édifice de la Banque de Montréal. De plus, TPSGC continuera les travaux visant à stabiliser l'édifice de la Confédération et l'édifice du Centre avant leur réfection.
- Dans le cadre du Projet d'assainissement des étangs de goudron et des fours à coke de Sydney, le Ministère continuera d'assainir ce site en éliminant les voies d'exposition aux contaminants et il continuera de collaborer de près au développement durable de la communauté du Cap-Breton. De plus, les stratégies utilisées dans le cadre de ce Projet continueront d'améliorer les capacités dans le domaine de l'achat auprès des autochtones, de l'emploi des femmes et de l'emploi des Afro-Néo-Écossais.

Gestion des locaux et des biens immobiliers : Ressources financières et humaines

Ressources financières (en millions de dollars)	Dépenses prévues 2011-2012	2012-2013	2013-2014
Dépenses brutes	4 343,6	3 929,1	3 956,9
Moins les recettes disponibles	(2 440,4)	(2 236,0)	(2 091,6)
Dépenses nettes	1 903,2	1 693,1	1 865,3
Ressources humaines			
Équivalents temps plein (ETP)	3 824	3 839	3 822

Remarque : La diminution des dépenses brutes entre 2011-2012 et 2012-2013 est liée au financement spécial qui a été reçu en 2011-2012 pour l'aménagement du Complexe Carling Nortel dont le gouvernement a récemment fait l'acquisition. L'augmentation des dépenses brutes entre 2012-2013 et 2013-2014 découle du financement spécial pour l'acquisition prévue de l'immeuble à bureaux des Terrasses de la Chaudière et de la poursuite de la mise en œuvre de la vision et du plan à long terme pour la Cité parlementaire.

Résultats prévus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Échéance
Les organismes fédéraux disposent de milieux de travail sécuritaires, sains et abordables et d'installations qui contribuent à l'exécution efficace de leurs programmes et de leurs services.	Utilisation plus efficiente des locaux (mesurée en m^2 par personne)	Moins de 19 m^2 par personne	Le 31 mars 2012
	Pourcentage du budget de recapitalisation dépensé	80 %	Le 31 mars 2012
	Pourcentage de locaux à bureaux vacants commercialisables appartenant à l'État	Moins de 5 %	Le 31 mars 2012
Les organisations fédérales ont accès à des services immobiliers souples et économiques qui appuient la prestation efficace de leurs programmes et de leurs services.	Coûts recouvrés du Fonds renouvelable des Services immobiliers	100 %	Le 31 mars 2012
	Pourcentage de projets immobiliers d'une valeur de plus d'un million de dollars qui respectent les délais, les budgets et la portée fixés au départ	90 %	Le 31 mars 2012

2.2.3 Receveur général du Canada

Cette activité de programme assure la gestion des opérations du Trésor fédéral et la préparation des comptes du Canada. Elle offre aux ministères fédéraux un système facultatif de gestion financière de même que des services d'imagerie documentaire et de paiement de factures.

Avantages pour la population canadienne

TPSGC gère un portefeuille immobilier diversifié grâce auquel il loge quelque 265 000 fonctionnaires fédéraux dans plus de 1 855 emplacements et, par conséquent, supporte directement l'offre des programmes et des services du gouvernement du Canada à la population de tout le pays. La gestion stratégique du portefeuille immobilier effectuée par TPSGC prévoit également des mesures permettant d'inclure des pratiques de développement durable dans le cadre des projets de construction de nouveaux immeubles fédéraux et d'appuyer les priorités du gouvernement dans les domaines de l'accessibilité, des langues officielles et de la présence fédérale.

Au cours du prochain exercice, un des principaux avantages de cette activité de programme pour la population canadienne sera la réalisation continue du mandat de gestion immobilière de TPSGC, à savoir préserver et accroître l'intégrité de son portefeuille immobilier de façon à ce que les contribuables canadiens en aient pour leur argent. Pour les années à venir, TPSGC adoptera les principes d'augmentation du rendement et d'amélioration continue pour appuyer les grands projets du Ministère.

En outre, TPSGC contribue aux collectivités locales de partout au pays grâce au Programme des paiements versés en remplacement d'impôts. En 2011-2012, le Ministère prévoit distribuer environ 500 millions de dollars à 1 242 administrations fiscales où se trouvent des immeubles fédéraux, comme des municipalités, des provinces, des commissions scolaires, des organismes de services locaux et des Premières nations. De plus, TPSGC fait en sorte que les parlementaires et leur personnel puissent exercer les responsabilités démocratiques du Parlement en préservant l'intégrité architecturale et la valeur patrimoniale de la Cité parlementaire, en fournissant des locaux fonctionnels et en faisant preuve de diligence raisonnable en ce qui concerne la santé et la sécurité des employés travaillant dans ces édifices patrimoniaux.

Points saillants de la planification

- TPSGC accomplira ses fonctions principales, à savoir gérer les biens immobiliers du gouvernement et offrir des services immobiliers, de façon stratégique, novatrice et empreinte d'excellence en créant des outils d'investissement modernes et des pratiques exemplaires ainsi qu'en exerçant une diligence accrue.
- TPSGC continuera de moderniser ses services immobiliers grâce à la création et à la mise en œuvre d'outils, de stratégies et de processus novateurs visant à améliorer son rendement opérationnel. Ces mesures comprennent l'évaluation du rendement d'initiatives novatrices comme la vente et la cession-bail de sept immeubles à bureaux fédéraux.
- TPSGC resserrera davantage ses liens avec ses clients, ses partenaires et les autres intervenants pour démontrer qu'il est un ministère très performant. Le Ministère continuera de mettre en œuvre sa Stratégie de service à la clientèle tout en répondant aux besoins propres à l'activité de programme « Gestion des locaux et des biens immobiliers ». Par ailleurs, le Ministère mettra davantage l'accent sur son effectif. En effet, les employés bénéficieront d'un plan stratégique intégré de gestion des ressources humaines, de mécanismes de renforcement de leurs capacités et d'occasions de perfectionnement.

- Pour améliorer ses relations avec les ministères et organismes clients, le programme des Approvisionnements continuera la mise en œuvre de la Stratégie de service à la clientèle de TPSGC. Il conclura d'autres ententes de services, adoptera des normes de service, surveillera la satisfaction de la clientèle pour modifier ses services en conséquence et il veillera à ce que les employés du Ministère reçoivent les outils et la formation nécessaires pour offrir des services de qualité.

Approvisionnements : Ressources humaines et financières

Ressources financières (en millions de dollars)	Dépenses prévues 2011-2012	2012-2013	2013-2014
Dépenses brutes	300,4	291,4	266,9
Moins les recettes disponibles	(153,8)	(153,8)	(144,3)
Dépenses nettes	146,6	137,6	122,6
Ressources humaines			
Équivalents temps plein (ETP)	2 115	2 053	2 013

Remarque : La réduction des dépenses prévues est largement attribuable à l'arrêt du financement du Programme canadien de commercialisation des innovations, qui prendra fin en 2012-2013.

Résultats prévus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Échéance
Un processus d'approvisionnement juste, ouvert et transparent qui permet d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix et dont le déroulement efficace et efficient répond aux besoins des ministères, des clients et des fournisseurs.	Taux d'utilisation des instruments d'approvisionnement de TPSGC par les ministères et organismes fédéraux	Augmentation de 10 %[1]	Le 31 mars 2012
	Pourcentage des contrats attribués au moyen d'un processus concurrentiel	Plus de 70 %[2]	Le 31 mars 2012
	Coût par 100 $ d'activités de la DGA	Moins que 0,70[3] $	Le 31 mars 2012
	Taux global de satisfaction des clients gouvernementaux	Amélioration de 10 %[4]	Le 31 mars 2012

Remarques :

1 Par rapport aux données de base (année en cours ou A/C) du rapport de 2008 du Conseil du Trésor sur les activités d'approvisionnement (1,57 G$).

2 L'objectif est fondé sur une moyenne de cinq ans (A/C 2005-2009).

3 L'objectif est fondé sur des services d'approvisionnement d'une valeur réelle de 100 $ en 2008-2009.

4 Le rendement par rapport aux données de base, qui a été établi grâce au sondage sur la satisfaction des clients de la Direction générale des approvisionnements mené en 2009 (51 % des clients étaient satisfaits ou entièrement satisfaits), sera mis à jour selon les résultats des sondages sur la satisfaction des clients menés après les contrats (rapport trimestriel en date de mars 2011). En raison du rôle d'intendant de TPSGC, la prestation des services nécessite parfois plus de temps, ce qui rend plus difficile de satisfaire les attentes des clients. TPSGC doit mieux faire connaître ce rôle pour mieux gérer les attentes et améliorer la satisfaction de ses clients.

2.2.2 Gestion des locaux et des biens immobiliers

TPSGC fournit aux ministères et aux organismes fédéraux des installations à utilisation commune et des locaux à bureaux sécuritaires, sains et abordables pour qu'ils puissent offrir leurs programmes et leurs services. Le Ministère assure l'intendance de divers ouvrages publics, par exemple des immeubles, des ponts, des barrages et des trésors nationaux tels que la Cité parlementaire et d'autres biens patrimoniaux situés un peu partout au Canada. TPSGC offre également aux autres ministères et organismes fédéraux des services immobiliers souples et économiques.

trouve et élimine les obstacles qui empêchent les petites et moyennes entreprises canadiennes de participer aux marchés publics fédéraux et il aide les entreprises autochtones à participer à ces marchés. Par ailleurs, pour concrétiser la Stratégie fédérale de développement durable, le Ministère tient compte de facteurs de performance environnementale dans le cadre du processus d'approvisionnement afin de contribuer à l'écologisation des opérations gouvernementales.

Points saillants de la planification

Pour moderniser les achats, le Ministère doit continuellement améliorer ses services afin de garantir que ses processus restent justes, ouverts et transparents, que les contribuables profitent du meilleur rapport qualité-prix et que le Ministère offre des services efficaces et efficients répondant aux besoins des ministères clients et des fournisseurs. Le défi du Ministère consiste à garder l'équilibre entre ses fonctions d'intendance et les attentes quant aux services.

- TPSGC continuera de réduire les obstacles rencontrés dans les relations d'affaires avec le gouvernement et d'encourager les ministères à mieux exercer leurs pouvoirs délégués grâce à des outils plus efficaces et faciles à utiliser, comme les offres à commandes et les arrangements en matière d'approvisionnement, et à des outils électroniques, comme le site Web « achatsetventes.gc.ca ». TPSGC pourra ainsi concentrer ses efforts sur les achats complexes et à risque plus élevé ainsi que sur la gestion efficace de la demande pour le gouvernement du Canada. En établissant une meilleure politique de gestion des biens et des services, le Ministère définira un processus uniforme à l'échelle nationale pour l'élaboration de méthodes d'approvisionnement pour tous les principaux biens et services, et ce processus comprendra la consultation du secteur privé, des petites et moyennes entreprises, des fournisseurs potentiels et des ministères clients. Au cours d'une période de trois ans, ce processus devrait être appliqué à plus de 20 groupes de produits et services.
- Grâce aux pratiques exemplaires découlant d'initiatives comme la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale, TPSGC améliorera la façon dont il effectue les achats complexes et demandera la participation du secteur privé et d'autres ministères fédéraux pour concevoir des outils et des instruments d'approvisionnement qui répondent à leurs besoins tout en assurant le meilleur rapport qualité-prix à l'État. De plus, le Ministère continuera d'améliorer l'efficience des achats militaires et des autres achats principaux.
- Le Bureau des petites et moyennes entreprises de TPSGC continuera de resserrer ses liens avec les fournisseurs en collaborant à la résolution de leurs préoccupations afin qu'ils aient plus de facilité à faire affaire avec le gouvernement du Canada et à accéder aux marchés publics. Pour améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises, le Ministère aura notamment recours au Programme canadien de commercialisation des innovations. D'une valeur de 40 millions de dollars, ce nouveau programme pilote, qui a été annoncé dans le budget de 2010, contribuera à soutenir l'innovation dans le secteur commercial au Canada en aidant les entreprises canadiennes à commercialiser leurs innovations. Pour ce faire, le Programme mettra en vedette, mettra à l'essai et évaluera des produits et des services novateurs canadiens (en les utilisant d'abord dans les activités gouvernementales) dans les secteurs de l'environnement, de la santé, de la sécurité et des technologies habilitantes.

2.1 Résultat stratégique

Le résultat stratégique de TPSGC consiste à fournir des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins opérationnels des institutions fédérales.

2.2 Activités de programme

La présente section décrit les neuf activités de programme de TPSGC ainsi que les résultats prévus, les indicateurs de rendement et les objectifs connexes. On y trouve en outre un aperçu des ressources humaines et financières, les points saillants de la planification et les avantages qu'offre chaque activité de programme à la population canadienne. Le site Web du Ministère contient des renseignements supplémentaires, à www.tpsgc-pwgsc.gc.ca.

2.2.1 Approvisionnements

En vertu de cette activité de programme, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) est le principal fournisseur de services d'achat du gouvernement, et il offre aux organisations fédérales une vaste gamme de solutions d'approvisionnement, comme des contrats spécialisés, des offres à commandes et des arrangements en matière d'approvisionnement. Le rôle de TPSGC dans ce domaine consiste à fournir en temps utile à la population canadienne et au gouvernement fédéral des services d'achat et des services communs connexes à valeur ajoutée.

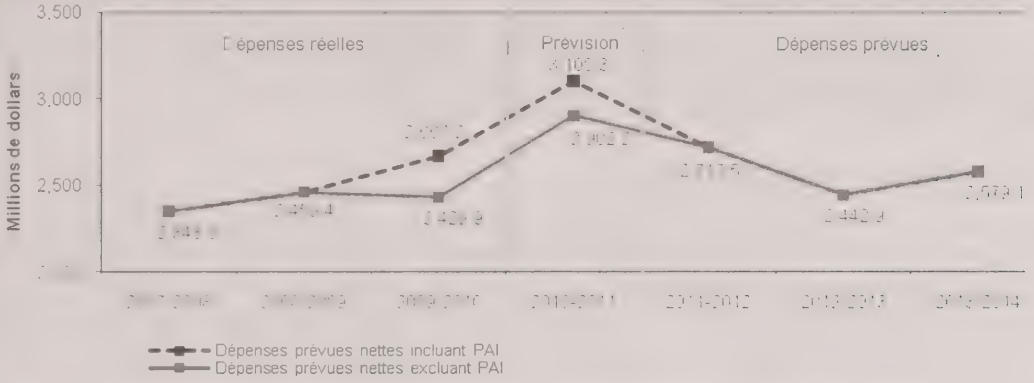
Avantages pour la population canadienne

TPSGC offre des services d'approvisionnement ouverts, équitables et transparents au gouvernement. Ces services, offerts au meilleur rapport qualité-prix, permettent au gouvernement de réaliser quelque 60 000 transactions d'achat d'une valeur approximative de 14 milliards de dollars. Cette activité de programme appuie les activités essentielles du gouvernement fédéral. Par exemple, l'achat de fournitures médicales d'urgence permet de protéger la santé de la population canadienne. Grâce à l'approvisionnement militaire, le gouvernement s'assure que les membres des Forces canadiennes disposent, au moment voulu, de l'équipement nécessaire à leur travail. En outre, TPSGC fournit une vaste gamme de biens et de services supplémentaires pour faciliter la prestation des programmes et des services gouvernementaux à la population canadienne.

Tirant parti de son expérience et cherchant toujours à s'améliorer, TPSGC s'est assuré que les activités d'approvisionnement sont réalisées de façon juste et efficace au profit des Canadiens et des Canadiennes. TPSGC joue un rôle d'intendant afin de garantir que le système d'approvisionnement reflète les valeurs d'ouverture, de transparence et d'intégrité. Lorsque le Ministère fait l'acquisition de biens et de services pour le compte des ministères et des organismes, il veille à l'utilisation de pratiques appropriées ainsi qu'à la surveillance de l'équité, et ce, afin d'assurer l'optimisation des ressources des contribuables canadiens.

Les marchés publics contribuent à l'économie du Canada. De plus, certains marchés, grâce au Programme des retombées industrielles et régionales géré en collaboration avec Industrie Canada, permettent de générer des retombées économiques pour les régions du Canada. En outre, TPSGC

Tendances des dépenses à TPSGC (en millions de dollars)



Les variations annuelles présentes dans le tableau ci-dessus s'expliquent comme suit :

- Une diminution des dépenses prévues entre 2010-2011 et 2011-2012 principalement attribuable à la fin du Programme accéléré d'infrastructures du gouvernement fédéral en 2010-2011; une diminution du financement reçu pour couvrir l'inflation et les pressions non discrétionnaires liées à l'entretien, au loyer et aux services publics des biens immobiliers; et une diminution du financement pour les locaux dans l'ensemble du gouvernement.
- Diminution des dépenses prévues entre 2011-2012 et 2012-2013 principalement causée par le financement de la vision et du plan à long terme (Cité parlementaire) qui est moindre en 2012-2013; des diminutions supplémentaires du financement des locaux dans l'ensemble du gouvernement; et la fin du financement du projet touchant les ouvrages techniques qui se termine en 2011-2012.
- Augmentation des dépenses prévues entre 2012-2013 et 2013-2014 pour la vision et le plan à long terme (édifice de l'Ouest) et l'acquisition de l'édifice des Terrasses de la Chaudière.

Dans le cadre du budget fédéral de 2009 et à l'appui du Plan d'action économique du Canada, 435,4 millions de dollars ont été investis dans le Programme accéléré d'infrastructures sur deux exercices, soit 237,3 millions de dollars en 2009-2010 et 198,1 millions de dollars en 2010-2011.

Dépenses prévues par crédit

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les crédits et les dépenses législatives du Ministère, veuillez consulter le Budget principal des dépenses de 2011-2012. Une version électronique du Budget principal des dépenses se trouve à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20112012/me-bpd/info/info-fra.asp.

Profil des dépenses

Le gouvernement fédéral s'efforce de réduire les déficits et d'accroître les économies. TPSGC s'adapte en prenant des mesures concrètes pour faire face au renforcement des restrictions budgétaires, dont la mise en œuvre de l'examen stratégique. Le budget fédéral de 2010 comprend plusieurs mesures de limitation des coûts qui visent à ralentir l'augmentation des dépenses de fonctionnement au cours de l'exercice 2010-2011 et au cours des deux exercices suivants. Dans le contexte du budget fédéral de 2010, tous les ministères doivent limiter l'augmentation des coûts en réalisant des économies et en réaffectant les ressources disponibles dans leur crédit de fonctionnement afin de remplir leurs obligations. Au cours des prochains exercices, TPSGC devra relever plusieurs défis en matière de gestion financière, notamment la mise en œuvre des examens stratégique et administratif, l'absorption des augmentations salariales accordées lors de la négociation collective et qui s'échelonneront jusqu'en 2012-2013, l'amélioration des prévisions ministérielles, le suivi des dépenses ministérielles, dont les voyages, l'hébergement et la participation aux conférences, la gestion prudente des recettes et, enfin, la surveillance étroite des risques financiers afin que les ressources servent les grandes priorités opérationnelles.

Les dépenses du Ministère au titre des coûts indirects seront examinées à la lumière des dépenses de programmes totales. Une analyse récente indique que les coûts indirects sont relativement faibles et qu'ils n'ont pas augmenté au même rythme que le volume d'activités. Au cours des cinq derniers exercices, les dépenses totales du Ministère ont augmenté de 36,3 %, tandis que les services internes ont augmenté de 15,6 %. Les coûts indirects de TPSGC (7 % des dépenses totales) sont plus faibles que la moyenne de la plupart des ministères (10 %).

En ce qui concerne la gestion financière, le cadre d'excellence en gestion budgétaire a été élaboré et mis en œuvre au sein du Ministère. Ce cadre est fondé sur une analyse solide et sur des renseignements fiables. Il est constitué d'un ensemble de stratégies, d'obligations et d'incitatifs financiers et garantit que la gestion des fonds publics est appuyée par des mesures efficaces en matière de gestion financière, de planification, de budgétisation, de suivi et de rapports. Le cadre permet en outre de faire en sorte que les dépenses ne dépassent pas les plafonds approuvés et que les ressources sont optimisées et harmonisées en fonction des priorités. TPSGC est en mesure de faire face aux défis de l'environnement budgétaire actuel. Le Ministère applique de saines pratiques de gestion financière, surveille ses dépenses, veille à établir des mécanismes de contrôle, gère le risque financier et met en œuvre le nouveau cadre stratégique de gestion financière du gouvernement (le modèle du chef des finances).

Analyse des risques

TPSGC intègre la gestion des risques à la planification opérationnelle, à la prise de décisions et aux processus organisationnels. Ce faisant, il minimise les conséquences négatives de ses activités, tire le meilleur parti des possibilités de prestation de services et ajoute de la valeur aux activités du gouvernement. L'intégration de la gestion des risques vise à offrir des programmes et des projets rentables et conformes aux valeurs et aux principes éthiques du gouvernement du Canada.

En 2011-2012, le Ministère devra gérer un certain nombre de risques internes et externes, notamment ceux qu'entraîne la mise en œuvre de l'examen stratégique de TPSGC et les décisions découlant de l'examen pangouvernemental des services administratifs. À TPSGC, l'examen stratégique a permis d'évaluer en détail l'ensemble des programmes et des dépenses du Ministère. On a notamment évalué s'ils sont efficaces et efficients, s'ils répondent aux priorités de la population canadienne et s'ils correspondent bien aux responsabilités du Ministère. Pour limiter ces risques, TPSGC tiendra à jour le profil de ses risques ministériels et opérationnels ainsi que le profils de risque des directions générales et des régions. Parmi les principaux risques opérationnels et ministériels actuels, notons :

- **Les risques liés à la réalisation des initiatives de transformation pangouvernementales et à la gestion du changement que nécessitent ces initiatives** – Les initiatives de transformation pangouvernementales et la gestion du changement qu'elles entraînent pourraient échouer (p. ex. la fin du Programme accéléré d'infrastructures, la mise en œuvre de l'examen stratégique et de l'examen administratif, la nouvelle attribution de nouveaux contrats selon d'AFPS et les achats militaires).
- **Les risques liés à la capacité des ressources humaines et les pénuries de main-d'œuvre** - La capacité des ressources humaines et les difficultés posées par le roulement de personnel pourraient nuire à la capacité de TPSGC de réaliser son mandat et de respecter ses priorités. De plus, le Ministère pourrait présenter des lacunes au niveau des compétences (p. ex. analyse, concrétisation de la vision, contrats et finances), ce qui pourrait compromettre sa capacité de respecter ses priorités et de mettre en œuvre d'importantes initiatives.
- **Les risques liés à la capacité de l'infrastructure de gestion de l'information et des technologies de l'information (GI-TI) de répondre aux besoins** – L'infrastructure actuelle de GI-TI du Ministère (p. ex. Système de gestion des ressources humaines, modernisation des services et des systèmes de paye et de pensions, rapports SIGMA) pourrait ne pas répondre adéquatement aux besoins de TPSGC et de ses principaux partenaires.
- **Les risques liés à la durabilité du modèle opérationnel** – Le modèle opérationnel actuel de TPSGC (étant donné son importance, sa complexité, ses directions multiples et son modèle régional) pourrait ne pas être viable ou ne pas répondre aux besoins des partenaires et des clients du Ministère.
- **Les risques liés à la culture d'aversion au risque et aux pratiques et processus opérationnels** – La culture d'aversion au risque de TPSGC et les pratiques et processus opérationnels actuels (p. ex. ressources humaines, approvisionnement, labyrinthe de règles) pourraient nuire à la capacité du Ministère de s'adapter, d'innover et de réagir rapidement.

PRIORITÉS DE GESTION	Type	Activité(s) de programme	Description
Amélioration de la gestion financière	En cours	Services internes	• TPSGC améliorera la gestion financière en concentrant ses efforts sur trois objectifs clés : 1) accroître l'intégrité de l'information financière, 2) resserrer les mécanismes de contrôle interne et 3) mettre en œuvre le cadre d'excellence en gestion budgétaire. • Afin d'améliorer les pratiques de gestion de TPSGC et d'accroître l'intégrité de l'information financière et la transparence du processus décisionnel, la Direction générale des finances continuera d'améliorer les processus de contrôle interne et opérationnel du Ministère en adoptant un outil d'établissement de rapports d'aide à la décision. De plus, des améliorations seront apportées au système financier (SIGMA). TPSGC élabora en outre une stratégie de formation et renforcera la gouvernance. • Le cadre d'excellence en gestion budgétaire de TPSGC, qui est fondé sur une analyse solide et des renseignements fiables, comprend un ensemble de stratégies financières, de responsabilités et de mesures incitatives. Il permet de garantir que des activités efficaces de planification financière, de budgétisation, de surveillance et d'établissement de rapports interviennent dans la gestion des fonds publics par le Ministère. Grâce à ce solide cadre d'excellence en gestion budgétaire, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pourra établir de meilleure prévisions budgétaires ainsi qu'assurer l'optimisation des ressources et une meilleure utilisation de celles-ci en fonction des priorités opérationnelles.
Modernisation des technologies de l'information	En cours	Services internes	• TPSGC continuera de remplir avec compétence son rôle d'intendant de la fonction des TI en réduisant le coût des opérations de TI et en fournissant des services de TI fiables et efficients. • En faisant correspondre les investissements en TI aux objectifs stratégiques de TPSGC, en particulier la réalisation du programme de modernisation, TPSGC se dotera de l'infrastructure nécessaire pour offrir des services de TI efficaces et efficients. • De plus, TPSGC renforcera son programme de gestion de l'information pour faciliter la prise de décisions et la prestation des services et des programmes. • Le Ministère élaborera une stratégie globale de gestion de l'information pour que l'ordre de priorité des initiatives permette la mise en place progressive d'un bureau numérique moderne à TPSGC. La mise en œuvre de la stratégie commencera en 2011-2012 et se poursuivra pendant les trois années suivantes. La stratégie sera mise à jour chaque année.

Le tableau ci-après présente l'indicateur de rendement et l'objectif qui correspondent au résultat stratégique du Ministère. Il s'agit d'un regroupement des indicateurs de rendement et des objectifs des activités de programme décrites à la section 2 du présent rapport. Les neuf activités de programme de TPSGC contribuent à l'atteinte de son résultat stratégique.

Résultat stratégique	Indicateur de rendement	Objectif	Échéance
Des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins opérationnels des institutions fédérales.	Pourcentage de programmes et de services conformes aux résultats prévus, y compris les niveaux de service et les normes publiées.	95 %	Le 31 mars 2012

PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES	Type	Activité(s) de programme	Description
Transformation de l'administration de la paye	En cours	Administration de la paye et des pensions fédérales	Approuvée en juillet 2009, la transformation de l'administration de la paye vise à : • remplacer le système de paye datant de 40 ans; • moderniser les processus et à mettre en place un libre-service sur le Web; • regrouper progressivement les services de paye actuellement offerts par les ministères au nouveau Centre d'expertise de TPSGC, situé à Miramichi (Nouveau-Brunswick). Cette transformation permettra d'assurer la viabilité à long terme de l'administration de la paye du gouvernement du Canada et de la rendre plus efficace (économies annuelles de 79 M$). En 2011-2012 : • le Ministère comparera la nouvelle solution de paye proposée aux besoins du gouvernement du Canada en matière de rémunération; • le nouveau centre d'expertise entreprendra ses activités avec le premier groupe de ministères visés par le regroupement des services.
Renouvellement des services linguistiques	En cours	Gestion linguistique et services connexes	• En 2011-2012, le Bureau de la traduction de TPSGC renforcera ses partenariats avec les ministères et organismes fédéraux afin de leur offrir des services linguistiques (traduction, interprétation, etc.) de qualité à un coût raisonnable. Le Bureau évaluera également l'application de solutions technologiques de pointe dans la prestation de services de traduction.
Programme de la sécurité industrielle	En cours	Programmes et services spécialisés	• Le Programme de sécurité industrielle de TPSGC contribue au programme de sécurité nationale du gouvernement et protège les renseignements et les biens confidentiels du Canada et des gouvernements étrangers confiés au secteur privé, aux entreprises ou aux particuliers qui ont conclu un marché avec le gouvernement. • De plus, TPSGC s'assure que les marchandises contrôlées sont protégées contre la possession, l'examen ou le transfert non autorisés lorsqu'elles sont entre les mains du secteur privé. • En 2011-2012, en collaboration avec les intervenants et ses partenaires, TPSGC continuera de moderniser et de transformer les processus de ce Programme en vue de fournir, en temps utile, des services efficients et de qualité aux clients du gouvernement et du secteur privé.

PRIORITÉS DE GESTION	Type	Activité(s) de programme	Description
Renouvellement de la gestion des ressources humaines	En cours	Services internes	• Tout en appuyant activement le renouvellement de la fonction publique, TPSGC continuera de faire avancer le programme de gestion des ressources humaines du Ministère, notamment en mettant davantage l'accent sur le renouvellement du milieu de travail. • Afin d'assurer une gestion efficace des employés et, par conséquent, un bon service à la clientèle, TPSGC cherche à rationaliser les processus de travail, à intensifier la collaboration et à fournir des outils de travail utile à cette fin. L'infrastructure de gestion des ressources humaines du Ministère sera modernisée grâce à la mise en place de processus communs en gestion des ressources humaines, à l'utilisation optimale de la dotation collective et à l'adoption du nouvel ensemble de politiques simplifiées de gestion des ressources humaines et des instruments complémentaires.

PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES	Type	Activité(s) de programme	Description
Écologisation des opérations gouvernementales	En cours	Programmes et services spécialisés	• Dans le contexte de la Stratégie fédérale de développement durable, TPSGC s'engage à collaborer de près avec d'autres ministères fédéraux à l'adoption de stratégies visant à améliorer la performance environnementale du gouvernement fédéral dans la gestion des terrains, des bâtiments, des opérations et des déplacements. De plus, le Ministère s'est engagé à réduire son empreinte écologique grâce à la mise en œuvre de 19 engagements et initiatives de développement durable.
Projet de la Cité parlementaire (vision et plan à long terme)	En cours	Gestion des locaux et des biens immobiliers	• À titre de gardien des édifices de la Cité parlementaire, TPSGC investit dans la protection de l'intégrité architecturale de ces édifices grâce à sa vision et à son plan à long terme (VPLT). Il s'agit d'un plan détaillé des travaux de rénovation et de construction qui permettront de répondre aux besoins en locaux du Sénat, de la Chambre des communes et de la Bibliothèque du Parlement. • La VPLT vise surtout la rénovation des principaux édifices (de l'Ouest, du Centre et de l'Est). TPSGC entamera la réfection de l'édifice de l'Ouest et de la tour nord-ouest de l'édifice de l'Est et achèvera les travaux de conception de l'édifice Wellington et de l'ancien édifice de la Banque de Montréal.
Services partagés des technologies de l'information	En cours	Services d'infrastructure des technologies de l'information	• En collaboration avec d'autres ministères et organismes, TPSGC a lancé un certain nombre de projets visant à rationaliser les opérations et à accroître l'efficience des technologies de l'information à l'échelle du gouvernement. • Ces projets visent notamment la modernisation et le regroupement au sein des quatre secteurs d'activité des services partagés des technologies de l'information : services de télécommunications, services de sécurité des TI, services des centres de données et services d'environnement informatique réparti. • TPSGC a lancé la stratégie de regroupement des centres de données du gouvernement du Canada afin d'examiner des façons de mettre en place une infrastructure de TI d'entreprise et de réduire le nombre de centres de données au gouvernement du Canada, ce qui permettrait d'en réduire les coûts de fonctionnement, d'en accroître l'interopérabilité, d'en améliorer la sécurité et d'en réduire les répercussions environnementales grâce à une consommation d'énergie plus faible. • En collaboration avec la Direction du dirigeant principal de l'information du SCT, TPSGC mettra en œuvre la stratégie de cyberauthentification, stratégie qui fera avancer le service d'authentification de la Voie de communication protégée de façon à offrir, à l'échelle du gouvernement, un accès en ligne sécuritaire et fiable aux programmes et aux services gouvernementaux. De plus, des stratégies d'informatique virtuelle seront mises de l'avant et harmonisées avec l'orientation stratégique du gouvernement du Canada en matière d'informatique en nuage.
Transformation de l'administration des pensions	En cours	Administration de la paye et des pensions fédérales	La transformation de l'administration des pensions vise à : • remplacer l'infrastructure de systèmes désuète; • se conformer aux normes de l'industrie; • centraliser la prestation des services de pension au Centre des pensions de la fonction publique, qui est géré par TPSGC et qui est situé à Shediac (Nouveau-Brunswick). D'ici novembre 2011, le Ministère aura : • mis en œuvre les principaux volets du nouveau système de pension pour les deux derniers types de mouvements de pension ainsi qu'un libre-service sur le Web destiné aux employés; • centralisé au Centre des pensions les services de pension qui sont encore offerts par les ministères.

Stratégie de service à la clientèle de TPSGC

La Stratégie de service à la clientèle de TPSGC, qui en est à sa deuxième année de mise en œuvre, permettra au Ministère d'offrir des services de qualité et d'assurer une saine intendance, comme le veut son objectif stratégique. Cette initiative panministérielle comprend six éléments :

- les ententes de services;
- les normes de service;
- la satisfaction des clients;
- la mobilisation des clients;
- la culture de service;
- les offres de services novatrices.

La Stratégie vise à établir, en consultation avec les ministères clients, une approche panministérielle de gestion du service à la clientèle. Cette stratégie permettra de clarifier les attentes et les priorités en matière de services, d'améliorer l'évaluation de la satisfaction des clients, de faciliter la mobilisation des clients et d'établir une culture de service à la clientèle de façon plus uniforme dans l'ensemble de TPSGC.

En s'appuyant sur les progrès réalisés au cours du dernier exercice, la mise en œuvre de chacun des éléments de la Stratégie se poursuivra en 2011-2012 dans tous les secteurs du Ministère, notamment grâce aux outils et aux processus nécessaires à leur bon fonctionnement.

PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES	Type	Activité(s) de programme	Description
Modernisation des achats	En cours	Approvisionnements	• Des processus simplifiés seront mis en œuvre pour les achats moins complexes et à faible risque. • L'accès des ministères à des outils d'approvisionnement et à des méthodes d'approvisionnement ayant déjà fait l'objet d'un processus concurrentiel seront améliorés grâce à des outils en ligne, à des mécanismes de délégation fondés sur les risques et à une stratégie de service évolutive. • Le Ministère commencera à améliorer les processus d'achat complexes et à plus haut risque. • Grâce à un portail destiné aux fournisseurs et aux activités de rayonnement du Bureau des petites et moyennes entreprises, TPSGC continuera de améliorer ses relations avec les fournisseurs en faisant en sorte qu'il soit plus facile pour eux de faire affaire avec le gouvernement du Canada.
Modernisation des biens immobiliers	En cours	Gestion des locaux et des biens immobiliers	• TPSGC continue de moderniser ses activités immobilières en améliorant son rendement dans des secteurs opérationnels clés. Le Ministère assurera une gestion efficiente de son portefeuille immobilier au moyen d'approches novatrices et de mécanismes efficaces de prestation de services, comme le recours accru au secteur privé, s'il y a lieu. TPSGC améliorera l'évaluation et la communication des résultats de ses travaux grâce à de meilleurs rapports sur son rendement. De plus, TPSGC renforcera ses relations avec les intervenants en mettant davantage l'accent sur ses clients et ses partenaires et il améliorera la réalisation des projets grâce à l'application des leçons apprises.

Dépenses prévues par activité de programme

Le résultat stratégique et les activités de programme de TPSGC contribuent aux activités des ministères et organismes fédéraux. Le résultat stratégique de TPSGC correspond au secteur de dépenses des Affaires gouvernementales du cadre de présentation de rapports de l'ensemble du gouvernement du Canada et, par conséquent, il soutient tous les résultats stratégiques du gouvernement en aidant les ministères et organismes à réaliser leur mandat et à servir la population canadienne.

Le tableau ci-après résume les prévisions de dépenses nettes de TPSGC pour l'exercice 2010-2011 ainsi que les dépenses prévues nettes, par activité de programme, de 2010-2012 à 2013-2014.

Prévision des dépenses et dépenses prévues

Activité de programme (en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2010-2011	Dépenses prévues 2011-2012	2012-2013	2013-2014	Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Approvisionnements	145,3	146,6	137,6	122,6	Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces
Gestion des locaux et des biens immobiliers	2 235,4	1 903,2	1 693,1	1 865,3	Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces
Receveur général du Canada	126,2	128,6	128,6	128.6	Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces
Services d'infrastructure des technologies de l'information	25,0	24,8	14,0	5,4	Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces
Administration de la paye et des pensions fédérales	50,1	67,7	31,7	28,1	Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces
Gestion linguistique et services connexes	78,9	77,2	73,7	64,8	Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces
Programmes et services spécialisés	65,2	53,2	52,6	52,6	Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces
Ombudsman de l'approvisionnement	4,5	4,3	4,3	4,3	Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces
Services internes	369,7	311.8	307.3	307.3	N/A
Total pour le résultat stratégique	**3 100,3**	**2 717,5**	**2 442,9**	**2 579,1**	

Remarque :

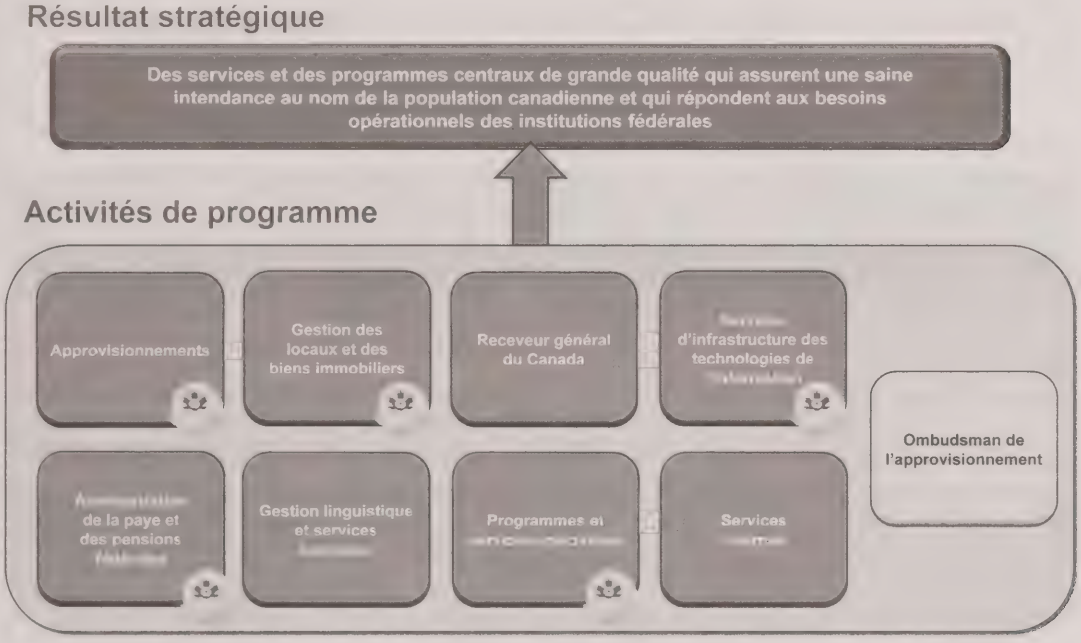
- La prévision des dépenses pour 2010-2011 inclut le Budget principal des dépenses et le financement additionnel approuvé depuis le dépôt du Budget principal des dépenses, financement qui est lié principalement aux activités des Biens immobiliers (ex. les augmentations de prix et de volume).
- Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Contribution des priorités au résultat stratégique

Le résultat stratégique de TPSGC consiste à fournir « des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins opérationnels des institutions fédérales ». Pour atteindre cet objectif, TPSGC a notamment adopté les douze priorités opérationnelles et priorités de gestion décrites dans le tableau ci-dessous et dont il est question dans les points saillants de la planification des activités de programme présentés à la section 2 du présent rapport.

Architecture des activités de programme

L'Architecture des activités de programme (AAP) de TPSGC, approuvée par le Conseil du Trésor, contribue à l'atteinte du résultat stratégique du Ministère, à savoir fournir des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins opérationnels des institutions fédérales. Le tableau ci-après présente les neuf activités de programme comprises dans l'AAP de TPSGC.



Remarque : Bien qu'il s'agisse d'une activité de programme de TPSGC, le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement doit mener ses activités d'une manière impartiale et indépendante. Les renseignements sur ses activités et les résultats de son rendement sont fournis dans le rapport annuel de l'ombudsman de l'approvisionnement, qui est présenté à chaque chambre du Parlement après l'exercice par le ministre de TPSGC, conformément aux exigences législatives.

1.2 Sommaire de la planification

Ressources financières et humaines

Le tableau ci-après présente un sommaire des ressources humaines (équivalents temps plein) et financières de TPSGC qui sont prévues pour les trois prochains exercices (de 2011 à 2014).

Sommaire des ressources financières et humaines

	Dépenses prévues		
Ressources financières (en millions de dollars)	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**
Dépenses brutes	6 286 9	5 765 9	5 762 3
Moins les recettes disponibles	(3 569 4)	(3 323 0)	(3 183 2)
Dépenses nettes	2 717 5	2 442 9	2 579 1
Ressources humaines			
Équivalents temps plein (ETP)	14 244	14 512	14 546

Remarque : Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

- fournit des locaux aux parlementaires et à plus de 265 000 fonctionnaires fédéraux à quelque 1 855 emplacements partout au Canada;
- fournit chaque année des services de traduction et d'interprétation pour plus de 1 700 séances du Parlement en plus de traduire plus de 1,7 million de pages pour le compte des organisations fédérales;
- traite, à titre de Receveur général du Canada, des mouvements de trésorerie représentant plus de 2 billions de dollars.

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

La Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) représente un grand pas en avant pour le gouvernement du Canada, car elle fait de la durabilité de l'environnement et de l'évaluation environnementale stratégique des parties intégrantes du processus décisionnel gouvernemental. Au cours des trois prochaines années, TPSGC jouera un rôle important dans l'écologisation des opérations gouvernementales, un des objectifs du thème IV de la SFDD : « Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement ». Les activités du Ministère dans ce domaine sont présentées plus en détail dans les sections II et III.

Les immeubles gouvernementaux sont responsables de plus de 80 % des émissions de gaz à effet de serre produites par le gouvernement fédéral. Comme TPSGC est le gardien de 24 % des immeubles gouvernementaux, ses efforts pour réduire les émissions dues au fonctionnement de ses immeubles contribueront grandement à atteindre cet objectif du thème IV. En outre, le parc automobile de TPSGC, composé à 58 % de véhicules hybrides et de véhicules à carburant de remplacement, est un des plus écologiques du gouvernement fédéral. Grâce à d'autres efforts visant à réduire les émissions produites par son parc de véhicules, le Ministère contribuera également à l'atteinte d'un autre objectif du thème IV, à savoir réduire les émissions de gaz à effet de serre. Parmi les autres objectifs de ce thème auxquels TPSGC contribuera, notons la réduction de la consommation interne de papier, le rehaussement des exigences liées aux achats écologiques, l'élimination écologique et sécuritaire des déchets électroniques et l'adoption d'un guide des réunions écologiques.

L'icône ci-contre, qui représente le thème IV de la SFDD, signale les programmes et les activités de TPSGC qui appuient cette Stratégie.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur les activités de TPSGC à l'appui du développement durable, veuillez consulter :

- http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/publications/renouvelable-sustainable-fra.html
- [Le tableau sur l'écologisation des opérations gouvernementales qui se trouve sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor].

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la SFDD, veuillez consulter le site : *http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=C2844D2D-1*.

1.1 Renseignements sommaires

Raison d'être

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Il est le principal banquier, comptable, acheteur central, spécialiste des questions linguistiques, gestionnaire de biens immobiliers et instrument d'accès aux services en direct du gouvernement.

Notre vision est d'exceller dans les opérations gouvernementales, et notre mission est d'offrir des services et des programmes de première qualité adaptés aux besoins des organismes fédéraux ainsi que d'assurer une saine intendance au profit de la population canadienne.

Responsabilités

Mis sur pied en 1841, le Ministère a joué un rôle de premier plan dans la construction des canaux, des routes, des ponts, des édifices du Parlement, des bureaux de poste et des immeubles fédéraux dans tout le pays.

Le Ministère est aujourd'hui un organisme opérationnel sophistiqué du gouvernement. Il emploie plus de 14 000 employés dans la région de la capitale nationale et partout ailleurs au pays, notamment à Halifax, Montréal, Toronto, Edmonton et Vancouver.

La *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux*, adoptée en 1996, a officiellement donné naissance au Ministère, en plus d'établir le fondement juridique des services qu'il offre. De plus, cette loi fait de TPSGC un organisme de services communs chargé d'offrir aux ministères, aux conseils et aux organismes fédéraux des services à l'appui de leurs programmes, notamment :

- l'approvisionnement;
- la gestion des locaux à bureaux et des installations;
- les services d'architecture et de génie;
- la construction, l'entretien et la réparation des ouvrages publics et des biens immobiliers fédéraux;
- les services linguistiques et les services de technologie de l'information, de télécommunications, de sécurité industrielle ainsi que de services conseils et de vérification.

La ministre de TPSGC est également la receveure générale du Canada. Par conséquent, elle est responsable de l'administration des services liés aux avantages sociaux, aux régimes de pensions et à la rémunération des fonctionnaires fédéraux. Elle est de plus responsable de la tenue des Comptes publics du Canada.

Le Ministère a pour objectif de gérer ses activités de façon à accroître la responsabilisation et à offrir des services à valeur ajoutée à ses clients. Pour ce faire, TPSGC :

- injecte, par l'entremise des marchés publics, plus de 14 milliards de dollars par année dans l'économie canadienne;
- émet plus de 14,6 millions de paiements fédéraux de rémunération et de pension à la population canadienne;

MESSAGE DE LA MINISTRE



J'ai le plaisir de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités de 2011-2012* de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). On y présente les priorités du Ministère à l'appui des activités du gouvernement du Canada.

Nous continuerons de moderniser nos processus d'achat et de veiller à ce qu'ils soient équitables, ouverts et transparents, tout en assurant le meilleur rapport qualité-prix à la population canadienne et en aidant les autres ministères à offrir leurs services aux Canadiens et aux Canadiennes. Nous continuerons également à rationaliser l'achat de matériel militaire de manière à pouvoir fournir aux hommes et aux femmes envoyés en mission l'équipement dont ils ont besoin.

Notre Bureau des petites et moyennes entreprises continuera de collaborer avec les fournisseurs pour qu'il leur soit plus facile de faire des affaires avec le gouvernement du Canada et pour qu'ils aient un meilleur accès aux marchés publics. Nous continuerons également de mettre en œuvre le Programme canadien de commercialisation des innovations dans le cadre d'un projet pilote destiné à aider les entreprises à mettre leurs produits innovateurs sur le marché pour la première fois.

Par ailleurs, en tant que gardien des édifices de la Cité parlementaire, le Ministère continuera à rénover les principaux édifices (édifices de l'Ouest, du Centre et de l'Est) afin de protéger l'intégrité architecturale de ces immeubles patrimoniaux.

Nous en sommes maintenant à la deuxième année de mise en œuvre de la Stratégie de service à la clientèle de TPSGC et nous adopterons bientôt une méthode commune de gestion du service à la clientèle dans tout le ministère. Nous continuerons également à préciser nos priorités et nos attentes en matière de service à la clientèle, à améliorer nos façons de mesurer la satisfaction de nos clients et à établir des mécanismes plus systématiques pour répandre la culture du service à la clientèle à TPSGC.

TPSGC met aussi en œuvre d'importants projets pour améliorer l'administration des systèmes de paye et de pension par le gouvernement. Nous remplaçons notre système de paye, qui date de 40 ans, par un système commercial moderne et nous regroupons les services de rémunération dans un nouveau centre spécialisé à Miramichi, au Nouveau-Brunswick. Ce nouveau système comprendra un volet libre-service plus élaboré qui sera plus efficace et accélérera le traitement des demandes de paye.

Nous veillons également à ce que l'administration des pensions à TPSGC soit durable, en remplaçant nos anciens systèmes et en nous engageant à offrir aux employés et aux retraités des services qui respectent les normes de l'industrie.

En 2011-2012, nous accorderons beaucoup d'attention à notre contribution à la Stratégie fédérale de développement durable, grâce à laquelle la durabilité de l'environnement fera partie intégrante de la prise de décisions. Nous tenterons tout particulièrement de réduire les émissions de gaz à effet de serre dues à notre vaste portefeuille immobilier et à l'utilisation de nos véhicules.

Je suis convaincue que les initiatives décrites dans le présent rapport contribueront de façon importante à une bonne gestion des ressources que nous confie la population canadienne.

L'honorable Rona Ambrose
Ministre de TPSGC

TABLE DES MATIÈRES

Message de la Ministre iii

SECTION I – APERÇU DU MINISTÈRE

1.1 Renseignements sommaires 1
1.2 Sommaire de la planification 3

SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME

2.1 Résultat stratégique 12
2.2 Activités de programme 12
2.2.1 Approvisionnements 12
2.2.2 Gestion des locaux et des biens immobiliers 14
2.2.3 Receveur général du Canada 16
2.2.4 Services d'infrastructure des technologies de l'information 18
2.2.5 Administration de la paye et des pensions fédérales 20
2.2.6 Gestion linguistique et services connexes 22
2.2.7 Programmes et services spécialisés 24
2.2.8 Ombudsman de l'approvisionnement 27
2.2.9 Services internes 29

Section III – Renseignements supplémentaires

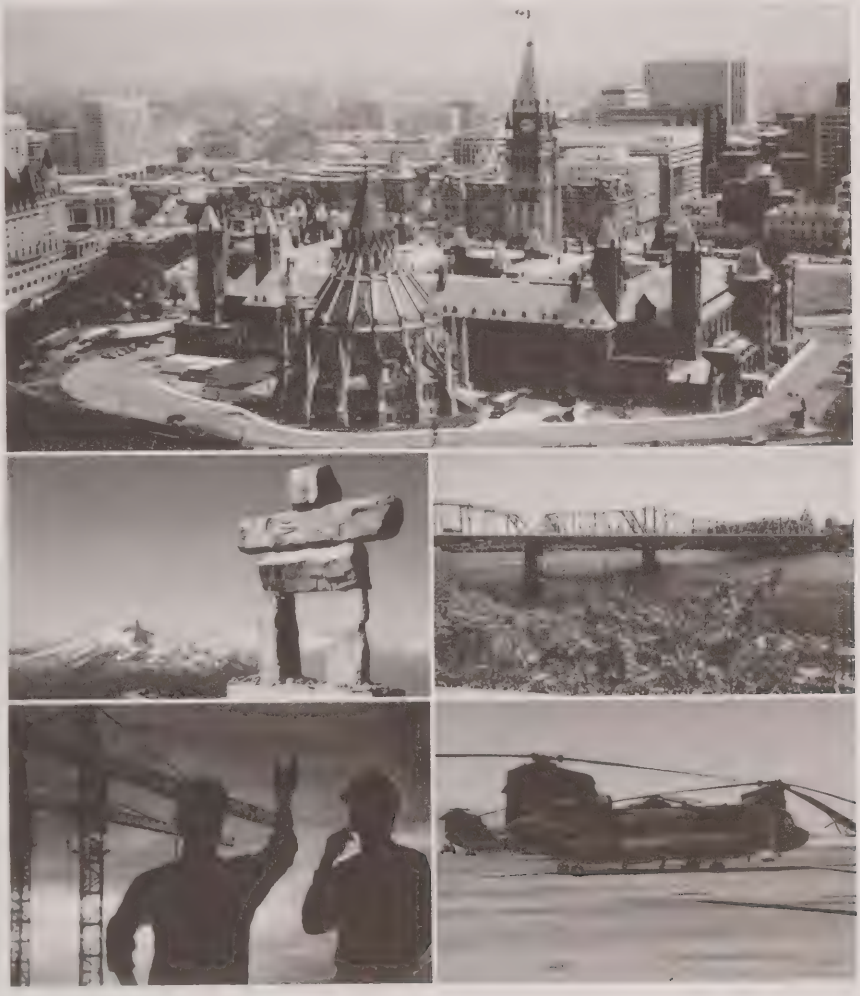
3.1 Points saillants des finances 31
3.2 Liste des tableaux de renseignements supplémentaires 32
3.3 Autres sujets d'intérêt 32

Photo de l'inukshuk : iStockphoto
Photo du pont Alexandra : Steve Slaby
Photo de l'hélicoptère Chinook des Forces canadiennes : caporal James Nightingale



BUDGET DES DÉPENSES 2011-2012

RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS



L'honorable Rona Ambrose
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Receveure générale du Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Public Works and Government Services Canada

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du budget principal des dépenses.

Partie II – Le budget principal des dépenses étaye directement la Loi de crédits. Le budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits ultérieurs. Le Parlement devra adopter ces crédits afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du budget des dépenses sont déposées le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultat prévu, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les projets de transformation, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le budget supplémentaire des dépenses étaye directement la Loi de crédits. Le budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé trois fois par année, soit un premier document en mai, un deuxième à la fin octobre et un document final à la fin février. Chaque budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de trois budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une même année.

Le budget des dépenses de même que le budget fédéral du ministre des Finances sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2011.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès de
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA 0S5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

No. de catalogue : BT31-2/2012-III-60
ISBN 978-0-660-66461-3

9 784 6

BUDGET DES DÉPENSES

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Budget des dépenses 2011-2012

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

3 1761 11548959 3